LIBRARY OF

Dr. Z P Metcalf

1885_1956

DICTIONNAIRE

RAISONNE UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME SECOND.

BA = CAO

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME SECOND.

BA — CAO

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANIMAUX, DES VÉGÉTAUX ET DES MINÉRAUX, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature ;

AVEC

L'HISTOIRE DES TROIS REGNES, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Economie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers ;

Et une TABLE concordante des Noms Latins, etc. et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par M. VALMONT-BOMARE,

Voyageur et Démonstrateur d'Histoire Naturelle avoué du Gouvernement ; ancien Censeur Royal ; Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle, de Physique, etc. de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ ; Honoraire de la Société Economique de Berne ; Membre des Académies Royales des Sciences de Naples, de Médecine de Madrid, Impériale des Curieux de la Nature, Impériale et Royale des Sciences de Bruxelles ; Associé Regnicole des Académies des Sciences, Belles-Lettres et beaux Arts de Rouen et de Dijon ; des Sociétés Royale des Sciences de Montpellier, Littéraires de Caen, d'Orléans, de la Rochelle, etc., d'Agriculture de Paris ; Membre du Collége de Pharmacie.

QUATRIEME EDITION, revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME SECOND.

A LYON,

Chez BRUYSET FRERES.

M. DCC. XCI.

BACHE. Nom donné au fruit du *latanier*. Voyez *ce mot*.

BACILE. *Voyez* PASSEPIERRE.

BACKELEYS. *Voyez* BAKELEYS.

BACKER, eſt le nom d'une hirondelle de mer, très-connue aujourd'hui en Eiland ou Œlande, partie de l'Iſle de Gothland en Suede, & dans l'Iſle de Suderoop, près de Pelworm. Lorſque quelqu'un va dans l'endroit où l'un de ces oiſeaux a ſon nid, il vole autour de ſa tête, & ſemble vouloir le ſuivre & l'attaquer à coups de bec. Son cri eſt fort aigu, & il répete ſans interruption ce monoſyllabe *tir-tirr*. Voyez HIRONDELLE DE MER.

BACOPE aquatique, *Bacopa aquatica*, Aublet. Plante de la famille des *Lyſimachies*, & qui croît ſur le bord des ruiſſeaux dans l'Iſle de Cayenne. Les Habitans l'appellent *herbe aux brûlures*, & prétendent que ſon application ſur la plaie les guérit en peu de temps. Ses tiges ſont herbacées, ſucculentes, cylindriques, branchues, noueuſes & rampantes; elles pouſſent de leurs nœuds des racines capillaires, blanches & rameuſes; les feuilles ſont oppoſées, ſeſſiles, amplexicaules, linéaires, lancéolées, concaves, pointues, vertes, glabres & d'une conſiſtance un peu charnue; les fleurs ſont bleues, pédunculées, ſolitaires, & naiſſent alternativement dans les aiſſelles des feuilles; le fruit eſt une capſule membraneuſe, uniloculaire, & remplie de ſemences très-menues.

BACOVE ou PACOBE. *Voyez à l'article* BANANIER.

BADAMIER, *Terminalia*. Nom donné à un genre de plantes à fleurs incompletes, de la famille des *Chaleſs*, (Elæugnus) & qui comprend des arbres ou des arbriſſeaux exotiques, dont les feuilles viennent pluſieurs enſemble aux nœuds des branches, diſpoſées en roſettes ou en maniere de verticilles; les fleurs naiſſent en grappes ſimples, ſituées entre les feuilles;

les fruits ſont des noix cymbiformes. Les eſpeces de ce genre ſont :

1.° BADAMIER de Malabar, *Adamaram*, Rheed. *Amygdalus Indica*, Nieuh. Raj. Cet arbre, qui eſt très-beau, très-grand, d'une forme pyramidale, comparable à celle du ſapin, croît naturellement dans les endroits ſablonneux des forêts du Malabar. Son bois eſt blanc, très-dur ; ſon écorce eſt liſſe, grisâtre en dehors, rouge en dedans ; les feuilles ſont ovoïdes, élargies vers leur ſommet, avec une pointe courte, légérement crénelées en leurs bords, vertes & liſſes en deſſus, velues & d'un vert jaunâtre en deſſous, & ſoutenues par des péduncules courts, velus & rougeâtres ; elles ſont diſpoſées ſix ou ſept enſemble, à chaque nœud des rameaux qu'elles entourent ; leur longueur eſt de ſix à neuf pouces, & leur largeur de quatre ou cinq. Les fleurs ſont petites, inodores, d'un vert blanchâtre ; les fruits ont une coque elliptique & rouſſâtre, qui renferme un noyau oblong, très-dur, lequel contient une amande blanche dont le goût approche de celui de l'aveline. Dans les meilleures tables de l'Inde on mange ces amandes crues. On en tire par expreſſion une huile douce & qui ne ſe rancit jamais. Le ſuc de ſes feuilles, mêlé avec de l'eau de riz, ſert aux Indiens pour modérer la colique, l'ardeur de la bile, & les maux de tête qui ont pour cauſe de mauvaiſes digeſtions.

2.° BADAMIER des Moluques, *Cattappa*, Rumph. Ses feuilles ſont glabres des deux côtés, nullement crénelées en leurs bords ; elles ſont plus grandes, plus larges que dans l'eſpece précédente ; mais le tronc, qui eſt droit & épais, eſt moins élevé, auſſi ſa cime eſt-elle plus belle, plus étalée, & fournit plus d'ombrage. Cette eſpece ou variété, obſervée par M. *Sonnerat*, croît aux Moluques, à Java, & dans les autres Iſles qui en ſont voiſines. Les amandes de ſes fruits ſe mangent auſſi toutes crues. A Batavia on fait des

plantations régulieres de cet arbre, dans les jardins & les grandes places publiques, pour jouir de ſon ombrage.

3.° BADAMIER de Bourbon, ou le FAUX-BENJOIN, *Terminalia Mauritiana ; Ariſtotelia*, Commerſ. ; *Pamea Guianenſis*, Aubl. Suivant M. *de Commerſon*, c'eſt le plus grand & le plus gros arbre des Iſles de France & de Bourbon. Ses feuilles, qui ſe rétréciſſent un peu vers leur pétiole, ſont bien moins larges à proportion de leur longueur. Cet arbre croît par-tout dans les bois des lieux cités ci-deſſus. On préfere le bois de cet arbre pour les pirogues. Il eſt vraiſemblablement très-réſineux, car M. *de Commerſon* lui avoit d'abord donné le nom de *reſinaria*, comme on le voit dans ſon herbier.

4.° BADAMIER AU BENJOIN, *Croton benzoë*, Linn. Mant. 297. Cet arbriſſeau, que l'on cultive actuellement au Jardin du Roi, croît dans les Indes Orientales. Ses rameaux répandent un ſuc laiteux quand on les coupe, & l'on préſume aujourd'hui, dit M. *de la Marck*, que c'eſt lui qui produit l'eſpece de réſine, connue ſous le nom de *benjoin*, & non un laurier, comme l'avoit penſé *Linnæus* d'après *Commelin*. Les nervures des feuilles de ce *badamier* ſont rouges.

5.° BADAMIER AU VERNIS, *Arbor vernicis*. C'eſt l'*arbre au vernis*. Voyez *ce mot*.

BADA. C'eſt l'*Abada*. Voyez *ce mot*.

BADÉ, *Pleuronectes mancus*, Brouſſonet. C'eſt l'*aramaca* de Marcgr. ; dans l'Iſle d'Anamoka, *badé ;* & *pathi-maure*, dans l'Iſle d'Ulietea. Ce poiſſon eſt du genre du *Pleuronecte ;* il ſe trouve dans la mer Pacifique. Son corps eſt comprimé ; les écailles ſont en recouvrement ; il s'en trouve auſſi ſur les deux côtés de la tête ; la ligne latérale eſt arquée ; la partie poſtérieure de la tête eſt comprimée & auſſi large que le corps ; il y a un enfoncement entre les yeux ; l'ouverture de la gueule eſt ample ; le menton offre un

tubercule obtus & osseux; il y a dans chaque mâchoire deux doubles rangs de dents, petites, fixes, déliées & pointues; la rangée extérieure est plus courte & plus épaisse. Les yeux sont sur le côté gauche de la tête; ils sont ovales, très-écartés l'un de l'autre; l'iris est argentée, la prunelle oblongue est noire. La nageoire dorsale commence au dessus du museau, & se termine près de la nageoire de la queue; ses rayons sont fourchus à leur sommet; la nageoire pectorale gauche est échancrée; l'autre est ovale, & leurs rayons sont simples, ainsi que ceux des abdominales; la nageoire de l'anus est longue & écailleuse; celle de la queue est d'une figure ovale, plus large que longue. La surface gauche de ce poisson est cendrée, avec des points noirs & des taches d'un blanc verdâtre de différentes grandeurs; la surface droite est d'un blanc verdâtre, moucheté de brun.

BADGER. Nom donné par quelques-uns au *blaireau*. Voyez *ce mot*.

BADIAN ou BADIANE, *Illicium*, Linn. Genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Anones*, & qui comprend des arbres ou des arbrisseaux exotiques. *Voyez l'article* ANIS ÉTOILÉ DE LA CHINE.

BAGACE. Nom donné aux cannes à sucre qui ont passé au moulin, & dont on se sert pour brûler après les avoir séchées au soleil : on nourrit les bestiaux avec celles qui ont été trop brisées sous le cylindre. *Voyez* CANNE A SUCRE.

BAGADAI. Nom donné à une variété ou race dans l'espece du *pigeon de voliere*. Voyez *ce mot*.

BAGASSIER, *Bagassa arbor quâ Indi ad extruendos lintres utuntur*, Barr. Fr. Equin. p. 20. C'est un très-grand arbre de la Guiane; son tronc est droit & s'éleve à quatre-vingts pieds de hauteur, sur quatre à cinq de diametre. Son bois est blanc & recouvert d'une écorce lisse & cendrée; ses rameaux sont nombreux, s'étendent au loin de tous les côtés, & lui

forment une cime vaſte & touffue ; ils ſont garnis de feuilles oppoſées, pétiolées, amples, à demi diviſées en trois lobes pointus, âpres au toucher, vertes & munies chacune à leur baſe de deux ſtipules lancéolées & caduques. Les fruits ont la forme & la groſſeur d'une orange moyenne ; ce ſont des baies jaunâtres, recouvertes d'une peau grenue ; leur chair intérieure eſt ferme, & l'extérieure, qui eſt molle & ſuccu-lente, enveloppe un grand nombre de ſemences, qui ont la forme de pepins bruns & viſqueux. Ces fruits ſont d'un tres-bon goût ; les Créoles & les Naturels du pays les mangent avec plaiſir.

Le *bagaſſier* ſe trouve dans les forêts de la Guiane. Lorſqu'on l'entame il rend un ſuc laiteux. Son tronc eſt employé pour conſtruire de grandes pirogues, & l'on en peut tirer des courbes, &c. pour la conſtruction des navires.

On fait dans le pays une différence entre les arbres qui croiſſent ſur les mornes ou petites montagnes, & dans les marécages. On prétend que le bois du *bagaſſier* des mornes, quoique coriace & plus difficile à ſe fendre, eſt plus léger, & qu'il flotte ; celui des marécages eſt plus peſant ; de ſorte que la pirogue qui en eſt conſtruite coule à fond lorſqu'elle ſe remplit d'eau, tandis que les autres reviennent ſur l'eau dans la même circonſtance. La partie d'Oyapock eſt la plus abondante en *bagaſſiers*. Les Habitans de ce Canton font un commerce de ce bois, avec les Habitans de Cayenne.

BAGLAFECHT. Oiſeau d'Abyſſinie, qui n'eſt qu'une variété du *toucnam-courvi :* il n'en diffère que par quelques nuances & diſtributions de couleurs ; il ſe rapproche encore du *toucnam-courvi* par la maniere dont il ſuſpend ſon nid, preſque toujours au-deſſus d'une eau dormante, à l'extrémité d'une petite branche, & l'ouverture tournée du côté de l'Eſt ; mais il lui donne une forme différente de celui du

roucnam, & il le roule en ſpirale, à-peu-près comme un nautile.

BAGNAUDIER, *Colutea*. Genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Légumineuſes*, qui a beaucoup de rapports avec celle des *Aſtragales*, & qui comprend des arbriſſeaux, des ſous-arbriſſeaux & des herbes dont les fleurs ſont papilionacées; les fruits véſiculeux & ſans cloiſon, parfaitement uniloculaires, avec des ſemences réniformes, attachées aux deux bords des ſutures ſupérieures; les feuilles ailées avec impaire.

BAGNAUDIER COMMUN ou FAUX SÉNÉ, *Colutea*, Dod. Pempt. 784; *Colutea veſicaria*, C. B. Pin. 396; *Colutea arboreſcens*, Linn. 1045. Arbriſſeau rameux, haut de huit à dix pieds, & dont les fleurs ſont en grappes, jaunes & légumineuſes; on obſerve une ligne rougeâtre, courbée, à la baſe de leur étendard. Les feuilles ſont alternes, ailées, compoſées de neuf à onze folioles, d'un vert glauque, ſur-tout en deſſous, ovales, un peu échancrées par le bout: à la fleur ſuccede une gouſſe très-renflée, en forme de veſſie aſſez groſſe & preſque vide, dans laquelle on trouve pluſieurs ſemences figurées comme un rein. Cet arbriſſeau, qui croît naturellement en Italie, & dans les Provinces Méridionales de la France, fleurit ſouvent deux fois par an, en Mai & en Septembre; il eſt très-propre à décorer les boſquets du printemps & d'automne. Il convient fort dans les remiſes, car il ſe multiplie très-facilement. Son écorce eſt d'un gris-brun. Les feuilles & gouſſes de cet arbriſſeau ſont au *bagnaudier*, ce que les feuilles du ſéné & les follicules ſont à l'égard de la plante du *ſéné*: elles ſont également purgatives; mais il en faudroit une plus grande doſe que de celles du *ſéné*: on ne s'en ſert guere en Médecine. Le fruit du *bagnaudier*, qui mûrit ſur la fin d'Août, ſert en quelques pays à engraiſſer les brebis & à leur faire avoir beaucoup de lait: il eſt

bon auſſi pour les volailles. Les abeilles en aiment la fleur. On diſtingue une variété à gouſſes purpurines.

On connoît encore trois autres eſpeces auſſi à tige ligneuſe ; la premiere ſe nomme *bagnaudier d'Ethiopie*, *Colutea Æthyopica*, *flore purpureo*, Tourn. C'eſt un très-joli arbuſte, mais bien plus petit que le nôtre ; ſes feuilles ſont oblongues & ſes fleurs purpurines, de couleur de feu ou d'un rouge aſſez vif ; il mérite d'être placé auſſi dans les boſquets du printemps & même dans ceux d'été : on l'éleve de ſemences ſur couche & ſous des cloches pour en orner les jardins.

La deuxieme eſt le *bagnaudier du Levant*, *Colutea Orientalis*, *flore ſanguinei coloris*, *luteâ maculâ notato*, Tourn. Cor. 44. Ses fleurs ſont d'un rouge de ſang, avec une double tache jaune à la baſe de leur étendard.

La troiſieme eſt le *bagnaudier d'Alep*, *Colutea foliis ovatis integerrimis*, *caule fruticoſo*, Mill. Il commence à fleurir dans les premiers jours de Mai, & continue ainſi ſans interruption juſqu'à la mi-Octobre. On cultive ces trois eſpeces au Jardin du Roi.

Les *bagnaudiers* à tige herbacée ſont, 1.° le *bagnaudier annuel* d'Afrique, *Colutea Africana*, *veſiculis compreſſis*, *floribus atro-rubentibus*, Volk. Les fleurs ſont d'un violet-brun.

2.° Le *bagnaudier des Alpes*, *Phaca Alpina*, Linn. Les fleurs ſont jaunâtres, avec quelques poils noirâtres & courts ſur leur calice. Cette plante croît ſur les montagnes du Dauphiné, de la Suiſſe, de la Laponie & de la Sibérie.

3.° Le *bagnaudier Auſtral*, *Phaca Auſtralis*, Linn. C'eſt l'eſpece la plus petite de ce genre ; elle croît dans les montagnes de la Provence, de l'Italie & de la Suiſſe. Ses fleurs ſont d'un blanc-jaunâtre avec une teinte de violet à l'extrémité de leur carêne.

BAGRE, *Silurus Bagre*, Linn. Poiſſon du genre du *Silure*. Il ſe trouve dans le Bréſil, & dans les autres grands fleuves de l'Amérique Méridionale ; on le ſert

ſur les tables. Selon *Gronovius*, ce poiſſon n'a point d'écailles ; ſa peau eſt liſſe & d'une couleur à reflet d'or & d'argent, mais d'un bleu ſombre ſur le dos. Le *bagre* a la tête courte ; la mâchoire ſupérieure eſt plus longue que l'inférieure ; les dents très-fines, & diſpoſées comme par groupes ſur autant de petits eſpaces. La gueule très-ample ; les yeux ſitués près les angles de cette derniere partie ; quatre barbillons, dont deux ſont comprimés & ſitués avant les yeux, & ont trois fois la longueur de la tête ; ils ſont fortifiés à leur baſe par un oſſelet articulé. Les deux autres barbillons ſont courts, déliés, & pendent ſous le menton. La ligne latérale eſt droite, & a des ramifications courtes & oppoſées, deux à deux, qui ſortent en plus grand nombre près de la queue ; la premiere nageoire dorſale eſt petite, triangulaire, & garnie de huit rayons, dont le premier, qui a une longueur égale à celle de tout le tronc, eſt triangulaire à ſa baſe, terminé en forme d'aiguille, & hériſſé de petites épines ſur la ſurface antérieure ; la ſeconde nageoire du dos eſt près de la queue, & eſt d'une conſiſtance charnue. Les nageoires pectorales offrent douze rayons, un peu rameux, qui dépaſſent la membrane qui les unit, & dont le premier eſt roide, aigu & hériſſé de petites dents ſur ſon bord intérieur ; un filament très-alongé ſort de la partie ſupérieure de ce premier rayon. La nageoire de l'anus contient trente-deux rayons fourchus à leur ſommet ; celle de la queue, profondément diviſée en deux lobes, dont le ſupérieur eſt le plus long, contient quinze rayons, ſans compter ceux des parties latérales qui ſont plus petits que les autres.

Il y a une autre eſpece de *bagre* appelée le MATOU. *Voyez* ce mot.

BAGUENAUDIER. C'eſt le BAGNAUDIER. *Voyez* ce mot.

BAGUETTE DIVINATOIRE ou VERGE D'AARON. On donne ces beaux noms à une branche de ſaule ou

à un rameau fourchu de coudrier, ou d'aune, ou de chêne, ou de pommier, dont les Jongleurs ou Empiriques en Métallurgie ſe ſervent, lui attribuant des vertus merveilleuſes pour découvrir, en vertu des émanations, les mines, l'eau ſouterraine, une piece d'or ou d'argent cachée. Nous doutons très-fort de l'authenticité de ce phénomene : depuis long-temps la ſaine Phyſique a déſabuſé ſur ces uſages ſuperſtitieux, & nous ne craignons pas de dire que l'intérêt maſqué par l'aſtuce & la charlatanerie, trouve toujours des reſſources aſſurées dans l'eſprit des gens ſimples & crédules. On trouve cependant des perſonnes qui, quoique très-inſtruites d'ailleurs, donnent encore leur croyance à ces tours de main & de paſſe-paſſe, & qui ont de la peine à revenir de ces erreurs. Si on a trouvé effectivement des mines dans l'endroit où l'on avoit vu ou cru voir tourner la baguette, c'eſt parce que celui dans les mains de qui elle tournoit par un mouvement purement mécanique, & qui dépend de la poſition initiale d'un point donné par rapport au centre de gravité, ne la faiſoit jouer qu'à propos, c'eſt-à-dire après s'être aſſuré de la nature du terrain. On peut conſulter un Traité qui a été fait ſur cette matiere par M. l'Abbé *de Valmont*, & la Diſſertation que M. *Lehman* en a donnée dans le premier tome d'un Journal Littéraire qui paroît à Berlin, ſous le nom d'*Amuſemens Phyſiques*.

BAHEL-SCULLI, *Barleria longifolia*, Linn. Arbriſſeau épineux, qui croît naturellement dans les lieux aquatiques, aux Indes & au Malabar. Ses tiges ſont ſimples, dures, articulées, tétragones, rougeâtres, hériſſées de poils blancs. Ses feuilles ſont oppoſées, étroites, enſiformes, rudes au toucher. De l'aiſſelle de chaque feuille ſortent trois épines roides, rougeâtres : ſes fleurs ſont verticillées & d'une couleur pourpre foncé. C'eſt le *geniſta ſpinoſa Indica*, *verticillata*, *flore purpureo-cœruleo*. On attribue à la décoction de ſa racine & à ſa feuille confite dans du vinaigre, la vertu de provoquer les

urines, ſur-tout ſi la décoction a été faite dans l'huile du *ficus infernalis*. On ajoute que les feuilles du *bahel-ſculli*, réduites en poudre & priſes dans de l'huile tirée par expreſſion du *ficus infernalis*, réſolvent les tumeurs des parties naturelles. (*Ancienne Encyclopédie.*)

Ce genre de plante (*Barleria*) eſt de la diviſion des *Perſonnées*. Il offre encore la *Barreliere à feuilles de morelle*, de l'Amérique Méridionale; la *Barreliere hériſſonne*, des Indes Orientales, qui eſt le *Lycium Indicum* de Seba, & qui a une variété déſignée ainſi dans *Rheed.* Mal. *coletta-vetla*. La *Barreliere à feuilles de buis*; celle à *crête*; celle à *longues fleurs*, du Malabar & de l'Inde; celle à *fleurs écarlates*, & celle à *épis pyramidaux* de Saint-Domingue.

BAJANG. *Voyez* BESSI.

BAIE, *Bacca*. On donne ce nom à de petits fruits qui, dans leur maturité, ſont mous, pulpeux, ſucculens, plus ou moins arrondis ou ovales, qui ne ſont point réunis en grappes, mais iſolés, & qui, ſous une enveloppe charnue, contiennent des pepins ou des noyaux non renfermés dans des loges, mais flottans dans la chair ou le parenchyme; ce qui s'obſerve dans les fruits du *ſolanum*: tels ſont encore ceux du *genevrier*, du *laurier* & autres. On donne le nom de *Bacciferes* aux plantes qui portent des baies comme la *brione*, le *chevre-feuille*, le *ſceau-de-Salomon*, le *lis des jardins*, la *belle-de-nuit*, l'*aſperge*.

Lorſque de pareils fruits ſont petits, réunis en grappes ou en corymbe, on leur donne alors le nom de *grains*. Par exemple, on dit des *grains* de groſeille, un *grain* de raiſin, un *grain* de ſureau. On conſidere ſouvent le nombre de ſemences contenues dans la *baie*; on dit *baie monoſperme*, quand il n'en a qu'une, comme dans les *thymélées* & les *ſumacs*; *diſperme*, quand il y en a deux, comme dans le *caffeyer*, le *vinetier*; *triſperme*, quand il y en a trois, comme dans le *muguet*; *polyſperme*, quand il y en a un

nombre indéterminé, comme dans le *câprier*. Voyez l'*article* PLANTE.

BAIE ou BAYE, *Æſtuarium*. Nom donné à un petit golfe. C'eſt un petit bras de mer qui ſe jette entre deux terres, & qui s'y termine en cul-de-ſac, par un enfoncement plus grand que celui de l'*anſe*, & plus petit que celui du *golfe*. Dans une *baie* les vaiſſeaux ſont ordinairement à l'abri des vents & des tempêtes. Tous les Navigateurs connoiſſent la *baie* de Sierra-Leona, & celle de Benin en Afrique. *Voyez les articles* GOLFE & MER.

BAIE A ONDES. On lit dans l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de Saint-Domingue*, que ce nom eſt donné dans cette contrée à un arbre de moyenne grandeur, qui eſt fort commun dans les Savannes. Il ſe plaît dans les endroits ſablonneux. Sa racine eſt fibreuſe & traçante; ſon tronc noirâtre, droit, crevaſſé. Il ſe diviſe en pluſieurs branches qui ſe ſubdiviſent en ramilles fourchues, auxquelles les feuilles ſont attachées. Ces feuilles ſont oblongues de quatre à cinq lignes, larges d'une à deux lignes, diſpoſées par paires juſqu'au nombre de vingt ſur une même ramille, traverſées dans toute leur longueur par un petit filet, écartées durant le jour, repliées durant la nuit les unes ſur les autres. Les fleurs ſont légumineuſes, jaunâtres, inodores; elles croiſſent par bouquets aux extrémités des branches. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes longues d'un demi-pied, arrondies, & qui renferment pluſieurs petites graines plates, alongées, brunes, luiſantes, groſſes comme une lentille, environnées d'une pulpe blanchâtre, ſans odeur ni ſaveur.

BAISONGE ou BADZENGE. *Voyez l'article* PUCERON.

BAKELEYS ou BAKKELEYERS ou BACKELEYS. Eſpece de *bœufs à boſſe* ou *biſons* que l'on voit en Afrique chez les Hottentots, où il y en a de différentes tailles, des grands, des petits, des moyens,

de même qu'on en voit aux Indes : les Hottentots prennent pour ces animaux les mêmes ſoins que les Arabes pour leurs chevaux ; ils les élevent avec tant de douceur, que ces quadrupedes courageux deviennent affectionnés, ſenſibles, intelligens, & qu'ils font par amour ce qu'ils ne font chez nous que par crainte ; leur nature s'éleve même par la douceur de l'éducation & par les attentions aſſidues, au point qu'ils deviennent capables d'actions preſque humaines : auſſi le bœuf eſt-il l'objet de la vénération & du culte ſuperſtitieux des Indiens.

Les Hottentots en élevent pour la guerre, dont ils ſe ſervent comme les peuples de l'Aſie emploient les éléphans ; on choiſit toujours les plus fiers & les plus généreux. Chaque armée eſt fournie d'un bon troupeau de ces bœufs de combat, qui ſe laiſſent gouverner ſans peine, & que leurs conducteurs lâchent à propos : ils ſont auſſi dociles à leur voix que le ſont ici nos chiens ; habitués à connoître l'ami & l'ennemi, au moindre ſignal, ces animaux belliqueux tombent ſur l'armée ennemie avec fureur ; rien ne peut les arrêter ; ils frappent des cornes, ils ruent, ils renverſent, éventrent, foulent aux pieds avec une férocité affreuſe, tout ce qui ſe préſente devant eux ; ils s'élancent au milieu des rangs, y jettent le déſordre & la confuſion ſans que rien les effraie, & préparent ainſi une victoire facile à leurs maîtres ; mais dociles à la voix de leur conducteur, ils moderent leur furie, & rentrent dans l'obéiſſance à ſa volonté. Ainſi cet animal joint à l'intrépidité martiale du cheval l'affection & la fidélité du chien.

Le génie des animaux qui ſe flétrit par la crainte, ſe développe donc, comme on le voit, lorſqu'on les traite avec douceur, & qu'on les éleve avec art.

Les Hottentots ont encore de ces bœufs qui ſont inſtruits à garder les troupeaux lorſqu'ils ſont au pâturage, à les ramener quand ils s'écartent, & les défen-

dre des bêtes féroces. Dans chaque village il y en a pluſieurs qui ſont dreſſés à ce manége ; ils connoiſſent tous les Habitans du lieu, hommes, femmes, enfans, qui peuvent impunément approcher des troupeaux, & pour leſquels ils ont le même reſpect qu'un chien a pour tous ceux qui demeurent dans la maiſon de ſon maître ; mais ſi quelque étranger, & en particulier un Européen, s'aviſoit d'approcher du troupeau, ſans être accompagné d'un Hottentot, ils iroient ſur lui au grand galop, & s'il n'étoit pas à portée d'être entendu du *Kraal* (Village Hottentot), ou qu'il n'eût point d'armes à feu, ou qu'il ne trouvât pas d'arbre pour s'y ſauver en y grimpant, il ſeroit tué à coups de cornes & foulé aux pieds. Cette fureur à la vue d'un étranger qu'ils ne connoiſſent pas, leur vient de ce qu'on les a dreſſés à courir contre tous ceux qui approchent des troupeaux, afin de ſe garantir des *kuſchis* ou voleurs qui ſont aſſez fréquens dans ces pays, & qui en veulent aux troupeaux. Toutes les habitudes qu'on voit prendre à ces ſortes de *bœufs à boſſe*, font beaucoup d'honneur au génie & à l'induſtrie des Hottentots. *Bachelys*, dit *Kolbe*, en langue des Hottentots, ſignifie la *guerre*.

Aux Indes on ſe ſert auſſi de ces *bœufs à boſſe*, comme nous nous ſervons ici des chevaux pour voyager ; il y en a qui ſont tout blancs ; leur allure ordinaire eſt douce, on ne leur met au lieu de mors qu'une cordelette paſſée en double par le tendon des narines, & on renverſe par-deſſus la tête de l'animal un gros cordon attaché à ces cordelettes, qui fait l'effet d'une bride que l'on aſſujettit par la boſſe. On les couvre de belles houſſes, on leur met quantité de ſonnettes au cou, on garnit les bouts des cornes d'étuis de cuivre ou d'un autre métal. On leur met des ſelles, & il y en a qui courent auſſi vîte que de bons chevaux. On ſe ſert de ces bêtes généralement par toutes les Indes, pour tirer les carroſſes, les voitures

communes, les chariots. On attelle ces animaux avec un long joug qui eſt au bout du timon, & qu'on poſe ſur le cou de deux bœufs; le cocher tient à la main le cordon qui ſert de bride pour les conduire. Ces bœufs attelés à une voiture peuvent faire des voyages de ſoixante journées, en parcourant depuis douze juſqu'à quinze lieues par jour & toujours au trot : à la moitié de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelottes de la groſſeur de nos pains d'un ſou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre & du ſucre noir; le ſoir on leur donne des pois-chiches concaſſés qu'on a laiſſés tremper une demi-heure dans l'eau. *Tavernier* avoit deux de ces bœufs attelés à ſon carroſſe. Ils avoient coûté ſix cents roupies.

Il ſemble que le bœuf eſt né d'un naturel propre à ſupporter toutes ſortes de climats, les plus chauds comme les plus froids. On a trouvé, dit M. *de Buffon*, quantité de *biſons* ou *bœufs boſſus* dans toute la partie Septentrionale de l'Amérique. Ces *biſons* qui habitoient autrefois les bois des terres du Nord, ont probablement paſſé d'un Continent à l'autre; ils ſont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau Monde; & ſelon qu'ils ſe ſont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conſervé des fourrures plus ou moins chaudes : leur poil eſt plus long & plus fourni, leur barbe plus longue à la Baie d'Hudſon qu'au Mexique; & en général ce poil eſt plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guere ſe refuſer à croire que ces *biſons* du nouveau Continent ne ſoient de la même eſpece que ceux de l'ancien; ils en ont tous les caracteres principaux, la boſſe ſur les épaules, les longs poils ſous le muſeau & ſur les parties antérieures du corps; les jambes & la queue courtes. On voit auſſi actuellement dans toute l'Amérique des *bœufs ſans boſſe*, que les Eſpagnols & les Européens y ont ſucceſſivement tranſportés; ils s'y ſont très-bien multipliés, mais ils ſont devenus plus petits dans

ces terres nouvelles. *Voyez* BISON & *l'article* AUROCHS.

BAKKA. *Voyez à l'article* BANGUE.

BALANITE, eſt le gland de mer devenu foſſile. Nous en avons trouvé aux environs de Lamoſſon, près Montpellier, & en Suiſſe dans le territoire de Bâle.

BALAOU. *Voyez à l'article* BÉCASSE (poiſſon).

BALATAS. Arbre qui croît en Amérique & ſurtout dans la Guiane : on en diſtingue de pluſieurs eſpeces. Il y a 1.° le *Balatas blanc* ou *maou* des Negres, dont le tronc s'éleve dans les bois de la Guiane, à ſoixante pieds de hauteur, ſur près de quatre pieds de diametre ; il eſt aſſez droit ; ſon écorce extérieure eſt gercée, l'intérieure eſt compoſée de pluſieurs feuillets minces qui ſe ſéparent, & qui, en ſe deſſéchant, deviennent d'une couleur de cannelle. Son bois a aſſez d'aubier blanc ; le centre eſt rougeâtre ; les branches forment une grande cime ; les feuilles ſont alternes, entieres, ovales, acuminées, glabres, rougeâtres étant jeunes, longues de ſix pouces, ſur deux & demi de largeur. Le fruit eſt une capſule ligneuſe, trigone, & comme tronquée ; ſes graines ſont oblongues, aplaties, & bordées d'une aile membraneuſe. Les Naturels du pays ſe ſervent de ſon écorce, qu'ils coupent par larges bandes, dont ils forment une corde en maniere d'anneau autour des grands arbres, & par le moyen de laquelle, en ſe plaçant entre le tronc & la corde, ils parviennent à grimper juſqu'au ſommet. Le bois de ce *balatas* ſe fend au ſoleil ; il attire les poux de bois qui le pénetrent juſqu'au centre, & s'inſinuent d'un bout à l'autre du tronc : quand on emploie le bois du centre pour la charpente, ſa couleur rougeâtre diſparoît dans la ſuite, & le bois devient aſſez blanc. Cet arbre eſt le *couratari* de la Guiane. *an Balaboué & caouroubara* des Caraïbes ?

2.° Le *Balatas rouge*, appelé à Saint-Domingue *ſapotiller maron*, ſe trouve ſur les mornes dans les terrains

terrains rocheux & arides : il vient ordinairement au bord des rivieres : il l'emporte sur tous les autres par sa beauté, par sa tige droite, ainsi que par sa grosseur & par sa longueur : il a moins d'aubier que le *balatas blanc*, par conséquent il est plus abondant en bois proprement dit. Son écorce est grise-jaunâtre, crevassée, gommeuse & filamenteuse, comme dans les plantes malvacées. Son bois est dur, compacte, & d'un rouge-brun. Sa feuille est grande, ovale, mouchetée; sa fleur grande; son fruit ovale, pointu & gris, ou longuet & jaune; quelques-uns le trouvent d'une saveur douce, agréable & sucrée, d'autres le trouvent fade : on en mange au dessert. Ce *balatas* est estimé à Cayenne le premier des bois pour bâtir : c'est un de ceux qui résistent le plus à l'air, & lorsqu'il est à couvert, il dure aussi long-temps que le chêne; en un mot, il est excellent pour toutes sortes d'ouvrages. Il s'éclate quelquefois & se fend au soleil; il perd aussi de sa couleur rouge-brune, mais elle ne devient que grisâtre. Son écorce est propre à faire des cordes.

3.° Le *Balatas à grosse écorce :* il vient aussi haut & plus gros que le *balatas rouge*, mais il est tortu & plein de nœuds. Son bois n'est bon qu'à de gros ouvrages, étant trop plein de seve, & trop sujet à se retirer ou à faire la gouttiere. *Mais. Rust. de Cayenne.*

BALAUSTIER, *Punica balaustius.* Nom que quelques-uns donnent au *grenadier sauvage.* En Provence on donne aussi ce nom, ou celui de *paparoi*, à une espece de grenadier qui donne des fleurs doubles. Le calice de ces fleurs est aplati & large : les pétales sont quelquefois si nombreux, que ces fleurs ressemblent à de grandes roses de couleur foncée. Les Apothicaires font usage de ces fleurs sous le nom de *balaustes;* mais ils donnent ce nom indifféremment aux fleurs de toutes sortes de grenadiers. *Voyez* GRENADIER.

BALBUZARD, *Aquila marina*, *aquila anataria*. Cet oiseau a été nommé aussi *aigle de mer*, *craupecherot*, ou *corbeau pêcheur* en Bourgogne. Tout considéré, dit M. *de Buffon*, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie : il est bien plus petit que l'aigle, il n'en a ni le port, ni la figure, ni le vol ; ses habitudes naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guere que de poissons qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur. Ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur ; il a les jambes nues, & ordinairement de couleur bleuâtre ; cependant il y en a quelques-uns qui ont les écailles des jambes & des pieds jaunâtres, les ongles noirs, très-grands & très-aigus ; les pieds & les doigts si roides qu'on ne peut les fléchir ; le ventre tout blanc, la queue large, & la tête grosse & épaisse ; il differe donc des aigles en ce qu'il a les pieds & le bas des jambes de derriere dégarnis de plumes, & que l'ongle de derriere est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derriere est le plus long de tous ; il differe encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, & que les pieds, les doigts & la peau qui recouvre la base du bec, sont ordinairement bleus, au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. C'est une erreur populaire de croire que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre. Le *balbuzard* ne peut pas être nommé proprement *aigle de mer*, car il ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer ; on le trouve le plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivieres, des étangs & d'autres eaux douces ; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France, que sur aucune de nos côtes maritimes. Le *balbuzard* pond souvent quatre œufs, & rarement moins de trois ;

au lieu d'habiter les rochers escarpés & les hautes montagnes comme les aigles, il se tient plus volontiers perché sur un arbre élevé, dans les terres basses & marécageuses, à portée des étangs & des lacs poissonneux : on prétend qu'on peut le dresser pour la pêche, comme on dresse les autres oiseaux pour la chasse ; il est moins fier que l'*aigle* : il a un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est de cinq pieds, & ses ailes pliées dépassent un peu sa queue. Le *balbuzard* est une espece des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, & elle est répandue assez généralement en Europe, du Nord au Midi, depuis la Suede jusqu'en Grece, & même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Egypte, & jusqu'en Nigritie ; & il paroît que cet oiseau appartient également au nouveau Continent, car on en a reçu plusieurs fois de la Louisiane.

BALEINE, *Balæna*. La *baleine* tient, sans contredit, le premier rang entre les animaux de mer de l'ordre des *Cétacées*. C'est le plus grand de tous les animaux connus, & on peut le regarder comme le roi des mers.

Personne n'a donné des détails aussi curieux & aussi satisfaisans sur les différentes especes de *baleines*, que M. *Anderson*, dans son *Histoire Naturelle d'Islande & du Groënland*. On ne s'attachera ici, suivant le plan qu'on s'est proposé, qu'à jeter un coup d'œil général sur les especes de *baleines* les plus curieuses, & sur celles dont on retire le plus d'utilité. On ne peut rien faire de mieux que de parler, en partie, d'après le curieux Navigateur *Anderson*, ainsi que l'ont fait tous ceux qui depuis lui, ont traité des *baleines*.

Histoire des BALEINES *en général.*

Ce genre de faux poisson de mer se distingue d'une maniere très-marquée de tous les vrais poissons de mer. La *baleine*, notamment celle de Groënland, dans sa forme extérieure & dans le total de sa figure,

préſente celle d'un monſtrueux poiſſon, au corps enflé, au muſeau arrondi, &c.; mais à l'intérieur, ſon organiſation offre preſque toute la charpente d'un énorme quadrupede, comme empriſonné & couſu dans la peau d'un poiſſon : nous expoſerons ici les traits d'analogie les plus frappans, les mieux connus.

Le ſang des *baleines* eſt chaud : elles reſpirent par le moyen des poumons ; & c'eſt pour cette raiſon qu'elles ne peuvent reſter ſous l'eau. Elles s'accouplent comme les animaux terreſtres : elles ſont vivipares : elles ont du lait, & leurs petits tettent. Tous les animaux du genre des *baleines* ont ſur la tête une ou deux ouvertures par où ils rejettent, en forme de jet, l'eau qu'ils ont avalée. Ces ouvertures ſe nomment *évents*.

La Nature a pourvu ces animaux de nageoires d'une ſtructure & d'une force proportionnées à leur maſſe. Les nageoires des vrais poiſſons ſont compoſées d'arêtes jointes les unes aux autres par des membranes fort minces ; les *baleines* ont à leur place des os articulés, qui, tant par leur ſtructure que par l'uſage qu'en fait la *baleine* pour embraſſer & emporter ſon *baleineau*, reſſemblent à des bras ; au moins, ils ſont figurés comme ceux de la main & des doigts de l'homme, & ſont ſoutenus & mis en mouvement par des muſcles vigoureux. Il eſt bon d'obſerver ici en paſſant, que ces os ont été pris quelquefois, par des perſonnes peu inſtruites, pour des os de mains d'*hommes marins*, ou de *ſirenes*. Dans la charpente des os de la *baleine*, on diſtingue les côtes articulées & conformées de même que celles des animaux de la terre. A la vérité, la ſubſtance de ces divers os eſt plus cellulaire & moins compacte que celle des os des quadrupedes terreſtres, néanmoins elle eſt de la même nature.

Tout le genre de ces animaux de mer a, outre ces vigoureuſes nageoires, une queue large & épaiſſe, taillée comme en deux demi-lunes, & couchée hori-

zontalement sur l'eau, qui leur a été donnée pour diriger leur course & modérer leur descente, afin que l'énorme masse de leur corps ne se brisât pas contre les rochers, lorsqu'ils viennent à plonger.

La Nature a construit ces masses organisées, de maniere qu'elles peuvent s'élever à la surface des eaux, ou s'abaisser dans leur profondeur à volonté. Du fond de leur gueule part un gros intestin fort épais, fort long, & si large qu'un homme y passeroit tout entier. Cet intestin est un grand magasin d'air que ce cétacée porte avec lui, & par le moyen duquel il se rend à son gré plus léger ou plus pesant, suivant qu'il l'ouvre ou qu'il le comprime, pour augmenter ou pour diminuer la quantité d'air qu'il contient.

La couche énorme de graisse qui enveloppe les *baleines*, allége beaucoup la masse de leur corps, qui auroit été trop pesante pour pouvoir être mise en mouvement. D'ailleurs cette enveloppe de graisse tient l'eau à une distance convenable du sang qui, sans cela, pourroit se refroidir; & elle sert ainsi à conserver la chaleur naturelle de l'animal.

On ne peut rien dire de bien certain sur la grandeur des différentes especes de *baleines*. On en a vu qui avoient jusqu'à cent trente, & même jusqu'à deux cents pieds de long. On lit dans l'ancienne *Encyclopédie*, à l'article *baleine*, que l'on trouva en 1620, près de l'Isle de Corse, une *baleine* qui avoit cent pieds de longueur. On en tira cent trente-cinq mille livres de lard, & il fallut employer l'effort de dix-sept hommes pour tirer du corps de l'animal le gros intestin, dont la capacité étoit si grande, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer. L'épine du dos étoit composée de trente-deux vertebres. Cette *baleine* étoit femelle & pleine: on tira son fœtus, qui avoit trente pieds de longueur, & pesoit quinze cents livres. (Cette longueur & ce poids du fœtus de la *baleine*, nous paroissent exagérés.) Quelque énormes que

ſoient ces proportions, & ſi monſtrueux que ſoit réellement cet animal marin, l'amour du merveilleux a ſans doute fait dire qu'on avoit vu dans les mers de la Chine des *baleines* qui avoient juſqu'à neuf cents ſoixante pieds de longueur ; auſſi les a-t-on comparées à des écueils ou à des Iſles flottantes, & de là, ſans doute, eſt née chez les Pêcheurs du Nord, l'idée de leur *kraken* ou *poiſſon montagne*. Voyez KRAKEN.

Quoi qu'il en ſoit de ces relations, on aſſure que les premieres *baleines* que l'on a pêchées dans le Nord, étoient beaucoup plus grandes que celles que l'on y pêche préſentement, parce qu'elles étoient plus vieilles. On ignore la durée de la vie de ces animaux ; mais il y a apparence qu'ils vivent très-long-temps. On les voit quelquefois dormir ſur la ſurface des eaux, où ils ſont comme immobiles.

Anderſon décrit juſqu'à quinze eſpeces de *baleines* différentes. On pourroit les diviſer en *baleines à tuyaux* & en *baleines à narines*. Ces dernieres eſpeces ſont très-rares. A l'égard de celles qui reſpirent par les tuyaux, les unes en ont deux, comme la véritable *baleine de Groënland*, & d'autres n'en ont qu'un, comme le *cachalot*.

Quelques eſpeces de *baleines* n'ont point de dents, & n'ont que des lames barbues ; telles ſont celles de *Groënland* & le *nord-caper* ; d'autres ont des dents. De ces dernieres, les unes ont une ſeule dent comme la *licorne* ; d'autres en ont pluſieurs, qui ſont placées uniquement, ou du moins pour la plus grande partie, à la mâchoire d'en bas, comme dans le *cachalot*, ou également dans les deux mâchoires, comme dans le *dauphin* & le *marſouin*.

La diviſion la plus frappante à la vue, de ce genre d'animaux de mer, eſt en *baleines à dos uni*, & en *baleines à dos raboteux*. La véritable *baleine* de Groënland & le *nord-caper* ſont de la premiere ſous-diviſion ;

le *poiſſon de Jupiter* & l'*épée des Groënlandois* ſont de la ſeconde ſous-diviſion.

Baleine de Groënland.

La *baleine de Groënland*, *Balæna vulgaris*, *edentula*, *dorſo non pinnato*, Ray. Cette *baleine* dont on retire tant de profit, & pour laquelle ſe font proprement toutes les expéditions de la pêche, eſt très-groſſe & très-maſſive. Sa tête ſeule fait un tiers de ſa maſſe; elle parvient juſqu'à ſoixante à ſoixante-dix pieds de long; l'endroit le plus gros de l'animal, & qui eſt près de la tête, a en circonférence, le tiers de la longueur totale de l'animal.

Aux côtés du corps, près de la tête, ſont deux grandes nageoires ou larges palmes, de ſix à huit pieds de long; ſa queue, qui eſt étendue & couchée horizontalement, a quatre braſſes de large. Lorſque cette *baleine* eſt couchée ſur le côté, elle en donne des coups terribles, capables de renverſer & de ſubmerger la plus forte chaloupe. On ne peut voir ſans étonnement avec quelle vîteſſe cette maſſe énorme & peſante fend les flots de la mer à l'aide de ſa queue, qui lui ſert comme d'une eſpece de rame.

Cet animal marin ne ſe ſert de ſes nageoires ou bras que pour ſe diriger & aller de côté ou tourner dans l'eau; mais la femelle en fait auſſi uſage lorſqu'elle eſt en fuite, pour embraſſer & emporter ſon *baleineau*.

La peau de cette *baleine* eſt un cuir fort dur, de couleur noire, liſſe & ſans aucun poil, de l'épaiſſeur d'un doigt; il recouvre immédiatement la graiſſe qui a huit, dix & douze pouces d'épaiſſeur, & eſt d'un beau jaune quand l'animal ſe porte bien. (Il y a des *baleines* dont la graiſſe ou lard eſt blanchâtre, d'autres l'ont rougeâtre.) La chair qu'on trouve ſous la graiſſe eſt rouge, & ſemblable à celle des animaux terreſtres. L'ouverture de la gueule a quelquefois plus de vingt

pieds ; les mâchoires ne ſont pas armées de dents ; mais garnies des deux côtés de longues & larges lames, qui ont la courbure d'une lame de faux, pointues comme elle, & d'une ſubſtance de corne noire, flexible, élaſtique, & qui finit par ſe franger aux bords en maniere de ſoie de ſanglier. Ces lames ſont appelées *fanons*. On obſerve que ces lames, dans la mâchoire ſupérieure, s'ajuſtent obliquement entre les lames de la mâchoire inférieure comme dans un fourreau, & qu'elles embraſſent pour ainſi dire la langue des deux côtés. Ces lames ſont garnies du côté de leur tranchant de pluſieurs appendices ; & ces appendices ou franges ſervent en partie à l'animal pour empêcher ſes levres & ſa langue d'être coupées par les lames, & en partie à prendre & à contenir, comme dans un filet, les petits poiſſons & les vers ou inſectes que ce cétacée attire pour ſa nourriture, & qu'il écraſe entre ſes lames.

La langue de ce faux poiſſon n'eſt preſque qu'un gros morceau de graiſſe, dont on peut remplir pluſieurs tonneaux ; elle eſt ſi molle que lorſqu'on l'a tirée hors de la gueule, on ne peut plus l'y faire rentrer. Les yeux ne ſont pas plus grands que ceux d'un bœuf : quelle petiteſſe pour un animal auſſi volumineux ! Ils ſont diſtans de ſeize ou vingt pieds l'un de l'autre. Contre l'économie animale des poiſſons, ces yeux ſont revêtus de paupieres & de ſourcils, comme ceux des animaux terreſtres : ils ſont placés ſur le derriere de la tête ; poſition ſans doute la plus avantageuſe pour que cet animal marin, d'une ſi longue étendue, pût voir également en avant comme en arriere, & perpendiculairement au-deſſus de lui ; ce qui ſemble convenir le plus à ſes beſoins journaliers.

Ces cétacées ont un inſtinct naturel & convenable à leur ſureté, qui eſt de ſe tenir volontiers cachés ſous les glaces ; mais comme d'un autre côté ils ne ſauroient vivre long-temps ſans reſpirer, ils cherchent

au-dessus d'eux des endroits où la lumiere traverse la glace, & où par conséquent celle-ci est la plus mince. Ils font en ces endroits des efforts ; & quoique la glace ait souvent deux ou trois pieds d'épaisseur, ils la rompent avec leur tête pour respirer un nouvel air. Sans cette ressource, ils seroient dans la nécessité de sortir chaque fois des glaces, & de s'exposer aux poursuites de leurs ennemis. C'est sur la tête qu'est ouvert le tuyau ou *évent*, par lequel elle aspire l'air & rejette l'eau avec une force & un bruit prodigieux.

La *baleine* a l'ouïe extrêmement fine, & reconnoît de fort loin le danger qui la menace. Comme ce cétacée multiplie très-peu, la Nature lui a donné sans doute cet avantage sur les vrais poissons, pour l'avertir à temps des piéges continuels que lui tendent les hommes & certains monstres de mer. On n'apperçoit au dehors aucun vestige d'oreilles ; mais on découvre sous l'épiderme derriere l'œil, une tache noire qui marque le conduit auditif par lequel le son pénetre sans doute jusqu'au tympan. C'est par ce conduit que les Marins introduisent leurs crochets jusqu'à environ quatre pieds de profondeur, où ils rencontrent la coquille qui est un os servant à l'organe de l'ouïe, & qu'ils nomment *oreille de baleine*.

Ces os sont communément appelés dans les Apothicaireries, mais très-improprement, *pierres de tiburon* ou de *loup marin*, ou *pierres de manati* ou de *lamentin*, animaux de mer bien différens. *Voyez* LAMENTIN, TIBURON, MANATI & LOUP MARIN, celui qui est amphibie. Ces os d'oreille de *baleine* n'ont pas la moindre ressemblance avec ce qu'on appelle *pierre de poisson* : on en fait usage comme absorbans.

Excrémens, parties génitales & accouplement de la BALEINE.

Les excrémens de la *baleine* n'ont rien de répugnant pour l'odorat. Leur couleur est communément d'un

rouge de vermillon. Quelques perſonnes ont tenté d'en faire uſage en teinture, notamment ſur la toile : la couleur a toujours paru conſtante & agréable.

Le mâle de la *baleine* a une verge de plus de ſix pieds de long, de figure conique (la baſe du cône eſt à ſon origine, & a ſept à huit pouces de diametre), renfermée au-dedans du corps, & cachée comme dans un fourreau ; par ce moyen elle eſt garantie de tous les accidens extérieurs. Il ne paroît point de teſticules en dehors : cette verge a des corps caverneux, & ne ſort de l'intérieur de ſon corps qu'à l'inſtant de l'accouplement. La partie naturelle de la femelle eſt faite comme dans les quadrupedes. A la partie antérieure du corps (on dit que c'eſt près de la vulve,) il y a de chaque côté une mamelle, que la mere, lorſqu'elle a des petits, peut pouſſer en dehors pour les faire teter. Ces mamelles ont dix ou douze pouces de diametre, & ſept ou huit de longueur dans le moment que la *baleine* allaite. Ce moment paſſé, la *baleine* retire par contraction ſes mamelles, de maniere à ne laiſſer paroître aucune éminence ſur ſon ventre.

Suivant le rapport unanime des Pêcheurs Groënlandois, l'accouplement des *baleines* ſe fait de telle ſorte, que les deux animaux ſe laiſſent tomber perpendiculairement ſur leur queue. Ils s'approchent en ſe tenant ſuſpendus droits dans l'eau, & ſe ſerrent l'un contre l'autre avec leurs nageoires qui font l'office de bras : il paroît que l'accouplement ne ſe fait pas de même dans toutes les eſpeces de *baleine*. Les *Tranſactions Philoſophiques* parlent d'un accouplement où la femelle ſe couche ſur le dos, replie ſa queue, & reçoit le mâle ſur elle, en le ſerrant & l'embraſſant avec ſes nageoires.

Chaque eſpece de *baleine* s'accouple en particulier, & ne ſe mêle jamais avec les autres. On prétend que l'accouplement n'a lieu que tous les deux ans. Au

reſte, les *baleines* ſe tiennent toujours enſemble, & voyagent en grandes troupes.

Temps de la portée de la BALEINE. *Soin qu'elle prend de ſon petit.*

La mere porte ſon fœtus pendant environ dix mois: elle eſt alors plus graſſe, principalement vers le temps où elle doit mettre bas. Le *baleineau*, lorſqu'il vient de naître, a dix pieds & plus de longueur, & eſt pour le moins de la groſſeur d'un taureau. La *baleine* ne porte ordinairement qu'un petit, rarement deux. Lorſqu'elle veut donner à teter, elle ſe jette de côté à la ſurface de la mer, & le petit s'attache à la mamelle. Son lait eſt comme le lait de vache. La *baleine* a un ſoin particulier de ſon petit: elle le tient pour l'allaiter, l'emporte par-tout avec elle lorſqu'on la pourſuit, en le ſerrant étroitement entre ſes bras ou nageoires: elle ne le quitte pas même étant bleſſée. On a remarqué que quand elle plonge au fond de l'eau, où elle pourroit reſter pendant plus d'une demi-heure ſans revenir prendre l'air, elle remonte plutôt, malgré le danger qui la menace, parce qu'elle ſent que ſon petit ne peut pas reſter ſi long-temps ſous l'eau ſans reſpirer.

Les petits tettent pendant un an, & les Anglois les appellent alors *courtes-têtes*. Ils ſont extrêmement gras, & donnent, dit-on, cinquante tonneaux de graiſſe; les meres au contraire ſont alors fort maigres. Lorſqu'ils ont deux ans, on les nomme *bêtes*, parce qu'ils ſont comme hébêtés après avoir quitté la mamelle. Ils ne donnent alors que vingt-huit tonneaux de graiſſe: après ce temps on ne ſait guere leur âge que par la longueur de leurs barbes.

Nourriture de la BALEINE.

On ne peut apprendre ſans étonnement qu'une bête auſſi énorme que la *baleine* ne ſe nourrit que de petits animaux marins; & que malgré cela elle

engraiſſe beaucoup plus que les autres animaux. Il paroît qu'elle ſe nourrit, entre autres, de beaucoup de *petits vers* qui flottent par pelotons dans la mer, ou qui fourmillent par millions ſur le fond de pluſieurs mers, & notamment dans celles du Nord. Les Pêcheurs Hollandois ont nommé ces vers ou inſectes de mer *Walfiſchaas*, c'eſt-à-dire, *amorce* ou *nourriture de la baleine*. Ces *vers* ſont conformés en rond comme les limaçons, ayant des appendices membraneux d'une ſtructure admirable, dont ils ſe ſervent pour nager. Les fanons des *baleines* en ſont toujours garnis; & ces fanons, dont les plus grands ont de ſix, juſqu'à dix & douze pieds de longueur, ſix pouces de largeur moyenne, & environ trois, quatre à cinq lignes d'épaiſſeur, ſont autant de grands rateaux ou de filets avec leſquels la *baleine* va recueillant au fond des mers ſa pâture. Il eſt à préſumer qu'en ramaſſant ainſi ſa nourriture, la *baleine* doit auſſi engloutir dans ſon large gouffre différens poiſſons, tels que des *harengs*, des petites *morues*, &c. Mais il ne paroît pas qu'elle les chaſſe ni les recherche, à la différence du *cachalot* qui les dévore par milliers: & le *cachalot* a de véritables dents.

Ce que les Anciens ont dit ſur le poiſſon conducteur de la *baleine*, paroît abſolument fabuleux; car les Modernes n'ont rien obſervé de ſemblable. Peut-être ont-ils pris pour guide de la *baleine* le *baleineau*, que la mere ſuit toujours juſqu'à ce qu'elle l'ait ſevré.

Il n'eſt pas rare de voir ſur les *baleines* des plantes de mer, des coquillages, ou autres animaux teſtacées qui y ſont attachés: ce monſtre flottant eſt pour eux une iſle ou un rocher. Il y a une eſpece de *gland de mer* qui s'attache ſur le corps & juſque dans la graiſſe d'une eſpece de *baleine* ſemblable à la *baleine du Groënland*, qui ſe trouve dans les mêmes parages, & que l'on nomme le *nord-caper*. Elle n'en

differe que par sa petitesse ; aussi est-elle plus agile, & la pêche en est-elle plus dangereuse.

Après avoir vu les *baleines* qui, au lieu de dents, ont des *barbes* ou *fanons*, on va jeter un coup d'œil sur les especes de *baleines à dents*, en commençant par celle qui n'en a qu'une ; on la nomme *licorne de mer*.

Licorne de mer ou *Narhwal*.

La *licorne de mer* est le *monoceros-piscis*, *nahrwal Islandis*, de Ray, l'*unicornu marinum* de Charleton, le *touwack* des Groënlandois & le *narhwal* des Danois & des Islandois. La *licorne de mer* est un grand animal du genre des *Cétacées*, & qui se trouve de même que la grande *baleine* dans les mers du Groënland. La *licorne de mer* a trente à quarante pieds & plus de longueur. Ce cétacée est remarquable entre tous les autres. Sa tête est armée extérieurement d'une défense qui est cannelée en spirale, comme tordue dans toute sa longueur, & finissant en pointe ; cette défense est longue de sept pieds & davantage. On tend à prouver que c'est une véritable dent, & non pas une corne. Cette défense qui sort de la mâchoire supérieure, au-dessus de la levre, & plus communément du côté gauche que du côté droit, se dirige en avant, imite l'ivoire ; mais on peut l'en distinguer, tant parce que ses fibres sont plus déliées, que parce qu'elle est plus solide, plus pesante que l'ivoire, & n'est pas si sujette à jaunir : en un mot, le tissu de la corne ou défense du *narhwal* n'offre pas à l'œil la même organisation que celle de l'*ivoire*. Voyez *ce mot*.

On a vu des *narhwals* avec deux défenses ; (en 1684, le Capitaine *Dirk Petersen* apporta à Hambourg une tête de *narhwal* armée de deux longues dents), & l'on prétend que dans ceux qui, comme il arrive plus communément, n'en portent qu'une, on distingue de l'autre côté l'alvéole de la seconde, qui n'a pas

pris ſon accroiſſement : mais nous certifions n'avoir pas toujours reconnu le trou ou alvéole dans les têtes de *narhwals* qui n'avoient qu'une défenſe.

C'eſt cette défenſe oſſeuſe que l'on voit depuis long-temps dans les Cabinets des Curieux, ſous le nom de *corne de licorne*, & que quelques perſonnes avoient regardée autrefois comme la corne d'un animal quadrupede, auquel on prétendoit donner auſſi le nom de *licorne*. La *licorne* quadrupede eſt un être fabuleux.

Les *licornes* de mer ſont vivipares comme la *baleine*, & ont pluſieurs des caracteres propres aux *baleines*. *Anderſon* vit, en 1736, un *narhwal* échouer à l'embouchure de l'Elbe. Ce cétacée, dit-il, étoit fort gros relativement à ſa longueur : il n'avoit que deux nageoires ; la tête étoit comme tronquée ; la dent ou défenſe ſortoit du côté gauche de la mâchoire ſupérieure au-deſſus de la levre. Elle étoit contournée en ſpirale, & elle avoit cinq pieds quatre pouces de longueur. Le côté droit du muſeau étoit fermé & couvert par la peau. La queue étoit fort large & couchée horizontalement. La peau avoit beaucoup d'épaiſſeur ; elle étoit très-blanche & parſemée ſur le dos d'une grande quantité de taches noires, qui pénétroient fort avant dans la ſubſtance ; la peau du ventre étoit très-blanche auſſi, mais ſans taches, luiſante & très-douce au toucher. Ce *narhwal* n'avoit point de dents au-devant de la gueule, dont l'ouverture étoit très-petite, car elle n'excédoit pas la largeur de la main, & la langue rempliſſoit toute ſa largeur. Les bords du muſeau étoient un peu durs & raboteux. Il y avoit au-deſſus de la tête un trou ou tuyau garni d'une ſoupape qui s'ouvroit & qui ſe fermoit au gré de l'animal, par où il jetoit l'eau en expirant l'air. Les yeux étoient petits, ſitués au bas de la tête, & garnis d'une eſpece de paupiere. Ce *narhwal* étoit mâle. Sa longueur étoit de dix pieds & demi, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, qui avoit

trois pieds deux pouces & demi de largeur ; chaque nageoire n'avoit que deux pieds de longueur. Par cet exposé on voit que ce *narhwal* étoit d'une bien petite taille ; car, si l'on en croit *Anderson*, il s'en trouve qui ont plus de soixante pieds de longueur.

Les *narhwals* mâles & femelles sont armés de ces vigoureuses défenses osseuses dont nous venons de parler, pour rompre les glaces, lorsque ces animaux veulent venir sur la surface des eaux pour respirer.

On rencontre souvent de ces cétacées dont la défense est mutilée, & l'on trouve une grande quantité de ces armes sur les Côtes d'Islande, de Groënland, & du Détroit de Davis.

Il arrive quelquefois à ces animaux de mer d'en donner un coup contre les navires ; ce qui leur occasionne une secousse sensible. Lorsqu'on radoube ensuite les navires, on y trouve un morceau de cette défense rompu & enfoncé dans le bordage.

Les Groënlandois & les Danois qui vont à la pêche de ce grand animal, regardent les *licornes* comme les avant-coureurs des *baleines :* l'expérience leur ayant appris que par-tout où il y a des *licornes*, il doit y avoir des *baleines* dans les environs ; ce qui peut venir de ce qu'elles vivent de la même nourriture, & que par conséquent elles suivent toujours les mêmes bancs. La *licorne*, faute de dents, ne peut mâcher rien de dur ; elle est obligée de s'en tenir à sucer des insectes de mer. Au reste, le *narhwal* se rend redoutable à la *baleine*, qu'il combat & qu'il perce souvent de sa longue défense.

Ces animaux sont d'excellens nageurs : leur queue leur sert de rame & les fait avancer avec une vîtesse étonnante : on auroit de la peine à en attraper, s'ils ne se joignoient par troupes. Aussi-tôt qu'on les attaque, ils se serrent de si près en mettant leurs dents ou défenses les uns sur le dos des autres, qu'ils s'embarrassent, & s'empêchent par-là eux-mêmes de

plonger & de s'échapper : auſſi en attrape-t-on toujours quelqu'un des derniers.

Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire naturelle des Antilles*, d'une eſpece de *licorne* qui differe du *narhwal* par ſa corne qui ſort du front, & non de la mâchoire ſupérieure ; par les dents qui garniſſent ſa gueule, & par ſa nourriture qui differe de celle du *narhwal*. Suivant les relations, les *licornes* des grandes Indes, de l'Afrique & de l'Amérique, ſont des eſpeces différentes de celles du Nord. Il ſemble par-là que les mers du Nord ne ſont pas les ſeules où ces cétacées ſoient confinés. Peut-être auſſi que la prétendue *licorne des Indes* n'eſt pas ce même animal du Nord.

On retire de la dent ou défenſe de *licorne* les mêmes principes que de l'ivoire ; auſſi peut-on l'employer aux mêmes uſages. *Voyez* l'article *Ivoire du Narhwal*, & le mot LICORNE.

Cachalot ou *la petite Baleine.*

Quelques Ecrivains ont regardé le *cachalot* comme le mâle de la *baleine*, mais M. *Anderſon* croit que c'eſt une *baleine* d'une eſpece particuliere, & il a raiſon.

Les *cachalots* ſont de l'eſpece des *baleines* qui au lieu de fanons ont des dents. Il y en a de pluſieurs ſortes : les uns ont la mâchoire inférieure toute garnie d'un ou de deux rangs de fortes dents, & n'ont point, ou n'ont que très-peu de dents uniquement mâchelieres dans celle d'en-haut ; le reſte de cette mâchoire ſupérieure eſt parſemé de trous ou alvéoles, deſtinés apparemment à recevoir les dents de la mâchoire inférieure, lorſque les deux mâchoires ſe rapprochent ; d'autres ont de groſſes dents, courtes, arrondies & plates par le bout, d'autres les ont minces & recourbées en faucilles : la ſubſtance de ces dents paroît ſemblable à celle de l'ivoire : elle en a la dureté. *Willughby* a décrit un *cachalot* dont le palais étoit percé de quarante deux alvéoles,

alvéoles, vingt-un de chaque côté, dans lesquels entroient autant de dents dont étoit garnie la mâchoire inférieure.

Les Marins distinguent encore deux especes de *cachalots*, qui se ressemblent parfaitement par la figure du corps & par les dents, mais qui different en ce que les uns sont d'un noir verdâtre sur le dos, & ont un crâne ou couvercle dur & osseux par-dessus le cerveau, & que les autres au contraire sont gris sur le dos, & blancs sous le ventre, & que leur cerveau n'est recouvert que d'une forte membrane de l'épaisseur du doigt: on prétend que cette différence ne dépend pas de l'âge du poisson. C'est de cette derniere espece qu'est le *cachalot*, dont les ossemens ont été exposés à la vue du public à l'Hôtel de Soissons, (aujourd'hui la Nouvelle Halle) & sur les Boulevarts à Paris: le spectacle de ce squelette sert à se former une idée de ces monstrueux animaux. Le *cachalot* est le plus grand cétacée, après la *baleine* de Groënland.

On ne trouve, dans le Détroit de Davis & aux environs de Spitzberg, qu'une espece de *cachalot*. C'est celle qui a les dents courtes, grosses & aplaties; la tête fort grosse; deux nageoires épaisses, longues aux côtés, & une sorte de petite nageoire sur le dos; la queue large de douze à quinze pieds, bifurquée & horizontale.

Le *cachalot* que l'on prend sur les Côtes de la Nouvelle Angleterre & aux Bermudes, est différent de celui de Groënland; ses dents sont plus grosses & plus larges, elles ressemblent aux dents de la roue d'engrainage d'un moulin, & sont de la grosseur du poignet.

C'est presque toujours vers le Cap du Nord & sur les Côtes de Finmarchie, qu'habitent aussi ces especes de *baleines*. Un Capitaine de vaisseau assure avoir vu arriver un jour du côté de Groënland, une grande troupe de pareils animaux, à la tête de laquelle il y en avoit un de plus de cent pieds (du Rhin) de

longueur, qui paroiſſoit être le roi, & qui, à l'aſpect du vaiſſeau, avoit fait un bruit ſi terrible en ſoufflant l'eau, que ce bruit avoit été comme celui des cloches, & ſi fort, que le vaiſſeau en avoit tremblé pendant quelque temps; qu'à ce ſignal toute la troupe s'étoit ſauvée avec précipitation.

Ces eſpeces de *baleines* ſont plus agiles que la *vraie baleine de Groënland*, & plus ſauvages; auſſi ſont-elles fort difficiles à attraper, parce qu'il n'y a qu'un endroit ou deux auprès de la nageoire où puiſſe prendre facilement le harpon; d'ailleurs leur graiſſe eſt tendineuſe & ne rend pas beaucoup d'huile. Le *cachalot* a ſur le muſle une ouverture ou évent, qui lui ſert à rejeter l'eau.

On trouve dans le premier volume des *Mémoires ſur différentes parties des Sciences & des Arts*, par M. *Guettard*, la deſcription d'un *cachalot* jeté à la côte près Saint-Pô, au mois de Mars 1761. Cette deſcription qui eſt faite par M. *Serard*, Médecin de Calais, & par M. *Blondeau*, alors Profeſſeur d'Hydrographie de la même ville, eſt curieuſe & inſtructive: on y lit que l'animal doit être beaucoup plus léger que ſa maſſe énorme ne ſemble le comporter, & qu'il doit ſe mouvoir facilement dans le milieu où il vit. Comme le ſang de cet animal, mort depuis pluſieurs jours, eſt encore très-liquide, très-vermeil & très-miſcible à l'eau, & qu'une petite partie de ce ſang peut teindre une grande quantité d'eau, on a la facilité de ſuivre cet animal très-loin à la piſte de ſon ſang dans l'eau de la mer, lorſqu'il a été bleſſé.

L'eſpece de *cachalot* des Bermudes eſt d'autant plus remarquable, qu'indépendamment de ſon lard, elle fournit deux précieux médicamens, le *blanc de baleine*, & , ſelon M. *Anderſon*, l'*ambre gris*. On lit dans les *Tranſactions Philoſophiques*, que l'on trouve l'*ambre gris* dans les entrailles de cet animal, & qu'on peut le regarder comme une concrétion de parties huileuſes

& flottantes au milieu d'une liqueur couleur d'orange foncée, qui a la même odeur & encore plus forte que les boules d'ambre qui y nagent librement. On prétend que ces boules d'ambre ne se trouvent que dans les *cachalots* vieux & bien formés, &, comme l'on croit communément, dans les seuls mâles; mais on ne sauroit décider quelle est leur matiere & d'où elles se forment. Ce qu'on avoit pris dans les boules d'ambre pour des becs d'oiseaux uniquement, ne sont communément que des becs de *seches*, dont ces *baleines* sont leur principale nourriture. On dit cependant qu'on a trouvé aussi dans l'estomac d'un de ces monstres, des arêtes & des carcasses à moitié digérées de poissons de sept pieds & davantage de longueur.

Il résulte de ces observations qu'il reste beaucoup d'incertitude sur la nature de l'*ambre gris*. Voyez *ce mot*.

Blanc de Baleine, surnommé improprement *sperme* ou *nature de Baleine*, ou *ambre blanc*.

La tête du *cachalot* est énorme à proportion de son corps, mais elle est certainement bien proportionnée suivant l'intention du Créateur, qui lui a donné cette tête immense pour pouvoir contenir dans sa vaste capacité la quantité suffisante de ce précieux cerveau, non-seulement pour les besoins de l'animal même, mais encore pour servir de réceptacle à un médicament utile au genre humain, & sur-tout nécessaire dans un climat tel que celui du Nord, où les maux de poitrine sont très-fréquens. C'est ce cerveau préparé qui donne le *blanc de baleine* (*a*).

(*a*) Il est très-probable, dit M. *Haller*, que le *cachalot* a le cerveau fait comme les poissons. Ils ont généralement la dure-mere attachée au crâne, & très-éloignée de la pie-mere & du cerveau. L'intervalle est rempli d'un tissu cellulaire extrêmement tendu, & tout rempli d'huile. Dans l'Anatomie superficielle des Matelots, cette huile aura été prise pour le cerveau, qui n'occupe que la partie inférieure du crâne. M. *Hill* assure que le *blanc de baleine* n'est que l'huile ordinaire de baleine raffinée,

Lorſqu'on a enlevé l'épaiſſe membrane qui recouvre le cerveau du *cachalot* qui n'a point de crâne, on trouve une couche de graiſſe épaiſſe de quatre doigts; au-deſſous une membrane très-nerveuſe, qui ſert de crâne, & plus bas une autre cloiſon, aſſez ſemblable à la premiere, & qui s'étend dans toute la tête depuis le muſeau juſqu'à la nuque. La premiere chambre qui eſt entre ces deux membranes, renferme le cerveau le plus précieux & dont on prépare le meilleur *blanc de baleine*. Cette chambre du cerveau eſt diviſée en pluſieurs cellules, formées par une ſorte de réſeau, reſſemblant en quelque façon à un gros crêpe; & elle fournit dans le *cachalot* juſqu'à ſept à huit tonneaux d'huile claire & blanche: au-deſſous de cette premiere chambre, il y en a une autre qui ſe trouve au-deſſus du palais, & qui, ſelon la grandeur de l'animal, a depuis quatre juſqu'à ſept pieds & demi de hauteur, & eſt également remplie de la matiere du *blanc de baleine*, qu'on nomme matiere *ſpermatique* à cauſe de l'uſage qu'on en fait ſous le nom impropre de *ſperme de baleine*, (*Sperma ceti.*) Il y eſt diſtribué, renfermé comme le miel dans de petites cellules, dont les parois reſſemblent à la pellicule intérieure d'un œuf. A meſure que l'on enleve le *blanc de baleine* de cette chambre ou cavité, elle ſe remplit de nouveau de *ſperme* qui y eſt conduit de tout le corps par un *gros vaiſſeau*, & l'on en tire ſouvent de cette façon juſqu'à onze petits tonneaux. Le vaiſſeau dont on vient de parler, a la groſſeur de la cuiſſe d'un homme; il s'étend le long de l'épine du dos juſqu'à la queue, où ſa groſſeur n'eſt plus que d'un doigt. Ainſi l'on voit que ce prétendu *ſperme* qui vient remplir la cavité d'où on

en la faiſant cuire à différentes repriſes avec beaucoup d'eau. Des Chirurgiens, témoins de la préparation du *blanc de baleine*, nous ont cependant aſſuré qu'on ſe ſervoit des ſubſtances médullaires du cerveau, du cervelet & de la moëlle épiniere; à la vérité on y joignoit auſſi l'huile qui étoit contenue dans le tiſſu cellulaire.

a tiré le *blanc de baleine*, n'eſt autre choſe que la moëlle de l'épine.

Lorſque l'on dépece le corps du *cachalot* pour en trancher le lard, on évite avec grand ſoin de couper le canal de la moëlle épiniere, de peur que le *blanc de baleine* ne s'en écoule & ne ſe perde.

A Bayonne & à Saint-Jean-de-Luz on prépare beaucoup de *blanc de baleine ;* on fait fondre la cervelle du *cachalot* ſur un petit feu, on la met enſuite dans des moules ſemblables à ceux où l'on jette le ſucre ; après qu'elle eſt refroidie & égouttée de ſon huile, on la retire & on la refond juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & très-blanche ; on la coupe enſuite en écailles telle qu'on la voit dans le commerce.

Le plus beau *blanc de baleine* eſt en écailles blanches, claires, tranſparentes, d'une odeur ſauvagine : on reconnoît facilement s'il eſt falſifié avec de la cire, à ſon odeur, à ſon blanc mat & à ſon peu d'épaiſſeur. On conſerve cette drogue dans des vaiſſeaux de verre bien fermés, parce que le contact de l'air la rend jaune & lui donne une odeur rance.

Le *blanc de baleine* eſt, dit-on, un des meilleurs remedes pour la poitrine ; il en adoucit les âcretés, en déterge & conſolide les ulceres : appliqué extérieurement, il eſt adouciſſant, émollient, conſolidant. Cette derniere propriété n'eſt pas équivoque, car, ſuivant la remarque de M. *Haller*, toutes les huiles & tous les baumes embarraſſent les paſſages du poumon, & laiſſent une difficulté de reſpirer très-ſenſible ; par conſéquent le *blanc de baleine* ne peut être que très-nuiſible à la poitrine. On l'emploie auſſi, & peut-être avec plus d'efficacité, comme un coſmétique dans le fard & dans les pommades, pour adoucir la peau & pour embellir le teint.

Péche des BALEINES. *Avantages qu'on en retire.*

De toutes les pêches qui ſe font dans l'Océan & dans les autres mers, la plus difficile & la plus périlleuſe eſt ſans contredit celle de la *baleine*. Les Baſques ſont les premiers qui l'aient entrepriſe, vers le XVe ſiecle, malgré l'âpreté des mers du Nord, & les montagnes de glaces au travers deſquelles il falloit paſſer : (car un inſtinct ſalutaire fait appréhender à la *baleine* les bas-fonds; ſa groſſeur l'empêche d'approcher des côtes, & la retient dans les abymes preſque inacceſſibles de la mer du Pôle, vers le Spitzberg, le Groënland, & le Détroit de Davis.) Ils ont les premiers enhardi aux différens détails de cette pêche les autres Peuples Maritimes de l'Europe. Les Hollandois, toujours habiles à profiter des découvertes des autres Peuples, & attentifs à ſaiſir les différentes manieres de s'enrichir, ſe ſont formés à cette pêche, qui eſt devenue un des objets les plus importans de leur commerce; ils y ont employé, dit-on, juſqu'à trois ou quatre cents bâtimens, munis de harpons, de lances, d'une grande quantité de cordes, & deux ou trois mille Matelots, (ſans compter neuf à dix mille perſonnes que cette pêche occupe encore après le retour des navires), ce qui leur produit des ſommes très-conſidérables, car ils fourniſſent ſeuls, ou preſque ſeuls, toute l'Europe, d'*huile* & de *ſavon de baleine*.

L'année 1667 eſt citée dans les annales de la pêche de la *baleine*, comme la plus riche & la plus abondante : 201 vaiſſeaux de différentes Nations, dont les Hollandois en avoient à eux ſeuls 129, prirent 1968 *baleines*, dont on tira 3784490 florins. Cette pêche n'a pas eté depuis auſſi conſidérable; néanmoins les Hollandois exportent aſſez réguliérement par année, tant en fanons qu'en huile, pour un million de florins; par-là, ainſi que par les pêches du *hareng* & de la *morue*, (Voyez *ces mots*,) ils ont, depuis plus d'un ſiecle, ajouté des

ſommes immenſes à leurs richeſſes, auſſi-bien qu'à la force de leur Etat conſidéré comme Puiſſance Maritime.

C'eſt dans le Détroit de Davis que la vraie *baleine* ſe trouve en abondance, dans les mois de Février & de Mars; après ce temps les *baleines* ſe perdent peu-à-peu ſur ces côtes, en prenant la route de l'Oueſt vers celles de l'Amérique. Elles ne ſont plus ſi abondantes préſentement; car voilà près d'un ſiecle & demi qu'elles y ſont attaquées par les Hollandois & par les autres Nations. On trouve dans le Détroit de Davis, vers l'Iſle Diſco, des *baleines* de ſoixante-dix pieds de long. Elles ſont plus difficiles à harponner, parce qu'elles plongent, & reviennent alternativement ſur l'eau. Cette pêche n'eſt point ſi périlleuſe que celle qui ſe fait ſur les Côtes de Groënland, où les navires courent de grands dangers, à cauſe des glaces qui viennent s'y attacher, les arrêtent ſans qu'ils puiſſent s'en débarraſſer, & les font périr ſans reſſource, ainſi que l'éprouvent tous les ans quelques Hollandois (*a*).

On avitaille pour neuf mois les vaiſſeaux qui partent pour la pêche de la *baleine*: ils vont pourſuivre les *baleines* juſque ſur les Côtes de l'Amérique, & continuent la pêche juſqu'à la fin du mois d'Août.

Quelques Pêcheurs rebutés des dangers, ſont venus faire la pêche de la *baleine* vers l'Iſle de Finlande, dans l'endroit nommé *Sarde*. Les *baleines* y ſont plus petites que celles du Groënland. La pêche de la *baleine* ſur les Côtes de Spitzberg, étoit déjà conſidérable vers la fin du ſeizieme ſiecle.

Voici en peu de mots la maniere dont ſe fait la pêche de ce monſtrueux cétacée.

(*a*) Les hardis Navigateurs, qui vont nous chercher de l'huile au milieu des glaces, y vont pluſieurs enſemble; &, preſque chaque année, il y périt quelques *bâtimens baleiniers* reſtés dans les glaces; mais les Matelots des autres, qui n'y ſont pas encore enfermés, vont chercher leurs camarades ſur les glaces, & c'eſt ce qui les enhardit à aller ſi loin.

Lorſqu'un bâtiment eſt arrivé dans les parages où doit ſe faire le paſſage & la pêche des *baleines*, un Matelot placé au haut du mât de hune, en vedette, avertit auſſi-tôt qu'il voit une *baleine*. Il crie, en langue baſque, *balia ! balia !* L'équipage ſe jette auſſi-tôt dans les chaloupes qui étoient ſuſpendues aux côtés du bâtiment, & qu'on a miſes à l'eau, & on fait force de rames pour atteindre la *baleine* apperçue. Le plus hardi & le plus vigoureux Pêcheur, armé d'un harpon, ſe place ſur l'avant de la chaloupe ; dès qu'il eſt à portée de la *baleine*, il lance avec adreſſe le harpon ſur les endroits les plus ſenſibles de l'animal, tels que le deſſous de l'ouïe, la plus grande partie du dos & les parties de la génération, quelquefois la tête. Le Harponneur court de grands riſques ; car la *baleine*, après avoir été bleſſée, s'agite, fait de grands mouvemens, donne de furieux coups de queue & de nageoires qui battent l'eau, la font ſauter & jaillir en brouillards, tuent ſouvent le Harponneur & les Rameurs, briſent ou renverſent la chaloupe (*a*).

Lorſque le harpon a bien pris, on ſe hâte de filer la corde à laquelle il tient, & la chaloupe ſuit à la vue. Lorſque la *baleine*, qui au coup de harpon a pris la fuite & plongé dans la mer, revient ſur l'eau pour reſpirer, on tâche d'achever de la tuer en la perçant à coups de lance, mais en évitant toujours avec grand ſoin ſa queue & ſes nageoires, qui donnent des coups

(*a*) Le *harpon* eſt un inſtrument de fer légérement trempé, de trois pieds de longueur, avec un manche de bois de ſix pieds de long, plus gros en haut qu'en bas, & creux juſqu'à la moitié pour y faire entrer le fer. La pointe du *harpon* eſt triangulaire, & a la forme d'une fleche. Le poids du fer étant en bas, de quelque maniere que le *harpon* ſoit lancé, il tombe toujours ſur ſa pointe. A ce fer, près du manche, eſt attachée la *harpoire*, qui eſt une corde de ſix à ſept braſſes de longueur ſur un pouce d'épaiſſeur ; elle doit être faite du chanvre le plus doux & le plus fin, & ſans être goudronnée ; on la roule, afin qu'elle ne retienne pas le *harpon* lorſqu'on le lance. Cette corde eſt liée à une autre, placée à l'autre bout du *harpon*, pour ſuivre l'animal dans ſa fuite. Cette derniere eſt bien goudronnée, faite d'un chanvre rude, & beaucoup plus groſſe & plus forte que la *harpoire*.

mortels. Ce moment eſt le plus dangereux. Toujours elle rejette l'eau avec fureur & un bruit épouvantable; ſouvent elle fait rejaillir ſon ſang en ſi grande quantité, qu'elle en couvre les chaloupes & les Pêcheurs, & que la mer en paroît teinte dans un grand eſpace. Le bâtiment toujours à la voile, ſuit de près, afin d'être à portée de remorquer la *baleine* harponnée. Lorſqu'elle eſt morte, ou que l'animal épuiſé n'a plus de force, ce qui ſe reconnoît à la corde qui paroît lâche, & au foible bruit de l'eau que la *baleine* rejette alors par ſes naſeaux, on la remorque, on lui coupe la queue, & on l'attache aux côtés du bâtiment avec des chaînes de fer : la tête eſt vers la poupe, & l'endroit où l'on a coupé la queue, vers la proue. Auſſi-tôt les Charpentiers ſe mettent deſſus la *baleine*, vêtus d'habits de cuir, avec des bottes armées de crampons de fer aux ſemelles, crainte de gliſſer ſur la peau. Dans cet état, ils enlevent le lard de la *baleine* ſuſpendue dans l'eau, & on le porte à l'inſtant dans le bâtiment où on le fait fondre.

Les Hollandois craignant les dangers du feu dans les vaiſſeaux, tranſportent les barriques de graiſſe dans leur pays pour la faire fondre, en quoi ils ſe montrent moins hardis que les Baſques. La hardieſſe de ces derniers eſt récompenſée par le profit qu'ils font, qui eſt communément triple de celui des Hollandois.

Comme les François & les Baſques font fondre la graiſſe ou le lard des *baleines* à meſure qu'on l'enleve, les huiles françoiſes ſont auſſi meilleures & moins puantes que celles que préparent les Hollandois.

Une *baleine* moyenne produit environ 12000 livres peſant d'huile. Elle donne un plus grand nombre de barriques d'huile, à raiſon de ſa grandeur & de ſon embonpoint. En général, la couche de lard dont une bonne *baleine* eſt totalement recouverte, a dix ou douze pouces d'épaiſſeur. Les couteaux dont on ſe ſert dans cette opération ont juſqu'à cinq pieds de

longueur : on ſe tient loin de la graiſſe, on la croit capable de cauſer une contraction de nerfs, & de rendre perclus les bras & les mains.

Lorſqu'on a tourné & retourné la *baleine* pour en enlever la graiſſe, on retire les *barbes* ou *fanons* qui ſont attachés dans la gueule, & que nous avons dit lui ſervir de dents.

La côte entiere & oſſeuſe appartient non-ſeulement au propriétaire du vaiſſeau, mais encore à tous les intéreſſés dans l'entrepriſe. L'Equipage a la moitié du produit de l'huile, & le Capitaine, le Pilote, le Charpentier, ont encore par-deſſus les autres une gratification ſur le produit des *barbes* ou *fanons*.

L'huile & les fanons ſont les grands produits que l'on retire de la *baleine*. L'huile ſert à brûler à la lampe, à faire le ſavon du Nord, à la préparation des laines des Drapiers, aux Corroyeurs pour adoucir les cuirs, aux Peintres pour délayer certaines couleurs, aux Marins pour graiſſer le brai qui ſert à enduire & ſpalmer les vaiſſeaux, aux Architectes & aux Sculpteurs pour faire une eſpece de maſtic avec de la céruſe & de la chaux, lequel durci, fait une croûte ſur la pierre, & la garantit des impreſſions de l'air & des injures du temps.

On diſtingue à Paris deux ſortes d'*huile de baleine*. Celle qu'on nomme de *grande baie* ou de *pêche françoiſe*, eſt la meilleure, par la raiſon que l'on a dite ci-deſſus. A l'égard des lames, appelées *fanons de baleine*, & que le vulgaire nomme improprement *côtes de baleine*, leur uſage s'étend à une infinité de choſes utiles : on s'en ſert dans les Arts, & en particulier dans l'ajuſtement des femmes, à faire tout ce qui exige à la fois de la force & de la ſoupleſſe, du reſſort ſans roideur, & de la flexibilité ſans molleſſe ; en un mot, on en fait des buſques de corps, des branches de paraſol, & mille autres ouvrages.

La chair des *baleines* eſt difficile à digérer, mais

cependant propre aux eſtomacs robuſtes des Habitans des contrées qu'elles fréquentent.

La néceſſité a appris aux Iſlandois & aux Pêcheurs des Iſles de Féroë, le moyen de s'emparer de l'eſpece de *baleine* qu'on nomme le *nord-caper*, quoiqu'ils ſoient dépourvus de chaloupes, de bâtimens & des uſtenſiles néceſſaires à cette pêche. Lorſqu'ils apperçoivent le *nord-caper* donner la chaſſe aux harengs, & les pouſſer adroitement ſur les côtes pour en attraper un plus grand nombre à la fois, ils ſe jettent à l'inſtant dans leurs canots; ils pourſuivent la *baleine* par-derriere à force de rames; & ſi le vent ſouffle ſur la côte, ils verſent dans la mer quantité de ſang, dont ils ont fait bonne proviſion. La *baleine* qui veut regagner la haute mer, s'effraie lorſqu'elle voit ce ſang; & plutôt que de nager à travers, elle retourne en fuyant vers la côte, où elle échoue, & alors ils s'en emparent aiſément.

Ennemis des BALEINES.

Les *baleines* ont, indépendamment de l'homme, pluſieurs ennemis très-dangereux, dont quelques-uns ſont eux-mêmes de véritables *baleines*, mais d'eſpece différente; telle eſt la *licorne de mer* ou le *narhwal*. Voyez *au commencement de cet article* LICORNE DE MER. Tel eſt l'*ourque* ou *épaulard* dont nous parlerons ci-après.

Les *baleines*, malgré leur force & la groſſeur prodigieuſe de leur maſſe, tremblent à l'aſpect de l'*épée de mer* de Groënland, & de la *ſcie de mer;* elles s'agitent en ſautant d'une façon extraordinaire, & ſe ſauvent avec précipitation du côté oppoſé. *Voyez l'article* SCIE DE MER, *& ci-après* ÉPÉE DE MER de Groënland.

La *baleine* a un autre ennemi qui la tourmente beaucoup, quoiqu'il ſoit en apparence infiniment moins redoutable que ceux dont nous venons de parler;

c'eſt un ver teſtacée, qui, lorſqu'il eſt étendu, peut avoir ſix à ſept pouces de long, & qu'on nomme *pou de baleine*. Cet animal eſt armé d'une coquille à nombre de pans, dont les deux extrémités forment une ouverture par où il paſſe ſes bras, avec de longs poils qui lui ſervent à piquer la *baleine* & à ſe nourrir de ſa graiſſe. Cet animal ſe loge ſous les nageoires, dans les oreilles & vers le membre génital. Lorſqu'il eſt étendu, il a tout l'air d'un *polype de mer*. Voyez POU DE *BALEINE*.

Epée de mer de Groënland.

L'*Épée du Groënland* eſt une petite eſpece de *baleine* de la longueur de dix à douze pieds, d'une agilité étonnante. Ses deux mâchoires ſont armées de petites dents pointues : ſa queue eſt horizontale ; & elle rejette, comme la *baleine*, par un évent, l'eau qu'elle avale. Elle porte ſur le bas du dos une eſpece d'épée ou de ſabre, d'où lui eſt venu ſon nom. Cette eſpece de ſabre a trois ou quatre pieds de haut, & reſſemble plutôt à un pieu pointu qu'à un ſabre. De plus, il eſt revêtu de la même peau que l'animal, & paroît être hors d'état de bleſſer la *baleine*. On penſe qu'il ſert à cet animal pour s'arrêter dans ſa courſe, ou pour en modérer quelquefois la trop grande rapidité. Ce pieu eſt-il une eſpece de nageoire ? M. *Briſſon* déſigne ainſi cette eſpece d'*épée de mer : Delphinus pinnâ in dorſo unâ gladii recurvi æmulâ, dentibus acutis, roſtro quaſi truncato.*

C'eſt par leur gueule que ces animaux ſont à craindre : ils marchent en troupe, & attaquent tous enſemble la *baleine* : ils lui arrachent avec leurs dents, chacun de leur côté, quelques morceaux du corps, juſqu'à ce qu'étant harcelée & fatiguée, elle ouvre la gueule & en fait ſortir ſa langue. A l'inſtant ils s'élancent ſur cette langue, qui eſt preſque la ſeule partie de la *baleine* propre à leur nourriture, & s'étant preſque

introduits dans la gueule, ils l'arrachent toute entiere: ce qui fait que les Marins trouvent quelquefois des *baleines* mortes qui ont perdu la langue. L'*épée de mer* eſt le *kaſatki* des Kamtſchadales: il eſt auſſi très-commun dans leurs mers. Les Pêcheurs de ces Inſulaires le redoutent tellement, que loin de l'attaquer, ils l'évitent, & lui font même des offres pour qu'il ne leur faſſe pas de mal: tout cela ne l'empêche pas de renverſer leurs barques. Les Pêcheurs de *baleines*, ſur les Côtes de la Nouvelle Angleterre, l'appellent *killœrs*, (*aſſaſſin*). A l'égard de l'*épée de mer* dite *eſpadon*, poiſſon ſeul de ſon genre, *Voyez* ESPADON.

Marſouin, ſelon quelques-uns, *le Souffleur vulgaire.*

Le *Marſouin* ou *cochon de mer*, ou *porc de mer*, c'eſt le *turſio* des Latins, le *phocæna* des Grecs. Le nom de *marſouin* eſt dérivé, ſuivant *Belon*, de deux mots du bas-Allemand; *meer*, mer, & *ſchwein*, pourceau; de ſorte que *marſouin* veut dire *pourceau de mer*, & cette dénomination eſt aſſez juſte. Le *marſouin*, par la ſtructure de ſon muſeau, & par ſa conformation intérieure, ayant beaucoup de rapports avec le cochon.

Le *marſouin* eſt le plus petit des animaux cétacées, & eſt regardé par M. *Anderſon* comme une très-petite eſpece de *baleine*. Sa longueur ordinaire eſt de cinq à ſix pieds; mais, quoique moins long que le dauphin, il a le corps plus fourni à proportion, & plus épais; il a, comme lui, un trou ou évent ſur la tête, par lequel il rejette l'eau. Sur le dos s'éleve une nageoire échancrée en demi-lune vers la queue, laquelle eſt taillée en faucille & horizontale, de même que les nageoires. La gueule eſt garnie, tant en haut qu'en bas, de petites dents fort pointues, eſpacées & diſpoſées de maniere qu'elles s'engrenent réciproquement les unes dans les autres. Le *marſouin* n'a point d'oreilles externes, & l'œil peut à peine reconnoître les conduits auditifs; les deux trous des narines ſont

ſurmontés chacun par un poil ou une ſoie rude, longue d'un demi-pouce, & qui ſe trouve même dans le fœtus de cet animal. Sa langue eſt frangée par les bords, courte & attachée au fond de la bouche. Les parties de la génération ſont apparentes dans les deux ſexes. La femelle ne produit qu'un ou deux petits.

Le *marſouin* n'a pas la gaieté pétulante du dauphin; il paroît morne & lourd; il a beaucoup de reſſemblance avec l'ourque pour la forme du corps, mais il eſt plus petit. Au reſte, l'eſpece du *marſouin* renferme quelques variétés; car on en voit de couleur brune, & d'autres tout à fait blancs. Il paroît que les *marſouins* blancs habitent les fleuves de préférence à la mer; qu'ils ſont moins nombreux, plus ſolitaires que les bruns; qu'ils ont auſſi la chair moins bonne. Quelques-uns nomment *pourſille*, l'eſpece brune, & *moine de mer*, l'eſpece qui eſt blanche & qui a comme une ſorte de coqueluchon. Cette eſpece eſt très-nombreuſe & univerſellement répandue. On la trouve dans toutes les mers, & même dans quelques-uns des grands fleuves de la Chine & de l'Amérique. Ces petits cétacées vont par troupes, quelquefois de pluſieurs milliers, & en telle quantité que la mer en eſt couverte dans un eſpace de pluſieurs lieues. Ils ſuivent les navires, & quand ils s'en approchent de fort près, c'eſt, au dire des Mariniers, un préſage de tempête prochaine.

Le *marſouin* entre & monte aſſez haut dans les grandes rivieres avec le flux; on l'y voit s'y jouer, en pirouettant & s'élançant à mi-corps hors de l'eau: ſouvent il fait entendre un ſifflement pareil à celui que rend un bœuf par une reſpiration profonde; & c'eſt, à ce qu'on prétend encore, le préſage d'un temps orageux.

La nourriture des *marſouins* conſiſte en ſardines, maquereaux, & ſur-tout en harengs. La pêche de ces petits cétacées ſe fait de différentes manieres; la plus

uſitée eſt de les harponner avec le *bargout*, qui eſt un gros javelot monté d'un fort bâton, auquel eſt attaché une corde que le Pêcheur laiſſe filer à meſure que le *marſouin* bleſſé s'éloigne. On a obſervé que les autres *marſouins* viennent s'abreuver du ſang qui ſort en grande abondance de la bleſſure de celui qui eſt harponné, & que ſi par haſard le harpon ſe détache, ou que le *marſouin* retombe lorſqu'on le tire de l'eau, les autres ne le quittent point qu'ils ne l'aient mangé. Lorſqu'on les jette ſur le tillac après la pêche, ils pouſſent une ſorte de gémiſſement ſemblable à celui d'un cochon qu'on vient d'égorger. Le ſang des *marſouins* eſt auſſi chaud que celui des animaux terreſtres. Les Pêcheurs du Mont-Farville en Normandie ſe ſervent pour la pêche des *marſouins*, de rets ou filets de gros fil, avec des mailles de neuf pouces en carré: lorſque les Pêcheurs apperçoivent de haute mer à la côte des *marſouins* dans les petites anſes que forment les pointes des rochers, ils approchent, forment une eſpece d'enceinte au moyen du filet; alors les *marſouins* reſtent à ſec, au reflux de la mer, & échouent les uns ſur les autres; on les prend facilement, on les aſſomme: on en voit quelquefois franchir le filet en s'élançant, quand il y a encore aſſez d'eau pour qu'ils puiſſent nager. Au Canada, dans le temps de la baſſe-marée, on fiche dans la vaſe ou dans le ſable des piquets garnis par le haut de verdure: on attache à ces piquets des filets en forme d'entonnoirs, & lorſque la marée monte, les *marſouins* qui pourſuivent les harengs que la verdure attire, paſſent par l'entonnoir, ſans pouvoir retourner à la haute mer; ils reſtent à ſec lors du reflux parfait, & on les aſſomme à coups de bâton.

On dit (ce qui paroît très-ſingulier) que tous les ans, dans le mois de Juin, le *marſouin* devient aveugle, par l'effet d'une petite membrane ou eſpece de taie qui ſe forme ſur ſes yeux. Les Iſlandois ne manquent pas

de profiter de cette saison, & ils en chassent quelquefois jusqu'à trois cents à la fois vers les côtes, où ils les prennent facilement. Ils mangent les jeunes *marsouins*, & retirent un peu d'huile des autres. En général la chair des *marsouins* est peu délicate & de difficile digestion ; il n'y a guere que le foie & la tête qui en soient mangeables ; & la plus grande utilité qu'on retire de la pêche des *marsouins*, consiste dans leur lard, qu'on fait fondre pour en tirer de l'huile, qui sert à brûler, & qu'on emploie aussi dans les Tanneries, les Savonneries, &c. On prétend que la peau du *marsouin*, apprêtée, donne un cuir léger, souple & impénétrable aux coups de feu.

Epaulard ou *Ourque* (Orca).

Rondelet donne ce nom à une espece de *baleine*, qui est le *butz-kopf* d'Anderson. On le nomme *dorgua* en Languedoc ; c'est le *delphinus pinnâ in dorso unâ*, *dentibus obtusis* de M. Brisson ; le *delphinus rostro sursùm repando*, *dentibus latis serratis* d'Artedi. C'est un cétacée de moyenne grandeur ; il n'a guere que quinze à seize pieds de longueur, & ressemble en tout si fort au *marsouin*, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'on ne pourroit le regarder que comme une espece de très-grand *marsouin*, ou comme la premiere entre celle des petits cétacées, marsouins & dauphins. L'*ourque* a, comme tous ces animaux marins, un conduit pour aspirer l'air & rejeter l'eau : c'est un ennemi qui se rend redoutable, même aux plus grandes *baleines*, par sa férocité, sa force & son agilité dans l'attaque, & par les dents larges, tranchantes & pointues, dont sa gueule est armée ; il mord la *baleine* & la fait mugir & fuir sur les côtes, ce qui est très-favorable aux Pêcheurs : aussi empêchent-ils autant qu'ils peuvent, qu'on ne blesse & qu'on ne tue les *épaulards*.

Dauphin.

Dauphin.

Le *Dauphin* eſt mis au rang des *baleines*. Son nom eſt formé dans la plupart des langues du Grec δελφιν ; c'eſt la *balæna minor*, *utráque maxillâ dentatâ*, *dorſo pinnato*, *delphinus vulgò dicta*, d'Anderſon. C'eſt un animal marin dont la figure a peu de rapport à celle qui entre dans le Blaſon, & à la forme ſous laquelle les Sculpteurs & les Peintres repréſentent cet animal. Le *dauphin* eſt un cétacée moins grand que l'*ourque*, & plus grand que le *marſouin ;* tous trois forment le groupe des petits cétacées, qui, pour toutes les dimenſions, ſont infiniment au-deſſous des *baleines* & des *cachalots*. Le *dauphin* a communément dix pieds de longueur & deux d'épaiſſeur à l'endroit le plus gros du corps ; ſa queue eſt à-peu-près de la même largeur. (Celui qu'on a vu à Paris en 1773, avoit un peu plus de dix pieds de longueur, il étoit gros comme un bœuf, & du ſexe mâle : on le montroit au public ſous le nom de *petite baleine.*) Il a deux nageoires ou palmes latérales, longues d'environ ſeize pouces, & larges de dix ; & une autre d'un pied & demi de hauteur, élevée en maniere de gouvernail ſur le milieu du dos. La forme du corps eſt ronde, oblongue, renflée à la partie antérieure, & ſe terminant en pointe ; ſa peau eſt dure & très-liſſe, noire ſur le dos & blanche ſous le ventre. Le muſeau eſt cylindrique, très-alongé en maniere de bec, d'où vient le ſurnom de *bec d'oie*, que l'on a donné au *dauphin* : ce long bec ou muſeau eſt profondément fendu, & les deux mâchoires ſont garnies, ſur plus d'un pied de longueur, de petites dents pointues, rangées en peigne, & dont l'atteinte paſſe pour être venimeuſe. Sur la tête paroît l'évent ou l'ouverture de la trachée par laquelle il aſpire l'air & rejette l'eau. Les yeux ſont aſſez grands, & beaucoup plus à proportion du corps, que dans les plus grands cétacées.

Bélon dit que le ſquelette du *dauphin* reſſemble à celui de l'homme ; il faut en excepter les jambes, il n'en a pas. On y diſtingue vingt-quatre groſſes vertebres, dont les premieres ſont percées & contiennent la moëlle épiniere ; mais celles qui deſcendent depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue, ſont autant de petites rouelles rondes, attachées les unes aux autres & non percées. La queue eſt uniquement compoſée d'une matiere nerveuſe, ſans autres oſſemens ; mais les bras & avant-bras, quoique courts, ont les mêmes oſſemens que dans l'homme. Le *dauphin* a auſſi vingt-quatre côtes, un ſternum, des omoplates, des clavicules ; l'eſpece de main eſt compoſée auſſi de cinq doigts à articulation ; le pouce a deux os, le doigt d'après en a trois, le maître doigt en a quatre, celui d'après en a trois, le petit doigt n'en a qu'un. On lui trouve auſſi les os du poignet *in carpo*, au dedans de la main. *Etr. Poiſſ. fol. 45 & 46.*

Le *dauphin* paroît être le plus vif, le plus léger & le plus intelligent des cétacées : il nage, s'élance dans l'eau & pourſuit ſa proie avec tant de vîteſſe, qu'on l'a nommé la *fleche de mer :* il devance les navires à la voile ; il eſt, dit *Pline*, plus vîte qu'un oiſeau, plus rapide qu'un trait : *Ocyor volucre, ocyor telo ;* & ſuivant la remarque du même Naturaliſte, aucun poiſſon ne pourroit échapper à ſa pourſuite, ni éviter de devenir ſa proie, ſi l'ouverture de ſa bouche n'étoit coupée de maniere qu'il eſt obligé de ſe renverſer ſur le flanc pour ſaiſir, ce qui laiſſe au poiſſon un inſtant pour échapper. Cependant les nageoires du *dauphin* ſont aſſez petites, & la rapidité de ſes mouvemens tient plus à l'élancement & à la force muſculaire de ſon corps qu'à l'impulſion de ſes rames. Il lui arrive quelquefois, en pourſuivant avec cette impétuoſité les poiſſons ſur les bords de la mer, de ſe mettre à ſec, ainſi que lorſqu'il eſt, dit-on, tourmenté par de certains petits inſectes qui le moleſtent d'une maniere inſupportable.

La génération & l'accouplement de ces eſpeces de cétacées ſont les mêmes que dans la *baleine :* la femelle ne porte ordinairement qu'un fœtus, & rarement deux ; ſon terme eſt à ſix mois ; elle allaite ſon petit, & le porte tant qu'il ne peut nager : tout ſon accroiſſement eſt à dix ans. On croit que la durée de leur vie eſt de vingt-cinq à trente ans. On les voit ordinairement nager par troupes, ou ſeulement deux à deux. On en voit dans preſque toutes les mers : les Grecs diſent qu'ils font des migrations, qu'ils vont de la Méditerranée vers l'Helleſpont, qu'ils reſtent quelque temps au fond du Pont-Euxin, & qu'ils reviennent enſuite d'où ils ſont partis. Lorſqu'on les voit s'agiter, s'élancer, bondir à la ſurface de l'eau, & pour ainſi dire ſe jouer ſur la mer, en temps calme, on en tire l'augure d'une tempête. On dit qu'ils ſe battent par troupes contre les *bonites* & les *albicores.* Ces bonites, ainſi que les albicores (ou thons) pourſuivent les *poiſſons volans* pour s'en nourrir. *Voyez* BONITE & POISSON VOLANT.

Malgré ce qu'on a dit du caractere ſocial de ces animaux, de l'affection que les *dauphins* ont pour les hommes, & leur goût prétendu pour la muſique, s'ils ſuivent les vaiſſeaux, s'ils en approchent de très-près lorſque les Mariniers les ſiffient, c'eſt plutôt par la gourmandiſe d'attraper ce qu'on leur jette, que par amour pour l'homme ; auſſi les attrape-t-on avec un morceau de viande mis au bout d'un hameçon ; d'autrefois on les pêche en les harponnant comme les autres cétacées. Néanmoins, dans les mers de Grece ils conſervent une eſpece de franchiſe fondée apparemment ſur la tradition des hiſtoires que contoit l'ancienne Grece, du ſervice qu'ils avoient rendu à pluſieurs Grecs, &c., en les ſauvant du naufrage : & *Belon* dit que jamais aucun des Pêcheurs Turcs, Grecs, Eſclavons, & Albanois, ne fait de mal à un *dauphin.* Conſultez *Etr. Poiſſ. pag. 7. verſo.*

Le *dauphin* peut vivre plus long-temps dans l'air ſans eau, que ſans air dans l'eau, où il ſeroit ſuffoqué, s'il ne pouvoit venir de temps en temps reſpirer à la ſurface. *Geſner* en a vu un qui vécut trois jours hors de l'eau. On raconte que lorſqu'ils ſont pris, ils répandent des larmes & font entendre quelques ſons plaintifs. On prétend auſſi que, flottant & dormant à la ſurface de la mer, on les entend ronfler.

Le *dauphin* a, comme tous les cétacées, un lard ou une graiſſe qui lui recouvre tout le corps, d'où vient que quelques-uns l'ont appelé *porc de mer*, nom qui néanmoins appartient au *marſouin*. On retire de la graiſſe ou lard du *dauphin* une huile qui n'eſt bonne qu'à brûler. Sa chair eſt noirâtre, a une odeur & un goût déſagréables; elle eſt difficile à digérer.

Autres eſpeces de BALEINES.

Les mers du Nord ne ſont pas les ſeules où l'on trouve des *baleines*; on en voit auſſi dans la mer des Indes, au Cap de Bonne-Eſpérance. Ces animaux ont en général la même conformation, à l'exception, peut-être, de quelques petites différences. L'hiſtoire qu'on a donnée des *baleines* convient donc auſſi à celles-ci.

On ne peut apprendre ſans étonnement quelle eſt la force & l'adreſſe de l'homme ſauvage, privé de tous les ſecours que l'induſtrie de l'homme civiliſé a imaginés, & jouiſſant de toutes les forces de la Nature.

Lorſque les Sauvages de l'Amérique apperçoivent une *baleine*, ils ſe jettent à la nage, vont droit à elle & ont l'adreſſe de ſe jeter ſur ſon cou, en évitant ſes nageoires & ſa queue.

Lorſque la *baleine* a lancé ſon premier jet d'eau, le Sauvage prévient le ſecond, en mettant un tampon de bois qu'il enfonce à coups de maſſue dans un des évents ou naſeaux de la *baleine* : celle-ci plonge

auſſi-tôt, & entraîne avec elle le Sauvage qui la tient fortement embraſſée, au moyen de crochets qu'il a promptement fait entrer dans ſa peau. La *baleine*, qui a beſoin de reſpirer, remonte ſur l'eau, & donne le temps au Sauvage de lui enfoncer un ſecond tampon dans l'autre naſeau, ce qui l'oblige à replonger dans le fond de la mer, où elle eſt étouffée faute de pouvoir faire évacuation de ſes eaux pour reſpirer.

Dans les mers qui baignent les Iſles de Feroë, on voit pluſieurs eſpeces de ces *baleines*, que les Pêcheurs de ce pays, qui ne ſont pas auſſi hardis que les Sauvages, n'oſent attaquer. La plus dangereuſe de toutes eſt celle qu'ils appellent *trold-wal*, qui culbute ſouvent leurs barques, ou qui les ſoulève en paſſant par-deſſous, & les ſoutient ſur ſon dos, comme ſur un rocher. Les Pêcheurs ont cependant trouvé un ſecret de les éloigner, en cachant du *caſtoreum* entre des planches ſur le devant de leur barque; l'odeur déſagréable qui s'en exhale, & qui ſe fait ſentir des *baleines*, dont l'odorat eſt très-délicat, les fait fuir auſſi-tôt. Les Kamtſchadales n'ont pas d'autres manieres de prendre les *baleines*, qu'en les perçant de traits empoiſonnés. On a remarqué depuis quelques années, que ces cétacées fréquentent volontiers les mers de Kamtſchatka; on y en voit de très-grands qui approchent quelquefois des bords du rivage, & élevent leur dos au-deſſus des eaux, afin que les *grolles* & les *mouettes* puiſſent enlever les coquillages qui s'attachent à leur corps & les incommodent beaucoup.

BALI, *Coluber plicatilis*, Linn. Ce ſerpent a au moins un pied de longueur. Sa tête eſt ovale, liſſe, à peine anguleuſe; les yeux très-petits, les ouvertures des narines très-peu ſenſibles, & ſituées au ſommet du muſeau; les dents peu conſidérables; le tronc épais, livide en deſſus, marqué ſur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur ſommet où elles ſont blanchâtres; l'abdomen

eſt aſſez blanc, mais ſur chacun de ſes côtés eſt une rangée de petites écailles jaunâtres ; les grandes plaques qui couvrent l'abdomen ſont au nombre de 128 ; la queue eſt très-courte & garnie de 46 paires de petites plaques, ayant chacune une tache brune aſſez grande ; on diſtingue auſſi quelques points bruns ſur l'abdomen & ſur les premieres grandes plaques. Ce ſerpent eſt du troiſieme genre.

BALICASSE. C'eſt le *choucas* des Philippines, de M. *Briſſon*, & des *pl. enl.* 603. Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *merle* ; ſa queue eſt fourchue ; le bec, les ongles & les pieds ſont noirs. On prétend que le chant du *balicaſſe* eſt auſſi agréable que le cri des *choucas* eſt rauque. Le plumage du *balicaſſe* eſt noir changeant en vert.

BALISIER ou CANNE D'INDE ou BARALOU, (BAROULOU) *Arundo Indica Florida*, *Cannacorus quorumdam*, Lobel. Icon. 57 ; *Cannaco rus muſæ folio & facie*, Barr. Eſſ. p. 30 ; *Racua-canga*, Piſ. *Katu-bala*, Rheed. Mal. ; *Alpina racèmoſa*, Plum. ; *Canna Indica*, Linn. 1. Les Caraïbes l'appellent *couroualy*, *balyri* ; c'eſt le *cannacorus latifolius*, *vulgaris*, Tourn. Inſt. 367. Le *baliſier* eſt une fort belle plante qui croît en Amérique, notamment au bord des ruiſſeaux. Sa racine eſt un peu tubéreuſe & garnie de fibres ; elle pouſſe des tiges ſimples, droites, feuillées & hautes de trois à quatre pieds & plus. Ses fleurs ſont en épi terminal, d'une belle couleur rouge, & reſſemblent en quelque ſorte à celles du glaïeul : elles ſont, dit M. *Deleuze*, d'une ſeule piece droite, partagée en ſix lanieres, dont une eſt courbée en dehors : elles n'ont qu'une étamine & qu'un piſtil, auquel ſuccede une capſule ovale à trois loges, garnies de ſemences globuleuſes. Ses feuilles, qui ont environ quatre pieds de long ſur vingt pouces de large, ſont ovales & reſſemblent à celles du bananier : elles ſont alternes, pétiolées, d'un vert ſatiné, munies de nervures très-fines & paralleles : elles ſe développent en ſe déroulant comme un cornet. C'eſt ſur ces feuilles

que l'on étend le *cacao*, lorſqu'on le fait ſécher. Les feuilles du *baliſier* ſervent quelquefois à envelopper la *gomme élémi*, & à faire des cabas. Les Sauvages s'en ſervent en guiſe de ſerviettes. On en fait uſage à Cayenne pour couvrir les caſes, en les fendant par le milieu le long de la côte, & les rangeant enſuite ſucceſſivement ſur le toit qu'on veut couvrir; on les coud de pied en pied, pour qu'elles ne ſoient pas endommagées par le vent: d'autres les attachent côte à côte; de cette derniere maniere les couvertures durent le double du temps. La racine de cette plante eſt regardée comme diurétique & déterſive. La graine du *baliſier* teint en beau pourpre: il ſeroit à déſirer qu'on pût fixer cette couleur & la rendre durable. Divers oiſeaux, les pigeons ramiers ſur-tout, ſont fort friands de cette graine, ce qui rend leur chair amere dans la ſaiſon où ils en mangent. *Barrere* dit que les Sauvages mangent auſſi ces graines par délices. Dans quelques contrées on ſe ſert de ces mêmes graines en place de plomb, pour tuer les animaux. On aſſure que le *baliſier* ſe trouve auſſi dans l'Iſle de Madagaſcar, & dans les régions chaudes de l'Aſie & de l'Afrique.

Il y a le *baliſier* à feuilles étroites, *Canna Indica*, *anguſtifolia*, Linn. Cette eſpece eſt plus petite, & ſes feuilles ſont lancéolées, étroites; ſes fleurs jaunâtres. Elle croît en Amérique entre les Tropiques.

On diſtingue une variété à fleurs d'un jaune pâle, tacheté de rouge.

M. Le Vicomte *de Querhoënt*, habitant du Croiſic en Bretagne, nous mande que le *Baliſier* d'Amérique s'eſt parfaitement naturaliſé au climat du Croiſic. » J'en ai, » dit-il, en pleine terre depuis pluſieurs années, à » différentes expoſitions & ſans aucun abri, qui me » donnent tous les ans des graines parfaitement mûres. » Ses tiges périſſent tous les ans aux premieres gelées, » & dès le mois d'Avril les nouvelles pouſſes repa- » roiſſent. Comme il n'a pas encore gelé ici, (15

» Novembre 1779) j'ai actuellement des *balisiers* en » fleur. Il en est de cette plante comme de l'*yucca* de » Virginie que l'on a d'abord tenu en serre, & qu'on » a éprouvé soutenir ensuite les plus rudes hivers de » ce pays. *Barrere* fait un conte, lorsqu'il dit que les » Sauvages mettent les fruits capsulaires du *balisier* » auprès du feu pour qu'ils s'ouvrent & donnent » leurs semences. Les graines du *balisier* sont renfermées » dans une enveloppe herbacée, à trois loges, très- » aisées à rompre «.

BALISTE. Nom d'un genre de poissons cartilagineux. *Voyez à l'article* POISSON.

BALIVEAU. *Voyez le mot* BOIS.

BALLOTE. *Voyez* MARRUBE NOIR & PUANT. Les Arabes donnent le nom de *ballote* à un chêne dont les fruits, doux comme les châtaignes, donnent de l'huile & servent de nourriture aux Habitans de l'Atlas.

BALSAMINE, *Balsamina femina*, C. B. Pin. 306; *Balsamina persicæ folio*, *impatiens balsamina*, Linn. 1328; *Tilo-onapu*, Rheed. Mal. Plante annuelle, cultivée dans les jardins pour l'ornement des parterres en automne. Des mêmes graines que l'on seme, il leve des plantes dont les unes donnent des fleurs simples, les autres des fleurs doubles.

Cette plante pousse des tiges droites, cylindriques, hautes d'environ un pied & demi, tendres, succulentes, un peu renflées, qui portent des feuilles d'un beau vert, alternes, oblongues, pointues, lancéolées, dentées, assez semblables à celles du *pêcher*. Des aisselles des feuilles sortent des fleurs ou d'un beau rouge ou panachées, composées de cinq pétales inégaux, dont la supérieure est voûtée, & dont l'inférieure ressemble à une chausse d'hippocras ou à un capuchon : les deux latérales tombent en devant en maniere de rabat, garnies chacune d'une oreillette. A la fleur succede un fruit de la longueur d'un pouce, ayant la forme d'une poire, & composé de plusieurs pieces assemblées comme

les douves d'un tonneau. Lorſque ce fruit eſt mûr, auſſi-tôt qu'on le touche il ſe détache une des pieces; les autres, par une force élaſtique, ſe roulent ſur elles-mêmes, & la graine eſt lancée aux environs; ainſi toutes les parties de ce fruit paroiſſent tendues comme des reſſorts, que la maturité ou le contact détendent. C'eſt un des moyens dont la Nature ſe ſert dans certaines plantes pour ſemer les graines. Cette *balſamine* eſt originaire des Indes.

La plante connue ſous le nom d'*herbe impatiente* ou de *merveille à fleur jaune*, s'appelle *balſamine ſauvage* ou *des bois*, *Balſamina lutea*, (*impatiens*), *noli me tangere*, C. B. Pin. 306, Linn. 1329. Sa racine eſt vivace, à fleur de terre, & fibreuſe. Sa tige eſt haute de plus d'un pied, cylindrique, glabre, verdâtre, genouillée, creuſe; ſes feuilles pétiolées, ovales, dentelées & alternes; ſes fleurs ſont jaunes & ſuccédées de fruits longs, menus, noueux, & qui s'ouvrent comme ceux de la *balſamine* ordinaire. Cette plante croît dans les boſquets, aux lieux humides & ombragés de l'Europe, de la Sibérie & de l'Amérique Septentrionale: on la peut placer entre les plus puiſſans diurétiques. M. *Boërhaave* aſſure que les feuilles de cette plante ayant été employées pour des lavemens au lieu de *mercuriale*, à laquelle elles reſſemblent aſſez, l'effet en a été très-pernicieux. M. *Odhelius* a décrit dans les *Actes d'Upſal* de 1774, une ſubſtance concrete de la groſſeur d'un grain d'orge, qu'il a trouvée dans le nectaire de cette *balſamine*, & qui étoit un vrai ſucre natif, dur, tranſparent. On a appelé *noli me tangere* cette plante, parce que, quand elle eſt mûre, elle a cette propriété ſinguliere, que pour peu qu'on touche aux ſiliques qui contiennent ſa ſemence, elles s'ouvrent & la laiſſent échapper: c'eſt une propriété commune à l'une & à l'autre eſpece.

Le genre des *balſamines* offre encore d'autres eſpeces. Il y a la *balſamine de la Chine*, *Impatiens Chinenſis*,

Linn. ; sa tige est rouge, & sa fleur pourpre. La *balsamine à feuilles larges* de l'Inde, *Impatiens latifolia*, Linn. ; *Valli-onapu*, Rheed. Mal. ; sa fleur est rougeâtre. La *balsamine fasciculée* du Malabar, *Impatiens fasciculata*, Linn. ; *Onapu*, Rheed. Malab. ; sa fleur est rouge. La *balsamine à feuilles opposées*, *Impatiens oppositifolia*, Linn. ; *Koudan-pullu*, Rheed. ; ses fleurs sont d'un pourpre-bleuâtre : cette espece se trouve dans les lieux sablonneux de l'Isle du Ceylan & du Malabar. La *balsamine cornue*, *Impatiens cornuta*, Linn. ; son capuchon est très-long & filiforme : cette plante se trouve à Ceylan. La *balsamine à trois fleurs*, *Impatiens triflora*, Linn. ; la fleur est d'un rouge agréable : cette plante croît dans les lieux humides à Ceylan.

BALTIMORE, *Icterus*. Oiseau du genre des *Troupiales*. On en distingue de plusieurs especes. Ces oiseaux sont à-peu-près de la grosseur du pinçon ; ils ont la tête, la gorge, les parties supérieures du cou, le haut du dos, les ailes & la queue d'un beau noir brillant ; le bas du dos & les autres parties du corps d'un très-bel orangé. Il y a une bande de cette couleur à l'origine des ailes & au bout de la queue ; les pieds & les ongles sont de couleur plombée. Ces oiseaux se trouvent en été dans la Virginie & le Maryland. Le *baltimore vulgaire* est représenté, *pl. enl.* 506, *fig.* 1. Celui du Canada est appelé *baltimore bâtard*, *pl. enl.* 506, *fig.* 2 ; il a les couleurs un peu sombres. Le *baltimore vert* de Saint-Domingue est appelé *siffleur*. Voyez *ce mot*.

Ces oiseaux disparoissent en hiver. Ils placent leur nid sur les arbres les plus élevés, ordinairement à l'extrémité d'une branche assez forte, & pour l'assurer ils entrelacent dans ses bords une menue branche de chaque côté. Les femelles ont les couleurs moins vives que les mâles : il y a des *baltimores* mâles qui ont les grandes plumes des ailes bordées, à l'extérieur, d'une ligne blanche.

BALTIMORE, *Baltimora erecta*, Linn.; *Chrysanthemum Americanum, caule alato, amplioribus foliis binatis, floribus pallidè lutescentibus, parvis*, Pluk. Cette espece de plante radiée croît dans le Maryland, auprès de la ville de Baltimore; elle est annuelle. Sa tige est tétragone, velue, rude au toucher, ainsi que ses feuilles. Ses fleurs sont composées, jaunes, terminales.

BALTRACAN. Plante qui croît dans la Tartarie, dont les feuilles, dit-on, ressemblent à celles de la rave. Sa tige est grosse comme le pouce, haute de deux pieds, creuse & revêtue d'une écorce verte-jaunâtre. Son fruit s'ouvre dans la saison, & il répand alors l'odeur de l'oranger : il contient des graines semblables, pour la figure & l'odeur, à celles du fenouil. Les Tartares mangent ce fruit pour se soutenir en voyage.

BAMBLA, *pl. enl.* 703. Nom donné à un oiseau de l'ordre des *Fourmilliers*, & qui se trouve quelquefois à la Guiane; son plumage est d'un brun-roussâtre. *Voyez* FOURMILLIER.

BAMBOCHE. *Voyez à l'article* BOIS DE BAMBOU.

BAMBOU. *Voyez les mots* BOIS DE BAMBOU & VOULOU.

BANANIER ou FIGUIER D'ADAM, ou *figueira*, en latin, *musa*, Plum.; *Bala*, Hort. Malab; *Poma paradisi, palma humilis, longis latisque foliis*, C. B. Le *bananier* paroît être plutôt une plante herbacée qu'un arbre, dit le Pere *Nicolson;* car il n'y a point d'arbre sans bois ni branches, & le *bananier* n'a ni l'un ni les autres : son port, sa grandeur représentent cependant à la vue un arbre plutôt qu'une plante herbacée. Le *bananier* ne seroit-il pas un passage de la Nature entre ces deux manieres d'être des végétaux ? Le *bananier* est, si l'on veut, une espece d'arbre exotique qui croît dans les climats chauds de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, & dont le plus grand diametre du tronc est de huit à dix pouces. On n'y distingue ni écorce ni

bois proprement dit; on ne peut repréſenter le tronc ou tige arborée & ſimple, que comme un gros rouleau de pluſieurs feuilles couchées les unes ſur les autres, & non adhérentes. Cette groſſe tige, qui eſt verdâtre, très-tendre, s'éleve à la hauteur de dix à douze pieds, (à Saint-Domingue de ſix à ſept) : on l'abat facilement d'un coup de ſabre. On voit cette grande plante dans les ſerres du Jardin du Roi, mais bien inférieure ſans doute à celles qui croiſſent dans leur pays natal : on l'a cependant vu fleurir & porter des fruits en 1744. Lorſque la tige commence à ſortir de terre, elle a la figure conique; elle produit enſuite deux feuilles roulées, qui peu-à-peu ſe déploient, s'éloignent du centre pour faire place à deux autres qui en ſortent de même; à celles-ci ſuccede une troiſieme paire, & ainſi de ſuite (en total quatre à cinq paires), juſqu'à ce que la plante ſoit parvenue à ſa grandeur naturelle.

Les feuilles, en y comprenant le pétiole ou la queue qui les ſoutient, ont ſix à neuf pieds de longueur, & preſque deux pieds dans leur plus grande largeur. Ces feuilles ſont donc plus longues & plus larges qu'aucunes que nous connoiſſions; deux ſuffiſent pour envelopper un homme : elles ſont d'un vert ſatiné admirable, foncé en deſſus, & pâle en deſſous; obtuſes à leur ſommet; compoſées d'une quantité de petites nervures tranſverſales, paralleles & ſerrées étroitement les unes aux autres; quelques-unes d'entre elles ſont plus apparentes, & forment autant de bandelettes de huit à dix lignes de largeur : le moindre vent ſuffit pour les diviſer; mais le plus fort ne peut leur faire quitter la côte, qui eſt le prolongement du pétiole auquel elles ſont attachées. Ces pétioles s'élevent du centre de la tige en ligne droite, ſe ſuccedent à meſure que la plante croît, & ne s'écartent que peu les uns des autres; ils ſont convexes en dehors, plats en dedans, verdâtres, d'un goût fade, (les feuilles ſont d'un goût douceâtre & un peu

astringent), composés de filamens blancs & fermes, divisés intérieurement par des cellules & des cloisons, qui se resserrent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité de la feuille. Lorsque toutes les feuilles ont paru, il s'éleve de leur centre une grosse tige comme un rameau unique, ligneuse, verte, penchée ou pendante, divisée par nœuds, terminée par un bouton alongé, pointu, long d'un demi-pied. Il est composé de plusieurs feuilles oblongues, appliquées les unes sur les autres, verticillées, veinées, d'un rouge-clair en dedans, rembruni en dehors, couvertes d'une espece de rosée bleuâtre. Ces petites feuilles ou écailles spathacées s'ouvrent les unes après les autres, tombent & laissent à découvert les fleurs & les embryons des fruits attachés quatre ou cinq ensemble sur le même péduncule.

La corolle du *bananier*, selon *Nicolson*, est composée de quatre pétales blancs, dont deux oblongs, droits, épais, veinés, creusés en cuillers; les deux autres sont minces, terminés en pointe: le centre est occupé par cinq étamines droites, blanches, qui environnent un pistil cylindrique, terminé par un stigmate épais, arrondi, roussâtre. Les fleurs qui sortent des aisselles des dernieres feuilles vers la pointe du bouton, sont stériles & ne produisent point de fruits, sans doute parce que l'arbre, dit le Pere *Nicolson*, a épuisé toute sa vertu prolifique en fécondant les premieres fleurs: celles-ci se changent en un fruit oblong, arrondi, long de cinq à huit pouces, tantôt droit, tantôt arqué comme nos concombres, recouvert d'une pellicule épaisse, unie, d'abord verte, ensuite jaune, composée de filamens longitudinaux. L'intérieur est rempli par une substance jaunâtre, molle, onctueuse, humectante, d'un goût douceâtre, aigrelet, agréable, divisée par plusieurs filets longitudinaux, parsemés de petits points noirs, qui sont les seules graines que cette plante produit: elles ne fructifient point. Ces fruits croissent

en grappe, & forment neuf à dix étages autour de la tige ligneuſe : plus ces étages approchent du ſommet de la tige, plus l'intervalle qui les ſépare eſt grand. Ils ſont compoſés de 5, 6, 7, 8 ou 9 individus ſerrés les uns contre les autres : c'eſt ce qu'on appelle aux Iſles, *patte de banane* ; l'enſemble des *pattes* ſe nomme *régime de banane*. Chaque fruit eſt appelé *banam* par les Indiens : il devient d'un brun-noir quand ſa maturité eſt paſſée. Les plus gros *régimes* ſont compoſés de plus de cent fruits dans les individus vigoureux qui vivent dans leur climat naturel.

Les fruits appelés *bananes* ſont très-nourriſſans, mais de difficile digeſtion. Les Egyptiens en font uſage contre les âcretés de la poitrine. A Cayenne, on les mange crus ou cuits au four, ou coupés en trois morceaux ſur le gril, ou coupés en deux & ſéchés au ſoleil : on les mange auſſi au vin, à l'eau, au ſel, ou cuits avec de la graiſſe. Dans ce même pays, on donne le nom d'*embagnon* à une ſorte de bouillie qui ſe fait avec des *bananes*. Les Habitans de la Grenade en font une eſpece de pain, qui eſt d'un grand uſage parmi eux. Enfin on en fait une boiſſon agréable : des *bananes* cuites avec leur peau dans de l'eau, la rendent ſucrée ; après avoir ôté la peau, on les braſſe. Cette boiſſon eſt très-néceſſaire aux Negres.

Quelques Auteurs croient que c'eſt ce fruit qu'apporterent à *Moïſe* les eſpions qu'il avoit envoyés à la découverte dans la Terre Promiſe, & que deux hommes avoient peine à porter, (c'étoit ſans doute un régime entier.) Dans les pays où croît le *bananier*, on retire des fils de ſa tige, en lui donnant certaines préparations.

L'eau qui ſort du corps de la plante ou d'une feuille qu'on romproit, eſt jaunâtre, & laiſſe au linge une tache qui ne s'efface jamais : mêlée avec le jus des feuilles du *pois de ſept ans*, qui rend une belle couleur verte, elle lui donne de la conſiſtance, & l'empêche de pâlir.

On lit, dans l'*Hiſtoire générale des Voyages*, Tome 2, que la *banane*, fruit qui croît dans l'Iſle de Madere, eſt eſtimée des Habitans avec une ſorte de vénération, comme le plus délicieux de tous les fruits; juſqu'à ſe perſuader que c'eſt le fruit défendu du Paradis Terreſtre, ſource de tous les maux du genre humain. Pour confirmer cette opinion, ils alleguent la grandeur de ſes feuilles, qui ont aſſez de largeur pour avoir ſervi à couvrir la nudité des premiers peres du genre humain.

M. *de Préfontaine* dit auſſi (*Maiſ. Ruſt. de Cay.*) que les Portugais n'oſent manger de ces fruits par ſuperſtition, parce qu'en les coupant en travers, ils croient, dans la figure qui s'y trouve marquée, reconnoître la croix du Chriſt. Ce n'eſt qu'un Y. Ce même Auteur dit que dans la Guiane il y a deux eſpeces de *bananiers*, ou deux variétés qui different par le fruit. Le fruit de l'une s'appelle *pacobe* ou *bacove*, & on lui donne le nom de *figue banane*. Il eſt plus court, plus gros, plus droit & même moins pâteux, plus fondant & plus délicat que celui de la *banane* commune & ordinaire, qui eſt plus long. La tige du *bacovier*, *Muſa fructu cucumerino breviori*, Plum., eſt en dehors d'un vert-jaunâtre, taché de noir; celle du *bananier* eſt toute verte. Le *bacovier* croît dans les Indes, & ſpécialement en Guinée, au Bréſil, aux Antilles & dans la Guiane. M. *de Préfontaine* ajoute qu'il n'y a qu'une *figue bacove* à Cayenne, mais qu'il y a pluſieurs ſortes de *bananes* qu'on diſtingue par des noms différens, & qu'un Habitant doit avoir de toutes ſur ſon habitation. La *ſimple* & la *muſquée* ſont celles dont les Blancs font le plus d'uſage. C'eſt une excellente nourriture : les Negres de la Grenade ne vivent preſque pas d'autre choſe. Les fruits du *bananier muſqué* ſont de quatre à cinq pouces de longueur, un peu arqués & d'un bon pouce de diametre. La *banane-cochon* eſt la plus groſſe, elle eſt arquée

& a quelquefois plus d'un pied de longueur sur deux à trois pouces de diametre. C'est une variété de la *banane* proprement dite, *Musa fructu cucumerino, longiori*, Plum., c'est le *plantain* ou *plantanier* des Espagnols ; le *pissang-tando* de Rumph. : son fruit, quoique moins délicat, se mange avec plaisir, surtout quand il est cuit au four. La *guinga* fournit moins que les autres : elle ne rapporte que cinq ou six fruits par régime, les autres en donnent vingt-cinq ou trente. Les Sauvages, pour avancer la maturité de ces fruits, les enveloppent dans des feuilles de la plante même, & les mettent dans un trou pratiqué au coin de leurs cases ; quelques jours après ils les retirent mûrs & d'un beau jaune.

On voit aux Indes Orientales une autre sorte de petite *banane* appelée *banane de singe*, parce que ces animaux en sont très-friands ; elle n'a que deux à trois pouces de longueur sur cinq à six lignes de diametre : c'est de toutes les *bananes* celle dont le goût est le plus fin & le plus délicat. On trouve dans les Moluques un *bananier à grappe droite*, *Musa troglodytarum*, Linn. ; *Musa uranoscopus*, Rumph. Son fruit ne se mange que cuit. Il provoque l'urine, & la teint en rouge. Les régimes en contiennent jusqu'à cent cinquante & plus.

Les régimes des *bananes* ont cela de particulier, qu'ils ne mûrissent jamais bien tant qu'ils sont attachés à la plante ; il faut les couper verts, & leur laisser prendre ainsi toute leur maturité. Les bœufs, moutons, &c. aiment beaucoup les tiges des *bananiers ;* & comme elles conservent long-temps leur fraîcheur, on en embarque sur les vaisseaux en guise de fourrage, pour la nourriture de ces bestiaux, dans les voyages de long cours.

Le *bananier* offre un genre de plante qui paroît très-voisin de celui des *balisiers*. Le *bananier* se multiplie, comme l'*ananas*, par des œilletons qui naissent au pied.

pied. Il ne porte jamais qu'une seule fois ; après quoi, soit qu'on le coupe ou non, il se flétrit peu-à-peu comme un roseau, se seche & tombe ordinairement : mais sa racine, qui est une espece de grosse bulbe arrondie, remplie d'une liqueur visqueuse, couverte de petites fibres ligneuses, & qui forme une touffe d'environ un pied de diametre, produit des caïeux avant que sa tige périsse ; ainsi cette racine a bientôt poussé d'autres rejetons, qui dans l'espace de douze à quatorze mois portent du fruit & meurent ensuite. Un caïeu de *bananier*, planté dans un terrain convenable à ce végétal, fleurit communément au bout de neuf à dix mois ; il a acquis en quelque sorte toute sa grandeur à cet âge ; sa culture exige un terroir humide, gras & profond.

Les étoffes faites avec la filasse de *bananier*, sont beaucoup plus belles que celles qui sont faites avec le fil d'*agave*.

Les Caraïbes appellent *balatana* les grosses *bananes* ; *balousou*, les petites *bananes*.

BANC, *Stratum*. On donne ce nom à des lits de pierre qui s'élevent les uns sur les autres, tantôt horizontalement, comme la pierre calcaire, & tantôt inclinés à l'horizon, comme ceux de l'ardoise. On ne peut fixer ni la hauteur, ni la largeur du *banc* ; elles varient l'une & l'autre, selon la quantité de la matiere, la profondeur, l'étendue & la nature de la carriere.

On dit aussi un *banc de sable*, (*arenarum cumuli*) ; c'est un amas de sable qui s'éleve dans la mer vers la surface de l'eau ; celui de Terre-Neuve est le plus grand qu'on connoisse ; il a environ cent cinquante lieues de long sur cinquante de large, & n'a au-dessus de lui qu'environ vingt brasses d'eau. Ce *banc* n'est pas dangereux ; les Européens y font la pêche de la morue. *Voyez ce mot.* On dit aussi *banc de baleines* & *banc de perles*. Voyez BALEINE, & *l'article* NACRE DE PERLES.

BANCHE. Eſpece de pierre tendre & feuilletée, que M. *de Réaumur* regarde comme de la glaiſe durcie par la viſcoſité des eaux de la mer. La *banche*, à ſa ſurface ſupérieure, eſt aſſez dure; plus on approche de la pure glaiſe, plus elle paroît auſſi inſenſiblement s'approcher de la nature de cette terre, & cela par degrés ſi inſenſibles, qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer préciſément où la *banche* finit & où la glaiſe commence. La *banche*, de griſe qu'elle eſt, devient blanche & dure lorſqu'elle n'eſt plus humectée par l'eau. Nous avons obſervé que la *banche* (celle que M. *de Réaumur* a déſignée ſous ce nom, & qu'il dit faire partie des couches de terres qui bordent certains parages) eſt une ſorte de marne compoſée du *tritus* des coquilles marines, & de glaiſe ou vaſe fine de la mer; le tout plus ou moins endurci.

BANDE BLANCHE (la), Eſpece de tortue; *Teſtudo terreſtris puſilla, ex Indiâ Orientali*, Worm.; *Teſtudo teſſellata minor Africana*, Edwards & Rai; *Teſtudo pedibus ſubdigitatis, teſtâ hemiſphæricâ, ſcutellis convexis trapeziis, margine ſtriatis, diſco punctatis*, Linn. L'écaille ſupérieure de cette tortue eſt à peine longue de quatre doigts; elle n'a pas plus de largeur; elle eſt compoſée de trois rangées de lames, & d'un rebord qui regne tout autour. Ces lames ſont agréablement panachées de noir, de blanc, de purpurin, de verdâtre & de jaune; & lorſqu'elles tombent en s'exfoliant, les parties dont elles ſe ſont détachées paroiſſent d'un jaune noirâtre. L'écaille inférieure eſt blanchâtre dans toute ſon étendue, avec différentes lignes qui imitent des dentelures. La tête, en y comprenant le muſeau, reſſemble à celle d'un perroquet avec ſon bec; elle a ſur ſon ſommet quelques protubérances d'une couleur de vermillon, mélangée de jaune; le cou eſt étroit. Les pieds de devant ſont garnis, ainſi que les bras, de petites écailles qui reſſemblent à de la corne; ils ſont armés de quatre ongles. Les cuiſſes, ou plutôt

les jambes de derriere, ſont plus alongées, plus minces, & couvertes d'une peau commune qui a l'aſpect d'un cuir; les pieds de ce même côté ſont écailleux & pourvus de quatre ongles comme ceux de devant. La queue eſt effilée, terminée en pointe, & à peine longue de la moitié d'un doigt. *Wormius*, qui a donné cette deſcription, rapporte dans ſon *Muſæum*, p. 317, qu'il a nourri long-temps dans ſon jardin une *tortue* de cette eſpece, qui lui avoit été apportée par des Marchands.

BANDE D'ARGENT, *Clupea atherinoïdes*, Linn. Poiſſon du genre du *Clupe;* il ſe trouve à Surinam. Selon *Linnæus*, le caractere de ce poiſſon conſiſte dans une large bande de couleur argentée, qu'il a ſur les deux côtés : à l'endroit où la plupart des poiſſons n'ont qu'une ſimple ligne latérale, le *poiſſon d'argent* proprement dit, & le *joel* ont une pareille bande; mais ils appartiennent d'ailleurs à des genres très-différens. *Voyez à l'article* POISSON. Le poiſſon *bande d'argent*, a le corps comprimé; la nageoire dorſale a douze rayons; chacune des pectorales en a quatorze; chacune des abdominales, & qui ſont petites, en a huit; celle de l'anus en a trente-deux; celle de la queue dix-huit.

BANDE NOIRE. *Voyez* SERPENT ESCULAPE.

BANDURA. *Voyez* ANRAMATIQUE.

BANGUE ou BANQUE ou CHANVRE des Indes, *Cannabis Indica*, Rumph. Amb.; *Cannabis ſimilis exotica*, Bauh. Pin. 320; *Kalengi cansjava*, Rheed. Mal.; *Tsjeru-cansjava*, ibid. Plante qui croît dans les Indes Orientales, & qui a beaucoup de reſſemblance avec le chanvre : elle eſt moins grande, plus rameuſe, à tige plus dure, preſque cylindrique, & ſes feuilles ſont toutes conſtamment alternes. Les individus mâles portent cinq ou ſept folioles; les individus femelles n'en ont communément que trois ſur chaque pétiole. La dureté de la tige, & ſon

écorce mince, rendent cette plante incapable de fournir des filamens pour la filature.

Les Indiens font uſage de la graine de cette plante de diverſes manieres. Ils la pulvériſent avec de l'opium, de l'aréca & du ſucre, & prennent de cette compoſition lorſqu'ils veulent s'étourdir le cerveau pour oublier leur chagrin, calmer leurs maux & dormir ſans inquiétude. Lorſqu'ils veulent être joyeux & facétieux, ils mêlent cette graine avec du muſc, de l'ambre & du ſucre. Cette préparation du *bangue*, que les Indiens appellent *majuh*, paroît avoir beaucoup de rapport avec le *maſſac* ou *malach* des Turcs, dont ils font uſage en pluſieurs maladies. *Lemery* dit que les Indiens mangent des feuilles & de la graine de cette plante pour exciter leur appétit, & ſe rendre plus habiles à l'acte vénérien ; ils y joignent du camphre.

Il paroît que cette même plante croît au Cap de Bonne-Eſpérance chez les Hottentots, où elle eſt connue ſous le nom de *bakka*. C'eſt un chanvre ſauvage, que les Européens ſement & qu'ils y cultivent principalement pour les Hottentots qui l'eſtiment beaucoup. Ils en font uſage en guiſe de tabac, lorſqu'ils ne peuvent s'en procurer, ou ils le mêlent avec leur tabac, lorſque la proviſion vient à s'épuiſer.

BANIAHBOU. Les Habitans du Bengale donnent ce nom à un oiſeau qu'*Edwards* a déſigné ſous le nom de *grive brune des Indes ;* c'eſt le *merle de Bengale* de M. *Briſſon*. On ſoupçonne que c'eſt le *canorus* de *Linnæus*, & probablement une eſpece de *moqueur*.

BANISTERE, *Baniſteria*. Genre de plante à fleurs polypétalées, qui a beaucoup de rapports avec les *mourelliers*, & qui comprend des arbres ou des arbriſſeaux exotiques, la plupart ſarmenteux ou grimpans, dont les feuilles ſont ordinairement oppoſées ; le calice diviſé en cinq parties ; la corolle à cinq pétales & ouverte en roſe. Le fruit compoſé de trois capſules monoſpermes, & terminées chacune par une aile ou

languette membraneuſe, comme dans les fruits de l'érable. M. le Chevalier *de la Marck* en cite treize eſpeces :

1.° BANISTERE ANGULEUSE, *Baniſteria foliis ſinuato-anguloſis*, Linn. Cette plante ſarmenteuſe croît ſpécialement à Saint-Domingue ; ſes fleurs ſont jaunes.

2.° BANISTERE A FLEURS POURPRÉES, *Baniſteria foliis ovatis, ſpicis lateralibus, ſeminibus erectis*, Linn. Elle croît naturellement dans l'Amérique Méridionale.

3.° BANISTERE A FEUILLES DE LAURIER, *Baniſteria laurifolia*, Linn. Elle croît à la Jamaïque & dans la Guiane ; ſes fleurs ſont jaunes.

4.° BANISTERE A FLEURS BLEUES, *Baniſteria cærulea*, Linn. Elle croît dans l'Amérique Méridionale.

5.° BANISTERE UNICAPSULAIRE, *Baniſteria unicapſularis, an Baniſteria Benghalenſis*, Linn. ? Toutes les parties de la fleur ſont cotonneuſes ; la corolle eſt rougeâtre. Ce petit arbre croît à la Côte de Malabar. Les Indiens le cultivent dans leurs jardins, & ſe ſervent de ſes fleurs, dit M. *Sonnerat*, pour parer leurs Dieux.

6.° BANISTERE A RAMEAUX FOURCHUS, *Baniſteria dichotoma*, Linn. Elle croît dans l'Amérique Méridionale ; ſes fleurs ſont jaunes.

7.° BANISTERE A FRUITS ÉCLATANS, *Baniſteria fulgens*, Linn. Elle ſe trouve dans l'Amérique Méridionale ; ſes fruits ſont d'un jaune d'or éclatant.

8.° BANISTERE BRANCHUE, *Baniſteria branchiata*, Linn. Elle ſe trouve dans la Contrée citée ci-deſſus. Ses rameaux ſont ramifiés, diffus & grimpans.

9.° BANISTERE DE SINEMARI, *Baniſteria Sinomarienſis, foliis ovatis, acuminatis, floribus luteis, corymboſis*, Aubl. C'eſt un arbriſſeau qui croît dans la Guiane, au bord des forêts qui entourent les Savanes & les terrains défrichés ; ſes branches ſont rameuſes, ſarmenteuſes, & ſe roulent & s'étendent ſur les branches des arbres voiſins.

10.° BANISTERE A CORYMBES, *Baniſteria quapara*; Aubl. C'eſt le *quaparier* des Galibis; il ne differe guere du précédent qu'en ce qu'il eſt un peu plus élevé; ſes fleurs ſont jaunes auſſi, axillaires & corymbiformes.

11.° BANISTERE DORÉE, *Baniſteria chryſophylla*. M. *de Commerſon* a obſervé cet arbre au Bréſil; ſes feuilles reſſemblent à celles du *caimitier*. Voyez *ce mot*. Celles de cette *baniſtere* ont en-deſſous un duvet très-court, ſoyeux, luiſant & d'un roux doré.

12.° BANISTERE A FEUILLES LUISANTES, *Baniſteria nitida*. M. *de Commerſon* a encore obſervé cette eſpece dans le Bréſil; mais ſes rameaux ne ſont point parſemés de petits points verruqueux, comme dans l'eſpece précédente. Le deſſous des feuilles eſt blanchâtre, luiſant & comme ſatiné; le deſſus eſt glabre.

13.° BANISTERE CILIÉE, *Baniſteria foliis cordato-ſubrotundis, auriculatis, glabris, margine ciliatis*, La Marck. Elle a été obſervée au Bréſil, par M. *de Commerſon*. Ses fleurs ſont jaunes, aſſez grandes, & ramaſſées preſque en tête.

BANTAME. Voyez *Coq de Bantam*, à l'article COQ.

BANTIALE, *Bantiala*. C'eſt le nom Macaſſare d'une plante paraſite, qui ſe trouve dans les Moluques ſur les arbres. Les Malais appellent cette plante paraſite *ruma-ſumot*, qui ſignifie *nid de fourmis*. *Rumphius* en diſtingue deux eſpeces, l'une noire, l'autre rouge.

BANTIALE NOIRE, *Nidus formicarum niger*, Herbar. Amb. p. 119. t. 55. f. 1. C'eſt une tubéroſité arrondie, griſe en dehors, couverte de verrues, leſquelles ſont pointillées comme un dé à coudre; elle pend aux branches des arbres, où elle ſe trouve attachée par de petites racines qui naiſſent de ſa partie inférieure. Sa ſubſtance interne eſt blanche, verdâtre ſur les bords, & toute percée de trous en galeries & en labyrinthes, qui ſervent d'habitations aux fourmis. Du ſommet de

cette tubérosité partent quatre à cinq tiges cylindriques articulées, longues de plus d'un pied, chargées en leur sommité de quelques feuilles amplexicaules, alternes, ovales, pointues aux deux bouts, un peu épaisses, fermes, glabres, lisses, sans nervures latérales, & longues de quatre à cinq pouces. *Rumphius* dit que du milieu des feuilles supérieures naît une petite fleur simple & solitaire, à quatre pétales blancs.

BANTIALE ROUGE, *Nidus formicarum ruber*, Herb. Amb. *Ibid.* C'est une tubérosité un peu plus grosse que la précédente; elle est sphéroïde, couverte de rugosités, à-peu-près comme l'orange dite *pampelmousse*, d'un beau vert, à écorce molle, tendre & séparée de la substance intérieure, qui est charnue, & que l'on peut comparer, par son organisation, aux gâteaux des ruches à miel; les cloisons de la substance interne de la *bantiale rouge* sont habitées par des fourmis. De la partie supérieure de cette tubérosité part une petite tige trigone, striée, dont l'écorce est écailleuse; elle est chargée vers son sommet de plusieurs feuilles disposées presque en faisceau, lancéolées, pointues, molles, avec quelques nervures latérales & obliques. Après la chute des feuilles paroissent les fleurs; elles sont blanches & à quatre pétales. Cette espece de tubérosité est suspendue au tronc & aux grosses branches des arbres. La grosseur de ces tubérosités qui leur sert de racine, paroît occasionnée par l'extravasation d'une portion de la seve, causée par les fourmis qui les habitent. La substance de ces tubérosités est d'une nature un peu caustique. (*Encyclopédie ancienne.*)

BAOBAB. *Voyez à l'article* PAIN DE SINGE.

BAQUOIS, *Pandanus*. Genre de plante unilobée, qui, selon M. *de la Marck*, paroît avoir des rapports avec les ananas, & qui comprend des plantes exotiques qui s'élevent presque à la maniere des palmiers, sont munies de feuilles simples bordées de cils épineux,

& portent des fleurs dioïques, disposées sur une sorte de chaton terminal, qui est environné de toutes parts de ramifications courtes & très-nombreuses. Le fruit est une grosse tête ovoïde, formée par l'assemblage de quantité de noix anguleuses, rétrécies presque en forme de coin par leur base, serrées les unes contre les autres, & qui renferment chacune une semence lisse & ovale. (*Linnæus fils*, Suppl. 64.)

BAQUOIS ODORANT, *Pandanus verus*, Rumph. Amb.; *Kaida*, Rheed.; *Keura odorifera*, Forsk. Ægypt. Cette espece croît naturellement dans l'Inde & aux Moluques : on la cultive à l'Isle de France, où elle est connue sous le nom de *baquois* ou de *vacouet*. Les chatons des fleurs mâles répandent une odeur très-agréable, & assez forte pour qu'un ou deux chatons fleuris puissent suffire pour parfumer une chambre pendant un temps assez long. En Egypte on vend ces chatons à un grand prix pour la bonne odeur qu'ils exhalent lorsqu'ils sont cueillis nouvellement.

BAQUOIS A PLUSIEURS TÊTES, *Pandanus* (*polycephalus*) *humilis*, Rumph. Cette espece croît dans les Moluques, dans les terrains sablonneux ou pierreux qui avoisinent la mer. Ses fleurs sont inodores. Du milieu des feuilles, dans les individus femelles, sort un péduncule trigone, dur, & qui soutient cinq à huit têtes globuleuses, disposées en une grappe droite; les feuilles intérieures de chaque faisceau de feuilles sont, dans leur jeunesse, très-blanches vers leur base, molles, d'une saveur douce, & se mangent comme les bourgeons ou les jeunes feuilles de certains palmiers qu'on nomme *choux palmistes*.

BAQUOIS FASCICULAIRE, *Kaidata dai*, Rheed. Mal. Cette espece croît au Malabar. Son fruit est une très-grosse tête ovoïde, formée par l'assemblage d'un grand nombre de faisceaux particuliers, séparés les uns des autres dans leur partie supérieure, & composés chacun de six à huit noix oblongues. Ce gros fruit est rouge

dans sa maturité ; la chair intérieure de chaque noix est jaune ; celle du réceptacle commun est blanche, spongieuse, & a une cavité dans son milieu.

BAQUOIS CONOÏDE, *Pandanus ceramicus*, Rumph. Amb. Cette espece se trouve dans les Moluques, & spécialement dans l'Isle de Ceram. Son fruit, qui est rouge dans sa maturité, a plus d'un pied de long ; il est conique, obtusément trigone. Ses noix sont très-nombreuses & petites.

BARALOU ou BAROULOU. *Voyez* BALISIER.

BARBAIAN. *Voyez* DUC.

BARBARESQUE ou ÉCUREUIL DE BARBARIE. *Voyez à la fin de l'article* RAT PALMISTE.

BARBARINE ou BARBARESQUE. *Voyez à la suite de l'article* COURGE à limbe droit.

BARBARINS. Nom donné aux petits *barbeaux*, & au *surmulet*.

BARBASTELLE. C'est une espece de *chauve-souris*. Voyez *ce mot*.

BARBE, *Barba*. Nom donné au poil qui croît sur la partie inférieure du visage de l'homme. Ce poil est le caractere de virilité le plus constant ; la barbe paroît à l'âge de puberté, & croît jusque dans l'âge le plus décrépit ; seulement elle change de couleur & de solidité. *Voyez ce qui en est dit à l'article* POIL, *& à celui de l'*HOMME.

BARBE ou FANONS DE BALEINE. *Voyez à l'article Baleine de Groënland*.

BARBE DE BOUC. *Voyez au mot* SERSIFI SAUVAGE.

BARBE DE CHEVRE, *Barba capræ floribus oblongis*, C. B. Pin. 163, Tourn. ; *Spiræa aruncus*, Linn. Cette plante ressemble à la reine des prés (*ulmaria*). Ses tiges sont hautes de quatre pieds ou environ, rondes, rameuses ; ses feuilles oblongues, pointues, dentelées, attachées plusieurs sur une même côte qui est terminée par une seule feuille, n'ayant entre elles aucunes petites feuilles, comme dans la reine des prés.

Ses fleurs naiſſent en grappes longues aux ſommités des branches ; elles ſont blanches & compoſées de cinq pétales diſpoſés en roſe. Ses ſemences ſont oblongues. Sa racine eſt fibreuſe. Cette plante vivace & propre à l'Europe, croît aux lieux humides, dans les bois, ſur les montagnes, & eſt eſtimée aſtringente. La petite *barbe de chevre* eſt la *reine des prés*. Voyez *ce mot*.

Barbe espagnole ou Caragate muſciforme, *Viſcum caryophylloides, tenuiſſimum è ramis arborum muſci in modum dependens, foliis pruinæ inſtar candicantibus, flore tripetalo, ſemine filamentoſo*, Sloan. Jam. Suivant le Pere *Nicolſon*, c'eſt une eſpece de gui qui s'attache aux arbres & forme de longs filamens enchâſſés les uns dans les autres, (ils ne ſont que mâles) & qui flottent au gré des vents. Ils ſont couverts de petites écailles, & renferment un petit filet noirâtre, élaſtique, aſſez ſemblable au crin de cheval. Ils ſont diviſés dans leur longueur par des nœuds, placés à deux ou trois pouces les uns des autres ; de chaque nœud ſort une petite fleur oblongue, jaunâtre, à trois pétales, environnée de cinq, ſix, ſept ou huit filamens, qui s'étendent de tous côtés, & ſe diviſent également en nœuds qui en produiſent d'autres, & ainſi de ſuite. Aux fleurs ſuccede une capſule oblongue à trois côtes, qui s'ouvre en trois parties par le ſommet, & qui contient les ſemences. Cette plante paraſite ſe trouve ſur les arbres qui croiſſent au bord de la mer, le long des rivieres & des étangs, à Saint-Domingue, à la Jamaïque, dans le Bréſil & dans la Virginie.

Barbe de Jupiter, *Barba Jovis, pulchrè lucens*, J. B. J. 385, Tourn. 651 ; *Anthyllis barba jovis*, Linn. Petit arbriſſeau, haut de trois pieds à ſix, qui croît dans les lieux pierreux & montagneux, en Eſpagne, en Provence, en Languedoc & dans le Levant. Cette plante, dont l'aſpect eſt aſſez agréable, a une tige dure, ligneuſe, droite, rameuſe ; ſes jeunes

rameaux & ſes feuilles ſont couverts d'un duvet court, couché, luiſant, très-ſoyeux & d'une couleur argentée; ſes feuilles ſont rangées comme par paires ſur leurs côtes; la foliole terminale eſt ſeſſile. Ses fleurs petites, jaunâtres, légumineuſes, qui reſſemblent à celles du genêt, naiſſent aux ſommités des tiges : à ces fleurs ſuccedent des gouſſes ovales, contenant chacune une ſemence. Cette plante eſt apéritive.

BARBE DE RENARD, ADRAGANT ou ÉPINE DE BOUC, *Tragacantha*, C. B. Pin. 388, Cluſ. Cur. Poſt. Add. 60; *Tragacantha Maſſilienſis*, J. B. J. 407, Tourn. 417. Sous-arbriſſeau épineux qui croît naturellement en Provence. Sa tige eſt épaiſſe d'un pouce, haute d'environ un pied; elle forme par ſes ramifications nombreuſes une touffe large, diffuſe, couchée en rond ſur la terre; ſes rameaux, qui ſont comme hériſſés d'épines, ſont dénués de feuilles à la partie inférieure, qui paroît ſeche & comme morte : la partie ſupérieure eſt chargée de petites feuilles oppoſées, oblongues, obtuſes, cotonneuſes, blanchâtres, & même un peu ſoyeuſes ou argentées lorſqu'elles ſont jeunes. Les fleurs ſont petites, légumineuſes, axillaires & blanchâtres : aux fleurs ſuccedent des gouſſes velues, renflées, à deux loges & remplies de petites graines de la figure d'un rein. Cette plante, ainſi que la ſuivante, eſt de la famille des *Aſtragales*.

BARBE DE RENARD de Crete, *Tragacantha Cretica incana*, *flore parvo lineis purpureis ſtriato*, Tournef. Cor. 29. Sous-arbriſſeau qui croît dans le Levant, & ſpécialement dans l'Iſle de Candie. M. *de Tournefort* en a trouvé une grande quantité dans les vallées qui ſont auprès du Mont Ida. Ce ſous-arbriſſeau à tiges ligneuſes, très-rameuſes, velues, noirâtres, très-piquantes, hautes ou longues de deux à trois pieds, forme une touffe par-tout bien garnie; les épines, comme dans l'eſpece précedente, ſont les pétioles dépouillés de leurs folioles; ils ſont fort aigus, roides & jaunâtres;

les feuilles cotonneuſes & blanchâtres ; les fleurs ſont d'un pourpre clair & rayées de blanc.

Au commencement de Juin, juſqu'en Août, découle naturellement le ſuc gommeux, qui eſt connu dans le commerce ſous le nom de *gomme adraganthe*, *Tragacantha gummi*. Les fibres dont la tige & les branches ſont tiſſues, dit M. *de Tournefort*, ſe contractant dans les grandes chaleurs, expriment le ſuc glaireux dont cette plante abonde ; ce ſuc extravaſé ſe congele en gros filets, ou en maniere de petits rubans tortillés, ou comme autant de petits vermiſſeaux, qui percent à travers l'écorce dans les endroits où elle réſiſte le moins ; les Bergers meurtriſſent en marchant différentes parties de ce ſous-arbriſſeau, & c'eſt par ces endroits meurtris plutôt que par les autres, que les lames ou filets vermiformes de la *gomme adragante* s'échappent.

Lorſqu'on met tremper dans l'eau cette gomme, elle ſe gonfle beaucoup, & paroît comme une eſpece de crême glacée : c'eſt ce mucilage de *gomme adraganthe* que l'on emploie en Pharmacie & chez les Confiſeurs, pour donner du corps aux compoſitions dont on veut former des pilules, des pâtes, des tablettes, des paſtilles, &c. On mêle auſſi cette gomme avec du lait pour faire des crêmes fouettées, & l'on y joint un peu d'eau-roſe ou de fleur d'orange.

La *gomme adraganthe*, priſe intérieurement, eſt humectante, rafraîchiſſante, aglutinante, propre à calmer les douleurs de colique, les ardeurs d'urine & la toux. Lorſqu'on veut la pulvériſer promptement, il faut que le mortier ſoit chaud, afin de diſſiper l'humidité aqueuſe qu'elle contient.

Les Peintres en miniature rendent le vélin ſur lequel ils veulent peindre, auſſi uni qu'une table d'ivoire, en le verniſſant avec de la *gomme adraganthe*. Pour cet effet, ils mettent du mucilage de cette *gomme* dans un nouet de linge fin, & en frottent le vélin. Les Teinturiers

en ſoie & les Gaziers emploient ſouvent cette *gomme* par préférence pour donner de la conſiſtance & un luſtre particulier à leurs ouvrages.

Proſper Alpin, *de exoticis*, fait mention d'une ſeconde eſpece de plante adraganthe, *tragacantha altera*, qui reſſemble en quelque ſorte au dos du hériſſon terreſtre, & même à certains gros ourſins garnis de leurs piquans. Sa racine eſt fibrée. (On voit cette plante dans le Cabinet de Chantilly avec cette étiquette, *Limonium erinaceum Creticum.* Plante cueillie ſur le Mont Ida ou Pſillority, le 20 Juillet 1730, par M. *Baume*, Conſul à Candie).

BARBEAU ou BARBOT, *Cyprinus barbus*, Linn. En Italie, *barbio*; en Allemagne, *barble*; en Angleterre *barbel.* Poiſſon de riviere & de lac d'eau douce, du genre du *Cyprin.* Au bout ou plutôt aux angles de ſon muſeau, qui eſt pointu & cartilagineux, pendent deux barbillons de chaque côté, d'où lui eſt venu le nom de *barbeau.* Une petite veine rouge regne dans l'intérieur de ces barbillons. Les yeux ſont petits & tournés vers le bas; la couleur des iris eſt dorée ou argentée, avec des taches brunes. La forme du corps du *barbeau* eſt oblongue & un peu arrondie dans ſon contour; le dos ſe courbe en arc, & a à ſon ſommet une arête aiguë. Le ventre eſt plat, en ſorte que quand ce poiſſon repoſe ſur cette partie, ſa gueule touche la terre, ainſi qu'on l'obſerve dans preſque tous les poiſſons qui ſe tiennent au fond de l'eau. La ligne latérale eſt formée d'une ſuite de petits points; le dos eſt auſſi parſemé de points noirs. La mâchoire ſupérieure plus longue que l'inférieure. Il n'a point de dents; la fente des ouïes eſt petite, ce qui fait qu'il vit long-temps hors de l'eau. Ses écailles ſont peu grandes, tendres, & minces; leur couleur eſt olivâtre ſur le dos, & argentée ſur le ventre. Les nageoires du ventre ſont jaunes, & celles de la queue ſont rougeâtres. La nageoire dorſale a dix rayons, dont le ſecond eſt le plus élevé; les na-

geoires pectorales ſont d'une grandeur moyenne ; les abdominales ont chacune neuf rayons ; celle de l'anus en a ſept ; celle de la queue eſt échancrée en forme de fourche. Ce poiſſon a communément un pied ou un pied & demi de longueur, & peſe ordinairement deux ou trois livres ; il s'en trouve dont le poids va à huit livres & plus. Quand il eſt pêché dans les eaux pures, ſa chair eſt blanche & d'un très-bon goût. Les anciens Romains faiſoient un grand cas de ce poiſſon, qui ſe plaît plus dans les rivieres que dans les lacs. Le froid leur eſt nuiſible, car ils ſont languiſſans en hiver. On doit éviter en tout temps de manger les œufs du *barbeau*, car ils troublent la digeſtion, & purgent par haut & par bas, quelquefois très-violemment, ſurtout dans le printemps. Comme ce poiſſon eſt vorace, il ſe prend facilement à la ligne. Son fiel eſt eſtimé très-propre à rétablir la vue : on en a eu un exemple bien frappant à Paris en 1767, dans M. *Baradelle*, Artiſte très-connu pour les inſtrumens de Mathématiques. L'on prétend même que c'étoit là le remede qu'avoit employé le jeune *Tobie* pour guérir la cécité de ſon pere. Les inſectes, les petits poiſſons, même ceux de ſon eſpece, ſont ſa nourriture ordinaire. Il eſt moins gras & moins bon à manger en hiver qu'en été. La laite de ce poiſſon eſt, en certaines ſaiſons, groſſe, d'un blanc-rougeâtre & bonne à manger. On donne à ce poiſſon le nom de *barbillon* quand il eſt jeune, & celui de *barbeau* quand il a acquis ſa croiſſance.

BARBEAU. *Voyez* BLUET. A l'égard du *barbeau jaune*, &c. *Voyez à l'article* CENTAURÉE.

BARBEAU DE MER. C'eſt le ROUGET.

BARBET. Nom donné à une race de chiens qui ſont couverts d'un poil long, fourni & laineux comme une toiſon. Pour le reſte des caracteres du *barbet*, Voyez *à l'article* CHIEN.

BARBICAN, *pl. enl.* 602. M. *de Buffon* a donné

ce nom à un oiseau apporté des Côtes de Barbarie, où il n'est pas rare. Son nom indique d'une maniere assez juste sa nature mixte. Il ressemble aux *toucans* & aux *barbus* par le nombre & la position de ses doigts. Il a le bec fort & dentelé comme le *toucan*, mais bien plus compacte, bien moins long, comprimé sur les côtés & cannelé ; il ressemble au *barbu* par des poils qui entourent la base de son bec, & par la conformation de sa langue. Le *barbican* a le plumage de couleur noire sur la tête, le cou, le corps, les ailes, les cuisses & la queue ; la gorge est rouge ; le ventre est rougeâtre ; une large bande noire traverse la poitrine ; le bec est jaunâtre, long de dix-huit lignes sur dix d'épaisseur. Les pieds sont bruns. Cet oiseau a neuf pouces de long ; sa queue en a trois & demi.

BARBICHON, *pl. enl.* 803. Espece de *gobe-mouche* de Cayenne, long de près de cinq pouces, & d'un jaune verdâtre. Sa femelle est un peu plus grande que lui, & la couleur du plumage est plus foncée ; le bec est noir, les pieds grisâtres ; de longues barbes ou soies entourent la base du bec. Cet oiseau semble siffler doucement les deux syllabes *pipi*. Le mâle & la femelle vont assez de compagnie ; leur nid est posé sur les rameaux les moins touffus, & construit avec de la mousse. Ce nid est d'une grosseur excessive, il a un pied de haut, cinq pouces de diametre, & une petite ouverture sur le côté à trois pouces du sommet.

BARBIER, *Labrus anthias*, Linn. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans les Mers de l'Europe & de l'Amérique Méridionale. Ce poisson, dit *Linnæus*, a toute la surface du corps de couleur rouge ; la queue est fendue en forme de fourche ; la nageoire dorsale a dix-neuf rayons, dont dix-sept sont épineux ; les opercules des ouïes sont dentelés comme la lame d'une scie.

Selon *Rondelet*, cet *anthias* a le premier rayon de la nageoire du dos long, fort & tranchant comme

un raſoir, & de là eſt venu le nom de *barbier* à ce poiſſon. Les Anciens étoient dans l'opinion que l'*anthias* voyoit fort clair & de loin, & que quand il étoit pris à la ligne, il la coupoit avec ſon aiguillon tranchant : on a dit plus, on a ajouté que les autres poiſſons de la même eſpece venoient au ſecours de celui qui étoit pris, & le délivroient en coupant la ligne... La chair de ce poiſſon eſt d'un goût agréable & ſe digere facilement. Voilà tout ce qu'on ſait ſur le *barbier*.

BARBILLON. Nom donné au *barbeau* encore petit. *Voyez* BARBEAU.

On donne auſſi le nom de *barbillon* à une eſpece de *chien de mer*, dont il eſt mention à la ſuite de l'article *barbu*. Voyez *ce dernier mot*.

BARBI-ROUSSA ou BARBI-RONSA ou BABY-ROESA ou BABIROUSSA. Faux ſanglier des Indes Orientales, de la grandeur du *cerf*, dont il a à-peu-près la figure. Ce n'eſt ni un ſanglier ni un cochon ; il n'en a ni la tête, ni les ſoies, ni la queue ; il a les jambes plus hautes & le muſeau moins long ; il eſt couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & ſa queue eſt terminée par une touffe de cette laine ; il a auſſi le corps moins lourd & moins épais que le cochon ; ſon poil eſt gris, mêlé de roux & d'un peu de noir ; ſes oreilles ſont courtes & pointues. Le caractere le plus remarquable, & qui diſtingue le *babirouſſa* de tous les autres animaux, ce ſont quatre énormes défenſes ou dents canines, dont deux ſortent de la mâchoire ſupérieure en perçant les levres, & s'étendent en courbe juſqu'au-deſſus des yeux, en imitant parfaitement des cornes ; les deux autres dents, qui ſont moins longues, partent, comme celles du ſanglier, de la mâchoire inférieure. Ces défenſes ſont d'un très-bel ivoire, plus net & plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant. On prétend que les femelles manquent de celles de la mâchoire ſupérieure. Ces énormes défenſes donnent à ces animaux un air formidable ;

formidable ; cependant ils ſont peut-être moins dangereux que nos ſangliers. Quoique groſſiers & féroces ils s'apprivoiſent aiſément.

Cet animal, dit-on, ſe ſuſpend la nuit par ſes dents d'en haut à une branche fort élevée d'un arbre, pour dormir en ſureté & à l'abri des tigres & autres animaux ſauvages : reſte à concevoir de quelle maniere ce quadrupede grimpe plus facilement ſur des arbres que ſes ennemis, d'ailleurs plus agiles & plus ſouples que lui. Il paroît plus naturel de dire avec M. *de Buffon*, que le *babirouſſa* ne s'accroche ainſi à des branches que pour repoſer ſa tête ou pour dormir debout. Cette habitude lui eſt commune avec l'éléphant, qui pour dormir ſans ſe coucher, ſoutient ſa tête en mettant le bout de ſes défenſes dans des trous qu'il creuſe à cet effet dans les murs de ſa loge.

Le *babirouſſa* marche légérement & en troupe ; il exhale une odeur forte qui le décele, ce qui fait que les chiens le chaſſent avec ſuccès. Il grogne terriblement, ſe défend & bleſſe des défenſes de deſſous : car celles de deſſus lui nuiſent plutôt qu'elles ne lui ſervent. Comme il a le poil fin & la peau mince, il ne réſiſte pas à la dent des chiens, qui le chaſſent de préférence aux ſangliers, & en viennent facilement à bout. Il a l'odorat très-fin, & ſe dreſſe ſouvent contre les arbres pour éventer de loin les chiens & les Chaſſeurs : mais s'il eſt pourſuivi ſans relâche & long-temps, il court ſe jeter à l'eau, où il nage auſſi bien que le canard, plonge de même, & échappe de cette maniere ſouvent aux Chaſſeurs.

Les Indiens trouvent la chair de cet animal très-délicate, la plus ſavoureuſe & la meilleure de toutes celles des bêtes ſauvages ; cette chair ſe corrompt en aſſez peu de temps.

Le *babirouſſa* ſe trouve en Aſie, dans l'Iſle de Bouro, l'une des Moluques : on prétend qu'il ſe trouve auſſi dans les Contrées Méridionales de l'Afrique.

BARBON, *Andropogon*. M. le Chevalier *de la Marck* donne ce nom à un genre de plante unilobée, de la famille des *Graminées*, & qui comprend des herbes dont les fleurs, en général, ſont diſpoſées ſur un réceptacle linéaire, denté alternativement, formant ſoit un ſeul épi, ſoit pluſieurs épis ſitués en faiſceau ou comme des digitations. Les fleurs ſont glumacées, velues ou laineuſes à leur baſe, & de deux ſortes ſur chaque épi; les unes ſont hermaphrodites & ſeſſiles, & les autres ſont mâles & légérement pédiculées.

Parmi les eſpeces dont les fleurs ſont diſpoſées en un ſeul épi ou en panicule, on compte :

1.° BARBON CARIQUEUX, *Andropogon ſpicâ ſolitariâ, imbricatâ, ſeminibus hirſutis, ariſtis nudis, contortis*, Linn. Selon *Rhumphius*, ſes tiges ont quatre à cinq pieds de hauteur. Cette plante croît dans les Indes Orientales; on s'en ſert à Java & à Balaya pour couvrir les maiſons; les pauvres ramaſſent le duvet ſoyeux de ſes épis pour en former des couſſins & en garnir leurs lits. En général, comme cette plante eſt plus nuiſible en incommodant les Chaſſeurs, en bouchant les chemins, & en gênant les beſtiaux dans leur pâturage, qu'elle n'eſt utile, on la détruit ordinairement par le feu.

2.° BARBON A ÉPIS TORS, *Andropogon ſpicâ ſolitariâ, floribus inferioribus muticis*, Linn.; *Ægilops Maderaſpatana, glumis piloſis, ariſtatis*, Scheuchz. Cette eſpece croît naturellement dans l'Inde; ſon épi eſt un peu tors en ſpirale.

3.° BARBON A FLEURS DIVERGENTES, *Lagurus humilior, paniculâ conicâ, laxâ, nutante, culmum terminante*, Gronov. Virgin. Cette eſpece ſe trouve dans la Virginie.

4.° BARBON PANICULÉ, *Andropogon paniculæ pedunculis ſimpliciſſimis trifloris (aut quadrifloris), floſculo hermaphrodito, ariſtato, ciliato, baſi barbato*, Linn.; *Phœnix*, Hall.; *Ægylops bromoïdes, jubâ*

purpuraſcente, Bauh. Hiſt. Cette eſpece croît à Vérone, aux environs de Montpellier & dans la Suiſſe.

5.° BARBON PENCHÉ, *Andropogon paniculâ nutante, ariſtis tortuoſis lævibus, glumis calycinis hirſutis*, Linn. Cette eſpece croît dans la Virginie & à la Jamaïque.

6.° BARBON QUADRIVALVE, *Andropogon paniculâ nutante, calycibus quadrivalvulibus, triſloris, floſculo hermaphrodito ariſtato*, Linn. Mant. Cette eſpece croît dans l'Inde.

7.° BARBON CYMBIFERE, *Andropogon cymbarium*, Linn. Ses bractées ſont purpurines & cymbiformes.

8.° BARBON COUCHÉ des Indes Orientales, *Andropogon proſtratum*, Linn. Ses tiges, qui ſont tres-rameuſes, ſont couchées ſur la terre, & y prennent racine.

9.° BARBON ALOPÉCUROÏDE, *Andropogon Alopecuroïdes*, Linn. Cette eſpece croît dans l'Amérique Septentrionale. Sa tige eſt haute de ſix pieds; ſon panicule eſt long, lâche & laineux.

10.° BARBON A BALLES RUDES de l'Iſle de Ceylan, *Andropogon ſquarroſum*, Linn. Ses tiges ſont glabres & flottent à la ſurface de l'eau des étangs profonds où elles croiſſent.

11.° BARBON DES ISLES, *Andropogon inſulare*, Linn. Cette eſpece croît à la Jamaïque. *Brown* dit qu'elle eſt vulnéraire & déterſive.

12.° BARBON NARD, *Andropogon nardus*, Linn. On croit que c'eſt le *nard Indien* des boutiques, c'eſt-à-dire, le *ſpica-nard*. Voyez *l'article* NARD.

Les *barbons* à fleurs diſpoſées ſur pluſieurs épis ſitués en faiſceau, ou en forme de digitations, ou par paires, ſont :

1.° BARBON DOUBLE ÉPI, *Andropogon diſtachium*, Linn. Cette plante croît dans les Provinces Méridionales de la France, ſur les côtes ſeches & pierreuſes. Ses épis ſont ſouvent un peu violets.

2.° BARBON HÉRISSÉ, *Andropogum hirtum*, Linn. Cette espece croît dans la Sicile, en Provence, dans l'Espagne & le Portugal. Ses épis sont courts, barbus & hérissés.

3.° BARBON ODORANT, *Andropogon schænantus*, Linn. C'est le *jonc odorant*. Voyez SCHÉNANTE.

4.° BARBON DE VIRGINIE, *Andropogon Virginicum*, Linn.

5.° BARBON BICORNE, *Andropogon bicorne*, Linn. C'est le *cupupéba* de Pison. Cette espece croît à la Jamaïque, au Brésil; on la trouve aussi en Arabie.

6.° BARBON CRÊTELÉ, *Andropogon barbatum*, Linn. Cette espece, qui est le *kouda-pullu*, Rheed. Mal., croît dans les Indes Orientales.

7.° BARBON MUTIQUE, *Andropogon muticum*, Linn. Cette espece croît au Cap de Bonne-Espérance.

8.° BARBON DIGITÉ, *Andropogon ischæmum*, Linn. Cette plante se trouve dans les lieux stériles & pierreux de l'Europe australe.

9.° BARBON DE PROVENCE, *Gramen dactylon villosum*, *ramosum*, *altissimum*, *Galloprovinciale*, Tournef. 321. On soupçonne que c'est une variété de l'espece précédente.

10.° BARBON FASCICULÉ, *Andropogon fasciculatum*, Linn. Cette espece croît dans les Indes.

11.° BARBON A ÉPIS NOMBREUX, *Andropogon polydactylon*, Linn. Cette espece croît à la Jamaïque.

12.° BARBON A ANNEAUX, *Andropogon annulatum*, Forsk. Cette espece croît en Egypte, le long des rives du Nil.

BARBOTE FRANCHE. *Voyez* FRANCHE-BARBOTE.

BARBOTINE. *Voyez* POUDRE A VERS.

BARBU, *Bucco*. Genre d'oiseau dont le caractere est d'avoir quatre doigts, deux devant & deux derriere, le bec un peu convexe en dessous & comprimé par les côtés. On en distingue plusieurs especes, qui toutes ont pour trait spécialement caractéristique,

une espece de *barbe* à la base du bec, qui est composée de plumes roides comme du crin, & tournées en devant. Ces oiseaux ont les mœurs sanguinaires, à-peu-près comme les *pies-grieches*, & sont propres à l'Ancien Continent : les *tamatias* qui ont beaucoup de rapports extérieurs avec les *barbus*, sont d'un naturel tranquille, qui approche de la stupidité, & sont propres au Nouveau Continent. Les *barbus* & les *tamatias* ayant les ailes fort courtes, ne peuvent fournir un long vol, & par conséquent, dit M. *de Buffon*, n'ont pu passer d'un Continent à l'autre ; ainsi les *tamatias* doivent composer un sous-genre du *Barbu*.

BARBU (à gorge jaune) des Philippines, *pl. enl.* 331. Il est au moins de la grosseur du *moineau-franc ;* sa longueur totale est de cinq pouces trois lignes ; l'envergure de neuf pouces quatre lignes ; la queue n'a que quinze lignes de longueur : la partie antérieure de la tête est dans le mâle d'un beau rouge ; une bande de cette même couleur sur la poitrine ; le reste du plumage supérieur d'un vert obscur ; le reste de l'inférieur jaune, mais d'une teinte foible sur le ventre, avec des traits d'un vert obscur ; l'œil est aussi entouré de jaune ; le dessous de la queue d'un cendré-bleu : les jambes & les pieds jaunâtres ; le bec & les ongles bruns. Il y a le *barbu à gorge noire* de l'Isle de Lucon. (*Voyage à la Nouv. Guin.*) Le *barbu à plastron noir* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 688, *fig.* 1. Le *grand barbu* de la Chine, *pl. enl.* 871 ; le vert est la couleur dominante de son plumage : cet oiseau a près de onze pouces de long. Le *barbu vert* de Mahé ; son bec est blanchâtre. Voyez *pl. enl.* 870. Le *petit barbu* du Senégal ; son bec & ses pieds sont jaunâtres. Voyez *pl. enl.* 746, *fig.* 2. A l'égard du *barbu à gros bec*, de celui à *poitrine noire*, de celui à *ventre tacheté*, de ceux à *tête* & *gorge rouges* de Cayenne & de Saint-Domingue, & du *barbu* des Maynas, *Voyez l'article* TAMATIA.

BARBU. M. *Brouſſonet* donne ce nom à une eſpece de *chien de mer* de la ſection de ceux qui ont *une nageoire derriere l'anus, avec les trous des tempes ;* mais ce qui diſtingue ce *barbu*, e' le grand nombre d'appendices qu'il a ſur la partie inférieure du muſeau. La deſcription de cette eſpece, donnée par M. *Brouſſonet*, eſt extraite des manuſcrits du Docteur *Solander.*

» Sa tête étoit large, aplatie & courte ; l'ouverture » de la gueule ſituée preſque au bout du muſeau ; les » dents en forme de lance, & diſpoſées en pluſieurs » rangs : à la partie inférieure du muſeau étoient » pluſieurs appendices de différentes forme & longueur ; » il y en avoit une d'un demi-pouce de long, placée » au-devant de chaque narine ; elle étoit diviſée latéra- » lement en pluſieurs autres plus petites ; il y en avoit » cinq autres de chaque côté ; au-deſſus de l'angle » que formoit l'ouverture de la gueule, elles étoient » vermiformes, & avoient un demi-pouce de long : » on en obſervoit encore deux de chaque côté au-delà » de l'angle de l'ouverture de la gueule ; l'antérieure » étoit la plus longue & bifide : on en voyoit en outre » deux autres au-delà de celles-ci ; la poſtérieure » formoit pluſieurs diviſions : enfin, entre ces dernieres » & les nageoires pectorales, on en trouvoit deux » aſſez grandes, diviſées ſur un de leurs côtés en » lobules obtus ; les trous des tempes étoient grands ; » les narines placées immédiatement au-devant de » l'ouverture de la gueule ; il y avoit cinq bouton- » nieres ou évents (*expiracula*) de chaque côté ; » l'anus placé au-delà du milieu du corps ; la pre- » miere nageoire dorſale à l'aplomb de l'anus ; la » ſeconde ſituée entre la premiere & l'aplomb de la » nageoire de derriere l'anus : les pectorales plus grandes » que les abdominales ; la nageoire de la queue légé- » rement diviſée ; la peau recouverte de très-petites » écailles, dures, liſſes & luiſantes : le corps avoit » trois pieds & demi de long, & il étoit garni de taches

» de différentes grandeurs, noires, placées ſans ordre, » rondes & anguleuſes, entourées d'un cercle blanchâtre, & reſſemblant en quelque ſorte à des yeux. » Cette eſpece de *chien de mer* a été priſe dans la Mer » du Sud, ſur la Côte de la Nouvelle Hollande, » dans une Baie que le Capitaine *Cook* a nommée » *Sting Rays-Bay*, à cauſe de la grande quantité de » *raies* qu'il y a trouvées «.

M. *Brouſſonet* fait mention d'une autre eſpece de *chien de mer*, qu'il nomme le *barbillon* : » Celui-ci (dit-il) » eſt de la même ſection que le *barbu ;* mais une » appendice vermiforme à chaque narine forme un » caractere diſtinctif dans l'eſpece du *barbillon*, & lui » en a fourni le nom. Le *barbillon* eſt de couleur » rouſſe. Les individus dont la longueur n'excede pas » un pied, ont ſur tout le corps de petites taches » noires, rondes, qu'on ne retrouve point dans les » gros. Cette eſpece de *chien de mer* ſe trouve dans » les Mers d'Amérique «. M. *Brouſſonet* en a vu pluſieurs individus qui avoient été pêchés aux environs de la Jamaïque ; M. le Chevalier *Banks* l'a encore vue dans la Mer du Sud, ſur la côte de la Nouvelle Hollande. Les plus longs que M. *Brouſſonet* a eu occaſion d'examiner, avoient un peu plus de cinq pieds ; les écailles ſont larges, aplaties, très-luiſantes : comme elles ſont auſſi très-rapprochées, notre Obſervateur préſume qu'on pourroit faire avec leurs peaux deſſéchées, les plus beaux ouvrages en *galluchat ;* mais qu'elles prendroient, à la vérité, difficilement les couleurs. On voit au Cabinet du Roi un aſſez grand nombre d'individus de cette eſpece deſſéchés, d'après leſquels M. *Brouſſonet* a fait la deſcription ſuivante, & d'après pluſieurs individus conſervés dans la liqueur, & qui ſe voient dans la Collection de M. le Chevalier *Banks*.

» La tête du *chien de mer*, appelé le *barbillon*, eſt » aplatie ; le muſeau court & obtus ; les levres

» épaiſſes ſur les côtés; les dents en grand nombre, » alongées, aiguës & dilatées à leur baſe; au-devant » de chaque narine, une appendice vermiforme; les » yeux & les trous des tempes très-petits; cinq évents » ou boutonnieres de chaque côté, dont les deux » derniers plus rapprochés, ſur-tout dans les adultes, » ſemblent n'en faire qu'un ſeul : les nageoires pecto- » rales grandes; l'anus également diſtant du bout du » muſeau & du bout de la queue; les nageoires qui » l'entourent arrondies, & plus petites que les pecto- » rales; la premiere du dos à l'aplomb des abdominales; » la ſeconde ſituée avant l'aplomb de la nageoire de » derriere l'anus; celle-ci eſt petite & très-rapprochée » de la queue : la queue forme le quart de la longueur » de tout l'animal; elle eſt d'abord diviſée en deux » lobes, & légérement échancrée vers l'extrémité «.

BARBUE, *Ophidium barbatum*, Linn. Poiſſon du genre de la *Donzelle*. Il eſt commun dans le Golfe de Veniſe; ſa chair eſt blanche & ferme; *Belon* dit qu'elle eſt d'un goût très-délicat. Ce poiſſon a beaucoup de rapport, pour la figure, avec l'*anguille* & le *congre*; mais la *barbue* a le corps bien plus court à proportion de ſon volume, plus comprimé par les côtés, & d'une couleur plus claire : le dos eſt d'une teinte cendrée; le milieu des côtés a un éclat argenté; la peau a de petites écailles oblongues, étroites, éparſes & ſans aucun ordre; la gueule eſt ſpacieuſe; les mâchoires & le palais ſont hériſſés de très-petites dents; la langue eſt aiguë; les yeux ſont grands, recouverts par une membrane commune, tranſparente, leurs iris argentés. Les quatre barbillons que ce poiſſon a ſous la mâchoire inférieure, partent d'un point commun, & ont un pouce de longueur. De même que l'*anguille*, la *barbue* n'a que trois nageoires; ſavoir, deux pectorales; & l'autre ſur le dos, à la diſtance de deux pouces & demi de la tête; elle ſe prolonge de maniere qu'elle fait, ſans interruption, l'office

de nageoire dorſale ; de celles de la queue & de l'anus, elle ſe termine à cette derniere partie ; le bord ſupérieur de cette nageoire unique, eſt noir comme dans le *congre*.

Villughby obſerve que la veſſie aérienne de ce poiſſon, a le fond percé d'un trou dans lequel s'inſere un petit tube fermé ſeulement par une membrane d'un tiſſu lâche & délié ; en ſorte que quand on comprime la veſſie, l'air entre dans le tube & le diſtend : ce même tube eſt rempli d'une liqueur viſqueuſe & tranſparente. A la partie oppoſée de la veſſie, eſt un corps dur & glanduleux, ſemblable à un opercule ; en ſorte que cette veſſie paroît avoir deux prolongemens dans la direction de ſon axe.

BARDANE, GLOUTERON ou HERBE AUX TEIGNEUX, *Lappa major*, *arctium Dioſcoridis*, C. B. Pin. 198 ; *Perſonata ſeu Lappa major aut Bardana*, J. B. 3. 570 ; *Lappa tomentoſa*, *arctium lappa*, Linn. 1143. C'eſt une plante annuelle qui croît naturellement dans les prairies & ſur les chemins, dont la racine eſt blanche en dedans & noirâtre en dehors, d'une ſaveur douceâtre, terreuſe & un peu auſtere ; elle rougit légérement le papier bleu. Sa tige eſt haute de deux ou trois pieds, épaiſſe, ſtriée, un peu cotonneuſe. Les feuilles de la *bardane* ſont molles, cordiformes, pétiolées, vertes en-deſſus, blanchâtres en-deſſous, larges, & longues d'un pied & plus. Ses fleurs, ramaſſées en bouquets, ſont compoſées de pluſieurs fleurons purpurins, contenus dans un calice globuleux, compoſé d'écailles imbricées, terminées par un crochet qui s'attache aux habits lorſqu'on en approche. Aux fleurs ſuccedent des ſemences ovales à aigrette.

La racine de cette plante eſt regardée comme un excellent ſudorifique ; ſa décoction eſt préférable à celle de la *ſcorſonere* dans les fievres malignes ; on prétend que ſon infuſion a guéri des goutteux : mais elle eſt bien déſagréable à boire. Les feuilles de

bardane ſont réſolutives, vulnéraires, & doivent leur vertu au nitre qu'elles contiennent; car étant ſeches, ſes feuilles fuſent ſur les charbons. Sa ſemence eſt un puiſſant diurétique. On appelle auſſi la *bardane*, *herbe aux teigneux*, parce qu'employée extérieurement elle eſt très-utile pour la gale. On ſe ſervoit autrefois de ſes feuilles pour ſe maſquer le viſage, ce qui l'avoit fait nommer *perſonata*.

Le genre de la *bardane* a de très-grands rapports avec les chardons. La *petite bardane* eſt le *glaiteron*. Voyez *ce mot*.

BARDEAU. C'eſt le nom donné au *mulet* provenant du cheval & de l'âneſſe. *Voyez à l'article* MULET.

BARDEAUT, en Guienne, eſt le *bruant*.

BARGE, *Capriceps aut Limoſa*. Oiſeau aquatique & de paſſage, très-commun en Egypte, aſſez ſemblable au *courlis*. Cet oiſeau, très-délicat à manger, a un cri qui imite celui du bouc & de la chevre. Il vient ſur nos Côtes en Septembre, & cherche à vivre la nuit dans les marais ſalugineux, ainſi que font la plupart des oiſeaux de nuit: comme les bécaſſes, la *barge* vit de vers & de vermiſſeaux qu'elle tire de la vaſe: cet oiſeau court très-vite.

M. *de Buffon*, à l'occaſion des *barges*, obſerve que de tous ces êtres légers (les oiſeaux), ſur leſquels la Nature a répandu tant de vie & de graces, & qu'elle paroît avoir jetés à travers la grande ſcene de ſes ouvrages, pour animer le vide de l'eſpace & y produire du mouvement; les oiſeaux de marais ſont ceux qui ont le moins de part à ſes dons.... Aucun d'eux n'a les graces ni la gaieté de nos oiſeaux des champs: ils ne ſavent point, comme ceux-ci, s'amuſer, ſe réjouir enſemble, ni prendre de doux ébats entre eux ſur la terre ou dans l'air; leur vol n'eſt qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre.... Ils giſent à terre & ſe tiennent à l'ombre pendant le jour; une vue foible, un naturel timide, leur font

préférer l'obſcurité de la nuit, ou la lueur des crépuſcules, à la clarté du jour; & c'eſt moins par les yeux que par le tact, ou par l'odorat, qu'ils cherchent leur nourriture. C'eſt ainſi que vivent les bécaſſes, les bécaſſines, les *barges*, & la plupart des autres oiſeaux de marais.

La *barge* eſt d'un genre particulier; on en diſtingue pluſieurs eſpeces: leur caractere eſt d'avoir quatre doigts, trois devant & un derriere; le bec eſt menu, fort long, plutôt recourbé en haut que droit, & obtus par la pointe.

Il y a la *barge griſe*, pl. enl. 876; c'eſt la *barge aboyeuſe*, le *totano* des Vénitiens, le *crex* de Belon: la *barge aux jambes & pieds rouges*: la *barge brune*, pl. enl. 876: la *barge commune*, pl. enl. 874, ſon plumage eſt en général d'un brun rouſſâtre: la *barge rouſſe*, pl. enl. 900; elle ſe trouve dans le Nord des deux Continens; c'eſt le *francolin à poitrine rouge* d'Edwards, & l'on en diſtingue en Amérique une très-grande eſpece, *pl. enl.* 916: la *barge variée* reſſemble à la *barge griſe* ou *aboyeuſe*, mais le croupion de celle-ci eſt blanc, & ſes pieds ſont gris; l'autre a le croupion brun & les pieds d'un noir verdâtre: la *barge blanche* ſe trouve à la Baie d'Hudſon; *Edwards* lui donne le nom de *francolin blanc*.

BARNAQUE. *Voyez* BERNACLE & CONQUE ANATIFERE.

BARNET. Nom donné par M. *Adanſon* à une eſpece de buccin qui offre une ſingularité remarquable. Toutes les vieilles coquilles, dit-on, ſoit mâles, ſoit femelles, ſe caſſent par l'extrémité du ſommet, lorſqu'elles ont atteint le nombre d'onze à douze ſpires, de maniere qu'il ne reſte que les quatre ou cinq ſpires d'en-haut ou de ſa baſe. Par quelle mécanique l'animal peut-il procurer cette rupture dans une coquille operculée, auſſi dure & auſſi épaiſſe que l'eſt celle-ci dans ſa vieilleſſe?

BAROUTOUS. Nom que l'on donne à Cayenne à une *tourterelle* qui y eſt aſſez commune ; on diroit d'un grand *cocotzin*. Voyez *ce mot*.

BARRAS. *Voyez* GALIPOT.

BARRE. Nom donné par les Normands au flot ou flux des eaux de la Seine, lorſque la mer monte. *Voyez l'article* MER.

BARRE ou BARRUS aux Indes Orientales, eſt l'*éléphant*. Voyez ÉLEPHANT.

BARRE, (le) *Silurus faſciatus*, Linn. Poiſſon du genre du *Silure*. Cette eſpece ſe trouve au Bréſil & à Surinam : c'eſt le *myſtus cirris ſex*, *maxillâ inferiore breviori*, *roſtro plagio-plateo*, *lato*, de Gronovius. Cet Auteur dit que la tête de ce poiſſon eſt aplatie en deſſus, marquée d'un ſillon longitudinal ; elle eſt partout de la même largeur que la plus grande de celle du corps ; la gueule eſt un peu ouverte & placée ſur le deſſus du muſeau ; les mâchoires, le palais & le goſier ſont garnis de petites dents ; la mâchoire ſupérieure eſt immobile, & beaucoup plus longue que celle de deſſous ; des ſix barbillons, deux ſont beaucoup plus longs que la tête, & ſortent de l'angle de la mâchoire inférieure ; les quatre autres, un peu moins longs, ſont diſpoſés ſur cette même mâchoire. Les yeux ſont ſaillans, arrondis, petits, ſitués ſur le ſommet de la tête ; les opercules ſont dépourvus d'aiguillons ; les lignes latérales ſont liſſes & relevées à leur naiſſance. La premiere nageoire dorſale eſt garnie de ſept rayons rameux, excepté le premier qui eſt ſimple ; la ſeconde dorſale eſt petite ; les pectorales ont chacune dix rayons, dont l'antérieur eſt roide ; les abdominales ſont dépourvues d'aiguillons, mais garnies chacune de ſix rayons ; celle de l'anus en a treize ou quatorze ; la queue eſt très-échancrée, & ſon lobe inférieur bien plus long que celui de deſſus. La peau liſſe & ſans écailles ; la couleur des parties de deſſus eſt rouſſâtre ; celle de deſſous eſt blanchâtre ;

les côtés ſont panachés de grandes taches d'une teinte ſombre, & les nageoires parſemées de taches noires. *Linnæus* prétend que le dos eſt marqué de bandes blanches ſur un fond noir.

BARRELIERE. *Voyez à l'article* BAHEL-SCULLI.

BARRIS ou HOMME DES BOIS, ou GRAND ORANG-OUTANG. *Voyez* HOMME SAUVAGE, *l'article* SINGE *& celui d'*ORANG-OUTANG.

BARROS. *Voyez* BUCAROS.

BARTAVELLE. Eſpece de perdrix de Savoie & de Grece. *Voyez à l'article* PERDRIX.

BASAAL. Genre de plante à fleurs polypetalées, qui paroît avoir des rapports avec les *Antiſdemes ;* Voyez *ce mot.* Il y a le *baſaal* à pétales pointus, *Rheed. Mal. ;* les Brames l'appellent *vilengi ;* les Portugais, *fruita perdrica ;* & les Hollandois, *ſwin-beſſen.* C'eſt un arbriſſeau toujours vert ; il croît dans les terres ſablonneuſes du Malabar, & particuliérement aux environs de Cochin. Sa durée eſt d'environ quinze ans. La décoction de ſes feuilles dans l'eau, avec un peu de gingembre, ſoulage dans les maux de gorge ; les Naturels frottent le front & les tempes des frénétiques avec ſes baies rouges, ſucculentes & frites dans le beurre ; ſes amandes ſont blanchâtres & eſtimées vermifuges.

Une autre eſpece de *baſaal*, eſt à pétales arrondis. C'eſt le *tsjerium-cottam*, Rheed. Mal. ; le *ramiſol* des Portugais, & le *liis-beſſen* des Hollandois. Cet arbriſſeau croît naturellement à la Côte de Malabar.

BASALTE, *Baſaltes.* Ce nom déſigne, en Minéralogie, une eſpece de pierre de touche propre à éprouver les métaux, & qui ſe trouve en Lorraine, en Bohême, en Saxe, en Siléſie. C'eſt une pierre dure dont *Pline* a parlé le premier, & qu'il dit ſe trouver en Ethiopie (*a*). Quelques Naturaliſtes modernes re-

(*a*) *Pline* entend par le nom *baſalte*, la *pierre d'Ethiopie* noire & très-dure, dont *Strabon* a vu des colonnes & des morceaux d'une

gardent comme un *basalte* la fameuse pierre de Stolpen en Misnie, près de Dresde : cette pierre, qui a diverses configurations & grandeurs, est en masses qui se détachent communément en morceaux de figure carrée. On a aussi trouvé dans le lit du Rhin, proche Bonne, un véritable *basalte*, & nous en avons conservé un bel échantillon dans notre Cabinet : il est hexagone. Telle est encore la pierre connue sous le nom de *pavé de la chaussée des Géans*, (*basanos maximus Hibernicus*,) & que l'on voit dans le Comté d'Antrim, au Nord de l'Irlande.

La position naturelle des morceaux de cette sorte de *pierre* ou *pavé des Géans*, offre en cette contrée un spectacle digne de l'attention des Naturalistes : qu'on se figure une immense quantité de pierres fort obscures, noirâtres, pesantes, très-dures, assez lisses en leur surface extérieure, d'une figure prismatique ou polygone, communément à cinq pans & quelquefois à six, à sept, rarement à huit, à neuf, à trois & à quatre pans; chaque pierre ordinairement convexe par une surface & concave par l'autre, très-rarement plane par les deux surfaces : plusieurs de ces pierres de la même configuration, empilées perpendiculairement à l'horizon les unes sur les autres, de maniere que ce sont comme autant d'articulations qui s'emboîtent, s'engrenent ou se joignent toujours exactement pour former une colonne. Chaque articulation est facile à séparer. Voilà la premiere esquisse de ce phénomene aussi curieux que singulier. On reconnoît déjà que la nature, la figure & la position de ces pierres leur donnent un caractere unique ; maintenant qu'on se figure un assemblage de plusieurs milliers de colonnes angulaires, (on diroit d'un groupe de solides piliers artificiels) dans une grande éten-

épaisseur considérable. D'une seule colonne, l'Empereur *Vespasien* fit faire une statue entiere, avec seize enfans, qu'il dédia au Nil, dans le Temple de la Paix.

due de terrain, & qui fait une digue vers l'Ecoſſe; autre beauté des plus frappantes. Chaque articulation ou morceau a environ dix-huit pouces de haut & vingt de large, & même plus. Quant à la différence des figures que l'on obſerve entre quelques-unes de ces pierres, ne pourroit-on pas dire que ceci a dépendu de la différence des milieux, dans leſquels les matieres conſtituantes ſe ſeront réunies pour s'y criſtalliſer? L'équilibre des fluides ou leur agitation, peut-être l'intervention accidentelle de corps étrangers, auront produit ces différences. Quant à l'eſpece d'irrégularité dans les aſſiſes continues & reſpectives des colonnes, ce fait eſt plus difficile à expliquer. On peut dire ſeulement qu'elles auront pris leurs hauteurs par intervalles dans l'eau chargée de la matiere du *baſalte;* & comme dans une même maſſe chargée de criſtaux de roche ou de ſels, il y des criſtaux plus gros, plus grands & plus réguliers les uns que les autres, il a dû arriver que les articulations ayant acquis chacune dans la même direction plus de volume, les colonnes qui en ſeront compoſées dépaſſeront les colonnes voiſines. La ſeconde articulation ſe ſera criſtalliſée ſur la premiere déjà conſolidée; la ſuperficie convexe de la premiere aura donné ſon empreinte en creux dans la culaſſe de celle du deſſus, & ainſi de ſuite. Cette explication ſuppoſe des dépôts aſſez tranquilles, ou des fluides peu agités : cependant un bon Obſervateur très-connu, M. *Deſmareſts*, regarde ces criſtalliſations comme le produit des volcans, une matiere graniteuſe comme vitrifiée ou en fuſion; & cette ſorte de lave, en ſe refroidiſſant, a dû ſe criſtallier, peut-être ſe fêler, ſe fendre, ſe diviſer en morceaux auſſi réguliers : il a trouvé des articulations de *baſalte* en Auvergne, d'une groſſeur énorme, dans des endroits qui ont autrefois ſubi des éruptions & des cataractes de feux ſouterrains. Ce dernier ſyſtême ne laiſſe pas d'avoir des partiſans. M. *Deſmareſts* dit encore

que les *baſaltes* articulés ne peuvent être conſidérés comme l'effet de la retraite de la matiere de la lave, mais comme celui de la compreſſion des boules de lave. *Journal de Phyſique, Juillet & Août 1787.* Peut-être ces boules baſaltiques ont-elles été formées ainſi lors de l'éruption du volcan; peut-être ſont-ce des noyaux de priſmes ou de colonnes baſaltiques uſées & chariées par l'eau. Revenons à la hauteur des colonnes en Irlande; il y en a depuis trois & quatre pieds juſqu'à trente & quarante; on n'en trouve preſque point d'iſolées; elles forment des maſſes énormes; la plus grande eſt particuliérement appelée la *chauſſée des géans*, l'autre porte le nom de *jeu d'orgue;* celle-ci n'eſt compoſée que de ſoixante piliers, tandis que dans celle de la chauſſée on en compte plus de trente mille. Dans les baſſes marées on obſerve que cette chauſſée s'avance de cent toiſes dans la mer, & il eſt probable que ſa longueur eſt beaucoup plus conſidérable. On eſtime ſa plus grande largeur à deux cents quarante pieds, & ſa plus petite à cent vingt. Du côté des terres on trouve pluſieurs de ces colonnes à pluſieurs milles à la ronde. On en a découvert auſſi dans les roches graniteuſes des montagnes Euganéennes près Padoue en Italie.

Cette pierre eſt d'un tiſſu ſerré, fait feu avec le briquet, & prend un beau poli; elle eſt brillante dans ſes fractures; on n'y découvre point de corps étrangers, ni bulles, ni pores; ſa dureté la rend difficile à être travaillée; elle peut ſervir de pierre de touche pour eſſayer les métaux; elle ne ſe calcine point au feu ordinaire, elle y acquiert une couleur ferrugineuſe, & ſe convertit, à l'aide de la ſoude dans un feu violent, en un verre noir. On voit trois beaux morceaux de *baſalte* d'Irlande dans le Cabinet de Leyde, & ſept à huit au pied du grand eſcalier du *Muſæum* à Londres. *Voyez l'article* LAVE, *& conſultez* notre *Minéralogie* & le *Supplément du Dictionnaire de* Chambers, *au mot* GIANTS-CAUSEWAY.

Dom

Dom de Alzate y Ramyres a mandé du Mexico à l'*Académie Royale des Sciences*, qu'on voit dans le domaine royal des mines de Pactucca une montagne formée de pierres taillées de la groſſeur & de la figure dont on peut les déſirer. On n'a que la peine de les détacher du monceau. Ces pierres ne ſont pas rangées horizontalement, mais perpendiculairement à l'horizon; & telle qu'eſt une de ces pierres, on peut être aſſuré que toutes celles qui ſont au-deſſus ou au-deſſous lui reſſemblent. Ces pierres paroiſſent être encore un *baſalte* de même nature que celui de la chauſſée des Géans. M. *Montent* a auſſi trouvé du *baſalte* en Languedoc. Le *baſalte* du Nord eſt bien différent, *Voyez* l'article *Pierre de Baſalte*.

A l'égard du *baſalte de roche*, Voyez à l'article *Pierre de Corne*.

BASELLE, *Baſella*. Genre de plante à fleurs incompletes, de la famille des *Arroches*, & qui comprend des herbes exotiques, dont les tiges ſont grimpantes, les feuilles ſimples & alternes, & les fleurs diſpoſées en épis axillaires qui n'ont aucun éclat. Le fruit eſt une ſemence recouverte par le calice qui, en groſſiſſant, a acquis une conſiſtance charnue, & pris la forme d'une baie.

Il y a la *Baſelle à tiges d'un rouge-pourpre*, *Baſella rubra*, Linn.; c'eſt le *gandola rubra*, Rumph. Amb. Cette eſpece croît dans les Indes Orientales, & on l'y cultive dans les jardins, pour en manger les feuilles cuites en guiſe d'épinards. Ses baies donnent une belle couleur rouge, en teinture, mais peu durable. La *baſelle blanche* eſt le *maraſakki* de Kæmpfer; cette eſpece croît au Japon, dans la Chine & aux Moluques : la *baſelle à feuilles en cœur* du Malabar : celle *à feuilles luiſantes* de l'Inde : celle *à feuilles ovales-rhomboïdales* du Japon : enfin celle *à fruits véſiculeux* du Pérou; celle-ci eſt l'*anrédéra* des Eſpagnols.

BASILE à épi couronné, *Basilæa coronata*; *Corona regalis*, *lilii-folio crenato*, Dill.; *Fritillaria regia*, Linn. Son épi de fleur eſt denſe, & couronné par un bouquet de feuilles ſemblables à celles du bas de la plante, mais petites, & qui a quelque analogie avec la couronne de l'*ananas*. Cette plante croît naturellement au Cap de Bonne-Eſpérance; M. *Linnæus* la rapporte au genre des *Fritillaires*; mais M. *de la Marck*, dit que ſa racine eſt tubéreuſe comme celle des *aſphodeles*.

BASILIC, *Ocymum*. Plante des plus agréables par ſa forme élégante, par ſon odeur ſuave & aromatique. Elle eſt indigene aux Indes, en Perſe, à Saint-Domingue : elle s'eſt naturaliſée en Europe, où elle eſt aſſez commune : elle croît dans les lieux ſablonneux & incultes. On en connoît de pluſieurs ſortes, qui croiſſent avec ou ſans culture. Il y a le *baſilic grand* ou *franc-baſin* des Indes & de l'Amérique ; c'eſt le *ſoladi-tirtava*, *nala-tirtava* de Rheed. Mal.; *Ocymum vulgatius*, C. B. Pin. 226; *Ocymum magnum*, Tabern. Icon. 343; *Ocymum baſilicum*, Linn. 833 : le *baſilic moyen* & *vert*, *Ocymum medium*; le *baſilic moyen* & *violet*; le *baſilic petit* & *violet*; le *baſilic petit* & *vert*, *Ocymum minimum*, C. B. Pin. 226, Linn. 833 : c'eſt la petite eſpece *verte* que l'on éleve communément dans des pots, & ſes fleurs ſont hermaphrodites, chacune a quatre étamines & un piſtil. Les fleurs de ce genre de plante ſont en verticilles, axillaires, diſpoſées en épis, fort odorantes, variées en couleur ſuivant les eſpeces ; chacune de ces fleurs eſt en gueule, la levre inférieure eſt entiere, la ſupérieure diviſée en quatre; le calice eſt à deux levres, dit M. *Deleuze*. L'eſpece de *baſilic* dont on fait uſage dans les ſauces, eſt le *baſilic moyen*, qui s'éleve à la hauteur d'environ un demi-pied, & dont les feuilles reſſemblent à celles de la *pariétaire*. Ces plantes annuelles fleuriſſent en Juillet & Août ; l'excellence de leur odeur les a fait nommer *baſilic*, comme qui diroit *plante royale*.

Linnæus fait mention du *basilic blanc*, *Ocymum album*, Linn., Mant. 84. Il est originaire de Java & annuel; sa tige est haute d'un pied, verdâtre; ses feuilles larges d'un pouce ou environ, concaves, nerveuses, glabres, à peine dentées; ses fleurs verticillées, garnies de bractées, ovales, cordiformes & pointues; la corolle est blanche.

On distingue encore le *grand basilic sauvage*, *Clinopodium origano simile, elatius, majore folio*, C. B. Pin. 225; & le *petit basilic sauvage*, *Clinopodium arvense, ocymi facie*, C. B. Pin. 225; *Acinos multis*, J. B. 3, 259. Le *grand basilic sauvage*, *Clinopodium vulgare*, Linn. 821, a une tige de deux à trois pieds, simple, velue, carrée; ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, un peu dentées & velues; ses fleurs sont verticillées & terminales en tête, garnies de bractées sétacées. Cette plante croît le long des bois.

On distingue aussi le *basilic des Moines* ou *le basilic velu* d'Egypte; le *basilic inodore* de l'Inde : c'est le *sulassi-putiutan* de Java.

M. *de Préfontaine* (Maison Rustique de Cayenne,) fait mention du *basilic du Para* ou *baume de Savanne*. Cette plante s'éleve à deux pieds de hauteur; sa feuille est rude & d'un vert-noir; la fleur est petite & bleue. Une poignée de ce *basilic* cuite dans du fort vinaigre, & appliquée fort chaud sur le point de côté, le guérit s'il ne provient que de vents.

Toutes les especes de *basilic*, dont nous n'avons cité que les plus remarquables, sont estimées cordiales & céphaliques; desséchées & réduites en poudre, on les mêle avec les autres herbes aromatiques : bien des personnes s'accommodent mieux de cette poudre que du tabac, qui leur irrite trop les fibrilles nerveuses de la membrane pituitaire. L'infusion de cette plante, prise en guise de thé, est très-utile pour les douleurs de tête. Il y a des Cuisiniers assez habiles pour employer avec tant d'art le *basilic*, le *serpolet*, la *sarriette*, le

thim, & quelques autres herbes aromatiques, que les mets qu'ils préparent avec ces assaisonnemens, sont aussi agréables au goût, que s'ils y employoient les épices des pays étrangers; aussi ne faut-il pas s'étonner si quelques Epiciers sont aujourd'hui dans l'usage de faire entrer dans leur composition d'épices ces sortes d'aromates indigenes avec les exotiques.

BASILIC (le), *Lacerta* (*basiliscus*) *caudâ tereti longâ*, *pinnâ dorsali radiatâ*, *occipite cristato*, Linn. Ce *lézard*, qui se trouve dans l'Amérique Méridionale, est remarquable par une espece de crête ou de membrane qu'il porte sur l'occiput; cette crête est couverte d'écailles & s'éleve en forme de cône comprimé; le dos & la queue sont ornés d'une autre crête également élevée, partagée en plusieurs segmens par des especes de rayons, & couverte de petites écailles. Lorsque l'animal est tranquille sur un arbre, il replie & développe alternativement cette crête comme un éventail. Ce *lézard* est du quatrieme genre.

Des Ecrivains ont donné aussi le nom de *basilic* à un animal fabuleux, que l'on mettoit au rang des *dragons* & des *serpens*; l'on prétendoit qu'il tiroit son origine de l'œuf d'un coq, & que le seul regard de ce *basilic* donnoit la mort. On débitoit sur cela plusieurs autres contes, qui ne méritent point qu'on en parle. Nous nous contenterons seulement de dire ici que le *basilic* que les Charlatans & les Saltimbanques exposent tous les jours avec tant d'appareil aux yeux du Public pour l'attirer & lui en imposer, n'est qu'une sorte de *petite raie*, qui se trouve dans la Méditerranée, & qu'on fait dessécher sous la bizarre configuration qu'on lui donne.

BASSE. *Voyez à l'article* PERCHE.

BASSET. Nom donné à une race de chiens à jambes courtes & basses. On peut voir à l'article *Chien* les caracteres & la filiation de cette race.

BASSOMBE. *Voyez* ACORUS DES INDES.

BATATTE ou PATATTE. On va réunir dans cet article le *topinambour* & la *pomme de terre*, parce qu'on distinguera mieux par opposition ces plantes ; qui toutes sont originaires de l'Amérique, & que quelques Auteurs ont confondues ensemble, en attribuant ces différens noms à une seule plante. Cette réunion sera d'autant plus à propos, que ces plantes, dont la grande utilité dépend des racines, demandent à-peu-près la même culture.

La *batatte*, ou *patatte*, *Battata*, est, dit-on, un *convolvulus* dont la tige est verte & rampante, & pousse de nouvelles racines chevelues & laiteuses. Ses feuilles sont d'un vert clair en-dessus, & un peu blanchâtre en-dessous, le plus souvent taillées en cœur pointu ; ses fleurs sont petites, vertes extérieurement & blanches intérieurement, semblables par leur forme à celles du *liseron*. A ces fleurs succede un fruit qui renferme de petites graines. La *battate* se multiplie par les racines ; il ne s'agit que de les fendre par quartiers & de les transplanter, elles reprennent aisément. Suivant des avis reçus de *Stockholm*, la culture de cette plante, introduite en Suede par la Comtesse *de Gardie*, y réussit parfaitement ; on en fait du pain, de l'amidon, de la poudre, & l'on en tire aussi de l'eau-de-vie. Cette plante n'aime que les pays chauds : elle vient naturellement entre les deux Tropiques, en Asie, en Afrique & en Amérique : on en cultive aussi en Espagne. Sa racine est tuberculeuse, plus ronde que longue, d'un jaune plus ou moins rougeâtre. La *patatte* cuite dans l'eau ou sous la cendre, a un goût approchant de celui du *marron*. C'est l'*apichu* des Péruviens, & le *maby* des Caraïbes : ces peuples appellent *camicha* la *patatte* blanche ; *hueleronum*, la *patatte* à mademoiselle ; *alatti*, la *patatte* marbrée ; *chimouli*, la romilliere ; *yahuira*, la verte ; *hueléche*, celle qui est rouge en dehors, jaune en dedans.

Nicolson distingue six especes de *patattes* ; savoir,

les *patattes blanches* à groſſes racines, dites à *gros bois*; les *patattes blanches*, moins groſſes, dites *patattes ſuif*; les *patattes violettes* en dehors & en dedans; les *patattes jaunes*, à feuilles luiſantes; les *patattes d'un jaune d'abricot*, dites de *Samana*. A Saint-Domingue les tiges de ces *patattes* ſe donnent aux chevaux, & ſe nomment *bois patatte*; elles leur tiennent lieu de fourrage; les racines ſont la nourriture ordinaire des Negres.

Pomme de Terre.

La POMME DE TERRE ou MORELLE TUBÉREUSE alimentaire, *Solanum tuberoſum eſculentum*, C. B. Pin. 167, Linn. 265; *Battata Virginiana*, Park. Theat. 1383. Cette plante pouſſe, dit M. *Leſtiboudois*, une tige groſſe comme le pouce, & qui s'éleve à deux ou trois pieds de hauteur: elle eſt rameuſe, anguleuſe, ſtriée, légérement velue; ſes feuilles ſont conjuguées & rangées ſur une côte, ſans pédicule, de figure oblongue; ſa couleur eſt d'un vert triſte, tachetée ſouvent d'un point noir-purpurin; ſes grandes feuilles un peu lanugineuſes & découpées, ſe trouvent ordinairement au nombre de ſept ou neuf, toujours terminées par une impaire plus ample que les autres: dans les intervalles de ces feuilles, il s'en trouve d'autres plus petites à la côte, qui forment ce que les Botaniſtes appellent *aile*. Cette plante a de plus une petite feuille particuliere que l'on appelle *décurrente*, (parce qu'elle regne vaguement le long de la tige, ſans pédicule,) un peu frangée ou repliſſée. Ses fleurs, qui paroiſſent en Juin & Juillet, ſortent par bouquets du ſommet des tiges; elles ſont compoſées d'une ſeule piece à cinq angles, formant une roſette un peu pliſſée; elles ſont communément au nombre de huit, dix, douze, s'ouvrant alternativement, & de couleur blanche-purpurine ou gris de lin, & d'une odeur qui approche de celle du tilleul; chaque fleur a cinq étamines & un piſtil, qui ſe raſſemblent & forment une ſorte de bouclier qui

orne la fleur. Ses fruits ſont de groſſes baies charnues, molles, à-peu-près de la groſſeur de nos ceriſes, de couleur verte ; elles deviennent jaunes en mûriſſant, même d'un rouge ſale, & contiennent une pulpe mucilagineuſe, d'un goût déſagréable, remplies de quantité de petites ſemences plates. Cette plante pouſſe en terre vers ſon pied trente ou quarante racines tubéreuſes, de différentes groſſeurs, irrégulieres, qui reſſemblent en quelque façon à un rognon de veau, d'où partent les tiges & les petites racines blanches & chevelues : il y a de ces tubercules longs, oblongs, quelquefois gros comme le poing, & qui peſent juſqu'à huit & douze onces ; il s'en trouve de différentes couleurs, blanchâtres, jaunes, gris, couleur de chair, rouges, purpurins : ces derniers ſont les plus communs. Lorſqu'on les tire de la terre, on les voit garnis, outre leur pellicule, de petits nœuds ou mamelons qui annoncent les germes d'autres plantes toutes prêtes à ſe développer, ſi on les remettoit en terre.

Cette plante aime les pays froids, une terre meuble & un peu humide. A force de la cultiver, on parvient bientôt à des variétés qui pourroient paſſer (mais mal-à-propos) pour des eſpeces originaires. Cette plante eſt originaire du Chily, où les Naturels l'appellent *papas :* ſa racine leur ſert de pain ; ils la mangent bouillie ou rôtie, & ne la conſervent qu'après l'avoir expoſée au ſoleil ou à la gelée. On verra par ce qui ſuit, que la *pomme de terre* eſt peut-être le meilleur préſent que nous ait fait le Nouveau-Monde. C'eſt le *Kartoffel* des Allemands (*a*).

(*a*) M. *Dombay* a écrit à M. *Ducheſne* à Paris, une Lettre datée de Lima le 20 Mai 1779 : en voici l'extrait : » Les Péruviens, de temps immémorial, » ont ſu ſe préſerver de toute eſpece de diſette & de famine, par la culture » de cette plante, qui, avec le *maïs*, eſt leur unique nourriture. Comme » cette denrée eſt ſuſceptible de la pourriture, les Péruviens ont obvié » à cet inconvénient par deux manieres ſimples de les préparer. Ces » Peuples ſobres entreprennent les plus grands voyages à pied avec un » havreſac plein de *pommes de terre* deſſéchées & un peu de *maïs* qu'ils

On doit être surpris que ce n'ait été qu'au commencement du dix-septieme siecle, long-temps après la découverte de l'Amérique, que les Européens ont pensé à en faire usage. Les Irlandois commencerent les premiers cette culture. La Bretagne est, après l'Irlande, l'endroit où elle croît le mieux. De l'Irlande, la culture de cette plante a passé bientôt en Angleterre, de là successivement en Flandres, en Picardie, en Franche-Comté, en Alsace, en Bourgogne, en Languedoc & dans d'autres endroits de la France; enfin en Suisse, où depuis vingt-cinq à trente ans la culture s'en est tellement accrue dans les champs, que cette manne fait en hiver la nourriture du peuple, sur-tout des enfans, qui, comme l'on sait, ne deviennent pas des hommes moins robustes que nos François nourris avec le plus beau froment.

La culture de la *pomme de terre* n'a pas été traitée jusqu'à présent avec autant de soin qu'elle le méritoit. Elle est digne d'attirer l'attention du gouvernement & de chacun de nos Cultivateurs modernes, sur-tout si l'on fait réflexion à la grande utilité dont elle peut être en cas de disette; & avec d'autant plus de raison, qu'un petit espace de terrain peut suffire pour produire la nourriture d'une famille considérable; car par la culture dont on parlera plus bas, un arpent de terre qui produiroit douze quintaux de froment, en rapporteroit deux cents de *pommes*

» mâchent continuellement : la premiere préparation nommée par les » Péruviens *papa séca*, consiste à faire cuire la *pomme de terre* dans l'eau; » on la pele, on l'expose ensuite au serein, puis au soleil, jusqu'à ce » qu'elle soit seche; dans cet état, elle peut se conserver plusieurs siecles, » en la garantissant de l'humidité. Dans le pays on en fait une grande » consommation, mélangée avec d'autres alimens. L'autre préparation est » appelée *chunno* : on fait geler la *pomme de terre*, on la foule ensuite » aux pieds pour lui faire quitter la peau : ainsi préparée, les Péruviens » la mettent dans un creux d'eau courante, & la chargent de pierres; quinze » ou vingt jours après, ils la sortent de l'eau, & l'expofent au serein & » au soleil jusqu'à ce qu'elle soit seche. Ces Peuples en font des especes » de confitures, une farine pour les convalescens, & la mélangent avec » presque tous leurs mets «,

de terre. Dans les cas même d'abondance de grains, cette plante, tant par ſes tiges que par ſes racines, fournira une excellente nourriture à nos animaux domeſtiques. La culture en ſeroit beaucoup plus lucrative que celle des menus grains; d'autant mieux que, lorſque les chevaux y ſont habitués, ils mangent la *pomme de terre* avec le même plaiſir que l'*avoine*. Cet aliment étant cru paroît un peu âcre, & étant cuit un peu fade; mais des perſonnes qui ne demandent qu'à ſe ſubſtanter, s'y accoutument bientôt, avec d'autant plus de facilité, qu'il n'eſt point malfaiſant. Des Sybarites reprochent à la *pomme de terre* d'être venteuſe; mais qu'eſt-ce que des vents pour les organes vigoureux des Payſans & des Manœuvres ? On peut faire manger généralement à toutes ſortes de volailles les *pommes de terre* cuites; on peut de même les faire cuire pour commencer à y habituer les bœufs, vaches, chevaux, moutons & cochons; enſuite ils en viennent à les manger toutes crues.

Après avoir labouré la terre, on doit ſonger, à la fin de Février ou au commencement de Mars, ſuivant que la ſaiſon eſt précoce, à ſemer les *pommes de terre*. On met les petites tout entieres à deux pieds les unes des autres : on peut couper les groſſes pommes (*racines*) par tranches ; car il ſuffit qu'il y ait ſur chacune de ces tranches un ou deux yeux (*germes*) pour qu'elles puiſſent pouſſer. (M. *Bourgeois* dit que les Cultivateurs ont cependant obſervé que les *pommes de terre* qu'on coupe par tranches, & les petites qu'on plante, ne viennent jamais auſſi groſſes que lorſqu'on fait un choix des plus belles & des plus groſſes pour les planter; d'ailleurs elles produiſent moins de pommes latérales, & la récolte en eſt beaucoup moins abondante). On peut faire cet enſemencement en ſe ſervant d'une charrue qui trace les rigoles, à laquelle eſt attachée une trémie, d'où ſortent les

tronçons de *pomme de terre*, qui ſur le champ ſont recouverts par un rateau qui eſt attaché à la charrue; autant de germes qui ſe trouvent dans chaque tronçon, ne tardent pas à ſe montrer par une petite pointe blanche, rouge, purpurine, qui eſt le principe de la plante. A meſure qu'elle s'éleve on l'entoure de nouvelle terre, afin de la ſoutenir & de faire multiplier les racines; par ce moyen on s'aſſure d'une plus grande récolte ordinairement aſſez conſidérable; quelque temps qu'il faſſe on ne la voit jamais manquer entiérement. Vers le mois d'Août, on peut faucher le feuillage, que les beſtiaux mangent très-bien en vert; & en automne, même dans preſque tout le cours de l'hiver, on peut récolter les *pommes de terre.*

Suivant un Cultivateur zélé, (Voyez le *Journ. Econ.* 1762.) la *pomme de terre* eſt nourriſſante, légere & tempérante : elle tient le ventre libre; elle eſt un excellent anti-ſcorbutique. Les Anglois la cultivent avec ſoin dans toutes leurs Colonies, notamment à Sainte-Hélene, & la préferent à toutes les autres racines qui y croiſſent. Nous avons dit ci-deſſus que quand les hommes ſe ſont accoutumés à cette nourriture, elle plaît au goût, ſur-tout ſi on fait cuire ces pommes avec un peu de lard. On peut retirer, dit M. *Duhamel*, de la *pomme de terre*, une farine très-blanche, laquelle, mêlée avec celle du froment, fait d'aſſez bon pain. J'en ai mangé, dit-il, où il n'étoit entré de farine de froment, que ce qui avoit été neceſſaire pour faire lever la pâte. M. *Muſtel*, Chevalier de Saint-Louis, a préſenté, en 1770, à la Société Royale d'Agriculture de Paris du pain fait avec moitié farine de froment, & moitié farine de *pomme de terre :* nous goûtâmes ce pain, qui fut trouvé très-bon & ſans fadeur. Le même citoyen fit goûter du pain où il n'étoit entré que très-peu de froment, & il fut trouvé excellent. Cet

uſage de la *pomme de terre* eſt ſans contredit le plus utile : il eſt facile d'y réuſſir en ſuivant la méthode imaginée par M. *Muſtel.* On ſe ſert pour cela d'une eſpece de varlope renverſée, en un mot ſemblable à celle des Tonneliers ; on promene ſur la longueur de cette varlope, garnie de ſon fer, une eſpece de petit coffre ſans fond & rempli à-peu-près aux trois quarts de *pommes de terre*, que l'on a pelées auparavant ; ces pommes ſont recouvertes d'une planche qui puiſſe facilement entrer dans l'intérieur du coffre ; on met un poids quelconque ſur cette planche, afin de la charger & de la faire peſer ſur les pommes : la planche doit être percée de pluſieurs trous, qui laiſſent un paſſage à l'eau que l'on verſe de temps en temps pour faciliter l'opération : à l'aide des deux mains, on fait aller & venir ſur la varlope le coffre garni de *pommes de terre ;* ce qui s'en trouve râpé à chaque coup de main, tombe par la lumiere de la varlope, en une bouillie que reçoit un vaſe placé deſſous.

En veut-on faire du pain, on incorpore cette bouillie avec telle quantité que l'on veut de farine de froment ou de ſeigle, &c. Quelques perſonnes, pour manger les *pommes de terre*, ſe contentent de les faire cuire ſous la cendre, puis on enleve leur pellicule, & on accommode la chair pulpeuſe coupée par tranches, en la maniere des culs d'artichauts, &c. On en retire auſſi une fécule qui produit une eſpece d'amidon, &c.

M. *Muſtel* obſerve que les terres qu'on laiſſe en jachere peuvent être employées à la culture des *pommes de terre :* elle améliorera celle du blé ; & même la terre déjà bien diſpoſée par le remuage qu'on eſt obligé de faire pour leur récolte, n'exigera qu'un labour. Que d'avantages réunis ! Maintenant on peut conſulter l'*Examen chimique des pommes de terre*, & les divers Mémoires ſur cette plante, par un vertueux & ſavant citoyen, M. *Parmentier*, Apothicaire Major des Inva-

lides. Heureux celui qui consacre ses sueurs au bien de l'Etat & au bonheur de l'humanité ! Consultez aussi les Observations sur ce végetal, par M. *Lestiboudois*, *Journ. de Physique 1774.*

Topinambour.

Le TOPINAMBOUR, *Corona solis parvo flore, tuberosâ radice*, Tourn. Inst. 489 ; *Battatas* de Canada, Park. 1383 ; *Helianthus tuberosus*, Linn. 1278 ; c'est le *grundbirn* des Allemands ; l'*artichaut* de terre ; la *poire* de terre ; la *turatoufle*. C'est une plante dont la tige est assez grosse, & s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, quelquefois plus. Son écorce est verte, rude au toucher ; ses feuilles, qui ont plusieurs nervures, sont larges vers la queue, & se terminent en pointe. Sur le haut des tiges sont des fleurs radiées, comme nos soleils vivaces de jardin, mais plus petites. Ses racines sont de gros tubercules verdâtres, qui tiennent souvent de la figure de nos poires ; mais quelquefois de forme irréguliere. Ces tubercules poussent en telle abondance, que six pieds en carré peuvent en donner trois à quatre boisseaux.

Cette plante est originaire de l'Amérique Septentrionale, & naturelle à la Nouvelle-Angleterre : elle porte rarement graine en France, quoiqu'elle y fleurisse ; mais elle se multiplie par ses racines, & sa culture est la même que celle de la *pomme de terre :* on dit qu'on pourroit préparer son écorce comme celle du chanvre. Les bestiaux en mangent bien les feuilles ; les vers à soie pourroient même s'en nourrir. On peut faire des mêches avec la moëlle des tiges, comme on en fait avec celle des rameaux du sureau. On mange quelquefois ses tubercules cuits à la maniere des artichauts.

BATAULE. *Voyez* BEURRE DE BAMBUCK.

BATIS maritime, *Batis maritima*, Linn. ; *Kali fruticosum coniferum, flore albo*, Sloan. Petit arbrisseau

qui croît à la Jamaïque & aux Antilles, dans les lieux salés & voisins de la mer. Les jeunes rameaux sont verts & tétragones, munis de quatre sillons & opposés. Ses feuilles sont courtes, convexes sur le dos, un peu aplaties en dessus, charnues & succulentes comme celles de certaines soudes. Ses fleurs sont incomplètes, dioïques, fort petites, & viennent sur des chatons axillaires; les fruits sont des baies uniloculaires, qui renferment chacune quatre semences triangulaires & pointues.

BATRACHITE. *Voyez* BRONTIAS.

BATTAJASSE, BATTELESSIVE ou BATTEQUEUE. *Voyez* LAVANDIERE.

BAVANG, *Alliaria*, Rumph.; *Maliace caju-bawang.* C'est un grand arbre des Moluques, très-remarquable par l'odeur d'ail qu'exhalent presque toutes ses parties. Ses feuilles ont un côté plus large que l'autre; ses fruits sont des noix piriformes, verdâtres en dehors, & qui, sous une coque d'un rouge de sang, renferment un noyau dont l'amande peut se diviser en trois à cinq parties. On se servoit autrefois, à Amboine, de ces fruits pour assaisonner les alimens en guise d'ail & d'oignon, qui sont maintenant en usage depuis qu'on les y a transportés de Java & des autres Régions de l'Inde. Le *bavang* semble avoir des rapports avec les *crotons.* (*Encycl. Méth.*)

BAUBIS. Espece de chien Anglois, qui se plaît à chasser le renard, le sanglier, & autres bêtes d'une odeur forte. Les *baubis* ont le nez dur, & sont comme des barbets à demi-poil, plus longs & plus bas de terre que les autres chiens. *Voyez* CHIEN.

BAUD. Nom donné à une race de chiens courans qui viennent de Barbarie. Ils sont propres à la chasse du cerf: la plupart sont blancs & d'une seule couleur. On les appelle aussi *chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDIR les chiens, en termes de chasse, c'est les exciter. *Voy.* CHIEN.

BAUDET. *Voyez* ANE.

BAUDROIE, *Lophius*, Linn. Nom d'un genre de poiſſons à nageoires cartilagineuſes, & qui ont un évent près des ouïes. Il y a :

La grande BAUDROIE, *Lophius piſcatorius*, Linn.; *Rana piſcatrix*, (*marina*) Belon; en Italie, *Marino peſcatore* & *Diavolo-di-mare*, c'eſt le *galanga* de Rondelet; *Peſcheteau* à Montpellier. Ce poiſſon eſt commun près de la côte de Gênes; mais il ſe trouve auſſi dans la Manche & dans l'Océan. *Willughby* dit que ſa chair eſt blanche & d'un goût ſemblable à celui de la grenouille de marais. *Rondelet* dit qu'elle eſt molle, de mauvais goût & facile à digérer.

La forme de ce poiſſon ſingulier a du rapport avec celle d'un *têtard*, & cette reſſemblance, jointe à ſon adreſſe pour pêcher, lui a fait donner le nom de *grenouille pêcheuſe*. Le volume de ſa tête égale ou même ſurpaſſe celui de ſon corps; elle eſt d'une figure circulaire. L'ouverture de la gueule eſt très-ſpacieuſe, & la mâchoire de deſſous dépaſſe celle de deſſus, ce qui fait que ce poiſſon a toujours la gueule ouverte en partie; les mâchoires, & ſur-tout l'inférieure, ſont armées de dents longues, aiguës & ſerrées, dont pluſieurs ſont mobiles; le palais & la baſe de la langue offrent auſſi des dents. Dans la gueule ſous l'angle de la mâchoire ſupérieure, eſt un large trou, avec une cavité ſituée vers le cerveau, que *Willughby* ſoupçonne faire la fonction de narine; il y a auſſi deux rangées de chacune huit dents, qui partent des angles de ce trou; la langue eſt grande & large. Les yeux peu ſaillans, & ſitués ſur la partie ſupérieure du corps; les iris ſont blancs. Il y a quelques rides qui vont des yeux vers la gueule.

Sur la tête ſont deux rayons mobiles au gré de l'animal, longs d'environ un pied; on prétend que la *baudroie* s'en ſert comme de lignes pour pêcher les autres poiſſons qui viennent en mordre l'extrémité,

& qu'il recourbe alors ces mêmes rayons vers ſa gueule pour y faire tomber ſa proie. Vers le milieu du dos ſont trois rayons moins longs que les précédens. Au-deſſus des deux côtés de la mâchoire ſupérieure ſe trouvent deux fortes épines. A l'entour & au-deſſus des yeux paroiſſent des tubercules épineux; la nageoire dorſale eſt placée près de la queue, & garnie de dix rayons; le dos eſt brunâtre ou verdâtre, avec une teinte de rouge, parſemée de taches blanches; la queue aſſez ample, n'eſt point fourchue, & les rayons dont elle eſt garnie ſont ramifiés. Les rayons de toutes les nageoires dépaſſent les membranes qui les réuniſſent. Les nageoires pectorales ſont placées ſous la gorge, voiſines l'une de l'autre, & diviſées en cinq rayons ou eſpeces de doigts. (*Belon* a comparé ces nageoires à des eſpeces de pieds ſemblables à ceux de la grenouille, & prétend que la *baudroie* s'en ſert pour marcher au fond de l'eau.) Les nageoires abdominales ſont ſituées vers les bords latéraux du corps, chacune contient vingt rayons; l'extrémité de ces nageoires, ainſi que celle de la queue, eſt d'une couleur noire; ſous ces mêmes nageoires du ventre ſont deux grands trous, au fond deſquels ſe trouvent les ouïes. Le corps de ce poiſſon eſt entouré dans ſes bords d'appendices charnues, diſpoſées par intervalles. Nous avons vu pluſieurs de ces poiſſons, au ſortir de la mer, dont l'un avoit plus de quatre pieds & demi de long; ſa plus grande largeur étoit d'environ deux pieds, ſur un pied d'épaiſſeur. On trouve dans le *Journal de Medecine*, (Janvier 1765) la deſcription & la figure de deux *diables de mer*, échoués ſur le ſable dans la Rade de Breſt, en 1764 : l'un d'eux avoit dans ſon eſtomac un petit chien de mer de la longueur du bras, & une anguille de mer; ce fait prouve la voracité de la *grande baudroie*.

Comme la figure de ce poiſſon a quelque choſe de monſtrueux, quelques-uns l'ont nommé *diable de mer*;

en effet, sa figure hideuse, son regard de côté, sa gueule énorme, tout répond assez à l'idée fantastique que l'on s'est formée de l'être mal-faisant, surnommé le Prince des ténebres, (le *Diable.*) Des personnes se font un amusement puéril, de produire, à l'aide du corps de ce poisson mort, une illusion effrayante, en lui introduisant une bougie allumée dans le corps, après en avoir retiré les entrailles, & en l'exposant ainsi comme un spectre dans l'obscurité.

BAUDROIE TACHÉE, *Lophius histrio*, Linn.; *Guaperva Brasilienſibus*, Willug., Marcg.; *Piscis Brasilienſis cornutus*, Petiv. Gaz. Cette espece, dit *Linnæus*, se trouve dans l'Océan, parmi les fucus qui flottent sur l'eau. Lorsque ce poisson nage il étend ses nageoires en même temps qu'il enfle son corps, qui prend à-peu-près la forme d'un ballon. Il se nourrit de squilles; sa chair ne se mange point. Selon *Willughby*, sa gueule étant ouverte, imite à-peu-près celle d'un chien. Ses dents sont très-petites; ses yeux ont à peine la grosseur d'un grain de millet; ils sont d'un bleu de turquoise. Sur le front est une petite corne qui se redresse vers l'arriere, & devant cette corne est un fil délié, mobile au gré de l'animal, long d'un pouce, dirigé en avant & terminé par une petite appendice. La nageoire dorsale longue d'un pouce, ainsi que celles de l'anus & de la queue; les deux pectorales très-petites. Vers le milieu du corps, il sort de chaque côté une espece de bras, terminé par une nageoire longue de huit lignes, sur autant de largeur; cette nageoire renferme huit petits rayons divergens, épineux & saillans; chaque bras est composé d'une seule articulation, & se recourbe vers la partie antérieure du corps. Ce poisson n'a point d'ouïes; sa peau est sans écailles, molle à l'endroit du ventre, & par-tout ailleurs rude au toucher. Ce poisson a environ quatre pouces de longueur, sur six d'épaisseur; la couleur est d'un rouge-brun, avec des taches noires ondées, éparses sur tout le corps.

Une

Une troiſieme eſpece du genre de la *baudroie* porte le nom de CHAUVE-SOURIS (poiſſon). *Voyez* ce mot.

BAUDRUCHE. Nom donné à la pellicule d'un boyau de bœuf apprêtée, dont les Batteurs d'or ſe ſervent pour étendre l'or, &c. *Voyez à la ſuite de l'hiſtoire du* TAUREAU.

BAVEUSE, *Blennius pholis*, Linn.; *Bavoſa*, à Livourne; *Galeto*, ſur les Côtes de Cornouailles; en Angleterre, *Mulgranoc* & *Bulcard*. Poiſſon du genre du *Blenne*: il ſe tient dans les cavités des rochers, ce qui lui a fait donner par pluſieurs Naturaliſtes le nom de *perce-pierre*. On le trouve fréquemment dans la Méditerranée, ſur-tout près d'Antibes, & dans l'Océan. On dit qu'il mord quelquefois la main des Pêcheurs, mais que cette morſure n'eſt point dangereuſe; retiré de l'eau, il vit encore pendant pluſieurs heures. Sa chair n'eſt pas un mets très-eſtimé. Le nom de *baveuſe* a été donné à ce poiſſon à cauſe du ſuc muqueux, ou de l'eſpece de bave gluante dont tout ſon corps eſt enduit; il a plus de facilité à nager, à l'aide de cette onctuoſité qui rend ſa ſurface gliſſante.

Ce poiſſon a la tête comprimée latéralement, amincie en forme de tranchant par ſon bord ſupérieur; les yeux petits, recouverts d'une membrane; les iris blancs nués de rouge; la gueule médiocrement fendue; la mâchoire de deſſus plus longue que l'inférieure; les dents diſpoſées dans un ordre régulier; un enfoncement entre la tête & le corps ſemble former un cou à ce poiſſon; les opercules des ouïes ſont réunies & forment une membrane continue. *Gronovius* a obſervé autour des narines pluſieurs barbillons courts, ſemblables à des poils ſoyeux. La nageoire dorſale eſt fort étendue, & garnie de trente-deux rayons; celle de l'anus en a vingt-huit; la queue bien déployée eſt de forme circulaire. La veſſie aérienne eſt adhérente au dos. La couleur de la *baveuſe* varie beaucoup; il y en a qui ſont olivâtres, d'autres ont ſur les côtés,

ſur le dos & ſur la nageoire dorſale, des bandes tranſverſales d'un bleu clair, qui ſont un effet agréable ; celles du dos ont leurs interſtices d'une couleur qui, ſelon l'expreſſion de *Willughby*, imite celle des feuilles de vigne deſſéchées ; d'autres individus ont deux bandes de cette même couleur, & une jaunâtre, ſur la longueur du dos : il y a auſſi entre les yeux de petites bandes brunes qui aboutiſſent à trois autres bandes azurées. Le ventre eſt blanchâtre.

BAUGE, *Apri volutabrum*. Les Chaſſeurs donnent ce nom au lit du ſanglier, qui eſt ordinairement dans l'endroit de la forêt le plus fort & le plus fourré, ſur un tas de feuilles ſeches. *Voyez* SANGLIER.

BAUHINE, *Bauhinia*. Genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Légumineuſes*, qui a des rapports avec les *caſſes* & le *courbaril*, & qui comprend des arbres & des arbriſſeaux remarquables par leurs feuilles, qui ſont toujours partagées en deux lobes plus ou moins profonds : les fruits ſont des gouſſes aſſez longues, communément comprimées, uniloculaires, & qui contiennent pluſieurs ſemences aplaties, réniformes ou elliptiques.

Il y a douze eſpeces de ce genre : ſavoir, la *bauhine grimpante ;* c'eſt le *Naga-ma-valli*, Rheed. Mal. La *bauhine* à fleurs pourprées, celle à fleurs couleur de roſe & panachées de jaune & de pourpre, celle à feuilles cotonneuſes ; les Indiens ſe ſervent de ſes fleurs, qui ſont d'un blanc jaunâtre, pour parer leurs idoles ; la *bauhine* à fleurs en grappe, celle à feuilles un peu pubeſcentes en deſſous, & dont les deux lobes ſont acuminés ; c'eſt le *Velutta-mandaru*, Rheed. Mal. Toutes ces eſpeces croiſſent dans les Indes, notamment au Malabar, dans les Moluques. Il y a la *bauhine* à feuilles d'un brun-rouſſâtre d'Afrique : les autres eſpeces ſont de l'Amérique Méridionale, telles que la *bauhine* à tige & rameaux épineux ; celle dont les deux lobes des feuilles ſont pointus & divergens ; celle à

lobes droits ; celle à feuilles glabres ; celle de la Guiane, appelée *Atimouta* à feuilles dorées.

BAVION des Allemands. C'eſt le BABOUIN. *Voyez* ce mot.

BAUME, *Balſamum*. On ne donnoit autrefois ce nom qu'à l'arbre d'où découle le *baume*, nommé en latin *opobalſamum*, dont on verra l'hiſtoire au mot BAUME DE JUDÉE, jointe à la deſcription de l'arbre d'où découle cette liqueur balſamique & réſineuſe. On appelle en latin cet arbre, *balſamum verum*. Maintenant le mot *baume* eſt devenu un nom générique, ſous lequel on comprend non-ſeulement le baume de Judée, *opobalſamum*, mais auſſi tous les ſucs réſineux, balſamiques, ſoit deſſéchés, ſoit liquides, plus communément fluides ou mollaſſes, & qui approchent, par leur odeur ou par leur vertu, du *baume de Judée*. Tels ſont les *baumes* de *Copahu*, de *Tolu*, du *Pérou*, du *Canada*, même la *térébenthine* vulgaire, &c.

On comprend auſſi ſous le nom de *baume*, les liqueurs ſpiritueuſes faites par l'art, dont les vertus ſont vulnéraires, & dans leſquelles il entre des liqueurs balſamiques, telles que ſont le *baume vulnéraire* de *Fioraventi* & autres, dont la recette ſe trouve dans tous les *Diſpenſaires de Pharmacie*. Les Charlatans n'ont pas manqué d'appliquer à leurs remedes le nom de *baume*, auquel eſt attachée l'idée d'un remede excellent. Le *baume naturel* n'eſt qu'une ſubſtance réſineuſe, huileuſe, odoriférante, provenant des inciſions faites à certaines plantes ou arbres : les réſines ne ſont en quelque ſorte que des *baumes* deſſéchés ; cependant l'analyſe chimique, dit M. *Meſaize*, Apothicaire à Rouen, donne dans les *baumes* des ſels volatils, & les réſines n'en fourniſſent jamais. *Voyez* RÉSINE.

BAUME DE L'AMÉRIQUE, ou BAUME DE CARTHAGENE. *Voyez* BAUME DE TOLU.

BAUME DU BRÉSIL. *Voyez* BAUME DE COPAHU.

BAUME DE CALABA. *Voyez à l'article* BAUME VERT.

BAUME DU CANADA, *Balſamum Canadenſe.* C'eſt une réſine plus ou moins liquide, très-limpide, preſque ſans couleur & ſans odeur, mais d'un goût de térébenthine la plus agréable, ne cauſant aucune nauſée : on s'en ſert intérieurement, & de préférence à toutes autres ſortes de térébenthines, dont elle eſt une eſpece. Des perſonnes, attaquées d'abcès internes, en prennent à la doſe de deux gros, ſoit dans le bouillon, ſoit avec l'huile d'amandes douces, ou plus ordinairement incorporés avec un jaune d'œuf. Cette térébenthine, ainſi nommée *baume*, à cauſe de ſes bons effets, découle d'une ſorte de *ſapin* appelée *épinette*, fort ſemblable à la *peſſe*, par ſon port, & qui croît dans le Canada & dans la Virginie. On a donné, dans le commerce, le nom de *baume dur*, *ſapinette de Québec*, ou de *réſine épinette du Canada*, à cette même térébenthine épaiſſie, parce qu'elle découle d'une ſorte de ſapin de Canada, *abies Canadenſis*, dont les feuilles ſont rangées en maniere de dents de peignes ou de *touches d'épinette.* Voyez *à l'article* SAPIN.

BAUME A COCHON, ou SUCRIER DE MONTAGNE, *Terebinthus betulæ cortice*, P. PLUMIER. C'eſt une liqueur réſineuſe d'une couleur & d'une conſiſtance ſemblables à celle du *baume de Copahu* ; elle en a auſſi un peu l'odeur & la ſaveur. En vieilliſſant, le *baume ſucrier* rougit un peu. On l'eſtime un excellent vulnéraire appliqué ſur les plaies, & pris intérieurement pour les maladies de poitrine. Du temps des premiers Navigateurs, lors de la découverte de l'Amérique, où croît le *ſucrier de montagne*, ce *baume*, d'une odeur forte & aromatique, y étoit déjà d'un grand uſage ; on le tire par inciſion faite à l'écorce d'un arbre qui porte le même nom. On prétend que les *cochons marrons*, lorſqu'ils ont été bleſſés par les Chaſſeurs, vont ſe frotter contre l'arbre pour s'oindre du *baume* qui en tranſſude, & que de là eſt venu le nom de *baume à cochon*, & à l'arbre, celui

de *bois à cochon*. On l'a appelé auſſi *ſucrier de montagne*, parce qu'on fait avec le bois de l'arbre les douves des tonneaux à ſucre-caſſonade. On trouve fréquemment cet arbre dans les mornes, à Saint-Domingue & dans quelques autres Iſles de l'Amérique.

L'arbre du *bois à cochon* eſt très-élevé ; on en voit monter juſqu'à cinquante & même ſoixante pieds : ſon tronc, alors, a quatre à cinq pieds de circonférence. Sa premiere écorce eſt griſâtre, unie ; l'enveloppe cellulaire, verdâtre, comme gommeuſe ; le liber rouge & gommeux auſſi ; le bois ſolide, rougeâtre, fendant ; ſes feuilles ovales, terminées au ſommet par une pointe alongée, ſans dentelure, minces, luiſantes, ondées, d'un vert mêlé de jaune, longues de cinq à ſix pouces ſur trois de largeur, rangées par paire ſur une côte qui eſt toujours terminée par une feuille impaire. Ses fleurs naiſſent par grappe aux extrémités des ramilles : elles ſont blanches & ſe changent en un fruit auſſi en grappe, gros comme une petite noix, diviſé en deux ou trois parties, couvert d'une écorce verte, coriace, qui renferme une pulpe blanche, charnue, ſucrée, d'une odeur aromatique : chaque diviſion contient un noyau aplati, ligneux, qui renferme une amande amere & onctueuſe. Du bois de cet arbre, on en fait du merrain & des eſſentes. On tire de ſes amandes une huile aromatique, qu'on eſtime beaucoup pour les maladies de la poitrine.

Baume de Copahu ou Huile Copau, *Balſamum Braſilienſe aut Copaïba*. Il y en a de deux eſpeces, dont l'une eſt un ſuc réſineux, de la conſiſtance de l'huile, lorſqu'il eſt récent, mais qui devient tenace avec le temps. Il eſt d'un blanc-jaunâtre, d'un goût amer, âcre, & d'une odeur aromatique : c'eſt le plus agréable & le plus eſtimé. L'autre, qui a la conſiſtance du miel, & une odeur pénétrante, approchante de celle de *térébenthine*, eſt chargée d'un peu de liqueur trouble, & eſt extrait des rameaux & de l'écorce de

l'arbre par décoction. On le vendoit, il y a quelques années, sous le nom de *baume Malpeyr* ou *Malpaire*, du nom d'un Epicier de Paris qui en faisoit un gros débit. La premiere espece, au contraire, découle par incision, quelquefois à la dose de douze livres dans l'intervalle de trois heures, lorsque le temps est favorable, du tronc de l'arbre *Copahu*. Il faut que l'incision soit profonde, perpendiculaire, & de six à sept pouces de longueur; on glisse ensuite dans cette fente un morceau de calebasse, pour diriger l'*huile balsamique* & la faire tomber dans une calebasse entiere. Cette incision étant couverte aussi-tôt que l'écoulement cesse, avec de la cire ou de l'argile, elle répand encore sa liqueur résineuse en assez grande quantité, une quinzaine de jours après. On fait l'incision en Mars ou en Septembre.

Cet arbre doublement utile, dont Marcgrave (*Descript. du Brésil, in-fol.* 1648) donne l'histoire, s'appelle *Copaïba* ou *Capaïer*, Pis.; *Arbor balsamifera Brasilienſis*, Ray.; *Copaïfera officinalis*, Linn.; *Copaïva*, Jacq. Amer. Il croît dans les forêts épaisses qui sont au milieu des terres du Brésil; il vient aussi dans l'Isle de Maranhaon ou Maragnan, & dans les Isles Antilles voisines. Il s'éleve droit, devient fort gros, & a vingt-deux pieds de haut: ses racines sont grosses & nombreuses; son écorce est épaisse, grisâtre; son bois, d'un rouge foncé, & parsemé de taches qui sont d'un rouge vif, comme celui du vermillon, a la dureté du hêtre; aussi est-il très-recherché par les Menuisiers pour en faire des meubles, & pour des ouvrages de marqueterie, à cause de sa riche couleur: ce bois sert aussi dans la teinture. Ses plus petits rameaux sont fléchis en zig-zag. Ses feuilles sont nombreuses, alternes, ailées & portées sur une assez grosse queue de la longueur d'environ deux pouces. Les folioles sont plus étroites d'un côté que de l'autre, & à pédicule court. Les fleurs de cet

arbre ſont blanches, compoſées de quatre à cinq pétales, & croiſſent ſur des grappes paniculées & axillaires, à l'extrémité des rameaux ; à ces fleurs ſuccedent des gouſſes arrondies, qui contiennent une amande de la groſſeur d'une aveline, munie d'une enveloppe pulpeuſe dont les ſinges ſont très-friands.

Les Portugais apportent en Europe le *baume de Copahu* du Bréſil, de Rio-Janeiro, de Fernambouc & de Saint-Vincent ; on le tranſporte dans des pots de terre pointus par le bout, & qui contiennent encore beaucoup d'humidité & d'ordures mêlées dans le baume, mais dont on le purifie ; après quoi on le met en baril ou en eſtagnon de fer-blanc.

On fait beaucoup d'éloge de ce baume pris intérieurement depuis dix gouttes juſqu'à trente, dans quelque liqueur convenable ou en pilules, ſoit avec la poudre de réglisſe, ſoit avec celle du ſucre, ou diſſous dans un jaune d'œuf. Outre les vertus ſemblables à celles des autres baumes que poſſede le *baume de Copahu*, il a de plus éminemment la propriété d'arrêter le cours de ventre, la dyſſenterie, les pertes rouges & blanches des femmes & les gonorrhées : il convient auſſi dans le ſcorbut, mais il faut ne le donner qu'avec connoiſſance, loin des repas, & en petites doſes ; autrement il irrite les tuniques délicates des premieres voies, & porte le ſang à l'inflammation. Ce *baume*, ainſi que l'obſerve M. *Bourgeois*, a encore la propriété de purger doucement par les ſelles, comme la térébenthine, & de pouſſer fortement par les urines ; ce qui le rend recommandable pour chaſſer les glaires & les graviers arrêtés dans les reins & dans la veſſie : il eſt auſſi utile dans l'hydropiſie pour rétablir le cours des urines.

Ce baume eſt admirable pour déterger, conſolider & produire la ſyntheſe des plaies : les Juifs s'en ſervent après la circonciſion pour étancher le ſang. Indépendamment de la propriété vulnéraire & aſtringente qu'a ce *baume*, il communique, de même que la térében-

thine, l'odeur de la violette à l'urine de ceux qui en font usage intérieurement.

BAUME D'ÉGYPTE ou DU GRAND-CAIRE. *Voyez* BAUME DE JUDÉE.

BAUME FOCOT ou FAUX TACAMACA. *Voyez à l'article* RÉSINE TACAMAQUE.

BAUME DE GALAAD ou DE GILEAD. *Voyez* BAUME DE JUDÉE.

BAUME ou HUILE D'AMBRE LIQUIDE. *Voyez* LIQUIDAMBAR.

BAUME DES JARDINS ou MENTHE DOMESTIQUE, *Mentha hortensis, verticillata, ocymi odore*, C. B. Pin. 227; *Mentha fusca sive vulgaris*, Ray Synopf. 3, 232; *Mentha gentilis*, Linn. Il y a un très-grand nombre d'especes de *menthe*, qui ont toutes presque les mêmes propriétés. L'espece que l'on cultive dans les jardins, & dont on met les feuilles dans la salade, est d'une odeur très-agréable. Sa vertu balsamique lui a fait donner le nom de *baume*.

Cette plante pousse des tiges qui s'élevent à la hauteur d'un pied & plus, carrées, velues & rougeâtres. Les feuilles du bas sont opposées & arrondies, celles du haut sont plus pointues; les fleurs sont en gueule, petites, purpurines, & paroissent en Juillet & Août.

On fait infuser les feuilles & les fleurs de cette plante dans de l'huile, & elles lui communiquent une vertu balsamique, qui la rend propre pour toutes sortes de plaies & de contusions : toutes les *menthes* en général sont carminatives, stomachiques & hépatiques; mais on fait usage par préférence du *baume des jardins*. L'eau de cette *menthe* distillée est d'un grand usage dans la Médecine : c'est un excellent remede dans toutes les especes de coliques, notamment dans celle qui est venteuse. Elle arrête le cours de ventre & les vomissemens, & calme les douleurs de la dyssenterie. *Voyez* MENTHE.

BAUME DE JUDÉE, D'ÉGYPTE, DU GRAND-CAIRE, DE LA MECQUE, DE SYRIE, DE CONSTANTINOPLE, ou BAUME BLANC, *Opobalſamum ſeu Balſamum Judaïcum.* C'eſt une réſine liquide, d'un blanc jaunâtre, d'un goût âcre & aromatique, & d'une odeur pénétrante, approchante de celle du citron, d'une ſaveur amere & aſtringente. Comme cette réſine eſt précieuſe, on la falſifie ſouvent avec le *baume de Canada* & l'huile eſſentielle de citron, ou avec de la *térébenthine fine* ou autres drogues ; tromperie qui peut ſe connoître à l'odorat & au goût. Pour parvenir à diſtinguer le *baume de Judée* nouveau, qui eſt toujours le meilleur, on en verſe dans l'eau ; s'il eſt récent, il ſera fluide & ſurnagera, quoique verſé de haut, & formera une pellicule ſur la ſurface de l'eau, laquelle ſe coagule, & on le retire de l'eau en entier & très-laiteux : le baume qui eſt vieux a beaucoup plus de conſiſtance, de couleur, & va tout de ſuite au fond de l'eau ; il ne revient à ſa ſurface que lentement.

Ce baume ſi précieux pour ſon uſage, tant interne qu'externe, eſt une réſine qui découle par inciſion pendant la canicule, & que l'on retire d'un arbriſſeau que l'on appelle *amyris de Gilead* ou *baume véritable* (*balſamum verum lentiſci folio, Ægyptiacum*, Belon.)

Cet arbriſſeau, qui eſt toujours vert, s'éleve à la hauteur du troëne, porte des feuilles ſemblables à celles du lentiſque, & des fleurs purpurines, odorantes, blanches & en étoiles, (M. *Haller* dit que cet arbriſſeau eſt effectivement de la famille des *Térébinthes* & des *Lentiſques.*) Les ſemences ſont renfermées dans des follicules rougeâtres, & on en exprime une liqueur jaune, ſemblable à du miel. Le véritable pays natal de cet arbre précieux, eſt l'Arabie heureuſe. Il a été auſſi cultivé dans la Judée & l'Egypte, d'où lui eſt venu le nom de *baume de Judée* ou d'*Egypte*, ou *baumier du Levant.* Lors de l'invaſion des Turcs dans la Judée, ces arbres y furent détruits ; mais un Sultan

en fit apporter de l'Arabie heureuſe dans ſes jardins ; où ils ſont cultivés ſoigneuſement, & gardés par des Janiſſaires ; ce qui fait que ce baume mérite plutôt le nom de *baume du Grand-Caire* que celui de *baume de Judée*. Les Arabes l'appellent *baleſſan*.

Les Anciens ne recueilloient, pendant la canicule, que le baume qui découloit de lui-même ou par inciſion, de cet arbriſſeau ; mais aujourd'hui on en recueille de trois eſpeces. Celui qui découle des arbres eſt très-rare en Europe, parce qu'il eſt employé par les Grands de la Mecque & de Conſtantinople : l'autre eſpece eſt celle que l'on retire à la premiere ébullition, & qui ſurnage ſur l'eau, dans laquelle on fait bouillir les rameaux & les feuilles du *baumier :* cette ſeconde eſpece eſt comme une huile limpide & fluide, & eſt réſervée pour l'uſage des Dames Turques, d'Egypte & de quelques Aſiatiques, qui s'en ſervent pour adoucir & blanchir la peau du viſage & de la gorge, & pour en oindre les cheveux ; auſſi ne nous parvient-elle que par le moyen des Grands qui en font des préſens. L'huile qui ſurnage après la premiere ébullition, eſt plus épaiſſe, moins odorante ; elle eſt apportée par les Caravanes ; & c'eſt ce *baume blanc* qui eſt le plus commun. Les Dames qui ſe ſervent de ce *baume* parmi nous en qualité de coſmétique, en font par art le lait virginal & une pommade à la ſultane, qui ſont fort eſtimés pour l'embelliſſement de la peau.

Comme la grande vertu de ce *baume* pour l'uſage intérieur dépend de parties très-volatiles, il a d'autant plus d'efficacité, qu'il eſt plus nouveau. Les Egyptiens en font un uſage très-fréquent en Médecine ; ils en prennent tous les jours un demi-gros, comme le remede le plus efficace dans la contagion de la peſte. Il eſt eſtimé alexipharmaque & employé chez eux à diverſes maladies. On dit que les femmes d'Egypte ſe guériſſoient de la ſtérilité, ſoit en l'avalant, ſoit en l'employant en ſuppoſitoire ou en fumigation. Quoi qu'il

en soit, ce *baume* a toujours été fort recommandé pour guérir les plaies.

Il est intéressant d'observer que le *baume de la Mecque*, comme tous les balsamiques & résineux, est très-utile pour la réunion des plaies où il n'y a que solution de continuité, parce qu'en empêchant le contact de l'air, ils hâtent la réunion qui se seroit faite naturellement, mais plus lentement. Si la plaie est accompagnée de contusions, qui sont ordinairement suivies de suppuration, ces *baumes*, au lieu d'être utiles, sont défavorables, parce qu'alors la matiere qui doit s'écouler étant retenue, augmente par son acrimonie l'inflammation de la partie malade, & les chairs ne peuvent bien se réunir qu'après la suppuration. On trouve dans les boutiques des Droguistes le fruit du *baumier* sous le nom de *carpobalsamum*, & le bois, ou plutôt l'extrémité des petites branches, sous celui de *xilobalsamum*. Quoique productions du même arbrisseau, leurs vertus sont bien inférieures à celles du *baume* dont il vient d'être question; & cependant les Dispensaires recommandent aux Apothicaires de les employer toutes trois dans leur plus fameux antidote, qui est la Thériaque.

On donne aussi le nom de *baumier* à une espece de *peuplier*. Voyez *ce mot*.

BAUME DE MARIE ou BAUME DE CALABA. *Voyez* BAUME VERT.

BAUME DE MOMIES, *Gummi funerum*. Nom que l'on donne aujourd'hui dans le commerce & chez les Curieux, à l'*asphalte* ou *bitume de Judée*, parce qu'on l'employoit dans les embaumemens des corps. *Voyez* ASPHALTE *& l'article* MOMIE.

BAUME DU PÉROU, *Balsamum Peruvianum*. On en distingue de quatre especes; le *blanc* qui est liquide, le *roux* ou *rouge* qui est sec, & le *brun* ou *noir* liquide; ils tirent cependant tous les quatre leur origine du même arbre, que l'on appelle *hoitzi-*

toxilt ou *arbor balſami Indici.* C'eſt le *capurciba* des Braſiliens.

Cet arbre eſt de la hauteur du citronnier, & porte des feuilles qui ont quelque reſſemblance à celles de l'amandier ; ſon bois eſt rouge & odoriférant comme le cedre ; ſon écorce eſt cendrée, épaiſſe d'un doigt & couverte d'une pellicule rouſsâtre ; ſon fruit eſt de la groſſeur d'un pois, & ſe trouve à l'extrémité d'une gouſſe étroite de la longueur d'un doigt. Cet arbre croît dans les pays chauds de l'Amérique Méridionale, comme le Pérou, & plus fréquemment encore dans le Mexique & dans le Bréſil, ſur les rives de Rio-Janeiro. Il découle de ſon écorce, ſur-tout après un temps de pluie, & dans le mois de Mars, un ſuc réſineux, fluide, d'un blanc jaunâtre, inflammable, d'une odeur approchante de celle du ſtyrax : il n'eſt alors que peu coloré ; & quelques Naturels du pays en conſervent en cet état dans des bouteilles bien bouchées : on l'appelle *baume d'inciſion.* Celui que l'on trouve dans le commerce, eſt ordinairement dans des coques de la groſſeur du poing, qui ont ſervi à le recevoir : voilà le *baume en coque.* Lorſqu'il découle de l'arbre, il eſt d'abord mollaſſe ; mais il devient ſec & d'un brun rougeâtre plus ou moins tranſparent. On nous l'envoie dans des boîtes : c'eſt le *baume dur* ou *ſec.*

On retire, en faiſant bouillir dans de l'eau l'écorce & les rameaux de cet arbre, un ſuc réſineux tenace, d'un roux qui tire ſur le noir, d'une odeur approchante de celle du benjoin ; c'eſt ce dernier qui porte le nom de *baume brun* ou *noir*, ou de *baume de lotion.* On doit rejeter celui qui eſt abſolument noir & qui a une odeur d'empyreume.

Lemeri nous apprend que les Indiens, après avoir tiré ce *baume brun* des rameaux de l'arbre, font évaporer la décoction reſtante juſqu'à conſiſtance d'extrait ; ils y mêlent un peu de gomme, & ils en font une pâte ſolide dont ils forment des grains de chapelet qui

demeurent noirs & odorans, principalement si après les avoir formés, on les enduit extérieurement avec un peu de *baume*. On nous apporte beaucoup de ces chapelets d'Espagne & de Portugal.

On estime le *baume du Pérou*, propre aux mêmes usages que le *baume de Judée* ou *d'Arabie* : il est estimé extérieurement pour la contusion des nerfs : son odeur vive peut quelquefois affecter la tête. En unissant un peu de camphre au *baume noir*, l'en en fait un spécifique pour les engelures. On a aussi quelquefois contrefait le *baume du Pérou* en faisant bouillir une demi-once de *santal rouge* dans une livre & demie d'huile d'olive, puis y ajoutant une livre de cire jaune fondue, une livre & demie de térébenthine de Venise, & une once de *baume noir du Pérou*; mais ce mélange se reconnoît facilement.

On donne aussi le nom de *faux baume du Pérou* au *lotier odorant*. Voyez *ce mot*.

BAUME DE SAVANNE ou BASILIC DU PARA. *Voyez* à l'article BASILIC.

BAUME DE TOLU, *Balsamum Tolutanum*, connu aussi sous le nom de BAUME DE L'AMÉRIQUE, BAUME DE CARTHAGENE, BAUME DUR, BAUME SEC. C'est un suc résineux, tenace, d'une consistance qui tient le milieu entre le *baume liquide* & le *sec*, tirant sur la couleur d'or ou d'un blond roussâtre, d'une odeur qui approche de celle du *benjoin*; d'un goût doux & agréable, ce qui le fait différer essentiellement des autres *baumes* qui ont une saveur âcre & amere. La saveur agréable de celui-ci le rend plus propre à être pris intérieurement, ayant sur-tout l'avantage de ne point exciter de nausée comme les autres *baumes*; lorsqu'il est bien sec, il est fragile & cassant.

Ce *baume* découle, comme les autres, par incision de l'écorce d'un arbre qui croît dans une Province de l'Amérique Méridionale, située entre Carthagene & Nombre-de-Dios, pays ou province que les Indiens

appellent *Tolu*, & les Eſpagnols *Honduras*. Cet arbre a quelque reſſemblance aux *bas-pins*, & porte des feuilles toujours vertes, ſemblables à celles du caroubier. Les Indiens en recueillent le ſuc réſineux lorſqu'il découle, dans des *couis* ou cuillers faites de cire noire, & le verſent dans des calebaſſes. Les Anglois font ſur-tout uſage de ce *baume* dans la phthiſie & les ulceres internes. En général il a les mêmes vertus que le *baume de Judée*. Voyez *ce mot*.

BAUME VERT, ou BAUME DE CALABA, ou BAUME DE MARIE. C'eſt la réſine que fournit un arbre appelé *fooraha* à Madagaſcar, *palo-Maria* aux Philippines, & *tacamaque* aux Iſles de France & de Bourbon. C'eſt le *Calaba* de *Plumier*, le *Calophyllum* de *Linné*. Cet arbre que l'on trouve auſſi ſur les bords de la mer, aux Antilles, a la tige haute de vingt à trente pieds, droite, d'une moyenne groſſeur. Son écorce eſt liſſe, ſpongieuſe, brune; l'enveloppe cellulaire verdâtre; ſon bois flexible, d'un vert-jaune. Ses feuilles ovales, ſans dentelures ni nervures, apparentes, obtuſes, larges de quinze à dix-huit lignes, longues de deux à trois pouces, liſſes, luiſantes, douces au toucher, d'un vert gai en deſſus, pâle en deſſous, couvertes d'une infinité de petites fibres ſerrées les unes contre les autres; elles ſont oppoſées deux à deux ſur une ramille, qui eſt terminée par une paire de feuilles; ſa fleur eſt petite, blanche, odorante, en roſe, compoſée de quatre pétales arrondis, creuſés en cuiller; il y a pluſieurs étamines dont les antheres ſont jaunes, & un piſtil arrondi, lequel ſe change en un petit fruit ſphérique, d'un vert pâle, charnu, gros comme une ceriſe, dans lequel eſt renfermé un noyau ligneux qui contient une amande. Cet arbre, qui prend aiſément de bouture, ſert aux Iſles à faire des entourages. M. *Pouppé des Portes* dit qu'on en tire par inciſion un ſuc gommeux, d'un jaune-verdâtre, qui s'épaiſſit & devient d'un vert très-foncé. C'eſt une

réſine d'un jaune-verdâtre qui, lors de ſa tranſſudation, eſt liquide au-deſſus du vingtieme degré de chaleur, & qui devient concrete & caſſante comme une réſine ſeche au-deſſous de ce degré. Les Eſpagnols l'appellent *balſamum del Maria*, & le préferent au *baume de Copahu*, & ſouvent à celui *du Pérou*. Son odeur eſt ſuave, aromatique. *Voyez* CALABA.

BAUMIER ou BALSAMIER. Nom d'une famille de plantes qui contient pluſieurs genres; on y trouve des arbres ou des arbriſſeaux, dont le ſuc propre eſt ordinairement réſineux, coloré, odorant; les fleurs de ces végétaux exotiques ſont polypétalées. *Amyris* eſt le nom latin du genre des *Balſamiers* proprement dits. Il y a, dit M. le Chevalier *de la Marck*, le *baumier de la Mecque* & ceux qui donnent les *réſines Elémi*.

Le *Balſamier des bois*, *Amyris ſylvatica*, Linn. Il ſe trouve près de Carthagene en Amérique, dans les bois & les lieux maritimes ombragés.

Le *Balſamier vénéneux*, *Amyris toxifera*, Linn. Cette eſpece ſe trouve à la Caroline & dans les Iſles de Bahama.

Le *Balſamier de Java*, *Amyris protium*, Linn. Il croît ſur les montagnes.

Le *Balſamier de la Jamaïque*, *Amyris balſamifera*, Linn. C'eſt le *bois de Rhodes* de la Jamaïque. *Voyez* cet article.

Le *Balſamier de la Guiane*, *Amyris Guianenſis; Terebinthus maxima*, *pinnis paucioribus majoribus atque rotundioribus*, *fructu racemoſo ſparſo*, Sloan. Jam. Hiſt. C'eſt un grand arbre qui croît dans les forêts de la Guiane, & à l'Iſle de France, au quartier de Moka; ſon écorce inciſée rend un ſuc balſamique, qui, étant deſſéché, devient rouſſâtre & d'une odeur de citron.

Le *Balſamier kataf*, *Amyris kataf*, *foliis ternatis*, *apice ſerratis*, *pediculis dichotomis*, Forsk. Ægypt. p. 80. Cet arbre croît dans l'Arabie; ſon bois eſt blanc,

Dans les mois pluvieux, au rapport des Arabes, cet arbre paroît se gonfler, & ensuite cette sorte d'épaississement se résout en une poussiere rouge d'une odeur tres-agréable, & dont les Dames du pays se servent pour se parfumer la tête.

Le *Balsamier kafal*, *Amyris kafal*, Forsk. ibid. Cet arbre se trouve aussi en Arabie; mais il est plus haut; son bois est rouge & ses rameaux sont épineux à leur sommet; ses feuilles sont velues dans leur jeunesse; elles deviennent glabres en vieillissant; si on entame ses fruits, dont la pulpe est verte, & d'une odeur de baume très-suave, il en découle un baume résineux, qui est blanchâtre. Son bois est un objet considérable de commerce dans ce pays; on le transporte en Egypte, où l'on s'en sert pour faire contracter aux vaisseaux de terre qu'on expose à sa fumée, un goût qui plaît dans cette région. M. le Chevalier *de la Marck* présume que le *Balsamier kafal* pourroit bien être l'arbre même d'où découle la *myrrhe*. Voyez *ce mot*.

Le *Balsamier huileux; Amyris oleosa: Nanari menjac Malaïcensium*. Cet arbre croît dans les Moluques; ses fruits sont d'un bleu-noirâtre; lorsqu'on entame l'écorce de son tronc, il en découle d'abord un suc huileux, transparent & jaunâtre, & ensuite une viscosité qui noircit en peu de jours, & se change en petits grumeaux qui adherent à l'arbre. Ces sucs résineux ont une odeur forte, cependant agréable.

BAUQUE. C'est le nom que l'on donne en Languedoc à une espece d'*algue* à feuilles étroites, qui croît dans les étangs salés aux environs de Montpellier. On s'en sert, dit M. *Deleuze*, pour fumer les terres & pour emballer. *Voyez* ALGUE.

BAURD-MANNETJES. Le Voyageur *Bosman* a appelé ainsi une sorte de *guenon* noire à barbe blanche, & qui doit être rapportée à l'espece du *Talapoin*. Voyez *ce mot*.

BAZAN. *Voyez* PASAN.

BDELLIUM.

BDELLIUM. C'eſt une *gomme-réſine* qui vient d'Arabie & des Indes : les Auteurs ne s'accordent point ſur l'arbre qui la produit. *Samuel Dale* ſoupçonne que c'eſt un arbre ſemblable à celui qui s'appelle *arbor lacteſcens aculeata, foliis quernis, Americana.* D'autres prétendent que c'eſt une eſpece de *palmier* appelé par les Arabes *Duum* ou *Mokhl.* Quoi qu'il en ſoit, l'expérience apprend qu'une partie du *bdellium* ſe diſſout dans l'eau, & l'autre dans l'eſprit de vin ; que toute ſa ſubſtance ſe diſſout dans l'eſprit de vin tartariſé, dans les liqueurs alkalines, dans le vin & le vinaigre. Cette *gomme-réſine*, à l'extérieur, reſſemble un peu à la *myrrhe commune* ; elle eſt ou en lames demi-tranſparentes, de couleur griſe-jaunâtre, ou en maſſes, & d'un brun un peu rouſſâtre à l'intérieur ; elle s'amollit dans la bouche & s'attache aux dents ; elle eſt d'une ſaveur un peu amere & vapide : la partie réſineuſe s'enflamme en partie ſur le feu, & pétille à cauſe de la partie ſaline aqueuſe. On fait peu d'uſage à l'intérieur du *bdellium*, mais on l'emploie extérieurement pour réſoudre les tumeurs, déterger les plaies & les conduire à cicatrice.

BEARFISCH, Inſecte marin, très-malfaiſant, & nommé ainſi en Norwege. Son corps eſt recouvert d'une écaille blanchâtre, dure, brillante & cornée, diviſée en deux anneaux de cercles ; & par le deſſous & du côté plat, il a douze pattes. Cet inſecte attaque diverſes ſortes de poiſſons, & ſur-tout la morue. *Hiſtoire Naturelle de Norwege.*

BEAUMARIS-SHARK. *Penn. Brit. Zool. tom. 3. p. 104. tab. 17.* Voyez NEZ (le).

BEAUMARQUET. Nom donné à un *moineau* de la Côte d'Afrique, (*pl. enl.* 203. *fig*, 1.) dont le plumage eſt varié & peint de couleurs fort brillantes ; près du bec & à la gorge, d'un rouge éclatant ; cendré ſur le derriere de la tête ; le dos & les couvertures des ailes, jaune-verdâtre ; le pennage des ailes noir ; les plumes de la queue rouges ; le cou orné d'un

collier d'un beau jaune ; tout le deſſous du ventre & de la poitrine à cercles noirs-jaunâtres, avec un point blanc ; le bec & les pieds rougeâtres.

BÉCADE. *Voyez* BÉCASSE.

BÉCARDE. M. *de Buffon* donne ce nom à une eſpece d'oiſeaux qui lui a été envoyée de Cayenne, l'une ſous le nom de *pie-grieche griſe*, pl. enl. 304, & l'autre ſous le nom de *pie-grieche tachetée*, pl. enl. 373. Ces oiſeaux lui paroiſſent être d'une eſpece différente de nos *pies-grieches* d'Europe : il les nomme *bécardes* à cauſe de la groſſeur & de la longueur de leur bec, qui eſt de couleur rougeâtre, mais noir à ſa pointe, où il ſe courbe en un crochet très-fort; ces *bécardes* different encore de nos *pies-grieches*, en ce qu'elles ont la tête toute noire, ainſi que le pli de l'aile, les grandes pennes & la queue, & l'habitude du corps plus épaiſſe & plus longue ; le reſte du plumage eſt cendré, même les pieds ; les ongles ſont noirs. L'oiſeau qu'on lui a envoyé de Madagaſcar ſous le nom de *vanga*, lui paroît être de ce genre : on l'appelle *bécarde à ventre blanc ;* c'eſt l'*écorcheur* de Madagaſcar, *pl. enl.* 228 ; l'occiput eſt d'un noir-verdâtre ; le reſte de la tête & tout le plumage inférieur ſont d'un beau blanc ; le reſte du plumage ſupérieur eſt noir, chaque plume étant bordée de noir-verdâtre ; les plumes de la queue & des ailes offrent un peu de blanc. On diſtingue encore une *bécarde à ventre jaune ;* c'eſt la *pie-grieche jaune* de Cayenne, de M. *Briſſon*.

BEC D'OISEAU, *Roſtrum*. C'eſt cette partie de la tête des oiſeaux qui leur tient lieu de bouche, & qui, en effet, répond par ſes uſages à la bouche de l'homme, à la gueule des animaux, aux mâchoires, à la trompe des inſectes, au ſuçoir & aux mâchoires des vers & des zoophytes, ſans reſſembler en rien d'ailleurs à ces organes. Cette partie de l'oiſeau (le *bec*,) eſt remarquable ; elle eſt en général longue, épaiſſe, faite en pointe pour fendre l'air, dure, ſolide, liſſe, &

de la nature de la corne pour suppléer au défaut de dents ; cependant il y a des oiseaux, tels que les plongeons, dont le *bec* est dentelé à-peu-près comme une scie : l'usage de ces fausses dents, car elles ne sont point logées dans des alvéoles comme les dents des quadrupedes, est de retenir le poisson glissant que l'oiseau a attrapé. D'autres oiseaux ont le *bec* crochu ou arqué pour arrêter & déchirer la proie. Chez ceux qui doivent chercher leur nourriture dans les endroits marécageux, le *bec* est long & mince ; au contraire, chez ceux qui la cherchent dans la vase, le *bec* est long & large. Le *bec* des oiseaux leur sert non-seulement pour prendre leurs alimens, mais ils l'emploient aussi comme arme offensive & défensive ; c'est avec leur *bec* qu'ils construisent leur nid, qu'ils donnent à manger à leurs petits, & qu'ils arrangent leurs plumes. Quelques-uns, tels que les perroquets, les becs-croisés, &c. s'en servent comme d'une main pour saisir & tenir les objets, & pour monter le long des arbres. En un mot, la Nature a donné aux différens oiseaux des *becs* très-variés pour la grandeur & pour la forme, mais appropriés chacun aux besoins de l'animal, ainsi qu'on aura lieu de le remarquer à la description des diverses especes d'oiseaux. Ce tableau est frappant dans les Cabinets des Curieux, où l'on voit réunis un grand nombre d'oiseaux. *Voyez l'article* OISEAU.

Voici les dénominations employées par les Auteurs, & qui concernent les caracteres génériques établis ou tirés de la conformation du *bec* de l'oiseau : *bec* en toit, *rostrum umbricatum ;* en hameçon, *hamatum ;* en faux, *falcatum ;* partie en faux & partie en hameçon, *hamato-falcatum : bec* courbe, *arcuatum ;* en sautoir, *decussatum ;* en forme d'alêne, *subulatum ;* en forme de couteau, *cultratum ;* en forme de couteau & voûté, *cultrato-gibberum ;* en forme de spatule, *spathulatum ;* conique, *conicum ;* conique & courbe, *conico-incurvum.*

BEC ALONGÉ, *Chætodon roſtratus*, Linn.; *Jaculator*; Act. Angl. 1765, p. 89, t. 9. Poiſſon du genre du *Chetodon* : il ſe trouve dans la mer des Indes. Les inſectes ſont ſa nourriture ordinaire ; auſſi-tôt qu'il en apperçoit un qui voltige à une petite diſtance, il lui lance adroitement, à l'aide de ſon muſeau en forme de tuyau, ou aſſez ſemblable au long *bec* de certains oiſeaux, une goutte d'eau qui le fait tomber, & à l'inſtant il ſaiſit ſa proie & la dévore. Ainſi la dénomination de *bec alongé*, & celle de *jaculator*, indiquent le caractere ſpécifique de ce poiſſon.

Ce poiſſon a le corps large, court, & peu épais ; la tête large, aplatie par les côtés, & très-inclinée vers le muſeau, qui eſt d'une ſubſtance oſſeuſe. L'ouverture de la gueule ample ; la mâchoire de deſſus eſt un peu dépaſſée par celle de deſſous ; les narines ont chacune deux ouvertures ; les yeux ſont placés haut, arrondis & tournés de côté. Les opercules des ouïes ont beaucoup d'écailles, & les ouvertures des ouïes ſont très-amples. Le dos eſt un peu arqué ; la nageoire dorſale offre trente-neuf rayons, dont les premiers ſont fermes, courts & épineux ; les pectorales ſont amples & garnies de quinze rayons ; les abdominales en ont chacune ſix, flexibles & rameux, excepté le premier qui eſt épais & aigu ; celle de l'anus en a vingt-quatre, dont les trois premiers ſont épineux. La queue eſt large, courte & d'une forme arrondie ; les écailles ſont grandes & peu adhérentes à la peau. La couleur de tout le corps eſt d'un blanc-jaunâtre, marqué dans ſa longueur de quatre bandes tranſverſales ; il y a en outre, à l'origine de la queue, une ligne noire tranſverſale, & à la baſe de la nageoire dorſale une tache noire aſſez grande.

BEC D'ARGENT. *Voyez à l'article* CARDINAL.

BEC DE CIRE. Nom donné au *Senegali rayé*. Voyez *ce mot.*

BEC EN CISEAUX, *pl. enl.* 357. ou COUPEUR

D'EAU, de Catesby, en latin *Rygchopsalia*. Genre d'oiseau dont le caractere est d'avoir trois doigts antérieurs palmés, & un postérieur isolé; un trait bien plus saillant, & qui n'appartient qu'à lui, le distingue de tous les bipedes: le *bec*, composé de deux pieces minces, mousses à leur extrémité, est édenté, droit, aplati & déprimé par les côtés; la mâchoire inférieure est beaucoup plus longue que la supérieure, sillonnée & creusée dans sa longueur, & les bords en sont fort tranchans. La mâchoire supérieure, qui, lorsque le *bec* est fermé, se trouve comme emboîtée dans l'inférieure, à la maniere du tranchant d'un couteau entre les deux côtés du manche, est arrondie en dessus; en dessous elle est tranchante & en forme de lance. C'est avec ce *bec* d'une conformation si particuliere, & qui paroît d'un usage si difficile, que le *bec en ciseaux* prend le poisson dont il se nourrit: il le saisit en rasant d'un vol lent la surface de l'eau, d'assez près pour que la partie inférieure de son *bec* plonge dans l'eau par son extrémité; c'est de là qu'on a donné à cet oiseau le nom de *coupeur d'eau*, comme celui de *bec en ciseaux* exprime le mouvement & le jeu de son bec.

Le *bec en ciseaux* a plus d'un pied & demi de longueur; son envergure est de trois pieds & demi; son plumage est, sur le cou & le dos, d'un brun noirâtre; le dessous du cou & du corps est blanc; la queue est fourchue & variée, ainsi que ses ailes, de brun-noirâtre sur un fond blanc; ses pieds sont rouges, les ongles noirs; le bec est rouge à son origine, & noir dans le reste de sa longueur. On trouve cet oiseau, qui est unique dans son genre, à Cayenne, à la Louisiane & à Saint-Domingue.

BEC COURBÉ. *Voyez* AVOCETTE.

BEC CROISÉ, *pl. enl.* 218, en latin *Loxia*. Genre d'oiseau un peu plus gros que le moineau franc, reconnoissable sur-tout par la forme singuliere & unique de son bec, lequel est composé de deux pieces pro-

longées, courbées à leur extrémité en sens contraire l'une de l'autre, (la supérieure de haut en bas, & l'intérieure de bas en haut) & qui se croisent mutuellement; ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *bec croisé*. La situation de ces pieces n'est pas toujours la même dans les oiseaux de cette espece. Il y en a dont la piece supérieure passe à droite en se croisant avec la piece inférieure : & dans d'autres, elle se trouve à gauche. La forme de ce bec sert à ces oiseaux pour grimper, pour s'accrocher, pour ouvrir, fendre par le milieu les *pommes de sapin*, tous les fruits des arbres coniferes, même, suivant la saison, les pommes, les poires & autres fruits, pour prendre dans leur intérieur les pepins ou semences ou amandes, dont ils sont fort friands : on voit cet oiseau au Cabinet du Jardin du Roi. On dit que la couleur de son plumage, excepté celui de la queue & des ailes, change trois fois de couleur par an, suivant les saisons de l'année; qu'il est vert en automne, jaune en hiver, & rougeâtre au printemps; d'autres assurent qu'il passe par chacune de ces couleurs d'une année à une autre : sentiment qui paroît aussi vraisemblable, ce changement pouvant très-bien dépendre autant de l'âge & du sexe de l'oiseau que de la mue. Le chant de cet animal est foible mais assez agréable, & ne se fait entendre que pendant l'hiver. Il fait ordinairement son nid sur les sapins, vers la fin de l'hiver; il ne fait qu'une ponte par an, & elle est de quatre ou cinq œufs. Ces oiseaux qui sont fortement imprégnés de l'odeur de térébenthine, ont cependant la chair d'un bon goût; ils sont communs en Allemagne, en Suède & en Norwege; il en vient aussi quelquefois sur les Côtes Occidentales d'Angleterre, où ils font grand dégât dans les vergers. Il y a environ trente ans qu'on en vit arriver une grande quantité aux environs de Paris. On ne compte qu'une véritable espece de *bec croisé*, celle dont nous venons de parler, *Loxia verſicolor*, dont le dos est

noirâtre, la poitrine & le ventre ſont d'un brun-pourpre; l'autre n'en eſt qu'une variété, & s'appelle le *bec croiſé rouſsâtre*, *Loxia rufeſcens*. Sa tête eſt aſſez rouge.

BEC A CUILLER. *Voyez* CUILLER.

BEC A FAUCON de *Dampier*. Voyez *à l'art.* TORTUE.

BECF-AAL. *Voyez à l'article* TORPILLE.

BEC-FIGUE, *pl. enl.* 668, *fig.* 1, en latin *ficedula*. Genre de petit oiſeau à-peu-près de la groſſeur de la *linotte*, qui a été connu des Anciens; ſon plumage eſt fort ſombre ou d'un gris-brun ſur le dos, & d'un gris-blanc ſous le corps. Le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Le caractere du *bec-figue* eſt d'avoir les narines découvertes comme l'*alouette*; mais le doigt poſtérieur eſt arqué. Les *fauvettes* appartiennent au genre du *bec-figue*, ainſi que les petits oiſeaux appelés *figuiers*.

Les *bec-figues* ſont friands en général de tous les fruits qui ont une ſaveur ſucrée. Ils n'aiment pas moins le raiſin que les figues, comme le marque *Martial* dans ce diſtique.

Cùm me ficus alat, cùm paſcar dulcibus uvis;
Cur potiùs nomen non dedit uva mihi?

On voit de ces oiſeaux dans les lieux où il y a beaucoup de ces fruits; ils ne quittent que tard, au printemps, les régions du Midi, & y reviennent de bonne heure en automne: il y en a qui pénetrent juſqu'en Suede. Dans les pays chauds, ils deviennent comme de petites pelottes de graiſſe légere & fondante, & ſont alors un manger très-délicat. A Veniſe, où on les appelle *beccafico*, on en fait un grand commerce.

En été, le *bec-figue* ne ſe réunit point par bandes: le mâle ne vit guere en ſociété qu'avec ſa femelle; il habite les bois, s'y nourrit d'inſectes, en attendant la ſaiſon des fruits, s'y tient dans les parties les plus fourrées, y cache ſon nid avec art. Aux

approches des premiers froids, les *bec-figues* gagnent peu-à-peu les régions Méridionales, ils se réunissent, ils volent par bandes : c'est alors qu'ils sont communs dans ces Contrées, en Italie, en Grece, sur les Côtes d'Afrique, &c.

Chaque Province, chaque Canton a, pour ainsi dire, ses prétendus *bec-figues ;* on en applique le nom aux différentes especes de cette nombreuse classe d'oiseaux à bec effilé, qui, en automne, becquetent les figues & en font une partie de leur nourriture : c'est ainsi que dans le Bugey, on donne improprement le nom de *bec-figue d'hiver* à l'*alouette-pipi* ; & dans la Provence à la *linotte vulgaire des vignes :* on l'appelle *vinette* en Bourgogne ; *murier* ou *petit pinçon des bois*, en Lorraine.

Dans l'Isle de Cayenne il y a, dit-on, plusieurs especes de *bec-figues* qui sont, pour ainsi dire, les destructeurs des *papaies*, des *goyaves*, des *bacoves* & des *bananes*, dont ils se nourrissent. Ces oiseaux sont des *figuiers*. Voyez *ce mot*.

BEC DE GRUE, en latin *Geranium*. D'un très-grand nombre d'especes qu'il y a de *géraniums*, on ne fait usage en Médecine que de trois ; savoir, 1.° D'une espece annuelle dont les feuilles ressemblent à celles de la *mauve ;* c'est le *Geranium columbinum*, Linn. 956, *aut folio malvæ rotundo*, C. B. Pin. 318 ; *Pes columbinum*, Dod. Pempt. 61, en françois *pied de pigeon* ou *bec de grue ;* ses fleurs sont assez grandes, rouges ou bleuâtres, portées sur de longs pédicules. Il vient en abondance dans les prés & dans les jardins.

2.° D'une autre nommée *herbe à Robert*, *Geranium Robertianum*, Linn. 955 ; 1, *viride*, C. B. Pin. 31, *aut murale*, J. B. 3, 480, dont les feuilles sont découpées comme celles de la *matricaire*, & ont une odeur de *panais*, ou plutôt de *lamium* : elle est bisannuelle, croît sur les vieux murs, dans les haies & sur les décombres.

La troisieme espece, que l'on nomme *bec de grue*

ſanguin, *Geranium ſanguineum*, Linn. 958, & *maximo flore*, C. B. *Pin.* 318, porte des tiges nombreuſes, rougeâtres, velues, & noueuſes, rameuſes, hautes d'une coudée. Sa racine eſt vivace, épaiſſe, rouge & fibreuſe : elle pouſſe tous les ans de nouvelles racines dans les forêts & les buiſſons, même dans les prés. Ses feuilles ſont pétiolées, partagées ordinairement en cinq lobes ou lanieres découpées juſqu'à la queue ; chaque lobe eſt découpé en trois. Toutes ces eſpeces de *géranium* portent des fleurs en roſe de couleur purpurine, petites, excepté la derniere eſpece dont les fleurs ſont grandes. La fleur eſt grande, ſolitaire, compoſée d'un calice à cinq feuilles, d'une corolle rouge à cinq pétales, de dix étamines réunies à leur baſe autour d'un piſtil à cinq ſtigmates. Ces plantes ſont remarquables par leur fruit, qui reſſemble à un *bec de grue* marqué de cinq rainures. Leur graine eſt jetée dehors quand elle eſt mûre, par le recoquillement du bec des capſules. Ces capſules, au nombre de cinq, renfermant chacune une ſemence, dit M. *Deleuze*, ſont attachées à la baſe du pivot du fruit, & ſurmontées chacune d'une lame élaſtique placée dans une des rainures du pivot.

Tournefort compte ſoixante-dix-huit eſpeces de *géranium* ; M. *de Cavanille* en porte le nombre à cent vingt-huit. Ce Botaniſte diviſe les *géraniums* en deux grandes claſſes, à corolles régulieres, & à corolles irrégulieres. La premiere contient en général les eſpeces Européennes, & a communément les feuilles oppoſées. La ſeconde réunit la plupart des eſpeces Africaines, dont les feuilles ſont le plus ſouvent alternes, & contient ſoixante-onze eſpeces. Ce genre de plantes eſt, dans l'ordre naturel, très-voiſin des *Malvacées*. *Miller* nomme au moins quarante *géraniums*, qui ſont cultivés en Angleterre dans les jardins des Curieux : de ce nombre il y en a pluſieurs qui le méritent par la beauté de

leurs fleurs. Tels ſont le *géranium* annuel à larges feuilles & à fleurs bleues; le *géranium* à petites feuilles & à grandes fleurs purpurines; le *géranium* d'Afrique à feuilles d'œillet & à fleurs d'écarlate; le *géranium* Africain qui s'éleve en buiſſon, & qui eſt à feuilles de mauve & à fleurs d'un rouge de carmin. On l'appelle *bec de grue*, *pot de feu*, *Geranium fulgidum*. D'autres eſpeces de *géraniums*, outre la beauté de leurs fleurs nombreuſes, rouges ou violettes, répandent dans l'atmoſphere, après le coucher du ſoleil, une odeur fort balſamique ou muſquée. Tel eſt le *géranium muſqué*, *Geranium moſchatum*, *folio ad myrrhidem accedente*, *minus*, J. B. 3, 479; *Geranium cicutæ folio*, *minus & ſupinum*, C. B. Pin. 319; *Geranium cicutarium*, Linn. 951. Il eſt annuel. On en cultive dans les ſerres chaudes une eſpece dont les feuilles, légérement preſſées, laiſſent aux doigts l'odeur de l'encens. On diſtingue encore le *géranium triſte*, *Geranium triſte*, Linn. 950. Il eſt vivace par la racine. Sa tige eſt une hampe avec une ſeule feuille, ſoutenant pluſieurs fleurs jaunâtres, d'un œil triſte, mais répandant la nuit beaucoup d'odeur. Les pétales ſont marqués de brun-noir; le calice eſt d'une ſeule piece; les feuilles qui partent de la racine ſont très-découpées. Ce *géranium* eſt originaire des Indes. Il y a le *bec de grue* à cercle noir ſur la feuille, *Geranium zonale*. Le *bec de grue* panaché, *Geranium variegatum*. Le *géranium* brun, *Geranium fuſcum*, Linn. (*Mantiſſ.* 97). Le calice eſt velu, & les pédicules à deux fleurs brunes & frangées. *Kolbe* a le premier fait mention du *géranium épineux* du Cap de Bonne-Eſpérance, dont la racine deſſéchée eſt d'un blanc citrin, à trous étoilés à l'endroit des nœuds d'où partent le chevelu. Cette ſinguliere racine eſt très-inflammable, ſur-tout au centre, noirâtre & d'une odeur de benjoin mêlée de ſtorax.

M. *Linnæus* (*Mantiſſ.* 97.) a donné l'épithete d'*hi-*

tridum à un beau *géranium*, à preſent très-commun, dont les fleurs ſont d'un rouge éclatant. Cette eſpece qui perſiſte l'hiver, eſt, ſuivant ce Botaniſte, une production du *geranium inquinans*, avec le *geranium acetoſum* d'Afrique.

Ces diverſes eſpeces de *géraniums* ſont d'excellens vulnéraires aſtringens, ſur-tout l'*herbe à Robert*, qui eſt un aſtringent très-tempéré. L'infuſion de ſes feuilles dans du vin arrête toutes ſortes d'hémorragies; mais elle n'eſt pas fébrifuge, comme on l'a prétendu. Le *bec de grue ſanguin*, dont les feuilles ſont ſtiptiques, & dont le ſuc colore en rouge le papier bleu auſſi vivement que l'alun, arrête le ſang d'une maniere ſurprenante; auſſi les gens de la campagne en font-ils grand uſage pour leurs bleſſures. On donne à ces plantes le nom d'*herbe à l'eſquinancie*, parce qu'elles ſont utiles dans cette maladie; mais la véritable herbe à l'eſquinancie eſt la *petite garance*.

BEC DE HACHE. *Voyez* PIED-ROUGE.

BEC D'OIE. Nom que l'on donne au *Dauphin*. Voyez *l'article* DAUPHIN, *à la ſuite du mot* BALEINE.

BEC OUVERT. Nom donné à un oiſeau trouvé aux environs de Pondichéri, par M. *Sonnerat*. Cet oiſeau qui eſt de paſſage, & paroît ſur la Côte de Coromandel, dans les trois derniers mois de l'année, reſſemble aſſez au héron, il en a les habitudes & vit de la même maniere; mais la mandibule ſupérieure n'a point ſur chaque côté la rainure longitudinale qu'on obſerve chez le héron; ſon bec eſt renflé dans le milieu, tant en deſſus qu'en deſſous, & ces portions convexes en dehors du bec, ſont excavées ou échancrées en dedans, ce qui fait que les bords des deux mandibules laiſſent entre elles un vide dans le milieu de leur longueur; l'ongle du milieu n'eſt pas dentelé comme dans les hérons. Le bout du bec ſupérieur eſt dentelé; les doigts de

devant unis par une membrane jusqu'à la premiere articulation.

Bec rond. A la Guiane on donne ce nom à des especes de petits *bouvreuils*, l'un à plumage bleu, & l'autre à ventre roux, *pl. enl.* 319, *fig.* 2; le premier se trouve au Brésil & à la Caroline, l'autre à Cayenne; leur bec est moins crochu & plus arrondi que celui de nos *bouvreuils*. Voyez *ce mot*.

Bec-scie. Oiseau aquatique de la Louisiane, dont le bec est réellement dentelé comme la lame d'une scie : les dents de la partie supérieure s'adaptent exactement avec celles de la partie inférieure. Cet oiseau est un *harle*. Voyez *ce mot*.

Bec a spatule ou Palette. *Voyez* Spatule.

Bécasse, *pl. enl.* 885, en latin *Stolopax*. Oiseau de passage, très-bon à manger, un peu moins gros que la *perdrix*, & pourvu d'un long bec obtus par le bout; son vol est assez pesant : le roux, le noir & le cendré forment sa couleur. Il a quatre doigts, trois en devant & un en arriere.

Ces oiseaux se retirent dans l'été sur le haut des montagnes de la Suisse, de la Savoie, des Pyrénées, des Alpes. L'hiver (dès la mi-Octobre) ils descendent dans la plaine, & alors on en voit en France & dans tous les pays voisins. Ils s'envolent par paires, ou un à un, & fréquentent les bois humides & les ruisseaux près des haies, où ils trouvent des vers dont ils font leur nourriture, & où ils se lavent en même temps les pieds & le bec qui se trouvent enduits de terre. Il paroît qu'une lumiere foible leur convient; car c'est le soir & le matin que les *bécasses* volent pour chercher leur picorée; aussi est-ce l'heure où on les prend sur les lisieres des bois, dans des filets à la passée, ou sur le bord des ruisseaux avec des lacets. Pendant le jour, elles se tiennent cachées : on dit qu'elles viennent & s'en vont la nuit ou par des temps de brouillards. Les

bécaſſes regagnent les hauteurs au mois de Mars ; elles partent appariées. Il en reſte quelquefois dans le pays ; elles y pondent & y couvent. Elles font leur nid à terre, & ce nid eſt compoſé d'herbes ſeches & de petits brins de bois ; elles l'appuient contre un tronc d'arbre ou une groſſe racine : leurs œufs, au nombre de quatre ou cinq par nid, ſont oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon, de couleur rougeâtre-pâle, & bigarrés d'ondes & de taches bien foncées. Le pere & la mere prennent également ſoin des petits. Pendant l'incubation, le mâle demeure ſouvent couché près de la femelle, & ils paſſent réciproquement leur bec ſur le dos l'un de l'autre, ce qui eſt probablement chez eux une marque de tendreſſe. Les petits quittent le nid fort peu de temps après être éclos. Ces oiſeaux ne font entendre le cri qui leur eſt particulier que dans le temps de leurs amours ; car les *bécaſſes* ſont muettes le reſte de l'année. Si le vol de cet oiſeau paroît rapide, il n'eſt ni élevé, ni ſoutenu ; il bat des ailes avec bruit en partant, file ou fait le crochet, ſuivant le lieu d'où il s'eſt levé, s'abat bientôt comme une maſſe abandonnée à ſon poids ; après ſa chute, il trotte à terre avec une grande vîteſſe, & eſt déjà bien loin du Chaſſeur à l'inſtant où il l'apperçoit. Au reſte la *bécaſſe* eſt d'un naturel obtus, preſque ſtupide, & l'eſpece de cet oiſeau eſt généralement répandue dans l'un & l'autre Continent. La chair de la *bécaſſe* eſt noire, mais excellente & nourriſſante ; auſſi cet oiſeau eſt-il très-connu ſur nos tables. Autant l'homme en aime le fumet & la ſaveur, autant ſon odeur & ſon goût déplaiſent-ils aux chiens ; ils répugnent à la rapporter : on n'y peut guere accoutumer que les chiens barbets, & tous refuſent d'en manger la chair.

On diſtingue pluſieurs varietés de *bécaſſe*. On a vu, pendant quelques années, au Café de Southampton,

rue de la Chancellerie à Londres, une *bécaſſe blanche* conſervée dans une boîte de verre. Son bec étoit jaunâtre, ainſi que ſes jambes & ſes pieds.

La *bécaſſe* eſt la *bécade* de la Guienne, & le *videcoq* de pluſieurs autres Contrées.

BÉCASSE DE MER, *voyez* HUITRIER.

BÉCASSE ÉPINEUSE. Coquillage univalve, cannelé & tuberculé, que les Conchyliologiſtes eſtiment appartenir au genre des *Pourpres*. Voyez *ce mot*.

La *bécaſſe épineuſe* eſt très-fragile, ſa bouche ovale eſt bordée d'un liſeré couleur de chair vive. Sa robe eſt griſe & fauve; elle eſt armée, tout le long de ſa queue, d'un grand nombre d'épines courbées & arrangées en dents de peigne par quatre compartimens: il y en a une eſpece qui n'a point d'épines, & que l'on nomme ſeulement *tête de bécaſſe*.

BÉCASSE D'ARBRE. *Voyez* à l'article HUPPE.

BÉCASSE DES SAVANNES, *pl. enl.* 895. Sorte de *bécaſſe* qui ſe trouve très-communément à Cayenne; elle eſt près d'un tiers plus petite que celle d'Europe, mais ſa chair eſt auſſi bonne, & ſon bec eſt plus long. Son plumage eſt d'un brun-rouſſâtre, varié ou rayé de noir, ſur-tout à la tête; le haut de la gorge eſt blanchâtre. Cette *bécaſſe* n'habite que les lieux les plus bas des ſavannes ou prairies qui ne ſont pas noyées. Elles vont par paires, font pluſieurs pontes de deux œufs, nichent ſur des tertres, dans des trous tapiſſés d'herbes ſeches: elles fuient les bois.

BÉCASSE, (poiſſon) *Centriſcus Scolopax*, Linn. A Gênes, *Trombetta*; à Rome, *Foſſietta*. Poiſſon du genre du *Centriſque*. Il eſt long de quatre pouces; ſon muſeau, eſpece de trompe tres-alongée, eſt compoſé d'un os ſimple, large vers la tête, droit, étroit par le bout, terminé par un orifice recouvert d'un opercule qui tient à la partie inférieure, & qui s'éleve pour fermer l'entrée de la trompe, & s'abaiſſe pour l'ouvrir. La reſſemblance vague qu'un premier coup d'œil a indi-

quée entre cette partie & celle qui lui correſpond dans certains animaux, a fait donner à ce poiſſon, ſelon les pays, les noms d'*éléphant* & de *bécaſſe*. D'autres rapprochemens ont produit les dénominations populaires de *ſouffle*t & de *trompette*.

Le corps de ce poiſſon eſt comprimé, large d'un pouce, couvert d'écailles rudes; les yeux grands; les iris blancs, nués de rouge; le devant du ventre en forme de tranchant aigu; les deux nageoires dorſales; la premiere conſiſte en une arête tres-longue, très-forte, & articulée; elle s'abaiſſe & ſe releve; elle eſt dentée ſur les côtés : autour de cette arête ſont trois autres petites; la deuxieme nageoire dorſale a douze rayons; les pectorales en ont quatorze; celle de l'anus en a dix-huit; la queue eſt légérement fourchue; au lieu des nageoires abdominales ſe trouvent deux dents comme oſſeuſes, & au-deſſous une troiſieme dent, plus longue que les autres.

On préſume que ce poiſſon eſt le même que le *Balaou*, qui ſe trouve abondamment à la Martinique, & qui eſt bon à manger; il ſe laiſſe facilement prendre à la lueur d'un flambeau, avec de petites foênes garnies d'hameçons redreſſés ou d'un rets autour d'un cercle.

BÉCASSEAU, *Tringa*, (quelques Auteurs l'ont nommé *Cinclus*, & d'autres *Glareola*). Nom donné à un genre d'oiſeau différent de celui de la *bécaſſe*, & dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. Le caractere du *bécaſſeau* eſt d'avoir quatre doigts à chaque pied, trois devant & un derriere, le bec d'un vert obſcur, droit juſqu'au milieu de la longueur un peu obtus, & légérement courbé vers la pointe.

Le *bécaſſeau vulgaire*, pl. enl. 843, qui porte auſſi le nom de *cul-blanc*, *pied-vert*, *pivette*, *fifflaſſon*, a les pieds verts, le corps brun tacheté de blanc, le cou cendré tacheté de brun, & eſt de la groſſeur du pluvier doré. Les ailes étant croiſées ſont preſque de la longueur de la queue; les pieds ſont verdâtres & les

ongles noirâtres : ce *bécaſſeau* ſe plaît dans les lieux paiſibles & ſolitaires, excepté dans les temps de l'appariement; alors le mâle & la femelle vont de compagnie ; mais on ignore en quels lieux ils font leur ponte. Ils fréquentent ordinairement, pendant la fin de l'Eté & l'Automne, les bords découverts & ſableux des rivieres & des ruiſſeaux ; cet oiſeau ſe nourrit de vers & de différentes eſpeces d'inſectes qui vivent dans l'eau ou en peuplent les bords ; il les prend à la courſe ou au vol ; il entre aſſez ſouvent dans l'eau, & on l'y voit ſaiſir ſa proie ; il court légérement & avec grace, en balançant ſouvent la queue ; il raſe en volant la ſurface de l'eau ; ſon cri n'eſt pas déſagréable. Les *bécaſſeaux* n'ont de rixes entre eux qu'à la découverte d'une proie ou plus abondante, ou pour laquelle ils ont un goût plus décidé.

BÉCASSINE, *pl. enl.* 883, en latin *Gallinago minor.* Oiſeau de paſſage, de la groſſeur à-peu-près de la caille, remarquable par la longueur de ſon bec qui a près de trois pouces. Les plumes du dos de cet oiſeau ſont de la couleur de celles de l'alouette ; le deſſous de la gorge & des ailes eſt blanc & entremêlé agréablement de noir dans pluſieurs endroits. L'iris des yeux eſt de couleur de noiſette, les pattes ſont d'un vert pâle, les doigts ſont longs & ſéparés dès leur naiſſance. La *bécaſſine* eſt du genre de la *bécaſſe.*

Ces oiſeaux nous arrivent de l'Allemagne en Automne, & s'en retournent au Printemps : ils vivent aſſez ſolitaires, & habitent les prairies baſſes, les lieux marécageux : ils ſe plaiſent ſur les bords des petites mares d'eau, ou dans les herbages & les plants d'oſiers qui bordent les rivieres, où ils cherchent des vers & d'autres inſectes à l'aide de leur bec. Ils nichent quelquefois dans les parties les moins acceſſibles de nos marais ; ils placent leur nid au pied des ſaules ou des aunes ; ce nid eſt conſtruit d'herbes ſeches, & garni de plumes à l'intérieur. La femelle pond quatre

quatre ou cinq œufs blancs tiquetés de rouge. Lorsque la *bécassine* prend son essor, elle jette un petit cri : elle est fort difficile à tirer, à moins qu'on ne choisisse l'instant où elle vole en ligne droite ; car son vol est le plus communément très-sinueux, c'est-à-dire, en crochet.

L'espece de la *bécassine* est très-répandue sur les terres des deux Continens. On en voit beaucoup dans les parties Méridionales de la France. Elles sont très-communes en Hollande depuis le mois de Décembre jusqu'à l'entrée du Printemps. Celle du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 270, a en quelque sorte le plumage du geai ; celle de Madagascar, *pl. enl.* 922, est de la grosseur de la nôtre, mais elle a le bec beaucoup plus court & les jambes moins longues ; celle de la Chine, *pl. enl.* 881, a le plumage supérieur rayé ou moucheté de brun, de noir, de blanc & de jaunâtre, sur un fond gris-bleuâtre ; l'inférieur est blanc ou blanchâtre, cependant le haut de la poitrine offre une large bande noire. Celle de Madras a le plumage de la perdrix, & le doigt postérieur est aussi long que ceux de devant. La *bécassine* d'Angleterre ou d'Écosse a au contraire le doigt postérieur fort court. C'est le *dunlin* des Anglois, ou la *brunette*. La *bécassine de Savanne*, ou de Cayenne, est un peu plus grosse que la nôtre. A l'égard de la *bécassine blanche*, Voyez *Chevalier blanc*. La *bécassine* est un mets délicat & fort recherché.

La *petite bécassine* proprement dite, *pl. enl.* 884, n'est pas si répandue que la *grande bécassine ;* elle se tient cachée sous les joncs & les plantes aquatiques ; elle ne quitte pas nos marais, elle y niche ; sa chair est aussi très-estimée ; les Chasseurs l'appellent la *sourde*, parce qu'elle reste obstinément à terre, malgré le bruit qu'on fait en venant à elle ; son vol est moins rapide & moins sinueux. Les Pourvoyeurs & les Traiteurs à Paris lui donnent improprement le nom de *bécasseau*.

BECCABUNGA, *Veronica aquatica.* Cette plante eſt une *véronique aquatique* qui croît ſur le bord des ruiſſeaux. On en diſtinge deux eſpeces :

La premiere eſt la *Véronique creſſonnée*, *Veronica Beccabunga*, Linn. 16 ; *Veronica aquatica major folio ſubrotundo*, Moriſ. Hiſt. Oxon. Part. 2, 322 ; c'eſt le *Beccabunga* à feuilles rondes. Ses racines ſont vivaces, fibreuſes, blanches & rampantes ; ſes tiges ſont un peu couchées ſur terre, tendres, cylindriques, rougeâtres & branchues. Ses feuilles ſont très-liſſes, d'un vert foncé, épaiſſes, ovales, arrondies, oppoſées deux à deux. Des nœuds des tiges s'élevent des pédicules branchus portant quelques fleurs bleues, fort jolies, en roſette, découpées en quatre parties, dont il y en a toujours une plus petite ; caractere diſtinctif des véroniques : le fruit a la figure d'un cœur. On fait un grand uſage de cette plante, ainſi que de l'autre eſpece qui eſt plus petite : on les préfere à toutes les autres plantes *antiſcorbutiques*, parce qu'elles ſont moins âcres. Mangée en ſalade comme le creſſon de fontaine, elle eſt très-utile aux tempéramens ſecs & chauds.

La deuxieme eſpece eſt le *Beccabunga* à feuilles longues, *Veronica aquatica*, *major*, *folio oblongo*, Moriſ. ibid. 323 ; *Veronica anagallis*, Linn. 16 ; on l'appelle auſſi *Véronique mouronnée.* Elle differe peu de la précédente ; ſes tiges ſont plus droites, mais ſes feuilles ſont étroites & pointues.

BECCARD. *Voyez à l'article* SAUMON.

BECHARU. *Hiſt. de l'Acad.* tom. III. C'eſt le *Flamant* de M. *Briſſon*, ou le *Flambant* de *Belon ;* le *Flamant* d'Amérique des *pl. enl.* 63 ; le *Phénicoptere*, en latin *Phœnicopterus ;* en anglois *Flamingo :* les Habitans de la Guiane l'appellent *Tococo.* M. *Mauduyt* dit que le mot *phénicoptere* dérivé du nom que les Grecs avoient donné à l'oiſeau que nous nommons aujourd'hui *flambant* ou *flamant*, ſignifie, ſelon ſon étymo-

logie, *oiseau aux ailes de flamme*, & peint bien le *phénicoptere*, dont les ailes sont en effet d'un rouge très-vif. Le nom de *becharu* lui a été donné à cause de la figure particuliere de son bec, qui est recourbé comme le manche d'une charrue.

Cet oiseau est seul de son espece, & compose lui seul un genre particulier : ses caracteres sont quatre doigts, dont les trois antérieurs se trouvent joints ensemble par des membranes entieres, le postérieur est séparé; les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus longues que le corps; le bec assez gros, dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de sa longueur; la mandibule inférieure plus large que la supérieure; la partie inférieure des jambes (des cuisses) dégarnie de plumes.

Le *becharu* ou *phénicoptere* a le corps peu épais, les jambes & le cou menus & excessivement longs. Cette disposition & la forme singuliere de son bec le rendent un oiseau en quelque sorte bizarre, mais distingué par la beauté de son plumage; il a les pieds palmés, quoiqu'il ne nage pas & qu'il ne fréquente que les rivages. Les *phénicopteres* different beaucoup pour la taille & même pour le plumage. M. *Mauduyt* dit que ceux qu'on voit le plus ordinairement ont quatre pieds quelques pouces du bout du bec à celui de la queue, & environ six pieds jusqu'à l'extrémité des doigts : ils ne sont guere plus gros que l'*oie domestique*; leur envergure est de cinq pieds quelques pouces, & les ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue; les yeux sont petits; l'iris ordinairement rouge : tout le plumage, poursuit M. *Mauduyt*, est d'un très-beau rouge, plus vif cependant sur les ailes, excepté les grandes pennes qui sont noires; le bec, la partie nue des cuisses, les jambes, les doigts, leurs membranes & les ongles sont rouges; mais le bec est noir par le bout.

Il faut observer que, dans la premiere année, les

phénicopteres ont le plumage varié de blanc & de gris ; excepté les grandes pennes de l'aile qui ſont déjà noires ; le bec & les pieds ſont gris : dans la ſeconde année, la tête, la gorge & tout le corps ſont d'un blanc animé par une teinte couleur de roſe ; les grandes pennes de l'aile ſont noires ; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont d'un rouge aſſez vif, & c'eſt alors que cet oiſeau mérite vraiment l'épithete (*aux ailes de flamme*) que les Grecs lui avoient donnée ; il a le bec & les pieds jaunes, ou d'un jaune-rougeâtre avec l'extrémité d'un bleu-noirâtre : ce n'eſt qu'à la troiſieme année que le *phénicoptere* devient tout rouge, & tel que nous l'avons décrit d'abord ; & comme il y a de ces oiſeaux d'un rouge plus vif les uns que les autres, il eſt très-probable que ce ſont les mâles qui ſont les plus fortement colorés ; l'Ornithologiſte, que nous citons, a obſervé que tous les *phénicopteres* qui nous viennent d'Amérique, ont le plumage de tout le corps d'un rouge plus uniforme & plus foncé que ceux qui nous ſont apportés de l'ancien Continent ; le corps de ces derniers eſt d'un rouge-roſe vif, & les ailes couleur de ponceau : ceux d'Amérique ſont auſſi, en général, un peu plus grands que ceux du vieux Monde ; au reſte, les différens *phénicopteres* ſont tous de la même eſpece, & les différences qu'on remarque entre eux ne tiennent qu'à des circonſtances locales & dépendantes probablement du climat ; ajoutons, de l'âge & du ſexe.

M. *Mauduyt* dit que le *phénicoptere* habite en général les Contrées du Midi : on le trouve dans l'ancien Continent, depuis les bords de la Méditerranée, juſqu'à la pointe la plus auſtrale de l'Afrique ; les Côtes qu'il fréquente en Europe, ſont celles d'Eſpagne, d'Italie, de Provence, de Languedoc, particuliérement vers Montpellier & Martigues, & les marais près d'Arles. Ces oiſeaux ſont très-communs ſur toutes les Côtes Occidentales de l'Afrique : on les

connoît en Amérique, à Cuba, à la Côte de Vénézula, aux Iſles de Bahama, à Saint-Domingue, aux Antilles, à la Guiane, au Pérou, au Chili, &c.

Le Pere *Labat* dit que, près de Geſines, eſt un village habité par des Negres, où ces oiſeaux ſont regardés comme ſacrés; ils s'y raſſemblent par milliers, ſur les arbres, & y font un bruit qu'on entend d'un quart de lieue: malheur à un étranger qui ſeroit ſurpris, par ces Negres ſuperſtitieux, à tuer un de ces oiſeaux ſacrés, ils en vengeroient l'injure & la mort.

Ces oiſeaux ſont voyageurs, mais ſeulement entre les latitudes méridionales; ceux que l'on voit quelquefois dans l'intérieur des terres & dans les Régions Septentrionales, ſont égarés & hors de leur route. Ils volent ſouvent en troupes très-nombreuſes, & quelquefois ils voyagent ſeuls; ils font leurs nids ſur les terres baſſes & noyées; ce ſont des amas d'une terre glaiſeuſe, relevés d'environ vingt pouces; ils ont la forme d'un cône tronqué, dont la baſe, qui a un pied & demi de diametre, reſte plongée dans l'eau, & dont le ſommet, à ſec & deſſéché, creux & déprimé, reçoit immédiatement les œufs, ſans aucune ſubſtance intermédiaire. Au rapport des Voyageurs, la femelle couve ſes œufs, les jambes pendantes & tombantes dans l'eau, comme un homme aſſis ou à califourchon ſur un tabouret; la ponte eſt de deux ou trois œufs, blancs, gros comme ceux de l'*oie*, un peu plus alongés; les petits, peu de jours après leur naiſſance, courent avec une ſinguliere vîteſſe, mais ils ne volent que quand ils ont acquis à-peu-près toute leur grandeur.

Ces oiſeaux ſe nourriſſent de coquillages, de frai de poiſſons, d'inſectes aquatiques; ils cherchent leurs alimens en enfonçant leur bec dans la vaſe, & en la remuant continuellement avec leurs pieds, qu'ils agitent en les levant & les baiſſant ſans ceſſe: ils mangent auſſi du poiſſon, & les dentelures de leur bec

leur ſervent également à ſaiſir & retenir tous les alimens qui leur ſont propres.

Ces oiſeaux, en cherchant & ſaiſiſſant leur picorée, remuent çà & là leur tête, mettent le deſſus du bout du bec à plate terre, & leur cou ſemble ſe tordre. Le bec ſingulier du *phénicoptere* a mérité l'attention de pluſieurs ſavans Naturaliſtes & d'Anatomiſtes habiles, ſans qu'ils ſoient d'accord laquelle de la portion ſupérieure du bec, ou de l'inférieure, eſt mobile, & laquelle eſt immobile ; c'eſt encore, dit M. *Mauduyt*, un point à éclaircir dans l'hiſtoire de cet oiſeau ſingulier & unique dans ſon genre. Les *phénicopteres* s'éloignent fort peu des rivages de la mer, & ne fréquentent guere ceux des fleuves qu'à leur embouchure ; ſoit qu'ils pêchent ou qu'ils ſe repoſent ſur la plage, ils ont l'habitude, quand ils ſont en troupe, ce qui eſt le plus ordinaire, de ſe ranger, les jeunes & les vieux mêlés, ſur une ſeule file : mais, comme ils ſont très-méfians, il reſte toujours quelqu'un d'eux pour faire ſentinelle, examiner ce qui ſe paſſe, & au beſoin, donner l'alarme par un cri aſſez ſemblable au ſon d'une trompette : alors toute la troupe, voyant le danger de reſter plus long-temps dans cette ſtation, prend ſon vol, en obſervant un ordre ſemblable à celui des *grues*. Si cependant on peut les approcher en ſe cachant, & que l'on en tue un à coup de fuſil, il arrive quelquefois que les autres, ſaiſis d'étonnement, prennent difficilement leur eſſor. On prétend que, comme les *grues*, les *phénicopteres* dorment, en Europe, les pieds poſés à terre ſur un pied.

Le *phénicoptere*, quoique très-ſauvage, ou peut-être très-craintif dans l'état de liberté, s'apprivoiſe aſſez facilement, ſur-tout étant pris jeune ; mais il a de la peine à s'accoutumer à nos climats, dans les ménageries où il languit & vit peu de temps : dans quelque pays qu'on le retienne captif, il refuſe de ſe reproduire ; il y a apparence que le défaut d'alimens

convenables lui nuit autant en domesticité dans nos contrées, que la température du climat ; il trempe dans l'eau le pain dont on le nourrit, & il mange plus de nuit que de jour.

En Amérique, les Indiens tirent parti du beau plumage de cet oiseau ; ils en font des colliers, des bonnets ou tours de tête, des ceintures & autres atours dont ils se parent très-souvent. On peut employer le duvet de ces oiseaux aux mêmes usages que celui du cygne. Les Anciens regardoient la chair du *phénicoptere*, encore jeune, comme un mets fort exquis, & c'est encore le sentiment de plusieurs Voyageurs ; sa langue, dit-on, a un goût de moëlle de bœuf ; on en servoit assez communément sur la table du Prince *Héliogabale*. Cependant à Montpellier, où l'on tue quelquefois de ces oiseaux, ils sont peu estimés comme comestible ; mais la diversité des climats & de la nourriture peut apporter beaucoup de différence à cet égard.

On trouve, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, tom. III, part 3, page 43, la description anatomique du *phénicoptere* ou *bécharu*.

BECHE ou COUPE-BOURGEON. *Voyez son article*, à la suite *du mot* LISETTE.

BECHET & BECQUET. Dans le Maine & l'Anjou, c'est le BROCHET. On l'a nommé ainsi à cause de son long bec.

BECMARE, *Rhinomacer*. Insecte coléoptere qui ressemble au charançon : il n'en differe que par ses antennes qui sont toutes droites, & leurs articles qui sont presque tout aussi longs les uns que les autres. Au bout de la trompe on observe les mâchoires de l'insecte, qui sont fort petites. On trouve le *becmare* sur les fleurs, le chardon, le charme & dans les bois.

BECONGUILLES. *Voyez* IPÉCACUANHA.

BECOT & BECQUEROLLE. Noms triviaux donnés à la petite *bécassine*. Le *becquebo* est le *pic-vert*.

BECQUE-FLEUR ou QUINDÉ. Nom donné au Pérou à une espece de *colibri*. Voyez *ce mot*.

BÉCUNE. Il est à présumer que l'animal de mer désigné sous ce nom par quelques Voyageurs, est, ou une espece de *requin*, ou l'*espadon*.

BÉDAUDE. Espece de chenille épineuse qui se trouve sur l'orme, sur quelques autres plantes, & que l'on nomme ainsi, parce qu'elle est habillée de deux couleurs. Sa partie antérieure est d'un cannelle clair, & le reste du dessus de son corps est d'un blanc-jaunâtre. Elle se change en un papillon roux, tacheté de noir, & à qui la découpure singuliere de ses ailes a fait donner, dit M. *Deleuze*, le nom de *Robert le diable*, & qui est décrit sous le nom de *double c*. Voyez *ce mot*. Il y a aussi la *cigale bédaude*. Voyez *à l'article* CIGALE.

On a donné encore le nom de *bédaude* à la *corneille mantelée*. Voyez *l'article* CORNEILLE.

BEDEGUAR ou ÉPONGE D'ÉGLANTIER. *Voyez à l'article* ROSIER.

BEEKBOK. *Voyez* à l'article NAGOR.

BÉFROI. Oiseau du genre des *Fourmiliers*, & du genre XXII.e de M. *Brisson*. On en distingue deux especes, l'une grande & l'autre petite & grivelée; on les trouve à la Guiane. Le *béfroi*, grand, a environ six pouces & demi de longueur; le dessus du corps d'un brun pâle, le dessous est blanc; le bec est noir en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds & les ongles d'une couleur plombée. Cet oiseau a une voix très-forte, semblable au son d'une cloche qui sonne l'alarme. Son chant, qui offre des sons précipités, se fait entendre soir & matin, pendant une heure, & on le distingue de très-loin. *Pl. enl.* 823 & 706.

BEGONE, *Begonia*. Genre de plante à fleurs incompletes & irrégulieres, qui comprend des herbes exotiques, qui, par leur port & leur saveur, semblent se rapprocher des oseilles. Les fleurs sont ordinaire-

ment toutes uniſexuelles, & de deux ſortes ſur chaque individu.

Il y a la *bégone* à racine tubéreuſe des Indes Orientales; la *bégone* à tiges rougeâtres du Malabar; c'eſt le *Tsjeria-narinampuli*, Rheed. Mal. Il y en a une variété dans l'Iſle de Bourbon; on l'y appelle *oſeille ſauvage*. La *bégone* à feuilles velues de la Guiane; c'eſt l'*herbe à échauffure*. Voyez *ce mot*. Les Colons l'appellent *oſeille des bois*. Ses feuilles ſont couvertes de poils courts; elles ont un côté plus large & plus long que l'autre, & ſont veinées de rouge; les fleurs mâles ſont ſur un pied, & les femelles ſur un autre. La *bégone* à feuilles liſſes; on la trouve ſur les troncs des vieux arbres, dans la Guiane. La *bégone* rampante de Saint-Domingue; elle croît dans le voiſinage des ruiſſeaux. La *bégone* à grandes feuilles de la Martinique; la *bégone* à feuilles rondes; elle ſe trouve attachée aux rochers ou aux troncs d'arbres dans l'Amérique Méridionale. La *bégone* à fleurs violettes de l'Amérique. La *bégone* ferrugineuſe de la Nouvelle Grenade; le deſſous de ſes feuilles eſt muni de petites écailles colorées; les fleurs ſont monoïques & de couleur de ſang.

BEHEMOT. On ſoupçonne que cet animal, grand, puiſſant, formidable, dont *Job* a parlé, eſt le *cheval de riviere* appelé *hippopotame*. Voyez *ce mot*. Peut-être le *behemot* n'eſt-il autre choſe que la *vache marine*; car on prétend que les os foſſiles qui ſe trouvent en Ruſſie & en d'autres Contrées du Nord, ſont des dents d'un bel ivoire. Les Turcs & les Perſans font des manches de poignard & des poignées de ſabre avec cet ivoire, qui peut ſouffrir le poli. Tout ceci convient fort aux deux grandes dents de la *vache marine* & à celles de l'*éléphant*. Voyez *ces mots* & *celui* YVOIRE FOSSILE.

BÉHEN. C'eſt une racine dont il y a deux eſpeces, l'une blanche & l'autre rouge. Il y a eu grande diverſité de ſentimens au ſujet de cette racine, que les uns

attribuoient à une plante d'une eſpece, les autres à une autre. L'illuſtre *Tournefort* a rapporté de l'Orient la ſemence d'une plante qu'il a ſemée au Jardin du Roi ſous le nom de *jacée Orientale*, qui porte des feuilles ſemblables à celles du *carthame*, & des fleurs jaunes : on a reconnu cette plante pour être celle qui donne le *béhen blanc* des Arabes, *Jacea Orientalis patula, carthami facie, flore luteo magno*, Tourn. Cor. 32. L'origine du *béhen rouge* n'eſt point encore connue. On fait préſentement peu d'uſage de ces racines, quoique les Arabes diſent qu'elles fortifient, engraiſſent & augmentent la ſemence. L'une & l'autre nous viennent du Levant. M. *Haller* rapporte que le ſavant M. *Hyde* donne, dans ſon livre ſur la religion des Perſes, deux figures des deux *béhens* qui ne permettent pas de les placer parmi les *jacées*. C'eſt plutôt une *valériane* ou quelque autre plante à petites fleurs pentapétoïdes, rangées en ombelles. M. *de Tournefort* n'étoit pas aſſez inſtruit dans les langues Orientales pour ſaiſir le ſens des Auteurs Arabes.

Des Botaniſtes déſignent ainſi le *béhen rouge*, *Valerianæ rubræ ſimilis pro Limonio miſſa*, Dod. Pempt. 351; *Limonium Maritimum majus*, C. B. Pin. 192; *Limonium majus multis, aliis Behen rubrum*, J. B. 3, app. 876. Ils ont ainſi déſigné le *béen* ou *béhen blanc* des jardins, *Lychnis ſylveſtris, quæ Behen album vulgò*, Tourn. 335, C. B. Pin. 205; *Been album officinar.* J. B. 3, 356; *Been album ſive Polemonium*, Dod. Pempt. 172.

Pour ce qui concerne le *Béhen rouge* de nos jardins, *Voyez* à la ſuite de l'*article* STATICE.

L'eſpece appelée *Béhen blanc* ou *Carnillet*, *Cucubalus Behen*, Linn. 591, eſt vivace par la racine. Ses tiges ſont longues de deux à trois pieds, noueuſes vers le bas, branchues, étalées, foibles & garnies de poils foibles. Ses fleurs ſont pédunculées, blanchâtres & pendantes : la corolle eſt à cinq pétales écartés; le calice eſt globuleux & veiné : les feuilles ſont lancéo-

lées, aiguës, glabres & d'un vert-glauque. Cette espece croît naturellement dans les prés secs, sur le bord des champs & des chemins. *Voyez l'article* CUCUBALE.

BEIDELSAR ou BEIDEL-OSSAR. Espece d'*apocin* ou plutôt d'*asclepias*, dont on fait beaucoup d'usage en Afrique contre la fievre, & sur-tout contre la morsure des bêtes venimeuses. Les Negres réduisent en poudre l'écorce de sa racine, & la mêlent avec de la poupre de charbon de la même racine : ce mélange est un excellent caustique qui ronge les boutons galeux & vénériens. *Voyez* APOCIN.

BÉJUCO GRIMPANT, *Hippocratea scandens*, Linn. Jacq.; *Coa scandens*, *fructu trigemino*, *subrotundo*, Plum.; *Bejuco pendulus*, *floribus pendiculatis*, Læfl. C'est un arbre sarmenteux, qui grimpe & se soutient sur les arbres qui sont près de lui, sans s'entortiller autour de leur tronc. Ses fleurs sont sans odeur, petites, à cinq pétales, & d'un jaune-verdâtre; les fruits sont composés de trois capsules obtuses, comprimées; elles contiennent chacune environ cinq semences, garnies d'une aile membraneuse. Les feuilles sont opposées, ovalaires, légérement dentées. Cet arbre croît à Saint-Domingue, à la Martinique, & aux environs de Carthagene dans l'Amérique Méridionale.

BEKKER-EL-WASH. Les Arabes donnent ce nom au *Zebu*, petit bœuf à bosse. *Voyez* AUROCHS & ZEBU.

BELAME, *Clupea Bælama*, Forsk; *Clupea setirostris*, Brousonet, *Icht. decas prima.* Poisson du genre du *clupe.* Il se trouve dans la Mer Pacifique. Son corps est comprimé, de la forme d'un fer de lance; entre la gueule & l'anus, est une espece de dentelure formée par environ vingt-cinq osselets pointus, dont chacun a deux autres osselets adjacens qui s'élevent en ligne droite; les écailles sont en recouvrement, disposées sur des lignes obliques, peu adhérentes à la peau; la tête comprimée par les côtés, en forme de carêne par-dessous; la peau de la tête percée d'une multitude

de trous inégaux; la mâchoire de deſſus plus large que celle de deſſous; les dents courtes & d'inégale grandeur; chaque narine a deux ouvertures; les yeux ſont orbiculaires, les paupieres noires; leurs iris argentés, & nués de vert & de rougeâtre, ſur-tout vers le haut; les opercules argentés; la nageoire dorſale a ſes rayons mous & flexibles, & les derniers ſont fourchus à leur extrémité. Ce poiſſon a des nageoires pectorales, abdominales; celle de l'anus & celle de la queue ſont partagées en deux lobes égaux. La couleur du dos eſt d'un bleu-verdâtre; les côtés & le ventre d'un brillant d'argent; les nageoires ſont blanchâtres.

BÊLEMENT, *Balatus*. Se dit du cri du bélier, des brebis, des agneaux & de la chevre. Quand le petit de ces eſpeces *béle*, la mere qui l'entend lui répond. Les moutons *bélent* beaucoup en ſortant le matin de l'étable, pour aller aux champs, & le ſoir quand ils en reviennent. *Voyez* BREBIS & CHEVRE.

BÉLEMNITE. Corps foſſile, dur, pierreux, calcaire, de forme conique, de diverſes groſſeurs, & que l'on trouve dans toutes ſortes de lits de terre, de ſable, de marne ou de pierre, preſque toujours accompagné de coquillages ou autres dépouilles de l'Océan. Dans toutes les langues on a nommé les *bélemnites pierres de foudre* ou *de tonnerre*, dans la fauſſe ſuppoſition qu'elles étoient formées dans les nues, & qu'elles tomboient avec la foudre. D'autres les ont nommées *pierres de lynx*, prétendant qu'elles ſe formoient dans l'urine du lynx. Les Naturaliſtes ne ſont point d'accord ſur l'origine de ce foſſile : on n'a pas encore prouvé d'une maniere bien déciſive, ſi c'eſt une pétrification originaire du regne animal. Eſt-ce une *holothurie foſſile*, ou une ſorte d'*orthocératite*, ou une *pointe d'ourſin* d'une eſpece particuliere, ou une *dent d'animal*?

Quant à leur ſtructure, on peut remarquer que les *bélemnites* ſont en général d'une figure fort réguliere, quoique de formes différentes entre elles. Les unes

ſont parfaitement coniques, ou reſſemblent au fer d'une fleche, les autres preſque cylindriques, & les autres renflées dans le milieu ou en fuſeau, ou comprimées. (M. *Vialet*, de la *Société de Châlons*, en a trouvé près de cette ville une à deux pointes : l'on en a vu auſſi deux ſemblables dans notre Cabinet, qui ont été trouvées près de Caën). Leur longueur eſt depuis deux pouces juſqu'à huit & plus. Leur groſſeur eſt depuis celle d'une plume à écrire juſqu'à trois ou quatre pouces de circonférence. Elles ont à leur ſurface une ou pluſieurs cannelures plus ou moins marquées qui regnent depuis la baſe juſqu'à la pointe. Dans leur intérieur on obſerve un petit tuyau ou ſiphon pyramidal, qui traverſe tout le cône & en fait l'axe, & la matiere paroît diſpoſée en rayons qui divergent du centre à la circonférence, ainſi qu'on l'obſerve dans celles qui ſont caſſées. Elles ſont auſſi toutes compoſées de couches circulaires, qu'on peut aiſément ſéparer les unes des autres, en mettant la pierre ſur un charbon ardent ou à la flamme d'une forte bougie, & la plongeant enſuite dans de l'eau froide. Alors il en ſort une mauvaiſe odeur de corne brûlée, ou d'urine de chat.

C'eſt cette conformation organique qui a déterminé M. *Bourguet*, dans ſes *Lettres philoſophiques ſur la formation des ſels & des criſtaux*, à regarder les *bélemnites* comme les dents de quelques animaux, & particuliérement comme les dents droites du crocodile. M. *le Monnier*, d'après d'autres obſervations, les regarde comme appartenantes au regne minéral.

Enfin dans le *Dictionnaire d'Orictologie*, où l'on voit une aſſez longue diſſertation ſur les *bélemnites*, on les ſoupçonne d'avoir été la demeure & l'ouvrage d'un polype articulé, oſſeux, & doué d'un ſiphon.

D'après cet expoſé, & la comparaiſon du nombre prodigieux de *bélemnites* que nous avons pu faire, ſoit

dans les Cabinets, soit en voyageant, nous serions tentés de croire que la *bélemnite* est un *coquillage droit, sans spirales, mais chambré & fossile*, d'autant plus que toutes celles qui sont entieres ou les mieux conservées, ont à leur base une cavité de figure conique, plus ou moins large & longue; cette cavité est souvent vide, & quelquefois pleine de sable; d'autres fois aussi on y trouve une alvéole fort curieuse, composée de petites cloisons ou coupes orbiculaires, convexes en dessus, semblables aux verres des montres de poche, empilées l'une dans l'autre, & qui, toutes ensemble, forment un cône fort analogue à l'*orthocératite*. Voyez *ce mot*. Ces coupes semblent communiquer entre elles par un petit siphon ou canal, qui se prolonge dans toute la longueur de l'axe de la *bélemnite*.

On prétend que la *bélemnite* calcinée est la base du fameux remede lithontriptique de Mademoiselle *Stefens* de Londres. Les Allemands la croient bonne contre le cauchemar.

BELETTE, *Blennius mustelaris*, Linn. Poisson du genre du *Blenne*; il se trouve dans la Mer des Indes. La premiere nageoire dorsale n'a que trois rayons; la seconde en a environ quarante; les nageoires pectorales en ont chacune seize ou dix-sept; les abdominales deux; celle de l'anus vingt-huit ou vingt-neuf; celle de la queue en a environ douze. Cette espece de *blenne* n'a point de crête sur la tête.

BELETTE, *Mustela vulgaris*. Joli petit quadrupede, d'une forme alongée, très-bas de pattes, & qui semble fait pour se glisser & s'insinuer dans les plus petites ouvertures. Son dos & les côtés du corps sont de couleur rousse; la gorge & le ventre sont blancs; sa tête est alongée; ses oreilles qui sont courtes, ont de singulier que la partie postérieure de la conque est double, c'est-à-dire composée de deux panneaux qui forment une sorte de poche, dont l'entrée est au bord de la conque.

Cet animal, qui a six dents incisives à chaque mâchoire & les doigts onguiculés, est aussi commun dans les pays tempérés & chauds, qu'il est rare dans les climats froids. Comme parmi les *belettes* ordinaires il y en a quelques-unes qui, comme l'*hermine*, deviennent blanches pendant l'Hiver, même dans notre climat, cela avoit donné lieu de les confondre, & de les prendre pour le même animal. Il est à observer que l'*hermine*, rousse en Eté, blanche en Hiver, a en tout temps le bout de la queue noire : la *belette* au contraire, même celle qui blanchit en Hiver, a le bout de la queue jaune ; & cette queue, ainsi que la corpulence de la *belette*, sont sensiblement plus petites. De plus, l'*hermine* habite les déserts & les bois, & ne se trouve qu'en très-petit nombre dans les régions tempérées : on n'en trouve point vers le Midi ; mais elles sont très-abondantes dans le Nord. *Voyez* HERMINE.

La *belette* est avec l'hermine, la plus petite, mais non la moins sanguinaire de cette classe inférieure de menues bêtes de proie à corps alongé & à marche rampante, *furets*, *fouines*, *putois*, qui s'insinuent dans les colombiers, les poulaillers, dans les volieres, & y font les exécutions les plus sanglantes.

La *belette* est fort vive & fort agile : en Hiver elle habite dans les greniers, les granges, les étables, & sur-tout dans les trous en terre. En Été, elle va à quelque distance des maisons, sur-tout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux & des rivieres. Sa ruse la porte à se cacher dans les buissons pour attraper de petits oiseaux. La *belette*, quoique moins forte que le *putois* & la *fouine*, puisqu'elle n'a que sept pouces de longueur, fait néanmoins la guerre aux volailles, aux pigeons, &c. En effet, elle est le fléau des basses-cours & du gibier. Elle cherche avec avidité les œufs de poules & de pigeons, qu'elle casse pour les sucer. Ce petit animal tue les jeunes poulets & les petits poussins, d'un coup de dent qu'il leur

donne à la tête, & les emporte les uns après les autres dans ſon trou. Il eſt très-friand de cervelle. Il parcourt les champs & les prairies, dévore les cailles & leurs œufs. Il eſt ſi courageux & ſi hardi, qu'il attaque des animaux plus gros que lui, tels que de gros rats d'eau : on prétend même qu'il leur donne la chaſſe de quelque eſpece qu'ils ſoient. Il ſurprend les taupes dans leur trou : il eſt aſſez leſte & aſſez fin pour attraper des chauve-ſouris & des moineaux, &c. dont il ſuce le ſang. Il ne dédaigne point d'attaquer les mulots & les couleuvres, & de ſavourer la chair corrompue. Il n'entre point dans les ruches comme le putois & la fouine, n'étant point friand de miel. Dans ſes courſes ſanguinaires, la *belette* ne marche jamais d'un pas égal, elle ne va qu'en bondiſſant par petits ſauts inégaux & précipités ; & lorſqu'elle veut monter ſur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'éleve tout d'un coup à pluſieurs pieds de hauteur ; elle bondit de même lorſqu'elle veut attraper un oiſeau. La femelle met bas au Printemps ; ſes portées ſont de quatre ou cinq petits, qu'elle tient dans le foin ou la paille. Lorſqu'elle met bas dans le creux d'un vieux ſaule, elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles. Ces petits naiſſent les yeux fermés, mais en peu de temps ils prennent aſſez d'accroiſſement & de force pour ſuivre leur mere à la chaſſe.

Cet animal dort les trois quarts du jour, & emploie la plus grande partie de la nuit à manger ou à chercher ſa proie. Il marche toujours en ſilence, & ne donne jamais de voix qu'on ne le frappe ; il pouſſe alors un cri aigre & enroué qui exprime la colere ou la douleur. En Été il a une odeur extrêmement forte & déſagréable : on dit cependant qu'en ſe frottant ſur les arbres il y laiſſe une eſpece d'humeur onctueuſe, qui ſent beaucoup le muſc ; ce qui pourroit être, puiſque l'odeur du muſc elle-même eſt très-déſagréable lorſqu'elle eſt trop concentrée. La *belette* eſt ſi farouche,

ſi

ſi conſtamment ſauvage, qu'on ne peut l'apprivoiſer: elle s'agite dans ſa cage, & cherche à ſe cacher; c'eſt pourquoi, ſi on veut la conſerver, il faut mettre dedans un paquet d'étoupes, dans lequel elle puiſſe ſe fourrer.

A l'égard de la *belette Amériquaine* à longue queue & à griffes d'écureuil, *Voyez à l'article* POTTO.

La *belette de Java*, eſt le VANSIRE. *Voyez* ce mot.

La *groſſe belette noire du Bréſil*, eſt le TAYRA. *Voyez* ce mot.

BÉLIER, *Aries*. Ce quadrupede à pied fourchu eſt le mâle de la *brebis*. Il porte le nom d'*agneau* (*agnus*) dans les premiers temps de ſa vie, & prend celui de *mouton* (*vervex*), lorſqu'il a été coupé.

La *brebis* (*ovis*) porte auſſi les noms d'*agneau* & de *mouton* dans les mêmes circonſtances. *Voyez* AGNEAU.

On peut dire en quelque ſorte, que les *moutons* ſont des animaux factices, que l'induſtrie humaine a façonnés pour en tirer plus d'avantages. L'homme a joui de tout ſon empire ſur cette eſpece d'animal, qui, ſuivant la remarque de M. *de Buffon*, ne doit, pour ainſi dire, ſon exiſtence qu'à la protection qui lui a été donnée. Sans le ſecours de l'homme, cet animal foible ſeroit devenu & deviendroit encore la proie de la voracité des eſpeces qui ſont ſes ennemis: auſſi obſerve-t-on que l'on ne trouve point de *brebis ſauvages* dans les déſerts, tandis qu'on y retrouve les analogues des diverſes autres eſpeces d'animaux domeſtiques. Nous diſons que notre *brebis domeſtique*, telle qu'elle eſt aujourd'hui, ne pourroit ſubſiſter d'elle-même, c'eſt-à-dire, ſans le ſecours de l'homme; mais il eſt également certain que la Nature ne l'a pas produite auſſi foible qu'elle l'eſt préſentement: cet animal a donc dégénéré, il s'eſt abâtardi entre nos mains, & l'on en peut reconnoître la ſouche primitive dans le *moufflon* qui ſe trouve en Ruſſie, en Tartarie, en Perſe, en Syrie, &c. *Voyez* MOUFFLON.

De tous les animaux quadrupedes dans l'état de domeſticité, cette eſpece eſt la plus ſtupide ; elle a moins de reſſources & de ſentiment que la *chevre* : & ce qui dans les animaux, dit l'illuſtre M. *de Buffon*, paroît être le dernier degré de la timidité ou de l'inſenſibilité, la *brebis* ſe laiſſe enlever ſon agneau ſans le défendre, ſans s'irriter, ſans réſiſter & ſans marquer ſa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire. Mais cet animal, ajoute-t-il, ſi chétif en lui-même, ſi dénué de qualités intérieures, eſt pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité eſt la plus immédiate & la plus étendue ; ſeul, il peut ſuffire aux beſoins de premiere néceſſité ; il fournit tout à la fois de quoi ſe nourrir & ſe vêtir, ſans compter les avantages particuliers qu'on ſait tirer du ſuif, du lait, de la peau, & même des boyaux, des os & du fumier de cet animal, auquel il ſemble que la Nature n'ait pour ainſi dire rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme ; auſſi cette eſpece eſt-elle immolée à nos beſoins.

Il n'y a que l'amour, dit M. *de Buffon*, qui dans les animaux eſt le ſentiment le plus vif & le plus général, qui ſemble donner quelque vivacité & quelque mouvement au *bélier :* lorſqu'il eſt en rut, il devient pétulant, il ſe bat, il s'élance contre les autres *béliers ;* quelquefois même il attaque ſon Berger. Mais la *brebis* quoique en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue : elle n'a d'inſtinct qu'autant qu'il en faut pour ne pas refuſer les approches du mâle, pour choiſir ſa nourriture, & pour reconnoître ſon agneau. L'inſtinct eſt d'autant plus ſûr, qu'il eſt plus machinal, &, pour ainſi dire, plus inné. Le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve & ſaiſit la mamelle de ſa mere, ſans jamais ſe méprendre.

Il y a des eſpeces dans la Nature où la femelle peut également ſervir à deux mâles d'eſpeces différentes, & produire de tous deux ; la *brebis* produit avec le

bouc auſſi bien qu'avec le *bélier*, & produit toujours des agneaux, des individus de ſon eſpece ; le *bélier*, au contraire, ne produit point avec la *chevre ;* on peut donc regarder la *brebis* comme une femelle commune à deux mâles différens, & par conſéquent elle conſtitue l'eſpece indépendamment du mâle. Que de conjectures ſur le croiſement des eſpeces s'offrent ici à l'eſprit qui réfléchit ?

Le *bélier* porte ſur la tête des cornes, qui viennent ſe contourner ſur le devant en forme de demi-cercle : elles ſont auſſi quelquefois contournées en ſpirale, creuſes & ridées. On connoît l'âge du *bélier* par ces cornes : elles paroiſſent dès la premiere année, ſouvent même dès la naiſſance, & croiſſent tous les ans d'un anneau juſqu'à l'extrémité de ſa vie. Communément les *brebis* n'ont pas de cornes, mais elles ont ſur la tête des proéminences oſſeuſes aux mêmes endroits où naiſſent les cornes des *béliers*. A un an les *béliers*, les *brebis* & les *moutons* perdent les deux dents de devant de la mâchoire inférieure ; car ils manquent de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure. Ils perdent le reſte de leurs premieres dents juſqu'à l'âge de trois ans, où elles ſont remplacées par d'autres qui ſont égales, aſſez blanches, mais qui, à meſure que l'animal vieillit, ſe déchauſſent quelquefois, s'émouſſent, & deviennent inégales & noires. Ainſi on juge de l'âge des *moutons* par l'état de leurs dents. Ils n'ont d'abord que huit dents canines à la mâchoire inférieure ; deux de ces dents ſont, au bout d'un an, remplacées par des mâchelieres, quatre à deux ans, ſix à trois ans, & les huit enfin à quatre ans. Elles ſe ſoutiennent en bon état environ un an ; & leur dépériſſement ſucceſſif indique la ſuite de cet âge.

Il y a des *béliers* qui n'ont point de cornes ; on en voit beaucoup en Angleterre ; mais ceux qui en ont paſſent pour être plus ardens & plus propres à féconder les *brebis*. On doit choiſir pour couvrir les *brebis*,

& pour ſe procurer une belle race, les *béliers* qui paroiſſent les plus vigoureux & les plus propres à la génération. Tels ſont ceux dont les teſticules ſont les plus gros, qui ſont les plus garnis de laine dans les endroits où il en manque ordinairement. Ils doivent avoir la tête forte & groſſe, le nez camus, le front large, les yeux noirs & gros, les oreilles grandes, le corps long & élevé, l'encolure & le râble large, le ventre grand, la queue longue, & de belles cornes, quoique ces armes les rendent dangereux ou incommodes dans un troupeau; mais pour les empêcher de daguer, on leur perce les cornes près des oreilles, à l'endroit où elles ſe courbent; d'autres fois on attache à la racine des cornes un morceau de planche garni de pointes de fer tournées du côté du front, qui piquent l'animal toutes les fois qu'il donne un coup de tête. Les *brebis* dont la laine eſt la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus ſoyeuſe & la plus blanche, ſont auſſi les meilleures pour la propagation; ſur-tout ſi elles ont en même temps le corps grand, le cou épais & la démarche légere. On obſerve auſſi que celles qui ſont plutôt maigres que graſſes, produiſent plus ſûrement que les autres. La durée la plus ordinaire des *béliers* eſt de douze à quatorze ans. Cet animal pourroit engendrer à dix-huit ou vingt-mois, mais on ne doit lui permettre de faire uſage de ſes forces qu'à l'âge de trois ans; (à deux ans pour les *brebis*;) un ſeul peut ſuffire à vingt-cinq ou trente *brebis*; & par un goût qui doit nous paroître bizarre, il s'attache de préférence aux *brebis* âgées, & dédaigne les jeunes. Au bout de huit ans il n'eſt plus guere propre à la génération de l'eſpece. Alors on le biſtourne, (c'eſt lui comprimer & lui tordre les teſticules,) afin de le faire engraiſſer; mais ſa chair tient toujours un peu de l'odeur & du goût de celle du *bouc*. Il n'en eſt pas de même de celle du *mouton* qui a ſubi la caſtration dans ſa jeuneſſe.

Quoique la toiſon d'un *bélier* ſoit entiérement blanche, on prétend qu'il ne produit que des agneaux tachetés, lorſqu'il a la moindre tache à la langue ou au palais. On ne voit en France que des *moutons* blancs, bruns, noirs & tachetés; il y en a de roux en Eſpagne, de jaunes en Ecoſſe.

La *brebis* & les *moutons*, dont le naturel eſt ſi ſimple, ſont d'un tempérament délicat. Dès qu'ils courent, ils palpitent, & ſont bientôt eſſoufflés; la fatigue les abat; la grande chaleur, l'ardeur du ſoleil les incommodent autant que l'humidité, le froid & la neige: quelquefois ils deviennent boiteux, ou de laſſitude, ou parce que leurs ongles ſont ramollis pour avoir reſté long-temps dans la fiente de l'animal. Les *moutons* & les *brebis* ſont ſujets à la vermine, à la gale, à la fievre, à l'enflure, à la difficulté de reſpirer, à la morve, à l'*avertin*, vertige ou étourdiſſement (*a*), en un mot à un grand nombre de maladies, dont la plupart ſont contagieuſes. Les mauvaiſes herbes qu'ils peuvent rencontrer dans les pâturages y contribuent beaucoup; notamment la crapaudine & une eſpece de renoncule, appelée par les Payſans *douve*, & par les Botaniſtes, *Ranunculus longifolius paluſtris*, (Gaſp. Bauh. Pin.); cependant la crapaudine, *ſideritis*, ne leur eſt point encore ſi dangereuſe que cette eſpece de renoncule. Les *moutons* ſont quelquefois tourmentés par un inſecte qui dépoſe ſes œufs dans leur nez. C'eſt un *Oeſtre*. Voyez *l'article* MOUCHE DES VERS DU NEZ DES MOUTONS.

Les Bergers appellent du nom de *claveau* ou *clavelée*, ou *clavin*, une maladie qui fait beaucoup de ravage parmi les *brebis*; c'eſt une eſpece de petite vérole qui eſt beaucoup moins dangereuſe dans le

(*a*) M. l'Abbé *Fontana* dit qu'il ſe trouve une veſſie au cerveau, dans le côté oppoſé à celui ſur lequel les *moutons*, dans leur accès de folie, tombent; c'eſt une eſpece d'hydatide remplie d'une lymphe particuliere, & dans laquelle ſe trouvent des vers oviformes.

printemps & l'automne qu'en été & en hiver. Cette maladie se manifeste par des pustules ou boutons qui s'élevent sur tout le corps de l'animal, & principalement sur les parties dénuées de laine. L'éruption est retardée ou accélérée selon la température de l'air, la force & l'âge des bêtes, & que le troupeau est plus ou moins nombreux. En un mot, les périodes & les circonstances de cette maladie ont beaucoup de ressemblance avec ceux de la petite vérole qui affecte les hommes. Consultez le Traité intitulé : *Médecine des Bêtes à laine.* Il paroît que l'air est le véhicule de ce venin contagieux, de même que dans la plupart des maladies épidémiques ou épizootiques. En effet, une *brebis* attaquée du virus variolique, communique très rapidement ce mal à tout un troupeau. Une observation bien digne de remarque, c'est que tous les agneaux qui naissent de *brebis* infectées, ne sont point attaqués, même en tetant leur mere durant tout le cours de la maladie. Ces agneaux n'auroient-ils pas eu la maladie dans le ventre de la mere ? Dès que le *clavin* se manifeste, la *brebis* devient triste & languissante ; il faut aussi-tôt la mettre dans une étable à part, vaste, plus aérée en été qu'en hiver. Il faut faire prendre du *soufre* ou de l'*assa fœtida* en poudre à l'animal, à la dose d'une demi-once mêlée avec du son & un peu de sel marin. L'un de ces remedes agit par transpiration, & l'autre par les urines. Il faut aussi faire usage d'un seton enduit de *basilicum.* On propose aujourd'hui d'inoculer le *clavin* à l'instar de l'inoculation de la petite vérole.

La saison de la chaleur des *brebis* est depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin d'Avril. Cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi-bien qu'au *bélier*, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée & du pain de chenevis. Elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du sixieme : elles ne

produiſent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux. Dans les climats chauds elles peuvent produire deux fois par an ; mais en France & dans les pays plus froids, elles ne produiſent qu'une fois par année. Pendant les premiers jours qui ſuivent la fécondation, l'œuf d'une *brebis*, dit M. *de Haller*, (*Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1763*,) paroît ne renfermer qu'une eſpece de lymphe ; il eſt encore gélatineux le dix-ſeptieme jour. Après ce terme, l'on diſtingue fort bien le fœtus enveloppé de ſes membranes. Sa longueur eſt d'environ trois lignes. Il avoit donc pris un accroiſſement conſidérable ſous la forme de fluide, & enſuite ſous celle de gelée ; mais ſa tranſparence ne permettoit pas de le reconnoître.

Les *brebis* mettent bas difficilement : auſſi eſt-on ſouvent obligé d'aider à leur accouchement ; elles ſont ſujettes à ſe bleſſer, à avorter fréquemment ; elles deviennent quelquefois ſtériles, & il n'eſt pas rare qu'elles faſſent des monſtres ; auſſi demandent-elles beaucoup plus de ſoins qu'aucun des autres animaux domeſtiques. On ne laiſſe point teter à l'agneau le premier lait contenu dans les mamelles de ſa mere, parce que ce lait, dit-on, eſt gâté, & feroit beaucoup de mal à l'agneau ; mais c'eſt une erreur.

La *brebis* a du lait pendant ſept ou huit mois, & en grande abondance. Ce lait eſt une aſſez bonne nourriture pour les enfans & les gens de la campagne ; on en fait auſſi de bon fromage, ſur-tout en le mêlant avec celui de vache. Le temps de traire les *brebis* eſt avant qu'elles aillent aux champs, ou immédiatement après qu'elles en ſont revenues : on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les *brebis* & les *moutons* aiment beaucoup le ſel, qui leur eſt en effet très-favorable ; car on a obſervé que quelques troupeaux avoient été garantis de maladies contagieuſes par l'uſage du ſel, ainſi que des troupeaux de vaches & autres bêtes à cornes ; le ſel pro-

duit un effet merveilleux ; il leur facilite la digeſtion ; & ces animaux extraient de la même quantité d'herbes une plus grande quantité de ſubſtance nutritive, ce qui leur procure une plus grande abondance de lait. On eſt dans l'uſage, en Languedoc, de ne donner du ſel aux beſtiaux que pendant l'hiver. La quantité qui leur ſuffit eſt une livre de ſel en huit jours pour vingt *moutons* : on a ſoin de les empêcher de boire le reſte du jour où ils ont mangé du ſel ; ils ont enſuite un grand appétit. Les laines des *moutons* qui uſent de ſel, ſont plus belles & meilleures. Il n'y a que le Gouvernement qui puiſſe faciliter cet uſage important, en diminuant le prix du ſel ; ce ſeroit une perte paſſagere qui tourneroit en plus grand émolument. *Voyez* le Tome I des *Mémoires préſentés à l'Académie Royale des Sciences.*

La chair des *moutons* qui paiſſent dans un terrain ſec & dans des pâcages ou prés ſalés, acquiert un goût des plus agréables, (tels ſont les *moutons* de Dieppe, connus ſous le nom de *moutons de pré ſalé*, ceux de Ganges en bas Languedoc, & ceux de la plaine de la Crau en Provence). Auſſi dans quelques bergeries a-t-on ſoin de mettre dans quelque endroit un ſac de ſel ou une pierre ſalée, (*ſalégre*), que les *moutons* vont tous lécher tour-à-tour.

Rien ne contribue plus à l'engrais des *moutons* que l'eau priſe en grande quantité, & rien ne s'y oppoſe davantage que l'ardeur du ſoleil ; mais ceux qui les ont engraiſſés de cette maniere, & même de toute autre, doivent s'en défaire auſſi-tôt qu'ils ſont engraiſſés, c'eſt-à-dire les vendre pour la boucherie ; car on ne peut jamais les engraiſſer deux fois, & ils périſſent par des maladies du foie, occaſionées par les vers qui s'y engendrent. Les *moutons* n'ont pas d'autre *graiſſe* que le *ſuif*, & cette matiere domine ſi fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrémités de la chair en ſont garnies ; & le *mouton* a le *ſuif*

plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre animal. *Voyez* l'article GRAISSE.

La castration doit se faire à l'âge de cinq ou six mois, ou même un peu plus tard, au printemps ou en automne, dans un temps doux. Cette opération peut se pratiquer de deux manieres. La plus ordinaire se fait par incision en enlevant les testicules ; mais on peut aussi simplement lier avec une corde les bourses au-dessus des testicules ; & l'on détruit par cette compression les vaisseaux spermatiques.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des *moutons*, des *brebis* & des *agneaux*. Dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait à nu, l'on ne coupe pas la laine, on l'arrache, & on en fait souvent deux récoltes par an. En France & dans les climats plus froids, on se contente de tondre les *moutons* une fois par an. Le temps le plus favorable est au mois de Mai ; la toison a le temps de recroître pour garantir les *moutons* du froid de l'hiver. La laine du cou & du dos des *moutons* est de la premiere qualité : celle qui recouvre les autres parties est moins bonne. La laine blanche est plus estimée que celle qui est colorée, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs. La laine lisse vaut mieux que la laine crépue.

Les laines d'Italie, d'Espagne & même d'Angleterre, passent pour être plus fines que les laines de France, & la France se voit nécessitée d'acheter fort cher de l'Étranger des laines longues, blanches, fines & soyeuses qu'elle pourroit tirer de son propre fonds, ainsi que le prouve un bon Citoyen dans un Mémoire qui a pour titre ; *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes especes de bêtes à laines.* Cet objet mérite tellement d'attirer notre attention par sa grande utilité & par son importance pour la richesse de l'Etat,

que l'on va préſenter un tableau raccourci des vues de ce Patriote.

La France, ainſi que le prouve très-bien cet Auteur, a été en poſſeſſion, pendant près de ſix ſiecles, de produire d'excellentes laines, tant de carde que de peigne, de toutes les qualités, & ſi belles, que l'Etranger étoit obligé de venir ſe fournir en France des laines & même des étoffes dont il avoit beſoin. Elle a perdu cet avantage depuis que l'Eſpagne & l'Angleterre, la Hollande & la Suede ont eu le ſecret de perfectionner la qualité, & d'augmenter la quantité de leurs laines par l'importation d'une race étrangere meilleure que celle du pays.

L'avantage qu'a eu la France autrefois, peut ſe recouvrer. Le climat & les pâturages qui influent tant ſur la qualité des *laines*, ſont les mêmes qu'autrefois, peut-être même ces derniers ſont-ils perfectionnés. Les véritables moyens à employer ſont d'importer & de multiplier en France de bonnes eſpeces de *moutons*, & des races choiſies, appropriées au climat & à l'eſpece de pâturage des Provinces où on les renouvellera; car on a dans la France pluſieurs ſortes de climats, & qui ſont pour le moins auſſi avantageux pour élever les *moutons*, que ceux des voiſins qui nous ont ſupplantés. Les ſoins que l'on prendra de ces animaux influent auſſi beaucoup ſur la beauté de leurs *laines*.

Il eſt utile de détruire un préjugé enraciné depuis long-temps, & de montrer dans le dernier degré d'évidence, que la France poſſede des *laines* de la même qualité que celles d'Angleterre. L'Auteur, d'après lequel nous parlons, s'eſt aſſuré, par un examen exact, que la *laine* des plus beaux *moutons* de Flandres, eſt d'une qualité ſemblable à celle d'Angleterre, en longueur, en blancheur & en fineſſe. Après avoir fait paſſer par un Ouvrier intelligent une peau en ſuint d'un *mouton* de la meilleure eſpece des environs de Lille en Flandres, il obſerva que lorſqu'on enlevoit la ſuperficie de la toiſon où la fiente avoit ſéjourné, & qui avoit

une couleur jaune ſale, le reſte étoit d'une blancheur éclatante. Les flocons de la mere-laine de cette toiſon avoient ſept pouces de longueur ; encore faut-il obſerver que l'on avoit tué l'animal cinq mois avant le temps de la tonte : les filets de la *laine* préſervée reſſembloient à de la ſoie blanche, tant ils étoient fins & luiſans. Cette *laine* comparée à celle d'Angleterre filée, car on ne la reçoit jamais autrement en droiture, ne préſenta pas la moindre différence en qualité. Il ſuit donc de ces obſervations, que l'on pourroit recueillir, ſans ſortir du Royaume, en tenant les bêtes à laine proprement, & en en prenant les ſoins néceſſaires, des *laines* auſſi longues, auſſi blanches & auſſi fines que celles d'Angleterre.

Le François ayant la manie de préférer les matieres étrangeres, à qualités égales, à celles de ſon crû, les Marchands ſont convenus dans le commerce de vendre ſous le nom de *laine d'Angleterre* la belle laine de Flandres triée, qui, ainſi que celle d'Angleterre, ſe vend juſqu'à cent ſous la livre. Les Hollandois en uſent de même, & on a recours à la même ſupercherie pour certaines étoffes de ſoie.

S'il exiſte quelque légere différence entre nos belles *laines* de Flandres & celles d'Angleterre, c'eſt que les nôtres ne prennent pas auſſi bien la teinture de couleur de feu que celles d'Angleterre, défaut qui diſparoîtra dès qu'on aura ſoin de tenir proprement les bêtes à laine.

On peut faire de toutes les qualités de *laines* deux claſſes principales, & rapporter toutes les laines courtes à la claſſe des laines d'Eſpagne, les longues à la claſſe de celles d'Angleterre. Le Rouſſillon, le Languedoc, le Berry, ſont des qualités d'Eſpagne ; les *moutons* de ces Provinces donnent ordinairement quatre livres d'une *laine* qui differe peu de celle que donnent les *moutons* des plaines de Ségovie en Eſpagne. Les *moutons* Flandrins, qui ſont notre eſpece la plus groſſe,

donnent depuis huit jusqu'à dix livres de laine de la même espece que celle d'Angleterre. En jetant ainsi un coup d'œil général sur les diverses Provinces du Royaume, on voit qu'elles sont propres à nourrir diverses especes de *moutons*.

Comme il y a une analogie, un rapport essentiel entre les pâturages, la laine & la chair des *moutons*, il faut nécessairement assortir les pâturages à chaque espece de *moutons*. L'espece de *mouton* choisie, que l'on fera paître sur le penchant des collines, sur les pelouses d'herbes fines, donnera une laine fine, courte & très-belle. L'espece dont la corpulence demande une nourriture plus substantielle, donnera, dans des pâturages abondans & sous un climat favorable, une laine longue, belle & soyeuse. La France pourroit donc se passer de tout secours étranger en perfectionnant, multipliant les bonnes races, supprimant les moindres, & appropriant chaque espece de *mouton* au climat & à la nourriture qui lui est propre.

Un coup d'œil jeté sur la maniere dont les étrangers s'y sont pris pour nous supplanter dans cette espece de commerce, sera peut-être très-propre à ranimer notre émulation, & à nous faire profiter de leurs leçons pour recouvrer notre ancienne supériorité.

Vers le milieu du quatorzieme siecle, *Dom Pedre IV*, Roi de Castille, successeur d'*Alphonse*, ayant appris qu'il y avoit en Barbarie des *moutons* qui faisoient à leurs propriétaires un grand profit, fit venir en Espagne un certain nombre de cette belle espece de *béliers* & de *brebis* d'outremer, *ganados-merinos*; voilà l'origine des belles laines de Castille. Cette race de *moutons* transportée en Espagne réussit assez bien pendant deux siecles. Le *Cardinal Ximenès*, sous le regne de *Ferdinand le Catholique* & d'*Isabelle de Castille*, la voyant dégénérer, fit venir de nouveau des *béliers* de Barbarie de la plus belle espece. En Ministre intelligent, ce grand homme eut soin d'exciter parmi les Espagnols une

noble émulation pour le ſoin des troupeaux, en ſorte qu'encore aujourd'hui des Chefs de familles très-diſtinguées ſe font un plaiſir de viſiter eux-mêmes leurs troupeaux, & que le jour de la tonte, jour d'une nouvelle ſource de richeſſes, eſt célébré par des fêtes brillantes & ſomptueuſes. Les Eſpagnols ſe ſouviennent que les Rois étoient autrefois propriétaires de la plus grande partie de ces troupeaux : de là ce grand nombre d'Ordonnances, de lois pénales, de priviléges & d'immunités, établis ſous différens regnes pour la conſervation & le gouvernement des troupeaux; de là cet ancien Tribunal formé ſous le titre de *Conſeil du grand troupeau royal*, (*Concejo de la meſta.*) C'eſt par une telle attention que les *moutons* rapportent annuellement dans le tréſor plus de trente millions de réaux: auſſi les Rois d'Eſpagne, dans leurs Ordonnances, les appellent-ils *le précieux joyau de la Couronne.* On ſe rappelle que *Philippe* établit, en 1429, *l'Ordre de la Toiſon-d'Or*, en mémoire d'une vente de laine très-conſiderable, dont le produit avoit beaucoup augmenté la richeſſe de ſes peuples dans ſes domaines de Flandres & de Brabant. Tout cela annonce de quelle importance eſt pour la Nation ce genre de richeſſes. La Nature s'embellit & ſe perfectionne ſous la main du riche poſſeſſeur; cette émulation à ſoutenir la bonne race des *moutons* par le choix des *béliers*, eſt même devenue en Eſpagne une ſorte de jalouſie ſi grande, qu'on a vu de riches particuliers payer juſqu'à deux cents ducats un excellent *bélier.* Ce ſont ces mêmes ſoins qui leur procurent des chevaux d'une ſi belle forme, & d'une taille ſi élégante. *Voyez à l'article* CHEVAL.

Au quinzieme ſiecle, *Edouard* IV, Roi d'Angleterre, fit venir, avec la permiſſion du Roi d'Eſpagne, trois mille bêtes blanches de cette belle race de *moutons* dont on vient de parler. Par la ſageſſe de l'adminiſtration, l'Angleterre, au bout de quelques années,

fut peuplée de cette précieuſe eſpece. On forma des écoles de Bergers, on leur donna les inſtructions néceſſaires ; on parvint par degrés à habituer les *moutons* qui paſſoient d'un climat ſous un autre bien différent, à ſupporter le froid de l'hiver en plein air au milieu d'un parc. L'Angleterre nous ſupplanta alors par les ſoins qu'avoit eus le prédéceſſeur d'*Edouard*, d'attirer en Angleterre des ouvriers François. La Reine *Eliſabeth* s'eſt couronnée de gloire par l'attention de renouveler cette race de *moutons*, pour l'empêcher de dégénérer; gloire que lui avoit préparée *Henri VIII.* L'Angleterre doit beaucoup à ce Roi.

Toutes les laines d'Angleterre ne ſont pas de la même beauté ; les Anglois ont trois ſortes de bêtes à laine : l'eſpece commune qui eſt l'ancienne, & dont les toiſons ne valent pas mieux que nos groſſes laines de Picardie ; l'eſpece bâtarde produite par les *béliers* d'Eſpagne & les *brebis* d'Angleterre, dont la laine tient le milieu pour la bonté ; & enfin la troiſieme eſpece qui eſt celle d'Eſpagne. Il eſt digne de remarque que le ſéjour des bêtes Eſpagnoles en Angleterre a fait changer leur laine de nature. Elle eſt beaucoup plus longue, mais moins fine que celle d'Eſpagne, apparemment par la nature des pâturages & du climat. Elle eſt auſſi plus blanche & plus nette, parce qu'on y a l'attention de tenir les troupeaux plus proprement qu'en Eſpagne. Une des cauſes en général qui peut contribuer le plus à la beauté & à la blancheur des laines, c'eſt la méthode de laver la toiſon ſur le corps des *moutons*, ſur-tout lorſqu'on fait uſage d'eau ſavonneuſe, telle qu'en donnent quelques fontaines ; ce lavage purifie parfaitement bien les laines. En Eſpagne, des Paſteurs conduiſent leur bétail dans des vacans immenſes, ſous un ciel doux pour la ſaiſon, & c'eſt de ces promenades d'un territoire à l'autre, que ces *moutons* ont été nommés *bêtes tranſumantes*, (*transhumantes.*) La vie de ces animaux & des Bergers qui

les gouvernent, eſt un voyage continuel, un paſſage des pâturages d'été dans les pâturages d'hiver; point de bergerie; point d'abri ni de parcs domeſtiques; point de ſéjour que le temps néceſſaire à l'opération de la tonte. Les Anglois raſſemblent leurs bêtes à laine dans de vaſtes enceintes, le long des côtes de la mer, ou à la campagne dans des terrains circonſcrits de haies vives, ou par d'autres défenſes. Ce ſont autant de prairies naturelles ou artificielles; les *moutons* y menent la vie ſauvage, tant de jour que de nuit, ſans Berger & ſans chiens. Il faut en convenir, on ne voit point de loups en Angleterre, & les voleurs n'exercent guere leur cupidité que ſur les grands chemins.

Au ſiecle paſſé les Hollandois convaincus par l'exemple des pigeons, des poules-d'Inde & d'autres animaux tranſplantés, que les eſpeces de la vaſte contrée des Indes Orientales, accoutumées une fois à l'air de l'Europe, y deviennent plus fécondes & y multiplient à ſouhait, tranſporterent des Indes Orientales une eſpece de *béliers* & de *brebis*, haute, alongée, groſſe de corſage, & dont la laine égaloit preſque les laines d'Angleterre en fineſſe & en bonté. Cette race, tranſplantée dans le Texel & dans la Friſe Orientale, y réuſſit au point que les femelles donnoient quatre agneaux par année. En général l'expérience a toujours démontré que les *moutons* proſperent lorſqu'ils ſont accoutumés au froid, & qu'ils ne ſouffrent point d'altération en paſſant d'un pays chaud dans un pays froid. Il en eſt tout autrement, lorſqu'on les tranſporte d'un climat froid ſous un ciel beaucoup chaud.

Dans le Texel on retire de ces *moutons* tranſplantés des Indes Orientales, des toiſons qui donnent depuis dix juſqu'à ſeize livres d'une laine longue, fine & ſoyeuſe, dont on fait commerce ſous le nom de *laine d'Angleterre*. Les Hollandois permirent aux Flamands de tranſporter quelques bêtes Indiennes aux environs

de Lille & de Varneton ; elles y réuſſirent ſi bien, que toute l'eſpece tranſplantée des Indes en prit le nom de *moutons Flandrins*.

Les Suédois, quoique ſous un climat plus rigoureux, ont auſſi tranſporté chez eux des bêtes à laine de la meilleure eſpece d'Angleterre & d'Eſpagne ; & par les ſoins qu'ils en ont pris, ils recueillent préſentement des laines auſſi belles que celles d'Angleterre & d'Eſpagne. Conſultez le *Diſcours ſur la race des Brebis à laine fine*, prononcé par M. *Alſtroemer* dans l'*Académie Royale* de Stockholm, le 25 Avril 1770. Ce diſcours eſt rempli de recherches très-ſavantes & très-curieuſes.

De ſemblables exemples ne doivent-ils pas nous animer ? Que l'on multiplie cette eſpece de *mouton Flandrin*, qu'on en conſerve la race pure & ſans mélange, qu'on la répande dans toutes les Provinces où elle peut trouver à ſe nourrir, & on ſe procurera par la ſuite des *moutons* couverts d'une belle laine & en grande quantité ; car le *mouton* a ordinairement près d'un tiers de laine de plus que le *bélier* & la *brebis*. Que l'on multiplie dans le Cotentin, preſqu'Iſle de la Normandie, l'eſpece de bêtes à laine d'Angleterre, celle à grand corſage : la nature du pâturage, la diſpoſition du lieu, tout annonce qu'on y recueillera une laine pareille à celle des plus belles toiſons d'Angleterre. Que l'on répande enſuite ces eſpeces dans les différentes Provinces, ſuivant la nature de leur climat.

C'eſt dans l'original même qu'il faut voir les cauſes qui ont fait dégénérer juſqu'ici les meilleures eſpeces de *moutons* dans nos différentes Provinces, les abus qui ont nui à la perfection des laines de France, & les divers moyens propoſés d'après l'exemple des étrangers pour rétablir cette branche de commerce ; tels ſont les ſoins de former des écoles de Bergers, & ce qui concerne les parcs & les étables. Cet objet, d'un détail abſolument économique, deviendroit ici trop long.

long. Les vues de cet excellent Citoyen pourroient peut-être devenir auſſi très-utiles, appliquées à une autre eſpece d'animaux domeſtiques, dont on retire déjà tant d'avantages; je veux parler de la *chevre* & du *bouc*. Voyez *à l'article* BOUC. On devroit auſſi s'attacher à marquer les *moutons* autrement qu'on ne fait; la marque en couleur à l'huile, au goudron, au tarc ou à la poix noire, eſt une ſorte de caractere indélébile qui gâte la portion de laine qui en eſt flétrie & la fait mettre au rebut.

La France ne tirant pas tout le profit poſſible de ſon propre fonds, & employant beaucoup de matieres dans ſes Manufactures, eſt obligée de tirer auſſi des *laines du Levant* par la voie de Marſeille. Smyrne & Conſtantinople fourniſſent les meilleures. (On ſait qu'en Syrie, les *brebis* ont la toiſon d'une beauté parfaite; & la *brebis d'Angora*, de même que le *chat* & la *chevre* de la même Contrée, ſemble être vêtue de ſoie plutôt que de laine ou de poil. *Tavernier* dit que la plus grande partie de ces laines du Levant, ſi belles & ſi fines, ſe trouve dans la Province de *Kerman*, qui eſt l'ancienne Caramanie.) La laine nouvelle eſt toujours préférable, parce que, gardée dans le magaſin, elle jaunit & devient huileuſe. Lorſqu'on embarque la laine du Levant, il faut qu'elle ſoit extrêmement ſeche, de peur que l'humidité ne s'y mette & ne l'échauffe.

On donne, dans le commerce, le nom de *laine de chevron*, à une ſorte de laine noire, rouſſe ou griſe, que l'on tire du Levant: la noire eſt la plus recherchée; elle entre dans la fabrique des chapeaux. On diſtingue aiſément cette laine parmi les autres, par la perfection de ſa couleur, par ſa fineſſe, par ſon odeur, qui approche de celle du muſc, odeur qu'elle retient des *chevres* ſur leſquelles on la tond. Il ſembleroit qu'on devroit plutôt lui donner le nom de *poil de chevron*. Quoi qu'il en ſoit, toutes les Nations qui trafiquent au Levant, enlevent de cette marchandiſe. *Voyez* pour

l'hiſtoire de la *chevre*, *le mot* BOUC. Il nous reſte maintenant à faire mention de quelques eſpeces de *moutons* qui méritent encore d'être connus ; tels que le *mouton* d'Iſlande, celui des Iſles Danoiſes, ceux du Cap de Bonne-Eſpérance, &c.

Notre *brebis*, telle que nous la connoiſſons, ne ſe trouve qu'en Europe & dans quelques parties tempérées de l'Aſie ; tranſportée dans des pays plus chauds, elle perd ſa laine & ſe couvre de poil : elle y multiplie peu, & ſa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut ſubſiſter ; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, & ſur-tout en Iſlande, une race de *brebis* à pluſieurs cornes, à queue courte, à laine dure & épaiſſe, au-deſſous de laquelle ſe trouve une ſeconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine & plus touffue. Ces *moutons* ont, dit M. *Anderſon*, le même ſort que les chevaux du pays, c'eſt-à-dire qu'il n'y a point d'étable pour eux ni en été, ni en hiver. Cette eſpece de *mouton* reſte toujours en pleine campagne, où ils ſe mettent à couvert ſous les éminences des rochers, ou dans les creux des montagnes, & ſe nourriſſent comme ils peuvent, étant pour ainſi dire abandonnés à eux-mêmes. Ils vivent toujours avec les chevaux, qu'ils ſuivent par-tout en hiver, pour profiter, dans les fortes gelées, du peu de mouſſe qui reſte à découvert dans les creux que les chevaux font pour eux-mêmes dans la neige, & où les *moutons* n'auroient pu atteindre à cauſe de la foibleſſe de leurs jambes : on a même ſouvent obſervé que, tourmentés par la faim, ils mangent le crin des queues des chevaux, ce qui leur forme bientôt une *égagropile* dans l'eſtomac. Quand il neige avec un grand vent, ils quittent les montagnes, & courent comme s'ils vouloient devancer le vent ; ils prennent alors la route de la mer, & s'y jettent quelquefois ; en ſorte qu'il en périt ſouvent de grandes quantités. Si au contraire ils ſe trouvent ſurpris par une neige ſubite,

& ſi conſidérable, qu'ils en ſoient promptement couverts, alors ils ſe joignent en très-grandes troupes, en mettant leurs têtes enſemble, & reſtent immobiles en préſentant le dos à la neige; ſouvent ils y périſſent par le froid. La faim les oblige quelquefois de ſe ronger réciproquement la laine, pour ſe ſoutenir juſqu'à ce qu'ils ſoient ſecourus. Les payſans connoiſſent l'endroit où ſe tient la troupe, par la vapeur qui s'en éleve. La fourrure extérieure de ces *moutons* eſt fort groſſe & rude; on ne la tond jamais, mais elle ſe renouvelle tous les ans vers la Saint-Jean, après avoir formé ſur le dos de l'animal une couverture compoſée de fils entortillés, qui tombe d'elle-même tout à la fois comme une peau ſuperficielle. Pour recueillir leurs toiſons, on les aſſemble en leur donnant la chaſſe. Un Berger, accompagné de chiens bien dreſſés, monte ſur une colline, & ayant donné le ſignal avec ſa corne, les chiens ſe détachent chacun de ſon côté, & chaſſent les *moutons* de tous les endroits, en les forçant d'entrer dans un certain parc immenſe, qui eſt fort large ſur le devant, & qui ſe rétrécit peu-à-peu vers l'autre extrémité. Forcés dans ce retranchement, il eſt aiſé de les dépouiller de la fourrure extérieure qui ne tient plus à leur peau; enſuite on tond aux deux tiers de longueur, la fourrure intérieure dont nous avons fait mention. Au reſte, ces *moutons* ſe propagent volontiers dans ces campagnes gelées, comme les nôtres dans l'aſile d'un parc, ou dans la paix d'une étable.

Toutes les eſpeces de *moutons* d'Iſlande ont les cornes extrêmement grandes & tournées en ſpirale; il y en a qui en ont deux, quelquefois quatre & quelquefois cinq, & une ſeule, dit-on, qui ſort droite de la tête en avant. Au contraire les autres bêtes à cornes des autres pays en ont moins ou point du tout quand elles ſont tranſplantées dans cette Iſle. Les cornes ſont d'un grand ſervice aux *moutons* d'Iſlande,

pour les défendre contre les oiſeaux de proie de toute eſpece qui abondent dans ce pays déſert.

Il y a cependant certains endroits de l'Iſlande où le commerce conſiſte principalement en *moutons* ; les Payſans gardent chez eux les *brebis*, & envoient les *béliers* à la montagne. Dans l'automne, lorſqu'il s'agit de tuer des *moutons* pour les vaiſſeaux qui ſont à la rade, on les chaſſe, par le moyen des chiens, en préſence des Juges, afin que chacun puiſſe retirer la bête qui porte ſa marque.

Les *moutons* des Iſles Danoiſes ou de Feroë ſont vagabonds comme ceux d'Iſlande ; ils ſe retirent dans l'hiver ſous les rochers, & ils s'y tiennent ſerrés entre eux autant qu'il eſt poſſible : ceux qui ſont bien échauffés au dedans de la troupe, vont relever de temps en temps ceux qui ſont en dehors, & qui vont à leur tour s'échauffer pour en relever enſuite d'autres. Quand la terre eſt gelée & couverte de neige, au point qu'ils ne peuvent plus atteindre la bruyere ou la mouſſe avec leurs pieds, ils ſe mangent la laine les uns aux autres, & ſe ſoutiennent par-là juſqu'au dégel ; dans l'été leur pâturage eſt aſſez bon.

Dans les pays chauds on ne voit que des *moutons* à cornes courtes & à queue longue, dont les unes ſont couvertes de laine, les autres de poil, & d'autres encore de poil mêlé de laine. En pluſieurs endroits de l'Afrique les Européens donnent le nom de *moutons* de cinq quartiers, aux *brebis* à groſſe & longue queue. Le *mouton de Barbarie* eſt connu auſſi ſous le nom de *mouton d'Arabie*.

Les *moutons* du Cap de Bonne-Eſpérance ſont fort nombreux ; leur chair eſt de bon goût : les pauvres emploient la graiſſe de ces animaux au lieu de beurre & de ſain-doux, & cette graiſſe n'a pas la conſiſtance du ſuif de nos *brebis* ; on diroit que c'eſt un ſain-doux ou une huile figée. La queue de ces *moutons*, ainſi que de ceux de Madagaſcar, eſt ſouvent large de plus

d'un pied & pese quinze à vingt livres. Au reste, ces *moutons* n'ont rien de remarquable que la queue, qu'ils portent comme si on leur avoit attaché un coussin sous la queue. La surabondance de la graisse qui, dans nos *moutons*, se fixe sur les reins, descend dans cette race de *moutons à grosse, à large & longue queue*, sous les vertebres de la queue. Les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos *moutons* gras, & cette race de *moutons* à queue si volumineuse, paroît plus répandue que la nôtre : on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Egypte, en Barbarie, en Ethiopie, à Mosambique, à Madagascar, & au Cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Les *moutons* des Côtes d'Yeman & de Zeïla ont la laine du corps blanche, & celle de la tête noire : il leur pend à l'extrémité du dos une grosse masse de chair, d'où sort une queue semblable à celle du cochon de lait. Les *moutons* de la Gambra ont une queue si grosse, si longue, si grasse & si pesante, que les Bergers sont obligés de la soutenir sur une espece de petite brouette, pour soulager l'animal dans sa marche. La queue des *moutons* des Eleuthas en Tartarie, pese quelquefois jusqu'à quatre-vingts livres : ils ont une bosse sur le nez comme les chameaux, & les oreilles pendantes. Quelques-unes de ces bêtes ont jusqu'à six cornes de différentes formes.

Les *moutons* de la Côte de Malaguette ont une criniere assez semblable à celle du lion : ceux de la Côte d'Or ont du poil au lieu de laine ; c'est ce qui a fait dire à *Artus*, qu'en ce pays le monde est renversé : les hommes y ont de la laine, & les moutons du poil. Les *moutons* de Guinée, les grandes *brebis* du Sénégal, ont un bêlement absolument différent de celui de nos *moutons* : ils sont différens aussi par leur poil brun & noir. *Voyez l'article* ADIMAIN.

Les *moutons* de la Baie de Sambras sont fort grands & d'une extrême beauté ; ils ont aussi, au lieu de laine,

un poil ſemblable à celui des *chevres* : le tour de leur queue a près de deux pieds.

Les *moutons* de l'Indoſtan & de la Perſe ont une laine courte & très-fine, qui tombe d'elle-même en certains temps.

Olearius dit que les *moutons* des Tartares Usbecks & de Beſchac, ſont chargés d'une laine griſâtre & longue, friſée au bout en petites boucles blanches & ſerrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet; c'eſt pourquoi l'on eſtime bien plus la toiſon que la chair; cette ſorte de fourrure étant la plus précieuſe de toutes celles dont on ſe ſert en Perſe & à Aſtracan, après la Zibeline. Ces ſortes de *moutons* que l'on retrouve auſſi en Aſie, n'ont point de queue, mais le train de derriere eſt fort gras. A l'égard de la race de *brebis* domeſtiques, que *Belon* appelle *brebis ſtrepſicheros*, elle ne differe de nos *brebis* ordinaires que par les cornes qu'elle a droites & cannelées en ſpirale. Elle ſe trouve dans les Iſles de l'Archipel, & principalement dans l'Iſle de Candie. On lui donne auſſi le nom de *mouton de Crete*.

L'on a toujours remarqué dans ces contrées étrangeres, ainſi que dans les nôtres, que plus les climats ſont froids & peu herbeux, plus les *moutons* ſont couverts d'une laine roide, peu blanche, courte & mauvaiſe; mais que plus les climats ſont doux ou tempérés, & les pâturages abondans, plus la laine des *moutons* & le poil des *chevres* ſont fins, ſouples, longs & de bonne qualité. Une autre conſidération, c'eſt que ſi un *mouton* reſte toute l'année dans le même endroit, & pendant les nuits d'hiver enfermé dans une bergerie bien cloſe, ſa laine ſera groſſiere; au lieu que ſi un *mouton* vit toujours en plein air (au moins dans une étable ouverte nuit & jour, & dont la litiere ſoit bien propre & enlevée tous les huit ou quinze jours), & qu'il voyage deux fois l'année, ſa laine ſera fine, ainſi qu'on le pourroit pratiquer dans le

Dauphiné, dans la Provence, dans le Languedoc & d'autres Provinces Méridionales, où les pâcages montueux & les herbages ſont convenables, obſervant toutefois de ne leur faire paſſer l'hiver que dans les plaines tempérées, & que le Berger ne les laiſſe pas manquer de ſel; ce qui ſert beaucoup à entretenir la ſanté des *moutons*, & à rendre leur conſtitution plus ferme lorſqu'ils paiſſent ſur des terres argileuſes; car ſi la terre de leur pâturage eſt un débris de terre calcaire, ils dédaignent le ſel; & en effet ils n'en ont pas beſoin. On ne peut encore qu'approuver ceux qui lavent par intervalles le corps des *moutons* avec une eau chargée de terre ſavonneuſe.

Dans deux *Mémoires lus à l'Académie des Sciences* en 1768 & 1769, M. *Daubenton* rapporte les expériences qu'il a faites pour conſtater les avantages réels qu'on trouve à tenir les bêtes à laine en plein air pendant l'hiver, ſans qu'il leur arrive même aucun accident. Il démontre que la ſueur eſt plus à craindre pour les animaux ruminans que pour les autres, parce qu'elle ſuſpend ou diminue la ſecrétion de la ſéroſité du ſang qui eſt néceſſaire pour la rumination. Les bêtes à laine étant en ſueur lorſqu'elles ruminent, ont une double évacuation de ſéroſité : alors leur corps ſe deſſeche, le ſang s'épaiſſit & s'échauffe, l'animal devient altéré, il boit plus qu'il ne convient à ſon tempérament: l'excès de tranſpiration & de chaleur prive la laine d'une partie de ſa nourriture, ou la fait croître trop promptement, pour qu'elle prenne aſſez de conſiſtance. Ainſi en logeant nos bêtes à laine dans des étables où elles ſuent en été & en hiver, par des ſoins mal-entendus, par une dépenſe inutile & même nuiſible, nous altérons leur ſanté & nous gâtons leur laine.

La Nature a vêtu ces animaux de façon qu'ils n'ont pas beſoin de couvert. Le froid, la pluie, ni les injures de l'air dans nos climats, ne leur font point de mal: ils ne craignent que la grande chaleur. M. *Daubenton*

a fait parquer en plein air, nuit & jour, ſans aucun abri, un petit troupeau pendant tout l'hiver de 1768. Ces animaux, tous de la race des bêtes à laine de l'Auxois, étoient placés dans un lieu expoſé au Nord, & l'un des plus froids du canton; ils ont éprouvé des gelées qui ont fait deſcendre le thermometre de *Réaumur* juſqu'à quatorze degrés & demi au-deſſous de la congélation; ils ont été expoſés à des vents très-violens, à des pluies continuelles, à des brouillards, au givre & à la neige; ils ont ſubi toutes ſortes d'épreuves des intempéries de l'air, & cependant ils ont été plus ſains, & même par la ſuite plus vigoureux que ceux que l'on avoit renfermés dans des étables. L'épaiſſeur de la laine, ſon ſuint, empêchent l'eau de la pluie de pénétrer juſqu'à la peau de l'animal, & la partie de la laine qui ſe mouille eſt bien plutôt ſéchée au grand air que dans les étables. Des *brebis* ont mis bas lors de ces fortes gelées, & les agneaux, comme les meres, n'en ont eu aucun mal. Notre Obſervateur prétend qu'en gouvernant ainſi les bêtes à laine, il n'y a point de moyen plus sûr pour les maintenir en bonne ſanté, pour leur donner de la vigueur, pour les préſerver de la plupart des maladies auxquelles elles ſont ſujettes, pour donner un meilleur goût à leur chair & pour rendre la laine plus blanche, plus abondante & de meilleure qualité. A la force du raiſonnement ſe joint ici l'authenticité des faits: ce ſont des innovations dont on démontre le ſuccès au doigt & à l'œil. Les économes vraiment citoyens doivent mettre en pratique un exemple auſſi utile, & ne jamais perdre de vue ce point de diſcipline rurale. Il n'y a qu'à gagner, puiſque l'on augmentera la vigueur du bétail, la bonne qualité & la quantité de la laine; les peaux en ſeront auſſi plus grandes & plus fortes. Voilà le meilleur moyen pour relever l'eſpece des bêtes à laine en France, y multiplier, y maintenir de bonnes races, & procurer à la Nation les laines néceſſaires pour ſes Manufactures. Nous pouvons atteſter, comme témoin

oculaire ; que les Anglois, les Ecoſſois, les Irlandois ne retirent à l'étable en aucun temps leurs *moutons* & autres beſtiaux. (Nous avons déjà dit que ces *moutons* inſulaires n'ont rien à craindre du loup.) Il y a ſeulement quelques endroits où on les met à demi-abri, mais en plein champ, au moyen de toits ſoutenus par des perches, & où l'on arrange des rateliers que l'on garnit de bon fourrage ; mais c'eſt uniquement quand la terre eſt couverte de neige.

Cet article étant très-important, vu l'utilité de ſon objet, nous invitons encore notre Lecteur à conſulter un très-bon *Mémoire ſur l'éducation des troupeaux & la culture des laines*, *par M.* R. D. L. *Inſpecteur général des Manufactures de Picardie*, *&c.* conſigné dans le *Journal de Phyſique*, *Juillet 1779*. L'éducation des troupeaux & la culture des laines ſont une des ſources les plus fécondes de la proſpérité des Empires. Les laines, dit-il, ſont aux manufactures ce que l'argent eſt à la guerre. La France, ce Royaume puiſſant par ſon étendue, ſa population, ſa ſituation, ſes productions, le génie & l'activité de ſes Habitans, peut rendre tributaire le reſte du monde ; cependant la France l'eſt des Etats agricoles qui l'entourent. Son induſtrie eſt gênée dans la partie dont il eſt queſtion. L'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, le Bas-Rhin, preſque toute l'Allemagne, & principalement la Saxe & les Marches du Brandebourg, qui produiſent les plus belles laines de ces vaſtes contrées, ſont les ſources où notre induſtrie va puiſer la matiere premiere. Sans elles il faudroit renoncer aux étoffes remarquables par leur fineſſe & leur légéreté : ſans elles, plus de ces chef-d'œuvres de l'art qui montrent la ſupériorité de l'induſtrie Françoiſe, (les *camelots*, les *bouracans*, les *ſerges*, les *étamines*, les *tamiſes*, les *calmandes*, &c. &c., la *bonneterie*, le *tricoté*, &c. &c., les *tapiſſeries des Gobelins*, & tant de beaux ouvrages à l'aiguille.) Jalouſe de cette main-d'œuvre, l'Angleterre s'efforce encore de nous en

priver. On ſeroit effrayé par le calcul des ſommes que nous faiſons paſſer chaque année pour l'acquit de la prodigieuſe quantité d'étoffes dont elle inonde la France. La Saxe nous conſidere du même œil, & nous lie des mêmes chaînes. Du côté du Midi, l'Eſpagne, l'Italie, la Turquie d'Europe & d'Aſie, les Côtes de la Barbarie, alimentent nos Manufactures de draperies fines, & la plupart des communes, qui ſans elles n'exiſteroient pas. La France, dans toute ſon étendue, fabrique des étoffes de laine. Ses établiſſemens en matieres nationales ſont, du côté du Midi, en draperies; & du côté du Nord, en étoffes raſes. Les grandes Fabriques de ce dernier genre, ſont celles de la Picardie, de la Flandre, de la Champagne & du Mans. Les Manufactures de draps d'Abbeville, de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf, des Andelis, de Darnetal & autres, n'emploient que des laines étrangeres. C'eſt d'après ces conſidérations que notre Obſervateur, Citoyen zélé, voudroit qu'on s'occupât davantage en France de l'éducation des troupeaux & de la culture des laines. Nos Fabriques ne ſeroient alimentées que des laines de nos *moutons*. La France, dit-il, pourroit en exporter, & plus aiſément arrêter l'introduction des étrangeres. L'éducation, la culture augmentent ou alterent les qualités primitives, & les variétés immenſes des êtres ne proviennent que de l'une ou de l'autre. Les animaux, comme les plantes, prennent un caractere particulier au climat où ils ſe trouvent tranſportés. La France pourroit avoir de toutes les qualités & de toutes les ſortes de laines. Il faut encourager le Cultivateur dans l'éducation des troupeaux, & les Manufactures dans leurs entrepriſes. M. *R. D. L.* convient de la beauté des laines des vaſtes plaines de Narbonne, mais il ſe plaint de l'éducation qu'on y obſerve. Il proſcrit auſſi l'uſage des étables. Une bergerie eſt toujours mal-propre: le crottin, l'urine croupiſſent dans les toiſons; le ſuint en devient cauſtique, les rend jaunâtres & les brûle. L'idée ſeule de la chaleur étouffante,

de l'air empesté que les animaux respirent entassés dans ces étables toujours trop étroites, où ils sont continuellement dans l'ordure & mal nourris, doit faire juger de leur état de foiblesse, de langueur, du nombre de maladies qui les affligent, & de la quantité qui en périt. Ce tableau est plus ou moins conforme à ce qui se pratique généralement en France. Notre Observateur convient aussi que les *moutons* devroient être toujours à l'air libre, hiver & été, quelque temps qu'il fasse : jamais à l'étable, au plus sous des hangars ou dans un parc en barricades; car on observe que les *moutons* craignent beaucoup la grande chaleur, même à l'air libre, & qu'ils ne mangent point aux heures où elle se fait le plus sentir, quand ils ont pu se rassasier dès le matin, & à leur choix. Il ne faut pas attendre que les *béliers* soient usés & que les *brebis* n'aient plus de lait, pour s'en défaire. La laine diminue, & la vigueur de l'individu s'altere par l'âge. Il faut donc se hâter de remplacer l'espece avant la caducité; en un mot, soutenir & renouveler les belles races; de là les belles toisons. On peut croiser les *moutons* de la plaine avec ceux qui vivent sur les hauteurs; c'est un moyen de varier les laines. On ne doit donner le *bélier* aux *brebis*, la premiere fois, qu'à l'âge de dix-neuf à vingt mois, & les *brebis* ne doivent être couvertes qu'au même âge, & au nombre de vingt par *bélier*. La seconde & troisieme année de service on peut donner à chaque *bélier* quarante à cinquante brebis. On ne doit pas faire l'amputation de la queue de l'animal, mais en tondre souvent la laine, ainsi qu'aux proximités de l'anus & des parties sexuelles où s'attachent ordinairement beaucoup d'ordures. L'amputation de la queue, quoique usitée en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Espagne & ailleurs, n'est pas sans conséquence pour la santé de l'animal. Il faut laver la laine sur le dos de l'animal huit à dix jours avant la tonte, & préférer l'eau courante à une eau stagnante. Tous, ou presque tous

les autres détails qu'on lit dans le Mémoire de M. *R. D. B.* confirment ce que nous avons dit dans tout cet article. Consultez encore un *Mémoire sur les moyens de perfectionner les laines de la France*, &c. par M. l'*Abbé Carlier : Journal de Physique, Février, Mars & Avril, 1784 ;* & enfin le *Mémoire sur le premier drap de laine superfine du crû de la France*, par M. *Daubenton*. Même *Journ. Août 1784*.

En Astronomie on donne aussi le nom de *bélier* au premier des douze Signes du Zodiaque. *Voyez le mot* CONSTELLATION.

BELLE-DAME. Ce nom a été donné à un papillon remarquable par la beauté de ses couleurs & l'élégance de sa forme. Ce nom lui convient d'autant mieux, que la parure de ses trois états (chenille, chrysalide & papillon) semble avoir été très-recherchée. Sa robe n'est point déchiquetée ; le diapré du dessus est brun, orné vers le bord des ailes inférieures, de bandes de couleur de cannelle foncée, avec des points noirs, & deux en bleu chatoyant. Les ailes supérieures offrent des taches blanches, fauves & rouges. Le dessous des ailes est marbré de presque toutes les couleurs : on y distingue cinq petits yeux. Le papillon *belle-dame* paroît pendant tout l'été. On en voit souvent une prodigieuse quantité pendant l'automne. Il parcourt les prairies & les chemins ; il visite sur-tout les fleurs de navette pendant l'automne. Il se borne à une enceinte dans laquelle il passe ses beaux jours ; il s'en écarte peu. Il est connu dans toute l'Europe. On le trouve aussi dans les autres Parties du Monde ; en un mot il se voit par-tout où il y a des chardons & des épines. On l'approche aisément, & par cette raison il est facile à prendre. C'est peut-être de tous les papillons celui qu'on trouve dans la saison la plus avancée : on en voit encore au mois de Novembre : il est aussi celui des papillons de jour qui vole le plus tard ; les autres se retirent au coucher du soleil ; la *belle-dame* au contraire vole encore long-

temps après, & avec beaucoup d'agilité : on en voit ſouvent dans les grands jours à neuf heures du ſoir, particuliérement le long des grands chemins. Ce papillon n'emploie que quatre pattes pour marcher. Paſſons à ſon état de chenille.

Dans cet état d'enfance, les deux ſexes ſe diſtinguent par la diverſité des couleurs & des ornemens. Cependant l'eſpece mâle & l'eſpece femelle varient beaucoup pour la couleur. Il en eſt de brunâtres, de rougeâtres, & quelques-unes des chenilles ont une bande blanche de chaque côté du corps, les interſections toujours jaunâtres ; mais en général les mâles ſont plus bruns que les femelles. Cette chenille qui eſt de l'ordre des *épineuſes*, n'a point de piquans à la tête ni ſur l'anneau du cou ; les troiſieme & quatrieme en ont chacun quatre ; les ſuivans chacun ſept ; l'avant-dernier quatre, & le dernier deux ; en tout ſoixante & dix épines. Ces chenilles paroiſſent deux fois l'an, au mois de Juin & au mois d'Août. Elles ſe nourriſſent de toutes les eſpeces de chardons, c'eſt pourquoi des Auteurs en ont appelé les papillons *chardonnerets*, ou papillons du chardon, *Papilio cardui*. Elles ſe trouvent auſſi ſur l'artichaut, & rarement ſur les orties ; elles vivent ſolitaires & ſéparées. En ſortant de l'œuf elles ſe forment avec leur ſoie des loges d'un tiſſu blanc ; elles mangent les parties les plus délicates des feuilles dont elles n'attaquent jamais la nervure ; elles ne percent pas même ces feuilles tout-à-fait. Quelque temps après, elles quittent leur premiere demeure & s'en conſtruiſent une autre, en rapprochant quelques feuilles dont elles ſe forment une retraite arrondie qu'elles cimentent avec leur ſoie. Elles y laiſſent une porte pour ſortir & aller picorer, & elles n'y rentrent que lorſque leur faim eſt aſſouvie. Elles bâtiſſent pluſieurs de ces maiſons pendant leur état de chenilles ; mais ſi une fois elles ſe trouvent comme empriſonnées ou trop gênées dans leurs loges, elles renoncent abſolument à la bâtiſſe, vivent à découvert & dans un

état de liberté. Quoique leur habitude soit d'être solitaires & isolées, on en trouve cependant quelquefois plusieurs rassemblées sur la même plante : leur tissu alors est semblable à des nids d'araignée. Leur chrysalide, qui est nue, angulaire & suspendue par la queue, varie beaucoup de couleur comme dans l'état de chenille : plusieurs ont des taches d'or, d'autres d'argent; il en est même qui sont tout-à-fait dorées; quelques-unes sont simplement grisâtres ou brunâtres.

Belle-dame ou Belladone baccifere & vulgaire, *Belladona aut Solanum lethale seu maniacum; Belladona majoribus foliis & floribus*, Tourn. Inst. 77; *Solanum melanocerasus*, C. B. Pin. 166; *Atropa belladona*, Linn. 260. Plante qui s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds, branchue, ressemblante à la *morelle des jardins*, mais plus grande & plus velue. Ses feuilles sont ovales, entieres, géminées, une grande & une petite. Ses fleurs sont en cloche, découpées en cinq quartiers, rayées, un peu velues, d'un pourpre noirâtre : aux fleurs succedent des fruits presque sphériques, mous, semblables à un grain de raisin, noirs, luisans, sessiles & remplis d'un suc vineux. Sa racine est vivace, épaisse, longue, rameuse & blanchâtre.

Cette plante croît assez volontiers autour de Chantilly, à dix lieues de Paris; elle se trouve autour des forêts, dans les fossés, le long des murailles & des haies ombragées : elle est commune en Angleterre; il est utile de la connoître, car l'ignorance des effets de son fruit a été fatale à plus d'une personne. Il est parlé de jeunes Anglois qui, pressés de la soif dans un voyage, mangerent imprudemment des baies de *belladona*; ils moururent fous dans un demi-assoupissement. De deux jeunes gens qui dans le Jardin des Plantes de Leyde mangerent deux ou trois de ces baies, l'un mourut le lendemain, & l'autre fut très-mal. On est d'abord attaqué d'un court délire; on fait des éclats de rire & différentes gesticulations même audacieuses; ensuite on

tombe dans une véritable folie, après cela dans une ſtupidité ſemblable à celle d'une perſonne ivre furieuſe, & qui ne dort pas ; enfin l'on meurt. On trouve dans le *Recueil périodique de Médecine*, *Août 1759*, une obſervation remarquable au ſujet de deux jeunes filles qui furent frappées de manie & des ſymptômes précédens, pour avoir mangé deux à trois baies de *morelle furieuſe* ou *belladone*, & qu'un Médecin guérit par l'uſage de l'émétique en lavage.

Le vinaigre, le ſuc de limon, & en général tous les acides végétaux, paſſent pour être les contre-poiſons de toutes les eſpeces dangereuſes de *morelle*. Les feuilles de la *belladona* appliquées extérieurement en cataplaſme, ſont réſolutives. Ces remedes aſſoupiſſans ne doivent pas être appliqués, même à l'extérieur, ſans beaucoup de précaution.

M. *Gataker*, Chirurgien de Londres, vient de communiquer des Obſervations ſur l'uſage intérieur du *ſolanum* : on y lit que M. *Lambergen*, Profeſſeur à Groningue, a publié, en 1754, l'hiſtoire d'un cancer guéri avec le *ſolanum lethale* ou la *belladona* (belle-dame) ; ce qui donna lieu à M. *Gataker* de travailler ſur cette plante. Il commença par le *ſolanum de jardin* ou la *morelle*, dont il prit lui-même l'infuſion avant de la donner à ſes malades. Il y trouva à-peu-près les mêmes vertus que dans le *ſolanum lethale*. Son uſage, dit-il, guérit les ulceres les plus invétérés, ramollit les parties adjacentes, & diſſipe les éruptions ſcorbutiques : un grain de cette feuille infuſé dans une once d'eau bouillante, pouſſe par la tranſpiration & les urines. La décoction de deux grains manque rarement de faire vomir : notre Auteur conſeille de ne commencer que par l'infuſion d'un demi-grain de la feuille, de ſe mettre enſuite au lit, & de continuer un peu plus long-temps l'uſage du remede. M. *de Haller* obſerve ici que l'uſage interne de la *belladona* eſt entiérement tombé. C'eſt, dit-il, un poiſon violent &

narcotique, qui a pu diminuer l'irritabilité des fibres; mais il prétend qu'il ne change pas la nature des sucs corrompus. Le Docteur *Munch* a fait une dissertation sur l'utilité de l'usage de la *belladona* dans la mélancolie, la manie, l'épilepsie & la rage. Des Peintres en miniature font macérer le fruit de cette plante, & en préparent un très-beau vert.

On distingue deux autres *belladones :* l'espece à feuilles de nicotiane, *Belladona frutescens*, *flore albo*, *nicotianæ foliis*, Plum.; elle croît dans l'Amérique Méridionale. L'autre est la *Belladone* d'Espagne, *Belladona frutescens*, *rotundifolia*, *Hispanica*. Tourn. *Voyez* MORELLE.

BELLE-DAME des Italiens, *Amaryllis rosea; Lilio-narcissus Indicus*, *saturato colore purpurascens*, Morif., Tournef. 385. C'est une *amaryllis* à fleur rose, & à spathe multiflore; une hampe élevée d'environ deux pieds porte à son sommet une ombelle magnifique, composée de cinq à huit grandes fleurs campanulées, régulieres; ses feuilles, qui ressemblent un peu à celles des narcisses, ne naissent qu'après que les fleurs ont paru, & se conservent jusqu'à-peu-près au temps où la tige qui doit porter de nouvelles fleurs commence à croître; alors les feuilles se fanent & se détachent de l'oignon qui les nourrissoit. Cette belle plante croît naturellement aux Antilles & à Cayenne; elle ne fleurit qu'en Septembre & même en Octobre. On la cultive dans les jardins, & sur-tout en Italie, pour la beauté de ses fleurs qui y font un bel effet. Les Dames d'Italie font, avec le suc ou l'eau distillée de cette plante, un fard dont elles se frottent le visage pour blanchir la peau.

La *Belle-dame* (*Belladona*) jaune d'Afrique, *Amaryllis Africana*, a ses feuilles longues, étroites, lancéolées & en gouttiere; elles sont plus longues que la hampe n'est haute; quatre fleurs jaunes; les étamines dépassent la corolle.

BELLE-

BELLE-DE-NUIT. Plante à racine vivace, que l'on cultive pour l'ornement des jardins dans l'automne, & que quelques-uns rapportent au genre de la plante appelée *jalap*. On en distingue deux sortes, la grande & la petite espece. La grande *belle-de-nuit* est désignée ainsi par les Botanistes, *Mirabilis longiflora*, Linn. 352; elle differe des *belles-de-nuit* ou *mirabelles* de la petite espece de notre pays, *flos mirabilis*, par sa tige qui est beaucoup plus élevée, par ses feuilles tapissées de duvet, gluantes & d'un vert grisâtre.

La grande *belle-de-nuit* est originaire du Pérou; aussi l'appelle-t-on quelquefois *merveille du Pérou*. On lui donne le nom de *belle-de-nuit*, parce que ses fleurs qui sont odoriférantes, ne commencent à s'épanouir qu'à l'approche de la nuit : l'impression des rayons de la lumiere les fait refermer. C'est parmi les végétaux une petite maîtresse, qui dérobe aux ardeurs du soleil & à l'éclat de la lumiere la délicatesse de ses couleurs : le jour la blesse; mais lorsqu'il vient à baisser, elle déploie ses richesses, ses fleurs se développent, elle étale dans un parterre ses graces & ses atours.

La tige de cette plante est cylindrique, & s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds, quelquefois davantage; souvent elle est couchée. Ses feuilles sont opposées, d'un beau vert, garnies d'un duvet doux & court, entieres, ovales, pointues; ses fleurs sont axillaires, en entonnoir, de couleur rouge ou jaune, ou mêlée de blanc. (Il y en a une variété qui est blanche, & dans laquelle le tuyau de l'entonnoir, c'est-à-dire, le tube de la corolle, est long de trois pouces, quelquefois davantage; elle répand le soir & pendant la nuit une odeur très-agréable.) Aux fleurs succede le fruit qui a la forme d'une capsule à cinq angles.

On prétend que la racine dont on fait usage dans les boutiques sous le nom de *jalap*, se tire d'une

plante assez semblable à la *belle-de-nuit* vulgaire, & qui n'en differe que parce que son fruit est plus ridé : c'est une espece de *liseron* d'Amérique. On prétend encore que la plus grande différence qui existe entre ces deux plantes, dépend sans doute de celle qu'apporte le climat ; car la racine de la *belle-de-nuit*, quoique cultivée en Europe, est charnue & est aussi purgative à la dose de deux gros. Cependant M. *Haller* & d'autres Botanistes instruits, disent que le jalap est la racine d'une espece de *convolvulus* d'Amérique, au lieu que la *belle-de-nuit* est d'un genre très-différent des convolvulus par le fruit, & par la position de la fleur.

On a donné encore dans quelques Provinces le nom de *belle-de-nuit* à l'oiseau appelé *roussérole*. Voyez *ce mot*.

BELLES-DE-JOUR. Nom donné aux plantes dont les fleurs ne s'ouvrent que le matin, & se ferment à l'approche de la nuit ; telles sont les fleurs du genre des *Malvacées*. Voyez *ce mot*.

Le nom de *belle-de-jour* est donné particuliérement à une espece de convolvulus dont la fleur a le tour supérieur ou les bords de couleur bleue, est blanche au milieu du limbe, & d'un jaune de soufre au fond, c'est-à-dire au centre de la fleur. C'est le *liseron* à trois couleurs, *Convolvulus tricolor*, Linn. 225. On cultive cette plante annuelle dans les jardins ; elle est originaire d'Espagne ; sa tige est longue d'un pied & plus, foible ; ses feuilles sont lancéolées, ovales, glabres & lisses ; ses fleurs solitaires & pédunculées.

BELLUGE ou BELOUGA. C'est le grand *esturgeon*. Voyez *ce mot*.

BELO ou BOIS DE PIEUX, *Arbor palorum*, Rumph. ; c'est le *caju-belo* des Malais. *Rumphius* fait mention de trois arbres ou arbrisseaux *belo*, dont il distingue deux sous le nom de *bois de pieux blanc*, l'un à petites feuilles, & l'autre à feuilles larges ; & le troisieme qu'il appelle *bois de pieux noir* ; ils croissent dans

les Moluques. L'écorce des premiers eſt griſâtre; celle du troiſieme eſt noirâtre. Les fleurs ſont odorantes & reſſemblent aſſez à celles de l'*aubépine*. Le bois des tiges, en vieilliſſant, devient tortueux, noueux & difficile à couper. Les tiges les plus longues & les plus droites ſervent à faire les pieux dont on forme les viviers & autres enceintes deſtinées à renfermer le poiſſon.

BELONE, *Eſox Belone*, Linn.; *Ahaniger*, Albert.; *Acus Oppiani*, Aldrov. Jonſt.; en Angleterre, *Garfish* ou *Hornfish*; à Rome, *Acucella*; à Veniſe, *Anguſicula*; ailleurs *Aiguille* & *Broche*, par alluſion à la forme effilée de ce poiſſon. Il ſe trouve dans la Méditerranée & l'Océan; il prend peu d'accroiſſement; il peſe ordinairement de deux à quatre onces. *Rondelet* dit que ſa chair eſt dure & ſeche. La *belone*, ſelon *Willughby*, a le corps long, fluet, un peu arrondi, aplati à l'endroit du ventre, & approchant de la forme quadrangulaire vers la queue. La tête eſt plane; le muſeau très-alongé, mince, aigu; la mâchoire de deſſous dépaſſe celle de deſſus; l'une & l'autre ſont armées d'une multitude de petites dents aiguës; les yeux ſont grands, arrondis, jaunes; les narines bien ouvertes; la ligne latérale eſt droite. La nageoire dorſale offre dix-huit rayons; les pectorales, chacune treize; les abdominales en ont ſix, rameux à leur ſommet, excepté le premier; celle de l'anus a vingt rayons. La queue eſt fourchue. On trouve à la ſuite de l'article *poiſſon*, une obſervation de M. *Mauduit*, qui tend à prouver que cette aiguille de mer eſt vivipare. La *belone* paroît être l'*orphie*. Voyez *ce mot*.

BELUGO. *Voyez* MILAN MARIN.

BELVEDERE ou BELLE-A-VOIR, *Chenopodium ſcoparium* Linn. *Dodonée* la nomme *Oſyris*. Par ſes feuilles elle reſſemble un peu à la linaire, & eſt auſſi commune à la Chine que le ſaule: ſa racine eſt fibreuſe; ſes tiges ſont menues, un peu velues, droites, fort rameuſes, cannelées, rougeâtres vers le ſommet, &

s'élevent en Avril & Mai à la hauteur de trois à quatre pieds : ſes branches forment naturellement une pyramide : ſes feuilles ſont vertes, étroites, longuettes, pointues, un peu velues en leurs bords, attachées ſans queue le long des rameaux : ſes fleurs naiſſent en petit paquets ſeſſiles & verdâtres, le long des rameaux & à l'extrémité des tiges ; elles ſont compoſées chacune de cinq pétales diſpoſés en roſe, & de pluſieurs étamines : il leur ſuccede des ſemences menues & noirâtres : elles mûriſſent en automne.

Cette plante eſt en vigueur en été, & eſt très-agréable à la vue. Le Docteur *Marquet*, dans ſon *Dictionnaire portatif des Herboriſtes*, lui attribue une vertu apéritive, déterſive, atténuante, propre pour enlever les obſtructions du foie & de la rate, ſoit qu'on l'emploie intérieurement, ſoit qu'on l'applique extérieurement.

Le P. *du Halde*, dans une de ſes lettres datée de Pékin, & inſérée dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, fait connoître particuliérement les vertus de cette plante. Les Botaniſtes François n'en font pas beaucoup de cas. Cette plante ſe nomme en Chinois *ſao-tcheou-tſao* ou *kive*, c'eſt-à-dire *plante pour les balais*. L'*Herbier Chinois* cite les vertus ſans nombre de cette plante qui croît naturellement dans la Grece & en Italie.

BELZEBUT de M. *Briſſon*. Eſpece de ſinge de la famille des *Sapajous*, qu'on voit actuellement au Jardin du Roi, & qui a paru, il y a quelques années à Paris, aux yeux du public, ſous les noms de *belzebut*, de *diable de l'Inde*. On l'appelle *quoata* à la Guiane, & *chameck* au Pérou. C'eſt le *quatto* de Surinam. Les Hollandois lui donnent le nom de *ſlinger-aap* (ſinge voltigeur) qui exprime très-bien l'allure de ce quadrumane, d'autres l'ont appelé *diable des bois* à cauſe de ſa couleur noire. Ce *belzebut* du Jardin du Roi, reſſemble un peu à l'homme par la face. Il l'a effectivement moins alongée ou plus aplatie que celle des

babouins & des *guenons*, ſur-tout au-deſſus des yeux. Sa face eſt de couleur rouſſâtre, & ſeroit entiérement nue s'il n'y avoit par-ci par-là quelques poils aſſez longs. Ses oreilles ſont noirâtres, nues & faites comme celles de l'homme; ſur les côtés de la tête, au devant des oreilles, ſe voit un petit rang de poils; la levre ſupérieure a un peu de barbe, l'inférieure en a davantage; les yeux ſont fort gros : le front n'a point de cils, mais il eſt élevé, & le poil qui y croît entre les yeux ſe dirige en bas & ſe termine en pointe. Le nez eſt aſſez large, long, aplati, & deſcend avec tout le muſeau en ligne oblique. Les narines ne ſont ouvertes que vers les côtés. Les dents antérieures ſont au nombre de quatre à chaque mâchoire, indépendamment des autres dents de chaque côté, qui, ſur-tout celles de deſſus, ſont plus pointues & la moitié plus longues que les autres. Ce *ſinge* n'a point de falles ou poches au-deſſous des joues; preſque tout ſon corps eſt d'un beau noir; les poils des côtés ſont roux; toute la partie inférieure du corps & l'intérieur des jambes, ſont d'un blanc-jaunâtre : il manque de pouce aux pieds de devant; ſes ongles ſont noirs. On obſerve que ſa queue, qui eſt longue, eſt à ſon origine fort épaiſſe, couverte d'un poil ſerré, noir & ſe terminant en une pointe; mais elle n'a point de poils en-deſſous vers l'extrémité : on y voit une eſpece de peau noire & ſemblable pour la dureté à celle de la plante de pieds de l'homme. Cette queue lui ſert comme d'une cinquieme main : elle fait, de même que la trompe de l'éléphant, l'office de main, & lui ſert pour porter ſa nourriture à la bouche, & pour tout ſaiſir. On voit actuellement (en 1775) à la Ménagerie de Chantilly, un de ces ſinges : il eſt aſſez docile; il donne la main aux dames, fouille dans leur poche & ſait y prendre la boîte aux bonbons qu'il mange : il prend à pleines mains le tabac en poudre & en frotte tout ſon poil. Il marche ſur la corde lâche, & s'y ſuſpend par la queue qui ſerre très-fort.

Il y a quelques années que je vis un ſemblable quadrumane à Amſterdam, dans la Ménagerie de M. *Bergmeyer*. Il étoit attaché par une chaîne & un anneau, à une longue corde tendue, autour de laquelle il entortilloit ſa queue d'une maniere ſi ſerrée, que ſans autre appui il s'y ſuſpendoit, faiſoit toutes ſortes de tours, & voltigeoit d'une maniere ſurprenante. Je me ſouviens que pour avoir voulu badiner avec cet animal, il ſaiſit ma main de ſa queue, & la ſerra aſſez fortement pour me cauſer de la douleur : on fut même obligé de frapper l'animal pour lui faire quitter priſe. J'eus le temps d'obſerver que cette eſpece de *ſinge*, ſans être méchant, eſt un peu traître. Je remarquai auſſi que le *belzebut* mange preſque de tout ce qu'on lui preſente ; mais il ſembloit préférer les fruits, ainſi que le font toutes les eſpeces de ſinges. *Dampier* dans ſes *Voyages*, *Edit. Franç. d'Amſt.* 1711, in-8°, *T. III*, *p.* 91 ; & *Wafer*, dont les Voyages ſont imprimés à la ſuite de ceux de *Dampier*, *T. IV*, *p.* 87, font mention de cette eſpece de *ſinge*, & ce qu'ils en diſent mérite d'avoir place ici. En voici l'extrait :

Ces *ſinges* ſe trouvent à l'Iſle de Serles dans la Baie de Campêche, &c. Ce ſont les plus laids du genre des *Singes*. Tout le deſſus de leur queue eſt garni, ainſi que tout le reſte du corps, d'un poil rude, long, noir & hériſſé. Ils vont vingt ou trente de compagnie rôder dans les bois, où ils ſautent d'un arbre à l'autre : s'ils trouvent une perſonne ſeule, ils font mine de vouloir la dévorer : c'eſt ce qui arriva à *Dampier*. Les uns craquettoient des dents & faiſoient beaucoup de bruit, tandis que d'autres faiſoient des grimaces de la bouche, des yeux, & mille poſtures groteſques. Quelques-uns rompoient des branches & les lui jetoient ; d'autres répandoient leur urine & leurs excrémens ſur lui : le plus hardi d'entr'eux deſcendit de branche en branche & ſauta tout droit contre *Dampier*, ce qui le fit reculer en arriere : bientôt le ſinge *belzebut* ſe prit à une bran-

che avec le bout de sa queue; là il demeura suspendu en se balançant & lui faisant des mines. Il faut la présence de plusieurs hommes pour les faire enfuir. Les femelles sont fort embarrassées pour sauter après les mâles avec leurs deux petits : elles en portent un de leurs bras, & l'autre, qui est assis sur leur dos, se tient accroché à leur cou avec ses deux mains. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à un autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, & ils se balancent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, & tire tous les autres après lui. *Wafer* dit que ces *singes* sont fort gras dans la belle saison, lorsque les fruits sont mûrs : la chair en est bonne à manger.

Ce singe *belzebut* est le COAÏTA. *Voyez* ce mot.

M. *Vosmaër* a donné la description d'un *Singe Voltigeur* Américain, surnommé le *sifflleur*; ce *sapajou sifflleur* ressemble, dit-il plus au *sajoubrun* qu'au *belzebut*; cependant il en differe tant par la forme que par cette propriété naturelle & remarquable qui lui a fait donner le nom de *sifflleur*. Le *singe* de cette espece est naturellement assez bon; mais il se souvient des personnes qui l'ont offensé, & alors il paroît méchant envers elles, & il crie lorsqu'il se met en colere : mais quand l'animal n'est point provoqué & qu'il est en paix, il siffle comme un homme, & à chaque instant; ce son est monotone, très-fort en commençant & s'affoiblissant par degrés. Ce *singe* qui se voit aujourd'hui dans le Cabinet du Stathouder à la Haye, est grand ou long de quatorze pouces, à prendre du sommet de la tête jusqu'à l'origine de sa queue : la face tout autour des yeux & du nez est nue ou pelée, mais un peu plus loin se voient des poils très-courts, gris-bruns, couchés à plat jusque sur les levres; les oreilles sont fort grandes & peu velues; les yeux gros & sans sourcils; le nez plat & les narines ouvertes; les dents antérieures ou incisives sont

au nombre de quatre à la mâchoire inférieure, & de trois à la supérieure; les canines sont au nombre de quatre de chaque côté, tant en haut qu'en bas, & une fort grosse défense, &c. Chaque pied est à cinq doigts fort longs & à trois articulations; (le *coaita* ou *belzebut* n'a que trois doigts aux mains ou pieds de devant) les deux doigts du milieu sont les plus longs, & les pouces les plus courts; les ongles sont noirs, aplatis par les côtés, recourbés en bas & pointus; ceux des pouces des pieds de derriere sont un peu plus larges & mieux arrondis : les doigts sont couverts de poils courts & noirs jusque sur les ongles. La queue est assez longue & garnie jusqu'au bout d'un poil noir, fort serré : la couleur du dos est d'un brun obscur, plus clair aux flancs & à la poitrine : la tête & les pieds de derriere tirent plus sur le noir; l'articulation supérieure des pieds antérieurs est en devant d'un jaune-brunâtre clair; la face chauve & d'un gris-roussâtre, donne à ce singe une figure de masque. Quoique sa queue soit totalement velue, il s'en sert comme le *belzebut* pour tout saisir, pour se tenir ferme en montant & en descendant, ou pour soulever sa chaîne dans les maisons lorsqu'il grimpe, & souvent on le voit, au moyen de cette queue, ramasser à terre & porter en haut plusieurs choses qu'on lui jette. Ce caudimane prend plaisir à voltiger suspendu uniquement par sa queue, & la plupart du temps il marche en portant le bout de cette espece de main recourbé. Il est très-friand d'œufs & d'araignées, qu'il cherche avidement. Au reste il mange & boit volontiers de tout. Celui qui a vécu pendant plusieurs années à la Ménagerie du Stathouder ne refusoit pas l'eau-de-vie de genievre : c'étoit un mâle d'un tempérament fort chaud; souvent il se lavoit toute la face avec sa propre urine, qu'il recevoit à cet effet dans ses pattes antérieures.

BEN. Petite noix de figure tantôt oblongue, tantôt arrondie ou triangulaire, couverte d'une coque blan-

châtre, fragile, contenant une amande blanchâtre assez grosse : on l'apporte d'Egypte.

C'est le fruit d'un arbre appelé *glans unguentaria*, Bauh. Pin. 402, dont on voit la figure dans l'*Hortus Farnesianus :* arbre que *Belon* dit ressembler au bouleau, & qu'il a vu auprès d'une montagne d'Arabie que l'on appelle *pharagou*, dans le chemin qui conduit du Caire au Mont Sinaï. Cet arbre porte, dit-on, deux sortes de feuilles, l'une simple & l'autre branchue; la feuille branchue est assez semblable à un petit rameau de genêt; ces rameaux de feuilles en portent d'autres petites à leurs nœuds.

On retire par expression de l'amande de la noix de *ben* une huile épaisse & une autre huile essentielle âcre, d'où dépend la vertu que l'on attribue à ces noix d'exciter le vomissement & de purger. Mais comme elles troublent l'estomac & qu'elles ont même quelque chose de caustique, on en a aboli l'usage parmi nous : on ne se sert qu'extérieurement de l'huile tirée par expression pour corriger les vices de la peau, & cette huile est presque toujours figée. Nous devons dire que dans le commerce on substitue souvent à l'huile de *ben*, celle de *sésame*. Voyez l'*article* JUGOLINE.

Les Parfumeurs recherchent beaucoup cette derniere espece d'*huile de ben*, parce qu'elle est très-propre pour se charger de l'odeur des fleurs odorantes, puisqu'à peine parvient-elle jamais à rancir; la raison en est, dit M. *Bucquet*, qu'elle est éloignée de la fluidité, état favorable à la fermentation, & qu'étant sans odeur, elle n'altere point celle des fleurs. Pour cet effet, on prend un vaisseau de verre ou de terre, large en haut, étroit par le bas; on y arrange de petits tamis de crin par étage; ensuite on met des fleurs par lits sur ces tamis, & sur ces fleurs du coton cardé imbibé d'*huile de ben*. Cette huile se charge de l'esprit recteur des fleurs qui constitue l'odeur : on remet ce même coton sur de nouvelles fleurs; on exprime ensuite l'huile

du coton, & elle a l'odeur de l'*huile essentielle* de ces plantes.

Il y a une autre sorte de grosse *noix de ben* triangulaire, qui s'appelle *mouringou*, Rheed.; *Guilandina moringa*, Linn.; *Balanus myrepsica*, Blackw.; *Moringa oleifera*. C'est le fruit d'un arbre qui croît abondamment dans les sables du Malabar, de Ceylan, *Moringa Zeylanica*, *foliorum pinnis pinnatis*, *flore majore*, *fructu anguloso*, Burm. Les Indiens le cultivent dans leurs jardins, à cause de sa semence que l'on envoie vendre comme les feves au marché. Cet arbre est haut d'environ quatre toises; son écorce est blanchâtre en dedans & noirâtre en dehors, d'une odeur & d'un goût de raifort sauvage. L'écorce des branches est verte, & celle des racines jaunâtre. Les feuilles sont ailées, alternes; & les fleurs qui paroissent en Juin, sont blanchâtres, hermaphrodites, disposées en grappes éparses à l'extrémité des rameaux. A ces fleurs succedent des gousses cylindriques, longues d'un pied ou environ, cannelées, à trois panneaux, contenant dix-huit à vingt noix sur un seul rang, triangulaires, de la grosseur d'une noisette. Sous l'écorce de ces coques sont des amandes blanchâtres très-huileuses. Les Indiens préparent des pilules anti-spasmodiques avec les feuilles, l'écorce de la racine & les fruits. *Hort. Malab. Tom. VI*, *page* 19, *tab.* 11. Cette espece paroît la même que la précédente.

BENARI. Espece d'*Ortolan* passager en Languedoc, qui devient tres-gras, & qu'on sert sur les grandes tables comme un mets des plus exquis. *Voyez* ORTOLAN.

BENÊT. Nom donné par quelques Voyageurs à l'oiseau appelé FOU. *Voyez* ce mot.

BENGALI. Nom donné à de petits oiseaux du genre des *Moineaux*: il y en a de bruns, à ventre bleu & de piquetés. Ces petits bipedes, qui ont la plupart le bec rouge, sont d'une forme charmante, du plumage le plus agréable, de la grosseur de la linotte: ils habitent également la Terre Ferme & les Isles de l'Afrique

& de l'Asie, mais notamment le Royaume de Bengale, ce qui les a fait appeler *bengalis :* ceux-ci ont le dessus du corps d'un joli gris & le reste bleu, au-dessous des yeux un trait pourpre ou rouge; ceux de Java sont piquetés de petits points blancs sur un plumage rouge différemment nuancé, comme du nougat : on les appelle *amandava.*

Les *bengalis* vivent de grain, & ils font, par leur nombre, de grands dégâts dans les plantations de millet. Les Negres en prennent une grande quantité par le moyen de calebasses qu'ils tiennent à demi-soulevées avec un bâton auquel ils ont attaché une ficelle qu'ils tirent quand le grain, mis sous la calebasse, y a attiré un nombre suffisant de ces bipedes. Ces oiseaux s'apprivoisent aisément; quoique vifs, leurs habitudes sont très-douces. On en peut nourrir plusieurs (mâles & femelles) dans une même cage; leur chant est foible, cependant agréable. On en apporte souvent dans nos climats, mais il en périt beaucoup en route. On distingue le *bengali*, appelé par nos oiseleurs le *cordon bleu*, & le *maripoſa ;* celui-ci a le trait rouge sous l'œil, en travers : le *bengali brun :* le *bengali piqueté.* Voyez *pl. enl.* 115, fig. 1, 2, 3. A l'egard du *bengali rouge* de la Guiane, *Voyez* SENEGALI.

BENGUELINHA d'*Edward.* Voyez *à l'article* VENGOLINE.

BENJOIN, *Benzoinum aut Belzoinum, ſeu Aſſa dulcis Officinarum.* C'est une résine seche, dure, fragile, inflammable, d'une odeur suave & pénétrante, sur-tout lorsqu'on la brûle. Cette résine découle naturellement ou par incision d'un arbre appelé *belzof*, (c'est le *comingham* des Chinois, le *louanjaoy* des Malais,) lequel croît dans les bois du Royaume de Siam & dans ceux des Isles de Malacca, de Java & de Sumatra. M. *Linnæus*, *Spec.* 530, le place parmi les *lauriers.* Mais M. *Bernard de Juſſieu* observe dans la *Pharmacopée de Lille*, que ce n'est pas le *laurus-benzoin* qui fournit

» la vraie *réſine de benjoin*. Nous ne connoiſſons point » encore, dit ce ſavant Botaniſte, l'arbre d'où elle » découle; cet arbre ne croît que dans les Indes Orien- » tales. Le *laurus benzoin* ne vient que dans la Virgi- » nie & autres pays d'Amérique; ſes feuilles froiſſées » ont une odeur approchante de celle du *benjoin*, » ce qui avoit fait croire à *Boërhaave* que c'étoit le vrai » *benjoin*. Enfin l'on croit aujourd'hui que l'*arbre au* » *benjoin* eſt le *Badamier au benjoin*. Voyez *l'article* BADAMIER.

Quand l'arbre qui donne le *benjoin* a cinq ou ſix ans, on lui fait des inciſions en longueur & un peu obliquement à la couronne du tronc; c'eſt de là que découle cette excellente réſine, qui eſt d'abord blanche, glutineuſe & tranſparente, & qui ſe fige & ſe durcit peu-à-peu à l'air, & devient griſe-jaunâtre, quelquefois d'un brun-rougeâtre, maculé comme des amandes caſſées ou du nougat, ce qui l'a fait appeler *benjoin amygdaloïde* ou *amandé*. Si on ſépare cette réſine dans le temps convenable, elle eſt belle & brillante; mais ſi elle reſte long-temps à l'arbre, elle devient brune, & il s'y mêle des ordures. Voilà ce qui fait la différence des deux ſortes de benjoins en *ſorte* & en *larmes*, qu'on trouve dans les boutiques.

On ne retire pas plus de trois livres de *benjoin* d'un même arbre. Comme les jeunes arbres donnent plus de réſine que les vieux, les Habitans ne les laiſſent pas croître au-delà de ſix ans, à compter de l'inſtant qu'ils commencent à donner de la réſine.

Le *benjoin* ſe ſublime en fleurs argentées, lorſqu'on le tient ſur le feu dans une cucurbite entourée de ſable & couverte d'un cornet de papier, & mieux encore d'un cône de verre. Les fleurs de *benjoin* ſont le ſel eſſentiel que l'on retire par la ſublimation. Ce ſel a une ſaveur acide très-marquée; il rougit le ſirop de violette, & fait efferveſcence avec les alkalis. Les ſels neutres qu'il forme avec eux, n'ont pas encore

été bien examinés. Ce sel de *benjoin* paroît être l'acide de ce baume rendu concret par une portion de son huile. Ces *fleurs de benjoin* sont employées dans les parfums, en Médecine pour les maladies du poumon, & dans la Chirurgie pour résister à la gangrene : on prétend qu'elles enlevent les taches de rousseur. La résine en nature, dissoute dans de l'esprit de vin, donne une teinture dont quelques gouttes jetées dans de l'eau, la rendent trouble & laiteuse ; c'est ce que quelques-uns appellent *lait virginal*. Les Dames en font usage à la toilette comme d'un cosmétique. Le *benjoin* en nature est aussi, selon M. *Bourgeois*, un très-bon remede dans la phthisie pour fondre & déterger les ulceres tuberculeux du poumon ; il est moins actif & stimulant que les fleurs qui sont, dit-il, très-efficaces dans l'asthme pituiteux.

On donne le nom de *benjoin françois* à l'*impératoire*. Voyez *ce mot*. A l'égard de l'arbre appelé *faux benjoin*, Voyez *Badamier* de Bourbon.

BENITIER. Nom donné à une coquille de la famille des *Peignes* : ses oreilles sont égales : la valve inférieure est très-convexe, & la supérieure un peu concave. *Voyez* PEIGNE.

BENOIT, *Voyez* l'article FOU.

BENOITE, GALIOTE ou RECIZE, en latin *Cariophyllata vulgaris*, C. B. Pin. 321 ; *Et flore parvo luteo*, J. B. 2, 398 ; *Geum urbanum*, Linn. 716. C'est une plante dont la racine est vivace, un peu fibreuse, & qui, lorsqu'elle croît dans un lieu sec & chaud, & qu'on la recueille au printemps, a une légere odeur de *clou de girofle*. Sa couleur est brune-noirâtre ; ses tiges sont droites, hautes d'une coudée, velues, garnies de rameaux alternes & feuillées. Les fleurs de cette plante naissent au sommet des rameaux & sont en rose, de couleur jaune, pédunculées, composées de cinq pétales, & de plusieurs étamines attachées au bord intérieur du calice ; il leur succede une tête sphérique, composée

de plusieurs semences velues, terminées chacune, dit M. *Deleuze*, par un filet recourbé par le bout. Ce filet est plus alongé dans d'autres especes, & garni de poils qui le font ressembler à une plume. Les feuilles supérieures, c'est-à-dire, celles de la tige, sont d'un vert foncé, découpées en trois lobes; les inférieures ou radicales sont dentées & accompagnées de deux petites ailes à la base. Ces deux sortes de feuilles sont un peu velues.

Cette plante croît le long des haies, dans les bois & dans les lieux incultes en Europe. La racine fraîche contient beaucoup de sel volatil, ce qui la rend très-utile dans les obstructions de la tête: lorsqu'elle est seche, elle contient moins de ces parties volatiles, & est plus astringente. L'infusion de cette racine dans du vin occasionne la sueur, &, donnée au commencement du frisson, facilite la guérison des fievres intermittentes. On prétend qu'un sachet de cette même racine coupée par morceaux, & mis dans un tonneau de biere, empêche cette liqueur de s'aigrir. Toujours est-il vrai que la tisane faite avec toute la plante, est un vulnéraire très-utile dans les chutes, & dans tous les cas où il y a à craindre qu'il n'y ait intérieurement du sang extravasé.

On distingue dans ce genre de plantes vivaces, à fleurs polypétalées & terminales, & à fruit en tête, plusieurs autres especes. Il y a la *benoîte* de Virginie, *Geum Virginianum*, Linn.; ses fleurs sont petites & blanches. La *benoîte aquatique*, *Geum rivale*, Linn.; elle se trouve dans les lieux humides ou voisins des ruisseaux, en Europe; ses fleurs sont penchées & d'une légere couleur de rose. Il y a une variété appelée particuliérement *benoîte à fleurs penchées*, *Geum nutans*, Hort. Reg.: ses fleurs sont jaunes, les pétales cordiformes; ses tiges forment de larges touffes. La *benoîte de montagne*, *Geum montanum*, Linn.: une seule fleur grande & d'un beau jaune: on la trouve sur les montagnes des Pyrénées, du Dauphiné, de l'Auvergne,

de la Suiſſe, & de l'Autriche. La *benoîte rampante*, *Geum reptans*, Linn.; indépendamment des feuilles & des tiges qui portent chacune une belle fleur jaune, elle pouſſe des rejets grêles, munis de quelques petites feuilles, couchés & rampans : cette eſpece ſe trouve dans la Vallée de Barcelonnette, dans les montagnes de la Provence, du Dauphiné, & de la Suiſſe. La *benoîte* de Kamtſchatka, *Dryas pentapetala*, Linn. Amœn. Acad. : la tige de cette *benoîte* qui croît naturellement au Kamtſchatka, eſt une hampe terminée par une fleur blanche. La *benoîte à feuilles de potentille*; c'eſt le *dryas geoïdes* de M. Pallas : elle croît dans la Sibérie.

BENTAVEO. *Voyez* TYRAN.

BEORI ou DANTE ou MANIPOURIS. *Voyez* TAPIR.

BEPOLE. *Voyez* NIMBO.

BERBÉ. Nom que les Negres de Guinée donnent à l'eſpece de *genette* ou de *fouine*, que nous appelons *foſſane*. Voyez FOSSANE.

BERBERIS. *Voyez* ÉPINE-VINETTE.

BERCE ou FAUSSE BRANC-URSINE, *Sphondilium vulgare*, *hirſutum*, C. B. Pin. 137; *Sphondilium quibuſdam ſive Branca-urſina Germanica*, J. B. 3. Part. 2, 160; *Spondilium*, Dodon. Pempt. 307. *Heracleum ſphondilium*, Linn. 358. C'eſt une plante qui croît au bord des bois, dans les prairies humides, & fleurit en Mai & Juin. Sa racine eſt vivace, charnue & pleine d'un ſuc jaunâtre; elle pouſſe une tige haute de deux à trois pieds, & même plus, creuſe, cannelée, cylindrique, rameuſe, velue, qui ſoutient des feuilles couvertes, notamment en deſſous, d'un duvet aſſez fin, fort amples & découpées en pluſieurs lobes ou parties qui ſont aſſez reſſemblantes à celles du panais. On a donné à cette plante l'épithete de *fauſſe branc-urſine*, parce qu'on a cru trouver dans ſes feuilles quelque reſſemblance avec les pieds d'un ours. Ses fleurs ſont en ombelle, blanches ou purpurines, à cinq pétales

inégaux ; il leur ſuccede des graines aplaties, rayées ſur le dos.

Dans ce genre de plantes à fleurs conjointes, & de la famille des *Ombelliferes*, on compte auſſi la *berce* à feuilles étroites, *Heracleum anguſtifolium*, Linn. ; elle croît en Suede & en Angleterre. La *berce* de Sibérie, *Heracleum Sibericum*, Linn. ; on mange ſes jeunes feuilles en guiſe de légumes dans le pays. La *berce* à larges feuilles, Voyez *Grande berce*. La *berce* d'Autriche, *Heracleum Auſtriacum*, Linn. Il y a auſſi la *berce* des Pyrénées & celle des Alpes. Enfin la *berce naine* du Dauphiné.

Quelques-uns prétendent que notre *berce vulgaire* eſt plus nuiſible qu'utile, qu'elle infeſte les prés & les pâturages, & détériore les foins où elle ſe trouve trop abondante. Cependant les feuilles de la *berce* ſont réputées émollientes ; la ſemence & les racines ſont inciſives & apéritives ; la racine, appliquée en cataplaſme, diſſipe les calloſités. Les Polonois & les Lithuaniens font avec ſes feuilles & ſa ſemence une ſorte de boiſſon qu'ils appellent *parſt*, & qui tient lieu de biere aux pauvres gens. Les lapins ſont friands des feuilles de cette plante. On fait quelquefois uſage du ſuc de cette plante aſpiré par le nez avec de l'eau de marjolaine, pour faire couler la pituite lorſqu'on eſt enchifrené ; mais *Olaus Borrichius* dit dans les *Actes de Coppenhague*, en avoir vu des effets très-fâcheux : le viſage groſſit prodigieuſement, & la perſonne eſt attaquée de vertiges, d'inſomnie, &c. M. *Haller* dit que les membranes blanches de l'intérieur des tiges fiſtuleuſes de la *berce*, macérées & diſtillées, donnent un eſprit inflammable, que les Ruſſiens préparent dans le Kamtſchatka. On vante la *berce*, dit le même Auteur, pour guérir la *plica Polonica*. Voici, ſuivant M. *Steller*, l'uſage & les propriétés de cette plante chez les Kamtſchadales :

La *berce* leur eſt d'un auſſi grand uſage que la *ſarane*.

Voyez

Voyez *ce mot*. Ils en mettent dans leurs tartes & leurs ſoupes, & ne peuvent s'en paſſer dans leurs cérémonies ſuperſtitieuſes : elle eſt au nombre de leurs plantes douces. Lorſque les Ruſſes ſe furent établis dans ce pays, ils remarquerent qu'on pouvoit tirer de la *berce* une liqueur ſpiritueuſe, & c'eſt la ſeule eau-de-vie qu'on y vend aujourd'hui publiquement. La *berce* y eſt très-commune. Les Habitans la cueillent & la préparent de la maniere ſuivante : ils coupent les pédicules des feuilles à l'endroit de leur inſertion, ils les ratiſſent avec un coquillage, & en font des paquets de dix chacun ; dès que ces paquets commencent à ſentir, ils les enferment dans un ſac, & il s'y forme une pouſſiere douce qui provient vraiſemblablement du ſucre ou ſuc de la moëlle de la plante. Cette prétendue *plante ſucrée*, comme ils l'appellent, approche, diſent-ils, du goût de la régliſſe : elle eſt aſſez agréable.

Ce ſont les femmes qui en font la récolte ; elles ſont néanmoins obligées de mettre des gants ; car ſon ſuc eſt ſi âcre & ſi cauſtique, qu'il fait élever des ampoules ſur la chair par-tout où il tombe. Quand les Ruſſes veulent en manger dans la ſaiſon du printemps, ils ſe contentent de la mordre, & prennent garde d'y toucher avec les levres. M. *Steller* dit avoir vu des perſonnes qui, pour n'avoir pas pris cette précaution, ont eu les levres, le menton, le nez & les joues couverts de puſtules ; & quand elles crevent, l'enflure ne ſe diſſipe qu'au bout de huit jours.

Pour retirer de l'eau-de-vie de cette plante, on met pluſieurs braſſées de *berce* dans un petit vaiſſeau qu'on place dans un lieu chaud, où on le laiſſe juſqu'à ce que la liqueur fermente, ce qu'elle ne tarde pas à opérer ; & ſouvent en caſſant le vaiſſeau. Après en avoir préparé d'autres de la même maniere, on les mêle enſemble, & le tout fermente au bout de vingt-quatre heures. On met les herbes & la liqueur qu'elles ont produites dans une chaudiere que l'on couvre feu-

lement avec un chapiteau de bois, auquel on adapte un canon de fusil. La premiere liqueur qui en sort a la force de l'eau-de-vie. Cette eau-de-vie cohobée, c'est-à-dire distillée une seconde fois, produit un esprit qui corrode le fer. Ce sont les riches du pays qui usent de cet esprit rectifié; le peuple se contente de la premiere.

Le marc qui reste dans l'alambic sert à faire fermenter de nouvelles infusions; quelquefois on le donne au bétail pour l'engraisser. Il convient d'observer que l'eau-de-vie qu'on retire de la plante sans l'avoir ratifiée, jette dans la mélancolie ceux qui en boivent, & leur cause des délires. Suivant les remarques de M. *Steller*, cette eau-de-vie est très-pénétrante & contient un esprit acide qui noircit & coagule le sang. Elle enivre pour peu qu'on en boive, & rend le visage noir : il suffit d'en avaler quelques drachmes pour avoir pendant toute la nuit des songes affligeans, & le lendemain des inquiétudes & des frayeurs, telles qu'on se croit être menacé de grands malheurs; & ce qui est très-extraordinaire, c'est que notre Auteur a vu des gens qui ayant bu de l'eau froide le lendemain qu'ils s'étoient enivrés avec cette eau-de-vie, sont retombés dans une ivresse qui les empêchoit de se pouvoir tenir debout. Les Habitans se lavent les cheveux avec le suc qu'ils tirent de cette plante au printemps pour se garantir de la vermine, & trouvent que ce remede est le seul qui leur réussisse. Parmi les Kamtschadales, ceux qui veulent avoir des enfans, ne mangent point de la *berce* fermentée, dans la persuasion où ils sont que cette plante ainsi préparée éteint la puissance reproductive..... Tel est l'extrait du détail historique sur la *berce*, par M. *Steller*. Que de propriétés étranges & opposées! Cette *berce* est-elle bien la nôtre? Est-ce le climat ou la préparation qui lui donnent de telles vertus? N'est-ce pas la *berce* de Sibérie? On lui a donné le nom de *sphondilium*, parce que sa semence

a l'odeur désagréable du *sphondile*, espece de ver qui ronge les racines des plantes.

On donne aussi le nom de *berce* à la *gorge-rouge* & à la plante qui donne l'*opopanax*. Voyez *ces mots* & *l'article* GRANDE BERCE.

BERGAMOTE. *Voyez* CITRONNIER.

BERGE. Nom donné aux rochers élevés à pic sur l'eau. Il y a sur la côte de Poitou des rochers que l'on appelle les *berges d'Olonne*.

BERGERONNETTE, *Motacilla*. Petit oiseau du genre XL de M. *Brisson*, & dont on a plusieurs especes ou variétés très-répandues dans l'ancien Continent. 1.° La *bergeronnette grise*, *pl. enl.* 674, *fig.* 1. Tout son corps est de couleur cendrée; les couvertures de la queue sont noirâtres; la gorge & le cou, d'un gris-blanc, avec une espece de collier d'un gris-brun chez le mâle uniquement; le dessous du corps est d'un blanc-gris; les plumes des ailes, brunes & terminées de blanchâtre; le bec, les pieds & les ongles sont bruns-grisâtres.

Ces jolies especes d'oiseaux ont reçu leur nom de l'habitude qu'ils ont de suivre les troupeaux dans les champs, & spécialement les moutons. Ils sont naturellement familiers & ne paroissent pas éviter la société de l'homme; ils ne fuient pas loin; ils reviennent aussitôt que l'apparence du péril est passée. En été, ils se nourrissent de mouches, de moucherons; en hiver, ils se retirent sur le bord des lieux aquatiques pour s'y nourrir de vers. Les *bergeronnettes* ne s'accoutument point à la captivité. Quand ces oiseaux sont en amour, leurs mouvemens sont précipités; les mâles courent & tournent autour de leurs femelles, en renflant les plumes du dos. Ils font communément leur nid à terre, près des ruisseaux, sur les rivages, & quelquefois au milieu des blés. Ce nid est construit extérieurement de mousse & d'herbes seches, garni en dedans de laine, de crin, de plumes. La femelle fait d'une seule ponte six ou huit œufs d'un blanc sale, parsemés de taches & de lignes

brunes disposées irrégulièrement. L'espece de la *bergeronnette* paroît s'étendre dans l'Europe en général. Leur chant est doux, très-différent d'un cri aigu qu'elles jettent en prenant leur essor. (*Belon* les désigne ainsi : *Autre sorte de* LAVANDIERES.)

Il y a aussi : La *bergeronnette grise des Indes*. La *bergeronnette jaune*, *pl. enl.* 28. La *bergerette ;* c'est le *ficedula* de M. *Brisson*, & le *cauda tremula* des Italiens ; elle est un peu plus grande que l'espece grise : le mâle a une tache noire placée sur la gorge, & une raie blanche sous chaque joue ; le dessous du corps est jaune. La *bergeronnette du printemps*, *pl. enl.* 674, *fig.* 2, reparoît des premieres dans nos campagnes à la fin de l'hiver. Ces oiseaux ne different entre eux, peut-être, que par l'âge. La *bergeronnette à collier*, de l'Isle de Luçon ; la *bergeronnette* de Madras, grande & petite, (*motacilla Maderaspatana*, *nigro alboque mixta*, Rai.), ont le bec, les ongles & les pieds noirâtres, ainsi que les *bergeronnettes* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 28, *fig.* 2. Celle de l'Isle de Timor, a les pieds d'un rouge-pâle ; son bec est large d'abord, rétréci ensuite, puis renflé. La *bergeronnette* de Java ne paroît être qu'une variété de la *bergeronnette jaune*.

BERGFORELLE, *Salmo alpius*, Linn. ; *Umbla minor*, Gesn., Aldr., Willugh. ; en Suede, *Rotele*, *Roding ;* en Suisse, *Reutele ;* en Angleterre, *Torgoch*. Ce poisson est du genre du *Salmone :* il se trouve dans les lacs de la Laponie & de l'Angleterre, où l'on prétend qu'il n'y a aucune autre espece de poisson. *Willughby* dit qu'ils nagent par troupes : leur chair est molle & tendre ; elle prend une légere teinte de rouge par la cuisson : on la regarde, dans le Comté de Galles, comme un aliment très-délicat, & on lui donne la préférence sur les mets les plus recherchés. La forme de ce poisson a des rapports avec celle de la truite ; mais elle est plus alongée & plus effilée : l'ouverture de la gueule est ample ; la mâchoire inférieure est plus rétrécie & un peu plus

longue que la supérieure: elles sont, ainsi que la langue, garnies de petites dents aiguës: les trous des narines sont doubles de chaque côté. Il y a treize rayons à la nageoire du dos; quatorze, aux pectorales; dix, aux abdominales; douze, à celles de l'anus; dix-neuf, à celle de la queue. Le dos est d'un vert-olivâtre, parsemé de points d'un gris-obscur; le ventre d'un rouge plus ou moins clair, ainsi que les nageoires de la partie inférieure. Les yeux ont l'iris jaune, marqué de points noirs. Il y a de ces poissons qui ont douze à seize pouces de longueur.

BERGSNYLTRE, *Labrus fuillus*, Linn.; *Spavus bergsnyltra*, It. Wgoth. 179. Poisson du genre du *Labre*. On le trouve dans l'Océan. La nageoire du dos a dix-sept rayons, dont neuf sont épineux, accompagnés d'un filament qui sort de la partie postérieure de leur base. Les pectorales ont chacune treize rayons; les abdominales six, dont trois épineux; celle de l'anus dix, dont trois épineux; celle de la queue en a quatorze: la surface supérieure est marquée d'une tache noire.

BERICHOT. *Voyez* ROITELET.

BERIL, *Beryllus*. Nom que les anciens ont donné à l'*aigue-marine* Orientale des Modernes, & même à plusieurs autres especes de pierres précieuses qui portent présentement d'autres noms. Le *beril* tenoit le huitieme rang sur le pectoral du Grand-Prêtre Juif. *Voyez* AIGUE-MARINE.

BERINGENE. *Voyez* MELONGENE.

BERLE ou ACHE-D'EAU, *Sium aut Apium palustre, foliis oblongis*, C. B. Pin. 154; *Berula officinarum*, Chom. 416; *Sium latifolium*, Linn. 361. C'est une plante aquatique qui croît dans les ruisseaux & les fossés aquatiques, comme le *cresson de fontaine*. Ses racines sont vivaces, noueuses, rampantes, blanches & fibreuses. Sa tige est cannelée, droite & branchue, haute de deux pieds ou environ. Ses feuilles sont lancéolées, longues

de deux pouces, dentées & rangées par paire sur une côte terminée par une seule feuille : elles ont une saveur âcre. Ses fleurs sont blanches, en rose, disposées en ombelle ; il leur succede de petits fruits arrondis, composés de deux graines âcres, odorantes. M. *Deleuze* observe qu'à la naissance de l'ombelle générale & de chacune de ses subdivisions est une fraise de feuilles courtes rabattues. Cette plante est antiscorbutique : on la mange en salade : on la prescrit dans les bouillons apéritifs, lorsqu'il s'agit de rétablir le ressort des solides & la fluidité des liqueurs. On prétend qu'elle est nuisible aux bestiaux qui en mangent, & qu'elle produit une frénésie dans les bœufs ou les vaches, qui les porte à se battre à coups de tête. La *berle* differe de l'*ache* ordinaire, qui n'est qu'une espece de *céleri* sauvage. *Voyez* CÉLERI.

On distingue la *berle aromatique*, *Sium aromaticum*, *Sison officinarum*, Tourn. Inst. 308, on la cultive dans nos jardins : c'est le *sison faux-amome*, *Sison amomum*, Linn. 362. Ses semences ont l'odeur de l'*amome en grappe* des boutiques. On nous apporte quelquefois cette semence du Levant : on l'estime propre pour la colique venteuse. Il y a la *berle* des blés, *Sison segetum*, Linn. La *berle nodiflore*, *Sium nodiflorum*, Linn. La *berle* de Virginie, *Sium rigidius*, Linn. La *berle* à feuilles dentées en maniere de faucille, *Sium falcaria :* c'est l'*Ammi perenne* de Tournef. 305 ; l'*Eryngium montanum*, Lobel. La *berle* à feuilles de panais, de la Sicile, *Sium Siculum*, Linn. : c'est le *Myrrhis pastinacæ foliis*, *lætè virentibus*, Tourn. Cor. 22. La *berle* Grecque, *Sium Græcum*, Linn. : c'est le *Ligusticum Græcum*, *folio Apii*, Tourn. Cor. 23. La *berle* de Canada, *Sison Canadense*, Linn. ; *Myrrhis Canadensis trilobata*, Morif. La *berle* inondée, *Sison inundatum*, Linn. La *berle verticillée*, *Carvi foliis tenuissimis*, *Asphodeli radice*, Tourn. 306 : c'est le *Daucus pratensis* de Dalechamp. La *berle* à tige nue, *Sium nudicaule :* cette espece croît

dans la Ruſſie & dans les lieux ſalins, fangeux & ſtériles qui avoiſinent le Wolga : elle fleurit en Août. Le *chervi*, le *ninſin* appartiennent auſſi au genre de la *Berle*.

BERMUDIENNE (la). *Voyez à l'art.* IRIS BULBEUX.

BERNACLE, ou BERNACHE, ou BERNICLE en Bretagne, CONQUE ANATIFERE. Eſpece de coquillage multivalve des plus ſinguliers, qui, ſelon les obſervations de *Néedham*, paroît tenir beaucoup des *polypes à panaches*. Voyes *ce qu'il en eſt dit au mot* CONQUE ANATIFERE.

Le nom de *bernache* ou *brenache* ſe donne auſſi à une eſpece d'oie, *Bernicla*. Voyez OIE NONNETTE.

BERNARD-L'HERMITE ou LE SOLDAT, *Cancellus*. Animal demi-cruſtacée qui reſſemble beaucoup par la partie antérieure à l'*écreviſſe* ou à la *langouſte*, mais dont la partie poſtérieure n'eſt point recouverte d'écailles. La Nature lui a donné l'inſtinct de ſe réfugier dans des coquilles vides, univalves & contournées, qu'il rencontre, & de s'en approprier une pour un an, plus ou moins grande, ſelon le degré de ſon accroiſſement annuel. On en diſtingue deux eſpeces, celui de *mer* & celui de *terre*. Celui de mer, *Cancellus marinus*, ſe loge quelquefois auſſi dans les *zoophytes* qui ont des cavités propres à le recevoir, ou dans d'autres corps qu'il trouve convenables pour mettre les parties molles de ſon corps à l'abri de tout ce qui pourroit le bleſſer, & aſſez légers pour qu'il puiſſe ſe déplacer avec ſa loge, lorſqu'il veut changer de lieu.

On donne à cet animal le nom de *bernard-l'hermite*, parce qu'il vit ſolitaire dans ſa cellule ; & celui de *ſoldat*, parce qu'il eſt dans ſa coquille comme un ſoldat dans ſa guérite. La partie antérieure de ſon corps eſt cruſtacée, couverte de quelques poils épars çà & là : elle eſt garnie ou environnée de cinq paires de pattes violettes, quelquefois de couleur roſe, velues & couvertes de tubercules, tantôt aplatis, tantôt pointus. *Nicolſon* dit que la premiere paire de pattes eſt com-

posée de cinq articulations, dont la derniere est terminée par une tenaille garnie de dents : les deux autres paires suivantes sont composées de six articulations, dont la derniere est terminée par une griffe pointue & arquée. Ces quatre pattes servent au *soldat* pour marcher. La quatrieme paire de pattes est plus mince, plus courte, & a cinq articulations, dont la derniere porte une petite tenaille arquée dans la partie supérieure. Les deux dernieres pattes sont les plus petites, à cinq articulations, une tenaille dentelée les termine. Les yeux, les antennes, la bouche sont comme chez l'*écrevisse* de mer : deux petits bras articulés servent à porter la nourriture à la bouche. Le dos est divisé en quatre compartimens cuirassés ou crustacées, unis ensemble par une membrane. La partie postérieure du corps est charnue, mollasse, couverte d'une membrane unie, divisée en dessous par quatre anneaux terminés sur les bords des deux côtés par une espece d'aileron mince, transparent & un peu velu. La queue, proprement dite, est à la suite des anneaux; plusieurs lames assez minces & légérement crustacées, la composent : l'anus est placé un peu au-dessus des lames.

C'est par le moyen de ces grosses pattes ou tenailles, semblables à celles des *écrevisses*, que le *soldat* se cramponne sur le sable, & qu'il défend l'entrée de sa coquille : elles lui servent aussi à saisir les petits poissons & les insectes dont il se nourrit. Lorsqu'il entend quelque bruit, il se retire si avant dans sa coquille, qu'on la prendroit pour une coquille vide.

Cet animal ne sort & n'abandonne sa coquille que pour déposer ses œufs & chercher sur le rivage une nouvelle coquille : car à mesure qu'il prend de l'accroissement, la coquille qu'il avoit habitée devient trop étroite. C'est un spectacle assez agréable de voir un de ces *soldats* occupé à chercher un nouveau domicile. Dès qu'il rencontre une coquille, il sort de son ancienne, & il essaie ce nouveau logement. Si elle

n'eſt pas proportionnée à ſa taille, il va plus loin en chercher une autre, juſqu'à ce qu'il en trouve une qui lui convienne. L'a-t-il trouvée, il fourre ſon derriere nu dedans avec grande précipitation, & fait gaiement trois ou quatre caracoles ſur le rivage. Ce cynique, ſi l'on peut parler ainſi, roule la coquille d'autrui comme ſon propre tonneau. S'il arrive que deux *ſoldats* s'arrêtent à la même coquille, il ſe livre un combat, & le foible, obligé de céder au plus fort, abandonne la coquille, qui devient le prix du vainqueur.

On trouve le *bernard-l'hermite* ſur le bord de la mer, dans la boue. C'eſt une erreur de penſer que chaque eſpece de *ſoldat* ſoit attachée à une eſpece de coquille; chacun choiſit celle qui lui convient le mieux, & c'eſt toujours dans celles qui ont des ſpires. Lorſqu'on prend ce demi-cruſtacée, il jette, dit-on, un petit cri, & tâche de ſaiſir avec ſa ſerre celui qui veut le prendre; s'il l'attrape, il le pince de toutes ſes forces. Le meilleur moyen de lui faire lâcher priſe, eſt de chauffer ſa coquille; c'eſt même auſſi le moyen de l'en faire ſortir; car on ne l'en retire pas facilement.

En Amérique, il y a des *ſoldats*, (*Caracol-ſoldado*,) que les habitans mangent, & ils les trouvent aſſez bons; mais on dit qu'ils ſont pernicieux pour les étrangers. On trouve dans leur coquille environ une demi-cuillerée d'eau claire, qui eſt un remede ſouverain contre les puſtules, qu'excite ſur la peau le lait du *mancénillier*, eſpece d'arbre. *Voyez* MANCÉNILLIER.

Lorſque les Sauvages pêchent un certain nombre de ces cruſtacées, ils les enfilent & les expoſent au ſoleil pour en faire fondre la graiſſe, qui ſe convertit en une eſpece d'huile, dont la vertu eſt admirable pour les rhumatiſmes, auxquels ils ſont ſujets. On obſerve que les *ſoldats marins*, qui ont été pris dans les filets des Pêcheurs languiſſent & meurent au bout

de quelques heures, s'ils ſont privés de leur élément habituel. On en voit quelquefois de monſtrueux qui ſont logés dans les lambis ou dans d'autres groſſes coquilles.

Le *ſoldat de terre*, *Cancellus terreſtris*, eſt aſſez ſemblable à celui de mer; mais il eſt communément plus petit. Les plus gros ont à peine quatre pouces de longueur. Il ne ſe loge que dans les coquilles terreſtres; il recherche les endroits ſecs. On en trouve vers les bords de la mer & dans les mornes. Il évite les lieux fangeux où l'on ne trouve que de petits crabes. Il ſe nourrit d'excrémens, d'inſectes, d'herbes, de feuillages. *Nicolſon* dit que ſi on le met dans l'eau, ſoit de mer, ſoit de riviere, & qu'un obſtacle l'empêche d'en ſortir, il y périt en peu de temps.

Nicolſon fait mention du *faux bernard-l'hermite*, qu'il définit ainſi; *Cancellus marinus in bivalvibus degens*. Le deſſous de ſon corps eſt ſeulement cruſtacée, tandis que le deſſus eſt mollaſſe, membraneux, & tient communément à la valve d'une came ou d'un cœur. Des Obſervateurs inſtruits, & qui ont viſité les parages qu'a parcourus *Nicolſon*, nient l'exiſtence d'un tel *bernard-l'hermite*, & les ſingularités qu'il attribue à cet animal. Au reſte, conſultez cette merveille dans l'*Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*, pag. 338 & ſuiv.

BERTONNEAU. C'eſt le *turbot*. Voyez *ce mot*.

BERVISCH. Nom que les Hollandois donnent à la LOMPE. *Voyez* ce mot.

BESONS. *Voyez à l'article* BOUC.

BESSI, *Metroſideros Amboinenſis*, Rumph. Amb.; *Lignum ferreum vulgare Amboinenſium; Malaïcè Cajubeſſi, Macaſſaricè Bajang*. Le *beſſi* eſt un grand arbre aſſez commun dans les Moluques; il paroît être de la famille des *Légumineuſes*, & avoir des rapports avec les *canéficiers*. Son tronc, qui eſt rarement droit, ſoutient une cime fort étendue de toutes parts; ſon écorce

eſt griſâtre, liſſe, mais crevaſſée & détachée par lambeaux vers le bas du tronc. Ses feuilles ſont ovales, fermes, coriaces, glabres & d'un vert gai. Ses fleurs ſont jaunâtres, à cinq pétales, & viennent en grappes courtes à l'extrémité des rameaux. Les fruits ſont des gouſſes aplaties, aſſez droites, longues de huit à onze pouces, larges de deux pouces & demi, d'un brun foncé dans leur maturité, & qui renferment quatre à ſix graines.

Lorſqu'on entame un peu profondément la ſubſtance de cet arbre, il en découle un ſuc d'un beau rouge de ſang, qui fait ſur le linge des taches preſque ineffaçables. Dans les individus tout-à-fait développés, l'aubier n'a pas plus de deux doigts d'épaiſſeur; le bois, proprement dit, que cet aubier recouvre, eſt d'un beau brun, peſant & très-dur. *Rumphius* cite une variété de cet arbre, dont la couleur du bois eſt d'un roux pâle, *Metroſideros rubra.* Le *beſſi* eſt le principal & le meilleur des bois de charpente que l'on emploie dans les Moluques; & comme le bois prend un beau poli, à cauſe de ſa dureté, on en fait divers meubles & des ouvrages de tour qui préſentent une ſurface luiſante, d'un brun très-agréable. Il paroît que le *beſſi* eſt le *bois de fer* de l'Aſie.

BESTEG, *Terra pinguis.* Nom que les Mineurs Allemands donnent à une terre onctueuſe de différentes couleurs, qui paroît être la même que celle que des Minéralogiſtes ont nommée *beſtieg*, & dont la découverte annonce, de même que le *quartz gras*, la proximité des filons; car cette terre les accompagne toujours & indique leur richeſſe.

BÉTAIL, *Pecus.* Nom donné à toutes les eſpeces de quadrupedes dont l'homme ſe ſert, ſoit pour ſa nourriture, ſoit pour la culture des terres. On diſtribue les beſtiaux en *bêtes à cornes*, (*armenta*,) tels que les bœufs & les vaches; ou en *bêtes à laine*, tels ſont les moutons, les brebis, les boucs & les chevres.

BÊTE, *Beſtia*. On entend par ce mot un animal brute, affranchi des lois de la raiſon, qui conſerve ſon être particulier & ſon eſpece par l'attrait du plaiſir, & par l'inſtinct du beſoin. La *bête* veut & agit; mais toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence ſont bornées chez elle. Elle ſubit, comme nous, la mort, mais ſans la connoître. La *bête* eſt comme un inſtrument actif qui exécute & ſuit les volontés de l'homme. Voyez *au mot* HOMME, la différence de la *bête* avec l'eſpece humaine. Voyez auſſi *au mot* ANIMAL, la progreſſion comparée dans l'échelle des différens genres d'animaux.

BÊTE A LA GRANDE DENT. *Voyez* VACHE MARINE.

BÊTE A DIEU. *Voyez* COCCINELLE.

BÊTE A FEU. *Voyez à l'article* MOUCHE LUISANTE.

BÊTE NOIRE des Boulangers. C'eſt une eſpece de BLATTE. *Voyez* ce mot.

BÊTE PUANTE. C'eſt le nom d'un animal qui eſt fort commun à la Louiſiane; il eſt plus petit qu'un chat de huit mois. Le poil du mâle eſt d'un très-beau noir; celui de la femelle eſt mêlé de blanc: il a les oreilles & les pattes d'une ſouris. Cet animal foible & très-lent dans ſa démarche, a été pourvu par la Nature d'une ſinguliere arme défenſive. Lorſqu'on eſt prêt de l'atteindre en le pourſuivant, il lance ſon urine ſur celui qui le pourſuit; & elle eſt d'une odeur ſi forte & ſi ſuffoquante, qu'aucun homme & aucun animal n'oſe en approcher, ou l'on eſt obligé de ſe retirer pour reprendre haleine, ce qui donne le temps à la *bête puante* de s'éloigner par la fuite. Recommence-t-on à la pourſuivre, elle lâche une ſeconde doſe & continue ainſi de battre en retraite, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en ſureté. De plus, cette odeur inſupportable eſt ſi tenace, qu'elle ne ſe diſſipe que très-difficilement. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que cependant cet animal ne ſe nourrit que de fruits & de différentes graines. La *bête puante* du Cap

de Bonne-Espérance, appelée par quelques-uns le *blaireau puant*, se sert de la même ruse. *Voyez* BLAIREAU PUANT. La *bête puante* de la Louisiane est ou le *coase* ou le *conepate*. Voyez *à l'article* MOUFFETTES.

BÊTES ROUGES. Petits animaux d'une belle couleur rouge, luisans, & de la grosseur de la pointe d'une épingle. Ces insectes se sont tellement multipliés à la Martinique & dans les autres Isles de l'Amérique, qu'on ne sauroit faire un pas sans en être fort incommodé, à moins qu'on ne soit dans les bois : on les trouve par-tout & par milliers sur la terre nue, comme sur les plantes, mais particuliérement dans les savannes ou prairies. Quand on s'y promene, on est aussi-tôt assailli de ces petites bêtes par tout le corps. Elles montent quelquefois jusque dans les cheveux. Elles s'attachent à la chair, où elles enfoncent leur trompe pour sucer ; cette piqûre fait naître aussi-tôt une petite enflure enflammée, & qui cause les plus cuisantes démangeaisons. Comme il est presque impossible d'y résister sans se gratter, il en résulte souvent des ulceres qui sont toujours dangereux & longs à guérir. Pour se délivrer des *bêtes rouges*, on se lave avec de l'eau dans laquelle on mêle du jus de citron, ou de l'eau-de-vie, ou du tafia. Ces animaux, quoiqu'un peu moins dangereux que les *chiques*, s'attachent encore à la peau des animaux, notamment à ceux qui sont à la pâture, & leur causent aussi une démangeaison si cruelle, si épouvantable, que, pour s'en délivrer, ils se frottent contre les pierres & les arbres, comme s'ils vouloient se déchirer. *Voyez* CHIQUES.

BÉTEL, BÉTRE ou TEMBOUL, *Betela-codi*. C'est une plante que l'on dit être de la famille des *Convolvulus*, & qui croît dans les lieux maritimes aux Indes Orientales. Elle s'attache, comme le lierre, aux arbres voisins. Ses feuilles sont en cœur ; elles ressemblent moins à celles du *citronnier* qu'à celles du grand *liseron*,

& ont un petit goût d'amertume. Ses fruits reſſemblent à la queue d'un lézard ou d'un loir. On cultive cette plante comme la vigne.

Les Indiens mâchent preſque toujours de ces feuilles, qu'ils mêlent avec de l'*aréca*, du *cardamome*, des *girofles*, du *caté* ou autres aromates, & des écailles d'huîtres calcinées ; ce qui donne à leur ſalive & à leurs levres une couleur rouge enſanglantée, qui nous déplairoit beaucoup. Cette compoſition raréfie la pituite, fortifie l'eſtomac, raffermit les gencives, & donne à leur haleine une odeur très-agréable. On prétend que, ſans l'uſage du *bétel*, ils auroient naturellement l'haleine fort puante.

Lorſqu'on ſe quitte pour quelque temps, on ſe fait préſent de *bétel*, que l'on offre dans une bourſe de ſoie. On n'oſe parler à un homme en dignité ſans avoir du *bétel* dans la bouche. Les femmes, & ſur-tout les femmes galantes, en font grand uſage, & le regardent comme un puiſſant attrait pour l'amour. On mâche du *bétel* pendant les viſites ; on en tient à la main ; on s'en offre en ſe ſaluant & à toute heure, comme nous faiſons ici de la poudre du tabac. Une boîte à *bétel* eſt ordinairement garnie des drogues ſuivantes : 1.° de feuilles de *bétel* ; 2.° de chaux de coquilles ; 3.° de noix d'areque ; 4.° de caté-cambé, ou *caté Indien ;* 5.° de cardamome ; 6.° de feuilles de tabac. Par ce moyen chacun aſſaiſonne ſa feuille de *bétel* ſuivant ſon goût. Le grand uſage qu'en font les Indiens leur carie les dents de bonne heure ; ſouvent ils n'en ont plus à l'âge de vingt-cinq ans. On lit néanmoins dans l'*Encyclopédie*, que l'uſage du *bétel* devroit être préféré au tabac, au moins pour l'odeur ; & que ſi les dents s'en trouvoient mal, l'eſtomac en ſeroit plus ſain & plus fort ; car il y a dans ce pays-ci plus de gens qui manquent par l'eſtomac que par les dents.

BÉTOINE, *Betonica vulgaris purpurea*, J. B. 3, 301, C. B. Pin. 235 ; *Betonica officinalis*, Linn. 810 : c'eſt

une plante qui croît communément dans les bois & les lieux ombragés, en Europe. Sa racine eſt annuelle, de la groſſeur du pouce, coudée, brune, fibreuſe & amere. Ses tiges quadrangulaires, droites & ſimples, légérement velues, s'élevent à la hauteur d'un pied & demi. Ses feuilles ſont d'un vert foncé, crénelées tout autour, d'une odeur aromatique, ovales, oblongues, ridées & un peu velues, oppoſées deux à deux, pétiolées, & laiſſant entre ſes feuilles beaucoup d'intervalle de la tige à nu; les feuilles ſupérieures preſque ſeſſiles & dentelées. Ses fleurs ſont verticillées, en gueule, purpurines (une variété les a blanches,) & diſpoſées en épis denſes & interrompus; la levre ſupérieure eſt peu concave, échancrée par le bout. Ses graines ſont arrondies, brunes, & renfermées au fond d'une capſule qui étoit le calice de la fleur, & le calice eſt à cinq pointes égales.

On diſtingue une *bétoine* du Levant, *Betonica Orientalis*, Linn. 811, Tourn. Cor. 13. Sa tige eſt haute de deux pieds, carrée & velue; les feuilles qui partent de la racine ſont en cœur, très-alongées, crénelées & velues; celles de la tige preſque ſeſſiles. Ses fleurs ſont d'un pourpre clair, en verticilles rapprochés & non interrompus. On trouve encore dans le Levant une autre eſpece de ce genre, c'eſt la *bétoine laineuſe*, *Betonica heraclea*, Linn. Il y a auſſi la *bétoine velue*, *Betonica hirſuta*, Linn. *Betonica rubicundiſſimo flore*, *Montis Aurei*, Tourn. 203: cette eſpece ſe trouve ſur les Alpes, les Pyrénées & le Mont d'Or. Il ne faut pas la confondre avec la *bétoine alopécuroïde*, *Betonica alopecuros*, Linn.; *Betonica Alpina latifolia major*, *villoſa*, *flore luteo*, Tourn. 203; *Betonica montana*, *lutea*, Barell. Icon. 339: cette eſpece croît ſur les montagnes de la Provence & des Alpes. Ses fleurs ſont d'un jaune pâle.

Les feuilles & les fleurs de la *bétoine vulgaire* ſont d'un grand uſage en Médecine: elles ſont apéritives,

réſolutives, céphaliques & vulnéraires. Leur décoction eſt utile dans les migraines & engourdiſſemens des membres : on prétend que pluſieurs goutteux ont été guéris par l'uſage continué des feuilles & fleurs de *bétoine*, accompagné d'un régime approprié.

Les parties ſubtiles odorantes qui s'élevent de cette plante lorſqu'elle eſt verte, ſont ſi vives, que l'on dit que les Jardiniers & autres gens qui arrachent de la *bétoine*, deviennent ivres & chancelans, comme s'ils avoient bu du vin. Auſſi M. *Haller* dit-il que la *bétoine* ayant une odeur de *lamium*, en a apparemment les effets, qui ne peuvent être céphaliques ; & que les Anciens avoient une plante du nom de *bétoine*, dont on a attribué les vertus à la nôtre, qui pourroit bien être très-différente de celle des Anciens.

Les racines de *bétoine* purgent par haut & par bas, effet bien différent de celui des feuilles & des fleurs ; ce qui prouve que les diverſes parties d'une même plante peuvent avoir des vertus différentes, ſuivant la nature des ſucs qu'elles contiennent & la différence d'organiſation.

BÉTOINE D'EAU. *Voyez* SCROPHULAIRE AQUATIQUE.

BÉTOINE DES MONTAGNES, dite le TABAC DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* DORONIC.

BÉTOIRES. Nom donné dans les campagnes à des trous peu larges & peu profonds en apparence, qui abſorbent, dans les terrains où il s'en trouve, l'eau de la pluie ſans la dégorger. *Voyez l'article* RIVIERE, *inſéré à la ſuite du mot* FONTAINE. La *bétoire* eſt une ſorte d'abyme ou de gouffre aquatique. *Voyez* ABYME.

BETTE ou POIRÉE COMMUNE, *Beta vulgaris*, Linn. 322. Plante biſannuelle, potagere, dont on diſtingue pluſieurs eſpeces ; ſavoir, la *bette* ou *poirée blanche* ou *réparée*, *Beta alba vel palleſcens, quæ Cicla officinarum*, C. B. Pin. 118, Tourn. 502 ; *Beta candida*, Dod. Pempt. 620 ; & la *rouge*, *Beta rubra vulgaris*, C. B. Pin.

Pin. 118 : ces plantes, de la famille des *Arroches*, ont des racines dures & cylindriques, blanches & de la groſſeur du petit doigt. Elles portent ſur des tiges droites, hautes de trois pieds & cannelées, des fleurs petites, à étamines, formant de longs épis, & auxquelles ſuccedent des fruits preſque ſphériques, qui contiennent deux ou trois graines. Les feuilles de ces plantes ſont alternes, larges, épaiſſes & ſucculentes ; les unes ſont blanches, les autres rouges. Il y a auſſi la *bette de Crete* à ſemence épineuſe.

Les *cardes poirées* ſe replantent aux mois d'Avril & de Mai : ce ne ſont guere que les pieds de poirée blonde ou légérement jaunâtre, replantés en planche, qui pouſſent de grandes feuilles, dont la côte blanche & épaiſſe eſt la véritable *carde* qui ſert aux potages & aux entremets, comme celles du cardon d'Eſpagne, avec leſquelles il ne faut pas les confondre.

Les *bettes* appelées *betteraves*, ſont à groſſes racines de rave. Ce ſont des eſpeces ou des variétés du genre de la *Bette*. Il y en a à racine rouge, *Beta rubra, radice rapæ*, Bauh. Pin. 118 ; *Beta rubra Romana*, Dod. Pempt. ; d'autres ſont jaunes, *Beta lutea, major ;* d'autres ſont blanches, *Beta pallidè virens, major*, Bauh. Pin., Tourn. ; ces racines ſont charnues, tendres, épaiſſes de deux ou trois pouces, longues de ſept à dix pouces, & faites comme celle de la rave. La tige des *betteraves* s'éleve un peu plus que celle des *poirées*. La *betterave* rouge a ſa racine de couleur de ſang en dedans & en dehors ; & ſes feuilles, ſur-tout leurs pétioles, d'un rouge foncé. La *betterave* à racine jaune a les côtes de ſes feuilles jaunes ; tout ce qui eſt rouge ou jaune dans ces deux *betteraves*, eſt blanc ou d'un vert pâle dans la *betterave* blanche. Ces plantes ſont originaires des lieux maritimes de l'Europe Auſtrale. On mange les *betteraves* coupées par tranches en ſalade, après les avoir fait cuire : les jaunes ſont les plus délicates. On prétend que l'eſpece qui eſt

rouge, donne à l'urine cette couleur. Les feuilles de *poirée* ſont émollientes : le ſuc de la racine, pris par le nez, excite l'éternuement ; mais cette errhine a été fatale à une jeune perſonne, qui en ſouffrit des douleurs cruelles dans la tête qui enfla prodigieuſement. Malgré cette propriété de la *bette*, M. *Margraf* en a tiré, ainſi que de la racine du *chervis*, un ſel eſſentiel qui eſt un véritable ſucre. La racine de la *betterave* ſauvage ou champêtre, eſt appelée aujourd'hui *racine de diſette* : on l'emploie, ainſi que ſes feuilles, en fourrage.

On trouve ſur les bords de la mer, en Provence & en Angleterre, une *poirée* biſannuelle, dont la tige longue d'un pied & demi, eſt un peu couchée à ſa baſe, glabre, cannelée ; les feuilles alternes, ovales, liſſes & ſucculentes ; les fleurs ſont axillaires, preſque en épi alongé, garnies de petites feuilles. Les ſemences en forme de rein.

BETTERAVE. *Voyez ci-deſſus* BETTE.

BEURICHON. Nom, en quelques Provinces, du *Roitelet huppé*.

BEURRE DE BAMBUK ou BATAULE. C'eſt une eſpece de graiſſe végétale que les Maures & les Negres du Sénégal recueillent d'un arbre qui croît dans le pays de Bambuk, & dans quelques autres endroits ſur les bords du Sénégal.

L'arbre qui produit le fruit dont on tire cette graiſſe eſt d'une groſſeur médiocre. Ses feuilles ſont petites, rudes, & rendent un jus huileux lorſqu'on les preſſe. Le tronc de l'arbre même donne auſſi par inciſion un peu de cette liqueur graſſe. Son fruit eſt rond, de la groſſeur d'une noix & couvert d'une coque, avec une petite peau ſeche & brillante. Il eſt d'un blanc rougeâtre, ferme comme le gland, huileux, & d'une odeur aromatique. Le noyau eſt de la groſſeur d'une muſcade, & contient une amande.

Les Negres ſont paſſionnés pour ce fruit. Après en avoir ſéparé une partie qui tient de la nature du ſuif, ils pilent le reſte, & le mettent dans l'eau chaude. Il ſurnage pour lors une graiſſe qui leur tient lieu de beurre & de lard. Les Européens qui en mangent ne le trouvent pas différent du lard, à l'exception d'une petite âcreté qui n'eſt pas déſagréable. Cette graiſſe, ſans être auſſi blanche que celle du mouton, a la même conſiſtance. Les Negres l'emploient &. la préferent à l'huile de *palmier* pour les douleurs de nerfs. *Hiſtoire des Voyages, tome II.*

BEURRE DE PIERRE. *Voyez à l'article* ALUN.

BEZETTA. *Voyez la fin de l'article* COCHENILLE.

BÉZOARD ou CALCUL D'ANIMAL, *Calculus animalis.* Concrétion inorganique, ſolide, comme pierreuſe, qui ſe trouve & ſe forme dans le corps de certains animaux, & dans différentes parties, telles que l'eſtomac, le canal ſalivaire, les inteſtins, la véſicule du fiel, la veſſie & les reins. Ces divers *bézoards* different par la ſubſtance, la forme & le volume; il y en a qui reſſemblent à une feve, d'autres ſont ronds ou oblongs, ou ovoïdes, tantôt unis, tantôt raboteux, &c. Il y en a depuis la groſſeur d'un pois juſqu'à celle d'un melon; mais on les connoîtra mieux en les examinant dans les Cabinets des Curieux, que par les deſcriptions qu'on en pourroit donner.

Les animaux herbivores des régions de l'Aſie Méridionale, & auſſi de l'Afrique & de l'Amérique, produiſent plus communément des *bézoards* que les animaux des climats tempérés: ceux des pays froids en fourniſſent encore moins.

On diſtingue principalement les *bézoards* en Orientaux & en Occidentaux. Les *gazelles* ou *chevres des Indes* donnent le *bézoard* Oriental; l'*yſard* ou *chamois*, le *lama* & l'*alpaca du Pérou*, donnent le *bézoard* Occidental; les *chevres domeſtiques* donnent les *bézoards* ordinaires. Ceux qui viennent d'Egypte, de Perſe,

des Indes, de la Chine, ſont tirés d'une eſpece de *bouc*. Il y a auſſi les *bézoards* du caïman, du porc-épic, du ſanglier, du ſinge-douc, de la tortue, de l'éléphant, du cheval, du mulet, du rhinocéros, de la vigogne, du chien, du bœuf, du morſe, du caſtor. La pierre de la veſſie de l'homme eſt auſſi une eſpece de *bézoard*. Voyez *l'article* CALCUL.

Les *bézoards* ſont compoſés de couches concentriques, de couleur verdâtre ou olivâtre, tachetées de blanc dans leur épaiſſeur. Toutes les lames n'ont ni la même couleur ni la même épaiſſeur: elles s'écraſent facilement ſous la dent, ont une ſaveur glutineuſe, urineuſe, & donnent une légere teinte à la ſalive. On remarque preſque toujours au centre du *bézoard* quelques corps, tels que des pailles, du poil, des grains, du bois, des noyaux, &c. Ces corps ont ſervi de point d'appui pour la formation des couches. Les *bézoards* ſonnent quelquefois comme les *géodes*, en les agitant; effet produit par le corps dur qui avoit ſervi de point d'appui, & qui s'eſt détaché.

On attribue au *bézoard*, ſur-tout à l'Oriental, de grandes vertus ſudorifiques: on croit qu'il chaſſe les venins hors du corps. Ces *bézoards* qui proviennent des chevres & gazelles de l'Aſie, ſont d'autant plus chers, qu'ils ſont plus gros. Comme les vrais *bézoards* ſont très-chers, on en a fait de factices. Par exemple, les compoſitions nommées *pierres de Goa* ou *de Malacca*, ſont de *faux bézoards*. Voici la maniere dont on s'y prend.

On fait avec des ſerres d'*écreviſſes de mer*, des coquilles d'*huîtres* broyées ſur le porphyre, du *muſc* & de l'*ambre gris*, une pâte que l'on réduit en boulettes, de la forme des *bézoards*, & qu'on roule enſuite dans des feuilles d'or. Ceux qui veulent imiter davantage les vrais *bézoards* ne les recouvrent point de feuilles d'or. Cette ſupercherie ſeroit cependant utile pour imiter les *bézoards de bœuf*, s'il étoit vrai, comme on le

lit dans une observation des *Ephémérides*, que les *bézoards* de cet animal ont une couleur d'or & un brillant métallique, lorsqu'on a enlevé les premieres couches. On distingue ces *bézoards* factices, en imprimant une trace sur un morceau de papier frotté de céruse, de craie ou de chaux; si la trace devient d'un jaune verdâtre ou olivâtre, c'est la marque que le *bézoard* est naturel; du moins jusqu'à présent on n'a pu donner cette propriété aux *bézoards* factices. Les *bézoards* naturels s'imbibent d'eau & d'esprit de vin, troublent ces liqueurs, & font effervescence avec les acides.

On peut regarder comme des especes de *bézoards* les pierres nommées improprement *yeux d'écrevisses*. Quant aux perles, ce sont des especes d'exostoses nacrées.

De tous les *bézoards*, celui du *porc-épic* (*piedra del porco*), est le plus cher. Il est gras & savonneux à l'œil & au toucher, d'une couleur verdâtre ou jaunâtre : on en trouve aussi de rougeâtres & de noirâtres. On auroit peine à croire le cas qu'on en fait en Hollande. Nous avons vu un de ces *bézoards*, de la grosseur d'un petit œuf de pigeon, chez un Juif à Amsterdam, qui le vouloit vendre six mille livres. On les loue dans ce pays & en Portugal dix livres dix sous (un ducat) par jour aux gens qui se croient attaqués de contagion, & qui s'en préservent en les portant en amulette, de même qu'on fait en Allemagne des pierres d'*aigle*, pour faciliter l'accouchement; de l'*aimant* en France, pour guérir de la fievre; du *jade* en Espagne, pour préserver de la gravelle. Voilà un tableau assez frappant de la superstition & des folies de l'imagination humaine. *Voyez* PIERRE DE PORC-ÉPIC.

Ainsi les *bézoards* varient relativement à la différence des animaux, des climats, & des causes accidentelles. En général, il paroît que le *bézoard* est, ou une substance mucilagineuse & tartareuse, durcie; ou un résidu de nourriture végétale, & qui ne se trouve pas,

ou rarement, dans les animaux carnaſſiers, & qui ne ſe produit que dans ceux qui ſe nourriſſent de plantes: quelques Chimiſtes ſoupçonnent que les *bézoards* de la veſſie ſont formés, pour la plus grande partie, par un acide concret particulier.

Le *bézoard* d'Allemagne eſt le *bézoard* de poil, plus connu ſous le nom d'*égagropile*. Voyez *ce mot*, & ce qui eſt dit des *bézoards* que fourniſſent les lamas, &c. à l'*article* PACOS.

BÉZOARD FOSSILE. Pierre arrondie, de couleur cendrée, compoſée de couches concentriques, friables, depuis la groſſeur d'une aveline juſqu'à celle d'un œuf d'oie. Au centre de cette pierre eſt quelquefois un grain de ſable, une petite coquille, ou un morceau de charbon de terre. Une de ces matieres a ſervi de noyau, de point d'appui, & venant à rouler ſur des terres molles, à demi-trempées, elle s'eſt ainſi accrue par couches roulées comme une pelotte de rubans. On en trouve dans divers terrains près de Montpellier & de Compoſtelle : les plus gros ſe rencontrent en Sicile & dans le fleuve de Dezhuatlan à la Nouvelle-Eſpagne. Les Italiens vantent beaucoup cette pierre contre le poiſon, &c.

BÉZOLE DE RONDELET. Selon *Artedi*, c'eſt une variété du *lavaret*. Voyez *ce mot*.

BIBBY. Arbre qui croît dans l'Iſthme de l'Amérique. On dit que c'eſt une eſpece de palmier; il eſt de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme : ſon tronc eſt droit & haut de ſoixante à ſoixante-dix pieds, ſans branches ni feuilles juſqu'au ſommet. Cet arbre eſt chargé de pointes. Son bois eſt dur & noir comme l'encre. Son fruit, qui eſt de la groſſeur d'une noix muſcade, blanchâtre & huileux, croît au-deſſous & tout autour de l'endroit où les branches commencent à pouſſer. Les Indiens tirent une huile de ſes fruits écraſés ; pour l'obtenir, on les écraſe dans un mortier, on les fait bouillir, & on les met à la preſſe ; on écume la liqueur à meſure

qu'elle se refroidit, & ce dessus devient une huile très-claire, que les Indiens mêlent avec les couleurs dont ils se peignent le corps. Lorsque cet arbre est jeune, on y fait une incision, d'où il découle par une feuille roulée en forme d'entonnoir, un jus qui ressemble à du petit-lait, d'un goût aigrelet, assez agréable, que les Indiens boivent après l'avoir laissé reposer pendant quelques jours. Les Indiens donnent aussi à ce suc le nom de *bibby*. Ce palmier paroît avoir beaucoup de rapport avec celui appelé AAVORA.

BIBE, *Gadusculus*, Linn.; en Angleterre, au pays de Cornouaille, *bib* & *blinds*. Poisson du genre du *Gade*. Il se trouve dans l'Océan Européen; il n'a jamais, selon *Willughby*, plus d'un pied de longueur; sa couleur est olivâtre ou d'un jaune sale sur le dos, & argentée sous le ventre; ses écailles ont plus du double en grandeur que celles de la morue. Sa gueule est médiocrement fendue; il a un barbillon sous la mâchoire inférieure; les deux mâchoires garnies d'un rang de dents aiguës & recourbées, avec d'autres rangées intérieures & tournées en dedans de la gueule; il se trouve aussi sur le palais plusieurs rangs de petites dents. Les narines ont chacune deux ouvertures; les yeux sont couverts d'une membrane lâche, qui s'enfle, dit-on, comme une vessie, au gré du poisson; la langue est molle & lisse: il y a trois nageoires dorsales; la premiere a douze rayons, dont le second est le plus élevé; la nageoire du milieu est la plus longue des trois, & a vingt-trois rayons; la derniere dorsale en a vingt: la queue n'a aucune échancrure; ses deux nageoires ont, la premiere vingt-sept rayons, & l'autre vingt-un; les pectorales en ont seize; les abdominales ont chacune sept ou huit rayons, dont le premier s'avance en forme de pointe alongée.

BIBION. Nom que l'on donne à la *mouche de Saint-Marc*. Voyez *ce mot*.

BIBLIOLITES. On donne ce nom aux pierres qui portent l'empreinte des feuilles de végétaux. On en trouve en différens endroits, notamment dans le Piémont & à Œninghen.

BICHE. C'eſt la femelle du *cerf*, Voyez *ce mot.* MM. de l'Académie ont donné le nom de *biche de Sardaigne* à l'*axis*, Voyez *ce mot.* La *biche des bois* & la *biche des palétuvieres* à Cayenne, ſont des *chevreuils*, Voyez *l'article* CHEVREUIL.

BICHE. M. *Deleuze* obſerve qu'on a donné auſſi le nom de *biche* à un inſecte coléoptere du genre du *cerf volant*, & qui en differe principalement par la forme de ſes pinces, qui, au lieu d'être longues & rameuſes, ſont petites, faites en croiſſant, & ſont ſeulement garnies chacune d'un petit denticule. La grande *biche* inſecte, eſt un peu moins grande que le *cerf volant*, auquel elle reſſemble pour la couleur; la petite n'a que la moitié de ſa grandeur.

BICHE. Nom donné par quelques-uns à l'eſpece de *chien de mer bleu.* Voyez GLAUQUE.

BICHON ou CHIEN DE MALTHE. Très-jolie petite eſpece de chiens dont le nez eſt court, le poil long & fort délié; ces petits chiens ſont fort recherchés & fort aimés des Dames. *Voyez à l'article* CHIEN.

BIDENT, *Bidens.* Nom d'un genre de plante à fleurs conjointes, qui, ſelon M. *de la Marck*, a beaucoup de rapport avec les *verbeſines*, & qui comprend des herbes dont les feuilles ſont oppoſées, & dont les fleurs communément floſculeuſes, ont quelquefois quelques demi-fleurons à leur circonférence : le fruit conſiſte en pluſieurs ſemences oblongues, terminées chacune par deux dents (quelquefois quatre, dont deux oppoſées ſont plus petites), ou deux pointes droites, roides, & qui ont ſouvent de petites aſpérités tournées en bas. M. *de la Marck* réunit au genre du *bidens*, celui du *ſpilanthus*, de *Linnæus.* Il y a le *bident à calice feuillé*; c'eſt l'*eupatoire femelle* ou *bâtarde*, Voyez *ce*

mot. Le *bident velu*, de l'Amérique ; on en trouve une variété à la Chine & dans les Moluques, & qui eſt l'*Agrimonia Molucca* de *Rumphius*. Le *bident à feuilles de ciguë*, de la Virginie. Le *bident à fleurs penchées* des lieux aquatiques de l'Europe ; cette eſpece donne une teinture jaune, comme le *bident à calice feuillé*. Le *bident à tiges filiformes*, du Cap de Bonne-Eſpérance. Le *bident à feuilles lobées*, d'Italie ; il eſt originaire d'Amérique. Le *bident à fleurs blanches*, de la Caroline. Le *bident à fleurs verticillées*, de la Vera-Crux. Le *bident à tige grimpante*, de la même contrée. Le *bident nodiflore*, du Bengale. Le *bident* dit *acmella*, Voyez ACMELLA. Le *bident à ſaveur de pyrethre*, vulgairement le *creſſon de Para*, *Spilanthus oleracea*, Linn. Le *bident à feuilles de baſilic*, du Pérou. Le *bident à feuilles d'un rouge-brun*, de l'Amérique Méridionale. Le *bident à feuilles étroites* ; il croît dans les endroits ſablonneux, près de Carthagene, en Amérique ; ſa ſaveur eſt piquante. Le *bident inſipide*, de la Havane. Le *bident à feuilles d'arroche*, de l'Amérique Méridionale.

BIDET. Petit cheval qu'on trouve en quantité à Ouëſſant en Baſſe-Bretagne. On en voit d'une petiteſſe extrême en Chine, & dont la forme eſt très-belle. *Voyez* CHEVAL.

BIERKNE, *Cyprinus biœrkna*, Linn. ; *Cyprinus quincuncialis*, *&c.* Arted. Poiſſon du genre du *Cyprin*. Il eſt commun dans le Lac Meler, en Uplande. Il fraie vers la fin de Juillet. Ce poiſſon a tant de reſſemblance avec celui appelé le *rougeâtre*, qu'il n'y a guere que les Pêcheurs exercés qui puiſſent diſtinguer facilement l'un de l'autre.

Le corps du *bierkne*, ſelon *Artedi*, eſt à peine long d'une demi-palme ; la tête eſt comprimée latéralement ; l'ouverture de la gueule très-étroite ; les mâchoires de longueur égale ; les dents ſituées près du goſier ; l'iris des yeux de couleur argentée & nuée de quel-

qu.s points verdâtres ; les nageoires ou blanches, ou d'un gris obſcur ; celles du ventre ont dans quelques individus, une légere teinte de rouge ; elles ont chacune neuf rayons ; les pectorales en ont quinze ; celle de l'anus vingt-cinq ; la dorſale en a onze ; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a dix-neuf, outre d'autres bien plus courts, & qui ſe trouvent vers l'extrémité.

BIEVRE. *Voyez* CASTOR. On donne auſſi le nom de *bievre* à un oiſeau aquatique & palmé. *Voyez* HARLE.

BIFEUILLE. Nom que M. l'*Abbé Dicquemare* donne à une eſpece de *zoophyte*, qui ſe trouve dans les plages du Havre ; l'enſemble de l'animal imite une roſette un peu tranſparente, &, en général, d'un très-beau blanc. Cette roſette eſt compoſée de tuyaux ronds, dirigés du centre vers la circonférence, & placés l'un ſur l'autre comme les pétales des roſes ; l'ouverture de cet enſemble eſt ovale ; de chaque tuyau ſort un tube tranſparent, flexible, évaſé par le bout ; cette eſpece de fourreau eſt d'un vert foncé. On voit de temps en temps ſortir de ſon intérieur, & beaucoup au dehors, une tige auſſi tranſparente & de même couleur, terminée par un bouton qui ſe déploie comme deux feuilles, leſquelles ſe ferment, ſe contractent, ſoit à l'attouchement, ſoit ſpontanément, avec une vivacité étonnante ; tout annonce ici l'animalité cachée ſous une forme ſinguliere. *Journ. de Phyſique*, *Juin 1786.*

BIGARADIER. *Voyez à l'article* ORANGER.

BIGARREAUTIER. *Voyez* CERISIER.

BIGNONE, *bignonia.* Nom donné à un genre de plante à fleurs monopétalées, de la diviſion des *Perſonnées*, qui, ſelon M. *de la Marck*, paroît avoir quelques rapports avec les *gratioles*, les *digitales*, &c., & qui comprend un aſſez grand nombre d'eſpeces qui, la plupart, ſont des ſous-arbriſſeaux, des arbriſſeaux & des arbres exotiques, dont les feuilles ſont communément oppoſées, & dont les fleurs campanulées, ou

en entonnoir, ont en général un aſpect agréable & d'aſſez belles couleurs. Le calice eſt court; les fleurs n'ont que deux étamines fertiles, & trois filamens ſtériles; un piſtil. Le fruit eſt une capſule partagée intérieurement en deux loges; elle s'ouvre par deux battans, & renferme des ſemences nombreuſes, aplaties, munies de chaque côté d'un aile membraneuſe, & couchées les unes ſur les autres. Des Auteurs ont réuni à ce genre de plante, des *lianes*, des *ébenes*, de *faux jaſmins*, &c.

Bignones à feuilles ſimples.

CATALPA ou BIGNONE *à feuille en cœur*, *Bignonia catalpa*, Linn. C'eſt un arbre d'un beau port, & qu'il nous intéreſſe de connoître. Il croît naturellement dans la Caroline & au Japon. La beauté & la fraîcheur de ſon feuillage, l'élégance de ſes panicules de fleurs qui paroiſſent dans un temps où la plupart des autres arbres en ſont dépourvus, & l'avantage de pouvoir ſubſiſter en pleine terre dans nos climats; tout aſſigne à cet arbre une place diſtinguée dans nos boſquets d'été, dont il peut faire le plus bel ornement; ainſi qu'on le voit à Chantilly, dans l'endroit appelé *le Hameau*.

Le *Catalpa* s'éleve à la hauteur de quinze à vingt pieds, ſur un tronc droit, robuſte, recouvert d'une écorce griſâtre, & qui ſoutient une cime aſſez ample, hémiſphérique, & bien garnie. Son bois eſt blanc, peu dur, & contient une moëlle aſſez abondante; l'écorce des rameaux eſt d'un beau vert; ils portent des feuilles diſpoſées communément trois à trois à chaque nœud, fort grandes, pétiolées, cordiformes, pointues, entieres, d'un vert agréable, glabres en deſſus, & chargées de poils courts en deſſous, avec des nervures alternes & ſaillantes. Elles ſont larges de quatre à ſept pouces, & longues de ſept à onze, non compris leur pétiole, qui a quatre à ſix pouces de

longueur; les fleurs viennent à l'extrémité des branches, en beaux panicules, dont les ramifications ſont oppoſées; elles ſont campanulées, courtes & bien évaſées; leur corolle eſt d'un blanc de perle, marquée de points pourpres ou violets, & rayée de jaune dans ſon intérieur. En Amérique, elles produiſent des capſules longues de quinze à dix-huit pouces, preſque cylindriques, très-grêles, droites, pendantes, & qui reſſemblent à de longues ſiliques; les ſemences qui y ſont contenues, ſont minces & munies de chaque côté d'une aile membraneuſe, longue, étroite, & terminée par une petite houppe de poils.

Il y a une variété dont les feuilles ſont velues des deux côtés; c'eſt le *kakusju*, *vulgò kawara-ſiſagi*, de Kæmpfer.

BIGNONE *à feuilles ondées*, *Bignonia quercus*, Hort. Reg. On l'appelle vulgairement le *chêne noir*, *à ſiliques*, d'Amérique. *Voyez* cet article.

BIGNONE *toujours verte*, *Bignonia ſempervirens*, Linn. C'eſt le *grand jaſmin odorant*, de la Caroline. *Voyez à l'article* JASMIN.

BIGNONE *à feuilles de Caſſine*. M. *de Commerſon* a découvert cet arbriſſeau aux environs de Rio-Janeiro, au Bréſil, & un autre à feuilles obtuſes.

BIGNONE *à petites feuilles*, *Bignonia arbor*, *Buxi folio tenuiore*, Plum. Cet arbriſſeau croît à Saint-Domingue.

Bignones à feuilles conjuguées ou ternées.

BIGNONE *à griffe de chat*, *Bignonia Americana*, *capreolis aduncis donata*, *ſiliquâ longiſſimâ*, Tourn. 164. Cette eſpece eſt la *liane à griffe de chat*. Voyez *cet article*.

BIGNONE *équinoxiale*, *Bignonia æquinoxialis*, Linn., vulgairement *liane à crâbes*, *liane à paniers*, *liane blanche*. Voyez *ces mots*.

BIGNONE *paniculée*, *Bignonia bifolia ſcandens*, *flore violaceo odoro*, *fructu ovato duro*, Plum. Elle croît dans l'Amérique Méridionale.

BIGNONE *porte-croix*, *Bignonia crucigera*, Linn.; ſa tige, qui eſt ſarmenteuſe, eſt remarquable en ce que, lorſqu'on la coupe en travers, elle repréſente une croix. Elle croît dans l'Amérique Méridionale.

BIGNONE *à fleurs orangées*, *Bignonia capreolata*, Linn. Elle ſe trouve en Amérique.

BIGNONE *pubeſcente*, *Bignonia pubeſcens*, Linn. Cette eſpece croît aux environs de Campêche & dans la Guiane. M. *Aublet* dit qu'elle s'étend ſur la cime des plus grands arbres des forêts de la Guiane.

Il y a encore : La *bignone à trois feuilles*, de la Vera-Crux; la *bignone à râpe*, des forêts de la Guiane & des environs de Carthagene: les fruits ſont hériſſés de pointes dures. La *bignone à longues étamines*, de Saint-Domingue, Tourn. 164. La *bignone à fleurs incarnates*; elle ſe trouve dans les forêts de la Guiane, & particuliérement vers les bords de la riviere de Sinèmari. Les Galibis ſe ſervent de ſes ſarmens en place de cordes; les Negres en fabriquent des paniers & de grands chapeaux comme des paraſols, qui les garantiſſent de la pluie & de l'ardeur du ſoleil. La *bignone à liens*, c'eſt la *liane franche*, Voyez *ce mot*. La *bignone à odeur d'ail*, c'eſt la *liane à l'ail*, Voyez *cet article*.

Bignones à feuilles digitées.

On diſtingue l'eſpece à cinq feuilles; c'eſt le *poirier des Antilles*, Voyez *ce mot*. La *bignone à ébene*, Voyez *ébene jaune & verte*. Ces arbres ſe trouvent dans l'Amérique Méridionale. La *bignone aquatique*, de la Guiane. L'eſpece à *fleurs velues & jaunes*, de l'Inde. La *bignone à feuilles divergentes en maniere de rayons*; elle croît au Pérou.

Bignones à feuilles une ou deux fois ailées.

Il y a : La *bignone de Virginie*, *Bignonia radicans*, Linn. ; c'eſt le *Gelſeminum hederaceum Indicum*, Corn. Canad., vulgairement le *jaſmin de Virginie*. La *bignone multiflore* & *rouge*, de la Chine ; la *bignone à feuilles de frêne*, de Saint-Domingue, & la même eſpece du Pérou ; la *bignone de l'Inde & du Malabar*, c'eſt le *Palega-pajanelli*, Rheed. Mal. ; ſes fleurs ſont d'un blanc-jaunâtre, & ont une odeur déſagréable. La *bignone d'Afrique* ou *du Sénégal* ; ſes fruits ſont de la forme de nos concombres & longs de deux pieds, coriaces ; la *bignone à grappes*, de Madagaſcar ; celle à *rameaux aplatis*, de l'Inde, c'eſt le *ſévarantou* de l'*Herbier* de M. *Poivre*. La *bignone ſpathacée*, *Bignonia ſpathacea*, Linn. ; cette eſpece croît au Malabar, dans l'iſle de Ceylan, à Java & à Amboine, dans les lieux humides ou près des rivieres : la facilité de travailler ſon bois le rend propre à en former divers uſtenſiles commodes : cet arbre eſt le *Lignum equinum*, Rumph. Amb. ; le *Nür-pongelion*, Rheed. Mal. ; *Singi Bram*.

M. *de la Marck* range auſſi dans cette derniere ſection des *bignones à feuilles digitées* : la *bignone à fruits tors*, *Bignonia chelonoïdes*, Linn. ; *Padri*, Rheed. Mal. ; cet arbre croît au Malabar & dans l'Inde ; ſes fleurs fraîches, jetées dans l'eau, lui communiquent une odeur agréable ; on ſe ſert de cette eau pour arroſer le matin les Temples, & en purifier l'air croupiſſant. La *bignone ſarmenteuſe*, *noueuſe & à fleurs blanches*, de la Guiane. L'eſpece à *fleurs bleues*, des Iſles de Bahama ; M. *Aublet* déſigne ainſi une variété, *Bignonia copaïa*. La *Bignone du Bréſil* ; on préſume que c'eſt le *Jacaranda* de *Piſon*. Voyez *ce mot*.

BIHAI, *Heliconia*. Nom d'un genre de plante unilobée, de la famille des *Bananiers*, & qui comprend des herbes exotiques dont les feuilles ſont ſimples & engaînées à leur baſe, & dont les fleurs viennent

communément dans des ſpathes diſtiques & cymbiformes; le fruit eſt une capſule oblongue, à trois côtés arrondis, tronquée à ſon ſommet, & diviſée intérieurement en trois loges qui, chacune, contiennent une ſeule ſemence dure & oblongue.

Il y a: Le *bihai* des Antilles, *Heliconia Caribæa*, *bihaï foliis ampliſſimis, florum vaſiculis coccineis*, Plum.; cette belle plante eſt commune aux Antilles, dans les bois humides & les lieux fangeux. M. *Aublet* dit qu'on la cultive à l'Iſle de France; que c'eſt avec ſes feuilles que les Negres couvrent leurs caſes, & que les Créoles & les Galibis (dans la Guiane) les emploient à faire des cabanes ſur leurs pirogues, pour ſe garantir de la pluie & de l'ardeur du ſoleil. Il y a auſſi: Le *bihai à feuilles pointues*, *Heliconia bihaï*, Linn.; cette eſpece croît dans l'Amérique Méridionale, où on lui donne le nom de *baliſier*. Le *bihai* des Indes Orientales & des Moluques, c'eſt le *Folium buccinatum aſperum*, Rumph. Amb. Le *bihai des perroquets*, *Heliconia pſittacorum*, Linn.; cette eſpece croît à Surinam. Le *bihai velu*, *Heliconia hirſuta*, Linn.; l'axe qui ſoutient la fructification eſt velu, & fléchit en zig-zag; cette eſpece ſe trouve dans l'Amérique Méridionale.

BIHOR. *Voyez* BUTOR.

BIHOREAU, *pl. enl.* 758 le mâle; 759 la femelle; c'eſt le *roupeau* de *Belon*, en latin *Pſeudo-nycticorax*; c'eſt une eſpece de *héron* de moyenne taille, & qui ſe trouve ſur les côtes de Bretagne; le *bihoreau* a la tête, le cou plus gros à proportion, les jambes moins longues & le corps plus épais & plus fourni que dans la plupart des autres *hérons*; il a un pied huit pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds deux pouces d'envergure; il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une corneille, coiffé d'un noir changeant en vert, ayant ſur le ſinciput une bande blanche, courte & étroite; de l'occiput partent trois plumes (rarement davantage) longues d'environ cinq pouces, étroites

& terminées par une pointe fort aiguë, ce qui lui forme une huppe élégante & d'un très-beau blanc; l'oiseau, à volonté, écarte & roule les unes autour des autres, ces trois plumes; un blanc tirant un peu sur le cendré distingue la partie supérieure & les côtés du cou; le haut du dos & les plumes scapulaires sont d'un vert foncé-obscur; le reste du corps en dessus est cendré, & le dessous blanc; l'iris est d'un jaune-orangé; le bec d'un vert-jaunâtre à son origine, & noirâtre dans le reste de sa longueur; les pieds d'un vert-jaunâtre, & les ongles noirâtres. La femelle du *bihoreau* n'a point de huppe; son plumage est cendré-roussâtre, & ses ongles d'un gris-brun.

Le *bihoreau* est un oiseau erratique & triste; son cri est rauque, très-fort, & n'imite pas mal le bruit produit par les efforts que fait l'homme en vomissant : c'est la nuit, sur-tout, qu'il le fait entendre, & qu'il se met en mouvement : il se tient caché presque tout le jour; il se trouve dans les deux Continens, fréquente également le bord des eaux douces & les rivages de la mer; à défaut de poissons, il se nourrit de reptiles, de vers, d'insectes.

On a représenté le *bihoreau* de Cayenne, *pl. enl.* 899.

Le véritable *nycticorax* des Grecs, ou le vrai *corbeau-de-nuit*, est la *hulotte*. Voyez *ce mot*.

BIJON. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

BILIMBI. *Voyez l'article* CARAMBOLIER.

BILLONS. *Voyez à l'article* GARANCE.

BIMBELÉ ou FAUSSE LINOTTE. Les Negres, à Saint-Domingue, donnent le nom de *bimbelé* à un oiseau qui paroît être du genre XL de M. *Brisson*; c'est un des oiseaux de la section particuliere, faite par M. *de Montbeillard*, sous le nom de *demi-fins* : il n'a aucun rapport avec la vraie linotte; son chant ne roule que sur quatre ou cinq notes; mais les tons en sont pleins, doux & moëlleux; le dessus du corps est brunâtre; le dessous est d'un blanc sale;

ſale ; on diſtingue une teinte jaune au ventre & ſous la queue.

BINERY. *Voyez* BRUANT.

BINOCLE. Nom que l'on donne dans l'*Hiſtoire abrégée des Inſectes* des environs de Paris, à une eſpece d'animal aquatique qui s'attache aux poiſſons. Pluſieurs autres animaux qui s'attachent aux poiſſons de mer, paroiſſent être de ce genre ; auſſi *Baker* en a-t-il donné pluſieurs figures ſous le nom de *poux des poiſſons*.

On va réunir auſſi ſous cet article les petits animaux que l'Auteur de l'*Hiſtoire des Inſectes* appelle *monocles*, parce que ce ſont deux genres d'animaux qui ſe rapprochent beaucoup. Le *monocle* a été décrit par *Swammerdam*, ſous le nom de *puce aquatique arboreſcente*, *Pulex arboreſcens*.

La *puce aquatique* ou le *monocle*, ou *Perroquet d'eau*, que l'on trouve dans les eaux des mares & des baſſins, eſt un animal très-petit, qui n'a guere plus d'une ligne de longueur. Tous les animaux de ce genre ſont très-ſinguliers & très-reconnoiſſables par des caracteres qui leur ſont propres. Ils ont des antennes branchues, qui ſont garnies de poils, ce qui les fait paroître touffues. Ces antennes leur ſervent comme de bras pour nager : ils s'avancent & s'élevent dans l'eau comme par bonds & en ſautillant ; ce qui les a fait nommer *puces d'eau* ; & *arboreſcentes*, à cauſe de la ramification de leurs antennes. A l'aide de leurs ſix pattes & de leur queue, dont la forme varie, ſimple dans quelques eſpeces, fourchue dans d'autres, mais toujours mobile & qui leur ſert d'aviron, ils exécutent dans l'eau diverſes ſortes de mouvemens. Un des caracteres de ces petits animaux, c'eſt celui de n'avoir qu'un ſeul œil, ainſi que l'a obſervé M. *Geoffroi* ; ce qui les lui a fait nommer *monocles*, quoique cependant *Swammerdam* ait cru en voir deux. Ces animaux ſont tous ovipares ; & leur corps, plus ou moins ferme & dur, eſt ſi tranſparent, que l'on voit leurs œufs au

travers de la peau. On en voit quelques-uns qui portent ces œufs à l'extérieur ſuſpendus en paquets à leurs côtés. Obſervés dans des bocaux pleins d'eau, on les voit ſe défaire de chacun de ces paquets à la fois ou ſéparément.

Les *puces d'eau* ſont des animaux ſi petits, qu'ils n'ont pas beſoin de prendre beaucoup de nourriture ; auſſi ne ſont-ils point carnaſſiers : il paroît qu'ils ne ſe nourriſſent que du débris des plantes, & c'eſt probablement la différence de la couleur des ſucs de ces plantes qui donne à ces animaux la différence des couleurs qu'on leur voit. On obſerve, du moins dans pluſieurs eſpeces, qu'ils varient du blanc au vert & au rouge plus ou moins foncé. C'eſt la multitude de ces *vers-inſectes* dans certaines eaux qui les a fait paroître quelquefois rouges comme du ſang, & a porté la terreur dans l'eſprit du peuple. Cette prétendue tranſmutation d'eau en ſang ſe remarque en tout pays, & notamment en Suede, où, dit M. *Linnæus*, l'un des trois étangs qui ſe voient dans le Jardin d'Upſal, & dans lequel il n'y a point de plantes aquatiques, paroît toujours ſe changer en ſang au temps du ſolſtice d'été, ſur-tout par le temps calme ; alors tous les matins, ajoute le même Auteur, cet étang paroît de tous les quatre coins comme ſi l'on y avoit répandu de la poudre à canon. Cette poudre voyage peu-à-peu des bords au centre, comme autant d'armées, marchant en bon ordre ; & au bout de quelques heures elle s'arrête & s'aſſemble toute au centre de l'étang. L'eau ſur laquelle cette poudre a paſſé, paroît couverte d'une pellicule griſâtre, & preſque imperceptible : ſi l'on amaſſe un peu de cette poudre dans une cuiller, on voit avec étonnement que tout eſt en vie, & compoſé de millions de *vers-inſectes*, que M. *de Géer* a parfaitement bien décrits & deſſinés ſous le nom de *podura aquatica*. En même temps on voit ſous l'eau une ſubſtance ſanguine qui rougit l'eau où elle ſe trouve, & la fait

paroître de couleur de chair : cette ſubſtance eſt tantôt plus, tantôt moins ſolide ; elle ſe diſſout quelquefois & devient inviſible, pendant qu'une autre nouvelle prend ſa place. L'eau en eſt alors ſi remplie, que perſonne n'oſe s'en ſervir pour la cuiſine. Vers neuf ou dix heures du matin, tout ſemble ſe diſſoudre & diſparoître ; mais le même phénomene ſe renouvelle vers le ſoir. On l'obſerve auſſi de grand matin, ſur-tout quand il a plu pendant la nuit. Auſſi-tôt que l'eau croupit, elle devient trouble ; alors ces *vers-inſectes* y trouvent abondamment de la nourriture. On ne peut que s'étonner de la quantité inconcevable de ces petits animaux & de leur multiplication rapide par millions. Trop foibles par nature, ils deviennent la proie des canards qui en font leurs meilleurs repas.

Ces *monocles* ſervent auſſi de pâture à pluſieurs inſectes aquatiques, & même aux *polypes*, qui les entrelacent dans leurs bras, & les avalent enſuite. Il y a cependant quelques eſpeces de *monocles* qui ſont renfermés dans une coquille bivalve, & qui par conſéquent ne peuvent devenir la proie des *polypes*. Ce *monocle* reſte dans ſa coquille, ſi on le tire de l'eau. Cette coquille s'entr'ouvre en deſſous, l'animal fait ſortir ſes antennes, à l'aide deſquelles il nage très-vîte dans l'eau de côté & d'autre, cherchant un corps ſolide pour s'y arrêter, & c'eſt alors qu'il fait uſage de ſes pattes pour marcher, en les alongeant par l'ouverture de ſa coquille. On trouve volontiers ces *vers-inſectes* dans les ruiſſeaux bourbeux & dans les eaux dormantes. Lorſque, dans un verre de cette eau, on met quelques gouttes d'eau-de-vie, ils meurent ſur le champ & tombent au fond. *Voyez* PUCERONS BRANCHUS.

Le *binocle* ou le *pou des poiſſons*, a beaucoup de reſſemblance avec l'inſecte que l'on vient de décrire : il en differe, parce qu'il a deux yeux bien diſtincts ; ce qui l'a fait nommer *binocle*. Il eſt pourvu d'antennes qui ne ſont point garnies de poils latéraux. Sa queue

eſt fourchue dans quelques eſpeces, & en plumet dans d'autres : ſon corps eſt recouvert d'écailles. Les inſectes de ce genre ont en général une figure qui les fait reſſembler en petit aux *crabes* de mer, ſur-tout à l'eſpece appelée *crabe des Moluques*, & qu'on voit dans les Cabinets. *Voyez* POU DES POISSONS.

Les *binocles* vivent dans l'eau ; mais ils ſont voraces : ils s'attachent aux poiſſons, qu'ils ſucent fortement par le moyen des organes (ſuçoirs) placés à la partie inférieure de leur corps. On en voit des eſpeces qui ont près d'un pouce de longueur, d'autres moins : on en voit peu dans les eaux des environs de Paris, mais beaucoup ſur les poiſſons de mer.

BIONDELLA. *Voyez à l'article* BOIS GENTIL.

BIOURNEAU ou BIGOURNEAU. *Voyez* VIGNOT.

BIPEDE. C'eſt un animal qui a deux pieds. *Voyez* OISEAU.

BIQUE. Nom populaire de la *chevre* qui allaite ou qui donne abondamment du lait. Ce mot eſt trivial ; néanmoins il ſemble conſacré dans notre langue, par l'uſage qu'en a fait un Poëte très-aimable (*La Fontaine*). *La biquz alloit remplir ſa traînante mamelle.* Fab. XV. Liv. IV.

BIRCKHAHN. *Voyez à l'art.* COQ DES BRUYERES.

BISEMUS. Nom donné en Siléſie à la *muſaraigne*. Voyez *ce mot.*

BIS-ERGOT. Cet oiſeau a été envoyé à M. *de Buffon* ſous le nom de *perdrix du Sénégal*, *pl. enl.* 137 ; mais il lui paroît avoir plus de rapport avec les *francolins* qu'avec les *perdrix*, ſoit par ſa groſſeur, ſoit par la longueur du bec & des ailes, ſoit par ſes éperons. Son plumage eſt mêlé de gris & de brun. Il donne à cet oiſeau le nom de *bis-ergot*, parce qu'il a à chaque pied deux ergots ou plutôt deux tubercules de chair dure & calleuſe ; caractere qui lui paroît en faire une eſpece & une race particuliere. On trouve auſſi, dit-on, à l'Iſle de France le *bis-ergot*. On y appelle *racleuſe*

cette eſpece de *perdrix*, parce qu'on trouve que ſon cri a quelque rapport au bruit produit par deux corps durs, frottés l'un contre l'autre; ſon plumage tient un peu de celui de la *caille;* les pattes & le bec ſont verdâtres; elle niche en Septembre ou Octobre, & habite de préférence les bois des montagnes; elle ſe perche ſur les arbres, hors le temps de ſes amours. Au reſte, cette *perdrix à deux ergots* eſt étrangere à l'Iſle de France, ſuivant ce que nous a mandé M. le Vicomte *de Querhoënt*; la chair de cet oiſeau eſt blanche.

La *perdrix rouge* de Madagaſcar a auſſi deux ergots à chaque pied.

BISET, *pl. enl.* 510. Voyez *à l'article* PIGEON.

BISMUTH, *Wiſmuthum.* Demi-métal connu auſſi ſous le nom d'*étain de glace*, & qu'on a ſouvent qualifié de *marcaſſite* par excellence. Cette ſubſtance, dans l'état de régule, paroît formée d'un aſſemblage de feuillets groupés en cubes ou en ſtries, fort peſans & caſſans. Sa couleur approche de celle de l'étain. Le caractere diſtinctif de la mine de *biſmuth* eſt de préſenter, lorſqu'elle a été expoſée à l'air, les couleurs variées de la gorge de pigeon; telle eſt la mine appelée *fleurs de biſmuth.* La mine de *biſmuth* eſt minéraliſée ou par le ſoufre ou par l'arſenic. Elle contient ordinairement ou du cobalt ou de l'argent, mais en très-petite quantité. Il y a pluſieurs eſpeces de mines de *biſmuth*, que l'on trouve dans la Saxe, dans la Bohême, dans la Suede, &c. & qui varient en couleur, ainſi qu'on peut le voir dans les ouvrages des Minéralogiſtes. Il y en a de griſes, de bleuâtres & brillantes, &c.

On diſtingue le *biſmuth vierge* ou *natif*; il eſt quelquefois en maſſe, quelquefois en écailles minces, ou appliquées les unes ſur les autres, ou incruſtées ſur une gangue ou ſur d'autres ſubſtances métalliques; la mine de *biſmuth griſe-cendrée*, eſt la mine de *biſmuth* commune: ſi ſon tiſſu reſſemble à l'antimoine, elle eſt minéraliſée par le ſoufre, eſt très-fuſible & diſſo-

luble dans les acides. Celle qui eſt d'un gris clair eſt du *biſmuth* combiné avec le cobalt, & plus d'arſenic que de ſoufre. La mine de *biſmuth chatoyante*, eſt la mine de *biſmuth* qui paſſe à l'état de chaux. *Cronſtedt* fait mention d'une mine de *biſmuth ferrugineuſe ;* elle eſt en écailles angulaires.

Le *biſmuth* ſe fond à la ſimple flamme d'une bougie ; par conſéquent il facilite la fuſion des autres métaux, mais il les rend auſſi caſſans que lui : mêlé au cuivre dans la fonte, il le blanchit, ainſi que l'étain, qu'il rend plus ſonore. Il donne même à ce dernier une conſiſtance qui approche de celle de l'argent, ainſi qu'on l'obſerve dans l'étain d'Angleterre, qui, dit-on, eſt allié d'un mélange de *biſmuth*, de régule d'antimoine, & même d'une portion de cuivre. Lorſque l'on fond le *biſmuth* avec l'argent, l'étain & le plomb, il rend ces métaux plus propres à s'amalgamer avec le mercure ; & ſi on paſſe l'amalgame à la peau de chamois, on remarque que le mercure entraîne viſiblement avec lui beaucoup plus de métal qu'il n'auroit fait ſans cela. On dit même que c'eſt un moyen que certaines gens emploient pour augmenter le poids, ou plutôt la quantité apparente du mercure. La propriété qu'a le *biſmuth* de s'unir à toutes les ſubſtances métalliques, même les plus dures (excepté le zinc), lui a mérité quelquefois le nom d'*aimant des métaux*. Le *biſmuth* eſt volatil : expoſé au feu, il s'en éleve des fleurs en flocons qui ſont la terre métallique privée de preſque tout phlogiſtique.

On retire du *biſmuth*, en le diſſolvant par l'acide nitreux & le précipitant par la ſimple addition de l'eau, une chaux blanche que l'on nomme *blanc de biſmuth*, *blanc d'Eſpagne* ou *blanc de perles*. Lorſque cette chaux eſt bien édulcorée, elle donne un beau blanc éclatant, qu'on fait entrer dans la compoſition d'un fard dont les Dames font uſage à la toilette pour ſe blanchir la peau. Comme ce fard n'eſt qu'une chaux métallique,

qui se charge très-facilement du phlogistique réduit en vapeurs, & qu'elle devient noirâtre par cette addition, les femmes fardées avec ce blanc courent risque de voir leur blanc se changer en noir, si elles s'exposent aux vapeurs phlogistiquées qui s'exhalent des matieres en putréfaction, des latrines, du soufre, du foie de soufre, de l'ail écrasé, &c. Ainsi l'avantage de ce fard est contre-balancé par de grands défauts, sans compter celui de dégrader & de gâter considérablement la peau à la longue. Puisque ce fard, ainsi que tous ceux qu'on peut employer, alterent la peau des jeunes personnes, & ne réparent point les ruines du visage, voici ce qu'il faut mettre en usage, dit un Auteur moderne : » Des graces simples & naturelles, le rouge de la pu- » deur, l'enjouement & la complaisance : voilà le fard » de la jeunesse. Pour la vieillesse, il n'est point de » fard qui puisse l'embellir que l'esprit & les connois- » sances «. *Voyez maintenant l'article* PIERRE A FARD. Le *bismuth* dissous dans l'acide nitreux donne une encre de sympathie. On écrit sur du papier avec cette dissolution, & il n'en reste pas la moindre empreinte apparente. Que l'on étende ensuite légérement sur le papier, avec un pinceau, du foie de soufre dissous dans l'eau, à l'instant l'écriture devient lisible, effet produit par le phlogistique du soufre qui ressuscite le métal en s'unissant avec lui, & lui fait reprendre sa couleur naturelle.

BISON, *Bos jubatus*. Race de bœufs à bosse, en partie sauvage & en partie domestique, qui se trouve dans les Contrées de l'Afrique, dans la plupart de celles de l'Asie, & qui s'est retrouvée dans le nord de l'Amérique.

Cet animal peut être regardé comme une variété de l'*aurochs*, qui est le taureau sauvage ; car ces animaux produisent ensemble. Le *bison* est le chef de la race secondaire provenue de l'*aurochs ;* il est aussi le chef des bœufs à bosse. Cette bosse du *bison*, ainsi que

celle de toutes les eſpeces de bœufs boſſus, n'eſt qu'une excroiſſance, une eſpece de loupe, un morceau de chair tendre, auſſi bonne à manger que la langue des bœufs. Il y a de ces boſſes qui peſent juſqu'à quarante ou cinquante livres. *Voyez au mot* AUROCHS, la maniere dont on prouve que le *biſon* n'eſt qu'une variété du taureau ſauvage.

En 1769 nous avons vu à Paris un de ces *biſons* vivans. Il avoit été pris, en 1763, dans l'Amérique Septentrionale, au nord du Miſſiſſipi, près de la petite riviere Arreco: le propriétaire nous aſſura que peu de temps avant ſon départ, cet animal, qui étoit du ſexe mâle, avoit couvert deux vaches appartenant au Gouverneur du lieu; mais qu'il ne ſavoit pas ce qui en étoit provenu: il nous aſſura encore que ces animaux vont dans les bois par troupes de dix, juſqu'à vingt, tous l'un après l'autre, & que la femelle eſt plus grande que le mâle; que la chair en eſt bonne & d'un excellent goût de venaiſon; qu'ils courent fort vîte, & qu'étant pourſuivis ils jettent en arriere toutes les pierres qu'ils rencontrent; qu'ils joignent en certaines circonſtances à la force, le courage & la férocité; qu'il eſt très-difficile de réduire leur inſtinct naturel, qui eſt infiniment moins brut que celui de nos bœufs domeſtiques; que ce n'avoit pas été ſans danger qu'on avoit forcé le *biſon* qui ſe voyoit à Paris, à paſſer les mers, & qu'on avoit éprouvé les mêmes difficultés pour le débarquer en Hollande, à ſon arrivée en Europe; comme il refuſoit quelquefois de marcher, & qu'il s'efforçoit de maltraiter ſes conducteurs, le propriétaire prit le parti de l'enfermer dans une forte cage en bois, poſée ſur quatre roues, & tirée par des chevaux.

Nous avons examiné en Naturaliſte cet animal pendant ſon ſéjour à Paris: ce *biſon* arraché des mains de la vieille Nature, devenu captif, ſon caractere pétulant s'eſt flétri ou adouci par l'eſclavage, par les mau-

vais traitemens & par le beſoin : on l'a dompté en quelque ſorte ; il annonce une ſorte d'intelligence, de docilité & d'éducation : il y avoit des momens où il paroiſſoit affectionné & ſenſible à l'aſpect & à la voix de ſon maître : dans les inſtans où la Nature lui faiſoit ſentir l'effervescence du rut, il en annonçoit le beſoin ou le déſir avec vigueur & fureur ; il mugiſſoit tantôt d'une maniere lamentable, & tantôt il rugiſſoit un peu à la maniere du lion ; & alors il s'efforçoit de rompre ſes liens, donnoit des coups de tête contre un poteau avec tant de force que ſes cornes en étoient mutilées.

Nous avons meſuré exactement ce quadrupede : la ligne horizontale, latéralement, depuis le muſeau juſqu'à la queue ou au jarret, étoit de neuf pieds deux pouces (il faut obſerver qu'il porte ſa tête dans une poſition alongée) ; la hauteur priſe du garrot ou du ſommet de la boſſe juſqu'à la pointe du ſabot ou pied antérieur, étoit de cinq pieds quatre pouces ; la hauteur, priſe au niveau ou à l'origine de la queue juſqu'au bout du ſabot ou pied poſtérieur, étoit de trois pieds dix pouces ; la groſſeur, meſurée par le garrot & le fanon, avoit dix pieds de circonférence ; la groſſeur, priſe entre les fauſſes côtes & les cuiſſes, étoit de cinq pieds & demi ; la ligne diagonale de la tête, depuis la baſe des cornes juſqu'au bout du muſeau, étoit de vingt-trois pouces ; la largeur du front, entre les cornes, étoit de ſeize pouces & demi. Les cornes petites, eu égard au volume du *biſon* comparé avec nos bœufs domeſtiques, ſont d'un brun - griſâtre depuis la baſe juſqu'au milieu de leur longueur, & noirâtres dans le reſte de leur longueur juſqu'à la pointe. Les pointes des cornes ſont éloignées l'une de l'autre de deux pieds. Leur poſition ou leur direction eſt à-peu-près la même que dans nos bœufs.

Ce quadrupede coloſſal, qui ſemble n'offrir que des difformités, des monſtruoſités, eſt cependant un animal

d'une beauté ſurprenante ; ſon enſemble offre tout-à-la-fois à l'œil & à l'eſprit un ſujet d'étonnement & d'admiration ; ſa tête, qui eſt paſſablement groſſe à proportion du corps, paroît d'un volume prodigieux par la quantité & la longueur du poil brun-fauve dont elle eſt garnie, on diroit de cette jube, une couronne de poils ; d'autres poils plus ſoyeux, très-longs, plus doux au toucher que la laine, & luſtrés, forment endeçà du bourlet de la mâchoire inférieure & ſur les abajoues, une barbe merveilleuſe. Ces mêmes poils garniſſent auſſi la gorge, le fanon, & le dedans des jambes antérieures juſqu'au genou. Ses épaules & ſon cou ſont couverts, ainſi que la boſſe, d'un poil dru, long, comme crépu, mais fin & extrêmement doux au toucher. Cette ſorte de chevelure forme une fourrure très-chaude, & donne au *biſon* l'aſpect noble & impoſant du lion : auſſi l'a-t-on appelé *bos jubatus* : les Sauvages l'ont nommé *muthuſuſa*. Les oreilles ne ſont pas fort grandes, le long poil de la tête les cache preſque entiérement ; leur poſition eſt aſſez droite : près des cornes elles paroiſſent comme pliſſées, preſque pointues & garnies de poil ras. Ses yeux qui ſont grands, orbiculaires, bruns & bleuâtres au milieu, ſur une cornée blanche, manifeſtent d'une maniere prompte & pathétique la douceur ou la colere. Autour des paupieres, de la largeur de deux doigts en deſſus & de trois en deſſous, la peau eſt d'un noir fauve, raſe, ſans poil. Le nez nu, fort large, d'un noir fauve. Les narines ſont fort grandes, & par le haut beaucoup plus éloignées l'une de l'autre que par le bas. Quand cet animal ouvroit la bouche, on comptoit huit dents inciſives & très-blanches à la mâchoire inférieure. Lorſqu'on lui préſentoit un morceau de pain, il faiſoit ſortir ſa langue, qui eſt longue, épaiſſe, noirâtre, & alors il attiroit & ſaiſiſſoit le pain, en formant un crochet avec ſa langue. A la moitié du dos, même plus près des épaules, s'éleve une boſſe

ou loupe (qui eſt une vaſte maſſe de chair) qui s'abaiſſe latéralement & vers la tête. La partie la plus élevée de cette boſſe eſt perpendiculaire aux omoplates, c'eſt-à-dire, entre les épaules. Ses jambes ſont aſſez courtes. Le bas des jambes antérieures, depuis le genou, ainſi que la partie poſtérieure du corps, ſont en été raſes, & la peau eſt d'un noir fauve. En hiver le derriere du corps, la croupe & les cuiſſes ſont garnis d'un poil court & aſſez doux : il n'y a que ce poil qui tombe au moment de la mue. Sa queue eſt longue de ſeize pouces, raſe, mais garnie par le bout d'une houppe de crins fort doux, & qui pendent à la longueur de huit pouces. La croupe eſt rétrécie, très-effilée. Les ſabots ſont pointus, noirâtres, ainſi que l'ergot.

On donne auſſi au *biſon* le nom de *bœuf Illinois*, parce que les prairies de ce pays ſont couvertes de bœufs à boſſe. Les femmes des Illinois n'ont d'autre occupation que de préparer le poil de ces ſortes de bœufs, & d'en faire des jarretieres, des ceintures & des ſacs. Ces peuples ont l'art auſſi de préparer les peaux des *biſons*, de les rendre fort ſouples & blanches : ils y tracent des compartimens de différentes couleurs. On voit une de ces peaux dans l'un des Cabinets de curioſités de Chantilly.

BISSUS ou POIL DE NACRE, *Byſſus animalis*. C'eſt le nom que l'on donne à des filamens d'une eſpece de ſoie brune, & longs d'environ cinq ou ſix pouces, dont la *pinne marine* ſe ſert pour s'attacher & ſe fixer aux corps contre leſquels elle veut s'arrêter. Ils lui ſervent comme autant de cordages pour ſe ſoutenir, de même que font les moules. Ces fils, vus au microſcope, paroiſſent creux, & donnent, quand on les brûle, une odeur urineuſe comme la ſoie. Le *biſſus* de la pinne marine eſt propre à l'ourdiſſage, & plus précieux que la laine. Les plus habiles Critiques n'ont pas encore bien éclairci ce que les Anciens entendoient par le *biſſus*. Comme ils confondoient ſous ce nom les

cotons, les ouattes, même l'amiante, en un mot tout ce qui se filoit & étoit plus précieux que la laine, il n'est pas aisé de dire ce que c'étoit, & s'ils n'en tiroient point de la *pinne marine*.

Au reste on voit communément en Italie & en Corse des camisoles, des bonnets, des gants, des bas & autres ouvrages fabriqués avec le *byssus* des pinnes marines. L'on a de la peine à soutenir la chaleur de tels vêtemens, que l'on estime spécifiques pour les rhumatismes & la goutte. Ces ouvrages seroient peut-être plus recherchés si la soie étoit moins commune. Avant de filer ce *byssus*, on le laisse quelques jours dans la cave afin qu'il s'humecte & se ramollisse; ensuite on le peigne pour en séparer la bourre & les autres ordures, & on le file comme la soie. Il est bon d'observer que ce *byssus* ne prend point la teinture sans en être altéré. *Voyez* PINNE MARINE, *& les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1712, page 204.*

BISSUS, *Byssus*. Genre de plante cryptogame, de la famille des *Algues*, dit M. *de la Marck*, qui a beaucoup de rapport avec les *conferves*, & qui comprend des substances qui naissent sur des matieres humides: elles ont l'apparence ou d'un duvet poudreux plus ou moins coloré, ou d'un duvet filamenteux, à filets simples, cylindriques, tantôt ramifiés, tantôt en réseau, souvent articulés, & plus ou moins longs. Quelques-uns regardent les *byssus* comme des plantes imparfaites; parce qu'elles paroissent dépourvues de quelques parties qu'on observe dans les autres. On n'y découvre aucunes racines, ni feuilles, ni fleurs, ni fruits. *Micheli*, *Boccone* & *Dillen* n'ont donné rien de satisfaisant sur les graines des *byssus* ou sur la maniere dont ils se reproduisent. M. *Adanson* dit avoir élevé pendant quinze mois des touffes de cette plante dans des bocaux, & avoir reconnu assez clairement que chaque articulation séparée naturellement ou par l'art, végétoit comme une graine, & produisoit une plante

toute ſemblable à ſa mere. On a un exemple de ce genre de plante ſi ſingulier dans le *conferva*. On en trouve qui reſſemblent à un amas de fils de ſoie, à un tapis, à une peau de bête à poil, à une toiſon de brebis, à un morceau de drap, à une toile d'araignée. M. *Haller* dit avoir vu les articulations d'un petit *biſſus* vert, & qu'elles ſe détachent effectivement; mais on doit à M. *Adanſon* l'expérience qui ſemble prouver que cette plante eſt vivipare, comme de certains polypes. *Voyez* maintenant l'article *tremelle*. On ſeroit preſque tenté de regarder cette ſorte de plante comme un corps organique faiſant la nuance ou le paſſage du végétal à l'animal. Voici les eſpeces de *biſſus* connues.

BISSUS en duvet filamenteux.

Il y a : Le *biſſus* des caves, Fl. Franc. ; *Biſſus ſeptica*, Linn. ; il a un tiſſu très-mou, épais d'environ deux lignes, fort large, léger, d'abord blanchâtre, enſuite brun. Ce tiſſu eſt formé de filamens ſimples, très-menus, entrelacés, & reſſemble en quelque ſorte à un morceau de drap, ou à une piece d'amadou. On trouve cette eſpece dans les caves, ſur les tonneaux, ou ſur leur chantier; dans les celliers, ſur les bois qui ſe pourriſſent, & ſous les carreaux qui pavent les maiſons. Le *biſſus* flottant ou *fleur-d'eau*, *Biſſus flos aquæ*, Linn. 1637 ; il offre des filamens courts, plumeux, extrêmement fins, formant à la ſurface des eaux croupiſſantes une croûte verdâtre & très-molle. Le *biſſus* à filamens croiſés & comme grillés de toutes parts, *Biſſus cancellata*, Linn. ; il flotte, comme une moiſiſſure, d'un vert jaunâtre, dans les eaux douces & tranquilles. Le *biſſus* à filamens fort courts, formant un duvet lanugineux, d'un pourpre-violet, *Biſſus phoſphorea*, Linn. ; il ſe trouve ſur les bois qui pourriſſent. Le *biſſus* velouté, *Biſſus velutina*, Linn. ; cette eſpece ſe trouve ſur la terre & ſur

les pierres, où elle forme un duvet très-fin, soyeux, court & de couleur verte : ses filamens sont rameux. Le *bissus* doré, *Bissus aurea*, Linn. ; on le trouve sur les murs & sur les pierres ; il forme des especes de coussinets laineux, convexes, ramassés, d'un jaune roussâtre, & qui deviennent grisâtres en se desséchant. Le *bissus* des cavernes, *Bissus cryptarum*, Linn. ; on le trouve dans des cavernes, sous des rochers, en Laponie & en Suede. Il a des filamens capillaires, grisâtres, permanens, & fortement adhérens aux rochers. Le *bissus* orangé, *Bissus aurantiaca* ; M. *de la Marck* dit avoir trouvé cette belle espece sur des morceaux de bois qui pourrissoient & étoient exposés à la pluie. Ce *bissus* est assez grand, forme une barbe d'un jaune-orangé, composée de filamens droits, très-mous, longs de dix-huit lignes, comme entrelacés à leur base, mais libres, & un peu plus épais dans leur partie supérieure.

BISSUS à tissu presque poudreux.

Il y a : Le *bissus* des antiques, *Bissus antiquitatis*, Linn. ; c'est lui qui noircit les anciennes murailles, la superficie des marbres blancs & des statues calcaires sculptées depuis un temps considérable : il est composé de filamens très-menus, couverts d'une poudre noire. Le *bissus* poudreux & cendré des vieux rochers, *Bissus saxatilis*, Linn. Le *bissus* rouge & odorant, *Bissus jolithus*, Linn. 1638, Mich. *t.* 89, *f.* 3 : il se trouve sur les pierres & dans les fentes des rochers ; il y forme une croûte large, presque poudreuse, assez rouge dans sa jeunesse & qui pâlit en se séchant : il exhale une odeur de violette ou d'iris assez remarquable. Le *bissus* bleu, *Bissus cærulea*, Fl. Fr. ; cette espece, que M. *de Beauvois* a trouvée sur des planches à demi-pourries, forme une croûte mince, large, presque poudreuse, & d'un beau bleu d'indigo, mais qui devient un peu grisâtre en séchant. Le *bissus*

jaune, *Biſſus candelaris*, Linn. ; il ſe trouve ſur les vieux murs, ſur l'écorce des arbres, & ſur les bois des bâtimens, à l'expoſition du vent & de la pluie, où il forme une croûte jaune, poudreuſe, & qui a l'aſpect d'un lichen naiſſant. Le *biſſus* pourpre, *Biſſus purpurea*, Fl. Fr. ; cette eſpece ſe trouve au bas des murailles humides & ſur le bois à demi-pourri ; elle forme une croûte poudreuſe, très-étendue, & de couleur de lie de vin rouge. Le *biſſus* vert, *Biſſus botryoïdes*, Linn. ; cette eſpece eſt très-commune, & reſſemble à une poudre verte, répandue ſur l'écorce des arbres, ſur les pierres & ſur la terre, dans les lieux obſcurs & un peu humides. Le *biſſus* blanchâtre, *Biſſus incana*, Linn. ; on le trouve ſur la terre nue & glaiſeuſe, ſur le bord des foſſés & des chemins ; il forme une croûte blanchâtre, farineuſe & peu cohérente. Le *biſſus* d'un blanc de lait, *Biſſus lactea*, Linn. ; cette eſpece vient ſur l'écorce des arbres & ſur les mouſſes, où elle forme une croûte très-blanche, ſpongieuſe, farineuſe, ou qui reſſemble à de la chaux.

Bissus minéral. Nom donné à l'*amiante*. Voyez *ce mot*.

BISTORTE, *Polygonum biſtorta*, Linn. 516. Cette plante eſt ainſi nommée, parce que ſa racine vivace, oblongue & noueuſe eſt plus ou moins torſe ou repliée ſur elle-même à la maniere du ſerpent. Elle pouſſe des feuilles longues, larges & pointues comme celles de la patience, courantes ſur leurs pétioles. Ses tiges s'élevent à la hauteur d'un pied & plus, garnies de quelques feuilles ; elles ſoutiennent des fleurs à étamines de couleur purpurine, rangées en épi & formées d'une corolle ſans calice diviſée en cinq quartiers, & portant huit étamines. A ces fleurs ſuccedent des ſemences à trois coins. La racine de la *biſtorte* eſt brune en dehors, rougeâtre en dedans : elle a une vertu balſamique vulnéraire & aſtringente ; elle eſt auſſi alexipharmaque. On nous l'apporte ſeche des pays chauds, où cette

plante croît dans les lieux humides & montagneux : elle croît chez nous dans les prés & les boſquets. On diſtingue la *biſtorte* à racine moins repliée, *Biſtorta major, radice minus intortâ*, C. B. Pin. 192.; *Biſtorta major rugoſioribus foliis ; Biſtorta*, Dod. Pempt. 333. Voilà pour la *grande biſtorte* : car la *petite biſtorte* eſt déſignée ainſi par *Caſp. Bauhin*, dans ſon *Pinax*, 193, *Biſtorta major, radice magis intortâ.*

BISTOURNÉE. *Voyez* DEVIDOIR.

BISULCE. *Voyez* QUADRUPEDE.

BITARDE ou BISTARDE. *Voyez* OUTARDE.

BITUME, *Bitumen*. Les *bitumes* ſont des matieres huileuſes & minéraliſées, qu'on rencontre dans le ſein de la terre ſous une forme fluide, & nageant quelquefois à la ſurface des eaux, ou ſous une forme tantôt mollaſſe, tantôt concrete, & plus ou moins ſolide.

On ne connoît qu'une ſeule eſpece de *bitume* liquide ; c'eſt la (ou le) *pétrole* ou *huile de pierre*, ainſi nommée parce qu'elle découle des fentes des rochers : car il paroît que ce qu'on nomme *naphte* n'eſt autre choſe que la *pétrole* la plus fluide, la plus blanche & la plus pure. *Voyez* PÉTROLE.

Les *bitumes* ſolides ſont le *ſuccin*, le *jayet* ou *jais*, l'*aſphalte* & le *charbon de terre* : il y en a de mollaſſes & qui poiſſent la main comme la *piſſaſphalte*. Voyez *chacun de ces articles.*

Le déſir de répandre quelque jour ſur l'origine des *bitumes*, queſtion intéreſſante ſur laquelle les Naturaliſtes ne ſont point d'accord, nous a engagé à obſerver ſoigneuſement, toutes les fois que nous avons viſité des minieres *bitumineuſes*, les différentes ſubſtances dans l'ordre où elles s'y trouvoient, & les ſingularités qu'elles pouvoient offrir. Pluſieurs phénomenes nous ont déjà paru expliqués dans notre *Minéralogie*, & à l'article *charbon minéral* de ce *Dictionnaire* : on y lit que l'origine des *bitumes* paroît due à des végétaux enſévelis dans la terre par des révolutions locales.

Cette

Cette opinion eſt nouvellement appuyée par des expériences chimiques, préſentées ſous un ſeul point de vue dans le *Dictionnaire de Chimie*, où l'on tâche de démontrer que les *bitumes* ſont le réſultat des ſubſtances végétales, qui ont été amenées à ces différens états de pétrole, de ſuccin, &c. par leur union avec les acides minéraux, & par leur long ſéjour dans les entrailles de la terre; car il eſt bien démontré qu'il n'y a pas un ſeul corps d'une origine bien décidément minérale, dans lequel on trouve un ſeul atome d'huile, puiſqu'il n'y en a pas même dans le ſoufre, celle de toutes les ſubſtances minérales qui approche le plus des *bitumes*.

L'analyſe chimique démontre que les *bitumes*, ainſi que toutes les matieres huileuſes concretes du regne végétal & animal, ſont compoſés d'huile & d'acide. Ils different des réſines par leur ſolidité qui eſt plus conſidérable, par leur indiſſolubilité dans l'eſprit de vin, & par quelques autres caracteres chimiques, ainſi qu'on peut le voir dans le *Dictionnaire de Chimie*. Entre les *bitumes*, il y en a d'aſſez compactes pour ſe tailler & ſe polir : tels ſont le *ſuccin* & le *jayet*. Voyez *ces mots*. On vient de découvrir dans le Derbyshire un *bitume élaſtique*, mou & foſſile, & qui réunit les propriétés phyſico-chimiques de la gomme élaſtique ou *caout-chouc*; ſa couleur eſt d'un brun foncé à l'extérieur, & d'un jaune-verdâtre intérieurement; les morceaux ſe trouvent mélangés avec de la galene de plomb & du ſpath calcaire. Il paroît que le *bitume élaſtique* en queſtion eſt la même ſubſtance, ou au moins une ſubſtance très-analogue au *caout-chouc*; mais ce dernier ne ſe trouve aujourd'hui que dans l'Amérique Méridionale. Ceci confirme donc les anciennes révolutions qu'a éprouvées notre globe. *Voyez* RÉSINE ÉLASTIQUE.

Les *bitumes* étant très-inflammables & très-abondans, on les regarde comme une des cauſes de la flamme

perpétuelle des *volcans*, & de tous ces autres phénomenes déſaſtreux qui ont donné lieu à tant de diſſertations, & qui méritent bien de fixer encore l'attention des Savans. *Voyez* VOLCANS.

BITUME DES ARABES. C'eſt un compoſé de poix minérale & de poix végétale. *Voyez* PISSASPHALTE.

BITUME DE JUDÉE. *Voyez* ASPHALTE.

BIVALVES, *Bivalvia*. Nom que l'on donne aux coquilles à deux battans, c'eſt-à-dire, pieces ou écailles. Les Hollandois les appellent *doublettes*; telles ſont les huîtres, les moules, &c. Il y a des *bivalves* de mer dont les pieces ſont inégales; d'autres les ont égales & ſemblables l'une à l'autre. Les premiers ſont les huîtres de notre pays; les autres ſont la mere-perle, la moule, &c. Parmi les *bivalves*, il y en a dont les deux pieces ferment exactement de tous côtés, comme la came, le peigne; dans d'autres, les deux pieces ne ſe touchent qu'en partie, & laiſſent une ouverture à chaque bout, comme le coutelier. *Voyez* COQUILLE.

BIZARDA. *Voyez ce que c'eſt à l'article* CITRONNIER.

BLACOUEL, *Blakwellia*. C'eſt, ſelon M. *de la Marck*, un nouveau genre de plante, qui paroît avoir beaucoup de rapports avec l'*acomas*, & qui comprend des arbres & des arbriſſeaux exotiques, dont les feuilles ſont ſimples & alternes; & dont les fleurs velues, petites & nombreuſes, ſont diſpoſées en grappes ou en panicules: le fruit paroît être une petite capſule uniloculaire, polyſperme. Il y a le *blacouel* à feuilles entieres, de l'Iſle de France; le *blacouel* paniculé ou le *bois à écorce blanche*, de l'Iſle Bourbon; le *blacouel* à fleurs axillaires, de l'Iſle de Madagaſcar. Les fleurs ſont terminales dans les deux eſpeces précédentes.

BLAIREAU, en vieux françois TAISSON, en latin *Taxus* ou *Meles*. Le *blaireau* qui reſſemble au chien par le muſeau, eſt un animal lourd, bas de jambes. Il a le corps alongé, le cou court, les oreilles courtes, arrondies, aſſez ſemblables à celles du rat domeſtique;

le poil long, très-épais, & rude à-peu-près comme des soies de cochon. Le dos de cet animal est mêlé de noir & de blanc, ce qui lui a fait donner le surnom de *grisart :* les poils de dessous le ventre sont presque noirs, ce qui est assez remarquable; car dans presque tous les animaux le poil du ventre est d'une couleur moins foncée que celle du dos. Ses jambes, quoique courtes, sont très-fortes, ainsi que la mâchoire & les dents : les ongles, sur-tout ceux des pieds de devant, sont très-longs & très-fermes. Il a des caracteres tranchés & dignes de remarque qui lui sont propres : tels sont les bandes alternativement noires & blanches qu'il a sur la tête, & l'espece de poche qu'il a entre l'anus & la queue. Cette poche assez large ne communique point à l'intérieur, elle ne pénetre guere qu'à un pouce de profondeur ; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer : la queue est courte & garnie de poils longs & forts.

Le *blaireau*, dit M. *de Buffon*, est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, & s'y creuse une demeure souterraine ; il semble fuir la société, même la lumiere, & passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, d'où il ne sort que pour chercher sa subsistance. Cette demeure est tortueuse, oblique, & poussée quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité que lui à creuser la terre, tâche de profiter de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures ; ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie & en fait son terrier. Le *blaireau* ne change pas pour cela de pays, il va à quelque distance de là se pratiquer un nouveau gîte, d'où il ne sort que la nuit, d'où il ne s'écarte guere, & où il revient dès qu'il craint quelque

danger : il n'a que ce moyen de ſe mettre en ſureté ; car il ne peut échapper par la fuite, il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Lorſqu'il eſt ſurpris par les chiens, il ſe jette ſur le dos, combat long-temps, & ſe défend courageuſement & juſqu'à la derniere extrémité, avec ſes griffes & ſes dents qui font de profondes bleſſures ; quelquefois il s'accule comme le ſanglier & ſe lance comme lui ſur les chiens. Sa peau, comme ſa vie, eſt ſi dure qu'il eſt peu ſenſible à leurs morſures : on dit cependant que pour peu qu'on le frappe ſur le nez, il en meurt.

La chaſſe du *blaireau* eſt un peu laborieuſe ; il n'y a guere que les *baſſets à jambes torſes* qui puiſſent entrer dans leurs terriers. Le *blaireau* ſe défend en reculant, & éboule de la terre afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. Lorſqu'on juge que les chiens l'ont acculé juſqu'au fond, on ſe met à ouvrir le terrier par-deſſus ; on ſerre le *blaireau* avec des tenailles, & enſuite on le muſelle pour l'empêcher de mordre.

Les petits s'apprivoiſent aiſément, ainſi que l'a obſervé M. *de Buffon :* ils jouent avec les petits chiens & ſuivent comme eux la perſonne qu'ils connoiſſent & qui leur donne à manger ; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours ſauvages. Ils ne ſont ni malfaiſans, ni gourmands comme le renard & le loup, & cependant ils ſont carnaſſiers ; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, &c. ; ils préferent la viande crue à tout le reſte : ils dorment la nuit entiere & les trois quarts du jour, ſans être cependant ſujets à l'engourdiſſement que les marmottes ou les loirs éprouvent pendant l'hiver. Ce ſommeil fréquent fait qu'ils ſont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup ; & c'eſt par la même raiſon qu'ils ſupportent aiſément la diete, & qu'ils reſtent ſouvent dans leur terrier trois ou quatre jours ſans en ſortir, ſur-tout dans les temps de neige.

Les *blaireaux* tiennent toujours leur domicile propre, ils n'y font jamais leur ordure. On trouve rarement le mâle avec la femelle : lorſque celle-ci eſt prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une eſpece de fagot qu'elle traîne entre ſes jambes juſqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & pour ſes petits. C'eſt en été qu'elle met bas, & ſa portée eſt ordinairement de trois ou quatre petits. Lorſqu'ils ſont devenus un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne ſort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps; elle déterre les nids des abeilles-bourdons, & en emporte le miel; elle prend les jeunes lapereaux, ſaiſit auſſi les mulots, lézards, ſerpens, ſauterelles, enleve les œufs des oiſeaux & tout ce qu'elle peut attraper, pour le porter à ſes petits, qu'elle fait ſouvent ſortir ſur le bord du terrier, ſoit pour les allaiter, ſoit pour leur donner à manger.

Les *blaireaux* ſont naturellement frileux, & ceux qu'on éleve dans la maiſon ne veulent pas quitter le coin du feu : ils s'en approchent ſouvent de ſi près qu'ils ſe brûlent les pattes, & ne guériſſent pas aiſément. Ils ſont auſſi fort ſujets à la gale : les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand ſoin de les laver.

L'eſpece de *blaireau*, originaire des climats tempérés de l'Europe, ne s'eſt guere répandue au-delà de l'Eſpagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Pologne & de la Suede; & elle eſt par-tout aſſez rare. Il n'y a que peu ou point de variétés dans l'eſpece, & même elle n'approche d'aucune autre par les caracteres ſinguliers dont on a parlé plus haut. En effet, l'eſpece de cet animal ne ſe trouve point en Afrique ni en Aſie, & l'on n'eſt pas ſûr qu'elle ſoit en Amérique, à moins qu'on ne regarde comme une variété de l'eſpece, un animal envoyé de la Nouvelle Yorck, & décrit par M. *Briſſon*, ſous le nom de *blaireau blanc*; & quant à cette race ou variété dont

parlent les Chaſſeurs, & qu'ils appellent *blaireau-cochon* (*Du Fouilloux*, dans ſon vieux langage, dit *teſſon-porchin*); elle n'eſt caractériſée que par quelques différences légeres dans la grandeur, la couleur, &c., qui ſont toutes accidentelles; & les plus grandes recherches des Naturaliſtes n'ont pu faire trouver ce prétendu *blaireau à groin de cochon*. On peut donc conclure que le *blaireau* eſt une eſpece unique & iſolée.

La chair du *blaireau* n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger, & l'on fait de ſa peau des fourrures groſſieres, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux de trait. Quant à ſon poil, il eſt toujours gras & mal-propre.

BLAIREAU PUANT DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. M. *de Buffon* regarde cet animal, décrit ſous ce nom par *Kolbe*, comme une eſpece tout-à-fait différente du *blaireau*. Cet animal eſt le plus grand peteur, le plus grand veſſeur & le plus puant animal qu'il y ait ſous le ſoleil, dit le P. *Labat*. Cette puanteur eſt même la meilleure défenſe que la Nature lui ait donnée contre ſes ennemis; car dès qu'il ſent ſon ennemi aſſez près de lui, il lui lance en fuyant une bouffée d'odeur ſi déteſtable, qu'elle étourdit l'animal, & l'oblige de ſe retirer. La *bête puante de la Louiſiane* ſe défend à-peu-près de même en lançant ſon urine. *Voyez* BÊTE PUANTE.

BLAIREAU DE ROCHERS. Les Zoologiſtes Hollandois l'appellent *klipdaas*. C'eſt le même animal que le *daman du Cap*. Voyez *l'article* MARMOTTE BATARDE.

BLANC. (le) *Voyez à l'article* QUATRE DENTS.

BLANCHAILLE, ROUISSAILLE & BLANQUET. Noms donnés aux poiſſons des étangs qui ne ſont point encore marchands, & plus particuliérement aux petits poiſſons blancs, dont les Pêcheurs ne peuvent encore diſtinguer l'eſpece, & dont on emploie la chair pour faire des appâts.

BLANCHET, *Silurus fœtens*, Linn. Poiſſon du genre du *Silure :* il ſe trouve à la Caroline ; il a le corps long & effilé ; la tête aſſez ovale ; les yeux noirs, & leurs iris rougeâtres ; la gueule très-fendue ; les mâchoires, le palais & la langue garnis d'une multitude de petites dents aiguës. La premiere nageoire du dos a douze rayons ; la ſeconde, très-petite, eſt d'une ſubſtance charnue ; les pectorales ont chacune quatorze rayons ; celle du ventre en a huit ; celle de la queue douze ; celle-ci eſt échancrée en forme de croiſſant ; la couleur du corps eſt d'un noir cendré.

BLANC-JAUNE, *Salmo Niloticus*, Linn. Poiſſon du genre du *Salmone* : il ſe trouve dans le Nil ; toute la ſurface de ſon corps eſt blanche ; les nageoires ſont d'une couleur jaune ; celle du dos a neuf rayons ; les pectorales en ont chacune treize ; celle du ventre en a neuf ; celle de l'anus vingt-ſix ; celle de la queue dix-neuf, celle-ci eſt fourchue.

BLANC DE BALEINE. *Voyez* CACHALOT *à l'article* BALEINE.

BLANC-NEZ. Nom donné à la petite *guenon* à levres blanches, dont l'eſpece eſt rapportée au Mouſtac. *Voyez* MOUSTAC.

BLANC D'ESPAGNE, BLANC DE PERLE ou BLANC DE BISMUTH. *Voyez* BISMUTH. On donne auſſi le nom de *blanc d'Eſpagne* à de la craie très-friable.

BLANCHE-COIFFE ou GEAI DE CAYENNE, *pl. enl.* 373. Cet oiſeau eſt un peu plus gros & plus grand que notre *geai*, mais ſa forme eſt moins maſſive ; le ſinciput, les joues, la gorge & le bas du cou ſont noirs ; trois taches blanches ſur chaque côté de la tête ; le ſommet & le derriere de la tête blancs, ainſi que le haut du cou, la poitrine, le ventre & les côtés ; le dos d'un violet clair, ainſi que preſque tout le reſte du plumage ; le bec, les pieds & les ongles gris.

BLANCHE-RAIE, eſt l'*étourneau* des Terres Magellaniques.

BLASIE naine, *Blasia pusilla*, Linn.; *& lichenis pyxidati facie*, Michel.; *Mnium lichenis facie*, Dill. Musc. 237. Cette plante, que l'on trouve sur les bords des fossés, & dans les bois humides de l'Europe, est très-petite; elle est cryptogame & de la famille des *Algues*. Elle a l'aspect d'un *lichen*, & sa fructification paroît constituée par deux sortes de parties, qu'on prend, l'une pour des fleurs mâles, & l'autre pour des fleurs femelles.

BLATTAIRE. C'est l'*herbe aux mites*. Voyez *ce mot*.

BLATTE DE CONSTANTINOPLE, *Blatta Byzantina*. Nom donné au couvercle ou opercule cartilagineux d'une coquille univalve, oblongue, dont la substance ressemble assez à de la corne: il y en a de très-grands qu'on nomme *feuilles de laurier*: cet opercule étoit autrefois fort en usage pour fumiger la matrice, & en suppositoire. Il y a eu de grandes disputes entre les Naturalistes, pour savoir si le *blatta* étoit le couvercle de la *pourpre murex*, ou si ce n'étoit pas l'*ongle odorant*. Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que les divers *blatta* que nous avons eu occasion de voir, sont des opercules de buccin. *Voyez* ONGLE ODORANT.

BLATTE, *Blatta*. Nom que l'on a donné à plusieurs sortes d'insectes de nature très-différente, tels que les vers qui naissent dans les oreilles, & ceux qui rongent les étoffes; très-connus sous le nom de *teigne*. Voyez *leur histoire au mot* TEIGNE. Suivant M. *Linnæus*, on ne doit réunir sous le nom de *blatte* que les insectes dont les antennes sont longues, filiformes, dont les fourreaux des ailes sont mous & comme membraneux, & dont la poitrine est aplatie & arrondie. Ces insectes courent assez vîte; ils ont cinq articles aux deux premieres paires de pattes, & quatre seulement à la derniere; ils sont assez hideux à la vue, & remarquables sur-tout par deux appendices en forme de longues vésicules ridées & placées aux deux côtés

de l'anus : quelques-unes de ces eſpeces d'inſectes volent, ſur-tout les mâles ; car la femelle n'ayant que des moignons d'ailes fort courts, ne peut aucunement voler. Une autre diſtinction, c'eſt que les étuis débordent le ventre d'un bon tiers dans les mâles, & nullement dans les femelles.

La larve des *blattes* ne differe guere de l'inſecte parfait que par le défaut total d'ailes & d'étuis. Cette larve ſe nourrit de farine, dont elle eſt très-vorace ; à ſon défaut elle ronge à la campagne les racines des plantes. C'eſt de ce même genre qu'eſt ce fameux *kakerlac* des Iſles de l'Amérique, qui dévore ſi avidement les proviſions des Habitans. *Voyez* KAKERLAC. Cet inſecte, ainſi que nos *blattes*, fuit le jour & la lumiere : tous ces inſectes ſe tiennent cachés dans des trous dont ils ne ſortent que pendant la nuit.

Du nombre des *blattes* ſont les inſectes qu'on trouve ſur les lunettes des latrines, dans les bains, dans les boulangeries, dans les étuves, dans les cuiſines. Ils ſont très-fréquens dans les poêles des Finlandois, où ils rongent leur pain pendant la nuit. On trouve auſſi cet inſecte dans les caſes des Lapons : il y en a une eſpece qui ſe loge entre les écailles des poiſſons que l'on fait deſſécher ſans être ſalés. La *blatte* des cuiſines eſt l'opprobre des maiſons qu'elle habite, par ſa fécondité, ſa figure & ſa mauvaiſe odeur ; c'eſt la *bête noire* des Boulangers ; *Blatta Orientalis* de *Linnæus*. On la croit originaire du Levant.

BLATTI acide, *Blatti ſeu Jambos ſylveſtris*, Rheed. Mal. ; *Mangium caſeolare rubrum*, Rumph. Amb. ; *Rhizophora caſeolaris*, Linn. ; *Bagatbat Camelli*, Raj. Luz. 85, N.° 10 ; *Pagapate*, Sonnerat. Arbre qui croît au Malabar, dans les Moluques & à la Nouvelle Guinée, dans les lieux humides. Il eſt de la famille des *Myrtes*, & ne s'éleve qu'à environ quatorze pieds de hauteur ; ſa cime eſt arrondie ; ſes rameaux ſont oppoſés, à quatre angles tranchans, & d'un rouge-brun ; l'écorce

eſt épaiſſe & cendrée ; les feuilles oppoſées, ovales, glabres, épaiſſes & veineuſes ; les fleurs rouges, grandes, ſolitaires & terminales. Le fruit eſt une groſſe baie preſque ſphérique, enveloppée dans ſa moitié inférieure par le calice, auquel elle adhere par ſon fond, diviſée intérieurement en vingt-ſix loges, par des membranes fines ; chaque loge eſt un tiſſu véſiculeux rempli d'un ſuc acide, & dans lequel ſont répandus quelques pepins ovoïdes & anguleux. Le ſuc, tiré de ce fruit par expreſſion, ſe donne avec le miel pour guérir les aphtes & pour tempérer l'ardeur des fievres. Les Malabares font cuire ces fruits pour les manger avec d'autres mets. Ils font, avec ſes feuilles pilées, un cataplaſme qu'ils appliquent ſur la tête pour diſſiper les vertiges, & procurer le ſommeil dans les fievres continues.

BLAVÉOLE. *Voyez* BLUET.

BLÉ ou BLED, ou FROMENT, *Triticum hybernum, ariſtis carens*, C. B. Pin. 21, Tourn. ; *Triticum vulgare, glumas triturando deponens*, J. B. 2, 407. C'eſt ſans contredit de toutes les plantes la plus précieuſe à l'humanité : c'eſt elle qui, dans nos climats, fait la nourriture de la plus grande partie du genre humain ; elle eſt, ainſi que les autres dons du Créateur, un bien toujours renaiſſant, ſe rajeuniſſant, ſe perpétuant ſans ceſſe pour la conſervation de l'eſpece humaine. Quelle fécondité ſurprenante dans chacun de ſes grains ! quelle nourriture plus ſalutaire & plus appropriée à nos organes, ſur-tout depuis que l'art a trouvé le moyen de faire de ces grains une nourriture légere ! L'origine de cette plante & de ſa culture ſe perd preſque dans l'origine du monde ; peut-être a-t-elle été d'abord foulée aux pieds, & n'étoit-elle point plus remarquable qu'un ſimple *gramen* : la culture l'aura amenée au point de perfection où on la voit ; car on obſerve tous les jours que l'Auteur de la Nature a donné à l'homme une ſorte d'empire & un pouvoir

preſque créateur ſur les fruits, ſur les fleurs & ſur pluſieurs autres productions naturelles; il les embellit, les perfectionne, les rend preſque méconnoiſſables par la beauté qu'il leur procure à force de ſoins & de travaux aſſidus, & par ſa ſagacité à mettre à profit les moyens que lui préſente la Nature. C'eſt une ſorte de récompenſe utile & agréable, accordée à l'homme pour le fruit de ſes travaux.

Quel que fût le *blé* dans ſon origine que l'on pourroit peut-être connoître par voie de dégénération, c'eſt préſentement une plante qui pouſſe, d'une racine compoſée de fibres déliées, pluſieurs tuyaux de quatre ou cinq pieds de hauteur, plus ou moins gros, ſelon la nature du ſol, & ſelon que le grain a été ſemé plus ou moins clair. Ces tuyaux ſont garnis d'eſpace en eſpace de nœuds qui leur donnent de la force. Ils ſont creux en dedans, & garnis au dehors de feuilles longues, étroites, ſemblables à celles du chiendent. Ils ſoutiennent à leur extrémité des épis longs, où naiſſent des fleurs par petits paquets, compoſées d'étamines auxquelles ſuccedent des grains ovales, mouſſes par les deux bouts, convexes ſur le dos & ſillonnés de l'autre côté, de couleur jaune en dehors, remplis en dedans d'une matiere blanche & farineuſe, avec laquelle on fait le pain. Ces grains ſont enveloppés dans les écailles qui ont ſervi de calice à la fleur, & qu'on appelle la balle du froment.

De tout temps les travaux des Cultivateurs ont tendu à recueillir la plus grande quantité poſſible de *blé* dans un eſpace donné, parce que deſtiné à la nourriture de l'homme, ſon excellence le rend la matiere d'un commerce néceſſaire qui ajoute encore à ſon prix. L'on peut avancer que la fécondité des *blés* dans une terre nouvelle tient quelquefois du prodige.

Pline dit qu'un des Intendans d'Auguſte lui envoya d'un canton d'Afrique où il réſidoit, une curioſité aſſez

ſurprenante ; c'étoit un pied de *blé* qui contenoit quatre cents tiges, toutes provenues d'un ſeul & même grain de *blé* ; ſi ce fait eſt vrai, on peut dire que ce ſont-là de ces phénomenes curieux où la Nature ſignale ſon exceſſive libéralité. Cette terre n'étant plus auſſi riche préſentement en principes nutritifs, les choſes ont bien changé depuis ; car, ſuivant le rapport exact d'un Voyageur Anglois, nommé *Thomas Shaw*, un boiſſeau de froment n'y rapporte aujourd'hui que douze, ou tout au plus que dix-huit boiſſeaux, encore dans le meilleur terrain ; au lieu qu'autrefois il rapportoit cinquante boiſſeaux, & pour la fécondité, un grain ne produit que douze, quinze ou vingt tiges, quelquefois cinquante ; mais cela eſt extrêmement rare. *Voyez* BLÉ DE MIRACLE.

M. *Buc'hoz*, dans la cinquieme *Lettre ſur les végétaux*, dit avoir vu dans les mains d'un Laboureur, à Caſtelnaudary en Languedoc, une trouſſe de *blé* compoſée de cent dix-ſept tiges ; cette trouſſe lui parut de l'eſpece qu'on nomme *Triticum ariſtis longioribus, ſpicâ albâ.* Les tiges avoient cinq pieds de hauteur, plus ſolides & plus groſſes que celles du *froment* ordinaire. Chaque épi contenoit ſoixante grains, & la trouſſe en tout ſept mille vingt grains. Nous avons vu dans un petit terrain du Faubourg Saint-Antoine à Paris, toutes les trouſſes d'un *blé* qu'on avoit fait tremper dans une liqueur végétale avant de le ſemer, compoſées de ſoixante à quatre-vingts épis : quelle fécondité ! Il faut croire que la macération appropriée ouvre les conduits des germes multipliés dans chaque grain, & les développe & les rend propres à recevoir une plus grande abondance de ſeve. Cette grande multiplication tiendroit-elle au principe de la ſuperfétation ?

En France il n'y a rien de décidé ſur la multiplication du *blé* : cependant on peut dire en général, que dans les terres médiocres un boiſſeau de *blé* trié rend deux ou trois boiſſeaux, dans les bonnes terres

huit & dix, dans les meilleures douze, & par extraordinaire quinze; mais tout cela eſt ſujet à des variations infinies. Il eſt des pays où, pour procurer la multiplication des tuyaux ſur un pied de *froment*, on fait brouter le ſuperflu du vert par des beſtiaux, afin de ne laiſſer à chaque pied de *froment* que la ſeve néceſſaire pour bien nourrir l'épi principal, & faire végéter les épis latéraux. *Virgile* nous apprend, qu'on pratiquoit de ſon temps cette méthode: *Luxuriem ſegetum tenerâ depaſcit in herbâ.*

Les récoltes ſont plus ou moins abondantes ſuivant que la ſaiſon a été plus ou moins favorable, ſelon la bonté des terres, & les préparations que lui donne le Cultivateur intelligent. Ces préparations de la terre varient ſuivant la nature du terrain, que chaque économe doit étudier. En général la baſe de l'agriculture eſt que la terre ſoit, avant de ſemer, bien préparée par les labours & par les engrais, tels que la marne, le fumier & autres. Il faut qu'elle ſoit nettoyée de toute herbe étrangere qui enleveroit la nourriture aux *blés*, & lui conſerver le plus qu'il eſt poſſible ſon état d'humidité ſi favorable à la végétation: moyen qu'on ne peut employer qu'en ſaiſiſſant l'inſtant propre à faire paſſer la herſe ſur la terre. Les *blés* pouſſent alors avec vigueur, donnent en abondance de beaux grains; & lorſque la ſaiſon devient favorable, on fait d'amples récoltes.

La méthode ordinaire des Laboureurs avant de ſemer le *blé*, eſt de donner un premier labour à la terre qui a rapporté de l'avoine, & dès-lors la terre reſte en *jachere*: c'eſt-à-dire, ſans qu'on lui faſſe rien rapporter pendant une année, afin qu'elle profite des influences de l'atmoſphere, & qu'elle recouvre de nouveaux ſels. Lorſque la terre s'eſt repoſée ainſi pendant une année, on y ſeme le *blé* vers le mois d'Octobre, après avoir eu ſoin de donner deux ou trois labours, ſuivant la nature de la terre, pendant l'année de repos. Le grand

art eſt de ſemer bien également, afin que les racines des *blés* ſe répandant également ſur la ſurface de la terre, puiſſent également tirer leur nourriture : on fait rapporter à la terre qui a donné du *blé* cette année, de l'avoine l'année ſuivante, & à la troiſieme année on la laiſſe repoſer.

M. *Duhamel*, ce citoyen ſi éclairé & ſi zélé pour le bien public, propoſe, d'après M. *Tull*, une nouvelle culture des terres très-uſitée en Angleterre, la grande école de l'Agriculture; méthode ſur laquelle M. *Duhamel* & pluſieurs bons Citoyens ont fait un nombre infini d'expériences. Voici une légere idée de cette nouvelle méthode qui paroît avoir de très-grands avantages, & dont le but eſt de diſpoſer le *blé* de maniere à extraire de la terre & de l'atmoſphere la plus grande quantité de nourriture poſſible, & de profiter des labours donnés à propos.

Lorſqu'on veut ſemer, par exemple, un arpent, la terre ayant été préparée par les labours néceſſaires, on laiſſe ſur le bord de la piece deux pieds de terre ſans la ſemer; on ſeme enſuite avec un ſemoir fait exprès, & qui ſeme avec égalité, trois rangées de froment qui occupent deux pieds de largeur; parce que les grains des rangées ſe trouvent éloignés de ſept à huit pouces. On laiſſe enſuite quatre pieds de terre ſans y mettre de ſemence : de ces quatre pieds de terre, deux l'année ſuivante ſeront ſemés en *blé*, & les deux autres de même, la troiſieme année. Après ces quatre pieds de terre laiſſés ſans ſemence, on ſeme encore trois rangées de froment, & ainſi de ſuite dans toute l'étendue de l'arpent : on a ſoin au printemps de viſiter les rangées, & d'arracher les pieds de *blé* qui ſont plus près les uns des autres que de quatre à cinq pouces, & de donner aux plates bandes qui ſont entre les rangées, avec une charrue faite exprès, un premier labour, ce qui fait taller le *blé*, au point que chaque grain qui dans l'ancienne méthode n'auroit donné que deux ou

trois tuyaux, en produit depuis douze juſqu'à vingt, qui portent tous de gros épis. Lorſque le *blé* des rangées eſt en épis, on lui donne un ſecond labour qui lui fait prendre de la nourriture, en ſorte qu'il fleurit & défleurit promptement, & s'il ſurvient des chaleurs, il mûrit ſubitement.

Selon cette méthode, la terre étant toujours dégagée d'herbes étrangeres, la plante profite de toutes les influences de l'atmoſphere. Il réſulte de diverſes expériences, qu'un arpent ainſi cultivé rapporte un tiers de plus de *blé* que ſuivant la méthode ordinaire, & quelquefois le double, par la longueur & la groſſeur des tuyaux & la quantité de beaux grains qu'ils contiennent. On fait entrer en ligne de compte dans cette méthode le prix qu'il en coûteroit pour les fumiers que l'on emploie très-peu, & la moindre quantité de ſemence qu'on eſt obligé d'employer. On a l'avantage de recueillir trois ans de ſuite du *blé*, dont le rapport eſt plus grand que celui de l'avoine; car la récolte d'avoine n'eſt eſtimée que le tiers de celle du *froment*. C'eſt dans le livre de la *Culture des terres* par M. *Duhamel*, qu'il faut voir un détail plus ample de cette méthode, de ſes avantages, de la réponſe aux objections faites contre cette nouvelle culture.

Quoique cette méthode ait parfaitement bien réuſſi à quelques Cultivateurs, les difficultés, dit M. *Duhamel*, ſe multiplient à meſure qu'on veut la pratiquer plus en grand. Un Payſan n'éprouvera aucun embarras à la pratiquer lui-même, & ſûrement il ſe procurera des avantages réels; le Fermier au contraire qui doit faire preſque toutes ſes opérations avec des charrues, y trouvera plus d'embarras. La difficulté ſe réduit cependant à avoir l'adreſſe d'exécuter le labour dans des bandes de terre qui ont tout au plus trois pieds & demi de largeur. On ne doit pas eſpérer d'y réuſſir dans les terres trop difficiles à cultiver. Les vrais principes de l'agriculture étant démontrés dans cette

nouvelle méthode, après avoir apperçu le but où il faut parvenir, c'eſt à chacun d'imaginer les moyens d'y atteindre.

Des circonſtances, qui naiſſent de la diſtribution des terres, rendent dans certains endroits cette méthode impraticable. Une branche de cette nouvelle culture qui eſt plus aiſée à pratiquer, & qui pour cette raiſon eſt déjà adoptée par pluſieurs Cultivateurs, c'eſt l'uſage du nouveau *ſemoir* qui épargne beaucoup de ſemence par la maniere dont il la répand, & qui procure une meilleure récolte.

On a obſervé plus haut que l'on ſeme le *blé* en automne; il leve fort vîte, il a déjà pris du corps avant l'hiver, auquel il réſiſte ordinairement très-bien, & cette ſaiſon lui eſt très-favorable pour lui faire pouſſer une plus grande quantité de racines. Si on ne ſemoit le *blé* qu'en Mars, il ne réuſſiroit pas; auſſi dans la terrible année de 1709, les *blés* ayant été gelés par une alternative continuelle de gelées & de dégels, on ſema en Mars une autre eſpece de *blé*, que l'on nomme *blé barbu*. Voyez *ci-après* BLÉ DE MARS.

Nous voyons tous les jours que preſque chaque plante eſt appropriée à chaque climat: c'eſt donc ici que l'économie de la Providence eſt remarquable, en ce que notre *blé*, l'aliment d'une partie de l'eſpece humaine, ſoutient également les deux extrêmes, le chaud & le froid. Il croît auſſi bien en Ecoſſe & en Danemarck, qu'en Egypte & en Barbarie.

Maladies du blé.

Avant que le *blé* parvienne à ſa parfaite maturité, il eſt ſujet à pluſieurs accidens & à pluſieurs maladies. Lorſque ſon épi commence à ſe former, il ſurvient quelquefois des vents ſi impétueux, qu'ils briſent ou plient la paille du tuyau; alors la ſeve ne peut plus monter dans l'épi, le grain ne prend plus de nourriture, ne ſe remplit point de farine, il reſte petit & menu,

menu, c'eſt ce qu'on nomme des *blés retraits*. La même choſe arrive lorſque les *blés* ont été nourris d'humidité, & que ſur le champ il ſurvient de grandes chaleurs qui deſſechent la paille & le grain; il mûrit ſans être rempli de farine, ce que l'on appelle *blés échaudés & retraits*. Si les vents ou les pluies qui font ainſi verſer les *blés* ſurviennent lorſque le grain eſt déjà formé, il n'en réſulte point le même inconvénient. Au reſte, ces eſpeces de *blé* ſont de très-bon pain, mais deux ſacs de *blé retrait* ne fourniſſent quelquefois pas plus de pain qu'un ſac de bon *blé*.

La *rouille* (*rubigo*) eſt une maladie des *blés* qui conſiſte en une ſubſtance rouſſe, pulvérulente, de couleur de rouille, qui bouche les pores des feuilles & des tuyaux du *froment*, & empêche de croître les parties de la plante qui en ſont attaquées. Elle y produit une déſorganiſation, & noircit les tiges. Cette pouſſiere, peu adhérente, inodore & ſans ſaveur, jaunit tout ce qu'elle touche. Si la *rouille* attaque la plante avant que les tuyaux ſoient formés, le mal n'eſt pas grand, il croît d'autres feuilles; mais ſi elle attaque les jeunes tuyaux, la moiſſon en ſouffre, à moins qu'il ne ſurvienne une pluie abondante qui détache la *rouille* & lave tous les tuyaux : on attribue cette maladie à des brouillards ſecs ſuivis d'un ſoleil ardent. La *rouille* qui ſe trouve auſſi ſur les feuilles du roſier & ſur celles du tithymale à feuilles de cyprès, reconnoît la même cauſe que le *givre* des plantes. *Voyez ce mot à la ſuite de l'article* ARBRE.

La *coulure* eſt une autre ſorte de maladie des *blés*; on la reconnoît lorſqu'au lieu de trouver les épis remplis de bon grains dans toute leur longueur, on en trouve l'extrémité dépourvue, ou lorſqu'ils ne contiennent que de petits grains ſans farine. Cette maladie eſt occaſionnée par un défaut de fécondation; s'il ſurvient des pluies abondantes & de gros vents lorſque le *blé* eſt en fleur, toutes les pouſſieres des éta-

mines ſont enlevées par ces fluides, & la graine qui n'a point été fécondée reſte petite & ſans farine. On prétend auſſi que la vivacité des éclairs fait couler les *blés*. M. *Duhamel* a vu, après de grands orages, des arbres perdre toutes leurs feuilles, & d'autres mourir ſans qu'ils paruſſent avoir été frappés du tonnerre. La gelée qui attaque les épis les fait auſſi couler.

La *nielle* & le *charbon* ſont deux maladies qui rendent les *blés* noirs. Ces maladies ont été ſouvent confondues; elles ont cependant des caracteres qui leur ſont propres, & qui doivent les faire diſtinguer l'une de l'autre. Il eſt vrai que dans les années où les grains ſont infectés de *nielle*, on trouve ordinairement beaucoup de *charbon*.

La *nielle* eſt une maladie qui détruit totalement le germe & la ſubſtance du grain. Toute la partie farineuſe du grain & ſon enveloppe ſont réduites en une pouſſiere noire & de mauvaiſe odeur, qui n'a nulle conſiſtance. Cette pouſſiere légere eſt facilement emportée par les vents & lavée par les pluies: elle ne peut donc point faire de tort aux grains ſains que l'on enferme dans la grange, & il ne paroît pas même que cette pouſſiere ſoit contagieuſe comme celle du *charbon*.

La maladie de la *nielle* peut ſe reconnoître dès les mois de Mars & d'Avril, lorſque l'épi eſt encore tout près des racines & n'a que deux lignes de longueur: en le développant on voit que l'embryon étoit déjà noir. Lorſque l'épi ſort enſuite des enveloppes des feuilles, il paroît menu & maigre: les enveloppes des grains ſont tellement amincies, que la pouſſiere noire ſe manifeſte au travers.

Il y a eu grande diverſité de ſentimens ſur la véritable cauſe de cette maladie, qui paroît être la même que celle du *givre*. Les expériences de M. *Aimen* lui ont fait conclure que la moiſiſſure eſt une des cauſes de la *nielle*. Après avoir examiné pluſieurs grains d'orge, & avoir mis à part ceux ſur leſquels il appercevoit

des taches noires, qui à la loupe ſe montroient couvertes de moiſiſſure, il ſema ces grains, qui tous produiſirent des épis *niellés ;* tandis que des autres grains mis en réſerve, les uns ou ne leverent point, ou ne produiſirent point de *nielle.* (Voyez *les Mémoires préſentés à l'Académie, Tom. III, 1760, pag. 83, & Tom. IV, pag. 365.*) Cependant les expériences de M. *Tillet* nous aſſurent que la moiſiſſure ne ſe communique nullement, même en ſaupoudrant les grains avec cette pouſſiere noire, & qu'elle eſt due à un vice interne dont la blancheur du calice ou de l'enveloppe extérieure de la fleur, indique l'exiſtence avant ſon développement. On a remarqué dans le maïs & dans l'œillet ſauvage, que ce mal commence par les antheres, & pourroit bien être une maladie différente ; car dans les autres plantes il commence par le réceptacle de la fleur, ſous la forme de petits points noirs qui gagnent peu-à-peu les autres parties de la fleur, la corolle & les étamines, ſans attaquer autrement le piſtil qui avorte cependant pour l'ordinaire. Des Cultivateurs croient avoir reconnu que la ſemence du *blé* qui a mûri & ſéché ſur ſon pied, avant d'être ſcié, n'eſt que peu ou point ſujette à la *nielle.*

Le remede pour prévenir cette maladie, eſt celui qui convient à la *maladie des blés charbonnés* dont on va parler.

Le *charbon* (*uſtilago*), que l'on nomme auſſi *carie* ou *boſſe* en quelques pays, ſur-tout en Beauce, *cloque* dans le Vexin, *chambuche* dans le Lyonnois, &c. eſt une maladie beaucoup plus funeſte & contagieuſe aux *blés* que la *nielle.* Les épis attaqués du *charbon*, ſont d'abord aſſez difficiles à diſtinguer des épis ſains ; mais lorſque la fleur des *blés* eſt paſſée, ils prennent, en partie, une couleur d'un vert foncé tirant ſur le bleu, & deviennent enſuite blanchâtres. Lorſqu'on vient à preſſer ces grains, qui ſont petits, & qui à l'extérieur paroiſſent très-ſains, on les trouve remplis d'une

matiere graſſe au toucher, pulvérulente, brune, tirant ſur le noir, & de mauvaiſe odeur, comme la pouſſiere de la veſſe-de-loup. Une partie des grains *charbonnés* eſt écraſée par le fléau; l'odeur de maquereau pourri qui s'en exhale, rempliſſant dans ce moment la grange, incommode les Batteurs. Cette pouſſiere noire infecte les bons grains & s'attache principalement aux poils qui ſont à l'extrémité du grain oppoſée au germe, ce que les Fermiers déſignent en diſant que ce *blé* a le *bout*. Ces grains ainſi infectés donnent à la farine une couleur violette, un goût & notamment une odeur déſagréable. On a obſervé que la *nielle* endommage les grains beaucoup plutôt que le *charbon*, & que le *charbon* attaque plus particuliérement l'avoine que le *froment*; au reſte, la paille des épis cariés déplaît aux beſtiaux, & ſon uſage peut même leur devenir préjudiciable.

La véritable cauſe de la maladie du *charbon* n'eſt pas encore bien connue juſqu'à préſent. Quoi qu'il en ſoit, l'expérience démontre que cette maladie eſt contagieuſe; & il a paru que les pailles infectées de cette pouſſiere, mais qui n'étoient point réduites en fumier, communiquoient cette maladie aux grains. La contagion eſt encore plus ſenſible, lorſqu'on mêle avec de la terre de la poudre d'*épis charbonnés*. M. *Aimen* aſſure avoir procuré cette maladie par la pouſſiere de *veſſe-de-loup*. De nouvelles obſervations à cet égard pourroient donner lieu à une découverte très-importante, d'autant mieux que cette maladie ſe communique aux grains d'autres plantes, comme l'ivroie, & réciproquement. La pouſſiere noire ſi contagieuſe pour le *froment*, ne l'eſt ni pour le *ſeigle*, ni pour l'*orge carré*. Le *blé de miracle* ou de *Smyrne* eſt moins ſuſceptible de cette maladie que les autres grains; mais les *blés de Mars* en ſouffrent de grands dommages, ainſi que le *ſorgo* ou *grand millet*, & la *perſicaire brûlante*. On peut conſulter un *Mémoire ſur les animalcules du blé*

rachitique, par *Dom Maurice Roffredi ; Journal de Phyſique & d'Hiſt. Natur. Janvier & Mars 1775.*

A une année abondante en *charbon*, il en ſuccede une autre où on n'en trouve preſque pas : la raiſon en eſt que les grands hivers faiſant ſans doute périr les pieds affectés du *charbon*, ils arrêtent les progrès que cette maladie pourroit faire ſans cette heureuſe circonſtance. On peut prévenir le *charbon*, en chauffant le grain avant de le ſemer, c'eſt-à-dire, en le lavant dans une forte leſſive de cendre aiguiſée d'un peu de chaux vive.

L'*ergot* ou le *clou* eſt une autre maladie différente de la *nielle* & du *charbon*, qui attaque quelquefois le *froment*, mais plus communément le *ſeigle*. Voyez *ce qui en eſt dit à l'article* SEIGLE.

Les Cultivateurs ont obſervé qu'un des meilleurs moyens pour ſe garantir des *blés noirs* ou *mouchetés*, eſt de leſſiver la ſemence dans de l'eau de chaux. Cette méthode, quoique très-bonne, eſt quelquefois inſuffiſante : le mieux eſt d'avoir recours à de fortes leſſives alkalines, telles que celles de la ſoude, de la potaſſe, des cendres gravelées, ou des cendres ordinaires, ou bien à une forte ſaumure de ſel marin, dans leſquelles on fait paſſer le *blé* en le tenant dans des corbeilles, ainſi qu'il réſulte des expériences qui en ont été faites à Trianon par M. *Tillet*, par ordre de Louis XV. M. *Duhamel* penſe que l'eau de la leſſive qui a ſervi à blanchir le linge, en la fortifiant avec un peu de ſoude & doublant la doſe de chaux vive, produiroit les mêmes effets.

Un Cultivateur intelligent a appris par l'expérience que la bonne préparation & l'excellente culture que l'on donne aux terres avant de ſemer, garantiſſent auſſi beaucoup des *blés niellés*. La plus ſûre méthode pour s'en préſerver, eſt de changer de ſemence, & l'on eſtime la meilleure celle qui vient dans les terres fortes.

Il y a des années où la paille du *blé* eſt parſemée de taches noires ; on croit que ces taches ſont des excrémens d'inſectes qui attaquent la paille. Si ces inſectes n'endommagent la paille que lorſque l'épi eſt formé, ils ne font point de tort, mais plutôt ils rendent le *blé retrait* en interceptant la nourriture. Les récoltes ſont donc plus ou moins abondantes, ſelon que les ſaiſons ont été plus ou moins favorables, & que ces cauſes de deſtruction, ainſi que quelques autres, telles que les mulots, vers & autres, n'ont point eu lieu.

On ſait que le *blé* eſt une plante robuſte qui réſiſte très-bien à la gelée ; on obſerve même que les récoltes ſont plus abondantes lorſqu'il y a eu des gelées, qui, empêchant l'herbe de pouſſer, donnent aux racines le temps de pouſſer, de croître davantage, & de fournir enſuite un ſuc plus abondant. On lit dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, qu'on a obſervé que le *blé* qui avoit paſſé l'hiver ſous la neige battue & ſcellée, donnoit une récolte plus belle & plus abondante ; ce qui indiqueroit qu'il ſeroit peut-être très-favorable de fouler la neige avec des rouleaux. Ces bons effets ſont attribués à ce que la gelée pénetre plutôt ſous de la neige battue, que ſous celle qui ne l'eſt pas.

Les caracteres diſtinctifs d'un beau *blé*, ſont d'être peſant, compacte, bien mûr, d'un jaune clair, brillant, ſec, conſervant néanmoins une ſorte de fraîcheur, ce que les Marchands appellent *avoir de la main*. Le *blé retrait* ſe diſtingue au premier coup d'œil : on reconnoît que le *blé* a été mouillé, lorſqu'il eſt d'un blanc mat.

Une année trop humide, ainſi qu'une année trop ſeche, ſont contraires au *blé ;* l'année trop ſeche diminue la quantité, car les *blés* ſont petits ; l'année trop humide eſt préjudiciable à la qualité & non à la quantité. On reconnoît encore la bonté des *blés* à la quantité d'eau que boit la farine lorſqu'on la pétrit. Mais

une des méthodes les plus sûres pour distinguer les bons *blés*, & celle à laquelle ont recours les Boulangers, c'est de comparer leur pesanteur spécifique. Le *blé* le plus pesant à volume égal, est toujours le meilleur ; car il est bon de faire remarquer que même le *blé* mouillé a une pesanteur absolue moindre que le *blé* bien sec. Cette différence est même si considérable, qu'un septier de bon *blé* & bien sec pesera deux cents quatre-vingts livres, au lieu qu'un septier de *blé* mouillé n'en pesera que deux cents quarante.

La France est de toutes les contrées la plus fertile en *froment* de toutes les especes, principalement dans les Provinces qui environnent Paris; entre autres l'Isle de France, la Brie, le Hurepoix, la Beauce & le Vexin.

Lorsque le *blé* a été récolté, battu & mis dans les greniers, il demande des soins pour pouvoir être conservé, car il est sujet à être attaqué par des ennemis très-dangereux, tels que *rats*, *souris*, *teignes*, *charençons* & *vers de blé*. Voyez *ces mots*.

Conservation du blé.

Le *charençon*, le plus grand destructeur du *blé*, se nourrit de la substance farineuse : cet insecte se multiplie quelquefois si prodigieusement, sur-tout lorsqu'on a mis les *blés* en grange avant d'être parfaitement secs, qu'il réduit une grande quantité de *blé* en son, & qu'on est obligé de se défaire de ces *blés* & de les vendre à bas prix. *Voyez* CHARENÇON.

La *teigne* est un petit papillon brun qui dépose sur les tas de *blé* des œufs d'où sortent des vers qui s'enveloppent sous des grains de *blé* qu'ils réunissent & qu'ils détruisent. Ils communiquent de plus au *blé* une odeur désagréable, qu'on désigne en disant que le *blé* a l'odeur de *mite*.

Tous les moyens proposés jusqu'à présent pour garantir les *blés* des *charençons*, sont ou insuffisans ou impraticables, malgré les recherches qui en ont été

faites par les Naturaliſtes, par les Phyſiciens & par les Amateurs du bien public. L'expérience faite par M. *Duhamel*, de renfermer du *blé* attaqué des *charençons* dans une caiſſe verniſſée d'huile eſſentielle de térébenthine, où les *charençons* ſe ſont très-bien maintenus, donne lieu de ſe méfier de ces prétendus moyens de les faire périr ou de les chaſſer avec des décoctions d'ail ou d'autres plantes d'une odeur forte & déſagréable. La ſeule vapeur du ſoufre les fait périr, mais communique au *blé* une odeur déſagréable. Si quelqu'un poſſédoit le précieux ſecret de garantir les *blés* de ces inſectes deſtructeurs, dans les greniers de conſtruction ordinaire, l'amour de l'humanité devroit l'engager à le divulguer. M. *Argond* a déjà propoſé de répandre ſur le plancher d'une grange qui ne contiendra alors ni grains, ni pailles, ni foins, quelques ſacs de fourmillieres, parce qu'auſſi-tôt les fourmis ſe mettent en quête de tous les côtés, attaquent & dévorent en peu de jours tous les *charençons* : il ſuffit de balayer enſuite & de tranſporter ailleurs la terre des fourmillieres, pour que les fourmis elles-mêmes diſparoiſſent. On peut tenter ce moyen aux approches de la Saint-Jean.

L'uſage ordinaire, qui ne fait que diminuer le mal ſans le détruire dans ſa ſource, eſt de remuer le *blé* fréquemment, de le cribler & de le paſſer ſur un grillage de fil de fer en plan incliné, dont les fils ſont aſſez ſerrés pour que le bon grain ne faſſe que couler deſſus, tandis que le grain vermoulu & les *charençons* paſſent entre les fils, ſont reçus dans une poche de peau, & ſe trouvent ainſi ſéparés d'avec les bons grains. Dans quelques Provinces on mêle des grains de millet avec les *blés*, parce qu'on a remarqué que les *charençons* s'attachent par préférence à ces grains. On a enſuite un crible fait exprès, ſur lequel on jette les *blés* qui y ſont retenus, & le millet avec ſa pouſſiere paſſe à travers. Dans l'Ouvrage qui a remporté le prix propoſé par la *Société d'Agriculture* de Limoges, *ſur la maniere*

de détruire les charençons, on lit que ces insectes aimant la tranquillité, pour peu qu'on les inquiete en remuant le *blé*, & qu'ils ne se sentent pas en sureté, ils percent les grains où ils ont pris naissance, ils sortent, ils les quittent, & cherchent à se procurer un autre abri. C'est sur quoi sont fondés la plupart des bons effets qui résultent du pellage du *blé;* dès qu'on les remue vigoureusement à la pelle, ces insectes commencent à fuir; ils grimpent même aux murailles, lorsqu'il s'y en trouve d'opposées à leur passage; & dès qu'ils sont parvenus à la hauteur, ils s'en précipitent sans rien craindre, à cause de la solidité de leur cuirasse; après leur chute on les voit quelquefois immobiles, non par ruse ou pour contrefaire les morts, comme il leur arrive quelquefois, mais par étourdissement; ils en reviennent peu-à-peu dans l'intervalle de deux minutes, & ils continuent leur marche du côté où rien ne s'oppose à leur passage & à leur fuite. On est quelquefois étonné de voir sortir des essaims de *charençons* d'un tas de *blé*, qui peu auparavant avoit paru bien sain, & qui cependant est presque à moitié rongé. Les *charençons* n'aiment pas seulement la tranquillité, mais encore l'obscurité. Ils fuient constamment la lumiere, & s'ils habitent de préférence le côté du midi, il n'en est pas moins vrai qu'ils affectent l'endroit du grenier le plus abrité, le plus reculé & le plus obscur. Voilà le principal motif pour lequel les *charençons* se plaisent dans le *blé*, pour y faire leur ponte & s'en nourrir. Les grains de ce végétal fort rapprochés par leur petitesse, les dérobent entiérement à la clarté du jour, à une profondeur cependant peu considérable, à deux ou trois pouces au plus. Dans l'hiver ces animaux restent tapis, & sans bouger, dans des trous où ils ne mangent pas. Dès le mois d'Avril ils se mettent en quête; vers les sept heures du matin ils mangent avec avidité & sans relâche, ce qui prouve leur besoin; en cette saison ils ne pourroient pas même rester huit jours

ſans prendre de nourriture, ils quittent volontiers le *blé* quand ils trouvent un autre aliment plus tendre, de leur goût, & la liberté du choix. Ils ne préferent le *blé* que pour y dépoſer leurs œufs. Au printemps & en été, le grain, par ſa fermeté, par ſa configuration, par ſa petiteſſe, eſt de toutes les ſubſtances peut-être la plus propre pour conſerver leurs petits, depuis la ponte juſqu'à leur métamorphoſe. L'on a obſervé qu'on ne trouve guere dans le *blé* que des *charençons* jeunes. Ceux-ci ne s'en vont qu'après avoir dépoſé à leur tour une ponte, & leurs générations en font de même. Pour cela la femelle fait une piqûre (avec ſa trompe, qui eſt compoſée d'anneaux & armée d'un dard,) à la peau du grain, qui la tient un peu ſoulevée en cet endroit, & y forme une éruption preſque inſenſible. Ces ſortes de trous ne ſont point perpendiculaires à la ſurface du grain, mais ils ſont obliques ou même paralleles. La femelle ne dépoſe ordinairement dans le grain de *blé* qu'un œuf, au plus deux. Dans les grains des végétaux qui ſont plus volumineux, elle y en dépoſe trois & quatre: leur multiplication eſt prodigieuſe. On a démontré que deux *charençons*, un mâle, l'autre femelle, peuvent produire depuis le 15 Avril juſqu'au 15 Septembre, tant par eux que par leur génération, ſix mille quarante-cinq individus. Les jeunes vers une fois éclos, s'enfoncent dans le cœur du grain, en rongeant toujours devant eux; les avenues de ces trous ſont toujours remplies par les excrémens qu'ils laiſſent après eux, & qui ne different preſque point en couleur ni en conſiſtance de la ſubſtance du grain: on diroit d'une poudre grenue que l'on reconnoît en la froiſſant entre les doigts. Le *charençon* ſortant de l'état de nymphe, eſt tout blanc, comme tranſparent; mais bientôt il acquiert de la conſiſtance & une couleur de châtain clair, tant qu'il reſte dans le grain. Eſt-il expoſé à l'air, il devient brun. On ne peut trop admirer, à l'aide du microſcope, la maniere avec laquelle le *charençon* fait ſon trou pour

ſortir du grain où il a ſubi ſes développemens. Le mécaniſme du bout de ſa trompe eſt fort ſingulier. On croit y voir deux eſpeces de mâchoires tout-à-fait noires, qui s'ouvrent horizontalement, & raclent avec une vîteſſe & une activité étonnantes. Conſultez le *Journal d'Hiſtoire Naturelle par* M. l'Abbé Rozier, *Mois de Janvier 1772.*

La Méthode qu'on emploie ordinairement dans la plupart des Provinces pour conſerver les *blés*, eſt ſujette à des déchets & à des frais conſidérables, & demande des bâtimens ſpacieux lorſqu'on veut en conſerver de grandes quantités; ſans compter qu'il eſt expoſé à la rapacité d'un très-grand nombre d'animaux. M. *Duhamel* a imaginé une ſorte de machine qu'il appelle un *grenier de conſervation*, & qui mérite par ſon utilité, la plus ſérieuſe attention & les plus grands éloges. Cette machine a l'avantage, 1.° de renfermer une très-grande quantité de *froment* dans le plus petit eſpace poſſible; 2.° d'empêcher qu'il ne fermente, qu'il ne s'y échauffe, qu'il n'y contracte un mauvais goût; 3.° de le garantir de la voracité des rats, des ſouris, des oiſeaux, ſans l'expoſer à être endommagé par les chats; 4.° de le préſerver des *mites*, des *teignes*, des *charençons*, & de toute eſpece d'inſectes; 5.° de le conſerver auſſi long-temps qu'on voudra, & cela ſans frais & ſans embarras. On va donner une légere idée de ſes curieuſes recherches; mais c'eſt dans ſon Traité de la *conſervation des grains* qu'il faut voir ce détail ſi intéreſſant.

M. *Duhamel* a donné des deſcriptions de greniers de toutes ſortes de grandeurs, depuis celui qui ſuffit pour la ſubſiſtance d'une famille, juſqu'à celui qu'il faudroit pour l'approviſionnement d'une ville entiere. Voici l'idée d'un grenier de moyenne grandeur, propre à contenir mille pieds cubes de *froment*: il eſt bon d'obſerver que pour les conſerver ſuivant l'uſage ordinaire, il faudroit un grenier de cinquante-neuf pieds de long ſur dix-neuf de large. Le grenier dont il s'agit doit être fait

à-peu-près comme une grande caisse, à laquelle on donne treize pieds en carré sur six de haut : on fait avec de fortes planches les côtés & le fond : on la pose sur des chantiers. A quatre pouces de ce premier fond, on en fait un autre de deux rangs de tringles qui se croisent à angles droits; on le recouvre d'une forte toile de crin, qui empêche le *blé* de s'échapper, & laisse à l'air un passage libre. A la partie supérieure de cette caisse, on fait un couvercle plein, pour empêcher les souris & autres animaux d'y entrer : on y pratique seulement quelques trous qui s'ouvrent & se ferment à volonté : on met le *blé* dans cette grande caisse; & pour le conserver, on fait jouer des soufflets. Un homme peut faire jouer, à l'aide d'un levier, deux de ces soufflets imaginés par M. *Hales*, & auxquels il a donné le nom de *ventilateurs*. Ce soufflet, appliqué si heureusement par M. *Duhamel* à son grenier de conservation, aspire l'air extérieur, &, par le moyen d'un porte-vent, introduit l'air par un trou pratiqué au fond de la caisse. L'air, poussé vivement dans l'espace qui se trouve entre les deux fonds, traverse rapidement le grain, se charge de l'humidité, & sort par les ouvertures du couvercle supérieur : le vent traverse si puissamment le *froment*, qu'il éleve des grains jusqu'à un pied de hauteur.

Comme dans nos pays & dans tous les pays Septentrionaux les *blés* sont toujours humides, M. *Duhamel* exige, avant de mettre le grain dans le grenier de conservation, de lui donner deux préparations : la premiere, celle du nettoiement; la seconde, celle de le faire passer à l'étuve. La maniere dont nous avons dit que l'on s'y prenoit communément pour la conservation des grains, continuée pendant une année, suffit lorsqu'on ne met que peu de grains dans le grenier de conservation; mais lorsque la quantité de *blé* est grande, après avoir passé le grain à travers les cribles, on peut le laver dans l'eau, & le mettre sécher dans une étuve. Le *blé* y

perd toute ſon humidité : la chaleur de l'étuve fait périr les *teignes* ſans exterminer les *charençons ;* mais toutes les expériences donnent lieu de penſer qu'ils ne peuvent ſe multiplier dans le grenier de conſervation, parce que le *blé* y eſt tenu dans un état de fraîcheur contraire à leur multiplication.

Un Fermier qui n'auroit que mille pieds cubes de *froment* à conſerver, peut conſtruire à peu de frais une petite étuve de cinq à ſix pieds en carré avec des claies, & l'échauffer par le moyen d'un grand fourneau de tôle où il mettroit du charbon. On ne dépenſe que pour vingt à trente ſous de bois pour étuver deux cents pieds cubes de *froment*. La chaleur de l'étuve pour le parfait deſſéchement, doit être de cinquante à ſoixante degrés; on reconnoît que le *blé* eſt bien ſec, lorſqu'en le caſſant ſous la dent, il rompt comme un grain de riz, ſans que la dent y faſſe impreſſion. C'eſt dans les ſources même qu'il faut puiſer un plus grand détail de tous ces objets.

Malgré les grandes difficultés qui ſe rencontrent dans la conſervation des grains, on a l'exemple d'un magaſin dans la citadelle de Metz, où le *blé* que le *Duc d'Epernon* y avoit fait dépoſer, s'eſt conſervé dans ſon entier pendant cent trente-deux ans, ainſi qu'on l'apprit par la date marquée ſur le *blé* même. En 1707, on en fit du pain qui fut trouvé très-bon; Louis XIV en mangea & pluſieurs perſonnes de ſa Cour. Il s'étoit formé à la ſurface du tas de ce grain, une croûte qui contribua le plus à ſa conſervation. On dit qu'à Metz les Habitans ſont dans l'uſage de conſerver ainſi du *blé* dans des magaſins ſouterrains, ayant grand ſoin d'y former, par le moyen de la chaux, une croûte ſuperficielle. Le *blé* qui eſt ſur la ſurface du tas, germe, & pouſſe une tige qui périt l'hiver; après cela on eſt sûr que le tas de *blé* ſe conſervera : on n'y regarde plus que lorſque la néceſſité preſſe les Habitans. Lors de la maladie de *Louis XV*, à Metz, en 1744, on

fit avec du *blé* gardé un ſiecle & demi, du pain que feu Mgr. le Dauphin goûta & trouva excellent.

Dans toute l'Afrique on conſerve les grains dans des puits très-profonds, creuſés au milieu des rochers, & qui ſont ſecs en tout temps : les Arabes les nomment *mattamores*. L'entrée de ces puits eſt fort étroite; ils vont en s'élargiſſant; on en tapiſſe le fond avec de la paille ſeche avant que d'y jeter le grain : lorſqu'ils ſont pleins, on les ferme d'une maniere bien ſimple, avec de petits morceaux de bois bien entrelacés, ſur leſquels on jette du ſable, & par-deſſus quatre pieds de bonne terre en talus, afin que l'eau de pluie n'y ſéjourne pas. Les *blés* ſe conſervent dans ces ſouterrains un temps conſidérable ſans ſe gâter, ni ſe corrompre. Il arrive même quelquefois que les propriétaires, qui ont tout à craindre ſous une domination arbitraire & deſpotique, n'en oſent faire aucun uſage, & qu'on ne les retrouve que pluſieurs années après leur mort.

En Ukraine & dans le Grand-Duché de Lithuanie, les Habitans ne ſerrent leurs *blés* que dans de ſemblables greniers ſouterrains; mais ils ont ſoin de ne point ouvrir ces foſſes à *blé* tout d'un coup, & de les éventer par degrés, ſans quoi il en ſortiroit, dit-on, des exhalaiſons ſi meurtrieres, qu'elles étoufferoient tous ceux qui, par ignorance ou par mégarde, ſe trouveroient expoſés à cette ouverture : c' ſt ce que l'on apprend de M. *Deſlandes*, dans ſon *Traité ſur la maniere de conſerver les grains*. L'uſage des *mattamores* eſt certainement d'un grand avantage; en cas d'incendie, la perte de l'habitation n'entraîne point celle des ſubſiſtances, malheur trop ordinaire dans nos pays. *Voyez maintenant l'article* FARINE. Conſultez auſſi les *Obſervations ſur les blés germés*, par le *Comité de l'École gratuite de Boulangerie*, à Paris; & *Recherches ſur l'origine des mattamores*, par M. le *Baron de Servieres*. *Journ. de Phyſ. Déc. 1783.*

BLÉ D'ABONDANCE. *Voyez* BLÉ DE MIRACLE.

BLÉ BARBU ou SORGO. *Voyez aux articles* MILLET & BLÉ DE MARS.

BLÉ DE GUINÉE. *Voyez* MILLET.

BLÉ D'INDE ou BLÉ D'ESPAGNE. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.

BLÉ ERGOTÉ ou CORNU. *Voyez l'article* SEIGLE.

BLÉ DE MARS, *Triticum æstivum.* C'eſt une eſpece de petit *froment* qu'on ne ſeme guere qu'au printemps, & que l'on récolte dans la même ſaiſon que le *blé* ordinaire qu'on a ſemé en automne. Il y en a de deux eſpeces; l'une qui a les balles renflées, velues & garnies de longues barbes, & que l'on nomme *blé barbu rouge*, *Triticum ariſtis circumvallatum, granis & ſpicâ rubentibus, glumis lævibus & ſplendentibus*, Raii Sinopſ. 224; & l'autre qui eſt ras, c'eſt-à-dire, à balles non velues. Tous les deux donnent une bonne farine, mais rendent peu. Ces eſpeces de *blé* ont été d'une grande reſſource en 1709; comme les *blés* furent gelés, on ſema, après l'hiver, de ces *blés*, qui donnerent leurs épis en abondance au mois d'Août; au lieu que le *blé d'automne*, que l'on ſemeroit en Mars, ne donneroit que peu de tuyaux & des épis fort petits, dans leſquels le grain ſeroit à peine formé, à moins qu'après le printemps il ne ſurvînt un temps des plus favorables pour le *froment.*

La paille du *blé barbu* differe eſſentiellement de celle du *blé* ordinaire; car elle eſt pleine de moëlle, & n'eſt creuſe que vers le pied; auſſi cette eſpece de *blé* étant ſur pied, eſt-elle moins ſujette à être attaqué par les inſectes; ou ſi la paille l'eſt, le grain n'en ſouffre point, & eſt toujours plein, dur & peſant.

Dans les hivers doux, les *blés de Mars* ne périſſent point, & dans ce cas ceux qu'on a ſemés en automne viennent plus beaux, & donnent plus de grains que ceux qu'on a ſemés vers le printemps. Ces *blés* ſont auſſi ſujets à la nielle que les *blés* ordinaires.

Deux raisons empêchent les Fermiers de semer beaucoup de ces *blés de Mars ;* l'une, parce que quand ils sont à leur maturité, ils s'égrenent trop aisément ; & la seconde, parce que s'il falloit semer leurs *blés* dans le temps de Mars, ils ne pourroient suffire à tous leurs travaux. Il est cependant essentiel que les Fermiers en recueillent une certaine quantité pour servir de ressource dans les cas malheureux.

BLÉ DE MIRACLE, *Triticum spicâ multiplici*, C. Bauh, Tourn. Inst. 512 ; *Triticum turgidum*, Linn. Cette espece de *blé*, qu'on nomme aussi *blé de Smyrne*, d'*abondance* ou de *Providence*, produit, outre l'épi principal, des épis latéraux. Il n'est pas rare de voir des trousses de ce *blé* composées de trente-six tuyaux ou chalumeaux, & chaque chalumeau avoir dix épis, dont l'un occupe le milieu. Tous ces épis de chaque chalumeau réunis forment un volume plus gros qu'un œuf de poule ordinaire. Chaque épi contient trente, trente-cinq à quarante grains, & le total des épis est de trois cents cinquante grains ou environ ; & le produit total des trente-six brins ou chalumeaux sera de douze mille sept cents quatre-vingts grains ou environ, pour la fécondité d'un seul. C'est sans doute de ce *blé* dont le Gouverneur de Byzance envoya à Néron une trousse composée de trois cents quarante tiges. C'est probablement le même que *Pline* cite, & dont nous avons fait mention à l'article *Blé froment*. De sept livres de semence, on en a retiré quatre cents trente livres de grains, dont on a fait de bon pain. Suivant M. *Bourgeois*, on grue le *blé de Smyrne* comme l'orge & l'avoine, & on en fait d'excellentes soupes ; mais ce grain ne peut réussir que dans les terres substantielles, bien amendées & bien cultivées, parce qu'il demande beaucoup de nourriture ; semé dans des terres trop maigres ou trop seches, il n'a presque pas d'épis rameux. On seme ce *blé* en automne ; mais étant semé en Mars, lorsque la saison devient favorable, c'est-à-dire,

dire, lorſqu'elle eſt chaude & légérement humide, il produit davantage que le *blé de Mars*, que l'on ſeme au printemps. Ce *blé* a encore un avantage ſingulier, c'eſt de n'être pas ſujet au *charbon* : on a ſeulement la précaution de l'enfoncer avec la herſe un peu plus avant que le *blé* ordinaire, parce qu'il prend plus de racine. Il ne doit pas être ſemé ſi dru que le froment. Huit boiſſeaux ſuffiſent pour enſemencer un arpent. Ce ſeroit bien ici le cas de dire, *O fortunatos nimiùm, ſua ſi bona nórint, agricolas.* On connoît auſſi un déſavantage dans ce *blé*, c'eſt que les lievres en ſont fort friands lorſqu'il eſt jeune, & qu'ils le détruiſent preſque entiérement, ſi on n'a pas ſoin de les éloigner ; & quand il eſt à ſa maturité, la force de ſa paille eſt telle, que les oiſeaux s'y perchent & en dévorent tous les grains : on eſt pour lors obligé d'avoir recours à des épouvantails. Les gelées fortes lui ſont auſſi quelquefois préjudiciables. Le *blé de miracle* eſt à-peu-près de la même groſſeur que le *blé de Mars* ; mais ſon poids excede d'un douzieme celui du *froment* ordinaire. Au reſte, le *blé de Smyrne*, ſuivant M. *Adanſon*, peut être qualifié, préférablement à toute autre plante, d'*eſpece nouvelle*. C'eſt une monſtruoſité par excès & plus conſtante dans la multiplication qu'aucune autre ; néanmoins ſi on néglige ſa culture, il rentre bientôt dans l'eſpece dont il eſt originaire, qui eſt en épi ſimple & réguliérement conformé.

BLÉ NOIR. *Voyez à l'article* SARRASIN.

BLÉ DE PROVIDENCE. *Voyez* BLÉ DE MIRACLE.

BLÉ ROUGE. *Voyez à l'article* SARRASIN.

BLÉ DE SMYRNE. *Voyez* BLÉ DE MIRACLE.

BLÉ TRÉMOIS. C'eſt le *ſeigle d'été*.

BLÉ DE TURQUIE ou BLÉ D'INDE, connu auſſi ſous le nom de *maïs*. On donne à cette plante curieuſe & utile le nom de *blé d'Inde*, *Triticum Indicum ; Frumentum Indicum*, *Mays dictum*, C. B. Pin. 25 ; *Zea mays*, Linn. 1378, parce qu'elle tire, dit-on,

ſon origine des Indes, d'où elle fut apportée en Turquie, *Triticum Turcicum*, & de là dans toutes les autres parties de l'Europe, de l'Afrique & de l'Amérique. On donne à cette plante, dans la Guienne, dans l'Angoumois & dans le Limouſin où on en cultive, le nom de *blé d'Eſpagne*. *Maïs* eſt le nom Américain. Quelques-uns l'appellent auſſi *gros millet*; (en Allemand, *Turkiſcher weitzen*; en Anglois, *Indian Wheat*; en Italien, *Maliga*, *Mellica*, *Saggina*.)

Cette plante pouſſe une groſſe tige roide, noueuſe, haute de quatre à ſix pieds, & pleine d'une moëlle blanche qui a le goût ſucré. Elle porte ſur le même pied des fleurs mâles & femelles, mais ſans pétales; les fleurs mâles ſont au ſommet de l'épi, compoſées de trois étamines ou blanches, ou jaunâtres, ou purpurines, & formées d'un grand nombre de panicules. Des nœuds des tiges ſortent des tuniques compoſées de pluſieurs feuilles; & du ſommet de ces tuniques, il ſort de longs filamens qui ſont autant de piſtils, au bas deſquels ſont les embryons de chaque graine. Lorſque les étamines ſont mûres, elles s'ouvrent & fécondent ces piſtils qui ſont au-deſſous. Les feuilles du *blé d'Inde* ſont engaînées, d'un beau vert, très-longues, larges d'un à trois pouces, & ſemblables à celles du roſeau; ſes racines ſont nombreuſes, dures, blanchâtres, fibreuſes & traçantes.

La tige fraîche de cette plante, eſpece de graminée, eſt de couleur de vert d'eau, & contient un ſuc de même que la canne à ſucre; on en peut faire un ſirop très-doux, & qui a le véritable goût du ſucre. On propoſe, dans les *Mémoires de l'Académie*, d'eſſayer s'il ne pourroit point ſe criſtalliſer comme le ſuc de la *canne à ſucre*. Les Américains tirent auſſi un bon parti des tiges deſſéchées; ils les taillent en pluſieurs filamens, dont ils font des paniers & des corbeilles de différentes formes & grandeurs.

L'épi du *maïs* croît par degrés, quelquefois jusqu'à la grosseur du poignet, & à la longueur de près d'un pied. A mesure qu'il grossit & qu'il mûrit, il écarte les tuniques & paroît jaune, rouge, violet, bleu ou blanc, suivant l'espece ou variété : celle à grains jaunes est la plus estimée; c'est du moins la plus universellement répandue; *Mays granis aureis*, Tourn. Inst. 531. Les hommes Caraïbes l'appellent *Aouachi*, & les femmes, *Marichi*. On voit des épis, & même des grains qui présentent à eux seuls cette bigarrure de trois & quatre couleurs. Lorsqu'on seme cette plante en plein champ, comme le *blé*, elle ne rapporte qu'un épi; mais si on la seme, ou plutôt si on la plante séparément, même par touffes, à dix-huit pouces de distance les unes des autres, ses racines prenant plus de nourriture, elles rapportent plusieurs grappes, c'est-à-dire, plusieurs *épis*. Ces grains de *blé de Turquie* multiplient prodigieusement : celui qui croît dans les Indes, rapporte quelquefois des épis qui ont sept cents grains.

Il n'est peut-être point de plante où la distribution des grains soit plus sensible que dans le *maïs* ou *blé de Turquie*. On se plaît à l'y observer. Les épis de cette plante, si féconde & si utile, forment des masses coniques qui ont quelquefois plus de neuf à dix pouces de longueur, sur deux à trois pouces de diametre à leur base; nous l'avons déjà dit. Les grains de figure elliptique, & un peu plus gros que des pois, sont, dit M. *Bonnet*, rangés à la file sur plusieurs lignes, tantôt droites ou paralleles à l'axe de l'épi, tantôt courbes ou qui montent en spirales autour de cet axe. Les grains sont placés sur ces lignes de façon que leur grand diametre coupe à angles droits l'axe de l'épi. M. *Bonnet* ayant eu la curiosité de compter le nombre des lignes, ou des rangées de différens épis, a reconnu que la plupart en avoient douze ou quatorze; notre Observateur, curieux de s'assurer si

l'Auteur de la Nature avoit préféré ces polygones à toute autre figure pour la distribution des grains du *blé de Turquie*, examina ensuite sept cents vingt-quatre épis de cette plante. De ce nombre il en trouva cent quatre-vingt-dix-neuf où la distribution des grains étoit irréguliere, c'est-à-dire, où les rangées étoient tellement confondues les unes dans les autres, qu'il ne put les suivre distinctement d'un bout à l'autre de l'épi. Il a reconnu que cette confusion étoit bien plus grande à la base de l'épi que vers son extrémité supérieure. Venons aux épis réguliers, ceux dont les rangées étoient parfaitement distinctes : il en trouva trois où la distribution des grains étoit sur huit lignes; seize où cette distribution étoit sur dix-huit lignes; trente-deux sur dix lignes; soixante-dix-huit sur seize lignes; cent quarante-quatre sur quatorze lignes; deux cents cinquante-deux sur douze lignes. On voit par cet examen que les polygones de douze & de quatorze côtés sont ceux qui dominent dans les épis du *blé de Turquie*. Nous avons dit ci-dessus que les grains de *blé de Turquie* sont elliptiques; cela est très-vrai, comme l'a remarqué M. *Bonnet*, de ceux qui sont placés vers le milieu de l'épi; mais il a paru à cet Observateur que ces grains s'arrondissoient à mesure qu'ils s'approchoient de la base de l'épi ou de son sommet. Quelle est la raison physique de ce changement de forme? Quelle en est la cause finale? Les grains placés dans le milieu de l'épi, plus pressés par les grains qui sont au-dessus & au-dessous d'eux, que par ceux qui sont placés sur les côtés, trouveroient-ils plus de facilité à s'étendre dans ce dernier sens que dans le premier?

Le *blé de Turquie* offre une espece précoce & une espece tardive; & l'on en distingue plusieurs variétés par rapport à la longueur de la tige, le volume & la couleur de l'épi. Le *blé de Turquie* donne une farine blanche, lorsqu'elle est séparée du son, & on en fait du pain assez agréable, mais qui est pesant, & qui

n'eſt bon que pour les eſtomacs vigoureux & les perſonnes qui y ſont habituées de jeuneſſe. Cette farine, mêlée en petite quantité, comme d'une huitieme partie, avec de la farine de froment, donne au pain un goût ſavoureux.

Les avantages que l'humanité retire de ce grain ſont infinis. Une grande partie des hommes & des animaux privés en font leur nourriture. Cette plante eſt cultivée avantageuſement dans preſque tous les climats des quatre Parties du Monde : elle eſt un objet intéreſſant de commerce dans la Bourgogne, la Franche-Comté, la Breſſe, où on engraiſſe des volailles qui profitent à vue d'œil avec cette ſeule nourriture : les chapons de Breſſe, ſi fort en réputation, & qui peſent dix à douze livres, en ſont preuve. Cette nourriture fait prendre aux cochons un lard ferme : les fameux cochons de Naples, qui peſent juſqu'à cinq cents livres, ne ſont engraiſſés qu'avec ce grain. La chair des pigeons de voliere qu'on en nourrit, eſt blanche & tendre ; leur graiſſe eſt ferme & ſavoureuſe. Les feuilles en vert ſont un excellent fourrage pour les beſtiaux, qui en ſont avides.

Ce *blé*, qui ne demande à être ſemé qu'après l'hiver, peut être quelquefois d'une grande reſſource : on le mange & on le prépare de diverſes manieres. Les Indiens en mangent les grains en vert comme les petits pois, ou grillés ou bouillis. On le mêle, comme nous l'avons dit, avec la farine du blé pour en faire du pain : on en fait auſſi de la bouillie. On a même trouvé le moyen d'en faire un mets délicat : on cueille les jeunes grappes lorſqu'elles ſont de la groſſeur du petit doigt, & encore vertes ; on les fend en deux, & on les fait frire avec de la pâte comme des artichauts. On les confit auſſi dans du vinaigre comme des cornichons, & ils ſont très-agréables dans la ſalade. Quand le grain eſt preſque mûr, il eſt encore ſucré : nous avons dit qu'on peut en manger comme des petits pois, & les préparer de même. Les Américains reti-

rent de ces grains pilés & macérés dans de l'eau, une liqueur vineuſe qui enivre (c'eſt la *chicha*), & dont on peut extraire un eſprit ardent. Les Sauvages de la Louiſiane, dès que le *maïs* du printemps commence à mûrir, font une fête qui dure huit jours, pour remercier le *Bon Eſprit*, qu'ils logent dans le ſoleil, de leur avoir fait un auſſi beau préſent. Les François de ce pays nomment ces réjouiſſances *la grande fête du petit blé.*

Le *blé de Turquie* ſe conſerve plus facilement que le froment vulgaire : il ſe plaît principalement dans les terres graſſes & fortes : le binage que l'on donne au pied de la tige, fait qu'elle pouſſe avec vigueur. Lorſque les feuilles ſont grandes, & que la pouſſiere fécondante eſt diſſipée, on coupe une partie des feuilles, ainſi que la tête de la tige, afin que la plante prenne plus de corps. Le *blé de Turquie* eſt ſujet à la *nielle* ou au *charbon*. Voyez ce que c'eſt à l'*article* BLÉ. Maintenant conſultez le ſavant *Mémoire ſur le maïs*, couronné en 1784, par l'Académie de Bourdeaux : ce Mémoire eſt de M. *Parmentier*.

BLÉ DE VACHE. *Voyez à l'article* SARRASIN.

BLECHNE, *Blechnum*, Linn. C'eſt un genre de plante cryptogame, de la famille des *Fougeres*, qui a des rapports avec les *doradilles*, & dont le caractere diſtinctif eſt d'avoir la fructification diſpoſée ſur deux lignes paralleles & rapprochées de la côte des feuilles. Il y a la *blechne* Occidentale, de l'Amérique Méridionale ; la *blechne* Orientale, de la Chine ; la *blechne* Auſtrale, du Cap de Bonne-Eſpérance ; la *blechne* de Virginie ; la *blechne* à feuilles radicantes, de Madere ; la *blechne* du Japon.

BLENDE, *Galena inanis aut Pſeudo-galena*. Subſtance minérale. Ce mot, dans le langage des Mineurs Allemands, ſignifie une *ſubſtance qui aveugle* ou qui trompe, parce qu'il y en a qu'on prendroit au premier coup d'œil pour de la mine de plomb, tant leur tiſſu eſt également feuilleté ou compoſé de lames

de différentes grandeurs, & disposées de maniere à produire quelquefois des cubes. MM. *Pott* & *Margraff*, de l'Académie de Berlin, & dont l'autorité est d'un grand poids en Chimie, ont examiné cette substance: il résulte de leurs observations, sur-tout de celles de M. *Margraff*, que la *blende* est une vraie mine de *zinc;* qu'on peut s'en servir comme de la *calamine* pour convertir le cuivre rouge en laiton. Elle a une sorte de conformité extérieure avec la galene ou mine de plomb cubique. Outre le zinc, elle contient du soufre & quelquefois de l'arsenic, communément du fer, quelquefois même de l'argent; mais qu'il est très-difficile d'en séparer, à cause des parties arsenicales & volatiles avec lesquelles il est combiné. La *blende* est une mine de zinc vitreuse; elle se trouve dans presque toutes les mines en Allemagne, en Suede, &c. sous différens états de couleur, de dureté & de densité, & avec différentes propriétés particulieres; l'une est fort semblable à de la corne, & s'appelle *horn-blende;* une autre est noire, lamelleuse, à petites écailles, luisantes comme la poix, & porte le nom de *pech-blende*. On en rencontre encore une espece qui est brune, jaunâtre ou rougeâtre, quelquefois cristallisée & transparente comme la mine d'argent rouge: celle-ci est rare & paroît phosphorique, si on la frotte dans l'obscurité; elle abonde en soufre, tandis que celle qui est grise & jaunâtre, participe encore de beaucoup d'arsenic: il y en a aussi de striée.

M. *Bergmann* observe que plusieurs variétés de *pseudo-galenes* (fausses galenes, ou especes de *blende*) frottées dans les ténebres, donnent de la lumiere: celle d'entre elles qui mérite, dit-il, le plus de célébrité, est celle de Scharfenberg en Misnie. Frottée avec du verre, un os, du fer, ou quelque autre matiere dure, elle sent mauvais, & dans l'instant du contact, donne une lumiere couleur d'or, même dans l'eau; & enfin dans les acides, elle retient cette propriété après une forte incandescence. *Journal de l'*Abbé Rozier, *Juillet*, 1780.

M. *Deleuze* observe que presque toutes les *blendes* font effervescence avec les acides; calcinées, elles deviennent rouges ou grises. On en compte, dit-il, deux especes principales : la premiere, de couleur obscure ou noire, a pour variétés l'*horn-blende* & la *pech-blende* dont il est parlé ci-dessus, & qui sont tessulaires ; la *strahl-blende*, qui est à écailles en parallélogrammes, & quelques autres. La seconde est rougeâtre : il en est parlé à la fin de cet article. *Voyez* CALAMINE & ZINC.

BLENDE DE FER, ou *mine de fer en blende*, est une espece de *wolfram*. Voyez *ce mot*.

BLENNE, *Blennius*. Nom d'un genre de *poisson*. Voyez *ce mot*.

BLETTE, en latin *Blitum*. Plante très-commune, qui croît dans les terres grasses, dans les potagers, & dont on distingue deux especes générales; l'une *blanche* & l'autre *rouge*. La premiere, *Blitum album majus*, C. B. Pin. 118, croît jusqu'à la hauteur de quatre pieds. Sa racine est longue & grosse comme le pouce, & d'un goût fade. Sa tige est ferme, blanche & rameuse. Ses feuilles sont semblables à celles de la poirée. Ses fleurs sont petites, à étamines, verdâtres ; il leur succede des semences oblongues, qui ont beaucoup de rapport à celle de l'*atriplex* (arroche) : il y a aussi la petite *blette blanche*. La deuxieme espece, qui est rouge, un peu noire, *Blitum rubrum majus*, C. B. Pin. 118; *Blitum nigrum*; Ang., ne differe, pour ainsi dire, de la précédente que par la couleur & par la petitesse de ses feuilles, qui sont quelquefois semblables à celles du *solanum*. Il y a aussi la petite *blette rouge*. On estime leurs vertus humectantes, rafraîchissantes & émollientes.

Il y a encore la *blette épineuse* de l'Amérique; la *blette* à fruits en tête, *Blitum capitatum*, Lin.; elle croît dans quelques régions de l'Europe tempérée & australe: la *blette* effilée, *Blitum virgatum*, Linn.; elle croît dans la Tartarie, l'Espagne, le Languedoc & la Suisse: la *blette* à feuilles d'anserine, de la Tartarie,

BLEU (le). *Voyez* GLAUQUE.

BLEU D'ÉMAIL, ou BLEU D'AZUR, ou BLEU DE COBALT. *Voyez l'article* AZUR *& le mot* COBALT.

BLEU D'INDE. *Voyez* INDIGO.

BLEU-MANTEAU. *Voyez* GOÉLAND *à manteau gris.*

BLEU DE MONTAGNE, *Cæruleum montanum.* Minéral ou eſpece de pierre bleuâtre, tirant un peu ſur le vert-d'eau, & aſſez ſemblable au *lapis-lazuli*, ou à la *pierre Arménienne d'Europe.* Voyez *ces mots.*

Le *bleu de montagne* differe cependant de ces ſubſtances, parce qu'il eſt plus tendre, plus léger, plus poreux & plus caſſant: en un mot, il ne peut recevoir le poli, & ſa couleur ne réſiſte point de même au feu. Il ne faut pas confondre la mine de cuivre appelée *bleu de montagne*, avec celle qui eſt connue ſous le nom de *mine de cuivre azurée;* le *bleu de montagne* eſt toujours graveleux, pierreux, ſouvent lamelleux ſuperficiellement, quelquefois étoilé, plus communément ſolide.

On trouve cette ſubſtance minérale en Sibérie, en France, en Italie, en Allemagne, & ſur-tout dans le Tirol & la Saxe, près des lieux où il y a des mines de cuivre. On la regarde aujourd'hui comme une terre colorée par un ocre cuivreux: quoique l'on ſache que cette couleur bleue n'appartient pas ſeulement aux mines de cuivre; car l'expérience a appris que le fer, ſurchargé d'une plus grande quantité de phlogiſtique, donne auſſi avec l'alkali minéral cette couleur: tel eſt le *bleu de Pruſſe* ou *de Berlin;* & on dit que les Hollandois l'imitent, en faiſant fondre du ſoufre, & y mêlant du vert-de-gris pulvériſé.

On réduit cette pierre en poudre; on la broie pour l'employer en peinture en détrempe; mais ce bleu dans la peinture à l'huile eſt ſujet à devenir verdâtre, tout au contraire du *bleu d'émail*, qui eſt fort vif au jour, & qui paroît gris aux lumieres. *Voyez* CENDRES BLEUES.

BLEU D'OUTREMER. *Voyez* LAPIS-LAZULI.

BLEU DE PRUSSE *du Commerce.* Ce n'eſt point une production de la Nature, c'eſt une compoſition tirée du fer diviſé par un acide, & par le moyen de l'alkali fixe végétal, bien phlogiſtiqué, &c. M. *Baunach*, *Apothicaire à l'Hôpital militaire de Metz*, a conſigné dans le *Journal de Phyſique*, *&c. Avril 1778*, des Obſervations chimiques ſur la préparation du *bleu de Pruſſe*, uſitée en Souabe près d'Augsbourg, dans les Fabriques en grand. Conſultez auſſi le *Dictionnaire de Chimie.*

Le *bleu de Pruſſe naturel* eſt un fer qui s'eſt uni avec l'alkali minéral & le principe inflammable. Cette ſubtance préparée par les mains de la Nature, eſt fort rare.

BLEUET. Nom que l'on donne en Canada à l'*airelle.* Voyez *ce mot.*

BLEUET eſt auſſi le nom du *martin-pêcheur*, en Provence.

BLONGIOS de Suiſſe, *pl. enl.* 223, *Ardeola.* Oiſeau, l'un des plus petits du genre des *Hérons*, & de la ſection de ceux que M. *de Buffon* nomme *crabiers*, de l'ancien Continent. C'eſt le *petit butor* d'*Edwards ;* il n'eſt pas plus gros qu'un râle, & il habite les marais de la Suiſſe. On en diſtingue deux eſpeces ou variétés : la premiere a le bec & les pieds d'un vert-jaunâtre, le deſſus de la tête & du corps, ainſi que les pennes des ailes & de la queue, d'un noir vert-brillant & un peu doré ; le cou, le ventre, le deſſus des ailes ſont d'un gris-fauve ou marron : un blanc mêlé d'une légere teinte de fauve marque le bas-ventre ; celles de la poitrine ſont quelquefois mêlées ou variées de grandes taches noires. Cet oiſeau replie ſon cou, l'efface quelquefois au point de paroître n'en point avoir, & que ſa tête ſemble poſer ſur le haut de ſon dos : à volonté il déploie ſon cou, & frappe de la pointe de ſon bec qu'il tient fermé. La ſeconde eſpece ou variété de *blongios* eſt coiffée d'un noir-verdâtre, avec des bords couleur de marron ſur le front ; tout ſon plumage eſt d'un roux plus ou moins

foncé. Il y a un *blongios* tacheté, *Ardeola nævia :* on soupçonne que c'est la femelle, ou un jeune de la première espece. Ses couleurs sont moins foncées.

BLUET, *Cyanus*, J. Bau. 3, 21 ; *Cyanus segetum*, *flore cæruleo*, C. B. Pin. 273, Tourn. 466 ; *Cyanus flos*, Dod. Pempt. 251 ; *Jacea segetum*, *Centaurea cyanus*, Linn. 1289. Cette plante annuelle est connue aussi sous les noms d'*aubifoin*, *blavéole*, *péroole*, *barbeau*, *jacée des blés* & *casse-lunette*. Elle croît communément dans les champs, parmi les blés. Sa racine est ligneuse & garnie de fibres. Sa tige est haute, d'un à deux pieds, anguleuse, creuse, un peu cotonneuse & branchue. Ses feuilles inférieures sont découpées profondément & fort menues : les autres sont longues, entieres, garnies de nervures. Elle est remarquable par ses fleurs terminales, à fleurons de différentes sortes ; ceux qui occupent le centre de la fleur sont plus petits que les autres, & partagés en cinq lanieres ; ceux de la circonférence sont partagés en deux levres. Les *bluets* sont ordinairement d'une belle couleur bleue. On cultive cette plante dans les jardins, où elle devient double par la culture ; & par la semence qui est oblongue & aigretée, on obtient beaucoup de variétés : on en a à fleurs blanches, couleur de chair, purpurines, panachées, qui sont fort agréables à la vue par leur élégance. On retire, par la distillation des fleurs du *bluet* commun, une eau qui dissipe la rougeur & l'inflammation des yeux ; comme cette eau est bonne pour éclaircir la vue, on lui a donné le nom d'*eau de casse-lunette*. M. *Haller* dit qu'on a imaginé en Angleterre de faire une couleur de miniature bleue de fleurs de *bluet*, comme on l'a fait jaune avec le safran : l'opération est assez difficile ; il faut faire une espece de gâteau avec les fleurons de *bluet*, qu'il faut sécher avec beaucoup de précautions.

BLUET (oiseau). *Voyez* EVÊQUE.

Il y a aussi le *serpent* dit *le bluet*.

BLUETTE. Quelques-uns ont donné ce nom à la *pintade*, oiseau d'Afrique. *Voyez* PINTADE.

BOA. Suivant *Pline*, on nommoit ainsi des serpens qui étoient si grands que l'on trouva un enfant tout entier dans le corps d'un de ces animaux, que l'on avoit tué au Vatican. *Lémeri* dit que cet événement arriva sous le regne de l'Empereur Claude, & qu'il se trouve quelquefois de ces serpens dans la Calabre. *Pline* ajoute que le nom de *boa* venoit de ce que ces serpens se nourrissoient de lait de vache; M. *Daubenton* doute qu'il y ait jamais eu d'aussi grands serpens en Italie, & il ne lui paroît pas vraisemblable que ces grands serpens se nourrissent de lait de vache; mais il paroît, dit-il, que le nom de *boa* vient de *bos*. Voyez *l'article* SERPENT. Le *serpent étouffeur* est du genre du *boa*. Voyez *l'article* DEVIN.

BOBA. Arbre des Moluques, dont il est mention dans l'*Herbier d'Amboine*. Ses fruits ressemblent assez aux *myrobolans chebules*, mais ils sont moins anguleux; l'amande est d'un mauvais goût.

BOBAK ou BOBAQUE. Petit quadrupede qui se trouve en Pologne & dans les autres contrées du Nord; il ressemble beaucoup à la marmotte par les habitudes naturelles: il se creuse de même un terrier qu'il garnit de foin, & où il passe l'hiver, y vivant de la provision d'herbes seches qu'il y a amassées en été. Son poil est d'un jaune foncé. Les pieds de devant ont une espece de pouce ou plutôt de cinquieme ongle: au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts, le pouce lui manque.

On prétend que le *bobak* n'a que quatre dents, deux en haut & deux en bas; qu'on apprivoise cet animal, & que ses manieres, alors, sont des minauderies qui font autant de plaisir que celles du singe. Quelques-uns ont écrit que les *bobaques* sont des animaux hermaphrodites; mais cela est plus que douteux. Ils sont, dit-on, si rusés, que lorsqu'ils sortent pour picorer

dans la plaine, il y en a un qui fait sentinelle, & qui au moindre bruit siffle pour avertir les autres de ce qu'il découvre, & chacun se sauve dans son trou. Des Auteurs placent cet animal dans le genre des *Marmottes*. Voyez *ce mot*.

BOBART des Indes Orientales, *Bobartia Indica*, Linn. Cette plante, qui n'est pas rare aux environs de Madras, est une graminée qui a l'aspect d'un *souchet* ou d'un *scirpe*. C'est le *Gramen Cyperoïdes Maderaspatanum, capite è spicis plurimis acuminatis in cacumine caulis glomerato*, Pluk. Alm.

BOBR. Ce nom qui veut dire *castor*, est donné par les Russes de Kamtschatka, à la *saricovienne*. Voyez *ce mot*.

BOCAMELE. Nom que les Italiens donnent à une espece de *belette*, qu'*Aristote* a décrit sous le nom d'*ittide*, & qui ne se trouve guere qu'en Sardaigne.

BOCCA D'INFERNO. Nom donné en Italie à un météore qui paroît souvent aux environs de Bologne, lorsqu'il fait obscur. Ce sont des exhalaisons enflammées, auxquelles les gens du pays attribuent la malice de chercher à égarer les voyageurs. Les gens du peuple en disent autant parmi nous de ce qu'on appelle *feux follets*. Voyez *ce mot*.

BOCCONE, *Bocconia frutescens*, Linn.; *Bocconia racemosa, sphondilii folio tomentoso*, Plum.; *Chelidonium majus arboreum, foliis quercinis*, Sloan. Jam. Hist.; *Cocoxihuitl*, Hern. Mex. 158. Petit arbrisseau qui croît naturellement au Mexique, à la Jamaïque, dans l'Isle de Cuba & dans celle de Saint-Domingue : il s'éleve à la hauteur d'environ neuf pieds ; il a quelques rapports avec les *chélidoines*. Son tronc est creux & moëlleux comme celui du *sureau ;* toutes ses parties donnent un suc jaunâtre, dont on se sert dans le pays pour teindre de cette couleur.

BODDART, *Gobius boddarii*, Pallas. Poisson du genre du *Gobie :* on dit qu'il se trouve dans la mer de

l'Inde. Il eſt à-peu-près de la grandeur du *goujon* ordinaire ; la tête obtuſe ; la membrane des ouïes d'une couleur bleue, & à quatre ou cinq rayons ; les écailles petites & molles ; cinq rayons mous à la premiere nageoire dorſale, qui eſt d'un bleu-noirâtre, tachetée de blanc ; la ſeconde dorſale a vingt-cinq rayons deliés comme des fils de ſoie, avec des lignes blanches, diſpoſées ſix à ſix ; les pectorales ont chacune vingt-un rayons ; les abdominales, comme réunies en une ſeule, ont en tout trente-quatre rayons ; celle de l'anus en a vingt-cinq ; la queue eſt bleuâtre & en a dix-huit. La couleur du ventre eſt d'un jaune pâle ; celle du reſte du corps eſt ardoiſée ; il y a des mouchetures de brun & de blanc ſur la tête ; ſept taches très-brunes ſur chacun des côtés.

BŒTSOI. Nom du *Rhenne* en Laponie. *Voy.* RHENNE.

BŒUF. *Voyez à l'article* TAUREAU.

BŒUF A BOSSE. *Voyez* BISON.

BŒUF D'AFRIQUE. *Voyez* BUFFLE.

BŒUF DES ILLINOIS. *Voyez* BISON.

BŒUF DOMESTIQUE. C'eſt le taureau châtré. *Voyez* TAUREAU.

BŒUF GRIS DU MOGOL, de pluſieurs Voyageurs. C'eſt le NIL-GAUT. *Voyez* ce mot.

BŒUF GUERRIER & BERGER. *Voyez* BAKELEYS.

BŒUF DE MARAIS. *Voyez* BUTOR.

BŒUF DE MER. *Voyez* PHOCAS. On donne encore le nom de *bœuf marin* au *lamentin*, & à la *raie au long bec*. Voyez *ces mots*. A Saint-Domingue, le *bœuf marin* eſt l'*oſcabrion*.

BŒUF MUSQUÉ. Nom donné à une variété de *l'urus* mâle, qui ſe trouve dans les parties Septentrionales de l'Amérique, & qui eſt le *biſon du Canada*. Voyez BISON & URUS.

BŒUF SAUVAGE. *Voyez à l'article* TAUREAU. A l'égard de l'animal appelé le *pere aux bœufs des Sauvages du Canada*, Voyez *à l'article* MAMANT.

BOGGO ou BOOGOO. Nom donné par les Negres de la Côte d'Or au *mandrill*, grande eſpece de *babouin*. Voyez MANDRILL.

BOGUE, *Sparus boops*, Linn.; *Boga*, ſur les bords de la Méditerranée; il eſt abondant dans la mer de Toſcane. Ce poiſſon eſt du genre du *Spare*. Sa longueur eſt à-peu-près d'un pied; le corps eſt long, effilé, un peu cylindrique; la tête courte; les yeux très-grands; les iris argentés; la gueule médiocre; les dents petites; la langue aiguë; la ligne latérale large & brune. La nageoire dorſale a vingt-neuf à trente rayons, dont les quinze premiers ſont épineux; celle de l'anus a trente rayons. Les écailles ſont aſſez grandes ſur le dos, & de couleur changeante d'olivâtre en jaune brillant; le ventre eſt de couleur blanche argentée. On remarque ſur les parties latérales de ſon corps de légers traits, qui regnent de la tête à la queue, ſur quatre lignes de chaque côté, dont les uns ſemblent être dorés, les autres argentés.

On mange de ces poiſſons en Italie: leur chair eſt ſaine, d'un goût agréable, & convient aux eſtomacs les plus délicats.

BOHON-UPAS. Nom d'un arbre qui croît dans l'Iſle de Java, & qui paroît être du genre de l'*Ahouai*. Voyez *ce mot*. On l'appelle *arbre-poiſon*, par excellence; on prétend qu'il n'y a point de poiſon plus ſubtil & plus dangereux que l'eſpece de gomme qui tranſſude à travers le bois & l'écorce du *bohon-upas*, & que ſes vapeurs détruiſent tout ce qui a vie à trois ou quatre lieues à la ronde; on aſſure que le *Mataram* ou Empereur de l'Iſle, le fait recueillir par les criminels condamnés à mort. La plupart y périſſent; mais quelques-uns en reviennent, & obtiennent alors leur grace. Le Prince pourvoit même à leurs beſoins pendant le reſte de leurs jours. Ainſi dans l'eſpoir de conſerver la vie, ils ne balancent point à ſe charger de cette commiſſion périlleuſe. Ils ont ſoin de prendre le vent, &

recueillent la gomme dans une boîte d'argent ou d'écaille de tortue. On assure qu'il en revient à peine un sur dix. On trempe dans ce poison la pointe de toutes les armes. Il faut en convenir, si le *bohon-upas* existoit dans un Royaume d'Europe, il seroit bientôt détruit; mais le *Mataram* de Java le conserve avec soin comme un don précieux de la Providence. Consultez *Journ. génér. de Franc.* n.° 74; & *Journ. de Paris*, n.° 139; d'après les *Mélanges de Littérature étrangere*, tom. 1.er, 1785. *Voyez* IPPO.

BOICININGUA de *Margrave;* ou BOIQUIRA des Brasiliens, *Crotalus horridus*, Linn.; *Serpens crotalophora, seu Vipera caudisona, Americana*, Seba. Ce serpent du genre de ceux à *queue sonnante* ou à *chaînons*, est commun aux deux Indes, & particuliérement dans les Occidentales; il est très-dangereux par son poison, & communément désagréable par son odeur. C'est le *cascavel* des Portugais, & le *tangedor* des Espagnols.

Ce serpent, qui est du premier genre, n'a guere plus de six à huit pieds de longueur, & est quelquefois de la grosseur du bras. On en voit deux de cette taille dans le Cabinet de Chantilly. Sa tête est plate en dessus, étroite ou ovale sur le devant, & s'élargit en arriere vers le corps: les narines rondes, creuses & très-près de la gueule; ses yeux sont étincelans, d'un brun foncé, & pouvant, comme les chats, concentrer la lumiere dans ses yeux au moyen de deux tuniques qui s'approchent l'une de l'autre; sa langue est noire, flexible, fourchue en devant, & comme renfermée dans une gaîne au fond de la gueule. Le dessus de la tête de ce serpent est joliment figuré de raies noires transverses & latérales, de la même couleur de celles du cou qui sont au nombre de deux. Son dos est peint de taches d'un brun-noir, disposées sur une ligne longitudinale, & dont chacune est bordée de blanchâtre. Les écailles qui garnissent le dessus du

corps

corps ſont d'une couleur cendrée-jaunâtre ; les grandes plaques de l'abdomen ſont d'un jaune plus clair ; on en compte cent ſoixante-ſept ſur cette même partie, & vingt-trois ſur la ſurface inférieure de la queue ; ces dernieres ſont comme blanchâtres.

Sa *caſcabelle* ou *creſcerelle* ou *ſonnette* eſt placée à l'extrémité de la queue ; c'eſt un aſſemblage d'anneaux d'une ſubſtance de corne très-mince, ſonores, emboîtés les uns dans les autres, & attachés à un muſcle de la derniere vertebre de cet animal. Chaque articulation eſt mobile, &, ſelon M. *Voſmaër*, intérieurement compoſée de trois oſſelets qui tiennent l'un à l'autre d'une maniere admirable. *Marcgrave* dit que l'on connoît l'âge de ce ſerpent par le nombre des grelots ou oſſelets de ſa ſonnette, parce qu'il lui en croît un tous les ans. *Quot annos ſerpens, tot habet annulos crepitaculum hoc.* La Nature a voulu que ce dangereux animal ne pût cacher ſa marche ; car il ne peut ſe remuer ſans faire entendre ſa ſonnette.

Ce ſerpent rampe avec tant de vîteſſe ſur les rochers, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*ecacoatl*, qui ſignifie *le vent*. Sur terre il marche plus lentement, & même la lenteur de ſa courſe ne lui permet pas de pouvoir y pourſuivre les hommes ; mais ſa rapidité, dit-on, eſt extrême ſur l'eau, où, quand il nage, il reſſemble exactement à une longue veſſie. Il y a autant de danger à l'attaquer ſur cet élément, qu'il y a d'imprudence de reſter ſur le tillac des petits vaiſſeaux, quand il nage auprès : il s'y lance avec tant de vîteſſe, qu'il n'eſt plus poſſible d'éviter ſes morſures.

On prétend que ce reptile, l'un des plus dangereux qu'il y ait, n'eſt furieux & terrible que lorſqu'il pleut, ou qu'il eſt tourmenté par la faim. Alors il pouſſe des ſifflemens qui tiennent beaucoup du bruit que font les cigales. Les écailles dont il eſt couvert ſont articulées ſi librement, qu'il peut les dreſſer & même les faire bruire, lorſqu'il eſt en colere. Suivant les obſervations

de M. *Kalm*, de l'Académie de Suede, la mâchoire de ce ſerpent eſt garnie de quantité de dents canines, ſurtout la mâchoire ſupérieure, où l'on obſerve de plus deux longues dents crochues & aiguës, cachées dans une eſpece de fourreau, d'où l'animal les fait ſortir lorſqu'il veut mordre. (La forme, tant des dents venimeuſes que des autres, ainſi que celle de toute la tête diſſéquée, eſt parfaitement repréſentée & décrite par le Docteur *Méad.* Voyez *Mechanical Account of Poiſons*, *Lond.* 1747.) Les Indiens diſent qu'on voit ſouvent le *ſerpent à ſonnette* entortillé autour d'un arbre, les yeux fixés en haut ſur quelque écureuil, qui, après avoir manifeſté ſa frayeur par ſes cris & ſon agitation, tombe enfin au pied de l'arbre, & eſt dévoré ſur le champ. M. *Voſmaër* qui a fait à la Haye de nouvelles expériences ſur les effets mortels de la morſure d'un *boiciningua* qu'il avoit en vie, dit que les animaux qu'on lui jetoit dans ſa cage, oiſeaux, ſouris, témoignoient une grande frayeur de ce reptile; d'abord ils cherchoient à ſe tapir dans un coin, enſuite ils couroient comme ſaiſis des angoiſſes de la mort, à la rencontre de leur ennemi qui ne ceſſoit de ſonner de ſa queue. *Watſon* décrit fort agréablement cette faculté attractive, ce charme invincible qu'on attribue aux *boicininguas* quand ils regardent fixement leur proie, & au moyen de laquelle tous les animaux devroient comme accourir, ou tomber d'eux-mêmes dans leur gueule béante.

Ces ſerpens ſe raſſemblent tous aux approches de l'hiver, & paſſent cette ſaiſon enſévelis ſous terre ou dans les fentes des rochers, & ne reparoiſſent qu'au printemps. Les Indiens ſaiſiſſent ce temps, où ils ſont foibles & encore engourdis, pour les détruire. Des Negres ou Eſclaves qui ſavent les ſurprendre quand ils ſont entortillés, ou, comme ils diſent, endormis, les ſaiſiſſent très-promptement près de la tête; le ſerpent veut ſe débattre autour du bras, mais ſes mou-

venens ſont infructueux. C'eſt ainſi qu'on les prend en vie. De tous les ſerpens qui croiſſent dans l'Amérique Septentrionale, le *boiciningua* qui s'y trouve auſſi, eſt celui qui franchit le plus grand eſpace; cependant cet eſpace ne s'étend jamais au-delà de la moitié de ſon corps. Se replier en cercle, s'appuyer ſur ſa queue, s'élancer ſur ſa proie, la bleſſer & ſe retirer, n'eſt pour lui qu'un inſtant. On a cru remarquer que le bruit de leurs grelots eſt autant l'effet de la crainte que de la colère, & leur ſert auſſi pour appeler leurs femelles au temps de l'accouplement.

Ces ſerpens ne pondent pas un auſſi grand nombre d'œufs que les autres; par conſéquent ils ne multiplient pas tant; mais en échange ils vivent pluſieurs années. Les Indiens en mangent la chair, qu'ils trouvent très-bonne; mais qui, à ce qu'on aſſure, devient un poiſon lorſque l'animal s'eſt mordu, comme il lui arrive quelquefois dans ſa fureur.

Dans les *Tranſactions Philoſophiques*, l'on trouve une ample diſſertation renfermant pluſieurs expériences que le Capitaine *Hall* a faites dans la Caroline, touchant les effets de la morſure du *boiciningua* ſur divers animaux. Il fit attacher à un piquet un de ces *ſerpens à ſonnette*, long d'environ quatre pieds. Trois chiens en furent mordus. Le premier en mourut en moins d'un quart de minute. Le ſecond, mordu peu de temps après, mourut au bout de deux heures dans des convulſions. Le troiſieme, mordu une demi-heure après, ſubit l'effet viſible du venin au bout de trois heures ſeulement. Quatre jours après une ſemblable expérience, mourut un chien en une demi-minute, & un autre enſuite dans quatre minutes. Un chat fut trouvé mort le lendemain. Huit jours après une grenouille mordue mourut en deux minutes, & un poulet de trois mois, dans trois minutes. Quelque temps après on mit auprès de ce *boiciningua* un ſerpent commun blanc, ſain & vigoureux; ils ſe mordirent l'un l'autre. Ce *ſerpent à*

ſonnette répandit même quelques gouttes de ſang, néanmoins le ſerpent blanc mourut en moins de huit minutes, & l'autre ne donna aucun ſigne de maladie. On agita aſſez le *boiciningua* pour le forcer à ſe mordre lui-même, ce qui réuſſit, & en moins de douze minutes il mourut. Ceci nous paroît fort ſurprenant; ſeroit-ce l'effet d'un excès de colere?

Le poiſon de ce *ſerpent à ſonnette* eſt ſi violent qu'il réduit la perſonne qui en a été mordue dans l'état le plus fâcheux: il ſurvient une enflure générale; la bouche s'enflamme, & ne peut contenir le volume de la langue, tant elle eſt enflée. Une ſoif dévorante accable le malade: s'il boit, il eſt perdu; la plus petite goutte d'eau hâte ſa mort, & redouble les tourmens de ſon agonie. Parmi ceux qui, bleſſés par le *boiciningua*, ont le bonheur de guérir, il n'y en a aucun qui ne porte toute ſa vie les marques de ſon triſte accident. Les uns reſtent jaunes, ou gardent juſqu'à la mort des taches qui confondent leurs traits. Ceux qui paroiſſent parfaitement guéris reſſentent, pendant une ou deux années, auſſi vivement que les premiers jours qu'ils ont été mordus, de violentes douleurs, accompagnées d'enflure. Le remede le plus préſent contre la morſure de ce *ſerpent*, dont faſſent uſage les Américains, eſt d'en écraſer la tête, dont ils font un emplâtre. D'autres fois ils appliquent ſur la plaie, après l'avoir ſcarifiée, la racine d'une plante qu'ils appellent *ſanguine* du nom de la couleur rouge de ſon ſuc.

La racine de *collinſonia* (de vipérine), ainſi que quelques autres, eſt très-efficace. L'huile d'olive, le beurre, appliqués ſur la bleſſure & pris intérieurement, ſont, de même que le ſel commun, du nombre des remedes indiqués par M. *Kalm*.

Quelque dangereux que ſoit ce reptile, un aſſez léger coup de baguette frappé ſur ſon dos, le fait mourir incontinent. Les ſignes de mort ſont ſouvent équivoques dans les autres eſpeces de ſerpens; mais

par le silence de la sonnette de celui-ci, on est sûr qu'il ne respire plus. Les animaux les plus féroces tremblent à leur tour devant d'autres animaux; l'ennemi le plus cruel de ce *serpent*, est le *cochon-marron*, qui le recherche & le dévore avec avidité sans en être incommodé. Aussi, lorsqu'on veut cultiver un champ occupé par ces reptiles, commence-t-on par y renfermer des *cochons-marrons*. Voyez *le Journal Encyclopédique*, *Oct. 1762*. Nous présumons que la graisse qui est un corps insensible, & dont l'arrangement est bien différent chez le *porc* que chez les autres animaux, est un moyen pour que la morsure du *boiciningua* n'altere que peu ou point l'espece du *cochon*. On a encore observé que par-tout où croît le pouliot sauvage, ou dictame de Virginie, on ne voit point de *boiciningua*, & l'on prétend que, quand ce *serpent* mord, il s'engourdit pour quelques momens. *Voyez* maintenant l'article *serpent à sonnette*.

BOICUAIBA. Serpent du pays des Incas, long d'environ vingt pieds, noir dans la moitié antérieure de son corps, & jaunâtre dans le reste. Cet animal fait une guerre perpétuelle aux autres serpens & les dévore, sur-tout une espece de *serpent à sonnette*. Il n'en contracte pour cela aucun venin dans sa chair, puisque les Indiens le mangent, dit-on, sans crainte.

BOIGA, *Coluber ahœtulla*, Linn. Serpent qui se trouve en Asie & en Amérique; il est du troisieme genre. Le tronc est plus long de moitié que la queue; sa grosseur, vers la tête, surpasse à peine celle d'une plume d'oie, & elle est égale à celle d'une plume de cygne, à l'endroit de sa plus grande largeur.

Le *boiga* a la tête garnie de neuf écailles disposées par paires, excepté qu'entre les yeux il y en a trois: celles de la seconde & de la derniere paire sont plus grandes que les autres. Les narines très-petites & arrondies. Les écailles ont toute leur surface lisse, leur sommet sans division, & ne sont relevées par aucune arête.

L'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-deux grandes plaques, qui forment ſur cette partie de légeres ſaillies anguleuſes. La queue, qui eſt très-déliée, eſt garnie par-deſſous de cent cinquante paires de petites plaques. La mâchoire ſupérieure eſt blanche, & le deſſus de la tête bleuâtre; ces deux couleurs ſont ſéparées par une ligne noire qui s'étend derriere les yeux. L'abdomen eſt d'une teinte blanche; la couleur du dos, notamment celle de la partie voiſine de la tête, eſt d'un vert-bleuâtre, avec une ligne blanchâtre, qui la traverſe longitudinalement. Le bord des écailles eſt noir, ſur-tout vers leur ſommet. Toutes ces bordures forment une eſpece de réſeau, dont l'effet eſt très-agréable à la vue, & font ſortir la couleur principale, en ſorte que le dos de ce *ſerpent* paroît moucheté d'une multitude de taches rhomboïdales, verdâtres, diſpoſées dans un ordre régulier. On a obſervé que les reflets de la lumiere du ſoleil ſur la couleur du *boiga*, lui donnoient un éclat ſemblable à celui de l'or.

BOIGUACU. *Voyez* IBIBOBOCA.

BOJOBI, *Boa canina*, Linn.; *Serpens ornatiſſima, Amboinenſis, Boiguatrara dicta*, Seba Muſ. 2, t. 81, f. 1; *Serpens Bojobi, Braſilienſis*, id. t. 96, f. 2.

Le ſerpent déſigné par la premiere phraſe de *Seba*, eſt du deuxieme genre, ainſi que l'autre variété. Il ſe trouve à Amboine & à Ceylan: il a le regard affreux, les levres épaiſſes & pendantes, les dents pointues, cachées dans un fourreau qui s'enfonce dans la mâchoire, & qui eſt couvert d'une enveloppe membraneuſe. Les levres ſont bordées de grandes écailles, relevées en boſſe, & d'un rouge pâle. Les yeux ſont enflammés; le deſſus du corps eſt orangé, luiſant, parſemé de taches d'un jaune clair, avec une bordure d'un rouge foncé. Ces taches courent en ſerpentant ſur le dos, & tout cet aſſortiment de couleurs, diverſement nuancées, produit un effet agréable à la vue.

Le ſerpent déſigné par la ſeconde phraſe de *Seba*, ſe trouve au Bréſil & dans d'autres pays de l'Amérique ; il reſſemble au précédent, excepté que le fond de ſa couleur eſt le vert de mer, au lieu de l'orangé. On aſſure que les *bojobis* entrent quelquefois dans les maiſons, où ils ne nuiſent à perſonne ; mais ſi on les irrite, ils font des morſures dangereuſes, non par le venin qu'ils inſinuent dans la plaie, comme quelques Auteurs l'ont avancé, mais en déchirant la partie mordue avec leurs dents fines & acérées, ce qui produit une inflammation qui eſt ſuivie de la mort, ſi l'on ne remédie promptement au mal.

Linnæus dit que dans cette eſpece, le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante-dix-ſept plaques, & l'abdomen eſt recouvert par deux cents trois grandes plaques. *Voyez* maintenant l'*article* GUIMPE.

BOIQUIRA. *Voyez* BOICININGUA.

BOIS. Ce terme a deux grandes acceptions : ou il ſe prend pour un grand canton de terre planté d'arbres (*ſylva*) propres à la conſtruction des édifices, au charronnage, au ſciage, au chauffage, &c., ou pour cette matiere dure que nous fournit l'interieur des arbres & arbriſſeaux.

Le *bois* proprement dit (*lignum*), varie en peſanteur, en denſité, en dureté dans les divers arbres, & même dans les mêmes eſpeces d'arbres qui ont crû dans différens terrains, ou dans des climats différens. La denſité du *bois* a toujours un rapport avec le temps de ſon accroiſſement : les arbres qui croiſſent le plus lentement ont le *bois* le plus dur, au contraire des autres. Les couches ligneuſes commencent d'abord par être molles & tendres avant d'acquérir la ſolidité qu'elles ne prennent que peu-à-peu ; & comme elles s'appliquent extérieurement les unes ſur les autres, il s'enſuit que les intérieures, dans un arbre bien ſain, ſont plus dures & plus colorées que les extérieures, & ont leurs fibres plus reſſerrées : ce ſont ces couches

intérieures que l'on appelle *bois*; les couches extérieures, qui ſont plus tendres & communément d'une couleur différente, s'appellent *aubier*; ainſi l'*aubier* n'eſt lui-même qu'un bois nouveau, fort imparfait, qui n'a pas encore acquis toute ſa ſolidité; mais qui en eſt ſuſceptible, comme on le verra ci-après. L'*aubier* n'eſt bien diſtinct que dans les bois durs, comme l'*ébene*, le *gayac*, la *grenadille*, même le *chêne* & le *pin*, &c. Dans les arbres mous au contraire, qui ne peuvent pas prendre beaucoup de ſolidité, tels que le *tilleul*, le *bouleau*, l'*aune*, le *ceiba*, le *baobab*, &c., il n'y a pas d'*aubier*, ou, pour mieux dire, il n'y a pas de *bois*, parce que le corps ligneux reſte toujours dans ſon premier état d'*aubier*, ſans jamais ſe durcir. C'eſt cet *aubier* qu'attaquent & rongent les inſectes qui s'y logent & s'en nourriſſent. Les arbres vigoureux ont plus d'*aubier*, mais en moindre nombre de couches, que ceux qui languiſſent. Le *chêne* a communément depuis ſept juſqu'à vingt-cinq de ces couches, qui ſe rejettent dans l'emploi que l'on fait de ce *bois* pour la menuiſerie.

La nature différente des *bois*, dont les uns ſe conſervent mieux dans l'eau, d'autres dans l'air, les rend propres à divers uſages. Il y en a qui ſont ſuſceptibles d'un beau poli & d'une grande diviſibilité, ainſi qu'on le voit dans les ouvrages de placage. Plus les *bois* ont de dureté, de ſolidité, meilleurs ils ſont pour toutes ſortes d'ouvrages, & ſur-tout pour le pilotage & la menuiſerie. Les Allemands, chez qui les Hollandois vont chercher leurs *bois* de menuiſerie, ont un ſecret bien ſimple pour leur procurer ces qualités. Au printemps, lorſque la ſeve monte en abondance, on enleve l'écorce qui ſe détache très-facilement, & on les laiſſe ſur pied ainſi pendant toute l'année. Le printemps ſuivant ils pouſſent encore quelques bourgeons, des feuilles, des fleurs & même des fruits (la ſeconde année il ne paroîtroit point de fruits) : & lors de la ſaiſon de la coupe on abat ces arbres, qui pour

lors fourniſſent un *bois* bien meilleur par la durée. Suivant les expériences qu'a faites M. *de Buffon*, l'*aubier* de l'arbre ainſi écorcé & laiſſé ſur pied, devient auſſi dur que le cœur, il augmente de force & d'intenſité ; par conſéquent cet *aubier*, qui auroit été perdu, devient propre à être travaillé comme le reſte du *bois*, & n'eſt point alors plus ſujet que lui à la piqûre des vers.

La connoiſſance de la force des *bois*, auxquels on fait ſupporter tous les jours des fardeaux énormes, étant un objet important d'utilité, a mérité l'attention des yeux philoſophiques du ſavant Académicien que nous venons de citer. Il a fait ſur ce ſujet un très-grand nombre d'expériences, dont on peut voir un ample détail dans les *Mémoires de l'Académie*. Suivant ſes obſervations, la force du bois n'eſt pas proportionnelle à ſon volume : une piece, double pour la groſſeur d'une autre d'égale longueur, eſt beaucoup plus du double plus forte. Le *bois* de même nature, qui dans le même terrain a crû le plus vîte, eſt le plus fort ; celui qui a crû plus lentement, dont les cercles annuels ſont plus minces, eſt moins fort. La force du *bois* eſt proportionnelle à ſa peſanteur. De deux pieces de même groſſeur & longueur, la plus peſante eſt la plus forte, à-peu-près dans la même proportion qu'elle eſt plus peſante. Une piece de *bois* chargée ſimplement des deux tiers du poids capable de la faire rompre, ne rompt pas d'abord, mais bien au bout d'un certain temps. Il réſulte de ces ingénieuſes expériences, que dans un bâtiment qui doit durer long-temps, il ne faut donner au *bois* tout au plus que la moitié de la charge qui peut le faire rompre.

Dans certaines contrées où le travail du fer eſt encore inconnu, les Negres, quoique les moins ingénieux de tous les hommes, ont néanmoins imaginé, dit *M. de Buffon*, (*Hiſt. Natur. des Minér.*) de tremper le *bois* dans l'huile ou dans des graiſſes, dont ils le

laiſſent s'imbiber, enſuite ils l'enveloppent avec de grandes feuilles, comme celles du *bananier*, & mettent ſous de la cendre chaude, les inſtrumens de *bois* qu'ils veulent rendre tranchans; la chaleur fait ouvrir les pores du *bois* qui s'imbibe encore plus de cette graiſſe, & lorſqu'il eſt refroidi, il paroît liſſe, ſec & luiſant, & il eſt devenu ſi dur qu'il tranche & perce comme une arme de fer : des zagaies de *bois* dur & trempé de cette façon, lancées contre des arbres à la diſtance de quarante pieds, y entrent de trois ou quatre pouces, & pourroient traverſer le corps d'un homme; leurs haches de bois, trempées de même, tranchent tous les autres bois. On ſait d'ailleurs, continue M. *de Buffon*, qu'on fait durcir le *bois* en le paſſant au feu, qui lui enleve l'humidité qui cauſe en partie ſa molleſſe; ainſi, dans cette trempe, à la graiſſe ou à l'huile, ſous la cendre chaude, on ne fait que ſubſtituer aux parties aqueuſes du *bois* une ſubſtance qui lui eſt plus analogue & qui en rapproche les fibres de plus près.

Il convient de citer ici une expérience de M. *Faggot*, de Suede, qui prouve que le *bois*, lorſqu'il eſt imprégné d'alun, n'eſt plus inflammable : ce moyen ſûr pour garantir les *bois* de charpente de l'action du feu, conſiſte à les faire ſéjourner quelque temps dans une eau qui a diſſous ou du vitriol ou de l'alun, ou même un autre ſel qui ne ſoit point chargé de parties inflammables : par ce même procédé, on garantit le *bois* de la pourriture, ſur-tout ſi, après l'imprégnation, on enduit ce *bois* de goudron ou de peinture. M. *Salberg* prétend que du *bois* qui auroit eté trempé dans un ſimple bain de vitriol, ne ſeroit point infecté d'inſectes, que les punaiſes n'y logeroient point, & que la graine des champignons n'y germeroit jamais. *Mémoires de Stockholm*, tom. 1, 1740. Conſultez auſſi le *Mémoire ſur les diverſes méthodes inventées juſqu'à préſent pour garantir d'incendie les édifices en bois, par M. l'*Abbé Mann, *Journ. de Phyſ. Octobre 1778, & Avril 1779.*

Ce Mémoire expoſe auſſi des vues & des procédés utiles, par deux illuſtres Anglois (M. *Hartley* & Milord *Mahon.*) Ces hommes méritent par leurs inventions, non-ſeulement, dit M. l'*Abbé Mann*, la reconnoiſſance de leurs Concitoyens & de leur ſiecle, mais auſſi de toutes les Nations & de la Poſtérité.

Quel objet plus intéreſſant que la conſervation des *bois* ou forêts qui nous reſtent, & le renouvellement de ceux qui ſont détruits en partie ! Auſſi M. *de Buffon* en a-t-il fait le ſujet de ſes expériences. Il eſt d'uſage de conſerver dans les coupes des *bois*, des baliveaux que l'expérience déjà trop longue montre être d'une mauvaiſe qualité. De plus, ſuivant les obſervations de M. *de Buffon*, ils font beaucoup de tort aux taillis. Dans deux cantons voiſins de *bois taillis*, placés à la même expoſition dans un terrain ſemblable, la gelée a fait un ſi grand tort à un *bois taillis* ſurchargé de baliveaux de quatre coupes, qu'il a été devancé de cinq ans ſur douze par les *bois taillis* voiſins, où il n'y avoit que les baliveaux de la coupe actuelle : effet pernicieux, qu'on ne peut attribuer qu'à l'ombre & à l'humidité occaſionée par les baliveaux. On ne doit pas compter ſur les glands que fourniſſent les baliveaux pour regarnir les *bois* ; car, de cette grande quantité qui en tombe, à peine en leve-t-il quelques-uns. Le défaut d'air, les eaux qui dégouttent des arbres, la gelée qui eſt plus vive à la ſurface de la terre, tous ces obſtacles réunis détruiſent le *plant* dans ſa naiſſance. Si l'on voit quelques arbres de brin dans les *taillis*, ils ne viennent que de graine, car le chêne ne multiplie pas de rejetons, & ne pouſſe pas de la racine; il eſt à remarquer que ces arbres de brin étant éloignés des baliveaux, ne doivent leur naiſſance qu'à des geais, mulots ou autres animaux, qui y ayant apporté ces grains pour leur nourriture, les y ont laiſſés.

La maniere de tirer d'un *taillis* tout l'avantage & tout le profit poſſible, n'eſt pas la méthode ordinaire

de mettre les *taillis* en coupe réglée ; méthode qui ſans doute doit ſa faveur à ſa grande commodité. Pour la coupe des *bois*, il faut avoir égard à la nature du terrain ; on gagne à attendre dans les bons terrains ; mais il faut les couper fort jeunes dans les terrains où il n'y a pas de fond. Il eſt eſſentiel d'obſerver que, dans les premieres années, le *bois* croît toujours de plus en plus ; que la production d'une année ſurpaſſe celle de l'autre, juſqu'à ce que, parvenu à un certain âge, ſon accroiſſement diminue. L'économe doit donc ſaiſir ce point, ce *maximum*, pour tirer de ſon *bois* tout le profit poſſible. Un arbre entre en retour, ſuivant M. *Duhamel*, quand les feuilles de ſa cime jauniſſent & tombent de bonne heure en automne ; quand une partie de l'écorce ſe deſſeche & ſe détache, ou qu'elle ſe ſépare de diſtance en diſtance par des gerçures qui ſe font en travers. Ces marques de vieilleſſe ou ces progrès de dépériſſement, s'offrent encore dans les arbres qui ſe couronnent, c'eſt-à-dire, quand il meurt quelques branches du haut, ſigne infaillible que le *bois* du centre s'altere, ſe dégrade conſidérablement. Nous avons conſigné à l'article *arbre*, les différentes maladies des végétaux.

L'expérience a encore appris à M. *de Buffon*, que le ſoin que l'on prend de nettoyer & de bien cultiver le terrain où l'on veut faire des ſemis ou plantations, eſt plus nuiſible que profitable ; ordinairement, dit-il, on dépenſe pour acquérir ; ici la dépenſe nuit à l'acquiſition. La meilleure maniere de réuſſir à faire croître du *bois* dans toutes ſortes de terrains eſt d'y ſemer des épines, des buiſſons ; & par une culture d'un ou deux ans, d'amener le terrain à l'état d'une non-culture de trente ans. Tous ces buiſſons ſont autant d'abris qui garantiſſent les jeunes plantes, briſent la force du vent, diminuent celle de la gelée, & les défendent contre l'intempérie des ſaiſons. Un terrain cou-

vert de bruyeres eſt un bois à moitié fait, & qui peut-être a dix ans d'avance ſur un terrain net & bien cultivé. On peut ſemer dans certaines terres de l'avoine avec les glands, elle garantit le *plant* dans ſon enfance.

Dans les deux premieres années, l'accroiſſement du *plant* va toujours en augmentant; mais le plus ſouvent dès la troiſieme il va en diminuant, & il continueroit de ſuite dans les années ſuivantes; il faut ſaiſir cet inſtant pour couper le jeune *plant* juſqu'auprès de terre, ſur-tout dans les terres fortes. L'arbre étant ainſi coupé, toute la ſeve ſe porte aux racines, en développe les germes; de tendres & herbacées qu'elles étoient, elles deviennent fortes, & pénetrent dans le terrain; il ſe forme une grande quantité de chevelus, d'où partent autant de ſuçoirs; l'arbre pompe abondamment des ſucs nourriſſiers; & dès la premiere année, il donne un jet plus vigoureux & plus élevé que ne l'étoit l'ancienne tige de trois ans. Par cette méthode facile & peu coûteuſe, on ſupplée aux labours, & on accélere de pluſieurs années le ſuccès d'une plantation. Lorſque les jeunes *plants* ont été gelés, le vrai moyen de les rétablir, eſt de les couper de même; on ſacrifie trois ans, pour n'en pas perdre dix ou douze.

Pour tirer auſſi tout l'avantage poſſible d'un terrain, il faut entremêler les arbres qui tirent leur nourriture du fond de la terre, avec ceux qui la tirent de la ſurface; c'eſt-à-dire, il faut mêler les arbres à racine pivotante avec ceux à racine traçante. On doit auſſi conſulter la nature du terrain, pour diſtinguer l'eſpece de *plant* qui lui convient. On trouvera ces détails importans dans les *Mémoires* donnés par M. *de Buffon*, & inſérés dans ceux de l'*Académie des Sciences*, *années 1738 & 1739*. Voyez auſſi *les mots* FORÊT & TAILLIS.

Quant à la maniere dont le *bois* ſe forme & ſe développe, *Voyez* ARBRE. Nous parlerons ci-après

des arbres dont le nom vulgaire commence par le mot *bois*.

Bois. En Zoologie ou dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux, on appelle *bois* cette production qui croît en maniere de corne rameuſe & s'éleve ſur la tête de pluſieurs eſpeces d'animaux ſauvages : tels ſont le *cerf*, le *daim*, le *chevreuil*, l'*élan*, le *rhenne*, &c. *Voyez maintenant l'article* Corne.

Bois agatifié. *Voyez à l'article* Pétrifications.

Bois d'Agouty ou bois lézard. Aux Iſles Françoiſes, l'on a donné ce nom à un arbre aſſez grand & mal-fait, dont le fruit, qui eſt comme une petite noiſette, ſert quelquefois de nourriture au petit animal nommé *agouty*. Voyez *ce mot*. On prétend que cet arbre tire ſon nom de celui de l'*agouty*, animal qui a coutume de ſe loger dans ſon tronc qui eſt ſouvent creux. Le *bois* de cet arbre, qui eſt l'*yattouhai des Caraïbes* dure long-temps en terre. Il eſt employé dans quelques ouvrages de charpente.

Bois d'Agra. *Voyez* Agra.

Bois d'Aguilla. *Voyez* Fimpi.

Bois d'Aigle. *Voyez à l'article* Bois d'Aloès.

Bois d'Ainon. Nom d'un grand arbre de Saint-Domingue ; il ſe plaît dans les endroits marécageux ; ſa tige eſt aſſez élevée, un peu crochue, crevaſſée, de couleur cendrée. Son bois fendant, blanchâtre ; ſes feuilles qui ſont longues de ſix à ſept pouces & larges de trois, croiſſent à l'extrémité des branches rangées par paire ſur une côte qui eſt toujours terminée par une impaire ; elles ſont pointues, d'un vert pâle en deſſous, d'un vert foncé & luiſant en deſſus. Le *bois d'ainon* s'emploie dans les ouvrages de charronnage.

Bois d'Aloès, *Lignum Aloes, aut Xiloaloes, ſeu Agallochum*. C'eſt le bois d'un arbre étranger & qui eſt abſolument différent de la plante dont on retire le ſuc d'*aloès* purgatif, ſi uſité dans les boutiques. Les carac-

teres botaniques de l'arbre à *bois d'aloès* ne ſont pas encore bien connus.

On diſtingue trois eſpeces de *bois d'aloès*. La premiere eſt le *calambac des Indiens* ou *tambac*, nommé en latin *Agallochum præſtantiſſimum*, Bauh. Pin. 393; *Calambac Indorum*, *Kenam Cochinchinenſium*, *Sukkiang Sinenſium*, Dal.; *Sokio*, G. Camell. C'eſt un bois gras, réſineux, noirâtre, veiné de griſâtre, ſolide, peſant, dont des parties cedent en quelque ſorte ſous les dents comme la cire. Il a une ſaveur un peu amere & une odeur très-aromatique : il ſe fond ſur les charbons comme la réſine, & répand une odeur des plus ſuaves; auſſi eſt-il très-recherché dans l'Inde, ſur-tout par les Grands de la Chine, du Mogol & du Japon, où il ſe vend preſque au poids de l'or. Les Chinois en brûlent dans leurs Temples. Lorſqu'ils veulent recevoir une perſonne avec magnificence, & qu'ils veulent faire des feſtins ſomptueux, ils font mettre des petits morceaux de ce bois de ſenteur dans des caſſolettes, dont l'odeur ſuave embaume les appartemens, quand on les approche des perſonnes qu'on veut honorer; ces caſſolettes ſont couvertes d'une grande toilette de ſoie, pour qu'elles ne perdent rien de leur parfum, qui, outre ſon odeur agréable, a, dit-on, la propriété de fortifier le cerveau, le cœur & l'eſtomac, de ranimer les eſprits, chaſſer le mauvais air, & réſiſter au venin. Ce *bois* eſt ſi précieux & ſi recherché dans ces pays, qu'il n'en vient preſque point ici. Les Grands du pays s'en font faire des poignées de ſabre, & divers petits ouvrages.

La ſeconde eſpece de *bois d'aloès*, & qui eſt celle que l'on trouve dans les boutiques, *Agallochum officinarum*, *lignum Aloes vulgare ; Tchin-kiang Sinenſium ; Thim-hio*, nous eſt apportée en morceaux de diverſes groſſeurs, peſans, d'un rouge-brun, parſemés de lignes réſineuſes & noirâtres, remplis de petits trous, dans

lesquels est contenue une résine roussâtre & odorante : ce bois, mis sur des charbons ardens, répand une odeur assez agréable. On apprend des Chinois & des Siamois, que le *calambac* & le *bois d'aloès* croissent dans le Royaume de Siam, dans les Provinces de Tsjampa & de Bonna auprès de la mer, ainsi que sur les montagnes presque inaccessibles de la Cochinchine ou Anamico, & de la Province de Junam ; mais notamment à Sjampaha en Chine, dans la Province de Coinemen ou Quinam, où ce bois est appelé *tsyen-tsjeny*. On ne retire du *calambac* des arbres, que lorsqu'ils commencent à vieillir : la résine se rassemble alors en plus grande quantité aux environs des nœuds. Ce sont ces morceaux épars çà & là dans l'arbre, que l'on sépare & qui sont si précieux. Le *calambac* le plus résineux & le plus odorant, se retire du tronc près la racine. Il reste indécis si le *bois d'aloès* est la partie du bois qui reste lorsqu'on a séparé le *calambac*, ou si c'est le bois d'un autre arbre. Les Anglois vantent ces especes de bois pour la guérison de la goutte & des rhumatismes.

La troisieme espece de *bois d'aloès*, est ce que l'on nomme *calambouc* ou *bois d'aigle*, ou *garo* de Malacca : *Aquilaria Malaccensis*, *Sin-koo*, Kæmpf ; *Agallochum secundarium*, Rumph. ; *Pao de aquila* des Portugais ; *Kawo richi*, (c'est-à-dire, bois d'une bonne odeur,) par le commun des Japonnois ; les Siamois l'appellent *Kissina* ; c'est le *lignum aquilæ* des Latins. Il paroît que l'arbre qui fournit ce bois se trouve aussi aux Isles de Timor & de Solor, & même au Mexique ; *Agallochum sylvestre seu Lignum aloes Mexicanum :* on en apporte de grosses pieces de ces contrées ; le bois est moins pesant que celui des précédens : il est peu résineux, cependant d'une odeur agréable, d'un brun-verdâtre & d'une saveur amere. On fait usage de ce bois en marquéterie ; on en fait des boîtes, des écritoires, des étuis, des chapelets, &c.

Le

Le *bois d'aloès* a été ainſi nommé, à cauſe de ſon amertume qui tire ſur celle de l'extrait d'*aloès*. *Rumphius d'Amboine* a fait mention d'un *agallochum* des Iſles Moluques, qu'il nomme *Arbor excæcans*; cet *agallochum* paroît être de la famille des *Euphorbes*; les autres *agallochums* paroiſſent s'en éloigner beaucoup.

Bois amer de Surinam. *Voyez* Bois de Quassie. On donne auſſi le nom de *bois amer* au *ſimarouba* de Cayenne.

Bois d'anis. *Voyez* Anis de la Chine & *l'article* Avocatier.

Bois d'anisette. C'eſt le *Saururus frutescens* de *Plumier*; le *Joborandi* ou *Bihimitrou* des Caraïbes.

Bois arada. *Voyez* Tavernon.

Bois bacha. *Voyez* Bois a caleçons.

Bois de bambou, *Tabaxifera; Arundo arbor.* Cet arbre eſt nommé par les Chinois *tchou-tſe*, & par les Européens *bambou*; c'eſt le *Ily chu-tſe* de l'*Hortus Malab.* C'eſt une eſpece de roſeau des pays maritimes des Indes Orientales, dont la racine eſt blanchâtre, couverte de petites fibres, remplie de nœuds ſeparés les uns des autres. Ces nœuds en produiſent d'autres, & il s'en éleve, comme d'autant de racines, pluſieurs tiges vertes, leſquelles en ſortant de terre paroiſſent ſous la forme d'une groſſe aſperge naiſſante: le *bambou* croît quelquefois à la groſſeur d'un arbre; communément il eſt de la groſſeur de la cuiſſe par la baſe, & va toujours en diminuant juſqu'à ſon ſommet, qui porte un panicule de fleurs. Cette tige s'éleve perpendiculairement & rapidement depuis vingt juſqu'à trente, & même plus de quarante pieds de hauteur. Son bois eſt dur, fendant, creux & moëlleux en dedans, & diviſé par des nœuds ou articles plus durs encore; de ces nœuds, lorſque le *bambou* eſt parvenu à la hauteur de dix à douze pieds, ſelon le climat, ſortent des rejetons, c'eſt-à-dire, divers rameaux collatéraux, creux auſſi en dedans; la tige eſt armée à

l'extérieur de quelques épines oblongues. Il faut cependant obſerver que les épines ou piquans noirs ſont uniquement ſur les enveloppes circulaires placées entre les nœuds, & ces piquans tombent avec les enveloppes. Chaque enveloppe s'ouvre à meſure que le jet ſe développe, & tombe quelque temps après avoir fait place aux feuilles & aux branches. Ainſi les nœuds qui garniſſent les tiges, environ à un pied de diſtance, produiſent des ramilles ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement placées.

Au ſommet & des nœuds des rejetons du *bambou* qui a atteint une grande partie de ſa hauteur, ſortent ſucceſſivement des feuilles d'un vert pâle, tant en deſſus qu'en deſſous, cannelées, c'eſt-à-dire, ſtriées dans leur longueur, longues d'un empan, larges d'un pouce près de la queue, & ſe terminant en pointe, ſéparées en deux par une côte fort mince, rudes au toucher, garnies ſur les bords de petites dents qui ſont inclinées vers le ſommet de la feuille, dont la baſe eſt attachée à la tige par un pédicule ſi petit qu'on le prendroit d'abord à la vue pour une feuille ſeſſile. Ces feuilles, dont les beſtiaux ſont friands, ſont ſuivies de branches principales qui ſe garniſſent à leur tour de pluſieurs autres petites branches. Les feuilles ſont attachées aux branches & jamais au tronc. Le bas de la tige eſt ſans branches : les fleurs reſſemblent aux épis du froment. Suivant les Auteurs de l'*Hortus Malabaricus*, les fleurs du *bambou* ſont à étamines ; elles naiſſent aux nœuds des rameaux & forment pluſieurs épis écailleux ; lorſqu'ils s'ouvrent, ces fleurs ſemblent en ſortir, & ne tenir qu'à des filamens très-minces ; mais elles y rentrent bientôt comme font celles du riz, & ſont alors aſſez ſemblables au froment renfermé dans l'épi, mais plus petites.

Lorſque les jets ſont tendres & nouveaux, ils ſont d'un vert-brun, preſque ſolides, contenant une moëlle ſpongieuſe, que les Indiens ſucent avec avidité, à

cauſe de ſa ſaveur agréable. Au bout de quelque temps ces jets deviennent d'un blanc-jaunâtre & luiſant. Il ſuinte & découle alors naturellement de ces tiges, une liqueur qui ſe coagule près des nœuds par l'ardeur du ſoleil, & forme des larmes dures & fragiles. Ces larmes ſont une eſpece de ſucre naturel, qui eſt le *tabaxir* des Anciens. Les Perſes, les Turcs & les Arabes lui donnent encore le même nom & celui de *ſaccar-mambu*. Il paroît que les Anciens n'ont connu d'autre ſucre que ce ſucre naturel, qui découloit de lui-même du *bambou* ou de la *canne à ſucre*: on eſt porté à croire qu'ils ont abſolument ignoré l'art de retirer par expreſſion le ſucre des *cannes à ſucre*. Voyez *ce mot*.

Les jeunes rejetons du *bambou* ſont très-ſucculens, ainſi qu'on l'a dit, & ſont la baſe d'une célebre compoſition, que l'on appelle *achar* ou *achiar*, & qui eſt recherchée comme délicieuſe dans les Indes & en Europe.

Les Médecins Arabes, Indiens, Perſans & Turcs font un grand cas de ce ſucre naturel qui découle du *bambou*; ils l'eſtiment très-utile dans les inflammations internes & externes, & l'on dit qu'il ſe vend en Arabie au poids de l'argent. La raiſon pour laquelle on ne voit plus dans les boutiques de ce ſucre naturel, c'eſt que depuis que l'art a appris aux hommes la maniere de tirer une plus grande quantité de ſucre des cannes en les coupant & en les comprimant, il eſt arrivé que les Indiens ont coupé tous les ans les roſeaux, & en ont planté d'autres à leur place; & comme il ne reſtoit plus de vieux roſeaux qui fuſſent remplis du ſucre de pluſieurs années, l'opération de la Nature a été troublée; & par ce moyen le ſucre naturel des Anciens s'eſt perdu; du moins tel eſt le ſentiment des Auteurs de la *Matiere médicale*.

Le *bambou* ſe multiplie beaucoup par la racine, de laquelle il s'éleve une touffe rameuſe à la maniere de quelques eſpeces de gramens, ou plus naturellement à

la maniere des cannes de l'Europe ; car il eſt du même genre que la canne. Nous avons dit que le *bambou* croît promptement. Il ſurpaſſe tous les autres roſeaux en hauteur & groſſeur ; il aime les lieux humides.

Nous voyons avec quelle facilité certaines plantes ſe naturaliſent, & paſſant de climats en climats, y croiſſent par la ſuite, comme ſi elles étoient dans leur pays natal. Le *bambou* qui croît à la Chine, ſe retrouve en Afrique, & a été porté à la Martinique & à Saint-Domingue, où il vient très-bien : il y croît à la hauteur de plus de vingt pieds ; cependant il n'avoit point encore donné de fleurs au bout de quinze ans qu'il y avoit été tranſporté. Le roſeau *bambou* eſt d'un uſage infini dans ces Colonies ; ſes tiges ſont employées pour faire des pieux dont on entoure les champs, & il arrive ſouvent que ces eſpeces de haies deviennent vivantes, les pieux prenant quelquefois racine ; on en fait des chevrons, des ſabliers, & des faîtages pour les caſes à Negres ; en les refendant on en retire de la latte, du cercle & du cliſſage pour ces caſes. En un mot on peut dire que cette production eſt une des plus utiles qui ait été tranſportée aux Iſles.

Le *bois de bambou*, quoique très-facile à fendre, eſt très-difficile à couper : il eſt fort dur & ferme ; les Indiens en font des bateaux, des pilotis pour ſoutenir de petites maiſons faites du même bois, & qu'on bâtit ſur les canaux ; toutes ſortes de meubles & d'uſtenſiles pour l'uſage de leurs cuiſines & de leurs tables ; les bâtons ſur leſquels les eſclaves portent cette eſpece de litiere qu'on appelle *polanquia* ou *palanquin ;* ils coupent ce bois en fils déliés & en font des nattes, des ouvrages de vannerie, des boîtes & divers ouvrages aſſez propres. Ce bois eſt ſi dur, que lorſque les Indiens veulent fumer du tabac ou allumer leurs gargoulis, ils en frottent deux morceaux, & ſans que ce bois s'enflamme ni étincelle, une feuille ſeche qu'on

applique deſſus, prend feu à l'inſtant. On en fait auſſi des plumes à écrire.

Il y a pluſieurs eſpeces de *bambou*. Voyez VOULOU. Les petits jets ſont les *cannes* que l'on appelle *bamboches*, qu'on voit en Europe chez les Merciers. On fait à la Chine une grande quantité de papier, preſqu'auſſi uni que le vélin, avec la pellicule ou le *liber* qui enveloppe le *bois de bambou*; la plupart des livres imprimés à la Chine ſont de ce papier.

BOIS DE BAUME ou XILOBALSAME. *Voyez à l'article* BAUME DE JUDÉE. A l'égard du *bois du petit baume* d'Amérique, *Voyez* CROTON BALSAMIFERE. Le *bois de baume* à grandes feuilles, eſt le *croton* à feuilles de peuplier.

BOIS BENOIST FIN. Aux Antilles on donne ce nom à un arbre d'une aſſez belle venue, grand & gros. On s'en ſert pour faire de beaux meubles. Ce bois a les veines plus rouges que celles du bois ſatiné; le fond en eſt jaunâtre. *Voyez* BOIS DE FÉROLES.

BOIS BLANC de la Guiane. Aux Iſles ſous le vent, & notamment dans l'Iſthme d'Amérique, on donne ce nom plus communément à l'*arbre de Saint-Jean* qu'au *bois de ſavanne* dont il eſt parlé dans l'article *Poirier ſauvage*. Voyez *ces mots*.

BOIS A BOUTONS. *Voyez l'article* CÉPHALANTE.

BOIS DE BRÉSIL ou BRESILLET, *Cæſalpinia; Lignum Braſilianum*. C'eſt un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Légumineuſes*, qui, ſelon M. le Chevalier *de la Marck*, a des rapports avec les *poincillades* & les *canéficiers*, & qui comprend des arbres ou des arbriſſeaux exotiques, communément épineux, & dont les feuilles ſont deux fois ailées. Les fleurs ſont à cinq pétales; il y a dix étamines. Le fruit eſt une gouſſe ou ovale, ou oblongue, avec une pointe oblique à ſon ſommet, un peu aplatie, uniloculaire, & qui contient de deux à ſix ſemences ovoïdes;

ou rhomboïdales. On distingue plusieurs especes de *bois de Brésil* ou *brésillet*.

Le *Brésillet* de Fernambouc, vulgairement *bois de Brésil*, *Arbor Brasilia*, Rai. Hist.; *Pseudo-santalum rubrum*, *seu Arbor Brasilia*, Bauh. Pin. 393; *Acacia glorioſa*, *ſpinis armata*, (*cujus lignum Brasilia dictum*) *tinctoria*, Pluk. Alm. 5; *Araboutan*, quorumdam; *Ibirapitanga*, Piſon. C'eſt un arbre qui croît naturellement au Bréſil, dans les bois & parmi les rochers; il devient fort gros & fort grand; ſon écorce, tant ſur le tronc que ſur les branches, eſt brune & armée de piquans courts & épars; ſes rameaux ſont longs & étalés; ſes feuilles ſont alternes, deux fois ailées, & portent des folioles comparables à celles du *buis*. Les fleurs viennent en grappes ſimples; elles ſont petites, panachées de jaune & de rouge, & ont une odeur agréable. Les fruits ſont des gouſſes aplaties, oblongues, d'un brun obſcur, hériſſées à l'extérieur de beaucoup de petites pointes, & qui renferment quelques ſemences liſſes & d'un rouge-brun.

Le bois intérieur du tronc de cet arbre eſt rouge, mais il eſt recouvert d'un aubier fort épais. Ce bois eſt très-peſant, fort ſec, & pétille dans le feu, où il ne produit preſque point de fumée, à cauſe de ſa grande ſéchereſſe; ce bois, à l'inſtant qu'il eſt diviſé en éclats, paroît d'un rouge pâle, mais frappé par l'air, il devient d'une teinte plus foncée; étant mâché, il donne une ſaveur comme ſucrée. Il eſt propre pour les ouvrages de tour, & prend bien le poli; mais ſon principal uſage eſt pour la teinture, où il ſert à teindre en rouge, & fait, ſous ce point de vue, un grand objet de commerce en Europe: néanmoins c'eſt une fauſſe couleur qui s'évapore aiſément, & qu'on ne peut employer ſans l'alun & le tartre. C'eſt communément avec ce bois que l'on teint en rouge la coque des œufs de Pâques, les racines de guimauve pour nettoyer les dents, & pluſieurs autres choſes.

On en tire auſſi, par le moyen de l'alun, une eſpece de carmin végétal, & le faux *bezetta*; on en fait une laque liquide pour la miniature, & c'eſt de la teinture de ce bois, qu'eſt compoſée cette craie rougeâtre qu'on nomme *roſette*, & qui ſert pour la peinture.

Le *Bréſillet* de Bahama, *Pſeudo-ſantalum croceum*, Sloan. Jam.; Catesb. Carol. C'eſt un fort arbriſſeau qui croît dans les Iſles de Bahama & à la Jamaïque; les piquans dont ſes rameaux ſont armés, ſont redreſſés; les fleurs ſont blanchâtres & viennent en grappes droites: les ſemences obrondes. Son bois ſert en teinture; ſa couleur eſt d'un rouge de ſafran.

Le *Bréſillet à veſſies*, *Cæſalpinia veſicaria*, Linn. C'eſt un arbre qui croît naturellement à la Jamaïque; il s'éleve à la hauteur d'environ quinze pieds. Son tronc eſt à-peu-près de la groſſeur de la cuiſſe, un peu tortu, & recouvert d'une écorce unie & blanchâtre; ſes rameaux ſont tortueux & munis de piquans. Les fleurs ſont jaunes; les fruits ſont des gouſſes ovales, preſque obtuſes, noirâtres, ſillonnées, & qui ne contiennent que deux ou trois ſemences. Cet arbre eſt le *Colutea veræ crucis*, *Veſicaria* de *Pluknet* Tab. 165.

Le *Bréſillet* des Antilles, *Cæſalpinia criſta*, Linn. C'eſt un petit arbriſſeau qui croît aux Antilles; ſon tronc eſt à peine de la groſſeur de la cuiſſe, & ne s'éleve qu'à environ quatre pieds de hauteur; il ſe partage à ſon ſommet en pluſieurs branches, de la groſſeur du poignet, hériſſées d'aiguillons nombreux, épars, courts, crochus, très-roides, noirâtres, & poſés chacun ſur un tubercule. L'écorce du tronc eſt un peu épaiſſe, cendrée à l'extérieur, & rouge à l'intérieur; le bois, proprement dit, eſt rouge, peſant, ſolide, facile à fendre; ſes fleurs ſont d'un vert-blanchâtre & à cinq étamines; elles ſont en grappes droites & pyramidales.

Le *Bréſillet* des Indes, vulgairement *bois de Sapan*, ou *bréſillet* du Japon, *Cæſalpinia Sappan*, Linn.;

Ligno Braſiliano ſimile, Bauh. Pin. 393 ; *Lignum Sappan*, Rumph. ; *Tsjampangam*, Rheed. C'eſt un arbre qui croît aux Indes Orientales, à Siam, dans les Moluques & au Japon ; il s'éleve de dix à quinze pieds de hauteur ; le tronc eſt un peu plus gros que la cuiſſe ; les branches ſont chargées de beaucoup de piquans, courts, courbés & épars. L'écorce eſt cendrée, rouſſâtre à l'intérieur ; le bois eſt dur, d'un rouge pâle, & la moëlle eſt bien diſtincte au centre du tronc. Les fleurs ſont jaunes ; les fruits offrent des gouſſes aplaties, preſque en forme de coin, d'un rouge-brun, & contiennent deux ou trois ſemences. Son bois, appelé auſſi par corruption *bois de Lamon*, ſe vend dans les Indes pour teindre en rouge, & pour faire de jolis meubles. Si l'on fait bouillir ce bois dans l'eau, il donne une teinture noirâtre, mais qui devient rouge lorſqu'on y mêle de l'alun, & eſt d'un grand uſage pour teindre en un beau rouge, les cotons & les laines.

Le *Bréſillet à feuilles d'acacie* du Malabar, *Cæſalpinia mimoſoïdes ; Kal-todda-vaddi*, Rheed. Mal. C'eſt un arbriſſeau d'environ quatre pieds de hauteur, dont la tige, les rameaux, les pétioles & les pédunculés ſont chargés de piquans ou aiguillons nombreux, très-aigus, petits & épars. *Rheede* dit que les pinnules & les folioles des feuilles de cet arbriſſeau ſe contractent lorſqu'on les touche, comme celles des *ſenſitives*. Voyez *ce mot*. Ses fleurs ſont aſſez grandes, jaunes, & diſpoſées en longues grappes ; les fruits ſont comme dans l'eſpece précédente.

Le *Bréſillet bâtard*, *Spondias ſpurius*. Cet arbre croît dans les mornes, aux Iſles ſous le vent. Son bois donne une couleur plus brune que rouge ; ſon écorce eſt aſtringente.

Le *Bréſillet faux* d'Amérique, ou *Bréſillot*, *Braſiliaſtrum Americanum*, De la Marck ; *Tariri arbor tinctoria*, *foliis alternis obſcurè violaceo*, Barr. 106. M. *de*

la Marck dit que cet arbriſſeau eſt de la famille des *Balſamiers*. Il croît dans la Guiane, à la Jamaïque & à Saint-Domingue ; il s'éleve à la hauteur de huit à dix pieds ; ſa tige a deux pouces de diametre ; les rameaux ſont couronnés de grandes touffes de feuilles ; les folioles ſont ovales, pointues, entieres, liſſes, vertes & luiſantes en deſſus, velues dans leur contour, & ſoutenues par un pétiole rougeâtre. Elles prennent une couleur pourpre-noirâtre en ſe deſſéchant. Les fleurs ſont petites, d'un rouge obſcur, d'un ſeul ſexe ſur chaque individu, & viennent ſur des grappes rameuſes & terminales. Les fruits ſont mous, pulpeux, de la forme de nos olives, d'un rouge de corail, légérement acides, & contiennent chacun un noyau.

Plumier dit que quand on entame le tronc, il en ſort un ſuc qui noircit, & qui, par ſa cauſticité, forme une tache preſque ineffaçable s'il tombe ſur quelque partie du corps. Son bois, qu'on nomme *faux-bréſillet* en Amérique, parce qu'il eſt comme le *bréſillet* de Fernambouc, propre à teindre en rouge, donne une couleur qui eſt plus brune que rouge. Ce bois eſt d'un rouge-brun, ou au moins prend cette couleur quelque temps après qu'il a été expoſé à l'air. M. *Aublet* dit que ſes feuilles écraſées toutes vertes & preſſées dans du coton, lui donnent d'abord une teinture verte, qui peu après devient d'une couleur violette.

Il croît à Saint-Domingue un *bréſillet* plus petit, dont le bois eſt d'un blanc pâle, & les feuilles tout-à-fait glabres : il eſt bien moins propre en teinture.

BOIS CABRIL BATARD. C'eſt le *Beurreria* de *Brown* ; le *Cordia*, de *Linnæus* ; le *Jaſminum* de *Sloane*.

BOIS CACA ou BOIS DE MERDE, *Sterculia*, Linn. Grand arbre aſſez commun à Cayenne, & dont le bois étant employé eſt de peu de durée en terre. L'odeur très-fétide qu'il répand, quand on le coupe,

lui a fait donner le nom sous lequel il est connu. Cette odeur s'évapore en séchant. On prétend que cet arbre est le *kavalam* de l'*Hortus Malabaricus*.

Cet arbre qui se trouve aussi dans les endroits sablonneux & incultes, à Saint-Domingue, a la racine grosse, pivotante, fibreuse, blanchâtre & un peu amere; son tronc est couvert d'une écorce épaisse, d'un vert-cendré en dessus, blanchâtre en dessous; son bois est blanc, poreux, filandreux; ses feuilles oblongues, terminées par une pointe qui est recourbée d'un côté, unies, d'un vert clair en dessus, obscur en dessous, d'une odeur forte, portées sur des queues qui sont gonflées vers la base; les fleurs sont petites, à cinq pétales étroits, formant une rose de couleur rousse en dehors, d'un vert-jaunâtre en dedans & velouté; ces fleurs sont tantôt isolées, tantôt portées deux à deux sur de longs pétioles; elles ont une odeur semblable à celle des excrémens de l'homme, & leur odeur est même plus fétide que celle du bois. Les fruits qui leur succedent, croissent à l'extrémité d'un pédicule commun; ils sont serrés les uns contre les autres, oblongs, couverts d'une écorce épaisse, dure, & renferment une pulpe blanchâtre, & neuf ou dix graines attachées à un placenta; ces graines sont oblongues, noirâtres, remplies d'une substance blanche, farineuse.

M. *Thunberg*, dit que le *bois de merde* croît aussi spontanément dans les Isles de Java & de Ceylan. Ce savant Botaniste Suédois a vu sa décoction guérir complétement plusieurs vices cutanées chroniques.

Bois a caleçons ou Bois Bacha. C'est, selon *Nicolson*, un arbrisseau qui se plaît dans les endroits montagneux & dans les rochers à Saint-Domingue; sa racine est fibreuse, peu profonde; il s'en éleve plusieurs tiges hautes de dix à douze pieds, & d'un pouce de diametre par le bas; elles se subdivisent par le haut en plusieurs petites branches flexibles; son écorce est grisâtre, lisse; son bois mou, blanc, fendant; ses

feuilles minces, d'un vert foncé, oblongues, alternes, longues de deux à trois pouces, & larges d'environ deux pouces, diviſées vers le milieu en deux parties obtuſes ; ſes fleurs ſont blanches, diſpoſées par bouquets, légumineuſes, inodores ; au centre ſe trouvent pluſieurs étamines longues, déliées, & un piſtil dont le ſtyle eſt terminé par un ſtigmate brun, oblong : à ces fleurs ſuccedent des gouſſes de quatre à cinq pouces de longueur & d'un demi-pouce de largeur, brunes, très-minces, brillantes, qui renferment dix à douze petites graines aplaties & griſâtres.

Bois de Campêche ou Bois de la Jamaïque, *Lignum Campeſcanum*, Sloan. Jam. ; c'eſt l'*Hæmatoxilum* de *Linnæus*, le *Tſiam pongam* de l'*Hort. Malabar.* ; le *faux bréſillet* d'Amérique, *Pſeudo-braſilium*, Plum. Les Auteurs ont confondu mal-à-propos cet arbre avec celui appelé *bois d'Inde* : ce dernier eſt de la famille des *Myrtes*. Le *bois de Campêche* eſt de la famille des *Légumineuſes*. On trouvera à la fin de cet article la deſcription des uſages du *bois d'Inde* ; & afin qu'on en puiſſe mieux juger, on trouvera à l'article *Poivre de la Jamaïque*, la deſcription de l'arbre appelé *bois d'Inde*. L'arbre qui donne le *bois de bréſil* ou *bréſillet de Fernambouc* eſt auſſi très-différent.

L'arbre appelé *bois de Campêche* eſt très-grand & fort épineux ; ſon tronc s'éleve perpendiculairement, répand des rameaux de tous côtés ; il eſt communément à côtes, ſur-tout par le bas ; ſon écorce eſt griſe-brunâtre ; l'aubier jaunâtre ; le cœur du bois eſt rouge ; ſes feuilles ſont petites, preſque rondes, rangées deux à deux ſur une côte ; ſa fleur eſt d'un jaune-blanc, petite, & ſe change en une follicule membraneuſe, lancéolée, mince, plate, qui renferme quelques petites graines aplaties : cet arbre croît également bien par-tout, à Saint-Domingue, & particuliérement aux environs de Campêche. A Saint-Domingue, ſelon *Nicolſon*, on en fait des

haies vives qui croiſſent en peu de temps, & font un auſſi bel effet que le citronnier, pourvu qu'on ait ſoin de les tailler cinq ou ſix fois par an, ce qu'un Habitant attentif ne manque jamais de faire, car lorſque l'on ceſſe de couper les branches de cet arbre, elles s'élevent en peu de temps à une hauteur conſidérable, produiſent quantité de graines qui donnent naiſſance à une infinité de jeunes plants qu'on a bien de la peine à détruire; les épines viennent ſur les branches, & ont quatre à ſix lignes de longueur.

Le *bois d'Inde* dont l'arbre eſt décrit à l'article *Poivre de la Jamaïque*, eſt un bois dont on fait uſage en teinture pour les couleurs noires & violettes, & pour les gris : il eſt fourni par un grand arbre qui croît en Amérique, dans l'Iſle de Sainte-Croix, à la grande Terre de la Guadeloupe, à la Grenade, aux Grenadins, à Marie-Galante, au gros Morne de la Martinique, au quartier des Tartanes. Ses feuilles ſont aromatiques & ont quelque reſſemblance avec celles du *laurier ordinaire*, ce qui l'a fait nommer auſſi *laurier aromatique*; miſes dans les ſauces, elles leur donnent un goût ſemblable à celui de pluſieurs épices. Ses fruits ſont de la groſſeur d'un pois, d'un goût piquant, ſemblable à un mélange de cannelle, de girofle & de poivre. On connoît ce fruit, en Angleterre, ſous le nom de *graine des quatre épices*; il eſt propre à aſſaiſonner les ſauces. Les ramiers, les grives, les perroquets ſont avides de ces graines : ſi on en met digérer dans de l'eau-de-vie, on en retire par la diſtillation une liqueur d'une odeur agréable, qui devient délicieuſe au goût, & propre à fortifier l'eſtomac, en y ajoutant une quantité ſuffiſante de ſucre. Cette liqueur eſt très-eſtimée dans les Iſles.

Le *bois d'Inde* eſt dur, compacte, d'un beau brun-marron, tirant quelquefois ſur le violet & ſur le noir : on en voit à fond brun tacheté de noir très-régulièrement; on en fait des meubles très-précieux,

car il prend un très-beau poli, & ne ſe corrompt jamais : les Luthiers emploient ce bois, qui a quelquefois le coup-d'œil de l'écaille, pour faire des archets. On s'en ſert dans la teinture : ſa décoction eſt fort rouge, lorſqu'on fait uſage d'alun ; mais ſi on n'y en ajoute point, la décoction devient jaunâtre, & au bout de quelque temps noire comme de l'encre : auſſi fait-on uſage de cette décoction pour adoucir & velouter les noirs ; c'eſt ce velouté qui fait tout le mérite des noirs de Sedan.

Le *bois de Campêche* eſt peſant, rouge ; il brûle fort bien, & ſert à teindre en rouge ou en violet ; comme c'eſt le cœur de l'arbre qu'on emploie pour la teinture, on enleve tout l'aubier qui l'environne avant de le tranſporter en Europe. Quelque temps après qu'il eſt coupé, il devient noir ; & s'il eſt mis dans l'eau, il lui donne une couleur d'encre aſſez vive, & on s'en peut ſervir pour écrire : il peut donc teindre auſſi en noir.

BOIS DE CANNELLE. Nom donné à la CANNELLE BLANCHE. *Voyez* ce mot.

BOIS A CANON. *Voyez* AMBAÏBA.

BOIS CAPITAINE. *Voyez* CERISIER CAPITAINE.

BOIS CAPUCIN ou BOIS SIGNOR. Très-grand arbre du pays de Cayenne, que l'on peut regarder comme une eſpece de *balatas* (Voyez *ce mot*), mais d'un grain plus fin. Son bois, quoique bon pour bâtir, eſt encore de peu d'uſage ; peu d'Habitans le connoiſſent, quoique les quartiers de Ko & de Provat en ſoient aſſez fournis. On en doit même la connoiſſance à des Indiens fugitifs du Para. *Maiſ. Ruſt. de Cayen.*

BOIS DE CAVALAM. Il a l'odeur fétide d'excrémens humains, ce qui lui a fait donner le nom de *bois de merde* dans les Pays chauds. *Voyez* BOIS CACA.

BOIS DE CAYAN. *Voyez* SIMAROUBA.

BOIS DE CHAMBRE. Nom donné dans nos Iſles, en Amérique, à une plante dont la tige ſert d'amadou.

Cette plante qui eſt annuelle, croît dans les lieux marécageux & incultes; elle s'éleve à plus de ſix pieds; ſa racine eſt blanche, chevelue; ſa tige eſt groſſe comme le doigt, cannelée & ſpongieuſe, rougeâtre; ſes rameaux oppoſés en croix; ſes feuilles alongées, d'un pouce & demi de longueur ſur deux lignes de largeur, diſpoſées deux à deux juſqu'au nombre de cinquante ſur une côte, d'un vert pâle, couvertes d'une pouſſiere fine.

BOIS DE CHANDELLE. C'eſt le *Taouia* ou *Alacolay* des Caraïbes : on en diſtingue deux eſpeces, le blanc & le noir; le premier eſt un arbre de moyenne grandeur, & croît dans nos Iſles, en Amérique, dans les bois qui ſont ſitués aux bords de la mer. Son bois eſt compacte, dur, peſant, réſineux, odorant; auſſi les Indiens le coupent par éclats, & s'en ſervent pour s'éclairer la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *bois de chandelle*. Sa belle couleur citrine le rend propre à faire de beaux ouvrages de marquéterie; il prend avec le temps un poli auſſi beau que celui du *coco* : à la beauté de la couleur il réunit une odeur approchante de celle du citron, ce qui l'a fait appeler *bois de citron*, *Lignum citri*, par quelques-uns. Ses feuilles ſont pointues, en forme de fer de lance, fermes, odorantes, ſans dentelure, de deux pouces de longueur, larges d'un pouce, paroiſſant percées lorſqu'on les regarde au ſoleil, luiſantes, d'un vert foncé en deſſus, d'un vert pâle en deſſous, diſpoſées trois à trois à l'extrémité des branches, qui ſont toujours terminées par une feuille impaire : ſes fleurs ſont petites, blanches; il leur ſuccede de petites baies noires, qui, comme les fleurs, ſont d'un goût aromatique, & d'une odeur qui tire un peu ſur celle du jaſmin, (ce qui a fait auſſi nommer par quelques-uns, cet arbre, *bois de jaſmin.*)

Le *bois de chandelle noir* a ſes feuilles plus longues & plus larges; ſon écorce eſt noire, & ſon bois eſt plus peſant, plus réſineux & noirâtre.

A l'égard du *bois de chandelle* de l'Isle de France, Voyez *Dragonier à feuilles réfléchies*.

Quelques-uns prétendent encore que le *bois de rose* de la Guiane est le même arbre : on le nomme aussi *bois citron* & *bois jaune* aux Isles ; c'est l'*arbor ligno citrino rosam spirante* de *Barrere*, p. 16. Son bois est de couleur de citron, ayant une petite odeur de rose ; sa feuille a l'odeur de citronnelle, & quand on la fait bouillir avec le *bois de crabe*, elle donne à l'eau une odeur qui tient du citron & de la cannelle : cette liqueur est agréable à boire. Les Naturels l'emploient aussi dans les bains contre les effervescences de sang, appelées *échauboulures*.

Bois de Cheval. *Voyez* Bois major.

Bois de la Chine. *Voyez au dernier article du mot* Bois de Palixandre.

Bois de Chypre. *Voyez* Bois de Rose.

Bois Citron. *Voyez à la fin de l'article* Bois de Chandelle.

Bois de Clou du Para. *Voyez* Cannelle giroflée.

Bois a cochon. *Voyez* Baume a cochon.

Bois de corail d'Amérique. *Voyez* Bois immortel. Le *bois de corail* des grandes Indes, est le *condori rouge*. Voyez *ce mot*.

Bois côtelet ou Bois de Guitard, *Citharexilum cinereum*. Linn. Arbre qu'on trouve aux Isles, particuliérement à Saint-Domingue, & qu'on a nommé ainsi à cause de sa tige qui est garnie de côtes saillantes ; son écorce est d'un brun-cendré, unie, peu crevassée : son bois est blanc, tendre ; on l'emploie dans la charpente du pays, & il dure assez long-temps, pourvu qu'il soit à l'abri du soleil & de la pluie : ses feuilles sont oblongues, pointues aux deux bouts, d'un vert commun, lisses tant en dessus qu'en dessous, luisantes, sans dentelure, alternativement posées, très-veinées : ses fleurs sont petites, monopétales, blanchâtres, odorantes ; il

leur succede de petits fruits à trois côtes, verts, ensuite rouges-noirs.

Bois de couille ou Pétard, *Breynia*. C'est, dit *Nicolson*, le *Menecony* ou *Alepelecou* des Caraïbes. » C'est » un arbrisseau qui se trouve fréquemment sur les bords » de la mer, à Saint-Domingue. Ses tiges sont grêles, » minces, droites, & se divisent en plusieurs rameaux » qui s'élevent perpendiculairement. Son écorce est gri- » sâtre, unie; son bois blanc, fendant, léger; ses feuilles » sont fermes, bien nourries, cassantes, d'un vert foncé, » longues de quatre à cinq pouces & larges de deux à » trois pouces, ovales, très-veinées, sans dentelure, » divisées par une côte rougeâtre, portées sur un petit » pédicule d'un rouge-brun. La fleur est en rose, » composée de cinq pétales blancs, arrondis, pointus, » creusés en cuiller, portée sur un calice mono- » pétale, dentelé : le centre est occupé par plusieurs » étamines minces, dont les antheres sont sphériques; » elles environnent le pistil, qui est très-long, blan- » châtre, arrondi, gonflé au sommet : ce pistil devient » une gousse d'un demi-pied de long, bosselée, arron- » die, d'un demi-pouce au plus de diametre, jaunâtre » en dehors, rouge en dedans, ligneuse, d'un goût » un peu amer, divisée intérieurement en plusieurs » loges : les graines qui y sont contenues ont environ » deux lignes de diametre & quatre lignes de longueur, » d'un vert sombre, couvertes d'une pellicule rou- » geâtre, d'un goût fort amer. La racine de cet arbris- » seau est employée en décoction dans les maladies » vénériennes «.

» *Jacquin*, à l'article *Marcgravia umbellata*, donne la » description d'une plante parasite que les Habitans de » la Martinique appellent *bois des couilles;* mais elle » n'a aucune ressemblance avec l'arbrisseau dont on » vient de faire mention «.

Bois de couleuvre ou Bois couleuvré, *Lignum colubrinum* aut *Ophioxilum serpentinum;* en langue Malaie,

Malaie, *Caju-ular;* à Ceylan, &c. *Rametul*, *Cametul*, *Nay-lelli*, *Ehaweya.* C'eſt une racine ligneuſe, de la groſſeur du bras, qui renferme ſous une écorce brune, marbrée, un bois dur, compacte, ſans odeur, d'un goût âcre & très-amer. On appelle cette racine *bois de couleuvre*, parce que l'on dit que ce bois guérit de la morſure des ſerpens, ou, ſelon d'autres, à cauſe de l'écorce des racines, qui eſt marbrée comme la peau des ſerpens. On nous apporte ce bois des Iſles de Samar ou Soloo, & de Timor, où il eſt appelé *caju-naſſi.* Cet arbre porte une eſpece de noix vomique, beaucoup plus petite que la *noix vomique ordinaire;* mais qui lui reſſemble par la conſiſtance, le goût & la couleur. Quoique quelques perſonnnes faſſent beaucoup d'éloges de cette racine pour chaſſer les vers & pour les fievres intermittentes, elle ne paroît cependant pas exempte de danger; car on fait mention de perſonnes qui, en ayant fait uſage, ont été ſaiſies de tremblement & de ſtupeur, ſymptômes preſque ſemblables à ceux qui ſont produits par la *noix vomique.* Voyez *ce mot.* Le *pohon* ou *ſoulamoe-caju* des Malais, & qui eſt peut-être le *bouati* amer, (*Voyez* ce mot,) eſt encore un pareil remede en vogue à Ternate, où il eſt appelé *panawa-maſſou*, *oepas-maſſou*, & *panawar-pipis :* c'eſt la racine d'une plante qui croît à Java & dans les Iſles Moluques. On ſoupçonne que c'eſt auſſi une eſpece d'*ophioxylon :* quelques-uns prétendent que c'eſt la racine du *bois des Moluques.* Voyez *ce mot.* Le *bois de couleuvre* des Antilles eſt une eſpece d'*arum.* Voyez l'*article* PIÉ DE VEAU.

BOIS DE CRABE ou DE CRAVE. *Voyez* CANNELLE GIROFLÉE.

BOIS DE CRANGANOR. *Voyez* PAVATE.

BOIS DE CUIR. *Voyez* BOIS DE PLOMB des Canadiens.

BOIS DES DAMES ou BOIS D'HUILE. C'eſt l'*Érytroxylon* à feuilles de millepertuis. *Voyez* ÉRYTROXYLON.

Bois de dentelle. *Voyez* Lagetto.

Bois dur du Canada. *Voyez* Charme & Acacia commun.

Bois d'écaille. *Voyez* à l'article *Bois de Campéche.*

Bois a écorce blanche. *Voyez* Balouet.

Bois a enivrer le poisson ou Bois-ivrant. *Voyez* Arbre a enivrer les poissons, & *l'article* Conani.

Bois d'ébene. *Voyez* Ébene.

Bois épineux des Antilles. Sous ce nom on en distingue deux sortes : l'un qui est blanc, & appelé *cotonnier-mapou ;* Voyez *à l'article* Fromager : l'autre est jaune ; c'est un *clavalier*, Voyez *ce mot* ; & on en distingue deux sortes, le grand & le petit.

Le *bois épineux jaune, grand*, est l'*Agoualaly* des Caraïbes : on le trouve par-tout, sur-tout dans les mornes, tant aux Antilles qu'à Saint-Domingue. *Nicolson* dit qu'il s'éleve & devient gros comme le chêne du pays : son tronc est droit, élevé, très-branchu, couvert d'épines fortes, peu nombreuses ; l'écorce rude, légérement crevassée, roussâtre ; le bois jaune, dur, compacte ; les feuilles oblongues, pointues, un peu dentelées, rangées deux à deux sur une côte qui est terminée par une feuille impaire, d'un vert gai en dessus, pâles en dessous, armées de trois ou quatre petites épines. Les fleurs naissent le long des ramilles : elles sont blanches & produisent une graine noirâtre, grosse comme un grain de millet. Son bois est recherché pour les bâtimens.

La seconde espece de *bois épineux jaune*, est bien plus petite que la premiere ; elle s'éleve à peine à douze pieds : son tronc n'a guere que cinq à six pouces de diametre. L'écorce est noirâtre en dehors, jaune en dedans, couverte de quantité d'épines plus petites & plus aiguës que celles du précédent, d'un goût fort amer : il lui ressemble dans tout le reste. Son bois & son écorce peuvent fournir en teinture une belle

couleur jaune-safranée. Les Sauvages font usage de l'infusion de son écorce pour guérir les vieux ulceres : c'est un vulnéraire détersif qui passe pour excellent. Elle a encore la réputation d'être fébrifuge.

Bois de fer, *Lignum ferri* ; *Ibera puterana* ; *Ibira obi*, Marcg. ; *Sideroxylum Americanum*, Pluk. ; *Sideroxyloïdes ferreum*, Jacq. Ce bois est ainsi nommé à cause de sa dureté : il nous est apporté de l'Amérique en grosses pieces. Il est très-pesant & va au fond de l'eau ; sa couleur est rougeâtre ou obscure, & on l'emploie pour des ouvrages de menuiserie : il prend un très-beau poli. Les Indiens en font divers instrumens ; les Sauvages en font leurs flêches : mais ce qui est singulier, c'est que son bois, quoique dur, est très-sujet à être attaqué par les poux de bois. Les Indiens font usage de l'écorce de *bois de fer* râpée, dans les maladies où il faut exciter la transpiration. L'arbre du *bois de fer* se voit dans les serres du Jardin du Roi.

Dans nos Isles en Amérique, on distingue deux especes de *bois de fer* ; le *blanc*, & le *rouge*. Le *bois de fer blanc* est un grand arbre dont la tige est droite, haute, très-branchue, garnie de feuilles au sommet ; l'écorce est épaisse, cendrée en dehors, brune en dedans, d'une saveur astringente, profondément sillonnée ; son bois amer, fort dur, jaunâtre ; le centre est de couleur de fer rouillé ; ses feuilles sont ovales, terminées par une pointe mousse, larges d'environ un pouce, longues de deux pouces, peu veinées, disposées tantôt alternativement, tantôt deux à deux sur les rameaux, d'un vert foncé en dessus, un peu pâle en dessous, luisantes, sans dentelure : ses fleurs croissent par bouquets ; elles sont en entonnoir, d'une couleur violette & blanchâtre, assez semblable à celles du lilas. Il leur succede une baie d'abord violette, ensuite noirâtre, qui renferme trois petites graines. Cet arbre se trouve dans les mornes : son bois est employé dans les ouvrages de charpente & de menuiserie.

L'arbre appelé le *bois de fer rouge* differe du précédent, par ſes feuilles qui ſont longues de cinq à ſix pouces, larges d'environ deux pouces, diviſées dans toute leur longueur par trois côtes ſaillantes, ſans nervure apparente ni dentelure, fermes, d'un vert ſombre; ſon écorce eſt rouge en dedans; ſon bois eſt rouge, peſant, plus dur que le blanc, & prend un bien plus beau poli. On l'emploie aux mêmes uſages que le précédent, & on lui attribue les mêmes vertus antivénériennes & antiſcorbutiques.

M. *de Commerſon* a obſervé à l'Iſle de France, un arbriſſeau appelé vulgairement le *bois de fer de Judas*, *Coſſinia pinnata*. Ses feuilles ſont ailées, alternes, lancéolées, à cinq ou ſept folioles, vertes en deſſus, un peu cotonneuſes & blanchâtres en deſſous; le bout des rameaux eſt couvert d'un duvet rouſſâtre; les fleurs ſont blanches, paniculées, terminales; elles ont cinq pétales; le fruit eſt une capſule ovale, trigone & cotonneuſe; les ſemences ſont globuleuſes & noirâtres.

Il croît auſſi à la Chine, dans la province de Quang-Tong, une eſpece de *bois de fer*, qui en a la couleur, & qui eſt ſi dur, qu'au rapport du P. *du Halde*, les Chinois en font des ancres pour leurs vaiſſeaux de guerre. Ce *bois de fer* de la Chine eſt probablement l'arbre appelé *Beſſy*. Voyez *ce mot*.

BOIS DE FERNAMBOUC. *Voyez* BOIS DE BRÉSIL.

BOIS DE FÉROLES ou BOIS MARBRÉ, *Ferolia arbor*, *ligno in modum marmoris variegato*, Barr. Eſſ. p. 51. Arbre de Cayenne & des Antilles; il eſt fort touffu: à Saint-Domingue, c'eſt un arbriſſeau dont les tiges ne s'élevent guere; elles ſont couvertes d'une écorce mince, membraneuſe, blanchâtre; le bois eſt dur, très-peſant, liſſe, à fond blanc, rempli de veines colorées; il eſt comme jaſpé ou comme parſemé de taches qui reſſemblent à celle d'un marbre veiné de rouge, de blanc & de jaune; ce qui lui a fait auſſi donner le nom de *bois marbré* ou *colorié*. M. *de Préfontaine* dit qu'il conſerve le

nom de *bois de Féroles*, parce qu'il a été trouvé pour la premiere fois dans une habitation de M. *de Féroles*, alors Gouverneur de Cayenne. C'eſt, dit-il, le bois le plus recherché pour les ouvrages de marquéterie & pour différens meubles : nous avons dit que le fond en eſt blanc. Quand le fond en eſt jaunâtre, on l'appelle *bois benoiſt fin* : c'eſt le même arbre que le *bois ſatiné*, ou une variété ; & on lui donne ces différens noms, ſuivant les couleurs, les nuances & d'autres accidens qu'on y remarque, & qu'il offre étant coupé à différentes hauteurs. Ses feuilles ſont oblongues, pointues par les deux bouts, ſans dentelures, très-veinées, d'un vert foncé & luiſant en deſſus, pâle en deſſous, portées ſur de petits pédicules.

Bois des Fievres. *Voyez* Quinquina.

Bois à flambeau. Nom donné au *bois rouge* par la propriété qu'a ſon écorce de brûler & de faire l'office d'un flambeau. *Voyez* Bois rouge.

Bois de Fléau ou Bois Flot. Voyez *Cotonnier ſiffleux*, à l'article Mahot.

Bois fossile, *Lignum inhumatum*. C'eſt communément du bois non dénaturé, qui s'eſt trouvé enſéveli à différentes profondeurs par des éboulemens de terre & d'autres déplacemens occaſionés par différentes cauſes, ſoit par des torrens, ſoit par des inondations, ſoit par des tremblemens de terre ou par d'autres révolutions de la Nature. On peut citer en exemple une forêt entiere qu'on a découverte ces années dernieres dans les marais du Comté de Lancaſtre en Angleterre : les arbres s'y trouvent couchés l'un auprès de l'autre, & étendus ſous une terre molle, ſpongieuſe & noire, à la profondeur de trois pieds ou environ. Ces arbres ſont la plupart entiers ou flétris de coups de hache ; mais ils ſont auſſi noirs & auſſi durs que l'ébene. On eſt porté à croire que cette forêt ſouterraine a été enſévelie du temps que les Romains conquirent l'Angleterre. En 1754, des gens du lieu fouillant parmi ces arbres, trou-

verent un cadavre humain très-bien conservé : ses habits, qui étoient aussi entiers que le corps, ont fait juger que c'étoit quelque Voyageur qui, en passant par ce marais, y a été englouti ; & l'on estime que l'accident peut être arrivé depuis un siecle. Tous les jours des Chasseurs s'enfoncent en parcourant la surface de ce terrain mou & poreux ; ils se meurtrissent même les jambes contre les branches de ces arbres souterrains. Un ruisseau grossi par les pluies ayant entraîné, en se débordant, plus de huit arpens de la surface de la terre d'un de ces marais, donna l'occasion de cette découverte.

On trouve en Islande quantité de gros troncs d'*arbres fossiles*, pénétrés de pétrole concrete, qui leur a donné une couleur noire & une maniere de brûler qui n'est pas propre au bois seul. L'assemblage des cercles de couches concentriques qui, dans un tronc d'arbre coupé transversalement, montrent les accroissemens annuels paralleles aux plus éloignés, se trouve comprimé en une lame mince.

Il est digne de remarque que la plupart des terrains bourbeux ont la propriété de conserver les bois, &c., témoins quelques pilotis de l'ancien Pont d'Orléans, & ce tronc d'arbre trouvé parmi les fouilles de la Gare de Paris, & ceux de chêne découverts dans le lit de la Seine, à l'occasion des fouilles faites pour la construction du Pont de Louis XVI. Ces bois sont noirs, très-durs & semblables à ceux de Lancastre. On a vu à Paris quantité de cannes à main faites des pilotis de l'ancien Pont d'Orléans.

En 1768 on découvrit, en creusant les fondations des nouveaux murs de Nanci, un chêne d'environ cinquante pieds de longueur sur cinq de diametre ; ce chêne étoit entiérement de couleur d'ébene, néanmoins très-sain, à l'exception de quelques nœuds qui se trouvoient changés en une espece de charbon fossile. Il est probable que cet arbre y étoit enterré depuis plusieurs siecles, & qu'il n'a été entiérement couvert de terre

qu'à la longue, par le changement de lit de la riviere de Meurthe, qui paſſe actuellement à près de trois cents toiſes de l'endroit marécageux où il s'eſt trouvé, & où il étoit enfoncé environ à cinq pieds de profondeur.

Enfin, on trouve près de Bruges, en fouillant la terre à cinquante pieds de profondeur, une quantité immenſe de *bois foſſile*; on y voit des troncs, des rameaux & des feuilles, ſi bien conſervés, qu'on diſtingue les différentes eſpeces d'arbres.

Bois de Frédoche ou Bois d'Ortie, ou Bois pelé. Nom qu'on donne à Saint-Domingue à un arbre très-élevé qu'on trouve dans les endroits rocheux & arides de cette Contrée. Son tronc eſt droit, grand & gros; l'écorce unie, membraneuſe, griſâtre; ſon bois, qui eſt dur, compacte & blanc, eſt recherché par les Charpentiers; il dure long-temps étant garanti du ſoleil & de la pluie. Ses feuilles ſont en forme de lance, pointues au ſommet, arrondies vers la baſe, ſans dentelure, d'un vert foncé en deſſus, clair & luiſant en deſſous, longues de huit à neuf pouces, & larges de cinq à ſix, iſolées, les unes éloignées des autres.

Bois de Fustet, *Cotinus coriara*. Dod. Pempt. 780; *Cotinus*, Linn. 383. L'arbriſſeau qui donne ce bois, s'éleve de cinq à ſix pieds, & croît en Italie & dans les Provinces Méridionales de la France, à Antibes, & à ce qu'il paroît, auſſi à la Jamaïque. Ses feuilles ſont ovales, ſimples, arrondies par le bout, liſſes, pétiolées, nerveuſes, blanchâtres en deſſous: ſes fleurs, d'un vert obſcur, viennent dans des touffes de filamens rameux. Lorſque le bois de cet arbriſſeau eſt d'un beau jaune & agréablement veiné, les Ebéniſtes & les Luthiers l'emploient à différens ouvrages. Ce bois, garni de ſon écorce, donne en teinture une couleur jaune, qui n'eſt point ſolide. Les Teinturiers l'emploient auſſi pour les couleurs vertes, en faiſant paſſer dans le bain de gaude les étoffes qui ſortent de la cuve de paſtel. Sa feuille eſt employée chez les Corroyeurs.

Bois a gaulettes. Arbriſſeau très-commun dans le pays de Cayenne : c'eſt le *couboulirouа* des Caraïbes. Il eſt droit, & a environ neuf à dix pieds de hauteur : on en fend le bois en morceaux très-minces, & on leur donne le nom de *gaulettes ;* elles ſervent en guiſe de lattes pour tapiſſer les murailles. *Maiſ. Ruſt. de Cayenne.*

Bois gentil, Mézéréon, Garou, Trentanel, Thymelée, Lauréole, Sain-bois, Malherbe. Ce ſont autant d'eſpeces de petits arbriſſeaux que l'on cultive Le *Bois gentil* eſt le *Daphne mezereum*, Linn. 509 ; c'eſt la *Lauréole femelle*. La *Thymelée*, *Daphne Thymæ'ea*, Linn. 509 ; la *Lauréole mâle*, *Daphne Laureola*, Linn. 510. La *petite Thymelée* des Alpes, *Daphne Cneorum*, Linn. Le *Sain-bois* ou *Garou*, *Daphne Gnidium*, Linn. Ces arbriſſeaux ſont des eſpeces de *lauréoles* qui croiſſent bien dans les pays chauds, ſur-tout dans les environs de Cortone, où ils ſont appelés *biondella* par les gens du pays ; ils portent au ſommet de leurs rameaux des bouquets de fleurs en forme de tuyau, évaſées en haut & découpées en quatre parties oppoſées & contenant huit étamines. Les uns ont des fleurs rouges, les autres des fleurs blanches, d'autres des fleurs d'un rouge pâle, &c. Elles paroiſſent avant les feuilles. Il y a de ces arbriſſeaux qui ſe trouvent auſſi dans les bois de la partie Septentrionale de l'Europe, & juſque dans la Laponie. Ils ſe plaiſent aux expoſitions du Nord, & ſur-tout à l'ombre ; ils ſe multiplient de bouture & de graine. On les plante dans les terres franches, humides & mêlées de ſable ou de pierrailles.

Ces arbuſtes donnent des baies ou fruits de la groſſeur de ceux du myrte, ovales, remplis d'un ſuc fort âcre & cauſtique ; rouges lorſqu'ils ſont mûrs, cauſant des diarrhées & des douleurs très-vives dans les entrailles ; on en prépare avec de la viande un appât pour faire mourir les loups & les renards, mais les perdrix & autres oiſeaux en ſont très-friands, & n'en ſont point incommodés.

Le *bois gentil* annonce le printemps par ses fleurs rouges, qui sont très-jolies, & qui s'épanouissent dès le commencement de Mars. La beauté, la durée & la bonne odeur de ces fleurs sessiles, latérales, disposées trois à trois, font un ornement dans les jardins.

La tige du *bois gentil*, est haute de deux ou trois pieds, & rameuse : l'écorce est brune, ses feuilles sont ovales & lancéolées, alternes. Le *bois gentil* croît dans les bois du Nord.

Tous les *mézéréons*, *lauréoles*, &c. sont de violens purgatifs dont on ne fait plus d'usage, sinon en Turquie. L'écorce du *garou à feuille de lin*, connu aussi sous le nom de *sain-bois*, *Thymæla foliis lini*, appliquée sur le bras, tient lieu d'un cautere. Cette écorce est lisse, épaisse & jaunâtre. Les racines de cet arbre sont jaunes, mollasses, courtes & lisses. Ses feuilles sont longues, étroites, verdâtres en dessus & bleuâtres en dessous. On perce quelquefois les oreilles, & on y introduit un petit morceau de bois de ce *garou* pour attirer la férosité. Les Teinturiers se servoient autrefois de ce bois pour colorer en jaune ou en vert, en le faisant bouillir avec le pastel indigoté. *Voyez* MALHERBE, THYMELÉE & LAURÉOLE.

BOIS DE GIROFLE ou BOIS DE CRAVE. *Voyez* CANNELLE GIROFLÉE.

BOIS DE GRENADILLE. *Voyez à l'article* EBENE.

BOIS DE GRIGNON. *Voyez* GRIGNON.

BOIS DE GUITARD. *Voyez* BOIS CÔTELET.

BOIS D'HUILE. *Voyez* BOIS DES DAMES.

BOIS DE LA JAMAÏQUE. *Voyez* BOIS DE CAMPÊCHE.

BOIS DE JASMIN. *Voyez* BOIS DE CHANDELLE.

BOIS JAUNE. *Voyez* TULIPIER. Aux Isles on donne aussi le nom de *bois jaune* au *bois citron*. Voyez *ce mot*.

BOIS IMMORTEL, ERYTHRINE ou ARBRE DE CORAIL des Antilles, *Corallodendron triphyllum Americanum*, *spinosum*, *flore ruberrimo*, Tourn. 661; *Siliqua sylvestris spinosa*, *arbor Indica*, Bauh. Pin. 402; *Coral arbor Americana*, Cluf., Comm., Barr., p. 41.; c'est l'*Ahiphi*,

Tuinanti-Iba des Caraïbes. Arbre de la Guiane qui vient aiſément de bouture & de graine, & qui eſt excellent pour faire des entourages ou des haies. Toutes les parties de cet arbre, écorce, branches, bois & racines, ſont eſtimées dans le pays, pour guérir le mal d'eſtomac. Les Negres en font uſage dans l'eau ferrée. On l'a nommé *bois immortel*, parce qu'il eſt d'un très-bon uſage, & dure très-long-temps étant employé. Il croît par-tout, & très-promptement. Sa tige s'éleve à douze ou quinze pieds & ſe diviſe en pluſieurs branches qui forment une tête très-touffue. Ses feuilles ſont alternes, à trois folioles, ſans dentelure, arrondies, terminées en pointe, liſſes, minces, d'un vert-jaunâtre & rougeâtre, portées ſur de longues queues. Ses fleurs, qui paroiſſent en Février & Mars, ſont de l'ordre des *Légumineuſes*, d'un rouge de corail très-vif, & naiſſent avant les feuilles; il leur ſuccede des gouſſes longues de cinq à ſix pouces, cylindriques, boſſelées, d'un vert-rougeâtre, qui contiennent pluſieurs graines en forme de feve, arrondies, couvertes d'une pellicule de rouge foncé; elles renferment une ſubſtance blanchâtre, farineuſe, un peu amere. Cet arbre ſe trouve auſſi à Saint-Domingue. Son tronc eſt quelquefois muni d'aiguillons.

Bois d'Inde. *Voyez à l'article* Bois de Campêche.

Bois Indien. Nom que l'on donne à Cayenne à une groſſe *liane*, qui ſe trouve dans les gros bois dont la racine battue & jetée dans l'eau des trous des ſavannes, a la propriété d'enivrer le poiſſon. *Voyez les articles* Liane & Conani-Franc.

Bois Joli. C'eſt le *bois gentil*. Voyez *ce mot*.

Bois laiteux. *Voyez l'article* Arbre laiteux des Antilles.

Bois de Lamon. *Voyez* Brésillet des Indes.

Bois de Lance. *Voyez à l'article* Cornouiller.

Bois Latanier. Nom donné à Saint-Domingue à un arbre de moyenne grandeur, & qu'on trouve communément ſur le bord des rivieres; il ne faut pas le

confondre, dit *Nicolſon*, avec l'arbre nommé *Latanier*. Voyez *ce mot*. Le *bois latanier* a ſes feuilles diſtribuées deux à deux ſur une côte; elles ſont minces, d'un vert pâle, oblongues, pointues. Ses fleurs ſe changent en un petit fruit rond, alongé, diviſé en quatre capſules qui renferment autant de graines triangulaires, un peu oblongues, revêtues d'une pellicule liſſe, mince, jaunâtre, groſſe comme une petite feve.

Bois de Laurier des Antilles. C'eſt le *croton* à feuilles de noiſetier.

Bois de Lettres. *Arbor lauri folio, ligno variegato, vulgò Lignum litteratum*, Barr. p. 16. C'eſt le *Baira* des Caraïbes. Arbre de la Guiane, dont les feuilles reſſemblent à celles du laurier: le bois eſt beau, luiſant, très-dur, à fond rouge & moucheté de noir. Il y en a dont le fond eſt jaune: l'un & l'autre s'emploient en meubles, ſur-tout pour des montans de chaiſe & des pilons, parce que le cœur a peu de largeur, n'excédant pas trois à quatre pouces de diametre. L'eſpece à bois jaune ſert plus ordinairement de canne aux Negres. Ce bois eſt fort recherché en Europe par les Ébéniſtes. On dit que c'eſt le même que le *bois tapiré*. Voyez *ce mot*.

Bois Lézard. *Voyez* Bois d'Agouty.

Bois de Liege. Voyez *Cotonnier ſiffleux*, à l'article Mahot.

Bois long. Arbre laiteux, qui eſt le *pao comprido* des Portugais du Para. Son ſuc âcre & corroſif eſt ſi dangereux pour les yeux, qu'on ne peut trop prendre de précautions quand on en taille le tronc: ce ſuc s'épaiſſit ſans aucun mélange, & a beaucoup de rapport avec celui du bois de ſeringue, *pao-xiringa* qui produit la *réſine élaſtique*. Voyez *cet article*. Cet arbre eſt très-rare dans la Guiane, & n'y eſt connu ſous aucun nom.

Suivant la deſcription que nous en donne M. *Freſnau*, il eſt extrêmement haut, de groſſeur proportionnée, ſans branches autour de ſa tige, avec une belle tête ronde & de petites racines. Sa feuille eſt pointue par les deux extrémités, liſſe en deſſus, rude en deſſous, de couleur

vert clair tirant sur le jaune : son fruit est long & gros à-peu-près comme le petit doigt, jaune dans sa maturité : son noyau est fort long & dur. On mange ce fruit qui est doux & agréable au goût. Consultez les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, *1751*, *p. 326 & 332* ; *pl.* 19, n.° 6, 7, 8, 9. On y voit la figure de l'arbre, de sa feuille, de son fruit, & de son noyau.

Bois de Lumiere ou Pala de Luz. On donne ce nom dans l'Inde Espagnole à une plante qui s'éleve ordinairement de la hauteur de deux pieds ; elle est composée de plusieurs tiges qui sortent d'une racine commune ; qui sont droites & unies jusqu'au sommet, où elles poussent de petits rameaux garnis de feuilles très-menues ; ces tiges sont à-peu-près égales : elles ont environ trois lignes de diametre ; lorsqu'on a coupé cette plante, elle s'allume quoique toute verte, & donne une lumiere aussi forte que celle d'un flambeau. Ce phénomene, tel qu'on l'expose, paroît hors de vraisemblance : il est vrai que des plantes qui abondent en substance huileuse, inflammable, volatile, peuvent s'enflammer ; mais il faut exciter cette flamme en y approchant la lumiere, comme on le fait à la *fraxinelle*, Voyez Dictame blanc ; ou bien il faudroit supposer que le frottement occasioné en la coupant, fût assez violent pour déterminer la plante à l'inflammation. Observez encore que cette plante croît dans les *paramos* du Pérou : ce sont des especes de plaines extrêmement froides, & communément couvertes de neige, qui se trouvent entre les sommets des montagnes qui forment les Cordillieres des Andes.

Bois de Mafoutre des Madagasses. *Voyez* Antidesme.

Bois de Mahagoni ou de Mahogani. Les Anglois & les Hollandois donnent ce nom à un bois dont ils se servent très-communément pour faire des tables, des boîtes, & ce qui est en bois dans les instrumens de Physique. Ce bois est d'un rouge de

bois de *brésillet* ou d'*amarante*; il est susceptible de poli, & devient brun à la longue. On prétend que les Anglois tirent ce bois d'une de leurs Colonies Américaines. *Catesby* a fait mention de l'arbre qui fournit ce bois; voici ses caracteres botaniques: Cinq à onze feuilles impaires & paires; les fleurs en épis & panicules; le calice à quatre ou cinq dents; la corolle à quatre ou cinq pétales; les étamines, huit ou dix réunies; le pistil, un style & un stigmate; le fruit est à quatre ou cinq loges & de quatre ou cinq valves; les graines sont plates, ailées, imbriquées dans chaque loge. On prétend que le *mahagoni* est l'*acajou à planches*. Voyez *à l'article* ACAJOU.

BOIS MAJOR ou BOIS DE CHEVAL. « Sa racine, » dit *Nicolson*, est mince, fibreuse, grisâtre; il s'en éleve » plusieurs tiges articulées de trois à quatre pouces de » diametre, droites, couvertes d'une écorce mince, » lisse, grisâtre dans les vieilles branches, vertes dans » les jeunes. Le bois est léger, blanc, compacte, flexible, » rempli d'une moëlle blanche comme le sureau. Ses » feuilles sont alongées, pointues au sommet, rudes au » toucher, sans dentelure, divisées par une côte qui se » subdivise en plusieurs nervures, qui sont toutes diri- » gées vers le sommet, d'un vert pâle tant en dessus » qu'en dessous, portées sur un pédicule très-court, » longues d'un demi-pied, & larges de deux à trois » pouces. Ses fleurs croissent par bouquets au sommet » des branches; il leur succede une petite graine jau- » nâtre de forme ovale. On emploie les feuilles du *bois* » *major* en décoction pour panser les plaies des che- » vaux. Ce bois croît dans tous les endroits humides » à Saint-Domingue ».

BOIS MANDROU. On lit dans l'*Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue*, que c'est un arbre dont les feuilles sont de différente grandeur; les unes ne sont longues que de trois pouces & demi, d'autres ont jusqu'à neuf pouces de longueur, & deux à trois

pouces de largeur ; elles ſont liſſes, d'un vert foncé en deſſus, d'un vert pâle en deſſous, pointues, ſans dentelure, diviſées par une groſſe côte ſaillante, portées ſur un pédicule recourbé du côté de la branche où il eſt attaché.

Bois Makaque. Grand arbre des Antilles & de peu de durée : il eſt plein de trous. L'arbre eſt ainſi appelé, parce que l'eſpece de ſinge *makaque* préfere ſon fruit à tout autre.

Bois marbré. *Voyez* Bois de Féroles.

Bois Marie. Nom donné à l'arbre dont on tire par inciſion le *baume vert*. Voyez *ce mot*.

Bois de mêche. *Voyez* Karatas & Ouaye. Le *bois de mêche des Créoles*, eſt l'*Apeiba foliis glabris, floribus vireſcentibus, fructu aſpero*, de M. *Aublet*. C'eſt un arbre de la Guiane, qui croît près de la Crique des Galibis ; ſon tronc s'éleve à la hauteur de douze pieds ou environ ; il a huit à dix pouces de diametre ; les fleurs ſont polypétalées, en grappes & terminales ; le fruit eſt une capſule arrondie, aplatie en deſſus & en deſſous, & chargée dans toute ſa ſurface de petites aſpérités qui reſſemblent aux dents d'une lime. Les Garipous appellent cet arbre *yvouyra ;* ils ſe ſervent de ſon bois, ainſi que les Galibis, pour avoir du feu : en frottant l'un contre l'autre deux morceaux de ce bois arrondis & pointus, ils parviennent bientôt à en avoir.

Bois de merde. *Voyez* Bois caca.

Bois de Merle. C'eſt le *célaſtre ondulé*, *Celaſtrus undulatus*, Hort. Reg. ; *Ornitropha merularia*, Comm. Cette eſpece de *célaſtre* eſt un arbriſſeau haut de huit à douze pieds, & qui croît à Madagaſcar & aux Iſles de France & de Bourbon. Ses fleurs ſont blanchâtres & diſpoſées en bouquets ombelliformes.

Bois minéraliſé. *Voyez à l'article* Minéraux.

Bois des Moluques, *Lignum Molucenſe*. C'eſt le bois d'un arbriſſeau qui croît aux Iſles Moluques, (*Crotum Tiglium*, Linn. Sp.) Voyez Ricin Indien.

Bois néphrétique, *Lignum nephreticum aut peregrinum.* C'eſt un bois d'un jaune pâle, peſant, d'un goût âcre & un peu amer, dont l'écorce eſt noirâtre: le cœur du bois eſt d'un rouge-brun. Ce bois a une ſingularité remarquable: lorſqu'on a fait infuſer dans de l'eau le véritable *bois néphrétique*, l'eau miſe dans un vaſe tranſparent, paroît d'un beau jaune ſi on la regarde en tenant le vaſe entre ſon œil & la lumiere; mais ſi on tourne le dos au jour, l'eau paroîtra bleue; effet qu'il faut vraiſemblablement attribuer aux parties colorantes, qui ſont conſtituées de maniere à laiſſer paſſer les rayons jaunes comme un tamis, & à réfléchir les rayons bleus que l'œil ne peut appercevoir que lorſqu'il eſt entre le vaſe & la lumiere. Si l'on mêle une liqueur acide dans le vaſe, la couleur bleue diſparoît ſur le champ; & de quelque maniere qu'on regarde l'eau, elle a toujours alors la couleur d'or; auſſi-tôt que l'on y ajoute un ſel alkali, la couleur bleue lui eſt rendue. Tous ces effets ſi ſinguliers ſont produits par les divers arrangemens des parties colorantes, & leurs combinaiſons avec les matieres ſalines.

L'arbre dont on retire ce bois, eſt le *Guilandina moringa*, Linn. Sp., & croît en Amérique, dans la Nouvelle Eſpagne. On prétend que cet arbre eſt originaire du Ceylan. On l'appelle dans le Malabar *moringu*, & dans le Ceylan *katu-murungha* ou *wattu-murunga.* Ses feuilles reſſemblent à celles des pois-chiches. L'infuſion de ce bois eſt apéritive & utile, dit-on, dans la néphrétique, ce qui lui a fait donner ce nom; on l'eſtime auſſi très-fébrifuge. Quoique bien des perſonnes faſſent de grands éloges de cette infuſion pour diſſoudre la pierre, les Auteurs de la *Matiere médicale* doutent fort de cette vertu. S'il exiſtoit quelque diſſolvant véritable de la pierre, ce ſeroient les ſavons, qui, compoſés de parties ſalines & huileuſes, ſont propres à diſſoudre les parties conſtituantes de la pierre.

Comme ce bois eſt peu uſité, on le trouve rarement dans le commerce : des Marchands de mauvaiſe foi lui ſubſtituent ſouvent l'aubier du gayac d'Europe. Quelques-uns ſoupçonnent que le *muncudu* ou *bencudu* ou *lakki-lakki*, dont les racines donnent dans la teinture une belle couleur rouge, eſt l'arbre à *bois néphrétique* du Ceylan, tranſporté à Malacca, à Java & aux Moluques ; d'autres prétendent que cette racine à teinture rouge eſt le *Ronas*. Voyez *Racine d'Arménie*.

Le *bois néphrétique* d'Europe eſt le *bouleau*. Voyez *ce mot*.

BOIS DE LAIT de l'Iſle de France, *Antafara*. Il paroît que c'eſt le *franchipanier* à feuilles retuſes. Son bois eſt eſtimé pour toutes ſortes d'ouvrages au tour & pour la marquéterie.

BOIS DE NICARAGUE. C'eſt le *Bois de ſang*. Voyez *ce mot*.

BOIS NOIR. Ses feuilles croiſſent oppoſées le long des ramilles ; elles ſont oblongues, pointues, longues de quatre à cinq pouces, & larges d'environ deux pouces, ſans dentelure ; portées ſur de petites queues, elles ſont d'un vert très-foncé en deſſus, tirant ſur le noir & luiſantes, d'un vert ſombre en deſſous. Telle eſt la deſcription trop ſuccinte de ce bois, par l'Auteur de l'*Eſſai ſur l'Hiſt. Nat. de Saint-Domingue*.

On diſtingue le *bois noir* de Malabar ; c'eſt l'*Acacia* de Malabar, *Mimoſa lebbeck*, Linn. ; *Acacia non ſpinoſa Indiæ Orientalis, coluteæ foliis, ſiliquâ cruſaceâ, &c.* Pluk. Cet arbre croît dans l'Inde & dans l'Arabie. L'écorce en eſt aſſez unie & griſâtre ; ſes feuilles ſont deux fois ailées ; les folioles ovales, oblongues, glabres & d'un vert glauque ; les fleurs ſont blanchâtres, diſpoſées en faiſceau ombelliforme ; les étamines nombreuſes & très-longues ; les fruits ſont des gouſſes longues de ſept pouces, larges d'un pouce & demi, très-aplaties, d'un blanc jaunâtre, preſque

preſque luiſantes, & qui renferment chacune huit à dix ſemences planes & orbiculaires.

Bois d'or du Canada. *Voyez à l'article* Charme.

Bois d'Ortie. *Voyez* Bois de Frédoche.

Bois de la Palile. *Voyez à l'article* Sang-Dragon.

Bois de Palixandre ou Bois violet, *Lignum violaceum.* C'eſt un bois que les Hollandois nous envoient des Indes en groſſes bûches. Il réunit à une odeur douce & agréable une belle couleur tirant ſur le violet, & enrichie de marbrures : ce bois eſt d'autant plus eſtimé que ſes veines tranchent davantage. Comme ſon grain eſt ſerré, il eſt ſuſceptible de prendre un poli luiſant : il eſt propre au tour & à la marquéterie. On en fait grand uſage pour les bureaux, les bibliotheques & autres ouvrages. C'eſt de ce bois que les Luthiers font la plupart des archets de violon.

Il nous vient encore par la voie de Hollande, une autre eſpece de bois de couleur rougeâtre tirant ſur le violet, propre à la marquéterie ; mais il ſe ternit aiſément, & il eſt trop ſujet à ſe fendre, ſi on n'a ſoin de le cirer de temps en temps : on le nomme improprement *bois de la Chine ;* car on prétend que l'arbre dont on le retire, ne croît que dans le Continent de la Guiane en Amérique, au bord des marécages ; il eſt monté ſur des *arcabos*, dit M. *de Préfontaine.* C'eſt le *Spartium arboreum trifolium ligno violaceo.* Barr. Eſſ. p. 105.

Bois Palmiste. Les Habitans de Saint-Domingue donnent ce nom à un arbre qu'il ne faut pas confondre avec les *palmiſtes* proprement dits. La tige du *bois palmiſte* eſt d'une hauteur médiocre, droite, branchue dans ſon ſommet & très-garnie de feuilles ; ſon écorce eſt d'un noir cendré, liſſe dans la jeuneſſe de l'arbre, & crevaſſée lorſqu'il vieillit ; ſon bois eſt d'un blanc ſale & peſant ; ſes feuilles aſſez ſemblables à celles du noyer, plus étroites cependant & conjuguées ; ſes

fleurs ſont rameuſes & d'un blanc pourpré ; il leur ſuccede un fruit ſemblable à celui de l'*hermodacte*. (*Eſſai ſur l'Hiſt. Naturelle de Saint-Domingue.*)

Bois pelé. *Voyez* Bois de Frédoche.

Bois pétrifié ou Dendrolite, *Lithoxilon*. Voyez *à l'article* Pétrification.

Bois a pians. Nom donné à Saint-Domingue à un arbre très-branchu, & qui s'éleve beaucoup ; il croît dans les endroits humides de cette contrée. Ses feuilles ſont oblongues, arrondies par la baſe, terminées au ſommet par une pointe alongée & recourbée d'un côté, d'un vert très-foncé en deſſus, un peu clair en deſſous, liſſes, opaques, ſans dentelure, longues de quatre à cinq pouces, larges d'environ un pouce, diſpoſées ſur une côte tantôt par paire, tantôt alternativement ; chaque ramille eſt terminée ou par une feuille ou par deux feuilles. Aux fleurs ſuccede une gouſſe plate, longue de deux à trois pouces, large d'un pouce & demi, qui renferme une ou deux graines ridées, cotonneuſes, d'un vert pâle, très-veinées, plates, en forme de cœur, de douze à quinze lignes de diametre, rouſſâtres, d'un gout déſagréable. On prétend que les feuilles de cet arbre, appliquées en cataplaſme ſur les pians, les guériſſent radicalement. On emploie l'écorce de l'arbre pour teindre en jaune.

Bois de pieux. *Voyez* Belo.

Bois piquant. *Voyez* Tavernon.

Bois de plomb des Canadiens, ou Bois de cuir, *Dirca paluſtris*, Linn. ; *Thymælea floribus albis primo vere erumpentibus, foliis oblongis acuminatis, viminibus & cortice valdè tenacibus*, Gron. Virg. Petit arbriſſeau de la famille des *Garous* ; il croît naturellement dans les endroits marécageux & couverts de l'Amérique Septentrionale. Son bois eſt léger ; ſes rameaux & ſon écorce fort tenaces, & peuvent à peine ſe rompre ſans le ſecours d'un couteau ; ſes feuilles, qui tombent tous les ans, ſont vertes & glabres en

deſſus ; blanchâtres & un peu velues en deſſous, alternes, ovales ; les rameaux ſont à articulations comme enchevillées les unes dans les autres. Les fleurs paroiſſent avant les feuilles développées, trois enſemble, latérales, pendantes & blanchâtres ; le fruit eſt baccifere, ovale & monoſperme.

BOIS POUILLEUX. *Voyez ce que c'eſt à l'article* ARBRE.

BOIS DE PTISANE. Dans le pays de Cayenne on donne ce nom à la *liane ſéguine ;* on en prend une ou deux poignées, que l'on mêle avec force citrons, pour faire tremper les malingres. *Voyez à l'article* LIANE.

BOIS PUANT. *Voyez à l'article* ANAGYRIS. Il ne faut pas confondre ce *bois puant* avec le *bois caca.* Voyez *ce mot.*

BOIS PUNAIS. *Voyez* CORNOUILLER SANGUIN.

BOIS DE QUASSIE, *Quaſſia amara*, Linn. Spec. pag. 553. Il nous vient d'un arbriſſeau qui croît dans les forêts de Surinam, & porte le nom d'un eſclave Negre nommé *Quaſſi* qui l'avoit découvert, & s'en ſervoit avec ſuccès pour guérir les fievres malignes de ſes camarades dans la Colonie de Surinam, dont l'air chaud & humide eſt très-mal-ſain. M. *de la Borde*, Médecin à Cayenne, nous a dit qu'on a tranſporté dans l'Iſle de Cayenne pluſieurs plants de *quaſſie* ; qu'ils y ont bien réuſſi ; que vers la fin de 1772, ils avoient déjà fleuri & fructifié ; qu'ils ſe plaiſent dans les lieux frais & humides ; & qu'en les plantant ſur les bords des rivieres, il y a lieu de préſumer qu'on les verra multiplier autant qu'on peut le déſirer. Planté de graines, cet arbriſſeau y donne ſes premieres fleurs au bout de deux ans, ou de deux ans & demi. Il eſt, dit M. *Patris*, de moyenne hauteur, produiſant une ou pluſieurs tiges d'un pouce de diametre, qui s'élevent de ſix à huit pieds, avant de donner des branches. Juſqu'à ce que les tiges commencent à ſe

ramifier, elles ſont, dans toute leur longueur, garnies de feuilles, dont elles ſe dépouillent aſſez ordinairement après la formation des branches.

La tige de l'arbriſſeau eſt cylindrique & cendrée ou griſâtre. Les jeunes pouſſes ont l'écorce verte & très-légérement pointillée de blanc; celle des branches, dans leur naiſſance, eſt d'un beau rouge, bruniſſant & ſe marquant de quelques lignes ou ſtries griſâtres en vieilliſſant. Les feuilles ſont alternes, compoſées de trois ou quatre rangs de folioles ſans pétales, mais de forme ovale. Cet arbriſſeau quitte rarement ſes feuilles.

Les fleurs de *quaſſie*, dit M. *Linnæus*, ſont diſpoſées en grappes à l'extrémité des branches, & ont le port & le volume des fleurs de la fraxinelle; leur couleur eſt d'un beau rouge de corail; le calice eſt court & compoſé de cinq pieces; les pétales ſont auſſi au nombre de cinq, égaux, arrondis, larges à leur baſe, roulés en cornet les uns ſur les autres, & ne s'épanouiſſant jamais; les filets des étamines ſont au nombre de dix, ſurmontés de ſommets oblongs, jaunes, & qui ont une poſition à-peu-près horizontale; le piſtil eſt un peu plus long que les étamines. Il lui ſuccede cinq ſemences de forme ovale.

La racine du *quaſſie* eſt pivotante, groſſe comme le bras, blanchâtre en dedans, & jauniſſant à l'air. Elle eſt toute en aubier, & l'on ne peut pas en ſéparer la moëlle: ſon écorce eſt fine, griſe, raboteuſe, & comme gercée en quelques endroits.

Cet arbriſſeau eſt un des plus agréables à la vue par la multiplicité de ſes bouquets & la varieté des couleurs dans ſes feuilles. La racine, ſeule partie en uſage de l'arbre, eſt légere & n'a point d'odeur, ſur-tout ſi elle a été deſſéchée à propos; elle eſt, ainſi que toutes les parties de cet arbriſſeau, d'une amertume extrême, durable, ſans avoir la ſtipticité du quinquina. On eſtime ce bois très-balſamique, & propre, par ſon amertume,

à réſiſter aux acides & à la putréfaction, les deux principaux deſtructeurs des végétaux & des animaux. On s'en ſert dans l'Amérique pour les fievres intermittentes, continues, malignes & putrides. On le prend en poudre, & plus efficacement en décoction. Un gros de cette racine râpée ſuffit pour une livre ou chopine de vin; on peut auſſi ſe ſervir d'eau au lieu de vin. Il n'y a que peu d'années que ce remede s'eſt introduit dans la Médecine de l'Europe. On ſe ſert auſſi de ſa teinture au vin contre la goutte & pour fortifier l'eſtomac. On en prend deux cuillerées à ſoupe avant le repas. En un mot le *bois de quaſſie* peut ſuppléer au défaut de *quinquina*, il a les mêmes vertus, & ſouvent même il termine des fievres qui avoient été très-rebelles au quinquina & aux fleurs de poincillade.

Bois Quinquina, *Malpighia latifolia cortice ſanguineo*, Barr. Eſſ. p. 72; dans la langue des Galibis, *Xourouquouy*. On ne ſait point, dit M. *de Préfontaine*, ce qui a fait donner à ce bois le nom de *quinquina*, avec lequel il ne paroît avoir aucun rapport. Cet arbriſſeau croît naturellement dans les grandes ſavannes, ou prairies abandonnées depuis long-temps dans la Guiane. *Barrere* ajoute qu'on s'eſt ſervi quelquefois, dans la dyſſenterie, du bois & de l'écorce de cet arbriſſeau, avec le même ſuccès que du *ſimarouba*. Voyez *ce mot*.

M. *Deleuze* dit que les fleurs de cet arbre & des autres plantes du genre des *Malpighia*, ſont à dix étamines & trois piſtils, & ont dix nectaires en dehors du calice.

Bois Ramier. *Voyez* Bois de soie.

Bois Ramon. Nom d'un arbriſſeau qui croît à Saint-Domingue; ſon écorce eſt amere; ſes feuilles ſont épaiſſes, rudes au toucher, d'un vert foncé, larges; ſes fleurs croiſſent par bouquets, d'un blanc-jaunâtre & d'une odeur agréable, qui ſe changent en un fruit aſſez ſemblable à une amande. (*Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue.*)

Bois de Reinette. *Voyez* Dodonée *à feuilles étroites.*

Bois de Rose, *Lignum Rhodium ;* ainſi nommé à cauſe de ſon odeur, qui approche de celle de la roſe : on l'appelle auſſi *bois de Rhodes* ou *bois de Chypre*, parce qu'il croît dans ces Iſles, ainſi que dans celles de Canarie, auſſi bien qu'au Levant, le long du Danube, & à la Martinique où on le nomme auſſi *aſpalath.* Nous avons obſervé que ce bois odorant n'offre guere que la partie des racines.

Il y a diverſité de ſentimens ſur l'arbre dont on retire ce bois aromatique, qui eſt de couleur de feuille-morte, dur, tortueux & rempli de veines, qui, par leurs variétés, forment des compartimens agréables. Les Antilles en fourniſſent beaucoup : il eſt très-propre pour le tour & pour la marquéterie, parce qu'il reçoit très-bien le poli, ainſi qu'on en peut juger par les jolis meubles qui décorent nos appartemens & nos cabinets : il eſt d'un jaune pâle & qui devient roux avec le temps ; il eſt réſineux, dur, amer & parſemé de nœuds : ſon aubier eſt blanc & ſans odeur. Quelques-uns croient que c'eſt le même que le *bois citron.* Voyez *ce mot.* D'autres ſoupçonnent que le *lignum Rhodium* eſt un *cytiſe.*

Les Hollandois retirent, par la diſtillation du *bois de roſe*, une huile très-pénétrante, que l'on peut ſubſtituer à l'huile eſſentielle de roſe dans les baumes apoplectiques, céphaliques. Les Parfumeurs font uſage de ce *bois de roſe*, à cauſe de ſon odeur.

Il y a une eſpece de *bois de Rhodes*, ayant peu d'odeur, qui croît à la Jamaïque : *Amyris balſamifera*, Linn. ; *Lauro affinis terebenthi*, *folio alato*, *ligno odorato*, *candido*, *flore albo*, Sloan. Jam. Hiſt. ; *Lucinium*, Pluk. Quelques perſonnes le prennent pour le *bois de roſe*, quoiqu'à bien examiner il en differe. L'illuſtre Naturaliſte *Sloane* dit que le tronc de cet arbre, qui s'éleve à environ vingt pieds, eſt blanc en dedans, & que ce

bois réſineux étant brûlé, répand une odeur de roſe très-agréable. Ses fleurs ſont blanches, en bouquets, comme celles du ſureau. Ses fruits reſſemblent aux baies du laurier. Il y a auſſi à la Guiane un bois qu'on appelle *bois de roſe*. Voyez *à l'article* BOIS DE CHANDELLE. Le *bois de roſe* de Saint-Domingue, dit *Nicolſon*, a les feuilles oblongues, larges de douze à quinze lignes, longues de deux à trois pouces, terminées au ſommet par une pointe mouſſe, recourbée d'un côté, d'un vert clair en deſſous, plus foncé en deſſus; très-veinées, ſans dentelure.

Il croît à la Chine un *bois de roſe* nommé *tſetan*, qui eſt d'une très-grande beauté. Sa couleur eſt d'un noir tirant ſur le rouge, rayé & ſemé de veines très-fines qu'on diroit être peintes: c'eſt l'*eryſiſceptum* de quelques-uns. Les ouvrages faits de ce bois ſont ſi eſtimés qu'ils ſe vendent plus cher que ceux auxquels on applique le vernis. *Du Halde.*

BOIS ROUGE ou BOIS DE SANG ou BOIS SANGLANT. *Terebinthus procera balſamifera rubra*, Barr. p. 107; *an Cabueriba*, Piſon. C'eſt l'*Anacoucou* des Caraïbes. Ce bois provient d'un très-grand arbre qui croît en Amérique, près du Golfe de Nicaragua & dans les environs de Cayenne. Le cœur de ce bois eſt d'un très-beau rouge étant travaillé, mais il s'éclaircit & devient gris à la longue. Son écorce qui eſt griſe d'abord, devient rouge en ſéchant, tant en dehors qu'en dedans. Les Indiens ſe ſervent quelquefois de cette couleur pour colorer certains ouvrages. Ce bois eſt cher; ils s'en ſervent cependant pour s'éclairer, de même qu'on emploie le pin dans les Pyrénées. M. *de Préfontaine* dit que c'eſt, après le *balatas*, le meilleur bois pour bâtir.

On donne auſſi le nom de BOIS ROUGE, *Lignum rubrum*, *Pterocarpus draconis ſanguis*, à un arbre qui croît à Java, Sumatra & Malacca, & que les Indiens appellent en langue Malaie *Anxana.*

Nicolſon obſerve que le *bois rouge* eſt un grand arbre dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, qui different entre elles tantôt par les fleurs, tantôt par les feuilles. Dans le quartier de Léogane, au bord de la mer, à Saint-Domingue, il en croît une eſpece fort commune, qui s'éleve environ à vingt pieds. Son bois eſt liſſe, griſâtre, dur, peſant, maſſif: ſes feuilles ont ſix à ſept pouces de longueur & environ deux pouces de largeur; elles ſont oblongues, terminées par une pointe recourbée d'un côté, d'un vert gai en deſſus, clair en deſſous, ſans dentelure, partagées par une côte & pluſieurs nervures ſaillantes. Sa fleur devient une baie ſphérique, de quatre lignes de diametre, remplie d'une pulpe molle, mince, charnue, d'une odeur aromatique, d'un goût fade; l'écorce qui couvre ce fruit eſt mince, griſâtre, liſſe en dedans. On trouve au centre une graine preſque ronde, diviſée en deux lobes, dure, noirâtre, farineuſe, ayant le même goût & la même odeur que la pulpe. Son bois eſt employé dans les ouvrages de menuiſerie.

BOIS SAIN. C'eſt le *garou*. Voyez *ce mot*.

BOIS SAINT. *Voyez* GAYAC.

BOIS DE SAINT-JEAN. Voyez *Arbre de Saint-Jean*.

BOIS DE SAINTE-LUCIE. Voyez *Mahalep*, à l'article CERISIER.

BOIS DE SANG. *Voyez* BOIS ROUGE.

BOIS DE SAPAN. C'eſt le *bréſillet des Indes*. Voyez *à l'article* BOIS DE BRÉSIL.

BOIS SATINÉ. Bel arbre des Antilles; c'eſt le même que le *bois de Féroles*. Voyez *ce mot*. On emploie ſon bois en marquéterie: il a le fond rouge, veiné de jaune. Le *bois ſatiné* d'Europe eſt le *prunier*. Voyez *ce mot*.

BOIS DE SAVANNE. *Voyez* POIRIER SAUVAGE de Cayenne.

BOIS SAVONNEUX. *Voyez* SAVONNIER.

BOIS DE SAXAFRAS. *Voyez* SASSAFRAS.

BOIS DE SENIL. *Voyez* CONISE *à feuilles de ſaule*.

Bois de seringue. *Voyez à l'article* Résine élastique.

Bois siffleux. *Voyez* Cotonnier siffleux, *à l'article* Mahot.

Bois signor. *Voyez* Bois Capucin.

Bois de Soie ou Bois Ramier, *Muntingia folio ſericeo molli, fructu majori*, Plum. Gen. 41. C'eſt un arbre de la famille des *Tilleuls;* il s'éleve à environ trente pieds de hauteur; ſon écorce eſt épaiſſe de près d'un demi-pouce; elle eſt blanche & toute hachée; ſon bois eſt gris, il a le fil long, tendre & plein de ſeve; cet arbre eſt aſſez branchu, de belle apparence, bien fourni de feuilles, qui approchent fort de celles du charme; elles ſont alternes, tendres, douces, fines & couvertes notamment en deſſous d'un petit duvet blanchâtre, doux & fin comme de la ſoie. Son bois n'eſt bon qu'à faire des douves pour les barriques, encore durent-elles peu. A Saint-Domingue, où cet arbre ſe trouve, les Negres font des cordes avec ſon écorce.

Bois de Tacamaque. *Voyez* Tacamaque.

Bois tapiré. Grand arbre de la Colonie de Cayenne, dans lequel le cœur du bois eſt mêlé de rouge & de jonquille: on en fait des meubles dans le pays; & comme il eſt d'une excellente odeur, il la communique au linge qu'on renferme dans les armoires faites de ce bois. L'on commence à nous en apporter en Europe pour l'uſage des Ébéniſtes.

Bois trompette. *Voyez* Ambaïba.

Bois veiné. Nom donné par des Amateurs à une coquille univalve du genre des *Murex*, parce que ſa couleur imite celle du *bois veiné*. Voyez Murex.

Bois vert, ainſi nommé de ſa couleur dominante. C'eſt le *bois d'ébene* de la Guadeloupe & de toutes les Antilles. *Voyez à l'article* Ébene.

Bois violet. C'eſt le Bois de Palixandre; cependant les Ébéniſtes appellent plus particuliére-

ment *bois violet*, celui dont les veines tranchent davantage & ſont plus vives. *Voyez* BOIS DE PALIXANDRE.

BOLDU, *Boldu arbor oliviera*, Plum. *Journ. du Pérou.* Arbre qui paroît avoir quelques rapports avec les *lauriers*, & qui croît dans les forêts du Pérou : il s'éleve à la hauteur de vingt à vingt-quatre pieds ; ſon tronc eſt de la groſſeur d'un homme. Son écorce a le goût de la cannelle ; ſes feuilles ſont oppoſées, cordiformes, longues de trois pouces, de moitié moins larges, vertes, un peu velues, & d'une odeur d'encens. Les fleurs viennent en bouquets au bout des branches ; elles ſont blanches, à ſix pétales diſpoſés en roſe ; il y a ſix étamines jaunes, & un piſtil ; le fruit reſſemble à nos olives ; ſon noyau eſt noir, rond & oſſeux. Les Indiens mangent ce fruit par délices.

BOLET, *Boletus*, Linn. Gener. 1210. *Voyez à l'article* CHAMPIGNON.

On a donné le nom de *Bolet de cerf*, (*Boletus cervinus*,) à une eſpece de champignon à cavité pulvérulente ; ceux que nous avons vu ſous ce nom ſont des veſſes-de-loup, petites, orbiculaires.

BOLS, TERRES BOLAIRES ou TERRES SIGILLÉES, *Terræ bolares.* Ce ſont de vraies argiles ; mais il paroît qu'on a affecté ſinguliérement ces noms à celles qui ſont un peu poreuſes, aſſez friables, s'attachent & happent fortement en empâtant la langue, de même qu'à certaines argiles remplies d'une grande quantité de terre ferrugineuſe, & colorées par cette terre d'une maniere uniforme en jaune ou en rouge, &c.

Il y a une eſpece de *terre bolaire* de couleur de chair, que l'on voit avec étonnement avoir été de tous temps célebre parmi les hommes, puiſque du temps même d'*Homere* & d'*Hérodote*, on ne la tiroit de la terre qu'avec de grandes cérémonies. On nous apporte cette terre ſous la forme de paſtilles convexes d'un côté, & aplaties de l'autre par l'impreſſion du

cachet que chaque Souverain des lieux où il se trouve aujourd'hui des *bols*, y fait apposer, moyennant un tribut, ce qui lui conserve le nom de *terre sigillée*. Autrefois les Prêtres y imprimoient l'image d'une *chevre*, symbole de Diane. Les *bols* ou *terres sigillées* qui nous viennent de Saxe, sont en pastilles rondes au pourtour, & planes tant en dessus qu'en dessous : l'une des faces offre l'empreinte de deux sabres croisés.

On voit en Allemagne, dans les boutiques, plusieurs especes de *terres sigillées*, marquées de cachets différens. La plus grande partie de la *terre sigillée*, que l'on nomme aussi *terre de Lemnos*, parce qu'on la tire de cette Isle, appelée aujourd'hui *Stalimene*, est marquée du sceau du Grand-Seigneur. Le Gouverneur de l'Isle en vend aussi une partie aux Marchands, sur laquelle il imprime son sceau.

Les Anciens ont beaucoup vanté cette *terre*, dont on ne fait aujourd'hui presque point d'usage : les cérémonies qu'on employoit pour la tirer de la terre, ne contribuoient pas peu à augmenter, dans l'esprit du peuple toujours crédule, l'idée de sa vertu. Ils la regardoient comme un alexipharmaque, comme un remede très-utile à la dyssenterie, & propre à refermer les plaies récentes ; effets qui, quoique très-foibles, pouvoient être produits par l'acide vitriolique, qui est contenu dans les *terres argileuses*. *Henckel* dit que l'usage de ces *terres* est propre à engendrer & à augmenter les calculs, de même que le *talc* que les Chinois brûlent, & qu'ils boivent mêlé avec du vin, comme un remede propre à prolonger la vie. Il est étonnant que les *terres bolaires* soient toujours d'un usage aussi familier dans la Médecine. Il est reconnu que les acides n'agissent pas sensiblement sur les *terres grasses* ; si ces dissolvans ne peuvent les attaquer, il n'y a guere lieu de croire que ceux qui se trouvent dans l'estomac produisent cet effet. Nous dirions vo-

lontiers, avec la plus ſaine partie des Médecins inſtruits, qu'on peut regarder comme un abus l'uſage des *terres bolaires* & des *terres ſigillées*. Effectivement, ſi elles ne ſe diſſolvent point dans les premieres voies, elles ne peuvent que fatiguer l'eſtomac ſans paſſer dans l'economie animale. S'il s'en diſſout une partie, c'eſt une preuve que la *terre bolaire* étoit mêlée d'une portion de *terre calcaire*; & alors il vaudroit mieux employer des *terres abſorbantes*, telles que la *craie lavée*, les *yeux d'écreviſſes*, &c. Si c'eſt à la partie ferrugineuſe qu'on attribue les vertus des *terres ſigillées*, il ſeroit beaucoup plus ſimple d'employer des remedes martiaux.

On a des *bols* & des *terres ſigillées* de pluſieurs autres Contrées, & ces *bols* ſont auſſi plus ou moins vantés. La *terre de Maſta*, près de Lisbonne, a la réputation de guérir les cancers. Celle de Saint-Ulrich a, dit-on, la vertu de chaſſer les rats; & celle du Chaw au Pérou paſſe pour rendre les femmes fécondes. En Allemagne les *terres bolaires* ont encore beaucoup de crédit.

On met au rang des *bols* une *terre* du Mogol de couleur griſe tirant ſur le jaune, que l'on nomme *terre de Patna*; on en fait des pots, des bouteilles, des carafes que l'on nomme *gargoulettes*, capables de contenir une pinte de Paris, mais ſi minces & ſi légeres, que le ſouffle de la bouche les fait rouler çà & là ſur le parquet. On prétend que l'eau y contracte un goût & une odeur agréables, ce qui n'a point lieu dans ce pays-ci, lorſqu'on veut répéter l'expérience dans ces vaſes. Quoi qu'il en ſoit, ce vaſe s'humecte inſenſiblement, & après que les Dames Indiennes ont bu l'eau qu'il contenoit, elles le croquent & mangent avec plaiſir, & principalement quand elles ſont enceintes; car alors elles aiment avec fureur cette *terre de Patna*; & ſi on ne les obſervoit point, dit plaiſamment *Lémeri*, il n'y a point de femme groſſe au Mogol qui, en peu de temps,

n'eût grugé tous les plats, les pots, les bouteilles, les coupes & autres vaſes de la maiſon. On dit qu'en Eſpagne on fait uſage d'une eſpece de *terre* qui a preſque les mêmes vertus, & qu'on nomme *bucaros*. Voyez *ce mot*. Le *bol d'Arménie*, ſi célebre comme ingrédient de la grande thériaque, eſt d'un rouge-brun. Il s'en trouve d'aſſez ſemblable auprès de Saumur.

Les Naturaliſtes diſtinguent encore pluſieurs autres eſpeces de *terres bolaires* par leur couleur, ainſi qu'ils donnent à beaucoup d'argiles des épithetes qui indiquent leur couleur ; comme *argiles blanches*, *argiles griſes*, *argiles bleues*. Mais toutes ces dénominations, comme le dit avec raiſon l'Auteur du *Dictionnaire de Chimie*, ne donnent que fort peu ou même point du tout de connoiſſances ſur la vraie nature des différentes *argiles naturelles*. Ne ſeroit-il pas, dit-il, plus avantageux d'examiner d'une maniere plus particuliere, & ſur-tout par des épreuves chimiques, quelles ſont les matieres hétérogenes dont le mélange altere dans les différentes *argiles naturelles* la pureté de la *terre argileuſe*, ſimple & primitive, à laquelle elles doivent tout ce qu'elles ont de propriétés *argileuſes*, & de leur donner des noms qui indiquaſſent ces matieres hétérogenes, ou du moins celles d'entre elles qui dominent, en y joignant, ſi l'on veut, la couleur de l'*argile* ? Dans ce plan de nomenclature, on auroit les *argiles blanches*, *ſableuſes*, *micacées*, *calcaires ;* les *argiles griſes* ou *bleues*, *pyriteuſes ;* les *argiles jaunes* ou *rouges*, *ferrugineuſes :* les *argiles noires* ou *bitumineuſes*. Ces obſervations judicieuſes prouvent combien la Chimie peut répandre de lumiere dans l'*Hiſtoire Naturelle* ſur l'objet préſent & ſur une infinité d'autres, particuliérement dans la Minéralogie.

Comme cet article a une liaiſon intime avec celui de la *glaiſe* & de l'*argile*, Voyez ARGILE & GLAISE.

BOM, *Boma*. Grand ſerpent du Bréſil & du pays

d'Angola, qui fait un bruit ſingulier en rampant, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire Générale des Voyages*, Le *Boma* eſt le *Boa*. Voyez *cet article*.

BOMBARDIER ou CANONNIER. Nom donné à une eſpece de *bupreſte* qui fait par l'anus une exploſion ſemblable à un coup de feu. Cet inſecte, que M. *Solander* a fait connoître le premier, eſt de moyenne groſſeur & de l'eſpece des vers-luiſans; voici la phraſe qui déſigne ſes caracteres : *Cicindela capite, thorace, pedibuſque rufis, elytris nigro-cæruleis.* Le *bombardier* a les yeux ſaillans & d'un bleu-noirâtre; ſes cornes ſont courtes. Il a la tête, l'eſtomac, le ventre & les pattes d'un rouge mat : l'extrémité des pattes de derriere eſt d'un bleu foncé. Les étuis de ſes ailes ont une largeur inégale & des pointes obtuſes. C'eſt vers le commencement d'Avril que cet inſecte ſort de terre : il reſte d'abord caché ſous des pierres; mais lorſqu'il ſe met en marche, il va toujours en ſautant & ſans faire uſage de ſes ailes; ſi on le touche, il jette auſſi-tôt par l'anus, avec un bruit preſque ſemblable à celui d'une arme à feu, une fumée qui paroît d'un bleu fort clair. L'Obſervateur avoue que dans la frayeur que lui cauſa pour la premiere fois cette exploſion, il lâcha l'inſecte; mais que dès qu'il en eut trouvé un autre, & qu'il l'eut pris, l'animal tira ſon coup comme le premier. M. *Solander*, familiariſé avec l'artillerie de ces petits animaux, s'aviſa de chatouiller celui-ci avec une épingle ſur le dos, & il tira juſqu'à vingt coups de ſuite. Etonné de voir tant d'air contenu dans un ſi petit corps, il ouvrit l'inſecte, & il lui trouva vers l'anus une petite veſſie affaiſſée. Cette veſſie eſt donc l'arſenal foudroyant de cet inſecte, qui eſt lui-même une eſpece de petite baſtille, dont la manœuvre pétulante & ſans effet nuiſible, mérite l'attention de l'Obſervateur. Cet animal a un ennemi qui lui donne continuellement la chaſſe, c'eſt le grand *carabus* décrit dans le *Fauna Suecica* de *Linnæus*. Quand le tireur

eſt fatigué par les pourſuites du *carabus* (qui eſt un autre bupreſte), il ſe couche devant ſon ennemi. Celui-ci, la bouche béante, & les pinces ouvertes, eſt tout prêt à dévorer ſa proie; mais à l'inſtant qu'il s'apprête à ſauter ſur elle, le tireur lâche ſon coup de bombe, & le *carabus* effrayé recule. Le *bombardier* pourſuivi cherche à mettre le chaſſeur en défaut, & s'il eſt aſſez heureux pour trouver un trou, il échappe cette fois au danger; autrement le *carabus*, qui revient toujours à la charge, le prend par la tête, le coupe & l'avale. M. *Solander* eſt ſurpris que cet inſecte qui a des ailes, ne cherche pas à ſe ſauver en volant; mais il ajoute que cet inſecte fait apparemment comme l'oie qui, dit-on, vole devant l'épervier, & ne fait que ſauter devant le renard. M. *Solander* vient de nous faire connoître une autre ſorte d'inſecte fort ſingulier : c'eſt une chenille qui mange de la ſoupe & d'autres choſes graſſes.

BONANA. Nom tranſporté par corruption au *pinçon de la Jamaïque* de M. *Briſſon*, parce qu'il a l'habitude de ſe percher ſur le *conana* pour ſe nourrir des fruits ou ſemences de cet arbre. *Catesby* dit que c'eſt par la même raiſon qu'on donne auſſi au *troupiale* le même nom de *bonana*.

BONASUS. Eſpece de taureau que l'on trouve en Péonie, dans les vaſtes forêts de Lithuanie, & dans quelques parties des Monts Crapacs, & peut-être dans le Caucaſe. Ce quadrupede biſulce eſt de la groſſeur de notre *taureau domeſtique*, mais ſon cou eſt depuis les épaules juſque ſur les yeux couvert d'un long poil, bien plus doux que le crin du cheval. Cet animal vient originairement de l'*aurochs*, qui eſt le taureau ſauvage, animal ſupérieur au *bonaſus* pour la grandeur & pour la force. *Voyez*, *au mot* AUROCHS, toute la variété des bœufs & les cauſes de leur dégénération. Le *bonaſus* a été connu d'*Ariſtote*; c'eſt le *monops* d'*Elien*, le *taureau ſauvage* de Péonie, le même

animal que *Jules-Céſar* a décrit ſous le nom germain d'*urus* ; en un mot, c'eſt une eſpece de *biſon*. Voyez *ce mot*.

BONDRÉE, *pl. enl.* 420. GOIRAN de *Belon*, *Buteo apivorus*. Cet oiſeau de proie a tant de reſſemblance avec la buſe, qu'à moins de les comparer bien ſoigneuſement, il eſt aiſé de les confondre. Ces deux eſpeces, quoique voiſines, & quoique ayant beaucoup de caracteres communs, offrent cependant des traits de différence dans le naturel, dans le caractere, dans les habitudes, ſuffiſans pour conſtituer deux eſpeces. La *bondrée* eſt à-peu-près auſſi groſſe que la buſe ; elle a vingt-deux pouces de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & dix-huit pouces juſqu'à celui des pieds ; ſes ailes, lorſqu'elles ſont pliées, atteignent au-delà des trois quarts de la queue ; elle a quatre pieds deux pouces d'envergure ; ſon bec eſt un peu plus long que celui de la buſe ; la peau nue qui en couvre la baſe eſt jaune, épaiſſe, inégale ; les narines ſont longues & courbées ; lorſqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large & de couleur jaune ; l'iris des yeux eſt d'un beau jaune ; les jambes & les pieds ſont de la même couleur, & les ongles, qui ne ſont pas très-crochus, ſont forts & noirâtres ; le ſommet de la tête paroît large & aplati : il eſt d'un gris-cendré. Ces oiſeaux, ainſi que les buſes, compoſent leurs nids avec des bûchettes, & les tapiſſent de laine à l'intérieur ; c'eſt ſur elle qu'ils dépoſent leurs œufs, qui ſont d'une couleur cendrée & marquetés de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers ; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourriſſent leurs petits de chryſalides, & particuliérement de chyſalides de guêpes. On a trouvé des têtes & des morceaux de guêpes dans un nid où il y avoit deux petites *bondrées* : elles ſont dans ce premier âge couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir ;

noir ; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, & la peau, qui eſt ſur la baſe du bec, blanche. On a auſſi trouvé dans l'eſtomac de ces oiſeaux, qui eſt fort large, des grenouilles & des lézards entiers. La femelle eſt, dans cette eſpece, comme dans toutes celles des grands oiſeaux de proie, plus groſſe que le mâle ; & tous deux piettent & courent, ſans s'aider de leurs ailes, auſſi vîte que nos coqs de baſſe-cour. La *bondrée* eſt moins commune que la buſe ; ſa maniere ordinaire de chaſſer, eſt de ſe placer ſur les arbres en plaine, pour épier ſa proie. Elle prend les mulots, les lézards, les grenouilles, les chenilles & autres inſectes. Elle ne vole guere que d'arbre en arbre, & de buiſſon en buiſſon, toujours bas & ſans s'élever comme le milan, auquel du reſte elle reſſemble aſſez par le naturel, mais dont on pourra toujours la diſtinguer de loin & de près, tant par ſon vol que par ſa queue, qui n'eſt pas fourchue comme celle du milan. Comme la *bondrée* eſt graſſe en hiver, & que ſa chair alors eſt aſſez bonne à manger, on tâche dans cette ſaiſon de prendre cet oiſeau au piége.

BONDUC, *Guilandina*. Genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Légumineuſes*, & qui comprend des arbres & des arbriſſeaux exotiques, épineux, dont les feuilles ſont une ou deux fois ailées, & dont les fruits ſont des gouſſes courtes, preſque rhomboïdales, tout-à-fait uniloculaires, & qui renferment quelques ſemences dures, oſſeuſes, & la plupart preſque ſphériques.

BONDUC *commun*, ou POIS QUÉNIQUE, ou GUÉNIC, ou CNIQUIER, ou ŒIL DE CHAT, *Guilandina Bonduc*, Linn. ; *Bonduc vulgare, majus, polyphyllum*, Plum ; *Acacia glorioſa lentiſci folio, ſpinoſa, flore ſpicato luteo, ſiliquâ magnâ muricatâ*, Pluk. Alm. ; *Lobus echinatus, fructu flavo, foliis rotundioribus*, Sloan. Jam. ; *Frutex Globulorum*, Rumph. Amb. C'eſt un arbriſſeau épineux qui croît naturellement dans les climats chauds des

deux Indes; on le trouve très-communément au bord de la mer, aux Iſles ſous le vent; ſes tiges ſont verdâtres, cannelées, comme ſarmenteuſes & caſſantes; la tige, les rameaux & les pétioles des feuilles ſont munis d'aiguillons nombreux, fort petits & en crochets; ſes feuilles ſont deux fois ailées, à pinnules oppoſées & ſans impaire, & à folioles ovales, glabres, un peu pétiolées; les fleurs ſont aſſez petites, jaunâtres ou rouſſâtres, terminales, garnies de dix étamines très-déliées: le piſtil devient une gouſſe ovale ou rhomboïdale, légérement comprimée par les bords, renflée au milieu, d'un brun rouſſâtre, large de quinze à dix-huit lignes, longue de trois à quatre pouces, couverte d'épines ſouples & nombreuſes; cette gouſſe eſt uniloculaire, & contient deux ou trois graines ſphériques, fort dures, liſſes, d'un gris bleuâtre ou nué de vert, groſſes comme des avelines; chaque graine renferme une eſpece d'amande blanchâtre, ridée, huileuſe, d'une odeur & d'un goût de pois vert, mais amer ou peu agréable; quand la gouſſe, garnie de ſes graines, eſt bien deſſéchée & qu'on l'agite, elles réſonnent.

BONDUC *rampant*, *Guilandina Bonducella*, Linn.; *Criſta pavonis*, *glycirrhizæ folio*, *minor*, *repens*, *ſpinoſiſſima*, &c. Bregn. Prodr.; *Caretti*, Rheed. Malab. Cette eſpece eſt plus petite & plus rampante que la précédente; les Habitans du Malabar s'en ſervent comme d'un ſpécifique dans les hernies: on en peut faire des haies impénétrables aux animaux, à cauſe de la grande quantité d'aiguillons dont ſes rameaux, qui s'étalent à la maniere des ronces, ſont garnis.

BONDUC *à gouſſes liſſes*, *Guilandina nuga*, Linn. Cette eſpece croît à Amboine, dans les lieux pierreux, vers les bords de la mer.

BONDUC *à fleurs en grappes paniculées*, *Guilandina paniculata*, Linn. Cette eſpece croît au Malabar. M. *de Commerſon* dit l'avoir vue à la Nouvelle Bre-

tagne : c'eſt le *Cacu-mullu*, Rheed. Mal. ; le *Ticanto* de M. *Adanſon*.

BONDUC *à fleurs axillaires*, *Guilandina axillaris*. Cette eſpece croît au Malabar, dans les bois épais : c'eſt le *Ban-caretti*, Rheed. Mal.

BON-HENRI ou ÉPINARD SAUVAGE, *Bonus henricus*, J. B. 2, 965, Linn. 320; *Chenopodium folio triangulo*, Tourn. Inſt. 506. Plante à fleurs à étamines, aſſez ſemblable, pour la figure extérieure, aux *épinards*, & qu'on peut leur ſubſtituer, étant également émolliente & laxative. On dit que ſes feuilles écraſées & appliquées en cataplaſme ſur les plaies nouvelles, les cicatriſent promptement, réuniſſant le double avantage de nettoyer les ulceres & les plaies. On trouve fréquemment cette plante dans les lieux incultes, les maſures, & le long des chemins. Des perſonnes la cultivent auſſi avec les herbes potageres ; l'on mange ſes jeunes tiges en maniere d'aſperges, & ſes feuilles en guiſe d'épinards.

Le *bon-henri*, dit M. *Deleuze*, eſt du genre appelé *patte-d'oie*, (*Chenopodium.*) Sa racine eſt vivace, épaiſſe, rameuſe, jaunâtre dans ſon intérieur, âcre & amere ; ſes tiges ſont hautes d'un pied & plus, épaiſſes, droites, creuſes, cannelées & garnies de feuilles alternes, triangulaires, ſagittées, un peu ondulées, liſſes, nerveuſes, ſans dentelures dans leur contour, d'un gros vert en deſſus, & comme chargées d'une pouſſiere farineuſe en deſſous ; elles ſont portées ſur de longs pédicules & renfoncées à leur inſertion : ſes fleurs naiſſent en épis au bout des branches ; elles ſont d'une couleur herbacée.

BON-HOMME. *Voyez* BOUILLON-BLANC.

BON-JOUR-COMMANDEUR. Nom donné, à Cayenne, à un petit oiſeau qui a le plumage, les mœurs & les caracteres de notre moineau ; ſon chant ſe fait entendre de grand matin, & c'eſt le premier des oiſeaux dont le cri frappe l'oreille de ceux qui commandent les Negres.

BONITE. Poiſſon fort commun dans la mer Atlantique, d'une couleur aſſez approchante de celle des *maquereaux*, auxquels il reſſemble auſſi pour le goût; mais il en differe beaucoup par la grandeur; il a juſqu'à deux ou trois pieds de longueur. Son corps eſt fort épais, charnu & couvert d'une petite écaille ſi ſerrée, qu'à peine l'apperçoit-on : quatre raies jaunâtres qui naiſſent du côté de la tête, regnent le long du corps à diſtance à-peu-près égale, & ſe réuniſſent à la queue. La *bonite* a l'œil grand & vif.

Ces poiſſons ſe trouvent plutôt en pleine mer que près des côtes; ils vont en troupe, & la mer en eſt quelquefois preſque toute couverte : on les prend à la fouine, au trident & de diverſes autres manieres. Si l'on attache une ligne à la vergue du vaiſſeau lorſqu'il vogue, & qu'on l'amorce avec deux plumes de pigeon blanc, on a le plaiſir de voir les *bonites* s'élancer ſur ces plumes qu'elles prennent pour un poiſſon volant, & ſe prendre ainſi à l'hameçon.

Quoique les *bonites* ou *germons* des mers d'Amérique & d'Europe ſoient un excellent manger, on dit que la chair de celles que l'on pêche dans les mers d'Angola eſt très-pernicieuſe. Les Negres de la Côte d'Or mettent ce poiſſon au rang de leurs Dieux ou Fétiches. Ce poiſſon n'eſt-il pas le *Thon*?

BONITON. *Voyez* AMIE.

BONNE-DAME. *Voyez* ARROCHE.

BONNET-CHINOIS. C'eſt un ſinge de la famille des *Guenons*, & qui paroît n'être qu'une variété de l'eſpece du *malbrouck*. Voyez *ce mot*.

BONNET D'ÉLECTEUR. *Voyez à la ſuite de l'article* COURGE *à limbe droit* ou BONNET DE PRÊTRE. C'eſt une race de *pepons*. On l'appelle *paſtiſſon*.

BONNET DE NEPTUNE. C'eſt un ſongipore de forme arrondie; ſa partie convexe eſt quelquefois terminée par une eſpece de tubercule en façon de bouton, d'où partent en tous ſens des lames minces fort ſerrées,

dont les dentelures saillantes forment de distance en distance de petits tubercules comme étoilés, qui leur font donner le nom de *grand bonnet de Neptune*, ou la *mitre Polonoise*. Les especes ordinaires sont plus petites, & n'ont point ces tubercules étoilés, mais quelquefois des boucles irrégulieres. La partie concave du *bonnet de Neptune* est garnie de stries granuleuses, quelquefois pointues. On donne aussi le nom de *bonnet de Neptune* à une espece d'éponge, dont l'organisation imite celle du fongipore décrit ci-dessus. *Voyez les mots* MADREPORE & FONGIPORE.

BONNET DE PRÊTRE ou FUSAIN *commun*, *Evonimus*, Dod. Pempt. 783; *Evonimus vulgaris, granis rubentibus*, C. B. Pin. 428; *Evonimus multis aliis tetragonia*, J. B. 7, 201; *Evonimus Europæus*, Linn. 286. C'est un arbrisseau dont le bois est dur, & toutefois facile à fendre, de couleur jaunâtre pâle; sa tige est droite; les branches encore jeunes paroissent quadrangulaires, parce que l'écorce, selon M. *Deleuze*, est marquée de quatre lignes rougeâtres un peu élevées; les feuilles sont ovales, lancéolées, finement dentelées par les bords, vertes, pétiolées, & posées deux à deux sur les branches; les fleurs sont petites, couleur d'herbe, composées de quatre ou cinq feuilles & d'autant d'étamines avec un seul pistil: aux fleurs succedent des fruits membraneux, relevés de quatre ou cinq côtes de couleur rouge, composés de quatre capsules qui renferment chacune une semence de couleur safranée en dehors.

Cet arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de six à sept pieds, croît naturellement dans les haies; son bois est employé pour faire des lardoires & des fuseaux, ce qui l'a fait nommer *fusain*. Il fleurit à la fin de Mai, & est propre à mettre dans les remises ou les bosquets d'agrément. La belle couleur rouge de ses fruits orme un assez bel aspect en automne.

On distingue plusieurs autres especes ou variétés du *fusain* ; savoir, le *fusain à fruit blanc ;* celui à *fleur rouge* qui se trouve en Hongrie, en Moravie & dans la Basse-Autriche ; le *fusain à larges feuilles* ou le *grand fusain ;* celui de *Virginie*, dont il y a deux especes, l'un qui quitte sa feuille, & l'autre qui demeure toujours vert. On dit que les feuilles & les fruits du *fusain* sont pernicieux au bétail, & que deux ou trois de ces fruits purgent violemment. Heureusement tout le bétail a de la répugnance pour cet arbrisseau ; les insectes mêmes ne s'y attachent pas. La poudre des capsules du *fusain* répandue sur les cheveux & sur les habits tue les poux. On tire une teinture rouge de l'enveloppe des graines. En faisant bouillir les baies du *fusain* dans une lessive, elles peuvent servir à donner aux cheveux une couleur blonde ; son bois qui est jaune, obéit au ciseau, & est quelquefois employé dans les ouvrages de sculpture. On fait avec des baguettes de *fusain* des crayons noirs pour les Dessinateurs. Pour cet effet, on prend un petit canon de fer que l'on bouche par les deux bouts, on le remplit de baguettes de *fusain*, on le met dans le feu, & le *fusain* s'y convertit en un charbon tendre & très-propre pour les esquisses. Lorsque l'on taille ces crayons, il faut faire la pointe sur un des côtés pour éviter la moëlle.

Quelques-uns donnent aussi le nom de *bonnet de Prêtre* au *bonnet d'Électeur*. Voyez *ce dernier mot*.

BOOSCHRATTE ou RAT DES BOIS. Nom donné par les Hollandois au *sarigue*, espece de *didelphe*. Voyez *à l'article* DIDELPHE.

BORAMETZ. *Voyez* AGNEAU TARTARE *ou* DE SCYTHIE.

BORAX (*a*). Le *borax* est une combinaison de

(*a*) Les détails dans lesquels je vais entrer, sont longs à la vérité ; mais comme ils ont été lus en forme de Mémoire, en 1766, à l'Académie Royale des Sciences, & que ce Mémoire a été égaré deux fois, perdu trois fois dans les mains de l'un des Commissaires chargé de

l'alkali-minéral avec le sel sédatif; c'est un sel d'un grand usage en Médecine, & très-employé par divers Artistes.

Les Naturalistes le désignent comme un sel fossile; des Chimistes le placent aussi dans le regne minéral. Des Commerçans prétendent que cette substance n'est point un corps naturel, mais un produit de l'art. Divers Auteurs ont dit que le *borax* naissoit ou se trouvoit dans des mines de cuivre en Asie, dans les mines d'or & d'argent des grandes Indes & de la Tartarie, & sur-tout dans l'Isle de Ceylan. Malgré tous les travaux qu'on a tentés sur ce sel pour en découvrir la nature, & quoi qu'en aient pensé ou soupçonné la plupart des Ecrivains & des Artistes, il paroît qu'on est toujours fort incertain sur l'origine & le raffinage du *borax*.

Je me propose de donner ici non-seulement une bonne description du *tinkal* & des différentes especes de *borax* connus dans le Commerce, mais encore leur origine, leur usage, la maniere de raffiner le *borax* à l'instar des Hollandois, & de discuter quelques points chimiques, tendans à éclaircir ou à confirmer les notions que nous avons de la nature & de la formation de ce sel singulier. Le *borax brut*, ou cru & grossier, tel qu'il nous vient de l'Inde Orientale, ressemble à une terre plus grisâtre que jaunâtre, grumeleuse, assez pesante, d'une saveur de sucre, & d'alkali de soude ou de sel marin. Dans cet état il contient beaucoup de corps étrangers, différemment

l'examiner; & qu'en 1773 M. *Cadet* ayant été nommé en place de feu M. *Baron*, pour en faire le rapport conjointement avec M. *Bourdelin*, d'après lequel rapport fait, l'Académie conclut que l'on ne feroit qu'un extrait de ce Mémoire pour être inséré dans l'Histoire de ladite Académie, j'ai cru que mes Lecteurs ne me sauroient pas mauvais gré de trouver ici la totalité de mes recherches & de mon travail sur le *borax*. Quant à deux autres Mémoires, l'un sur la *vitriolisation*, l'autre sur le *camphre*, que j'avois lus en 1760 & 1761, à la même Académie, ils n'ont été égarés qu'une fois; mais comme je les ai réclamés sérieusement, l'Académie les a fait imprimer dans les *Mémoires des Savans Etrangers*.

colorés, terreux & pierreux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des criſtaux d'un *borax* à demi-tranſparent, verdâtres & réguliers comme le *borax* raffiné; on nomme ce ſel *borax gras & brut de l'Inde.*

On trouve auſſi dans le Commerce du *borax* en pain; il reſſemble à du ſucre peu tranſparent & candi, ou à un amas de criſtaux confus de tartre vitriolé. On le nomme *borax en rocher de la Chine.*

L'autre eſpece de *borax* eſt aſſez tranſparent, luiſant, d'un blanc mat, dur; ſa figure eſt un priſme hexaedre, comprimé, & tronqué par les deux bouts. On le nomme *borax raffiné d'Hollande*, *Borax depuratus, albus, octangularis* WALLERII (*a*). Son goût eſt d'abord aſſez doux; il devient enſuite âcre-piquant; mis ſur des charbons embraſés, ſon odeur, qui eſt ſuave au commencement, devient enſuite alkaline & urineuſe.

Le raffinage du *borax* eſt une eſpece de manipulation que les Hollandois annoncent comme un ſecret; mais ils s'en ſont fait trop gratuitement un privilége excluſif. Je peux dire d'avance qu'il en eſt du raffinage du *borax* comme de celui du camphre. Pendant combien de temps n'a-t-on pas dit que le camphre ne ſe pouvoit purifier que par la ſimple liquéfaction? Quelques-uns cependant ſoupçonnoient que cette réſine ſi ſinguliere pouvoit être purifiée par la ſublimation: tant d'incertitudes auroient dû faire tenter l'expérience; mais chacun parloit le langage de ſon Auteur; il n'y avoit que les Hollandois qui ſavoient ſeuls profiter de notre trop crédule complaiſance, juſqu'au moment (en 1761) où j'ai communiqué à l'Académie des Sciences que le véritable procédé du raffinage du camphre brut, ſe réduiſoit à une ſeule ſublimation, au procédé que j'ai décrit avec les détails néceſſaires pour accélérer & faciliter l'opération. Si l'on eût tenté en France la purification du *borax* brut

(*a*) J'ai expoſé aux yeux de l'Académie ces différentes eſpeces de *borax*, & toutes les expériences que j'ai faites ſur ce ſel.

de l'Inde & qu'on l'eût rendue publique, on ſauroit qu'on en peut faire le raffinage ſans l'intervention de l'eau de chaux vive & d'autres matieres, qu'on a prétendu ou ignorer ou ſoupçonner. Enfin on ſauroit déjà que la purification du *borax* eſt fondée ſur le même procédé uſité pour les autres ſels que l'on purifie par la voie de la diſſolution, de la filtration, de l'évaporation & de la criſtalliſation.

Etant à Amſterdam, un riche Négociant de cette ville me fit entrer dans un de ces fameux laboratoires, où l'on ne fait des opérations de Chimie qu'en grande quantité : la théorie eſt bannie de ces eſpeces d'ateliers, la pratique ſeule conduit la main d'un ouvrier qui ne manque jamais de réuſſir, & de produire à ſon maître un bénéfice dont la ſpéculation lui tient lieu de toutes réflexions phyſiques. Ce fut dans ce laboratoire Hollandois où je puiſai diverſes inſtructions, dont je rendrai compte dans un inſtant.

Le *borax brut* nous eſt apporté de Bengale & d'Ormus : on en trouve auſſi dans la grande Tartarie.

De tous les vaiſſeaux Européens qui mouillent dans le Bengale, ce ſont ceux des Hollandois qui apportent le plus de *borax* ; je ſais même que ce qu'en apportent quelquefois les François ou les Anglois, eſt auſſi-tôt revendu à quelques Négocians d'Amſterdam qui ont l'art de le purifier. Les Vénitiens ont eu les premiers la réputation de raffiner ce ſel ; mais ils prétendent que la longue guerre des Turcs avec les Perſans ayant interrompu toute eſpece de commerce dans les Echelles du Levant, ceux qui avoient à Veniſe l'art de raffiner le *borax* des Indes, manquant de matiere à *borax*, périrent de miſere, & emporterent avec eux leur ſecret. Que ce fait ſoit ou non, toujours eſt-il vrai que les Vénitiens & tous les Européens tirent aujourd'hui & uniquement le *borax* raffiné des Droguiſtes de Hollande, & que ceux-ci font un myſtere de la maniere de le raffiner.

L'Auteur du *Dictionnaire du Citoyen* dit à cet égard que le grand secret des Hollandois est l'économie & leur application à rendre la main-d'œuvre à très-bon marché, pour empêcher les autres Nations de tenter la même chose; secret qu'ils appliquent effectivement à plusieurs autres objets de commerce, tels que la préparation du *minium*, du *cinabre*, du *sublimé corrosif*, les *huiles* de *muscade*, de *girofle*, de *bois de rose*, de *sassafras*, de *zédoaire*, de *coulilawan*, de *cannelle*, & de plusieurs autres matieres, dont ils font seuls le commerce à l'exclusion de toutes autres Nations. Je reviens au *borax*, comme étant le seul objet que je me sois proposé de traiter dans ce Mémoire.

La quantité de *borax brut* qui m'a passé par les mains, ou que j'ai eu occasion de voir dans les magasins de Marseille, de Londres, d'Amsterdam & de plusieurs autres endroits de l'Europe, les récits de plusieurs Négocians Arméniens & de Voyageurs instruits que j'ai entendus dans mon dernier voyage, tant en Angleterre qu'en Hollande, tout me porte à dire que le *borax* se tire par lixiviation d'une terre grasse & saline, laquelle se trouve en maniere de dépôt dans des especes de puits creusés exprès en certains cantons de la Perse & du Mogol, & où l'on n'a l'art de purifier ce sel qu'à demi, même à l'aide d'une seconde dissolution. Le procédé usité dans l'Inde pour cette premiere purification du *borax* appelé *borax gras brut de l'Inde*, differe peu de ce qu'on lit dans le premier volume de notre *Minéralogie*, premiere édition, *1762*, *pag. 344*, *&c.* d'après la lettre qui m'avoit été écrite en 1754 d'Ispahan. Voici le précis de cette lettre :

Le *borax* tire son origine d'une terre grisâtre, sablonneuse, grasse, que l'on trouve en Perse & dans le Mogol, proche des torrens de Radziaribron, & notamment au bas des montagnes de Purbeth, d'où il découle une eau mousseuse, laiteuse, âcre, lixivielle & comme savonneuse. Lorsque la terre est dure & par monceaux, on

l'expose à l'humidité de l'air, où elle s'amollit & devient marbrée en sa superficie. Cette terre ou *pierre à borax*, & cette eau, sont les matrices, les matieres premieres du *borax*. On ramasse aussi une eau de la consistance d'une gelée très-claire qui se trouve en Perse dans des fosses très profondes, près d'une mine de cuivre jaune; cette liqueur a un œil verdâtre, & la saveur d'un sel fade. On mélange la *pierre à borax* avec l'eau savonneuse & la liqueur gélatineuse; on les lessive; on fait évaporer la liqueur jusqu'à consistance requise; puis on la verse à demi-refroidie dans des fosses enduites de glaise blanchâtre; on couvre ces fosses d'un toit ou chapiteau enduit de la même matiere. Au bout de trois mois on trouve un dépôt terreux, grisâtre, d'une consistance visqueuse, d'une saveur saline & nauséabonde, entremêlée de quelques cristaux plus sales, verdâtres & assez opaques; quelquefois aussi le dépôt est grisâtre & peu tenace, mais d'un goût plus alkalin. On dissout aussi ce dépôt terreux & salin; on procede comme ci-dessus; on verse la liqueur dans une autre fosse semblable à la premiere, & deux mois après l'on y trouve encore un dépôt terreux, mais plus salin, rempli d'un plus grand nombre de cristaux plus réguliers, demi-transparens. Tel est le *borax* qu'on apporte en Europe sous le nom de *borax brut*.

Celui qui m'a assuré, en 1766, que ce procédé est toujours le même dans l'Inde, m'a dit aussi que le produit des fosses à *borax* des districts de Patna, du Décan, de Visapour, de Golconde & de quelques autres contrées du Mogol, étoit porté à Bengale; tandis que le produit des fosses de Schiras, de Kerman & de quelques autres lieux de la Perse, étoit porté à Gomnon, ou Bender-Abassy. Le même Narrateur m'assura qu'avant la guerre des Turcs contre les Persans, les Arméniens alloient, par Smyrne, près l'ancienne Babylone, où il y avoit aussi des puits ou fosses à *borax*, & que là ils achetoient le *borax brut*, & l'apportoient aux Véni-

tiens, qui alors avoient l'art de le raffiner; il me montra auſſi un *borax naturel*, qu'il me dit ſe trouver tantôt dans des cavernes en Perſe, & tantôt dans un lac du grand Thibet (*a*). Ce *borax natif* qu'il me donna, eſt blanchâtre, formé par couches, & un peu ſableux, d'un goût très-alkalin & peu ſucré, ou moins fade que le *borax* ordinaire: on l'appelle *ſel de Perſe*. En cet état il ne peut ſouder; il lui manque l'onctueux du *tinkal* qu'on lui donne à volonté (*b*); c'eſt de ce ſel dont les femmes Tartares ſe ſervent quelquefois pour adoucir la peau des bras & du viſage.

(*a*) M. *Binot*, Chirurgien ſur l'un des vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, a communiqué les détails ſuivans à M. *Balliere*, de l'Académie de Rouen, à-peu-près dans le même temps que nous avons lu ce Mémoire:

» Le *borax* eſt un ſel foſſile qu'on tire d'un endroit du Royaume du » grand Thibet, nommé *Sembul*. Il y a dans ce lieu-là un grand lac » de cinq lieues de tour ou environ. Dans un certain temps de l'année, » les gens du pays débouchent des égouttoirs qu'ils ont pratiqués pour » faire ſortir du lac autant d'eau qu'il leur eſt poſſible: il en reſte ordi- » nairement deux ou trois pieds. Alors ſept ou huit hommes ſe jettent » à l'eau après s'être bien bouché la bouche & les oreilles: ſans cette » précaution, cette eau leur feroit enfler tout le corps, ce qui arrive » ſouvent. Ils ſe rangent en file dans l'eau, & tous raclent avec les » mains & les pieds pour détacher le *borax* qui eſt au fond. Ils le » mettent enſuite dans des bourſes pour le bien laver en le frottant » entre les mains. Ils le font paſſer ainſi de main en main juſqu'au » dernier homme, qui met ce *borax* dans un grand vaſe attaché à un » poteau au milieu du lac. Quand ce vaſe eſt plein, ils mettent le tout » dans une outre ou ſac de peau, & au moyen d'une corde, ils ti- » rent le *borax* hors du lac, ſans y faire d'autres préparations. On ne » trouve pas autre choſe dans ce lac. Il y a ſeulement auprès de cet » endroit une miniere d'or. En partant de Négral pour aller à Sembul, » lieu du *borax*, il faut marcher entre le Levant & la Tramontane; le » chemin eſt à-peu-près de trois cents lieues ». (Ce *borax* ne ſeroit-il pas un *natron*)?

(*b*) Cette ſubſtance onctueuſe eſt le *tinkal* même, cette matiere dont le *borax brut* eſt mélangé, & qui étoit inconnue aux Chimiſtes & aux Naturaliſtes. Cependant, en 1741, M. *Knoll*, qui étoit à Tranquebar, envoya à M. *Langius*, Profeſſeur à Hall, de la mine du *borax* & du ſel qui en avoit été tiré, avec du ſavon & du verre qui en avoient été faits. M. *Pott*, Chimiſte de Berlin, fit par la ſuite des recherches ſur la terre ſablonneuſe & lixivielle du *borax*, & découvrit qu'elle contenoit en effet un ſel alkali terreſtre. *Voyez* POTT *de Borace*, *pag.* 5. Mais on ignore toujours la maniere dont le *tinkal* ſe fait avec un alkali terreſtre, & peut-être M. *Knoll* aura-t-il donné de plus grands éclairciſſemens ſur cette importante matiere.

On me fit en même temps observer la forme & la nature des instrumens dont on se servoit dans le laboratoire Hollandois : j'examinai d'abord le tamis à filtrer ; le tissu de sa toile étoit ourdi entiérement de fils très-fins de cuivre jaune ; cette circonstance jointe à la nature & à l'emplacement du réservoir qui contient la liqueur comme gélatineuse, & dont il est fait mention ci-dessus, me firent un peu réfléchir sur l'origine de la partie terreuse & de la portion verte cuivreuse, soupçonnée par les uns, & comme démontrée par M. *Cadet*. C'est cette même couleur verte du *borax brut* qui a fait dire à presque tous les Auteurs que le *borax* naissoit dans différentes mines de cuivre ; on a même avancé qu'un tel *borax* étoit préférable pour les Arts à celui qui se tiroit des autres mines.

Examinons maintenant si les Hollandois ajoutent ou diminuent la dose du cuivre dans la purification qu'ils font du *borax*, & si les artisans qui font usage de ce sel, emploient également celui qui est transparent sans couleur, très-raffiné, & celui qui est un peu transparent verdâtre, & qui contient plus de cuivre en apparence.

Dans le laboratoire déjà cité j'appris :

1.° Qu'ils distinguoient deux sortes de *borax brut* ; l'un apporté par mer de Gomnon & de Bengale, c'étoit le plus commun. L'autre étoit un *borax de caravane*, apporté par terre de Bender-Abassy à Ispahan, & jusqu'au Gihlan. Là on l'embarque sur la Mer Caspienne jusqu'à Astracan, & de là on l'apporte par terre à Pétersbourg, & de Pétersbourg par mer à Amsterdam. Le *borax de caravane* est presque tout en cristaux verdâtres.

2.° Que cent livres de *borax brut* de l'Inde ne donnoient que quatre-vingts livres de *borax* purifié.

3.° Que ce sel, dans son état d'impureté, est si difficile à se dissoudre dans l'eau, qu'il faut s'y pren-

dre jusqu'à huit & quelquefois douze reprises, & verser à chaque fois le double du poids d'eau chaude, pour en extraire ou séparer toute la matiere purement saline.

4.° Que par ce moyen on pouvoit obtenir huit & douze cristallisations de *borax*, différentes entre elles par la couleur, la figure, la transparence, la pesanteur & l'excès des propriétés.

5.° Qu'avant de procéder à la dissolution du *borax brut*, on en retiroit tout ce qui paroissoit trop hétérogene, purement terreux & absolument pierreux.

6.° Que pour disposer la substance saline à se dissoudre plus facilement, il étoit important de la faire macérer pendant huit jours avec un poids égal d'eau chaude.

7.° Qu'on versoit chaque dissolution toute bouillante sur un tamis à fils de laiton, lequel tamis étoit adapté à l'ouverture d'un filtre de laine taillé comme la chausse d'hypocras.

8.° Que les premieres lessives se faisoient avec lenteur, & étoient roussâtres. Les dernieres étoient au contraire peu colorées, & exigeoient peu de temps.

9.° Que les instrumens, tels que jattes, bassines & chaudieres, étoient de plomb.

10.° Que l'aliment du feu qu'ils employoient pour ces opérations, étoit la tourbe du pays de Gouda.

11.° Qu'on versoit la liqueur très-chaude & évaporée à petit feu dans un vase de plomb, fait comme un très-grand creuset; lequel vase étoit à l'abri & entouré de beaucoup de paille hachée fort menu, & couvert d'un rond de bois plombé en sa partie inférieure, & garni de nattes de roseau & de toile en sa partie supérieure. Ces précautions, me dit-on, sont des moyens sûrs pour que la liqueur restant longtemps chaude & très-fluide, les corps hétérogenes s'y précipitent plus facilement, & que la cristallisation se fasse lentement & plus régulièrement: cette derniere

opération, qui me parut suivant les principes de l'art, exige vingt jours de temps. Voilà tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai appris en Hollande sur cette matiere.

On m'avertit aussi qu'il y avoit une douzieme condition requise, absolument nécessaire pour le raffinage du *borax*. Cette condition devoit être la base du secret. Etoit-ce l'addition d'une eau de chaux vive ? On a prétendu en Europe que ce pouvoit être la base du mystere. Nous verrons dans un moment que si l'on n'avoit pas été si long-temps dans une sorte d'indifférence au sujet de ce sel, il étoit facile de dévoiler tout le secret que les Hollandois affectent de cacher, & acquérir par-là une connoissance de plus sur la substance saline que nous traitons.

De retour à Paris, j'ai tenté quelques expériences sur le raffinage & la nature du *borax*. J'ai lu d'abord toutes les analyses que d'habiles Chimistes François ont faites de ce sel. J'ai reconnu que M. *Homberg* est le premier qui a retiré le sel sédatif sublimé du *borax*, en distillant ce sel avec l'acide vitriolique ; que M. *Lémery* le fils a découvert qu'on pouvoit aussi retirer le sel sédatif du *borax*, par les acides nitreux & marins ; que M. *Geoffroy* a trouvé le moyen de l'obtenir par l'évaporation & la cristallisation ; il a aussi démontré le premier que le *borax* contient la base du sel marin ; que le célebre M. *Baron* paroît être le premier qui ait bien connu la nature du *borax* ; non-seulement il a prouvé qu'il étoit possible d'obtenir le sel sédatif du *borax*, en se servant des acides minéraux, mais encore à l'aide des acides végétaux ; il a même démontré que ce sel existoit tout formé dans le *borax*, & que le *borax* n'est autre chose qu'un composé de sel sédatif & d'alkali du sel marin ; & qu'en combinant le sel sédatif avec la base du sel marin, on refaisoit du *borax* ; que l'illustre M. *Bourdelin* a fait un très-grand travail pour décomposer le sel sédatif ; enfin, que M. *Cadet* est le premier qui ait cru re-

connoître dans le *borax* l'existence du cuivre déguisé par un principe arsenical & une terre vitrifiable, terre qui avoit déjà été analysée par M. *Pott*, Chimiste de Berlin, & dont les procédés sur cette matiere étant différens de ceux de M. *Cadet*, ont dû nécessairement amener à des résultats différens.

D'après tant de travaux faits sur la même matiere par d'aussi grands Maîtres, je ne devois tenter aucune des opérations, ni répéter aucune des expériences déjà décrites. Qu'il me soit permis d'avouer que l'existence du cuivre reconnue par M. *Cadet* comme partie constituante & essentielle à la nature du *borax*, me paroissoit si singuliere, que j'ai osé désirer voir par mes yeux un tel phénomene.

On doit bien présumer que pour cette opération je devois être sûr du *borax* que j'emploîrois; il me falloit donc en purifier moi-même, & en même temps m'assurer du raffinage du *borax*. Voici mon travail:

J'ai pris six livres de *borax brut* de Bengale; j'en ai retiré quelques graviers de granite qui s'y trouvoient, & tous les corps durs absolument pierreux; il y en avoit six onces. J'ai versé sur le *borax* trié & mis dans une terrine de grès deux livres d'eau bouillante; le mélange étant bien remué avec une spatule de bois dur, je l'ai laissé macérer pendant huit jours; au bout de ce temps j'ai versé trente livres d'eau bouillante sur la même masse saline, que je remuai long-temps avec la spatule; je laissai un peu reposer; je filtrai la lessive encore chaude au travers d'un morceau de drap appelé *blanchet*. Je versai sur le dépôt salin qui restoit sur le blanchet quinze livres de nouvelle eau bouillante; enfin six autres livres sur le deuxieme dépôt, & quatre livres sur le troisieme; alors la terre qui resta me parut insipide, je la mis à part: j'en parlerai dans un instant.

Je mêlai les différentes dissolutions dans une terrine de grès placée dans un bain de sable, & j'évaporai jusqu'à

juſqu'à l'inſtant où des flocons ſalins partoient en abondance du fond de la terrine vers la ſuperficie de la liqueur. Je portai ainſi la terrine avec ſon bain de ſable dans un endroit bien clos; je la couvris d'une autre terrine chaude, gueule contre gueule; j'entourai promptement & avec ſoin cet appareil, de gros linges que j'avois fortement-chauffés; par ce moyen, j'ai obtenu au bout de vingt jours (huit m'euſſent ſuffi), des criſtaux tranſparens ſans couleur, à ſix pans tronqués par les deux bouts, & d'une groſſeur proportionnée à la quantité de *borax brut* que j'avois employée.

Il eſt peut-être important de dire qu'avant de retirer l'excédent de la liqueur qui ne s'étoit pas criſtalliſée, j'obſervai avec ſurpriſe un rhomb de rayons qui divergeoient très-réguliérement du centre à la circonférence. Ces rayons étoient les rudimens & la route de la matiere déjà criſtalliſée & de celle à criſtalliſer; ils étoient auſſi plus gros, plus multipliés du côté où la terrine avoit été le moins couverte, par conſéquent plutôt refroidie; c'eſt auſſi de ce même côté où il y avoit le plus de criſtaux, mais en même temps moins réguliers. Cette obſervation juſtifie les Hollandois du ſoin qu'ils ont de faire refroidir la liqueur par degrés inſenſibles, & de ne la pas porter ſubitement au frais, comme il eſt d'uſage chez la plupart des Chimiſtes, à deſſein d'accélérer la criſtalliſation de leurs ſels.

Craignant que mon *borax raffiné* n'eût ſouffert quelque décompoſition, quelque altération, en un mot qu'il ne contînt pas eſſentiellement autant de cuivre que M. *Cadet* en a reconnu dans celui que les Hollandois nous envoient ſous le nom de *borax raffiné*; d'ailleurs inſtruit par état que des artiſans de Paris faiſoient moins de cas d'un *borax raffiné* par des Particuliers de cette Capitale, ſous prétexte qu'il pétille trop dans le feu, qu'il a une couleur auſſi verdâtre

que celui d'Hollande eſt blanc, & qu'il ne braſe pas auſſi bien, ni ne vitrifie pas ſi facilement, je craignois que le principe de cette couleur verte viſible dans le *borax raffiné* à Paris, inviſible, mais reconnue par M. *Cadet*, dans celui d'Hollande, je craignois, dis-je, que mon *borax* n'eût pas les mêmes propriétés qu'on déſire en Médecine, en Chimie, pour la teinture, & dans la Métallurgie. Voici ce que j'ai fait à cet égard :

Mon *borax* raffiné réduit en poudre, s'eſt aſſez bien diſſous dans l'eſprit de vin; arroſé de vinaigre, il n'a point fermenté, il m'a paru avoir conſtamment toutes les propriétés d'un ſel neutre; il n'a produit d'efferveſcence qu'étant diſſous dans l'eau, & en lui aſſociant peu-à-peu les acides nitreux, ou marins, ou vitrioliques. Ces combinaiſons m'ont donné des liqueurs d'un jaune laiteux, & aſſez analogues à celles qui réſultent de l'alkali du ſel marin, ſaturé ſéparément par chacun des trois acides minéraux. J'ai tiré de celui qui étoit combiné avec l'acide vitriolique, la ſubſtance ſaline connue ſous le nom de *ſel ſédatif* ou ſel *narcotique* de *vitriol*. Mon *borax* expoſé ſur le charbon enflammé, s'y eſt liquéfié & a bourſouflé; l'odeur me parut d'abord ſuave, & enſuite alkaline urineuſe. Le *borax* mis dans un creuſet, s'y eſt converti en une maſſe vitriforme. Ce verre ſalin & tendre diſſous dans de l'eau, mis enſuite à évaporer juſqu'à pellicule, le *borax* a repris ſa premiere forme criſtalline. Ces criſtaux avoient la même propriété qu'avant de ſubir l'action du feu, la même qualité fondante & vitrifiante; diſſous de nouveau & arroſés d'alkali très-volatil, ils n'ont donné aucune teinte bleue. Cette expérience eſt la pierre de touche ordinaire pour reconnoître ſi une ſubſtance contient, ou non, du cuivre.

Mais comme la lecture des Mémoires de M. *Cadet* ſur le *borax*, m'annonçoit que le cuivre étoit non-ſeulement déguiſé, maſqué dans ce ſel par un prin-

cipe arſenical, mais encore qu'il y entroit comme partie eſſentielle à ſa maniere d'être, & n'oſant, pour les raiſons que j'ai expoſées, me rendre à une telle aſſertion, ayant d'ailleurs exécuté mes opérations avec le *borax* le moins vert, & ayant banni tous inſtrumens de cuivre, tout m'engageoit à répéter les expériences décrites par l'Académicien, d'autant plus que M. *Modell*, Chimiſte renommé à Pétersbourg, n'a jamais pu découvrir quel étoit le principe de la couleur verte du *borax* brut. Indépendamment des expériences faites par M. *Cadet*, & que j'ai répétées, j'en ai tenté un grand nombre d'autres que je ne rougirai pas de rapporter : elles pourroient paroître ſingulieres, ſi je n'expoſois ici quelles ont été mes réflexions ſur le *borax*, telles que les différences entre la criſtalliſation, & la couleur du *borax* brut & du *borax* purifié ; je me ſuis fait cette objection : Le *borax* ſeul ne donne point à la flamme de l'eſprit de vin une teinte verte, tandis que le ſel ſédatif, tiré par la combinaiſon du *borax* & de l'acide vitriolique, donne avec l'eſprit de vin une flamme d'un vert de cuivre rouillé. Ce phénomene ne dépendroit-il point d'une portion de cuivre qui ſe trouveroit unie à l'huile de vitriol, acide minéral que l'on retire ſouvent des pyrites ſulfureuſes, un peu martiales, mais qui contiennent quelquefois auſſi du cuivre.

1.° J'ai pris du même acide vitriolique dont je m'étois ſervi pour extraire le ſel ſédatif, j'ai verſé deſſus de l'alkali volatil, & il n'a point paru de teinte bleue.

2.° L'alun, dont l'acide paroît être vitriolique, uni au *borax*, l'un & l'autre réduits en poudre & enveloppés dans un papier blanc que j'ai trempé enſuite & en cet état dans de l'eſprit de vin, préſenté à une bougie allumée, n'a point donné de flamme verte.

3.° Le ſel de Glauber eſt compoſé de l'acide vitriolique & de la baſe alkaline du ſel marin, telle qu'on la démontre dans le *borax* : j'ai fait un mélange du

sel de Glauber avec le *borax*, j'ai procédé comme ci-dessus, la flamme n'a point changé de couleur.

4.° D'après les mêmes considérations, j'ai essayé le *borax* avec le tartre vitriolé, avec le sel de cuisine, avec le gypse de Montmartre; la flamme a toujours été constante, c'est-à-dire, sans couleur cuivreuse.

5.° Les vitriols naturels blancs & verts, mais très-purs, pulvérisés séparément avec le *borax*, ou sans *borax*, & jetés dans de l'esprit de vin enflammé, n'ont point altéré la couleur de sa flamme.

6.° Les vitriols du commerce contiennent tous plus ou moins de parties cuivreuses; aussi ont-ils donné, étant unis au *borax*, une couleur verte à la flamme de l'esprit de vin. Le vitriol blanc factice, & non mêlé avec le *borax*, n'a cependant point altéré la flamme. Le vitriol vert factice, non uni au *borax*, en a fait autant; le vitriol bleu factice, non pulvérisé avec le *borax*, a seul donné à la flamme de l'esprit de vin une teinte légere de vert.

7.° J'ai traité ces mêmes substances solides, tantôt avec le *borax* d'Hollande, tantôt avec celui que j'avois raffiné; enfin je me suis servi, au lieu d'esprit de vin ordinaire, tantôt de l'éther vitriolique, & tantôt de la liqueur vitriolique d'Hoffmann; toutes mes expériences n'ont rien offert de plus. Je conviendrai cependant qu'en jetant dans de l'éther enflammé le sel sédatif préparé avec mon *borax*, la couleur verte paroît infiniment plus belle qu'avec l'esprit de vin.

D'autres expériences, faites tant chez moi que chez divers artisans, m'ont assuré que le *borax* que j'avois raffiné vitrifioit très-promptement les pierres, facilitoit singuliérement la fusion de l'or, de l'argent & du cuivre (*a*). (Comme le *borax* a la propriété de pâlir l'or dans sa fusion, les Affineurs ont soin de joindre à ce flux ou fondant, du nitre ou du sel ammoniac

(*a*) M. *Achard* prétend que la propriété qu'a le *borax* de vitrifier les pierres, vient du sel sédatif qui entre dans sa composition.

qui maintient l'or dans sa couleur naturelle.) On l'a aussi employé avec succès pour braser & souder ces métaux les uns avec les autres, même avec le fer. Un Teinturier, très-habile dans son art, m'a assuré qu'il donnoit éminemment de l'éclat aux étoffes de soie, & qu'il lui paroissoit avoir au moins toutes les qualités du plus beau *borax* d'Hollande: on s'en est servi avec succès pour blanchir des dentelles.

Je reviens à la liqueur restante de la premiere cristallisation; je l'ai fait évaporer assez rapidement au degré d'ébullition & au bain de sable. J'ai transvasé la liqueur dans une terrine que j'ai couverte d'un simple papier gris, je l'ai portée au frais, & j'ai obtenu au bout de trois jours des cristaux moins transparens, tumultuairement groupés, en un mot semblables au *borax* de la Chine que les Hollandois nous vendent sous le nom de *borax demi-raffiné*. Non content de ces imitations des différentes sortes de *borax* plus ou moins raffiné, j'ai dissous de nouveau du *borax gras brut*: je n'ai passé la dissolution que par un tamis de crin, & je n'ai obtenu que des cristaux confus, colorés & assez obscurs; ainsi l'on peut dire que le *borax demi-raffiné* des Chinois, travaillé en Chine ou dans le Bengale, differe de celui qui est raffiné en Hollande, moins par les corps étrangers qu'on seroit en droit d'y soupçonner, vu son opacité & sa différence de cristallisation, que parce que ces especes de cristaux ne contiennent pas essentiellement tout ce qui entre dans la composition d'un *borax* bien clair & fait suivant les principes de l'art. Mais ceci demande une explication plus détaillée & des exemples.

Nous avons vu que le *borax brut* terreux contient des cristaux de ce même sel, & qu'ils sont d'un vert de poireau, presque opaques & rhomboïdaux; nous avons vu aussi que le *borax raffiné* est au contraire en cristaux assez transparens, & d'une figure communément octogone. J'ai pris des cristaux de *borax* verdâtres

& opaques, je les ai dissous, & j'en ai obtenu par l'évaporation des cristaux d'un vert plus clair, plus purs, mais rhomboïdaux.

J'ai dissous une partie de ces mêmes cristaux verdâtres, & sans en séparer la terre visqueuse & saline qui leur sert comme de matrice, & j'en ai obtenu des cristaux octogones; donc la terre saline du *borax* est essentielle à la nature & à la configuration de ce sel, indépendamment des autres précautions requises, lorsqu'on veut avoir des cristaux bien réguliers, précautions qui dépendent de la quantité du dissolvant, de la force du feu, du degré d'évaporation, de l'équilibre que la liqueur éprouve en se refroidissant; de son refroidissement même & de plusieurs autres circonstances que les gens de l'art sentent de reste, mais que les Chinois, ou plutôt les Habitans du Bengale, & d'autres Nations méprisent ou ignorent.

Des Chimistes, disons plutôt les ouvriers du laboratoire Hollandois dont j'ai parlé, m'ont dit aussi que les dernieres cristallisations de leur *borax raffiné* étoient opaques ou rousses, parce qu'ils n'y portoient pas autant d'attention que pour la premiere cristallisation, & qu'ils vendoient ce *borax* terne pour du *borax* demi-raffiné de Chine, mais qu'il falloit bien se donner de garde de le confondre avec le véritable *tinkal*, cette drogue si recherchée dans l'Inde Orientale, & dont les Auteurs ont parlé avec beaucoup d'obscurité. Le *tinkal* est le *tyncar* des Arabes; le *borax raffiné* est le *νιτρον βαυραχν* des anciens Grecs; le *borith* des Hébreux (car le *nater* ou *nather* des Hébreux est le *natron*; & quand les anciens Grecs se servoient du *natron*, ils disoient seulement *νιτρον*;) le *χρυσοχολλα* ou le *βωραχν* des Grecs modernes; le *baurach* ou *bora* des Arabes; le *boreck* des Persans; le *borax* des Latins, & le *burach* des Turcs. Enfin le *tinkal* n'est, à proprement parler, que la terre visqueuse & saline du *borax*, celle qui sert de matrice aux cristaux de ce sel encore brut,

On m'a assuré que le *tinkal* est infiniment plus efficace pour la fonte des pierres, pour braser & souder les métaux. J'en ai proposé l'expérience à un Chaudronnier, elle lui a très-bien réussi. On m'a dit encore que le *tinkal* est plus efficace en Médecine que le *borax*. Je sais aussi que les Apothicaires d'Allemagne achetent beaucoup de *borax brut*, & l'emploient ainsi pour les maladies des femmes (*a*).

J'ai examiné la terre que j'ai ramassée sur les filtres de laine & de papier; elle est légere, d'un gris-blanchâtre, tenace, d'un goût visqueux, comme insipide; je l'ai exposée à l'air libre pendant un mois; elle a augmenté sensiblement de poids, & la saveur propre au *borax* s'y est décélée de nouveau; phénomene qui me confirme de plus en plus que la matrice terreuse des sels, celle qui est comme partie intégrante du sel même, se convertit peu-à-peu en substance saline. Il en faut seulement excepter la terre absolument pure, & qui n'a point été attaquée ou combinée, elle reste élémentaire.

Maintenant nous savons d'où se tire le *borax*, & comment on s'y prend pour l'extraire & le purifier. Nous pouvons désormais le raffiner nous-mêmes; nous avons intérêt de partager avec les Hollandois le commerce lucratif de ce sel.

Peut-être que si l'on faisoit beaucoup d'expériences sur les terres glaiseuses de la nature de celles de l'alun, ou de la marne combinée avec des substances alkalines, &c. parviendroit-on à découvrir en Europe des matériaux propres à faire en grand le *borax*.

Si j'avois plus de temps à moi, je continuerois mon

(*a*) Le *borax* est estimé comme un excellent apéritif, propre à diviser & atténuer les humeurs épaisses & visqueuses; on en fait un usage fréquent dans la suppression des regles des femmes & des lochies. On le regarde aussi comme un cosmétique propre à blanchir le teint, & à faire disparoître les taches de rousseur. Nous avons dit que c'est avec le *borax* & l'acide minéral, connu sous le nom d'*huile de vitriol*, qu'on obtient le sel sédatif d'*Homberg*, qui est fort estimé pour calmer les effervescences & les rêveries, dit M. *Bourgeois*.

travail sur cet objet. Trop heureux si je pouvois parvenir à une découverte si importante pour le progrès de la Chimie, & si utile pour le commerce de ma patrie !

Nous avons déjà l'exemple d'un Particulier de Dresde, qui découvrit en 1755 dans l'Electorat de Saxe une terre minérale dont il composa un *borax* propre à la soudure & à fondre l'or & l'argent. Les Commissaires que le Gouvernement avoit chargés d'en faire l'examen, ont jugé que ce *borax* avoit toutes les propriétés de celui qu'on raffinoit autrefois à Venise. Les environs d'Halberstadt, le lac Cerchiaco, ont aussi fourni ou du *borax combiné*, ou la matiere du *borax* (*a*).

Tout ce que j'ai rapporté dans cet article, tend à confirmer de plus en plus les connoissances que nous avions déjà sur le *borax*, & on peut en déduire les corollaires suivans ; savoir :

1.° Que la matiere premiere du *borax* est fossile, & se trouve en Perse & dans le Mogol.

2.° Que la terre grasse & visqueuse qui englobe le *borax*, entre essentiellement dans la composition de ce sel.

(*a*) M. *Baumé* a donné, en 1767, un procédé pour fabriquer du *borax*, lequel consiste à faire digérer séparément de la graisse avec des matieres vitrifiables très-atténuées, telles que du sable, de la terre d'alun, de l'argile, du quartz & un peu d'eau. *Voyez* ce procédé qui a occasioné quelques discussions chimico-polémiques dans l'*Avant-Coureur*, *année 1767*, *mois de Décembre* & suivans. *Lémery*, *Traité des Drogues*, dit que l'on fait un *borax artificiel* avec du nitre fixé par les charbons, de l'alun & de l'urine. On fait cuire le tout ensemble jusqu'à siccité, & l'on y ajoute, dit-il, d'autres matieres, suivant l'idée qu'on a dans le travail.

Le hasard a fait rencontrer à M. *Hæfer* le sel sédatif tout formé dans les eaux du lac de Cerchiaco en Toscane.

M. *Antoine Carrere*, Médecin établi au Potosi, vient de découvrir en cette contrée des Indes Occidentales plusieurs mines de *tincan* ou *borax* : il dit que les mines de Viquintipa, & celles qu'on trouve dans les environs d'Escapa, offrent ce sel en abondance ; les gens du pays l'appellent *quemasson*, & le font servir dans la fonte des mines de cuivre assez nombreuses dans ces parages. Ils l'emploient tel qu'il sort de la terre.

3.° Qu'on peut purifier ce sel à l'aide de l'eau pure, & que l'eau de chaux vive y paroît inutile, d'autant plus que si l'on verse de l'eau de chaux dans la lessive filtrée du *borax*, il se fait aussi-tôt un dépôt grisâtre qui annonce une sorte de décomposition, laquelle me paroît être de la nature de la terre *tinkal*. Le point nécessaire à sa cristallisation s'annonce par des flocons salins, semblables à ceux du sel sédatif sublimé.

4.° Que le *borax* est un véritable sel neutre ; il ne tombe point en déliquescence, mais en efflorescence.

5.° Qu'il se fond, se calcine & se vitrifie sans se décomposer.

6.° Qu'en raison de sa terre, ce sel exige beaucoup plus d'eau pour entrer en dissolution, qu'il n'en retient dans l'état de cristallisation. J'ajoute qu'il semble que par des dissolutions réitérées, on réduit presque toute la base de ce sel onctueux à un état comme terreux.

7.° Que la base du *borax* est alkaline, terreuse & minérale, & qu'elle a beaucoup de rapport avec l'alkali du sel marin, & notamment avec le natron d'Egypte.

8.° Que la portion de principe cuivreux qui se trouve caché dans toutes les especes de *borax*, n'est point un être de raison, & qu'il y existe, & que s'il n'y est point essentiel, au moins il ne nuit point à ses propriétés ; en un mot, que son origine est due autant & même plus à une espece d'intervention locale, qu'au produit des ustensiles dont on s'est servi pour la purification ordinaire de ce sel, & dont nous avons fait mention.

9.° Que la différence des cristaux de *borax raffiné*, comparés à ceux du *borax brut*, dépend de la terre *tinkal* qui se trouve combinée dans le *borax purifié*, tandis qu'elle sert presque uniquement d'enveloppe aux cristaux de *borax brut*.

10.° Enfin, que la matiere graſſe, ſaline, terreuſe & vitreſcible du *borax brut*, eſt le *tinkal* ſi célébré des Chinois, &, juſqu'à ce jour, ſi peu connu en Europe.

BORDELIERE, *Cyprinus ballerus*, Linn. Poiſſon du genre du *Cyprin*. Il eſt fort ſemblable à la brême, & très-commun dans tous les lacs de la Suede & de la Savoie; il ſe tient toujours au bord de l'eau, ce qui lui a fait donner le nom de *bordeliere*. Sa tête eſt petite & comprimée latéralement; l'iris de ſes yeux eſt argenté, ſouvent mêlé de jaunâtre au-deſſus de la prunelle; ſon corps eſt couvert d'écailles minces, petites, de couleur argentée, ſur un fond noirâtre: la nageoire dorſale offre dix ou onze rayons; les pectorales, chacune ſeize; les abdominales, neuf ou dix; celle de l'anus, qui eſt large & ample, quarante ou quarante-un; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a dix-neuf grands. On dit qu'il n'a ni dents ni langue, mais les os de ſa mâchoire ſont durs, & ſon palais charnu. *Artédi* dit que toutes les nageoires ſont blanchâtres; mais *Rondelet* dit que celle du dos eſt noire, & les autres rougeâtres: ce poiſſon eſt le *blick* des Allemands.

BORÉE. Dans la Collection des *papillons d'Europe*, on donne ce nom à un papillon de jour qui a beaucoup de rapports avec l'eſpece appelée le *ſatyre*; le *borée* eſt cependant plus grand: il ſe trouve aux environs de Meuron ſur le Wolga en Ruſſie.

BORSUC. Nom que l'on donne en Pologne au *blaireau*. Voyez *ce mot*.

BOSBOK. Ce nom, qui veut dire *bouc des bois*, a été donné par les Hollandois établis au Cap de Bonne-Eſpérance, à une eſpece de *gazelle* de moyenne grandeur. Cet animal ſe tient dans les forêts, & ne ſe trouve guere qu'à ſoixante lieues de ce Cap, dans l'intérieur des terres; le poil qui couvre ſon dos, eſt fauve-brun, tiqueté de petites taches rondes & blanches; le mâle porte des cornes, noires, légérement cour-

bées en avant, mais torſes en longues ſpirales : cette *gazelle bosbok* n'a point de larmiers ; ſur les côtés des quatre mamelles ſont deux poches, où l'on peut faire entrer le doigt; la voix de cet animal reſſemble à l'aboiement du chien.

BOSTRICHE, *Boſtrichus.* Inſecte coléoptere, dont les antennes en maſſe compoſée de trois articles ſont poſées ſur la tête, qui n'a point de trompe. Son corſelet velu eſt d'une forme cubique, excepté ſur le devant, où eſt un enfoncement qui reçoit la tête comme un camail ; ſes pieds ſont épineux. *Hiſtoire des Inſectes des environs de Paris.* Le *boſtriche* eſt très-rare.

BOTANIQUE, *Botanica.* C'eſt le nom que l'on donne à cette belle partie de l'Hiſtoire Naturelle, qui a pour objet la connoiſſance intime du regne végétal en entier; ainſi la *Botanique* eſt la ſcience qui traite de tous les végétaux conſidérés ſeulement comme êtres naturels. On ne peut parvenir à connoître l'économie végétale, (ſcience qui eſt la phyſique des végétaux,) ſi l'on n'eſt inſtruit de la maniere dont les plantes ſe développent, quel eſt le mécaniſme de leur germination, de leur accroiſſement, de leur multiplication ; de leur organiſation en général, de la ſtructure de chacune de leurs parties en particulier, & des termes par leſquels on les déſigne; du mouvement & de la qualité de la ſeve; enfin, ſi on ne ſait en quoi le terrain & le climat peuvent influer ſur les plantes. Il faut auſſi avoir la connoiſſance des Sciences & Arts qui ont des rapports immédiats avec les corps organiſés dont il eſt queſtion.

Parmi les productions de la Nature, dont l'homme eſt parvenu à retirer quelque utilité, ce ſont les végétaux qui en offrent les objets les plus importans & les plus nombreux, puiſqu'ils fourniſſent aux beſoins les plus eſſentiels de la vie ; que la Médecine, dans le traitement des maladies, en obtient ſes principales reſſources,

& que les Arts les plus utiles à la ſociété ſont tellement enrichis de leurs tributs, qu'ils ne ſeroient preſque rien ſans eux.

Le détail de la *Botanique* eſt diviſé en trois parties principales; ſavoir, la *nomenclature des plantes*, leur *culture*, & leurs *propriétés*. Les deux premieres ne doivent nous occuper qu'autant qu'elles peuvent contribuer à faire valoir la troiſieme (*vertus & uſages*); mais malheureuſement il paroît, par l'état préſent de la *Botanique* & par l'expérience du paſſé, que l'on s'eſt appliqué à la nomenclature par préférence aux autres parties de cette ſcience : il eſt même à craindre, ainſi qu'il eſt dit dans l'ancienne *Encyclopédie*, que cette conduite ne ſoit un obſtacle à l'avancement de la *Botanique*. Pour s'en convaincre, dit-on, il faut examiner quelle eſt l'utilité que l'on a retirée de la ſeule nomenclature des plantes, pouſſée au point de perfection que des *Botaniſtes* ſe ſont efforcés de lui donner.

La connoiſſance des plantes eſt ou *dogmatique*, ou *empirique*.

La *Botanique dogmatique* eſt la connoiſſance des végétaux par principes, par une méthode qui apprend à reconnoître les caracteres ſpécifiques & eſſentiels, à mettre de l'ordre dans la nomenclature de ce nombre prodigieux de plantes ſemées ſi confuſément à la ſurface du globe ou au ſein des eaux, & les réduit toutes à un petit nombre de claſſes, par le moyen deſquelles on deſcend enſuite aux différentes ſections, genres & eſpeces qui les diſtinguent. Ainſi la *Botanique dogmatique* ou *élémentaire* eſt agréable, utile & bienfaiſante.

La *Botanique empirique* eſt la connoiſſance fortuite des plantes; c'eſt un amas de notions vagues, que l'on a acquiſes par haſard, par routine; & une telle connoiſſance eſt toujours foible, incertaine, peu ſatisfaiſante, ſouvent nuiſible dans l'uſage.

Quelques Obſervateurs ont diſtingué environ dix-huit à vingt mille eſpeces de plantes, en comptant

toutes celles qui ont été obſervées tant dans le nouveau que dans l'ancien Continent : (ſavoir ; trois mille en France & en Angleterre ; deux mille en Eſpagne, en Italie & dans le Pays du Nord de l'Europe ; deux mille dans les Pays Orientaux ; mille depuis le Canada juſqu'au Miſſiſſipi ; autant depuis le Miſſiſſipi juſqu'à Surinam ; autant dans les Iſles de l'Amérique ; autant dans le Bréſil & le Pérou ; autant ſur la Côte de Barbarie & une partie de l'Egypte ; autant au Cap de Bonne-Eſpérance ; autant dans l'Iſle de Ceylan & ſur la Côte de Malabar ; autant dans les Iſles Moluques ; autant dans les Iſles Philippines & la Chine). Si l'on avoit parcouru toute la Terre, on en auroit vraiſemblablement trouvé cent mille & plus, à en juger par proportion de ce qui vient d'être dit. C'eſt d'après une telle comparaiſon que M. *Adanſon* a ajouté au dénombrement fait ci-deſſus des plantes connues, le calcul ſuivant de vingt-cinq mille plantes. Cet Auteur dit poſitivement que tout l'intérieur connu de l'Afrique peut fournir au moins cinq mille plantes ; l'intérieur de l'Aſie, trois mille ; la grande & belle Iſle de Madagaſcar, quatre mille ; les Iſles de France, Rodrigue & autres adjacentes, mille ; Surinam & Cayenne, deux mille ; l'Amérique Méridionale depuis le Bréſil juſqu'à la Terre de Feu, quatre mille ; les montagnes du Pérou, deux mille ; les Iſles de la mer du Sud, mille ; enfin, les Terres Auſtrales qui reſtent à découvrir, & qui peuvent égaler une des quatre Parties du Monde connu, trois mille.

On remarque en général que plus on approche des climats chauds, plus il y a d'eſpeces différentes de plantes, & plus la totalité eſt abondante.

C'eſt ſur les parties de la floraiſon ou de la fructification que ſont établis les ſyſtêmes botaniques les plus vantés, les plus accrédités, les plus lumineux, les plus profonds ; celui de *Tournefort* & celui de *Linnæus ;* & ce double ſyſtême paroît approcher davan-

tage de celui de la Nature ? Il faut même convenir que cette maniere de connoître les plantes & de distinguer leur caractere essentiel, est un art sûr, facile & ingénieux, qui doit surprendre ceux qui ne sont pas dans l'habitude d'exercer leurs yeux & leur mémoire. L'appareil scientifique, connu sous le nom de *phrase botanique*, en indiquant les caracteres essentiels & naturels de la plante, n'est pas moins utile. C'est par une suite de ces indications, bien senties & bien déterminées, que les Botanistes ont tiré des Etrangers l'orme, le plane, le marronnier, le pêcher, l'abricotier, le rosier & tant d'autres que l'on a naturalisés chez nous. Tous les différens objets d'agriculture sont bien dignes d'occuper les hommes, & principalement ceux qui se sont voués à la *Botanique*, & c'est ce que font continuellement quelques Savans de ce siecle. En effet, n'est-ce pas par de telles observations que l'on a reconnu les changemens opérés par le climat ou par la culture dans les plantes potageres, dans les plantes d'agrément, & dans les fromens ? C'est ainsi, par exemple, que l'on a observé que le tabac & le ricin, qui forment des arbrisseaux vivaces en Afrique, ne sont qu'herbacés & annuels en Europe. La Nature paroît encore moins constante & plus diverse dans les plantes que dans les animaux. Il y a, dit M. *Adanson*, des quadrupedes & des oiseaux parmi lesquels l'accouplement de deux especes différentes ne produit rien : il y en a d'autres où il donne une espece bâtarde, mais qui ne peut se reproduire, & périt dès la premiere génération. Les végétaux franchissent le pas, & forment, dit-on, au lieu de mulets, des especes vraies & franches, qui se reproduisent suivant les lois ordinaires à leur génération, jusqu'à ce que de nouvelles causes les fassent ou rentrer dans leur premier état, ou dans un troisieme état, différent de celle des deux premieres, &c. Mais cette derniere assertion mérite d'être discutée plus amplement. *Voyez*

l'article PLANTE & *l'article* FLEUR. On trouvera auſſi aux articles *arbre*, *bois*, *écorce*, *feuille*, *branche*, *fruit*, *racine*, *tige*, quelques vues générales, en un mot, un ſommaire ſur les connoiſſances acquiſes juſqu'à ce jour ſur cette belle partie de la *Botanique*, appelée *Phyſique des végétaux*.

BOTRYS. Plante dont on diſtingue deux eſpeces principales; l'une croît en Eſpagne le long des ruiſſeaux, & l'autre eſt originaire du Mexique.

1.° BOTRYS VULGAIRE ou PIMENT, *Chenopodium ambroſioïdes*, *folio ſinuato*, Tourn. Inſt. 506; *Botrys ambroſioïdes*, *vulgaris*, C. B. Pin. 138; *Chenopodium Botrys*, Linn. 320. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſon odeur aromatique. Cette plante annuelle, pouſſe une tige droite, velue, rameuſe, qui s'éleve d'un pied ou environ; elle ſoutient des feuilles découpées comme celles du chêne, mais vertes, traverſées de veines rouges, ou ſeulement rougeâtres en leurs bords, & portées ſur de longues queues rouges: ſes fleurs ſont à étamines, petites, gluantes, diſpoſées en épis ou en petites grappes, dans les aiſſelles des feuilles, au haut des tiges & des rameaux; aux fleurs ſuccedent des graines ſemblables à celles de la moutarde, mais plus petites. Ce *botrys* croît naturellement dans les lieux incultes, ſecs & ſablonneux de nos Provinces Méridionales.

Toute la plante eſt enduite d'un mucilage réſineux, qui tache les mains quand on la cueille; elle a une ſaveur âcre & aromatique. Par ſes particules ſubtiles, elle diviſe & inciſe les humeurs épaiſſies; ce qui la rend utile dans la toux & dans l'aſthme humide; elle eſt carminative; appliquée extérieurement, elle eſt utile pour les tranchées qui ſurviennent après l'accouchement. Les Dames Vénitiennes regardent le *botrys* comme un remede infaillible contre les accès de la paſſion hyſtérique.

2.° BOTRYS DU MEXIQUE, *Chenopodium ambro-*

ſicöides, *Mexicanum*, Tourn. Inſt. 506, Linn. 3203. *Botrys ambroſicöides*, *Mexicana*, C. B. Pin. 138. On l'éleve dans les jardins; les feuilles ont une ſaveur aromatique qui approche de celle du cumin. Sa tige eſt haute d'un à deux pieds, droite, rameuſe; ſes rameaux ſont ſimples & feuillés; ſes feuilles ſont ſimples, d'un vert pâle, lancéolées, dentées; ſes fleurs ſont verdâtres & reſſemblent à celles de l'arroche blanche: cette eſpece eſt ſudorifique, carminative, utile dans l'aſthme & les obſtructions. On l'appelle auſſi *thé du Mexique*; elle croît naturellement au Mexique & dans le Portugal.

On aſſure que cette plante, ſemée avec le blé, tue les vers qui ſont nuiſibles au grain.

M. *Haller* dit, avec raiſon, que le piment, *Pimiente*, eſt le nom du *capſicum*. Voyez PIMENT DE GUINÉE. Le *botrys ordinaire*, dit-il, vient en abondance en Suiſſe dans les graviers; celui du Mexique ſe familiariſe aiſément avec notre climat. L'odeur de l'un & de l'autre eſt très-forte; celle du *botrys* du Mexique approche de celle du cumin, mais me répugne beaucoup. On l'a en effet donné comme une eſpece de thé à Rome, ſur une reſſemblance très-légere, & on a recommandé l'infuſion des feuilles contre les maux de reins & les douleurs que cauſe la pierre. Les *botrys* ſont de la famille de l'*arroche puante*, ainſi que les plantes appelées *pattes d'oie*.

BOUATI AMER, *Soulamea amara*, *Rex amaroris*, Rumph. Amb. Petit arbre ou arbriſſeau qui croît dans les Indes Orientales & dans les Moluques. Il a été obſervé au Port-Praſlin dans la Nouvelle Bretagne, par M. *Commerſon*. *Rumphius* dit que toutes les parties de cet arbriſſeau, ſur-tout ſes fruits, ſa racine & ſon écorce, ont une très-grande amertume. On s'en ſert avec ſuccès pour guérir les fievres, rétablir les forces & s'oppoſer aux ravages des poiſons. *Linnæus* croit que cet arbre eſt le même que ſon *ophioxylon* (bois de

de couleuvre) ; mais M. *de la Marck* dit qu'il en differe totalement par sa fructification. Son bois est jaunâtre, cassant ; l'écorce cendrée ; les feuilles simples, pétiolées, entieres, molles, pubescentes sur les nervures postérieures ; elles ont neuf pouces de longueur & trois de largeur : les fleurs sont petites, en grappes, simples ; la corolle est à trois pétales pointus ; six étamines, un ovaire : le fruit est une petite capsule cordiforme, aplatie, biloculaire ; une semence dans chaque loge.

BOUBIES. *Voyez à l'article* FOU.

BOUBIL *de la Chine*. C'est, suivant M. *Sonnerat* ; un oiseau du genre du *Merle ;* mais il est un peu moins gros ; son plumage est d'un brun sombre ; le bec & les pieds sont d'un gris-jaunâtre. C'est, dit le même Auteur, le seul oiseau de ce vaste Empire qui ait du chant, ce qui l'a fait appeler, mais improprement, *rossignol*, par les Européens.

BOUC, *Hircus*. Le *bouc* est le mâle de la chevre ; il differe du bélier en ce qu'il est couvert de poils & non pas de laine, & en ce que ses cornes ne sont pas autant contournées que celles du bélier. De plus, il porte sous le menton une longue barbe, & il répand une mauvaise odeur. Du reste, c'est un assez bel animal, quoique fort puant ; il est très-vigoureux & très-chaud ; il passe même pour le symbole de la lasciveté. En effet, un seul peut suffire à plus de cent cinquante chevres ; mais cette ardeur qui le consume dès sa premiere année révolue, ne dure que trois ou quatre ans, & ces animaux sont énervés, & même vieux, à l'âge de cinq ou six ans.

Communément les *boucs* & les *chevres* ont des cornes ; cependant il y a, quoique en moindre nombre, des *chevres* & des *boucs* sans cornes ; ils n'en sont pas, dit-on, moins bons pour la génération, & sont même préférables dans un troupeau, sur-tout les *boucs*, parce qu'ils sont moins pétulans & moins dangereux.

La *chevre*, *Capra*, a, de même que le *bouc*, un toupet de barbe sous le menton, & de plus, deux glands ou especes de grosses verrues qui lui pendent sous le cou. Sa queue est très-courte, ainsi que celle du *bouc*. Notre espece de *chevre* est remarquable par la longueur de ses deux pis qui lui pendent sous le ventre. Cet animal étant devenu domestique, varie par la taille & a acquis diverses couleurs; aussi voit-on des *chevres* blanches, noires, fauves, & d'autres couleurs.

La *chevre*, dit M. *de Buffon*, a de sa nature plus de sentiment & de ressource que la brebis; elle vient à l'homme volontiers: elle se familiarise aisément; elle est sensible aux caresses, & capable d'attachement; elle est aussi plus forte, plus légere, plus agile & moins timide que la brebis; elle est vive, capricieuse, lascive & vagabonde; ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit & qu'on la réduit en troupeau: elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer & même à dormir sur la pointe des rochers & sur le bord des précipices. Toute la souplesse des organes & tout le nerf de son corps, suffisent à peine à la pétulance & à la rapidité des mouvemens qui lui sont naturels. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache ou fuit comme par caprice, & sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur. Elle est robuste, aisée à nourrir; presque toutes les herbes lui sont bonnes, & il y en a peu qui l'incommodent. Elle n'est pas sujette à un aussi grand nombre de maladies que la brebis; elle s'expose volontiers aux rayons les plus vifs du soleil, sans que son ardeur lui cause ni étourdissement ni vertige comme à la brebis. Elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie,

Les *chevres* entrent ordinairement en chaleur aux mois de Septembre, Octobre & Novembre ; elles cherchent le mâle avec empreſſement, & s'accouplent avec ardeur ; elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du ſixieme. Elles allaitent leurs petits pendant un mois ou cinq ſemaines. Elles ne commencent à produire que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, juſqu'à ſept ans. Elles ne mettent bas ordinairement qu'un *chevreau*, *Hædus*, quelquefois deux, très-rarement trois, & jamais plus de quatre. Elles n'ont point, non plus que la brebis, de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure : le nombre des dents n'eſt pas conſtant dans les *chevres ;* elles en ont ordinairement moins que les *boucs :* elles ont, ainſi que les bœufs & les moutons, quatre eſtomacs, & elles ruminent.

Dans la plupart des climats chauds on nourrit des *chevres* en grande quantité. En France elles périroient ſi on ne les mettoit à l'abri pendant l'hiver. Il paroît cependant que celles qui ſont habituées au froid, pourvu qu'il ne ſoit pas auſſi exceſſif qu'en Iſlande, y réſiſtent bien, quoiqu'elles ne multiplient pas tant dans les pays froids. Lorſqu'on conduit les *chevres* en troupeau avec les moutons, elles ne reſtent pas à leur ſuite, mais les précedent toujours.

On peut commencer à traire les *chevres* quinze jours après qu'elles ont mis bas ; elles donnent du lait en très-grande quantité pendant quatre à cinq mois ſoir & matin, & même plus que la brebis. Les *chevres* dont le corps eſt grand, la croupe large, les cuiſſes fournies, la démarche légere, le poil doux & touffu, les mamelles groſſes & les pis longs, ſont les meilleures. Elles ſont ſi familieres qu'elles ſe laiſſent aiſément teter, même par les enfans qui les appellent, & pour leſquels leur lait eſt une très-bonne nourriture. Elles ſont, comme les *vaches* & les *brebis*, ſujettes à être tetées par la *couleuvre*.

L'espece de la *chevre* est beaucoup plus répandue que celle de la *brebis*, & on trouve des *chevres* semblables aux nôtres dans plusieurs Parties du Monde; car, indépendamment des deux races sauvages du *bouquetin* & du *chamois*, on trouve en Guinée, à Angole & sur les autres Côtes d'Afrique, une *chevre* à laquelle on a donné le nom de *bouc de Juda*, & qui ne differe de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue & plus grasse. Sa chair est aussi bien meilleure à manger, & on la préfere dans le pays au mouton. On trouve également en Afrique une autre variété, à laquelle on a donné le nom de *chevre naine*, à cause de son extrême petitesse.

Les *chevres* d'Héraclée, ainsi qu'on le lit dans la *Matiere médicale*, sont de la taille de nos moutons, & ont de petites cornes. Leur poil est plus blanc que la neige, assez long, mais plus délié qu'un cheveu. On ne les tond pas comme les brebis, mais on leur arrache le poil. La chair en est aussi délicate que celle du mouton, & ne sent point la sauvagine comme celle de la *chevre* ordinaire. Tous les plus fins camelots si estimés, sont faits de la laine de ces *chevres*.

Les *chevres* d'Angora & de Syrie sont de la même espece que les nôtres, car elles se mêlent & produisent ensemble, même dans nos climats. La tête du *bouc* d'Angora est ornée de cornes qui s'étendent horizontalement de chaque côté, & sont agréablement contournées : elles forment des spirales à-peu-près comme un tire-bourre. La femelle en porte aussi, mais d'une forme différente; elles sont courtes & se recourbent en arriere, en bas & en avant, de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil; ses oreilles sont pendantes. Il y a eu de ces *chevres* à la Ménagerie du Roi; & on voit avec plaisir ces animaux peints de la maniere la plus élégante dans le *Recueil de l'Histoire Naturelle* qui est dans le Cabinet des Estampes à la Bibliotheque Royale. Ces *chevres*, ainsi que presque

tous les animaux de Natolie & de Syrie, ont le poil très-blanc, très-long, très-fourni, bien frisé & si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles & aussi lustrées que nos étoffes de soie. C'est de ce poil précieux qu'on fait le beau camelot de Bruxelles. D'après ce qu'on vient de dire, il paroît que les *chevres* d'Héraclée se rapprochent beaucoup des *chevres* d'Angora ou Angouri (Angora est l'ancienne Ancyre dans l'Asie mineure, aujourd'hui Natolie. Le climat a sans doute la propriété de rendre le poil des animaux plus doux & plus long. C'est de là que viennent les chats d'Angora, que nos Dames appellent *angola*, parce que le nom est plus doux à prononcer : ce qui a induit quelques Naturalistes en erreur. Angola est un grand pays d'Afrique dans le Congo ; il n'en vient point de chats.)

Dans le même pays, en Syrie, aussi bien qu'en Egypte & aux Indes Orientales, on trouve la *chevre mambrine* ou *chevre du Levant* à longues oreilles pendantes ; cette *chevre* qui n'est qu'une variété de celle d'Angora, donne beaucoup plus de lait ; il est d'assez bon goût, & les Orientaux le préferent à celui de la vache & du buffle. Le fromage qu'on en fait est aussi meilleur ; elle porte ordinairement deux chevreaux. Son poil est très-fin & bien fourni.

Ce sont les *chevres* de Barbarie, de l'Asie mineure & des Indes, qui fournissent la plus grande quantité de ce beau poil de chevre, avec lequel on fait des étoffes. Cette marchandise est sujette à être altérée frauduleusement par le mélange de la laine avec le fil de chevre.

En Provence il y a une petite espece de *chevre* à poil gris, & dont les chevreaux s'appellent *bésons*.

La *chevre* commune en Europe, le *chamois*, le *bouquetin*, ne sont point originaires en Amérique ; ils y ont été transportés d'Europe. Ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle ; ils y sont devenus plus petits ; la laine des brebis s'est changée en un poil rude, comme celui de la *chevre*. Dans les

premiers temps, lorſque les Eſpagnols tranſporterent les *chevres* au Pérou, elles y furent d'abord ſi rares qu'elles s'y vendoient d'abord juſqu'à cent dix ducats piece; mais elles s'y multiplierent enſuite ſi prodigieuſement, qu'elles ſe donnoient preſque pour rien, & que l'on n'eſtimoit que la peau; elles y produiſent trois, quatre & juſqu'à cinq chevreaux d'une ſeule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes & les petites Iſles de l'Amérique ſont auſſi peuplées de *chevres* que les Terres du Continent; les Eſpagnols en ont porté juſque dans les Iſles de la mer du Sud; ils en avoient peuplé l'*Iſle de Juan Fernandès*, où elles avoient extrêmement multiplié; mais comme c'étoit un ſecours pour les Flibuſtiers, qui dans la ſuite coururent ces mers, les Eſpagnols réſolurent de détruire les *chevres* dans cette Iſle, & pour cela ils y lâcherent des chiens, qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruiſirent les *chevres* dans toutes les parties acceſſibles de l'Iſle; & ces chiens y ſont devenus ſi féroces qu'actuellement ils attaquent les hommes.

On trouve dans le nouveau Continent, 1.° le *capricorne*, qui n'eſt qu'un *bouquetin* dégénéré; 2.° une *petite chevre à cornes droites*, recourbées en arriere au ſommet, & à poil court, qui ne paroît être qu'un *chamois* d'Europe auſſi dégénéré & devenu plus petit en Amérique; 3.° une autre *petite chevre à cornes très-courtes*, très-rabattues, preſque appliquées ſur le crâne, & qui a le poil long. Cette petite *chevre*, qui tire ſon origine de celle d'Afrique, produit avec le petit *chamois* d'Amérique dont nous venons de parler.

Les Hiſtoriens Nomenclateurs, ſéduits par quelques caracteres équivoques, ont fait de ces variétés autant d'eſpeces différentes; mais après les avoir conſidérées une à une & relativement entre elles, il paroît que de ces dix eſpeces dont ils parlent, l'on n'en doit faire qu'une: d'abord, 1.° le *bouquetin* ou *bouc ſauvage* eſt

la tige & la ſouche principale de l'eſpece ; 2.° le *capricorne* n'eſt qu'un *bouquetin* bâtard, ou plutôt dégénéré par l'influence du climat ; 3.° le *bouc domeſtique* tire ſon origine du *bouquetin ;* 4.° le *chamois* ſemble n'être qu'une variété dans l'eſpece ſauvage de la *chevre*, avec laquelle il doit, comme le *bouquetin*, ſe mêler & produire ; 5.° la *petite chevre* à cornes droites & recourbées à la pointe, n'eſt que le *chamois* d'Europe devenu plus petit en Amérique ; 6.° l'autre *petite chevre* à cornes rabattues, & qui produit avec ce petit *chamois* d'Amérique, eſt de la même race que le *bouc* d'Afrique ; 7.° la *chevre naine*, qui probablement eſt la femelle du *bouc* d'Afrique, n'eſt, auſſi bien que ſon mâle, qu'une variété de l'eſpece commune ; 8.° il en eſt de même de la *chevre* & du *bouc de Juda*, & ce ne ſont auſſi que des variétés de notre *chevre domeſtique ;* 9.° la *chevre* d'Angora eſt encore de la même eſpece, puiſqu'elle produit avec nos *chevres* ; 10.° la *chevre mambrine* à très-grandes oreilles pendantes, eſt une variété dans la race des *chevres* d'Angora : ainſi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'eſpece ; ce ſont ſeulement dix races différentes, produites par l'influence du climat. Au reſte, de l'union de la *brebis* & du *bouc*, on obtient aiſément des *métis*, qui ne different guere des agneaux que par la toiſon, qui, au lieu d'être de laine, eſt de crin ; ces individus dont on a vu naître les premiers dans nos Iſles, y ſont appelés *chabins*.

La *chevre* eſt un animal pour le moins auſſi utile que la brebis ; auſſi M. *de Buffon* dit-il que l'on peut regarder en quelque ſorte la *chevre* ainſi que l'âne, comme des eſpeces auxiliaires qui pourroient à bien des égards remplacer la brebis & le cheval, & nous ſervir aux mêmes uſages dans le cas où ces deux précieuſes eſpeces viendroient à nous manquer. Ces eſpeces auxiliaires ſont même plus agreſtes, plus robuſtes que les eſpeces principales.

Que de richeſſes ne retirons-nous pas de ces animaux domeſtiques ! La *chevre* nous donne du ſuif en quantité, & un lait qui tient le milieu entre le lait de vache & le lait d'âneſſe ; & ce lait eſt moins épais que le premier, & moins ſéreux que le ſecond ; ce qui le rend très-propre aux tempéramens pour leſquels le lait de vache ſeroit trop peſant, & celui d'âneſſe trop aqueux. Son uſage eſt très-propre à rétablir les enfans en chartre, & à donner de l'embonpoint aux perſonnes qui ſeroient extrêmement maigres ſans en être incommodées. Le lait de la *chevre* a une petite qualité aſtringente, parce que cet animal ſe plaît à brouter les bourgeons des chênes & autres plantes aſtringentes, ce qui communique à ſon lait cette propriété ; auſſi eſt-il utile dans les maladies conſomptives, accompagnées de cours de ventre ſéreux. Ces propriétés des plantes dont l'animal ſe nourrit, ſe communiquent tellement au lait malgré tous les couloirs & tous les filtres au travers deſquels il paſſe, que le lait d'une *chevre* à qui l'on a donné des purgatifs, avalé par une nourrice, purge doucement & ſuffiſamment l'enfant qu'elle allaite. Il eſt donc eſſentiel, lorſqu'on boit le lait d'une *chevre*, d'avoir attention à ne lui faire brouter que des herbes dont les ſucs ſoient benins & modérés ; car elles ſont friandes des *tithymales*, dont le ſuc eſt âcre & cauſtique. On fait avec le lait de *chevre* des fromages excellens : ce lait ſe caille aiſément.

Le *bouc* réformé du troupeau eſt mis à l'engrais avec les vieilles *chevres* & les jeunes *chevreaux* mâles, que l'on coupe à l'âge de ſix mois, afin de rendre leur chair plus ſucculente. La chair du *bouc* eſt encore moins bonne que celle de la *chevre*, quoique l'odeur forte de cet animal ne vienne pas de ſa chair, mais de ſa peau.

La barbe du *bouc* croît d'une ſi grande longueur, qu'on s'en ſert pour faire des perruques en la mêlant

avec des cheveux. Les Chandeliers font un grand usage du suif de cet animal : cette espece de graisse passe pour un excellent émollient. On prépare les peaux de *bouc* & de *chevre* de différentes manieres : on les rend aussi douces & aussi moëlleuses que celles du daim, & elles sont d'une aussi bonne qualité, & meilleures que celles du mouton. On les prépare aussi en chamois, en mégie & en marroquin rouge & noir. Le plus beau & le meilleur marroquin rouge vient du Levant : on le rougit avec de la *laque* & autres drogues : on le passe en sumac ou en galle, & à l'alun. Le plus beau marroquin noir vient de Barbarie. Ces marroquins sont d'autant meilleurs, qu'ils sont plus hauts en couleur, d'un beau grain, doux au toucher, & qu'ils n'ont point d'odeur désagréable. On prépare aussi des marroquins dans plusieurs villes de France & d'Espagne ; mais ils n'ont ni la bonté ni la durée des précédens.

On dit que le *bouc* s'accouple volontiers avec la *brebis*, & le *bélier* avec la *chevre*, & que ces accouplemens sont quelquefois prolifiques ; cependant on ne voit point que le produit en soit bien connu : nous sommes un peu mieux informés des *jumars*, c'est-à-dire du produit de la vache & de l'âne, ou de la jument & du taureau. *Voyez* JUMAR. Les Latins expriment par le mot *caper*, le *bouc* châtré. *Hædus* signifie le jeune *bouc*, & *capella* la petite *chevre* ou *chevrette*.

BOUC. Nom du mâle de la MENDOLE (poisson). *Voyez* ce mot.

BOUC DAMOISEAU. M. *Vosmaër* a donné, il y a quelques années, l'histoire naturelle de ce joli petit quadrupede ruminant & originaire de Guinée. Il est connu chez la plupart des Naturalistes sous le nom de *chevre de Grimm*, parce que *Grimm* est le premier qui en ait fait mention. C'est la *Grimia* de *Linnæus* ; la *Capra sylvestris Africana Grimii* de *Ray* ; la *Capra nictitans* de M. *Pallas* ; M. *Brisson* le nomme

chevrotin d'Afrique, *Tragulus Africanus*, page 97, n.° 4. M. *Voſmaër* l'a appelé *bouc damoiſeau*, à cauſe de la grande délicateſſe de cet animal. Il a la grandeur d'un faon de daim ou d'un chevreau de deux mois; ſes membres ſont bien proportionnés, & ſes jambes, quoique minces & grêles, très-bien aſſorties au corps. A la courſe cet animal ne le cede à aucun de ſon eſpece. Sa tête eſt belle & reſſemble aſſez à celle d'un chevreuil. Les narines ont la forme de croiſſans alongés; les bords du muſeau ſont noirs; la levre ſupérieure, ſans être fendue, ſe diviſe en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut on leur voit de chaque côté une eſpece de petite mouſtache, & ſous le goſier une verrue garnie de poils. La langue eſt arrondie.

Les cornes ſont droites, pyramidales, noires, finement ſillonnées, c'eſt-à-dire ſtriées longitudinalement comme celles des gazelles, & longues d'environ trois ou quatre pouces, ornées en leur baſe de trois à quatre anneaux, & en même temps dirigées horizontalement en arriere; la pointe en eſt aiguë & liſſe. Les poils du front ſont un peu plus longs que les autres, rudes, gris, hériſſés à l'origine des cornes entre leſquelles le poil ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpece de bouquet ou de toupet pointu & noir, d'où deſcend une bande de poil de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez également noir.

Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités qui ſe dirigent du haut en bas. Les yeux ſont vifs, pleins de feu, aſſez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupieres eſt noir, long & ſerré. Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ou au deſſous de chaque œil, ſe montre une énorme cavité nue & noire: elle a une propriété remarquable & ſinguliere; cet enfoncement, qui fait d'abord reconnoître cet animal, eſt ſi grand dans la mâchoire ſupérieure, qu'il ne laiſſe qu'une lame d'os très-mince contre la cloiſon du nez. Vers le milieu de

cette cavité, qui eſt comme calleuſe & toujours humide, découle une petite quantité d'une liqueur graſſe, viſqueuſe, jaunâtre, qui avec le temps ſe durcit & devient noire, & dont l'odeur participe de celle du caſtoreum & du muſc. L'animal ſemble ſe débarraſſer de temps à autre de cette matiere excrémentitielle, car on la trouve comme collée aux bâtons de ſa loge.

Le cou eſt peu long, couvert par le bas d'un poil aſſez roide, d'un gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au goſier, gris au ventre & blanchâtre vers les cuiſſes. Le poil du corps eſt noir & roide, quoique doux au toucher. Les jambes ſont noirâtres près des ſabots. Les genoux ſont ornés d'une raie noire. C'eſt la même couleur des ſabots, qui ſont pointus & liſſes. La queue eſt fort courte, blanche en deſſus, marquée d'une bande noire. Les parties de la génération ſont fortes; le *ſcrotum* eſt gros, noir, pendant entre les jambes; le prépuce eſt ample. La femelle du *bouc damoiſeau* ne porte point de cornes; mais, ſuivant le témoignage de *Grimm*, elle a ſur la tête une touffe de poils droits.

L'eſpece du *bouc damoiſeau* ſe trouve aux environs du Cap de Bonne-Eſperance, où on lui donne le nom de *chevre plongeante*, parce qu'elle ſe tient toujours parmi les brouſſailles, &, dès qu'elle apperçoit un homme, elle s'éleve par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replonge dans les brouſſailles, s'enfuit, & de temps en temps reparoît pour reconnoître ſi elle eſt pourſuivie.

Ces animaux ſont d'un naturel fort timide; le moindre mouvement, & ſur-tout le tonnerre, les effraie. Si on les pourſuit, ils donnent à connoître leur épouvante, en ſoufflant du nez ſubitement & avec force. Cependant ils s'apprivoiſent peu-à-peu. Quand on les appelle par leur nom du pays, *tetje* (qui dérive de *tettig*, c'eſt-à-dire *net* ou *propre*), ils ſe laiſſent volontiers gratter la tête & le cou. Ils aiment effectivement la propreté; auſſi ne leur voit-on jamais la moindre ordure ſur le corps;

ils se grattent souvent à cet effet de l'un de leurs pieds de derriere. La taille svelte, les jambes minces, &c. dénotent dans ces animaux une agilité extraordinaire; souvent ils tiennent une de leurs jambes antérieures élevée & recourbée, comme s'ils étoient prêts à courir, ce qui leur donne un air agréable; ils s'élevent avec grace sur leurs pieds postérieurs pour prendre les alimens qu'on leur présente.

BOUC DE HONGRIE ou SAIGA. Espece moyenne entre les chevres & les gazelles. *Voyez* SAIGA.

BOUC DE JUDA. Variété dans l'espece de la chevre. *Voyez à l'article* BOUC.

BOUC SAUVAGE, BOUC-ESTAIN, ou BOUC-STEIN, ou BOUQUETIN, ou BOUC DES ROCHERS, *Hircus sylvestris aut Ibex.* C'est le *bouc sauvage* qui habite les Alpes de la Suisse & de la Savoie, sur-tout près des *Glaciers.* On le rencontre aussi dans les Pyrénées, dans les montagnes de la Grece & celles des Isles de l'Archipel. Ce *bouc* ressemble entiérement & exactement au *bouc* domestique par la conformation, l'organisation, le naturel & les habitudes physiques; il n'en differe que par deux différences; l'une à l'extérieur, & l'autre à l'intérieur. Le *bouquetin* surpasse en grandeur le *bouc* domestique, décrit sous le seul nom de *bouc.* Ses cornes sont bien plus grandes, ayant jusqu'à trois pieds de longueur, brunes, noirâtres, larges à leur base, un peu recourbées en arc sur le dos, très-fortes, ayant deux arêtes longitudinales (celles du *bouc* commun n'en ont qu'une), marquées au dessus de toute leur longueur par des éminences qui sont autant de gros nœuds ou tubercules transversaux, lesquels indiquent les années de l'accroissement; leur nombre ordinaire pour un *bouquetin* qui a pris tout son accroissement, est de vingt; alors le poids des deux cornes est de 16 à 20 livres. (Celles du *bouc* commun ne sont marquées que par des stries au lieu de tubercules). Les cornes de la femelle sont très-différentes de celles du mâle; la rate est ovale & faite

comme celle des animaux sauvages réputés les meilleurs coureurs. Ses jambes sont menues; son poil est de couleur fauve, ainsi que sa barbe qui est très-longue; ses yeux sont grands & pleins de feu.

Les *bouquetins* vont par petits troupeaux de douze ou quinze; ils sont si légers à la course qu'ils égalent le cerf en vîtesse; ils sautent plus légérement que le chevreuil; ils sont plus agiles, & plus forts que le bouc domestique; ils franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers les plus escarpés. S'il leur arrive en sautant de se précipiter, ils tombent sur leurs cornes & ne se font aucun mal. Lorsqu'on chasse ces animaux sur les montagnes couvertes de neige (car ils ne se trouvent point en plaine), & qu'ils sont au large, ils se ruent sur les Chasseurs, les frappent d'un coup de tête, & les renversent souvent dans le précipice voisin. Mais lors, dit-on, qu'ils n'ont pas assez d'espace pour se tourner, ils perdent courage & se laissent prendre.

Le *bouquetin* comme le *chamois*, est couvert d'une peau ferme, mais moins solide, & vêtu en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni. Tous deux ont aussi une raie noire sur le dos, & se frayent des chemins dans les neiges. Enfin quelques-uns croient qu'il y a identité d'espece entre ces deux animaux; que le *bouquetin* est la tige mâle, & le *chamois* la tige femelle de l'espece des *chevres* : on a eu tort de dire que les cornes du *bouquetin* femelle ressemblent à celles du *chamois*. En été, l'un & l'autre demeurent au Nord de leurs montagnes; en hiver, ils cherchent la face du Midi, & descendent des sommets jusque dans les vallons. Mais la femelle du *chamois* a quatre mamelles, & porte deux petits; celle du *bouquetin* n'a que deux mamelles & ne porte qu'un petit. Le *bouquetin* a une très-longue barbe; le *chamois*, dit M. *Girtanner*, n'en a point, & cet Observateur prétend que le *bouquetin* ne produit ni avec le *chamois* ni avec la *chevre* domes-

tique. M. *Berthout van Berchen* a cependant vu & décrit de petits chevreaux appartenans au Gouverneur d'Aigle, & issus de différentes chevres qui avoient été fécondées par un *bouquetin* apprivoisé. La femelle du *bouquetin* s'appelle *Etagne*.

Les Payſans de Suiſſe ſe ſervent dans leurs maladies du *ſang de bouquetin* comme d'un excellent ſudorifique ; ils font même ſécher de ce *ſang*, le mettent dans des veſſies & le vendent aſſez cher. Ce *ſang* eſt d'autant plus actif, que l'animal s'eſt nourri de plantes abondantes en parties volatiles. On en faiſoit autrefois plus d'uſage dans le traitement des pleuréſies ; mais aujourd'hui il n'eſt guere employé que par les gens de la campagne qui craignent les ſaignées, & auxquels il réuſſit très-bien.

Le Quadrupede, connu ſous le nom de *capricorne*, n'eſt qu'une variété du *bouquetin*, un *bouquetin bâtard*, ou dégénéré par l'influence du climat.

On trouve dans les *boucs ſauvages*, lorſqu'ils commencent à vieillir, une eſpece de *bézoard* ; on dit que ſi l'on n'a pas ſoin de le retirer dès que l'animal eſt tué, il diſparoît par une prompte diſſolution. Quoique ce *bézoard* ſoit fort mou lorſqu'on le retire, il acquiert à l'air une grande dureté. *Voyez* BÉZOARD.

BOUCAGE, BOUCQUETINE, PERSIL DE BOUC, ou PIMPRENELLE SAXIFRAGE & BLANCHE, *Tragoſelinum majus*, *umbellâ candidâ*, Tourn. Inſt. 309, *Pimpinella ſaxifraga*, *major*, *umbellâ candidâ*, C. B. Pin. 159 ; *Saxifragia hircina*, *major*, J. B. 3, part. 2, 111. C'eſt une plante qui pouſſe d'une racine fuſiforme, blanche, âcre & aromatique, une tige ſtriée, rameuſe & qui s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds. Ses feuilles ſont dentées ; les unes ſont radicales, attachées par des pétioles le long d'une côte, ovales, arrondies & trilobées ; celles qui tiennent immédiatement à la tige, ſont compoſées de trois folioles ; les feuilles ſupérieures de la tige ſont ailées de cinq

à neuf folioles ; l'impaire eſt à trois lobes. Les fleurs ſont blanches, en ombelles, nues ou ſans fraiſe, diſpoſées en fleurs de lis. A ces fleurs ſuccedent des ſemences jointes deux à deux, planes d'un côté & convexes de l'autre, avec trois ſtries ſaillantes.

Il y en a pluſieurs eſpeces qui ſont apéritives, déterſives, vulnéraires & ſudorifiques. On diſtingue une grande eſpece de *boucage* à ombelle rougeâtre, *Tragoſelinum majus*, *umbellâ rubente*, J. R. Herb. On trouve ſur les pelouſes la petite eſpece de *boucage*, *Tragoſelinum minus*, Tourn. Inſt. 309 ; *Pimpinella ſaxifraga minor*, C. B. Pin. 160, Linn. 378. La grande *boucage* ſe trouve dans les prés ; l'une & l'autre ſont vivaces par la racine.

Lémery dit que l'on trouve en certains lieux ſur les racines de la grande eſpece de *boucage*, des grains rouges qu'on a nommés *cochenille ſylveſtre* ou *cochenille de graine*, mais improprement. *Voyez* COCHENILLE. M. *Haller* obſerve qu'il y a une eſpece de *tragoſelinum* dans le Brandebourg, qui eſt remplie d'un ſuc bleu. L'eſpece commune étoit avec la mille-feuille, la plante favorite de *Stahl ;* il en tiroit une teinture vulnéraire & inciſive, dont il ſe ſervoit quand il falloit ranimer l'eſtomac & le ton des fibres.

M. *de la Marck* diſtingue encore dans ce genre de plantes à fleurs en ombelles, ſans collerette : La *boucage* à fruits velus, du Dauphiné ; la *boucage* annuelle, d'Italie ; la *boucage* à feuilles laciniées, du Levant ; la *boucage* à fruits ſuaves, c'eſt l'anis ordinaire ; la *boucage* à feuilles d'angélique, c'eſt la petite *angélique* ſauvage ; la *boucage* fourchue, d'Eſpagne ; la *boucage* dioïque ; il y a des individus mâles, & d'autres qui ſont hermaphrodites. Cette eſpece croît dans l'Autriche, la Suiſſe & la Provence.

BOUCARDE. Coquille bivalve appelée *cœur de bœuf*. Voyez *ce mot*.

BOUCHARI. En Bourgogne, c'eſt la *pie-grieche griſe*.

BOUCHE, *Os*, *rictus*. C'eſt cette partie de la tête qui eſt compoſée des levres, des gencives & des dents, du dedans des joues & du palais : toutes ces parties, excepté les dents, ſont tapiſſées d'une tunique glanduleuſe qui ſe continue ſur toute la ſurface interne des joues. Les glandes de cette tunique ſéparent une ſorte de ſalive qui ſert à entretenir dans la *bouche* l'humidité & la ſoupleſſe.

M. *Derham* obſerve que dans les animaux zoophages la *bouche* ou *gueule* eſt large & taillée profondément, pour briſer plus aiſément une nourriture dure, d'un gros volume & qui réſiſte. Dans ceux qui vivent d'herbes, elle eſt taillée moins avant & étroite. Celle des inſectes eſt très-remarquable : dans les uns elle eſt en forme de pinces pour ſaiſir, tenir & déchirer la proie : dans d'autres elle eſt garnie de mâchoires & de dents pour ronger & arracher la nourriture, & pour traîner des fardeaux : dans quelques-uns elle eſt pointue pour percer & bleſſer certains animaux & ſucer leur ſang, ou pour perforer la terre & même le bois le plus dur, & juſques aux pierres même, afin d'y pratiquer des retraites & des nids pour les petits. La *bouche* ou *bec* des oiſeaux n'eſt pas moins remarquable, étant fait en pointe pour fendre l'air, &c. *Voyez ce qui en eſt dit au mot* BEC.

BOUCHE D'EOLE. Nom donné par les Italiens à des crevaſſes ou petites cavernes ouvertes par la Nature dans le flanc d'une montagne qui eſt à Ceſi, petite ville ſituée à cinq à ſix milles au Nord de Terni. De ces ouvertures fameuſes & appelées par les Italiens, *Bocche dei venti*, ſortent des vents, qui ſont d'autant plus forts & d'autant plus froids que la chaleur de l'air extérieur eſt plus grande ; on dit qu'en hiver elles aſpirent & pompent l'air extérieur & le réchauffent en même-temps. Les Habitans de Ceſi ſavent tirer un très-grand parti de ces vents : ils bâtiſſent leurs caves à l'entrée des ſoupiraux dont ils ſortent. Les vins s'y

conſervent

conſervent des ſiecles, & les fruits, même ceux d'été, y réſiſtent pendant très-long-temps à la pourriture. Ils conduiſent par des tuyaux cet air frais juſque dans leurs appartemens & les rafraîchiſſent plus ou moins à leur gré, en ouvrant plus ou moins les robinets placés à l'extrémité de ces tuyaux. Il y en a même qui ont pouſſé la recherche juſqu'à conduire cet air frais ſous la bouteille de vin qu'ils boivent à leur table.

BOUCLÉ (le), *Brucus*. Nom que M. *Brouſſonet* a donné à un *chien de mer*, de la ſection de ceux qui ayant les *trous des tempes*, *n'ont point de nageoire derriere l'anus*.

Le *bouclé* ſe trouve dans l'Océan; M. *Brouſſonet* l'a décrit d'après un individu femelle qui ſe voit au Cabinet du Roi : il eſt long d'environ quatre pieds; ſa peau eſt liſſe & recouverte, même ſur la partie ſupérieure des nageoires, de tubercules à baſe large & ronde, armés d'une ou deux pointes courtes, légérement recourbées; ces tubercules ſont placés ſans ordre, de grandeur inégale, & preſque ſemblables aux piquans des *raies bouclées*; on ne peut les détacher ſans déchirer la peau. Ce caractere particulier à cette eſpece ſuffit pour la diſtinguer des autres *chiens de mer*. Le muſeau du *bouclé* eſt ſaillant & de forme conique; les narines placées un peu en avant des yeux; l'ouverture de la gueule eſt médiocre, armée de pluſieurs rangs de dents preſque carrées, comprimées, & dont les bords préſentent des zigzags irréguliers; les yeux grands, placés en devant des trous des tempes; cinq évents (*expiracula*) de chaque côté; les nageoires pectorales larges, ainſi que celles de l'abdomen; les nageoires dorſales très-rapprochées de la queue; la premiere ſituée preſque à l'aplomb des abdominales, & plus grande que la ſeconde; au-deſſous de la queue, eſt une nageoire anguleuſe.

BOUCLÉE (la). *Voyez* RAIE BOUCLÉE.

BOUCLIER, *Cyclopterus*. Nom d'un genre de poiſſons à nageoires cartilagineuſes. *Voyez à l'article* POISSON.

M. *Pallas* déſigne ſous le nom de *Cyclopterus minutus*, une eſpece de *bouclier*, qui paroît appartenir à l'Océan Atlantique. M. *Daubenton* l'a nommée le *menu*. Sa forme a du rapport avec la lompe; la tête plus épaiſſe que le corps & preſque quadrangulaire; le muſeau garni de trois tubercules; les mâchoires & le palais garnis de très-petites dents; les iris brunâtres. *Pallas Spicileg. faſcic.* 7, p. 12, tom. III, fig. 7, 8, 9.

BOUCLIER, *Peltis*. Nom donné par M. *Geoffroy* à un genre d'inſectes, à cauſe de leur forme qui imite aſſez celle des boucliers des Anciens. Les eſpeces de ce genre different des caſſides, parce que leur tête déborde & paroît au dehors, au lieu que dans les caſſides la tête eſt tout-à-fait cachée ſous le corſelet. Le caractere des *boucliers* eſt d'avoir les antennes de plus en plus groſſes, en avançant de la baſe vers l'extrémité, & en même temps perfoliées ou compoſées de lames tranſverſes, enfilées par le milieu, & d'avoir le corſelet aſſez plat & bien bordé, ainſi que les étuis. Les larves des *boucliers* ont ſix pattes, ſont aſſez vives, brunes, dures, preſque écailleuſes, aplaties & plus étroites vers la queue qu'à la tête. On les trouve dans les corps d'animaux morts & à moitié gâtés; c'eſt-là qu'elles ſe nourriſſent, qu'elles croiſſent & qu'elles ſe métamorphoſent; c'eſt auſſi dans les mêmes endroits que l'on trouve ſouvent l'inſecte parfait, qui ſe nourrit de ces charognes, & y dépoſe ſes œufs.

BOUDIN DE MER. Animal de l'ordre des *molluſques*, nommé ainſi par M. l'Abbé *Dicquemare*, & que l'on trouve dans les parages du Havre-de-Grace. Pour avoir une idée de ce corps marin, qu'on ſe figure un tuyau mou, gros comme le pouce, d'un blanc ſale, taché de couleur jaunâtre comme une vieille veſſie de cochon, d'environ un pied de long, pliant,

terminé en pointe obtuſe & déchiquetée par les deux bouts ; telle eſt l'enveloppe du *boudin de mer*. L'animal renfermé dans ce tuyau eſt d'une forme très-ſinguliere. La partie antérieure a un peu la forme d'une ſelle alongée en avant, elle eſt terminée par deux crochets ; à chaque côté, ſont dix petits ailerons garnis de poils fins, ſoyeux, de couleur dorée ; vers le quatrieme aileron, il ſe trouve quelques poils courts, noirs, roides comme du crin ; un appendice, accompagné de deux grands ailerons, joint cette partie à celle du milieu par un étranglement ſi fin, ſi délicat, que ſouvent, lorſqu'on ouvre le tuyau, on trouve l'animal ſéparé en deux ; la partie du milieu eſt compoſée d'un canal ſur lequel ſont ajuſtées dix-huit nageoires de chaque côté, de maniere que chaque paire de nageoires repréſente une eſpece de fourchette à deux aiguillons ; à la partie poſtérieure ſe trouvent trois poches offrant par leur aſſemblage, leur forme & leur mouvement, une ſorte de reſſemblance avec les godets ou augets de certaines chaînes hydrauliques ; ces poches ſont bordées d'un feſton blanc, & ont au bout un appendice qui a la forme d'une chryſalide, & qui en a lui-même d'autres petits, mais ces derniers varient dans différens individus. Il eſt bon d'obſerver que toute cette partie & le canal de celle du milieu ſont remplis d'une eſpece d'éthyops plus épais que celui de la ſeche. Tout l'animal hors de ſon logement a au moins ſix pouces de long. *Journal de Phyſiq. Octob. 1778.*

BOUE, *Lutum*, eſt en général un amas d'ordures & de terre atténuées par le frottement des voitures, & détrempées par l'eau. La boue des villes contient beaucoup plus de fer que celles des campagnes ; auſſi eſt-elle d'une couleur noirâtre & peſante. *Voyez* LIMON.

BOUFRON. *Voyez* SECHE.

BOUILLEROT. *Voyez* GOUJON DE RIVIERE.

BOUILLEUR DE CANARI. *Voy.* BOUT DE PETUN.

BOUILLON-BLANC, MOLÊNE, BON-HOMME, en latin, *Verbascum*. C'est une plante bisannuelle dont on distingue plusieurs especes; nous citerons ici les plus connues & celles qui sont d'usage en Médecine; la premiere est le *bouillon-blanc* mâle ou ailé, *Verbascum mas latifolium luteum*, C. B. Pin. 239; *Tapsus barbatus*, Gerard, 629; *Verbascum thapsus*, Linn. 252. Cette plante pousse une tige à la hauteur de trois, quatre & cinq pieds, droite, cylindrique, ferme & un peu velue. Ses feuilles sont grandes, ovales, pointues, décurrentes, molles, couvertes d'un duvet blanchâtre & cotonneux des deux côtés. Mais le duvet de la surface inférieure est beaucoup plus épais que celui de la surface opposée. Les fleurs sont disposées en rameaux, ou en épi fort long & cylindrique, formées en rose, d'un beau jaune & à cinq étamines. (M. *Deleuze* observe que la corolle des *verbascum* est monopétale, découpée en rosette un peu irréguliere, ou à cinq pieces inégales); il leur succede des coques ovales, terminées en pointe. Cette plante fleurit en Juin, Juillet, Août; elle croît le long des chemins.

Toute la plante est adouciſſante, vulnéraire & déterſive. Ses fleurs sont principalement employées dans les tisanes adouciſſantes, les dyſſenteries, la colique & le ténesme. Ses feuilles pilées & réduites en une espece d'onguent avec de l'huile, sont excellentes dans les plaies récentes ainsi que les emploient les payſans. Son usage, tant interne qu'externe, est propre pour les hémorrhoïdes & les démangeaiſons de la peau.

Le *bouillon-blanc* femelle, *Verbascum fœmina*, *flore luteo magno*, C. B. Pin. 239; *Verbascum tomentoſum*; *Verbascum phlomoïdes*, Linn. 253. Cette espece croît dans les lieux sablonneux; sa tige est haute de deux à trois pieds, un peu branchue, garnie de flocons blancs & cotonneux; les feuilles qui partent de la racine sont ovales, fort grandes, épaiſſes & comme drapées, recouvertes d'un duvet très-blanc; les feuilles

ſupérieures embraſſent la tige, ſont ſeſſiles & non décurrentes; les fleurs ſont grandes, jaunes, forment un épi garni de bractées lancéolées, qui ſoutiennent quatre fleurs chacune; la capſule eſt oblongue.

Le *bouillon-noir*, *Verbaſcum nigrum*, Linn. 253. Cette plante à racine vivace, ſe trouve dans les villages, ſur-tout en Flandres; ſa tige eſt haute de deux pieds, droite, anguleuſe, terminée en épi; ſes fleurs ſont jaunes, & les étamines garnies de poils rouges ou purpurins; les feuilles inférieures oblongues, cordiformes, pétiolées, crénelées, un peu cotonneuſes en deſſous; les ſupérieures ſeſſiles, preſque glabres, d'un vert obſcur.

Le *bouillon-mitiers* eſt l'herbe aux mittes. *Voyez* cet article.

BOUILLON SAUVAGE. *Voyez* SAUGE EN ARBRE.

BOUIS. *Voyez* BUIS.

BOULEAU, *Betula*, Dod. Pempt. 839, J. B. 1, 148; *Betula alba*, Linn. 1393. C'eſt un arbre qui vient droit, & qui, lorſqu'on le laiſſe croître, s'éleve juſqu'à ſoixante à ſoixante-dix pieds de hauteur, ſans avoir une groſſeur proportionnée; il n'eſt qu'un arbriſſeau dans les terrains montagneux, pierreux & arides, ou lorſqu'on le tient en taillis. Il a pluſieurs écorces; l'extérieure eſt épaiſſe, raboteuſe, très-blanche; la ſeconde eſt mince, liſſe, luiſante, ſatinée, blanchâtre. Quelques-uns ont penſé que les Anciens, avant le ſiecle d'Alexandre le Grand, & même depuis les Gaulois, ſe ſervoient de cette derniere & fine écorce comme de papier, ſur lequel ils écrivoient ou gravoient leurs penſées avec un poinçon. Le bois du tronc eſt blanc, & ce tronc eſt nu dans les trois quarts de ſa longueur; il ſoutient une cime médiocre, ovale, médiocrement ramifiée, & à rameaux pendans; ſes feuilles ſont alternes, ovales, un peu triangulaires, pointues, finement dentelées à leur contour, un peu épaiſſes, d'un vert clair en deſſus,

blanchâtres en deſſous, odorantes, d'une ſaveur amere ; les rameaux qui portent les feuilles ſont très-menus, extrêmement flexibles, glabres, d'un brun-rougeâtre, & ſouvent parſemés de très-petits points blancs, comme réſineux. Cet arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, ſéparées & attachées à différentes parties de l'arbre ; les fleurs mâles ſont diſpoſées en forme de chaton aſſez long, cylindrique, grêle, un peu lâche & pendant, portées ſur un filet commun, & compoſées de petites étamines, ſavoir, quatre dans chaque fleur, & trois fleurs ſur un même calice ; les fleurs femelles ſont plus groſſes, elles ſont oblongues & paroiſſent ſous la forme d'un cône écailleux : les jeunes fruits pouſſent en même temps que les chatons & ſur les mêmes branches, mais dans des endroits ſéparés. Chaque fruit contient dans ſa maturité des ſemences aplaties ou bordées de deux petites ailes membraneuſes.

Cet arbre eſt commun dans les bois de la France & dans toute l'Europe Septentrionale. Quoique le *bouleau* ſe plaiſe particuliérement dans les bonnes terres humides, il vient cependant auſſi dans les terrains ſtériles : on l'a vu réuſſir dans des endroits où tous les autres arbres périſſoient. M. le *Baron de Tſchoudi* dit que ceux qui ont des terrains crayeux, arides & pierreux, ne ſauroient mieux faire que d'y établir des taillis de *bouleaux*. Cet arbre eſt le dernier que l'on trouve vers le Pôle Arctique ; c'eſt le ſeul que produiſe le Groënland.

Linnæus fait mention du *bouleau nain*, *Betula nana*, Linn., qui ſe plaît ſur les hautes montagnes les plus arides de la Laponie, & n'exige preſque aucun fond de terre. Il n'a que deux à trois pieds de hauteur, & ſupporte bien le froid des hivers les plus rigoureux. Le *bouleau nain* eſt remarquable par la petiteſſe & la forme de ſes feuilles, qui lui donnent un aſpect agréable. Cette petite eſpece ne dédaigne pas les lieux

humides des montagnes, même dans celles de la Suiſſe; ſon écorce eſt d'un rouge-brun.

On trouve dans l'Amérique Septentrionale, un *bouleau à feuilles de Marſeau*, *Betula pumila*, Linn. C'eſt un arbriſſeau un peu moins petit que le précédent; il a trois à quatre pieds de hauteur; ſon écorce eſt d'un brun-griſâtre; ſes rameaux ſont pubeſcens.

On diſtingue auſſi le *bouleau* appelé *meriſier* par les Canadiens, *Betula lenta*, Linn.; *Betula julifera*, *fructu conoïde*, *viminibus lentis*, Gronov. Virg., Duham. Les Canadiens font un grand uſage de ſon bois; ſon écorce a un goût & une odeur aromatique aſſez agréable; ſes feuilles ſont oblongues, un peu échancrées en cœur à leur baſe, acuminées & doublement dentées en leurs bords; elles reſſemblent en quelque ſorte à celles du *meriſier* ou ceriſier des bois; cet arbre croît naturellement dans le Canada & la Virginie, c'eſt le *ſugar birch* ou *black birch* des Anglois: on en tire une très-petite quantité de ſucre. On trouve dans ces dernieres Contrées, & même en Laponie, le *bouleau* à canot, *Betula nigra*, Linn.; il eſt nommé ainſi, parce qu'on en fait en Canada de grands canots qui durent long-temps & qu'on nomme *pirogues;* c'eſt un bel arbre qui s'éleve encore plus que notre *bouleau;* ſes feuilles ſont plus grandes, un peu rhomboïdales, inégalement dentées en leurs bords, & d'un vert plus ſombre ou noirâtre.

Lorſque le *bouleau* de France eſt à la hauteur des taillis, on en fait des paniers, des corbeilles & des cerceaux pour les tonneaux & pour les cuves; ſon bois eſt recherché pour faire des ſabots. De jeunes *bouleaux* courbés de bonne heure, ſervent, en Suede & en Ruſſie, à faire les jantes des roues, qui ſont, dit-on, fort bonnes. Tout le monde ſait que l'on fait des balais d'un bon uſage avec les menues branches de cet arbre. *Linder* donne une maniere de faire avec les feuilles de *bouleau* une couleur jaune propre à la peinture; on peut com-

muniquer cette couleur à la laine que l'on fait bouillir avec elles. Les feuilles ſont d'un goût amer, & glutineuſes. Les feuilles du *bouleau noir* de la Laponie donnent une plus belle couleur que celles de notre pays. Les ſemences du *bouleau nain* ſervent de nourriture aux *lémings*. Voyez *ce mot*. On peut retirer des chatons de cet arbre, une eſpece de cire, par un procédé ſemblable à celui qu'on emploie pour en retirer des graines de l'*arbre de cire*. Voyez *ce mot*.

Les Canadiens font avec l'écorce de la grande eſpece de *bouleau*, différens uſtenſiles & meubles qui durent long-temps; ſon *liber* peut ſervir de papier; nous en avons une quantité d'échantillons. En Suede & en Laponie on couvre, avec l'écorce du *bouleau*, les cabanes, & l'on en fait des eſpeces de bouteilles. On peut vraiſemblablement attribuer cette eſpece d'incorruptibilité de l'écorce des *bouleaux* à la partie réſineuſe dont elle eſt remplie; auſſi les Habitans des Alpes en font-ils des torches qui brûlent & les éclairent très-bien. Il n'eſt pas rare de rencontrer ſous les climats glacés, vers le Pôle Arctique, des *bouleaux* dont le bois, depuis un temps infini, eſt mort & détruit de vétuſté, mais dont l'écorce ſubſiſte ſeule, & conſerve encore à l'arbre ſa figure. En Norwege, où le *bouleau* eſt très-commun, c'eſt même le bois le plus ordinaire pour le chauffage. A Saint-Petersbourg, l'écorce intérieure de ce bois ſert à tanner les peaux, & à faire des filets & des voiles pour des barques. Le *bouleau blanc* acquiert une telle groſſeur chez les Kamtſchadales, que l'on en conſtruit de petites chaloupes ou canots d'une ſeule piece. Le *bouleau* de ce pays eſt beaucoup plus rempli de nœuds & d'excroiſſances que ceux d'Europe. Les Habitans ſe ſervent de ces nœuds pour faire des aſſiettes, des taſſes & des cuillers. Ils font auſſi grand uſage de l'écorce, qu'ils dépouillent lorſqu'elle eſt encore verte; & après l'avoir coupé menue comme le vermicelle, ils en mangent avec le

caviar sec. Dans tous les villages de cette Péninsule, on voit toujours les femmes occupées à hacher cette écorce avec leurs haches d'os ou de pierre. On la fait encore fermenter avec le suc ou la seve du même arbre, & cette boisson est fort de leur goût. En Russie, on retire *per descensum*, de l'écorce du *bouleau*, une huile empyreumatique, que l'on appelle dans le pays, *dioggot*, c'est-à-dire huile ou goudron de *bouleau*: cette distillation s'opere dans des creux faits dans la terre.

Sur la fin de l'hiver, le *bouleau* est plein de suc, & répand des larmes. *Van-Helmont* observe à ce sujet une chose curieuse. Si on fait une incision à cet arbre près de la racine, la liqueur qui en sort est de l'eau pure & insipide : si, au contraire, on perce jusqu'au milieu une branche de la grosseur de trois doigts, il en découle une liqueur qui a plus de saveur, qui est légérement acide & agréable, même sucrée : elle est vantée pour le calcul des reins & de la vessie, & pour le pissement de sang. Il faut recueillir cette liqueur avant que les feuilles paroissent; car lorsqu'elles sont venues, elle n'est plus si agréable : lorsqu'elle a fermenté, elle devient bonne à boire, & comme vineuse; elle a une agréable odeur, & peut se conserver une année dans des vaisseaux bien fermés, avec un peu d'huile par dessus. Les Bergers se désalterent souvent dans les forêts avec cette liqueur, sortant des mains de la Nature : d'un seul rameau, dit-on, distille quelquefois en un jour plus de huit ou dix livres de cette liqueur : on assure qu'elle enleve les taches du visage, si on l'en lave plusieurs fois par jour, & qu'on la laisse sécher sans l'essuyer.

Les *bouleaux* prennent leurs feuilles de très-bonne heure; ainsi il convient d'en avoir quelques pieds dans les bosquets du printemps.

BOULEREAU, *Gobius niger*, Linn.; *Jojet*, à Venise; *Zolero*, à Gênes. Espece de *goujon* ou de

poiſſon du genre du *Gobie*. On le trouve dans les mers d'Europe & d'Aſie, près du rivage, & auſſi dans les étangs ſalés. Sa chair eſt graſſe & caſſante; on en fait cas à Veniſe, où l'on pêche communément ce poiſſon: ſa longueur eſt d'environ un pied; ſa tête eſt groſſe, & les mâchoires gonflées; les yeux petits, rapprochés; les prunelles bordées d'un cercle doré; la gueule ample; les mâchoires garnies d'un double rang de petites dents, & deux groupes de pareilles au fond du palais; le corps mou; la peau gliſſante, quoique les écailles ſoient fermes; le corps & les iris mouchetés; la premiere nageoire dorſale a ſix rayons; la ſeconde en a quatorze; celle des pectorales, ſeize ou dix-ſept; les abdominales, chacune dix ou douze; (les Pêcheurs Anglois prétendent que ces nageoires ſervent à ce poiſſon pour s'attacher aux rochers;) celle de l'anus, douze ou quatorze; la queue, quatorze à dix-huit; elle eſt circulaire.

BOULEROT. Voyez *Goujon* de mer.

BOULET DE CANON ou COUROUPITE de la Guiane, *Pekia fructu maximo globoſo*, Barr. pag. 92. C'eſt le *Kourou Pitoutoumou* des Caraïbes; *Pequea ſive Pekia*, Piſon, 1658, p. 141. Sa groſſeur & la forme ſphérique du fruit de cet arbre, lui a fait donner par les Créoles & les Negres le nom de *boulet de canon*: il eſt de la groſſeur d'un boulet de trente-ſix. Quelques-uns le nomment *abricot ſauvage*. L'écorce de ce fruit capſulaire & rond, eſt épaiſſe, dure, jaunâtre, madrée de gris, ayant dans ſa partie ſupérieure un rebord circulaire; ſous la chair ou pulpe qui eſt fibreuſe, on trouve une ſeconde capſule globuleuſe, mince, caſſante, partagée dans ſon intérieur en ſix loges par des cloiſons membraneuſes, & contenant dans chaque loge pluſieurs ſemences arrondies, comprimées, nichées dans une pulpe ſucculente, d'une ſaveur acide. En agitant ce fruit deſſéché, les ſemences font du bruit. Les Sauvages aiment ce fruit; mais les

Blancs n'en font uſage que dans les maladies de poitrine. La feuille de cet arbre eſt liſſe, longue d'un pied ſur quatre pouces de largeur, pointue, entiere, glabre, liſſe & pétiolée; ſa nervure principale s'étend juſqu'à ſon extrémité; les autres ſont aſſez diſtantes entre elles, & obliques. Les fleurs grandes, belles, couleur de roſe, d'une odeur ſuave, & naiſſent en grappes droites, ſituées ſur le tronc & ſur les branches. L'arbre s'éleve à une grande hauteur; le tronc a deux pieds de diametre; le bois eſt blanc, mais rougeâtre à l'intérieur; il eſt peu ſolide.

Piſon dit qu'il y en a une autre eſpece que les Portugais nomment *Setim*, dont le bois ne ſe pourrit jamais, & qui ſeroit très-propre à faire des canots. *Voyez* la figure de l'arbre & du fruit dans l'*Appendix de Marcgrave*, *page 293*.

BOULETTE. *Voyez* GLOBULAIRE. On donne auſſi le nom de *boulette* au *chardon échinope*. Voyez *cet article*.

BOUQUETIN. *Voyez* BOUC SAUVAGE.

BOUQUIN. Ce nom n'eſt guere en uſage que parmi les Chaſſeurs, pour déſigner le lievre mâle. *Voyez* LIEVRE.

BOURAGINÉES, *Borragines aut Aſperifoliæ*. Les Botaniſtes donnent ce nom à une famille de plantes qui paroiſſent tenir un milieu entre les *Apocins* & les *Labiées*. La plupart ſont herbacées & vivaces par leurs racines. Il y en a peu d'annuelles, & quelques-unes forment des arbres ou arbriſſeaux qui quittent tous leurs feuilles dans l'année. Leurs racines ſont rameuſes & garnies de fibres: leurs tiges & branches ſont rondes, les feuilles rudes au toucher: les fleurs ſont hermaphrodites, completes, monopétales, à cinq étamines & un piſtil, & ſuccédées par quatre ſemences. Ces plantes comprennent la *bourrache*, la *conſoude*, la *cynogloſſe*, l'*héliotrope*, la *pulmonaire*, la *bugloſe*, l'*herbe aux viperes*, le *gremil*, &c. *Voyez* ces mots. La plupart ſont mucilagineuſes, preſque ſans goût & ſans

odeur : étant desséchées, elles fusent comme le nitre sur les charbons ardens.

BOURDAINE ou BOURGENE, ou AUNE NOIR, *Rhamnus frangula*, Linn. 280, Dod. Pempt. 784; *Alnus nigra baccifera*, C. B. Pin. 428, J. B. 1, 560. C'est un grand arbrisseau du genre du *nerprun*, & qui croît principalement dans les lieux humides & les bois taillis. On le voit dans les bosquets : il porte des fleurs en rose, auxquelles succedent des baies rondes, divisées par une rainure qui les fait paroître comme doubles, vertes d'abord, ensuite rouges & noires lorsqu'elles sont mûres. Ses feuilles sont d'un beau vert, assez semblables à celles de l'*aune*, mais plus noirâtres, pétiolées, chargées de nervures paralleles, placées alternativement sur les branches. Son écorce est noire en dehors, d'un jaune safrané en dedans. Le bois de cet arbre est blanc, quelquefois jaunâtre & tendre ; son écorce est brune ; on réduit ce bois en un charbon léger, fort sec, & estimé le meilleur pour la fabrique de la poudre à canon.

Il est permis au Commissaire-Général des Poudres, & à ses Commis, de faire exploiter dans les bois du Roi & autres, tant de *bourdaines* qu'il leur plaît, depuis l'âge de trois ans jusqu'à quatre, & en quelque temps qu'ils le jugent à propos, après toutefois en avoir obtenu la permission des Officiers des Eaux & Forêts, & avoir appelé les Gardes à la coupe.

Un quintal de ce bois, dit M. *Duhamel*, qui coûte à-peu-près quatre francs, ne produit que douze livres de charbons. Il y a des Provinces où les Cordonniers ne font point d'usage d'autres bois pour les chevilles de souliers. La seconde écorce, sur-tout celle de la racine de cet arbrisseau, est amere, un peu gluante, apéritive & employée par les gens de la campagne dans l'hydropisie & les fievres intermittentes ; elle purge lorsqu'elle est desséchée ; elle est émétique quand elle est verte. M. *Haller* dit qu'on peut tirer une huile de

la graine de l'*aune noir* ; elle ſert à entretenir la lampe. Les baies de cet arbre, étant vertes, peuvent ſervir à teindre en vert des étoffes de laine. L'écorce teint en jaune.

BOURDON, *Bombylius*. Voyez *à la ſuite du mot* ABEILLE *l'article* des *Abeilles-Bourdons*.

BOURDONNEUR. Nom donné au *colibri*. Voy. *ce mot*.

BOURET DE MER. *Voyez à l'article* BUCCIN.

BOURGEON, *Gemma*. Les Cultivateurs donnent ce nom aux boutons ouverts ou développés que l'on obſerve ſur les branches des arbres ; ils diſent que les arbres & les arbriſſeaux bourgeonnent, lorſque leurs boutons groſſiſſent & commencent à s'ouvrir. Ils appellent auſſi *bourgeons* les jeunes pouſſes de l'année, & ils diſent *ébourgeonner* un arbre, quand, pour le rendre plus vigoureux ou pour lui faire porter plus de fruit, ils retranchent des boutons à bois ou de jeunes pouſſes ſuperflues. En Botanique, *bourgeon* & *bouton* ſont ſynonymes. *Voyez* aux mots PLANTE, ARBRE, &c.

BOURG-EPINE. *Voyez* NERPRUN.

BOURGMESTRE. *V.* GOELAND *à manteau gris-brun*.

BOURLOTTE. Nom qu'en Bretagne l'on donne à une eſpece de ver blanc, dont on ſe ſert pour amorcer le poiſſon.

BOURRACHE, *Borrago officinalis*, Linn. 197 ; *Borrago floribus cæruleis*, J. B. 3, 574, Tourn. 133. C'eſt une plante annuelle des plus uſitées en Médecine, & que l'on cultive dans preſque tous les jardins ; elle s'y multiplie d'elle-même & s'y naturaliſe en quelque ſorte. Sa racine eſt blanche, longue, de la groſſeur du doigt, tendre & d'une ſaveur viſqueuſe ; ſa tige eſt velue, creuſe, haute d'une coudée, branchue, cylindrique, creuſe, ſucculente, hériſſée de poils courts & rudes. Ses feuilles ſont d'un vert foncé, larges, obtuſes, hériſſées de pointes fines & ſaillantes, rudes au toucher, pétiolées & oppoſées à la baſe, ſeſſiles & alternes dans le haut : au ſommet

des rameaux naiſſent des fleurs d'une belle couleur bleue, (rarement blanchâtres ou de couleur de chair), en roſette d'une ſeule piece, formant une étoile, ou imitant la molette d'un éperon : les fruits contiennent quatre ſemences noires, preſque ſemblables à des têtes de viperes.

La *bourrache* commune eſt, ſuivant quelques-uns, originaire d'Alep, & s'eſt répandue preſque par-tout dans nos climats.

La *bourrache vulgaire*, dit M. *Haller*, eſt naturellement fade, viſqueuſe, & le lieu où elle prend naiſſance, lui procure des parties qui la rendent foiblement ſavonneuſe.

Le ſuc de *bourrache* clarifié, évaporé au bain-marie, en conſiſtance de miel épais, eſt du nombre de ceux qu'on nomme extraits ſavonneux, parce qu'ils ſe diſſolvent en partie dans l'eſprit de vin. Le ſuc de *bourrache*, diſtillé à feu nu, ſe bourſoufle conſidérablement, donne un peu de flegme inſipide, qui eſt bientôt ſuivi d'un eſprit alkali volatil très-pénétrant ; il paſſe enſuite une huile empyreumatique fétide & peſante ; il reſte un charbon fort léger qui ſe réduit aſſez difficilement en cendres ; ces cendres leſſivées donnent un alkali fixe déliqueſcent, tel que le fourniſſent la plupart des végétaux ; le charbon lui-même leſſivé avant l'incinération, fournit beaucoup de nitre, quelque peu de ſel marin & un ſel alkali fixe déliqueſcent.

Il eſt clair, dit M. *Bucquet*, que de tous ces principes il n'y avoit dans le ſuc de *bourrache* que le flegme, la partie huileuſe, le nitre, le ſel marin, l'alkali fixe & la partie terreuſe. A l'égard de l'alkali volatil, il eſt le produit du feu qui l'a formé aux dépens de l'alkali fixe & de l'huile, puiſque ce produit, quoique très-volatil ne paſſe qu'après le flegme, & quand la décompoſition eſt déjà avancée ; d'ailleurs de quelque maniere qu'on opere pour ſéparer les ſels

contenus dans le suc de *bourrache*, on n'y trouve jamais d'alkali volatil.

Cette plante divise les humeurs épaisses & grossieres, rend le sang plus fluide, rétablit les secrétions & excrétions, & est utile dans toutes les maladies où il faut éviter les remedes chauds, comme dans la pleurésie, la péripneumonie, &c. Elle est estimée diurétique, adoucissante, expectorante & béchique. Les fleurs de *bourrache* sont mal-à-propos placées au nombre des fleurs cordiales; lorsqu'elles sont seches, elles n'ont guere de vertu; aussi dans l'hiver ordonne-t-on préférablement les racines de la *bourrache*, parce qu'étant fraîches elles ont toute leur vertu. On est assez dans l'usage de mettre ses fleurs sur les salades, avec celles de la capucine, pour les orner par leurs belles couleurs.

Il y a plusieurs autres especes de *bourraches*; 1.° la *bourrache* des Indes Orientales, *Borrago Indica*, Linn. La corolle, qui s'épanouit en Juillet, est d'un bleu pâle ou légérement purpurine, & marquée intérieurement de cinq taches aurores, ou de couleur de rouille de fer; 2.° la *bourrache* d'Ethiopie, *Borrago Africana*, Linn.; elle est très-rude au toucher; sa fleur est petite, penchée, bleuâtre en dehors, jaune en dedans, avec cinq taches purpurines; 3.° la *bourrache* de Ceylan, *Borrago Zeylanica*, Linn.; le calice de la fleur est velu, blanchâtre, point auriculé, & aussi long que la corolle; 4.° la *bourrache* de Candie, ou du Levant, *Borrago Orientalis*, Linn.; cette espece croît naturellement aux environs de Constantinople; *Tournefort* la désigne ainsi, *Borrago Constantinopolitana, flore reflexè cæruleo, calice vesicario;* elle fleurit à l'entrée du printemps, avant l'entier développement de ses feuilles radicales.

A l'égard de la petite *bourrache* (*Omphalodes*,) Voyez *Herbe au nombril.*

BOURRE, *Tomentum.* Nom donné au poil de plusieurs quadrupedes, comme taureaux, bœufs, vaches, veaux, bufles, cerfs, chevaux, &c. On le détache par le moyen de la chaux, ou on le rase avec un long couteau, de dessus leurs peaux ou cuirs, lorsqu'on les prépare dans les tanneries ou qu'on les passe en mégie. La *bourre* sert à garnir des selles, des bâts, des chaises, des tabourets, des banquettes, &c. *Voyez l'article* POIL.

Il y a aussi la *bourre de soie :* c'est la *filoselle* ou *fleuret*, c'est-à-dire, cette partie de la soie qu'on rebute au dévidage des cocons, mais qu'on a l'art de filer & de mettre en écheveaux comme la belle soie : on en fait des padous, des ceintures, des lacets, du cordonnet, &c. *Voyez à l'article* VER A SOIE.

BOURRE & BOURRET. Nom donne en quelques endroits, à la femelle & au petit du canard domestique.

BOURREAU des arbres. *Voyez l'article* EVONIMOÏDE.

BOURRIQUE. Nom donné par le vulgaire à l'*âne*. Voyez *ce mot.*

BOURSE, *Tetraodon.* Nom donné aux Isles de France, de Bourbon & à Madagascar, à différentes especes de *Guapervas.* Voyez *ce mot.* Les poissons *bourses* ont des écailles très-fines, & semblables à des épingles; leur pointe s'éloigne du corps; cette direction devenoit indispensable dans ces poissons, qui enflent à volonté leur corps & le réduisent tout de suite en un très-petit volume.

BOURSE A BERGER ou TABOURET, *Bursa pastoris*, Linn. 903; *& major, folio sinuato*, C. B. Pin. 108. Cette plante annuelle croît naturellement dans les chemins, dans les lieux incultes & déserts; sa racine blanche & fibreuse pousse une tige qui s'éleve à la hauteur d'une coudée, plus ou moins, selon les variétés; ses feuilles inférieures ou radicales sont découpées comme celles du pissenlit; celles qui embrassent la tige sont plus petites, garnies d'oreilles à leurs bases, ou sagittées; ses fleurs sont petites, blanches

blanches, en croix, & naiſſent au ſommet des rameaux : à ces fleurs ſuccede un fruit aplati, en forme de petite *bourſe ;* (c'eſt une ſilique, en cœur renverſé;) ce qui lui a fait donner le nom de *bourſe à paſteur.*

Cette plante eſt miſe par quelques Médecins au rang des rafraîchiſſantes & des vulnéraires aſtringentes ; elle eſt regardée comme ſpécifique dans le piſſement de ſang : la plante pilée ou une tente de charpie trempée dans ſon ſuc, arrête les hémorragies des narines ; la plante fraîche pilée & appliquée ſur les plaies récentes, arrête le ſang & prévient l'inflammation. Mais M. *Haller* regarde le *tabouret* comme l'aſtringent le plus foible de ſa claſſe crucifere ; il n'eſt, dit-il, point en uſage. Les Méthodiſtes rangent le *tabouret* dans la ſection des *thlaspi.* Voyez *ce mot.*

On a donné le nom de *drave printanniere*, *Draba verna*, à la petite eſpece de *bourſe à berger* qui croît ſur les murs.

BOUSCARLE. Les Provençaux donnent ce nom à une *fauvette* qui eſt un peu plus petite que l'eſpece appellée *griſette ;* tout le deſſus du corps eſt rouſſâtre, le plumage inférieur eſt mêlé de blanc & de roux clair ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de rouſſâtre, *pl. enl.* 655.

BOUSIER ou BOUZIER, *Copris.* Le caractere de ce genre d'inſectes eſt d'avoir les antennes en maſſe à feuillets, & de n'avoir point d'écuſſon entre les étuis, à l'endroit de leur origine ou de leur attache avec le corſelet. C'eſt par ce dernier caractere qu'ils different des ſcarabées proprement dits ; outre ce caractere particulier, tous les inſectes de ce genre ont un certain port que leur donnent leurs longues pattes ; celles ſur-tout de la derniere paire ſont fort longues ; en ſorte qu'il ſemble que ces animaux ſoient montés ſur des échaſſes : quelques eſpeces ont une corne ſur la tête ; d'autres en ont deux ; leur uſage n'eſt pas aiſé à déterminer, peut-être leur ſervent-

elles pour s'enfoncer plus aiſément dans les bouzes de vaches, les fientes d'animaux & les immondices les plus ſales, où on les trouve ordinairement. C'eſt-là que ces inſectes dépoſent leurs œufs, que leurs larves éclоſent, croiſſent & ſe métamorphoſent. On en diſtingue de pluſieurs ſortes, connues ſous les noms de *capucin*, *hottentot*, *araignée*, &c.

BOUSSEROLE. *Voyez* RAISIN D'OURS.

BOUTARQUE ou POUTARGUE. Dans les Pays Méridionaux on donne ce nom à une préparation d'œufs de poiſſon. *Voyez à l'article* MUGE.

BOUT DE PETUN ou ANI des Braſiliens, *Crotophagus*. Oiſeau du LIIe genre, de la Méthode de M. *Briſſon ;* on en diſtingue deux eſpeces, ſavoir : le *grand bout de petun*, pl. enl. 102, fig. 2, ou l'*ani des paletuviers ;* le *bout de petun* petit, ou l'*ani des ſavannes*. Le premier eſt à-peu-près du double plus grand que le deuxieme : celui-ci eſt gros à-peu-près comme un fort merle. Ces oiſeaux ſont propres au nouveau Continent. Ils ſont fort communs dans l'Amérique Méridionale, au Bréſil, à Cayenne & à Saint-Domingue, &c. Les Créoles ont donné à ces oiſeaux le nom de *bout de petun*, *bout de tabac*, *diable des ſavannes*, *diable des paletuviers ;* on les a nommés auſſi *bouilleurs de Canari*, parce que, dit-on, leur cri reſſemble au bruit que l'eau fait en bouillant ; cependant leur cri, ou ſi l'on veut, leur chant, eſt une ſorte de ſifflement toujours aigre & déſagréable.

Les *anis* ou *bouts de petun*, vivent en troupes, & l'on prétend que pluſieurs femelles ſe réuniſſent pour conſtruire un nid dans lequel elles pondent, & où elles couvent en commun ; le nid eſt conſtruit de brins de bois ſec, ſans garniture à l'intérieur, proportionné, dit-on, au nombre de femelles qui ſe ſont aſſociées pour le conſtruire & y couver ; on prétend qu'il y a dans ce nid bannal des ſéparations qui diſtinguent leurs œufs en particulier. Quand les femelles quittent leurs

œufs, elles les couvrent avec des feuilles. Les œufs ſont de couleur d'aigue-marine uniforme, & ſans taches. Les femelles font deux ou trois pontes par an ; elles nourriſſent indifféremment tous les petits, auxquels elles donnent la becquée, & les mâles aident à fournir les alimens. Ces oiſeaux réunis, même dans le temps des amours, contre ce qui eſt ordinaire aux autres oiſeaux, vivent également en ſociété dans le reſte de l'année ; les compagnies ſont compoſées depuis huit à dix individus juſqu'à vingt-cinq.

Le plumage des *anis* eſt noir dans les deux eſpeces ; mais la nuance eſt plus foncée, & les reflets de violet & de vert-doré, ſont, ſuivant les aſpects, plus ſenſibles, plus vifs & plus étendus dans la grande eſpece. Le bec & les pieds ſont noirs ; le bec eſt court, crochu, plus épais que large ; la mandibule ſupérieure eſt déprimée ſur les côtés, & relevée en demi-cercle tranchant. Les plumes de la queue ſont au nombre de dix. Les doigts longs, arrondis & placés deux en avant & deux en arriere.

Ces oiſeaux ont le vol court & peu élevé ; ils ſe poſent plus ſouvent ſur les buiſſons que ſur les grands arbres ; ils ſe placent très-près les uns des autres ; l'inſtinct ſocial a beaucoup d'impulſion ſur tous leurs mouvemens. Ils ſe nourriſſent de graines, d'inſectes & de reptiles ; comme les pies, ils ſe perchent ſur les bœufs, pour chercher les tiques & les autres inſectes attachés au cuir de ces animaux ; ils ne ſont ni farouches, ni craintifs ; on les approche aiſément ; mais on en tue peu, parce que leur chair n'eſt pas mangeable, & qu'ils ont, même vivans, une odeur déſagréable. L'*ani* s'apprivoiſe aiſément, il apprend à parler, & dans l'état de liberté il ne fait aucune ſorte de tort.

BOUTIS. Terme uſité dans la chaſſe du *ſanglier*. *Voyez* le *Tableau alphabétique des termes de Vénerie* à la ſuite de l'*article* CERF.

BOUTON D'ARGENT. Nom que les Jardiniers Fleuriſtes ont donné à la *ptarmique à fleurs doubles*. On connoît le *bouton d'argent* d'Angleterre dont la racine eſt une patte reſſemblante à celle de l'aſperge, & la feuille à celle du fraiſier.

BOUTON DE MER. Nom que l'on donne à l'*ourſin*. Voyez *ce mot*.

BOUTON D'OR & BOUTON BLANC. *Voyez* IMMORTELLE & PTARMIQUE. *Voyez auſſi l'article* HERBE BLANCHE.

BOUTON & BOURGEON. Voyez *ces mots* dans le *Tableau alphabétique*, &c. de l'*article* PLANTE.

BOUTON GRIS. Nom donné par M. l'*Abbé Dicquemare* à un corps marin & animal, dont le nom fait preſque ſeul la définition extérieure. *Journ. de Phyſ. Juill. 1783.*

BOUT-SALLICK. C'eſt le *coucou* brun & tacheté de Bengale. *Voyez* COUCOU.

BOUTURE. Voyez à l'*Alphabet des termes* à la ſuite du *mot* PLANTE.

BOUVERET & BOUVERON. *Voyez à l'article* BOUVREUIL.

BOUVIER. *Voyez* GOBE-MOUCHE (Oiſeau).

BOUVREUIL, *pl. enl.* 145, *fig.* 1, le mâle; *fig.* 2, la femelle; PIVOINE de *Belon*, *Pyrrhula*. Genre d'oiſeau un peu plus gros que le moineau appelé *pierrot*, & que ſes couleurs mâles & foncées rendent agréable : le deſſus de la tête eſt d'un noir brillant; le deſſus du cou, le dos & les plumes ſcapulaires ſont de couleur cendrée, très-légérement teintes de roux; le croupion eſt blanc, ainſi que le bas-ventre; les ailes & la queue d'un noir luſtré & à reflets violets. Le mâle a toute la poitrine, le cou & les joues d'une belle couleur rouge : (chez la femelle cette partie du plumage eſt de couleur brune-vineuſe;) ſon bec eſt noir, gros, court, fort, convexe en deſſus & en deſſous, & la partie ſupérieure eſt

courbée en en bas à ſon extrémité ; ſes ongles ſont noirs, & ſes pieds bruns.

Les *bouvreuils* aiment les pays montueux & boiſés. Ils paſſent l'été dans les bois, vivent de grains, font leur nid ſur les buiſſons, & le compoſent de mouſſe en dehors; de laine, de plumes, &c. à l'intérieur. La femelle pond communément quatre œufs, d'un blanc teint de bleuâtre, & tachetés vers le gros bout de violet & de noir. En hiver, ces oiſeaux ſe répandent par bandes dans les plaines ; on les prend alors avec des nappes. Cet oiſeau, pendant le printemps, fait un grand dégât dans les vergers ; il aime beaucoup les premiers boutons qui précedent les feuilles & les fleurs des pommiers, poiriers, pêchers & autres arbres, auxquels il cauſe de grands dommages : auſſi les Normands l'appellent-ils *bourgeonnier* ou *ébourgeonneux* ; le *bouvreuil* eſt un des oiſeaux qui réunit le plus d'agrémens : il plaît par la beauté de ſon plumage, par ſes mœurs ſociales & par la douceur de ſon chant. On l'éleve facilement en cage ; mais ſa belle couleur rouge s'y affoiblit. On en a vu qui y prenoient un plumage preſque totalement noir, & d'autres preſque tout blanc. Le *bouvreuil* eſt ſuſceptible d'attachement & d'une belle éducation; il apprend, ſans beaucoup de peine, à imiter le ſon de la flûte, & à répéter des airs. Son chant eſt agréable, mais cependant moins fort que celui de la *linotte*. On dit que la femelle chante auſſi bien que le mâle : ſi cela eſt vrai, c'eſt une des exceptions que la Nature ſe plaît à mettre aux regles générales, pour répandre plus de variétés dans ſes productions. Suivant M. *de Salerne*, le *bouvreuil* eſt appelé *bouvreux*, *bourgeonnier* en Baſſe-Normandie ; *bœuf*, *pinçon-maillé* en Cologne ; *choppard*, *groſſe tête noire* en Picardie ; *pive* en Provence ; *pivane* en Berry ; *pion* ou *piene* en Lorraine ; *pinçon d'Auvergne* en Saintonge ; & ailleurs *pinçon rouge*, *ſiffleur*, *flûteur*, *groulard*, *perroquet de France*, *écoſſonneux*, *roſſignol-monet*, *civiere*, *tapon*.

Parmi l'eſpece du *bouvreuil*, on diſtingue : Le *bouvreuil tout noir & à bec blanc* de la Guiane : le *bouveron* ou *petit bouvreuil noir* d'Afrique ; il a trois bandes blanches ſur la tête ; la partie antérieure du cou, & le deſſous du corps d'un beau blanc ; les plumes du bas-ventre, juſqu'au-deſſous de la queue, ſont longues, contournées, friſées à contre-ſens. On trouve auſſi dans le Bréſil, le *bouveron* à plumes plus ou moins friſées, *pl. enl.* 319, *fig.* 1 : Le *bouvreuil bleu* d'Amérique, *Voyez* BEC ROND : Le *bouvreuil d'Hambourg*, Voyez HAMBOUVREUX : Le *bouveret* ou le *bouvreuil* de l'Iſle de Bourbon & du Cap de Bonne-Eſpérance, *pl. enl.* 204 : ils ont le deſſous du corps blanc, le deſſus & la queue de couleur orangée ; le bec brun & les pieds rougeâtres : Le *bouvreuil huppé* d'Amérique ; il eſt beaucoup plus gros que les nôtres ; une belle huppe noire s'éleve ſur ſa tête ; le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un rouge d'écarlate ; le deſſous du corps eſt d'un bleu éclatant ; ſon bec eſt blanc. Le *grand bouvreuil noir* d'Afrique, eſt de la taille de notre gros-bec ; tout ſon plumage eſt noir, excepté une petite tache blanche au milieu des ailes ; le bec & les pieds d'un gris-blanchâtre. Le *bouvreuil noir* du Mexique, à bec rond, noir & blanc. Les *bouvreuils violets* & à bec rond de la Caroline & de Bahama ; ceux de Bahama ont la gorge, la queue & les ſourcils rouges.

BOYAUX, *Inteſtina*. Nom donné aux inteſtins. Il y a des animaux dont les *boyaux* ſont utiles dans le Commerce, après avoir été préparés par les *Boyaudiers*. Tout le monde connoît les cordes de violon, de baſſe & d'autres inſtrumens de Muſique. *Voyez* la maniere dont les Ouvriers s'y prennent pour fabriquer les cordes à boyau, *à la fin de l'article* AGNEAU, & dans le *Dictionn. des Arts & Métiers*.

On a donné le nom de *boyau de chat* à l'*ulva inteſtinalis*. Voyez *à l'article* ULVE.

BRAC. C'eſt le *Calao* d'Afrique. *Voyez à l'article* CALAO.

BRACELETS, *Armillæ*. On voit dans les Cabinets ces ornemens des Anciens : ils paroiſſent avoir été du goût de preſque toutes les Nations. On les a portés autrefois au haut du bras, quelquefois auſſi on mettoit de ſemblables anneaux aux jambes. Ils ont été des marques arbitraires d'honneur ou d'eſclavage ; c'étoient quelquefois des récompenſes de la valeur. Il y en a eu de fer, d'ivoire, d'argent, de cuivre jaune & de lames d'or. On a trouvé à Store, près de l'Iſle Adam, dans un endroit appelé le *Camp de Jules-Céſar*, des ſquelettes humains qui avoient encore des hauſſe-cols, des *bracelets* & des anneaux d'un cuivre comme doré, où l'on ſuſpendoit des bulles d'or ou d'argent. Les Sauvages en ont de coco ou de coquilles. On ſait que le goût du luxe & de la parure n'eſt pas moins vif chez les Sauvages que parmi les hommes policés. N'a-t-on pas vu des peuples barbares vendre leurs parens, même leurs peres, leurs meres, leurs femmes & leurs enfans pour poſſéder des *bracelets* de verroterie ? &c.

BRADYPE. *Voyez* PARESSEUX.

BRAI. *Voyez* POIX LIQUIDE *aux articles* PIN & SAPIN. Le *brai* ſec eſt l'*arcançon*.

BRAINVILLIERS. *Voyez* SPIGELIA.

BRAIRE, BRAIEMENT. Nom du cri rauque, bruyant & diſcordant que pouſſe l'*âne*, lorſque le déſir, l'impatience ou le beſoin le preſſent. *Voyez à l'article* ANE.

BRAMIE, *Brami*, Rheed. Mal. Plante qui croît dans l'Inde & au Malabar, dans les lieux humides ; elle eſt rampante comme certaines *gratioles ;* ſes tiges ſont d'un vert-rougeâtre ; ſes feuilles preſque ſemblables à celles du *Gratiola monniera* de *Linnæus ;* les fleurs ſont monopétales, bleues, ſolitaires, axillaires. Le fruit eſt une capſule conique, environnée par les feuilles du

calice uniloculaire, & qui contient beaucoup de ſemences menues.

BRANCHES, *Rami*. Voyez *ce mot* dans le *Tableau alphabétique*, &c. *à l'article* PLANTE.

BRANCHIALE. *Voyez à l'article* LAMPROIE.

BRANCHIES. Se dit des *ouïes* des poiſſons. *Voyez* POISSON.

BRANC-URSINE. *Voyez* ACANTHE.

BRANDHIRTZ. *Voyez à l'article* CERF.

BRAQUE. Nom donné à une race particuliere dans l'eſpece du *chien*. Voyez ſes caracteres *à l'article* CHIEN.

BRASIL. Les Mineurs Anglois donnent ce nom à une marcaſſite ſouvent lamelleuſe, mais unie & ſemblable au laiton ou au cuivre jaune. *Voyez* MARCASSITE.

BRASSICAIRES. Ce ſont les papillons du chou. *Voyez* CHENILLE DU CHOU.

BRÉANT ou BRUANT. *Voyez* BRUANT.

BREBIS. *Voyez à l'article* BÉLIER.

BRÉCHITE ou GOUPILLON DE MER. M. *Guettard* donne ce nom à un foſſile qui pourroit être regardé comme une ſorte d'*arroſoir marin*, mais d'une eſpece ſinguliere. Le caractere générique de ce polypite ou polipier foſſile, eſt d'être d'une figure conique, & d'être percé de trous en ſon ſommet, d'avoir des crêtes circulaires & des ſtries longitudinales.

BRÉDE de Malabar. C'eſt l'*amarante épineuſe*. On remarque entre les fleurs, qui ſont diſpoſées en épis verdâtres, quelquefois purpurins, droits, pluſieurs écailles en alêne & ſpinuliformes : cette plante ſe trouve à Amboine, à Ceylan, & en Amérique dans les Antilles.

BREDIN. *Voyez* LEPAS.

BREHAIGNE. Mot populaire reçu en Vénerie, & qui exprime que la biche ou un autre individu femelle eſt ſtérile & n'engendre point. *Voyez à l'article* CERF.

BREHÉME. *Voyez* MELONGÉNE.

BREHIS. Nom d'une *licorne* quadrupede, de la grandeur d'une chevre, & que l'on dit ſe trouver à Madagaſcar. Son exiſtence eſt une chimere, ainſi que celle de la *licorne* terreſtre, appelée *camphur*. Voyez *ce mot*.

BRÊME, *Cyprinus* (*latus*). En Angleterre, *Bream;* en Allemagne, *Braſſem;* en Suede, *Brax; Brama*, Linn. Poiſſon du genre du *Cyprin;* il ſe trouve dans les eaux douces de l'Europe, notamment dans les lacs & dans ceux qui confluent aux embouchures des grandes rivieres; on le pêche plus fréquemment au printemps que dans les autres ſaiſons. Ce poiſſon a le corps large & aplati latéralement; il y en a d'un pied de long & même plus. Le deſſus de la tête eſt preſque noir; la gueule eſt petite, & les levres ſont groſſes; on diſtingue pluſieurs dents qui ſont crochues; la langue eſt fixée au palais & rouge; les iris des yeux de couleur d'or, quelquefois argentés; le dos très-convexe; la ligne latérale courbe; les écailles grandes & en recouvrement, diſpoſées ſur des lignes paralleles, d'une couleur jaune pâle & mêlée de brun; celle du ventre eſt argentée. La nageoire dorſale, qui a douze rayons branchus, eſt d'un gris foncé, avec une bordure noire; les pectorales ont chacune dix-ſept rayons; les abdominales en ont neuf ou dix; celle de l'anus, qui eſt noirâtre, en a vingt-ſept; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a dix-neuf. La chair de ce poiſſon eſt blanche & délicate; mais elle paroît déſagréable, ſi le poiſſon a été pêché dans des eaux fangeuſes. La *brême* que les Pêcheurs nomment *gardonnée*, n'eſt qu'une jeune *brême* qui a les écailles plus brillantes à cet âge.

BRÊME DE MER ou BRAME, *Sparus Rhomboïdes*, Linn.; *Perca Rhomboïdes*, Catesb. Poiſſon du genre des *ſpares;* il ſe trouve dans les mers de l'Amérique. Le dos eſt ſillonné par une eſpece de canal comme dans les *ſcienes*. Les mâchoires ſont garnies de dents

obtuſes ; une tache noire entre les nageoires pectorales & la dorſale ; celle-ci a vingt-trois rayons, dont les douze premiers ſont épineux ; les pectorales en ont chacune ſeize ; les abdominales ſix, dont un épineux ; celle de l'anus quinze, dont trois épineux ; celle de la queue vingt. Le corps eſt de couleur jaune, marqué longitudinalement de pluſieurs lignes qui le font paroître ſtrié. Les trois dernieres eſpeces de nageoires ſont rouſſes. On eſtime la chair de ce poiſſon bonne à manger.

BRENACHE ou BERNACHE. *Voyez* OIE NONNETTE.

BRESILLET & BRESILLIOT. *Voyez à l'article* BOIS DE BRÉSIL.

BRESLINGE. Nom d'une race de *Fraiſier*. Voyez *cet article*.

BRESSDIUR. Eſpece d'*Ours* de Norwege. *Voyez* OURS.

BREVE. Nom donné à des oiſeaux de l'ancien Continent, qui, dans la Méthode de M. *Briſſon*, ſont du genre XXII : ce ſont des *merles*, mais qui ont le bec plus épais, plus fort ; les jambes beaucoup plus longues, & la queue & les ailes au contraire beaucoup plus courtes que les autres oiſeaux du même genre. On en diſtingue quatre ou cinq eſpeces : 1.° *la breve* de Bengale, *pl. enl.* 258, qui eſt le *merle vert* des Moluques de M. *Briſſon ;* ſa gorge eſt noire ; une variété eſt la *breve* de Bengale à gorge blanche ; 2.° la *breve* du Ceylan, c'eſt la *pie à courte queue* des Indes Orientales, d'*Edwards ;* 3.° la *breve* de Madagaſcar, c'eſt le *merle* des Moluques, *pl. enl.* 257 ; 4.° la *breve* de Malaca, (*Voyag. aux Indes*) ; 5.° la *breve* des Philippines, c'eſt le *merle vert à tête noire* des Moluques, de M. *Briſſon*, *pl. enl.* 89.

BRIDÉ, (le) *Chætodon capiſtratus*, Linn. ; *Piſcis militaris*, *ſoldaten or klipviſch*, Ruyſc. Poiſſon du genre du *Chétodon ;* il ſe trouve dans l'Océan Atlantique,

sous la Zone torride. *Gronovius* a décrit un de ces poissons ; il avoit trois pouces & un quart de longueur ; la mâchoire inférieure plus longue que celle de dessus, & toutes deux garnies d'une multitude de petites dents oblongues ; les yeux assez grands ; les opercules des ouïes lisses & écailleux. La nageoire dorsale garnie de douze rayons épineux, & de douze autres flexibles & rameux ; les pectorales ont chacune quatorze rayons ; les abdominales en ont six, dont le premier est épineux ; celle de l'anus en a dix-huit, dont les deux premiers sont forts & épineux ; celle de la queue, qui est arrondie, offre dix-huit rayons. Les lignes latérales offrent un arc convexe. Le corps & la tête sont recouverts de grandes écailles lisses ; le fond de la couleur est jaunâtre. Il y a sur chaque côté du corps, vers l'extrémité de la nageoire du dos, deux taches noires, grandes, & une blanche ; la partie supérieure des côtés est marquée de plusieurs lignes obscures, paralleles entre elles, & qui s'étendent obliquement : une partie allant de la nageoire dorsale aux opercules, & l'autre allant en sens contraire du dos à la nageoire de l'anus ; en sorte qu'elles coupent les premieres, & forment une suite d'angles continus sur les surfaces latérales du corps.

Bridé, *Sparus capistratus*, Linn. M. *Daubenton* donne ce nom à un poisson du genre du *spare ;* il se trouve dans les mers de l'Amérique. Les écailles sont disposées à l'aise, & bordées antérieurement de deux petites bandes blanchâtres, qui, par leur jonction, forment un angle droit, de maniere que le corps du poisson paroît marqué d'un réseau blanc. Les deux premieres dents de la mâchoire de dessus, & les quatre premieres dans celle de dessous, sont beaucoup plus grandes que les autres ; la nageoire dorsale est très-longue & garnie de vingt rayons, dont les neuf premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales six, dont un est épineux ;

celle de l'anus ſeize, dont le premier eſt épineux; celle de la queue en a quatorze.

BRIGNOLIER. *Nicolſon* dit qu'on en diſtingue deux eſpeces à Saint-Domingue, l'un à fruit jaune, & l'autre à fruit violet ou d'un rouge-violet. Les feuilles ſont longues, terminées en pointe, aſſez épaiſſes & bien nourries, verdâtres & luiſantes en deſſus, lanugineuſes en deſſous; ſes fleurs petites, blanches, épaiſſes, ſerrées par bouquets les unes contre les autres; elles ſe changent en un fruit oblong, de la forme d'une olive, mais plus petit, mou, charnu, un peu aigrelet. On en mange les fruits avec plaiſir.

BRIN D'AMOUR. Suivant l'Auteur de l'*Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*, c'eſt un végétal dont la tige a deux pouces de diametre, & ſept à huit pieds de hauteur; elle eſt verte, cylindrique, tendre, ſpongieuſe, couverte d'aiguillons très-fins & très-aigus; ſes branches ſont diſpoſées alternativement autour de la tige; elles ſe ſoudiviſent en pluſieurs petites branches, au bout deſquelles ſont placées des feuilles tendres, luiſantes, d'un beau vert foncé en deſſus & mat en deſſous, découpées largement ſur les bords, longues de huit à neuf pouces, ſur ſix de largeur, terminées en pointe, portées ſur une groſſe queue de quinze à dix-huit lignes de longueur, couvertes d'un duvet fin & piquant, qui s'inſinue profondément dans la peau lorſqu'on y touche, & excite une démangeaiſon très-cuiſante, qui dure cinq à ſix heures. Les nervures de ces feuilles, ainſi que la côte à laquelle elles aboutiſſent, ſont garnies de petits aiguillons jaunâtres, très-piquans. Autour de ſa tige & des principales branches, naiſſent de petites fleurs d'un rouge de carmin, très-agréables à la vue, qui deviennent bientôt de petites baies ſphériques, groſſes comme un grain de groſeille, tranſparentes, blanches, luiſantes, attachées à un long pédicule: elles renferment deux ou trois petites graines oblongues, envi-

ronnées d'une ſubſtance douce, agréable. On dit que ces fruits excitent à l'amour. Cette plante croît dans les endroits ſecs & rocheux à Saint-Domingue.

BRIN BLANC & BRIN BLEU. Noms donnés par quelques-uns à des eſpeces de *colibris à longue queue ;* le premier eſt de Cayenne, & l'autre du Mexique. *Voyez* COLIBRI.

BRINDONES. Fruit des Indes Orientales, & dont les Portugais, établis à Goa, ont fait pendant long-temps un commerce aſſez conſidérable, ſa pulpe étant d'uſage en teinture, & ſon écorce ſervant à la confection du vinaigre de ce pays. Le *brindones* eſt rougeâtre en dehors, & d'un rouge de ſang en dedans. Il conſerve toujours ſa couleur intérieure, ainſi que ſon goût, qui eſt aſſez âcre ; mais à meſure qu'il mûrit, il devient noirâtre à l'extérieur. On en mange quelquefois, mais rarement. *Ray. Hiſt. Plant.* 1831.

BRISE-OS. *Voyez à l'article* CHIENDENT. On a donné auſſi le nom de *briſe-os* à l'oiſeau *Orfraye*. Voyez *ce mot*.

BRISSOIDES ou BRISSITES. Nom donné à un genre d'*Ourſins* devenus foſſiles. *Voyez l'article* OURSIN.

BRIZE, *Briza*, Linn. Nom donné à un genre de plante unilobée de l'ordre des *Graminées :* on en diſtingue pluſieurs eſpeces : 1.° La *brize* très-grande, *Briza maxima*, Linn. 103, celle que l'on cultive dans les jardins, qui eſt originaire d'Italie & qui s'eſt naturaliſée & très-multipliée en France : ſa tige eſt grêle, cylindrique, longue d'un pied ou environ, terminée par un panicule de deux à ſept épillets fort gros, liſſes, panachés de blanc & de vert, pendans & compoſés chacun de cinq à ſept fleurs : 2.° La *brize* tremblante, *Briza tremula ;* la mobilité des panicules de cette plante lui a fait donner le nom qu'elle porte : elle produit un effet agréable dans les bouquets des Dames au moment qu'elles danſent. Il y en a deux variétés : l'une, *Briza media*, Linn. 102 : l'autre, *Briza minor*, Linn. 103 ; elle eſt annuelle, les épillets ſont ovales ou triangulaires, mêlés

de blanc ou de violet, compoſés de cinq à ſept fleurs : elle croît dans les pres ſecs : 3.° La *brize amourette*, *Briza eragroſtis*, Linn. 103 ; elle croît dans les lieux ſablonneux ; ſes épillets ſont lancéolés, d'un vert-brun, olivâtre ou violet : ils contiennent chacun quinze à vingt-cinq fleurs imbriquées ſur deux rangs oppoſés ; on la trouve en France & dans d'autres régions de l'Europe Auſtrale & tempérée. La *brize verdatre* d'Eſpagne, *Briza virens*, Linn. La *brize* de la Caroline, *Briza Caroliniana*, Linn. ; elle ſe trouve auſſi dans la Virginie. La belle *brize bipinnée* d'Egypte, *Briza bipinnata*, Linn. La *brize mucronée* de l'Inde, *Uniola mucronata*, Linn. La *brize en épi*, *Uniola ſpicata*, Linn. ; cette eſpece ſe trouve dans les lieux maritimes de l'Amérique Septentrionale.

BROCARD DE SOIE. Nom donné par les Curieux à une coquille du genre des *rouleaux*. Sa couleur eſt gris de lin nué de couleur de chair, à bandes longitudinales de taches d'un rouge-brun, en forme de réſeau, & à deux zones de grandes taches de même couleur. Sa tête eſt aplatie, & les orbes en ſont un peu tuberculeux. *Voyez* ROULEAUX.

BROCHET, *Eſox lucius*, Linn. Poiſſon du genre de l'*Eſoce* ; il ſe trouve dans les lacs, étangs & rivieres. Il eſt remarquable par ſa tête longue, de figure ſinguliere, aplatie dans ſa partie antérieure depuis les yeux juſqu'au bout du bec, de forme carrée, & percée d'environ douze petits trous. Sa mâchoire inférieure eſt plus longue que la ſupérieure, ayant ſur les côtés environ treize trous, elle eſt armée de petites dents très-aiguës, alternativement fixes & mobiles ; il n'y en a point à la ſupérieure, mais il y en a deux rangs ſur le palais. Le ventre du *brochet* eſt évaſé & large. Il a le dos obſcur, la queue fourchue, la ligne latérale aſſez droite, ſon ventre tacheté de points blancs & luiſans ; ſes yeux enfoncés dans leur orbite ; les iris ſont mêlés de blanc, de noirâtre, de verdâtre & de jaune

obſcur ; les prunelles ovales & bleuâtres ; les narines ſont placées devant les yeux, grandes, ouvertes, & ont deux orifices.

M. *Deleuze* obſerve que le *brochet* eſt du genre des poiſſons à nageoires molles : celle du dos, formée de vingt-un rayons, eſt placée tout près de la queue, & il a quatorze rayons à la membrane des ouïes. Les rayons de la nageoire dorſale ſont en partie fourchus à leur extrémité, & formés de deux oſſelets étroitement unis entre eux ; les pectorales ont chacune quinze rayons ; les abdominales, chacune onze ; celle de l'anus en a dix-huit ; celle de la queue en a dix-neuf. Les nageoires ſont jaunâtres, tachetées de noir.

Ce poiſſon n'aime nullement les eaux ſalées ; il ne ſe trouve que rarement aux embouchures des rivieres, à moins qu'il n'y ſoit porté par l'impétuoſité de l'eau ; alors il devient maigre & ſec. Il eſt très-vorace, détruit les autres poiſſons, & preſſé par le beſoin, ceux de ſon eſpece ; il ſuit les carpes dans le temps où elles fraient, pour avaler leur frai. Ces poiſſons, dont la gueule eſt ample & fendue preſque juſqu'aux yeux, ſont ſi carnaſſiers, qu'ils s'efforcent d'avaler d'autres poiſſons preſque auſſi gros qu'eux ; ils commencent par la tête, & ils attirent peu-à-peu le reſte du corps, à meſure qu'ils digerent ce qui eſt dans leur eſtomac. On a vu de ces poiſſons d'égales forces vouloir ſe dévorer l'un l'autre, & l'un, reſtant engagé dans la gorge de l'autre, s'étouffer réciproquement, & venir expirer ſur le rivage. Le *brochet* s'élance avidement ſur la grenouille & même ſur le crapaud ; il les avale, mais il vomit ce dernier, ainſi qu'on en a fait l'expérience. On dit qu'il n'attaque point les groſſes perches, parce qu'elles ſont armées d'aiguillons qu'elles hériſſent ; d'autres aſſurent qu'il les prend en travers, & les ſerre juſqu'à les étouffer.

La femelle du *brochet*, lorſqu'elle veut jeter ſon frai, (c'eſt en Mars & en Avril,) s'éloigne, dit-on, du lieu

où elle a coutume de demeurer, de peur que ſes œufs ne ſoient dévorés par d'autres *brochets :* ce qui paroît aſſez vraiſemblable, vu que les mâles de pluſieurs autres eſpeces de poiſſons pourſuivent les femelles qui ſont prêtes à mettre bas, pour en avaler les œufs auſſi-tôt qu'ils ſont jetés.

Dans bien des pays on ſe garde bien, lorſqu'on empoiſſonne un étang, d'y jeter du *brocheton ;* car il s'en trouve toujours aſſez ſans qu'on y en ait mis. On croit que cela vient de ce que les œufs du *brochet* ſe collent aux pattes ou aux cuiſſes du héron, s'en détachent enſuite lorſqu'il vient à la pêche dans un autre étang, & le peuplent ainſi de frai de *brochet.* Quelques-uns ont dit que quand un héron, ou un canard, ou quelqu'autre oiſeau, après avoir avalé des œufs de *brochet*, venoient à fienter ſur l'eau d'un étang, il naiſſoit des *brochets* de cette fiente remplie d'œufs intacts & féconds. On eſt dans l'uſage, dans certains pays, d'enfermer les *brochets* dans des caiſſes de bois qu'on laiſſe flotter ſur les étangs, & dans leſquelles on les engraiſſe en leur jetant de la nourriture.

Le *brochet* eſt ruſé ; il ſe tient comme à l'affût contre le courant de l'eau, & lorſqu'il apperçoit quelque proie, il ſe jette deſſus avec avidité. On dit que ce poiſſon vit très-long-temps : on cite pour preuve celui que l'Empereur *Frederic II* jeta dans un étang avec un anneau d'airain paſſé dans les opercules de ſes ouïes, & portant une inſcription Grecque ; on aſſure que ce *brochet* fut retrouvé deux cents ſoixante-deux ans après : mais ce récit a bien l'air d'une fable. Le *brochet* eſt auſſi un des poiſſons qui entend le mieux. On en a vu dans le vivier du Louvre, du temps de *Charles IX*, qui, quand on crioit *lupule, lupule*, ſe montroient & venoient prendre le pain qu'on leur jetoit.

Les *brochets* different entre eux pour la grandeur & pour la couleur, ſuivant l'âge & les lieux ; il n'eſt pas rare d'en voir qui ont juſqu'à deux ou trois coudées

de longueur. M. *Darcy*, ancien Contrôleur de la bouche de S. A. S. Mgr. le Prince *de Condé*, nous a dit avoir vu, chez le Prince *Lobkovitz* en Bohême, deux *brochets* qui pesoient chacun cinquante livres, & qui furent servis sur la table de son S. A. S. Mgr. le Prince *de Conti*. On a trouvé quelquefois des tænia attachés aux intestins de ce poisson.

On appelle le petit *brochet* ou *brocheton*, *lanceron* ou *lançon*; son dos est verdâtre : le moyen, celui qui est gros comme le poing, *brochet* ou *poignard*; & le gros, qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat, *brochet-carreau*.

La fécondité de ce poisson est merveilleuse : on a compté dans un *brochet* femelle de moyenne grandeur, jusqu'à cent quarante-huit mille œufs. Ces œufs excitent des nausées & purgent violemment : aussi les gens du peuple s'en servent-ils quelquefois pour se purger.

La chair du *brochet* est blanche, ferme, & se divise par feuillets. Ceux des lacs & des grandes rivieres sont les plus estimés. Il n'est pas rare d'en voir dont la grosse arête & une partie de la chair sont d'une couleur verte; les gens friands estiment beaucoup cette variété. Le foie du *brochet* est très-bon à manger. On les prépare de plusieurs manieres, au court-bouillon, à la sauce d'anchois & à la Polonoise; on les frit, on les met en ragoût, ou on les farcit. Il y a des *brochets*, ainsi que quelques autres poissons, auxquels on a trouvé en même temps des œufs & une laite; d'où l'on peut conclure qu'ils étoient hermaphrodites. Comme ce poisson est fort vorace, & que par conséquent il court beaucoup, la pêche en est fort facile; il se prend de lui-même dans les filets ou mord à l'hameçon. Sa grande voracité lui a fait donner le surnom de loup ou de tyran des eaux. On en a vu dévorer de petits chats & des chiens nouvellement nés que l'on avoit jetés dans un vivier. *Gmelin* dit qu'en Sibérie il y a

des Pêcheurs qui font sécher les *brochets* à l'air libre au soleil, pour les conserver.

On emploie en Médecine les mâchoires & la graisse de *brochet :* cette derniere est fort en usage dans bien des pays, & on en oint la plante des pieds pour détourner les catarres & pour appaiser la toux. La mâchoire inférieure est, dit-on, spécifique dans la pleurésie. Ces *mâchoires* ont donné le nom aux *Pillulæ de mandibula lucii.*

Le *brochet* s'appelle en Italie, *luccio* ou *luzzo ;* en Allemagne, *hecht ;* en Flandres, *snook ;* en Angleterre, *pike ;* en Suede, *giadda ;* en Turquie, *turna ;* à Bourdeaux, *luczi ;* en Anjou, *bequet* & *bechet.*

BROCHET DE MER. *Voyez* SPET. On donne aussi le nom de *brochet de mer*, au *merlus.* Voyez *à l'article* MORUE.

BROCHET DE TERRE. C'est le lézard, appelé *mabouja.* Voyez *ce mot.*

BROCOLIS. *Voyez à l'article* CHOU-FLEUR.

BROME ou DROUE, *Bromus.* Genre de plante unilobée, de la famille des *Graminées*, qui a beaucoup de rapports avec les *avoines* & les *fétuques*, & qui comprend des herbes dont les fleurs sont glumacées, & ont communément leurs épillets disposés en panicule, oblongs, plus ou moins cylindriques, contenant des balles florales, disposées sur deux rangs opposés & tout garnis de barbes, placées dans plusieurs especes sur le dos des écailles florales, un peu au-dessous de leur extrémité ; le fruit est une semence oblongue, convexe d'un côté, munie d'un sillon de l'autre, & enveloppée dans la balle florale qui tombe avec elle sans s'ouvrir.

Ce genre contient un assez bon nombre d'especes.

Il y a : Le BROME SEGLIN, *Bromus secalinus & mollis*, Linn. 112. Cette espece qui est haute de deux pieds, & qui croit sur le bord des champs, des chemins & sur les murs en Europe, offre plusieurs va-

riétés. Le *brome rude & à barbes divergentes*, *Bromus squarrosus*, Linn.; il se trouve dans les champs. Le *brome cathartique*, *Bromus purgans*, Linn.; une espece croît dans le Canada; une autre dont parle *Feuillée*, croît au Chili, & sa racine est purgative; les Habitans de cette Contrée en font beaucoup d'usage en décoction. Le *brome à épillets nus*, *an Festuca* Haller? *Bromus inermis*, Linn.; cette espece, qui a beaucoup de rapports avec la fétuque flottante, croît en Allemagne & dans la Suisse. Le *brome de buissons*, *Bromus dumetorum*, Flor. Franç.; c'est le plus grand de tous; il se trouve dans les lieux couverts & les bois, en Europe. Le *brome à balles ciliées*, *Bromus ciliatus*, Linn.; il se trouve dans le Canada. Le *brome stérile*, *Bromus sterilis*, Linn. 113; il croît dans les lieux incultes, en Europe; une variété est la *Festuca avenacea sterilis elatior*, Bauh. Pin. 9. Une autre plus petite est le *Bromus tectorum*, Linn. Le *brome à tiges genouillées*, du Portugal, *Bromus geniculatus*, Linn. Le *brome à petits épillets*, *Bromus giganteus*, Linn.; malgré sa dénomination latine, il est moins grand que celui des buissons; il se trouve sur le bord des champs montueux & pierreux, en Europe. Le *brome à épillets droits*, *Bromus patensis*, *Festuca patensis lanuginosa*, Bauh. Pin. 10; il est commun dans les champs & les prés secs, *an Bromus racemosus*, Linn.?

On distingue encore le *brome à panicules rougeâtres*, d'Espagne, *Bromus rubens*, Linn. Le *brome en balais*, *Bromus scoparius*, Linn.; cette espece croît en Espagne. Le *brome à épis dilatés*, d'Espagne, *an Bromus Madritensis*, Linn.? Le *brome à épi roide*, du Portugal, *Bromus rigens*, Linn. Le *brome triflore*, *Bromus triflorus*, Linn.; cette espece croît dans les bois de l'Allemagne & du Danemarck. Le *brome à panicules épais*, d'Italie & d'Espagne, *an Bromus stipoïdes*, Linn.? Le *brome rameux*, du Levant & du Portugal, *Bromus racemosus*, Linn. 114. Le *brome corniculé*, *Bromus pin-*

natus, Linn. 115; il se trouve dans les champs & les endroits montueux. Le *brome des bois*, *Bromus sylvaticus*, Fl. Franç. 1181. Le *brome à barbes en crête*, *Bromus cristatus*, Linn.; cette espece croît dans la Tartarie & la Sibérie. Le *brome à épillets plats*, *Bromus distachyos*, Linn.; il se trouve dans différentes Régions de l'Europe Australe.

Forskal a découvert quelques autres *bromes* en Egypte.

BRONTIAS. Pierre fort célebre chez les Anciens, qui la nommoient aussi *batrachite* & *chélonite*; ils prétendoient, mais sans aucun fondement, qu'elle tomboit des nuages avec la grêle. Le *brontias* n'est qu'une pyrite sulfureuse martiale, brunâtre à l'extérieur, striée du centre à la circonférence. Il y en a de différentes grosseurs. *Voyez l'article* PYRITE.

BROU, *Viride nucis corium*. C'est ainsi qu'on appelle l'enveloppe verte de la noix. *Voyez à l'article* NOYER.

BROUILLARD, *Nebula*. Espece de météore composé de vapeurs & d'exhalaisons, que la chaleur des rayons du soleil éleve insensiblement de la surface de la terre & des eaux, & qui retombent ensuite lentement de la région de l'air, en sorte qu'elles y paroissent comme suspendues.

Les *brouillards* ne sont le plus souvent composés que de parties aqueuses, alors ils n'ont point de mauvaise odeur, & ne sont point nuisibles à la santé; mais quelquefois ils sont mêlés d'exhalaisons, comme cela est assez ordinaire dans les pays sulfureux & marécageux; alors ils ont une mauvaise odeur, & sont très-mal-sains. Selon M. *Bourgeois*, les *brouillards* froids & glacés de l'hiver sont presque toujours nuisibles à la santé, quoiqu'ils ne soient point chargés d'exhalaisons sulfureuses & putrides, parce qu'ils diminuent & suppriment en partie la transpiration insensible. Lorsqu'ils durent plusieurs semaines, on voit ordinaire-

ment régner à leur ſuite des maladies épidémiques très-dangereuſes. Lorſque le *brouillard* eſt compoſé d'exhalaiſons, & qu'il eſt tombé, on trouve quelquefois ſur la ſurface des eaux une pellicule rouge, & même aſſez épaiſſe.

En général, les *brouillards* ſont plus fréquens en hiver qu'en aucun autre temps, & plus ſenſibles le ſoir & le matin : lorſqu'ils paroiſſent, l'air eſt calme & tranquille, mais ils ſe diſſipent dès que le vent vient à ſouffler. Les plus forts *brouillards*, dans nos climats, paroiſſent en automne & au printemps.

Quand les années ſont pluvieuſes, il tombe ſouvent en France des *brouillards* gras, que l'on croit cauſer aux blés la maladie que l'on nomme *nielle*. Le *ſeigle* ſur-tout ſe corrompt quelquefois à un tel point, que le pain dans lequel on en met, occaſionne la gangrene. *Voyez* au mot *Blé* l'article des maladies du blé, ainſi qu'au mot *Seigle* les maladies de ce grain.

Les *brouillards* ne ſont que de petits nuages placés dans la plus baſſe région de l'air, & les nuages ne ſont que des *brouillards* qui ſe ſont élevés plus haut. M. *de Sauſſure* dit que les *brouillards* ſont formés par l'eau réduite ſous la forme de vapeur véſiculaire.

Les objets qu'on voit à travers le *brouillard*, paroiſſent plus grands & plus éloignés ; effet produit par la réfraction de la lumiere. Si le *brouillard* eſt fort délié & diſperſé dans une grande étendue de l'atmoſphere, on peut alors enviſager le ſoleil à nu ſans en être incommodé ; mais alors cet aſtre paroît pâle, tandis que le reſte de l'atmoſphere eſt bleu & ſerein. Les Matelots donnent le nom de *brume* au *brouillard* qui ſe voit ſur mer.

L'année 1783 eſt devenue mémorable dans une partie de l'Europe, notamment dans les Régions Septentrionales, par ſes *brouillards* extraordinaires, notamment en Juin & Juillet ; & comme ces *brouillards* avoient été précédés de la terrible cataſtrophe de la

Sicile & de la Calabre, des idées ſiniſtres de toute eſpece avoient préoccupé l'eſprit du peuple ; & combien dans ce ſens le peuple n'eſt-il pas nombreux ? Ces *brouillards* étoient dus aux ſaiſons froides & humides qui avoient précédé ; le ſoleil paroiſſoit d'un rouge de grenat ; il en étoit de même de la lune. Cette année 1783 a été fertile en météores de toute eſpece.

BROUNE, *Brownea coccinea*, Linn. C'eſt un arbriſſeau de la famille des *Légumineuſes* ; il croît dans les bois de l'Amérique Méridionale. Selon M. *Jacquin*, il eſt rameux ; ſon bois aſſez dur & jaune ; les fleurs ſont grandes, de couleur écarlate, diſpoſées ſix à dix enſemble par bouquets latéraux : le fruit eſt une gouſſe uniloculaire.

BROUSSIN D'ÉRABLE. *Voyez* ÉRABLE.

BRUANT, *pl. enl.* 30, *fig.* 1. En latin *Emberiza*. Le *bruant* des Ornithologiſtes eſt le *verdier* en langue vulgaire ; & le *verdier* des Oiſeleurs & des gens de la campagne eſt le *bruant* des Ornithologiſtes ; le *bruant* eſt le *verdelet* des Provençaux ; *verdat* en Sologne ; *verdoie* en Poitou ; *verdange* en Périgord ; *bincry* dans l'Orléanois : *bardeau* en Guienne.

Le *bruant* a la forme, les couleurs du plumage, la chair délicate, la quantité de graiſſe & le bec de l'ortolan ; il eſt à-peu-près de la groſſeur du moineau franc, mais il eſt plus alongé ; la tête, les joues, & la gorge ſont plus ou moins jaunes ; le deſſus du cou eſt olivâtre ; les plumes du dos & les ſcapulaires ſont mêlées de roux, de noir & de blanc ; le croupion eſt marron clair ; la poitrine eſt jaunâtre ; le ventre d'un jaune ſans tache : les grandes plumes des ailes & de la queue ſont, les unes brunes & bordées de gris-blanc, les autres ſont olivâtres ; les pieds jaunâtres ; le bec & les ongles bruns ; l'iris couleur de noiſette ; les jambes couleur de chair.

Le *bruant* fait ſon nid à terre, au milieu de quelque touffe d'herbes, d'autres fois il le poſe ſur un buiſſon

fort bas ; il le compoſe à l'extérieur de foin, d'herbes ſeches, de mouſſe ; l'intérieur eſt garni de crin, de laine. La ponte eſt de quatre ou cinq œufs, tiquetés de brun ſur un fond blanc ; il y a pluſieurs pontes par an, & la derniere eſt en Août ou Septembre. En été, cet oiſeau ſe retire en partie dans les bois ; en hiver, il ſe répand dans les plaines, s'approche des lieux habités, fréquente les haies, le bord des chemins : c'eſt dans cette ſaiſon qu'on le prend au lacet & avec des nappes.

Le caractere du *bruant* eſt d'avoir quatre doigts, trois devant & un derriere, le bec conique & aigu, les bords des deux portions du bec rentrans en dedans ; la mâchoire ſupérieure eſt intérieurement armée d'un petit tubercule oſſeux qui ſert à ces oiſeaux pour briſer les graines dont ils ſe nourriſſent.

Le *bruant* eſt l'un de ces oiſeaux qui, par ſon éducation privée, eſt admis dans l'intérieur de nos maiſons ; ſon chant eſt agréable & répand la gaieté dans nos appartemens. On éleve cet oiſeau facilement en cage & dans les volieres, en le nourriſſant de *millet*, de *navette* & de *chenevis*.

On diſtingue pluſieurs ſortes de *bruants* :

Il y a : Le *bruant des haies*, ou *zizi*, *pl. enl.* 653, *fig.* 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle ; en latin, *Emberiza ſepiaria* ; il n'habite guere que les Provinces Méridionales de l'Europe ; il ſe mêle volontiers avec les *pinçons* dont il imite le chant ; tantôt il ſe perche ſur les arbres, tantôt il court ſur les terres nouvellement labourées où il cherche ſa picorée, mais les grains ſont le fond de ſa nourriture. Le *bruant des prés* de France, *pl. enl.* 30, *fig.* 2 ; eſt ſurnommé *bruant fou*, parce qu'il donne plus aiſément dans les piéges que les autres *bruants* ; c'eſt le *Cirlus ſtultus*, d'Aldrovande, & le *verdier ſonnette* de nos Oiſeleurs. Le *bruant* du Canada eſt ſurnommé *cul-rouſſet*. Le *bruant familier* d'Aſie, déſigné ainſi par *Linnæus*, *Familiaris emberiza griſeo maculata, apicibus recti-*

cùm albis, dorso postico flavo. Le *bruant* du Mexique; appelé *thérese jaune*; pl. enl. 386, fig. 1. Le *bruant* de Surinam, indiqué sous le nom de *gonambouch* par *Seba*. Le *bruant* du Brésil, connu sous le nom de *guirnegat*; on en trouve quelquefois chez nos Oiseliers; ils l'appellent *moineau-paille*, nom qui donne une idée de la nuance de son plumage. Le *bruant* de l'Isle de Bourbon, ou le *bruant mordoré*. Le *bruant* de Saint-Domingue, surnommé l'*olive*; la couleur dominante de son plumage est olivâtre. Le *bruant bleu* de Canada, est l'*azuroux*.

BRUCHE, *Bruchus*. Genre d'insecte coléoptere, à antennes filiformes, dont le corselet & le corps sont arrondis en bosse; ils ont six articles à toutes les pattes. On ne connoît guere que deux especes de ce genre, la *bruche à bandes*, & la *bruche sans ailes*; toutes deux sont petites & vivent dans les champs & dans les maisons, de substances animales ou végétales, mais desséchées. On les trouve dans les tas de feuilles seches, dans le foin & dans les herbiers, même dans les animaux conservés dans les cabinets des Curieux.

La *bruche à bandes*, *Cerambix fur*, Linn., a une ligne & demie de long; son corselet est chargé d'aspérités, couvert sur les côtés de poils blanchâtres; ses étuis sont convexes, couverts de points enfoncés qui les font paroître comme striés, & traversés de deux bandes de poils blancs fort courts; les antennes sont beaucoup plus longues que le corps.

La *bruche sans ailes* est moins abondante que celle *à bandes*; elle n'a qu'une ligne de long: comme tout son corps est arrondi, cet insecte ressemble à un petit globe mouvant; ses antennes n'ont pas tout-à-fait la longueur de son corps qui est d'un brun luisant; les étuis sont convexes, réunis ensemble, immobiles, & ils s'étendent en dessous du corps qu'ils enveloppent presque en entier.

La larve des *bruches* a ſix pattes ; elle eſt couverte de poils qui forment des anneaux alternativement bruns & alternativement blanchâtres. Pour ſe métamorphoſer, elle creuſe un trou dans le bois ou dans le carton, y entre & forme une coque en barillet oblong, d'un tiſſu ſerré, ſoyeuſe, griſe en dehors, ſatinée & de couleur de perle en dedans.

Ces inſectes ſont à craindre avant & après leur métamorphoſe ; ils ne ſont formidables que par leur nombre, encore n'endommagent-ils guere que les collections de grands animaux ; mais ils ravagent ſouvent les collections d'inſectes, en s'introduiſant dans leur corps & y vivant ſans être vus.

On trouve les *bruches* en automne, au printemps & ſur-tout en hiver ; c'eſt au milieu des plus grands froids pendant les jours les plus rigoureux de cette ſaiſon, dans le temps que les autres inſectes ſont morts ou engourdis, ou que leur race n'exiſte que dans les œufs & les chryſalides qu'ils ont laiſſés, que les *bruches* ont plus de vigueur & d'activité ; elles ont les mêmes craintes & les mêmes inclinations que les *dermeſtes*, par rapport à la lumiere qu'elles évitent, au bruit & au mouvement qu'elles redoutent ; rarement ſortent-elles de leur gré pendant le jour, mais la nuit elles vont & viennent ; & c'eſt alors qu'on peut les appercevoir, en obſervant, la lumiere à la main, les collections d'animaux deſſéchés. Les excrémens des *bruches* ſont grenelés, griſâtres ; leurs dépouilles velues, ceintes d'anneaux blancs & d'anneaux griſâtres ; l'un & l'autre très-peu volumineux, & dépoſés pêle-mêle au bas des animaux que les *bruches* rongent.

BRUGNON ou BRIGNON. C'eſt une eſpece de pêche. *Voyez* PÊCHER. Dans le commerce de l'Epicerie on donne le nom de *brugnoles* à des prunes de Provence ſéchées au ſoleil : elles nous viennent dans des boîtes à la maniere des confitures ſeches. *Voyez à l'article* PRUNIER.

BRUIA, CALI-CALIC. Oiſeaux envoyés de Madagaſcar à M. *de Buffon* : le premier eſt la femelle, & le dernier le mâle. Ils ſont de la groſſeur de notre *friquet* ; le deſſus du corps eſt cendré, le croupion rouſſâtre, la gorge noire & le ventre blanc ; les ailes ſont brunes. Par leur petiteſſe ils ſe rapporteroient à notre *étourneau d'Europe ;* cependant ils en different aſſez pour être regardés comme oiſeau d'une eſpece différente. C'eſt la petite *pie-grièche* de Madagaſcar, des *Planch. enlum.* 299.

BRUINE, *Pruina.* C'eſt une petite pluie fort fine qui tombe très-lentement. Lorſqu'il ne fait point de vent, la peſanteur ſpécifique de ces petites gouttes d'eau n'eſt preſque pas différente de celle de l'air, ſur-tout quand la diſſolution de la nuée commence par le bas. *Voyez* PLUIE.

BRULEBEC. *Voyez* SCANDEBEC.

BRULOT. A la Louiſiane on donne ce nom aux *chiques* & aux *bêtes rouges.* Voyez *ces mots.*

BRUMAZAR eſt, ſelon *Becher*, une matiere onctueuſe, formée par les vapeurs & exhalaiſons ſulfureuſes & mercurielles qui viennent des entrailles de la terre, & qui miſes en mouvement par une chaleur continuelle, s'uniſſent étroitement. Cet Auteur dit que perſonne ne veut admettre pareille choſe dans les métaux, quoiqu'on l'y apperçoive clairement : c'eſt, ſelon lui, la matiere premiere des métaux, & le ferment qui les conduit à la perfection. *Voyez l'article* MÉTAUX *& celui de* MINES.

BRUME. *Voyez* BROUILLARD & VER A TUYAU.

BRUN-ROUGE. C'eſt le nom que l'on donne à une eſpece d'*ochre* ferrugineux, & dont on fait uſage dans la peinture, ſoit à l'huile, ſoit en détrempe. Son uſage eſt fort étendu. Les Hollandois ont puiſé pendant long-temps la matiere premiere de cette ſubſtance. Ils venoient acheter dans la Province du Berry l'*ochre jaune* ſeize ſous le quintal, & par une légere

calcination qu'ils faiſoient ſubir à cette eſpece d'*ochre*, qui acquéroit alors une couleur rouge plus ou moins foncée, ils nous revendoient cet *ochre* ainſi déguiſé, dix livres le quintal. Ce *brun-rouge* étoit excellent; quand on a ſu leur ſecret, on a voulu s'approprier cette branche de Commerce; on a refuſé de vendre la terre aux Hollandois. L'établiſſement fait dans le Berry pour la préparation de cette terre, a langui, parce que l'empire du préjugé eſt tel, qu'à toutes choſes égales, ce qui vient de loin vaut mieux que ce que nous avons chez nous. Les Hollandois ont été ailleurs; le *brun-rouge* qu'ils nous fourniſſent aujourd'hui eſt ſablonneux & de mauvaiſe qualité. *Voyez* OCHRE.

BRUNELLE, *Brunella*, Tourn. tab. 84. Plante à racine vivace, dont on diſtingue deux eſpeces principales. La *brunelle vulgaire*, *Brunella major*, *folio non diſſecto*, C. B. Pin., Tourn. 182; *Prunella vulgaris*, Linn. 837. C'eſt une plante d'Europe qui croît dans les prairies, les bois, ainſi que la *bugle*, de laquelle elle differe peu au premier aſpect. Mais la différence eſt facile à ſaiſir par la fleur, qui dans la *brunelle* eſt d'une ſeule piece en gueule, & dont la levre ſupérieure eſt en caſque; au lieu que dans la *bugle*, à la place de la levre ſupérieure, il n'y a que des dentelures; M. *Deleuze* dit auſſi que les étamines ſont fourchées par le haut en deux petits filets, dont l'un porte l'anthere. Ses tiges ſont hautes de ſix à dix pouces, droites ou couchées, carrées, & un peu velues; ſes feuilles ſont oppoſées; les ſupérieures un peu pétiolées & dentées: ſes fleurs ſont bleuâtres ou purpurines, quelquefois blanches, terminales, en épi verticillé, garnies de bractées en cœur: ſes fruits conſiſtent en quatre ſemences nues, ovoïdes, & attachées au fond du calice. Le nom de cette plante dérive de l'Allemand, dit M. *Haller*, & indique que ſon infuſion eſt bonne dans les maux de gorge; elle a auſſi la propriété de raffermir les dents vacillantes par la ſaliva-

tion mercurielle. Elle eſt employée dans les dyſſenteries & autres excrétions ſanguines. Ses autres propriétés ſont les mêmes que celles de la *bugle*. Voyez *ce mot*.

La *brunelle à feuilles découpées*, *Prunella laciniata*, Linn. 837. Cette plante croît ſur les pelouſes, & n'eſt pas une ſimple variété de la précédente ; les feuilles qui partent de la racine ſont petiolées, ovales, oblongues, entières; celles du bas de la tige ſont dentées, & les autres au haut de la tige, ſont à découpures étroites & diſtantes : les fleurs ſont blanches ou un peu rougeâtres.

Il y a la *brunelle à feuilles d'hyſope*, des Provinces Méridionales de la France, *Brunella hyſſopifolia*. Il y a encore la *brunelle odorante* de Portugal, *à grande fleur violette ou bleuâtre*.

BRUNET. Nom donné par M. *Briſſon*, au *merle brun* du Cap de Bonne-Eſpérance, *T. II*, *pl.* 27 ; & au *pinçon* de Virginie, *T. I*, *pl.* 34.

BRUNETTES. Nom que les Curieux donnent à quelques eſpeces de coquillages de la famille des *Rouleaux*. Voyez *ce mot*.

On a donné encore le nom de *brunette*, traduit du mot Anglois *dunlin*, à la *bécaſſine* d'Angleterre. *Voyez* BÉCASSINE.

BRUNOR. C'eſt le *petit pinçon rouge* de M. *Briſſon*, & la *pivoine brune petite* d'*Edwards*.

BRUNSFEL, *Brunsfelſia Americana*, Linn. ; *Brunsfelſia flore albo*, *fructu croceo molli*, Plum. Gener. 12. C'eſt un arbre médiocre qui croît à la Martinique, vers les bords de la mer, dans le lieu appelé le Fonds de Saint-Jacques. Son tronc acquiert la groſſeur du corps de l'homme ; ſon bois eſt blanc, aſſez ſolide ; ſa moëlle ſemble charnue ; ſon écorce eſt blanchâtre, avec des rides rouſſâtres ; ſes feuilles reſſemblent un peu à celles du citronnier, mais elles ſont plus minces & un peu plus grandes. Cet arbre fleurit & fructifie dans le mois de Mai ; les fleurs ſont grandes, monc-

pétalées, en entonnoir, d'un blanc-jaunâtre, avec des points violets, disposées trois ou quatre ensemble aux sommités des rameaux. Leur tube est fort long. Le fruit est une baie sphérique, un peu plus grosse qu'une noix, d'un rouge-orangé, uniloculaire, & qui contient beaucoup de semences roussâtres, placées entre l'écorce de la baie & une substance charnue qui en occupe la capacité. Cette substance charnue est pleine de suc; d'abord fort blanche, elle noircit ensuite & se putréfie. (*Encycl. Méth.*)

BRUSC. *Voyez* GENÊT ÉPINEUX.

BRUTE, *Brutum animal*. C'est la *bête*. Voyez *ce mot*.

BRUYERE, *Erica*. C'est un genre de plante à fleurs monopétalées; on en distingue un grand nombre d'especes; les unes s'élevent très-peu; les autres s'élevent en petits arbrisseaux très-rameux; leurs tiges sont ligneuses & persistantes l'hiver. Ces plantes sont remarquables par la petitesse de leurs feuilles; elles sont simples, entieres, très-nombreuses, peu écartées les unes des autres, & communément opposées ou verticillées, deux à cinq ensemble à chaque nœud. Les *bruyeres* fleurissent vers les mois de Juin & Juillet, & font voir de petites fleurs en cloche fort jolies, & diversement colorées suivant les especes. Elles sont à huit étamines; le calice est à quatre feuilles, & la corolle monopétale partagée plus ou moins profondément en quatre quartiers. Leur pistil devient dans la suite un fruit ordinairement arrondi, qui s'ouvre en quatre parties. Il est plus souvent partagé en quatre loges, & il renferme des semences nombreuses assez petites. M. le Chevalier *de la Marck* divise ainsi les *bruyeres*:

BRUYERES à antheres à deux cornes; feuilles opposées.

BRUYERE COMMUNE, *Erica vulgaris*, Linn., & *glabra*, Bauh. Pin. 485, Tourn. 602. Cette espece qui est commune dans les landes, les terrains incultes &

arides de l'Europe, eſt un ſous-arbriſſeau qui forme des touffes baſſes, étalées, diffuſes, hautes d'environ un pied & demi, à vieux rameaux tortueux, roides, aſſez épais, & dont l'écorce eſt rude & rougeâtre; ſes feuilles ſont ſerrées contre les rameaux, comme imbriquées ſur quatre rangs, d'un vert tendre. Les fleurs ſont petites, d'un rouge vif, quelquefois blanches, diſpoſées en grappes ſimples & terminales. Ses feuilles & ſes fleurs ſont eſtimées diurétiques, propres à chaſſer les ſables & les petits calculs des reins & de la veſſie; on prétend que ſon eau diſtillée eſt ophtalmique. Les abeilles font d'amples récoltes ſur les fleurs des *bruyeres*, mais le miel qu'elles ramaſſent ſur cette plante n'eſt pas eſtimé; il eſt jaune & ſirupeux.

Dans cette ſection, il y a la *bruyere* à fleurs jaunes, du Cap de Bonne-Eſpérance.

BRUYERES à antheres à deux cornes; feuilles ternées.

Elles croiſſent, la plupart, au Cap de Bonne-Eſpérance; il y a: La *bruyere* à fleurs véſiculeuſes, *Erica halicacabu*, Linn. Celle regerminante, *Erica regerminans*, Linn. Celle à rameaux chargés de poils, *Erica hiſpidula*, Linn. La *bruyere* à fleurs muqueuſes: celle à calice réfléchi: celle à tiges couchées: la *bruyere* pilulifere d'Ethiopie: celle à fleurs d'un vert-pourpré. Cette eſpece croît dans le Portugal & dans les Provinces Méridionales de la France. La *bruyere* urcéolée, *Erica pentaphylla*, Linn. Celle à tige d'un noir rougeâtre, *Erica nigrica*. Linn. Celle à feuilles planes. La *bruyere* tardive, *Erica veſpertina*, Linn. La *bruyere* blanche, *Erica monſoniana*, Linn.; cette eſpece ſe trouve dans l'intérieur de l'Afrique.

Il y a encore dans cette deuxieme ſection, la *bruyere* à corolle tétragone; ſes fleurs ſont jaunes; cette eſpece s'éleve à la hauteur de trois à quatre pieds. La *bruyere* à balais, *Erica ſcoparia*, Linn. 502; c'eſt un arbriſſeau qui s'éleve auſſi à la hauteur de trois à quatre pieds;

il croît dans les lieux incultes & ſtériles de l'Europe Auſtrale ; il ſe trouve dans les landes de Bourdeaux, aux environs d'Orléans & ailleurs. Cette eſpece quitte ſes feuilles tous les ans ; ſes rameaux ſont droits, & les plus petits ſont grêles, effilés, flexibles, un peu blanchâtres & très-glabres : on s'en ſert dans pluſieurs Provinces pour faire des balais. La *bruyere* en arbre, *Erica arborea*, Linn., *Erica maxima alba*, Bauh. Pin. 485, Tourn. 602 ; cette eſpece ſe trouve en Provence & dans d'autres régions de l'Europe Méridionale ; la tige de cet arbriſſeau s'éleve de quatre à ſix pieds ; les plus petits de ſes rameaux ſont couverts d'un coton blanc très-fin ; ſa racine produit un charbon très-dur & excellent pour les forges.

BRUYERES à antheres à deux cornes ; feuilles quaternées.

Il y a : La *bruyere* à rameaux effilés, *Erica ramentacea*, Linn. Celle à calices ciliés. La *bruyere* à feuilles diſpoſées en croix, *Erica tetralis*, Linn. ; cette eſpece fleurit en automne & au printemps : on la trouve en France dans les lieux marécageux & dans les foſſés humides qui bordent les chemins. La *bruyere* à fleurs pubeſcentes : celle à feuilles de ſapin : celle à fleurs lâches, *an Erica mammoſa*, Linn. ? La *bruyere* cafre ; cette eſpece eſt de la grandeur du genévrier, elle ſe trouve en Ethiopie. La *bruyere* à fleurs ſeſſiles.

BRUYERES à antheres en crête ; feuilles ternées.

Il y a : La *bruyere* à trois fleurs ; celle à fleurs en baie. La *bruyere* gnaphaloïde : celle à feuilles de Coris : celle à tige comme articulée. La *bruyere* bractéolée : celle à calice ample & preſque ouvert en roue : l'eſpece à écorce cendrée ; elle croît en France ſur les côteaux arides & ſablonneux ; elle vient auſſi en Angleterre, dans l'Eſpagne & dans le Levant. La *bruyere* paniculée.

BRUYERES à antheres en crête ; feuilles quaternées.

Il y a : La *bruyere* auſtrale ; elle croît en Eſpagne : l'eſpece à fleurs enflées : celle à feuilles de camarine : celle à feuilles recourbées, *Mala*, Linn.

BRUYERES mutiques & enfermées ; feuilles oppoſées.

Il y a : La *bruyere* à feuilles menues, & celle qui a le port de la paſſerine.

BRUYERES à antheres mutiques & enfermées ; feuilles ternées.

Il y a : La *bruyere* blanchâtre : celle à calices triflores, *Mala*, Linn. La *bruyere* à fleurs en têtes globuleuſes & laineuſes : celle à antheres noires. La *bruyere* qui a le port de l'abſinthe. La *bruyere* à feuilles ciliées ; cette eſpece ſe trouve dans le Portugal & en France, ſelon M. *Richard*, dans les landes qui avoiſinent le chemin de Tours, à deux lieues au-delà du Mans.

BRUYERES à antheres mutiques & enfermées ; feuilles quaternées.

Il y a : La *bruyere* tubiflore : celle à fleurs courbes : celle à fleurs de melinet : celle à fleurs en bouquet : celle à calice cubique : celle à fleurs viſqueuſes : celle à calice court & ſcarieux, ou granulé. La *bruyere* pamprée, *Erica comoſa*, Linn. Celle à fleurs hériſſées, *Erica Sparmanni*, Linn. Fl. La *bruyere* octogone, *Erica Maſſoni*, Linn. Fl.

BRUYERES à antheres mutiques & ſaillantes ; feuilles ternées.

Il y a : La *bruyere* à longues étamines : celle à fleurs en pinceaux : celle à fleurs nues : celle à calice laineux : celle à feuilles de méleze. La *bruyere* à fleurs à ombelles : celle à antheres blanches : celle à longs pétioles.

BRUYERES

Bruyeres à antheres mutiques & saillantes ; feuilles quaternées ou plus nombreuses aux verticilles.

Il y a : La *bruyere* à fleurs pourprées ; elle croît dans les Provinces Méridionales de la France. La *bruyere* herbacée, des lieux montagneux de l'Europe Australe. La *bruyere* multiflore, des Contrées précédentes. La *bruyere* méditerranéenne, *Erica mediterranea*, Linn. ; elle croît dans le Portugal. La *bruyere* à têtes velues.

Bruyeres à feuilles alternes, sans former de verticilles distincts.

Il y a : La *bruyere* à feuilles de roſmarin. Celle à feuilles de myrte ; elle croît en Irlande & dans les environs de Bayonne. Enfin la *bruyere* dont les fleurs ſont en un faiſceau terminal.

A l'égard de la plante appelée *bruyere à fruit noir* ou *vaciet*, c'eſt une *camarigne*. Voyez *ce mot*.

BRY, *Bryum*. Nom d'un genre de plante cryptogame, de la famille des *Mouſſes*, & qui comprend beaucoup d'eſpeces preſque toutes indigenes de l'Europe, formant la plupart, au moyen de leurs tiges droites & la plupart ſimples, des faiſceaux ou de petits gazons convexes & ſerrés. Les *brys* portent des urnes munies d'opercules, à coiffe glabre, & ſoutenues communément par un filet terminal, qui naît d'un tubercule, & rarement d'une gaîne. Ces plantes, dit M. *de la Marck*, n'ont point les roſettes de feuilles particulieres, que l'on trouve dans les *mnies*, les *polytrics*, &c. & n'ont point leurs urnes ſituées latéralement comme les *hypnes*. Voici les eſpeces :

Brys à urnes ſeſſiles ou preſque ſeſſiles.

Il y a : Le *bry* apocarpe, *Bryum apocarpos*, Linn. On trouve cette plante ſur les pierres & les troncs d'arbres ; ſa variété eſt le *Muſcus ſaxatilis tortuoſus ac nodoſus*,

Tourn. 555. Le *bry à coiffe ſtriée ;* il ſe trouve ſur les troncs d'arbres.

BRYS à urnes pédiculées & droites.

Il y a : Le *bry pomiforme ;* cette eſpece, à urnes globuleuſes, croît dans les lieux frais, ſablonneux & pierreux. Le *bry à urne pyriforme ;* il croît dans les terrains argileux. Le *bry à urne en éteignoir.* Le *bry à urne* en forme d'alêne, *Bryum ſubulatum*, Linn. ; il croît dans les bois. Le *bry ruſtique & à urnes cylindriques ;* il croît ſur les toits des maiſons de campagne. Le *bry des murs ;* il eſt d'un beau vert, & brunit en vieilliſſant. Le *bry* à balais, *Bryum ſcoparium*, Linn. ; il ſe trouve dans les bois. Le *bry à feuilles ondulées*, des bois. Le *bry à feuilles glauques*, des landes. Le *bry blanchâtre*, de l'Iſle de la Providence. Le *bry à feuilles tranſparentes*, des lieux fangeux. Le *bry à urnes* ſans cils, *Bryum imberbe*, Linn. ; il ſe trouve auprès des haies. Le *bry unguiculé & barbu*, des ſablons. Le *bry à urne* dont l'opercule eſt aigu, *Bryum aciculare*, Linn. ; il croît dans les montagnes, en Angleterre, en Allemagne & en Suiſſe.

Cette deuxieme ſection ou ſoudiviſion, comprend auſſi : Le *bry à pédicules fléchis en zigzag*, des bois. Le *bry élégant ;* il forme au pied des arbres, dans les bois, de petits gazons ſoyeux & d'un beau vert ; ſes feuilles ſont capillaires, & la plupart courbées en faucille. Le *bry à tiges rouſſes par le bas*, des montagnes de la Suiſſe & du Dauphiné. Le *bry à feuilles tortillées dans divers ſens*, des montagnes. Le *bry à urne tronquée ;* il eſt très-petit, ainſi que le ſuivant ; il croît dans les terrains argileux. Le *bry verdoyant*, des bords des foſſés humides ; ſes tiges ont à peine une ligne & demie de longueur. Le *bry hypnoïde ;* il croît ſur les pierres & dans les lieux ſablonneux ; ſes tiges ſont couchées & longues de deux à cinq pouces. Le *bry verticillé & velu ;* il croît ſur les côtés des collines. Le

bry d'été ; il croît dans les marais ; il a l'aſpect d'un *conferva*. Le *bry à longs pédicules ;* les tiges ſont très-courtes : cette eſpece croît dans la Suede, l'Allemagne & la Suiſſe. Le *bry à feuilles imbriquées comme ſur cinq rangs & recourbées ;* cette eſpece, qui croît dans les marais de l'Europe Septentrionale, eſt le *Bryum ſquarroſum*, Linn.

Bry à urnes penchées ou pendantes.

Il y a : Le *bry d'un vert argenté ;* il croît ſur les murailles & ſur les pierres, ainſi que le *bry couſſinet*, qui eſt le *Bryum pulvinatum*, Linn ; celui-ci eſt d'un vert-noirâtre, velu ou laineux. Le *bry de gazon ;* ſes pédicules ſont purpurins dans leur partie inférieure : cette eſpece croît dans les lieux frais & ſur les murs. Le *bry* rougeâtre, *Bryum carneum*, Linn. ; il croît dans les lieux frais & argileux. Le *bry à tiges ſimples & à pédicules rouges*, des prairies. Le *bry des Alpes ;* cette eſpece eſt d'un rouge-noirâtre.

BRYONE ou COULEUVRÉE ou VIGNE BLANCHE, *Bryonia*. Quelques-uns en diſtinguent deux eſpeces principales, dont l'une porte des baies rouges & ovales, de la groſſeur d'un pois, & l'autre des baies noires. La premiere, dont on fait plus d'uſage, *Bryonia aſpera ſive alba, baccis rubris*, C. B. Pin. 297, Tourn. 102 ; *Bryonia alba*, Linn. 1438, a une racine vivace, plus ou moins groſſe, dont la ſubſtance eſt marquée par des cercles, d'une ſaveur âcre, déſagréable, & d'une odeur fétide. Cette plante pouſſe des tiges herbacées, longues de cinq à ſix pieds, grêles, grimpantes, anguleuſes, garnies de petits poils roides & diſtans. Les feuilles reſſemblent un peu à celles de la vigne, elles ſont alternes, pétiolées, anguleuſes, palmées, cordiformes & un peu rudes au toucher ; à la baſe de chaque feuille naît une longue vrille, ſimple & roulée en ſpirale ; des aiſſelles des feuilles ſortent des fleurs monopétalées, petites, d'un blanc-verdâtre, en forme de baſſin, dé-

coupées en cinq parties. Il y a deux eſpeces de ces fleurs ſur le même pied ; les unes plus grandes, qui ne ſont point fertiles, & d'autres plus petites, auxquelles ſuccedent des baies de la groſſeur d'un pois, rondes, rouges lorſqu'elles ſont mûres, pleines d'un ſuc qui excite des nauſées. Cette plante croît dans les haies, autour des villages, en Europe.

La racine a la forme d'un navet, elle eſt d'un blanc-jaunâtre, & a un goût âcre ; c'eſt pourquoi quelques-uns la nomment le *navet du diable*. Des Charlatans & des Bateleurs ſe ſervent de cette racine pour en faire des eſpeces de figures monſtrueuſes, qu'ils mettent quelques jours dans le ſable ſec, & qu'ils vendent enſuite pour des *mandragores*. Voyez *ce mot*. On a prétendu que cette racine étant fraîche, diſſout puiſſamment la pituite tenace ; mais c'eſt un purgatif âcre trop violent : on dit encore qu'étant tempérée par la crême de tartre, elle étoit utile dans l'hydropiſie, les affections ſoporeuſes, & la plupart des maladies chroniques. M. le Docteur *Harmand* la recommande aujourd'hui comme un ſpécifique certain contre les diſſenteries épidémiques ; cependant cette racine, mangée même en petite quantité, eſt un poiſon. M. *Morand*, réfléchiſſant ſur la nature de ce poiſon dont il avoit vu des effets funeſtes, a examiné cette racine, & lui a trouvé beaucoup d'analogie avec celle du *manioc*, dont on retire, quoiqu'elle ſoit un poiſon, la *caſſave* qui eſt une eſpece de pain. Il a fait macérer cette racine, & en a retiré par la macération une eſpece d'amidon ramaſſé en grumeau, qui, traité & préparé de la même maniere que le *manioc*, lui a donné un pain ou galette ſemblable à la *caſſave*. Voyez la maniere de préparer la *caſſave* au mot *Manihot*. Après la macération de la racine il ne reſte que le ſquelette iſolé de tout le parenchyme, qui étoit renfermé dans le lacis réticulaire. Il réſulte de ces expériences, qu'il n'eſt pas impoſſible d'enlever le mauvais goût & le

poiſon que contiennent ces plantes, pour s'approprier les parties amidonnées, qui dans des temps fâcheux pourroient devenir une nourriture douce & ſucculente. Il en réſulteroit un avantage conſidérable par la facilité avec laquelle ces plantes croiſſent ſpontanément : la culture les dépouilleroit peut-être de leur amertume & de leur qualité vénéneuſe. M. *Baumé* a prouvé auſſi par des expériences, que la fécule que l'on retire de la *bryone*, dégagée de ſon ſuc par la filtration & par le lavage, fourniſſoit une matiere fort analogue à l'amidon. La racine de *bryone à baies rouges*, appliquée extérieurement, eſt, ſelon M. *Bourgeois*, très-efficace dans les ſciatiques & rhumatiſmes invétérés. On pile cette racine dans un mortier avec un quart de ſon poids de beurre frais, & on en frotte la partie malade trois à quatre fois de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures ; elle fait lever de petites veſſies qui rendent beaucoup de ſéroſités âcres.

Il y a auſſi la *bryone palmée*, de l'Iſle de Ceylan, *Bryonia palmata*, Linn. ; ſes baies ſont jaunâtres. La *bryone à grandes fleurs*, de l'Inde, *Bryonia grandis*, Linn. La *bryone* de Madras, *an Mucca-piri ?* Rheed. Mal. ; elle croît au Malabar & dans l'Inde. La *bryone à feuilles en cœur*, du Ceylan. La *bryone amplexicaule*, de l'Inde, *an Karivi-valli ?* Rheed. Mal. La *bryone à feuilles laciniées*, du Ceylan ; ſes pédoncules ſont preſque épineux, & le ſont même plus que la tige ; le fruit eſt marqué de ſix raies d'un blanc de lait. Cette plante paroît être le *Néhoéneka* de *Rheede*. La *bryone hériſſée* des Indes Orientales. La *bryone* d'Afrique. La *bryone naine* d'Afrique. La *bryone* d'Abyſſinie. La *bryone* de Crête ; ſes feuilles ſont tachées de blanc. La *bryone* d'Amérique ; elle ſe trouve aux Antilles, dans les haies. La *bryone à feuilles de figuier ;* elle croît aux environs de Buenos-Ayres.

Le *ſceau de Notre-Dame*, ou la *racine vierge*, *Bryonia levis ſive nigra, racemoſa*, eſt, ſelon quelques-uns,

une autre espece de *bryone ;* mais, suivant M. *Haller*, le *sceau de Notre-Dame* n'a rien de commun avec la *bryone ;* qui est de la classe des *Cucuméracées*, classe naturelle & très-bien déterminée. *Voyez* RACINE VIERGE.

BUBALE. Quadrupede désigné chez les Anciens sous le nom de *Bubalus*, & dans plusieurs Auteurs sous celui de *Bucula cervina*. Animal qui tient pour la forme de celle de la *vache* & de celle de la *biche ;* il paroît faire une espece moyenne entre celle du *bœuf* & celle du *cerf :* deux caracteres essentiels séparent le *bubale* du genre des *cerfs ;* le premier, ce sont les cornes qui ne tombent pas ; le second, c'est la vésicule du fiel qui se trouve dans le *bubale*, & qui, comme l'on sait, manque dans les *cerfs*, les *daims*, les *chevreuils*, &c.

Le *bubale* est assez commun en Barbarie & dans toutes les parties Septentrionales de l'Afrique. On retrouve cet animal dans l'intérieur des terres du Cap, où on les voit courir en grandes troupes & avec une vîtesse qui surpasse celle de tous les autres animaux. Il paroît qu'ils n'habitent que les plaines. Leur cri, disent les Voyageurs, est une espece d'éternuement ; leur chair est d'un très-bon goût ; les Payfans qui sont éloignés du Cap la coupent par tranches minces, qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Le *bubale* est de la grandeur du cerf d'Europe ; il a le train de devant plus élevé que celui de derriere ; ses dents sont larges, tronquées & égales ; la levre inférieure est noire, & porte un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il y a sur le menton & le long du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils plantée en devant des cornes ; des bandes de même couleur sont placées de chaque côté de la tête, & sur les cuisses & les jambes. La tête est longue, étroite ; les yeux vifs, d'un noir-bleu, & des larmiers au-dessous. Les cornes sont permanentes,

noires, fortes, épaiſſes, & chargées de gros anneaux, rapprochées par la baſe & très-diſtantes à leur extrémité, recourbées en arriere & torſes comme une vis. La queue longue d'un pied & garnie au bout d'un bouquet de crins. Les oreilles ſemblables à celles de l'antilope. Le pelage du dos d'un rouge-brun, clair ſur les flancs, blanc au ventre, à la croupe, à l'intérieur des cuiſſes & des jambes.

La femelle du *bubale* n'a que deux mamelles, ne fait qu'un petit à la fois, met bas en Septembre, quelquefois en Avril; ſon corps eſt uniformément roux, mais toutes ſes parties ſont plus petites que dans le mâle.

On prétend que cet animal eſt ſi timide, qu'il n'a d'autre reſſource que la fuite pour éviter les bêtes féroces; mais il eſt très-léger à la courſe.

Quelques-uns veulent que le *bubale* ſoit le même animal que la *vache de Barbarie* dont a parlé M. *Perrault* dans les *Mémoires de l'Académie*. Voyez VACHE DE BARBARIE. M. *Pallas* range le *bubale* parmi les antilopes *lyri-cornes*. Voyez *à l'article* GAZELLE.

BUCARDITE, eſt la coquille bivalve appelée *cœur de bœuf*, & devenue foſſile.

BUCAROS ou BARROS. Il eſt dit dans l'ancienne *Encyclopédie*, qu'on donne ce nom en Eſpagne & en Portugal à une eſpece de terre ſigillée ou bolaire qui eſt rouge & ſe trouve dans ces pays, notamment dans le voiſinage de la ville d'Eſtremos, dans la Province d'Alentejo. *Voyez* TERRE SIGILLÉE *& l'article* BOLS.

On attribue à cette *terre* beaucoup de propriétés & de vertus; elle eſt fort ſtyptique & aſtringente; on la dit bonne dans pluſieurs maladies, on prétend que c'eſt un excellent antidote contre toutes ſortes de poiſons. Les Dames Eſpagnoles ſe ſont fait autrefois une telle habitude de mâcher & de prendre continuellement du *bucaros*, (les François prononcent *boucaro*) qu'on prétend que la pénitence la plus ſévere que les

Confeſſeurs de ce pays-là pouvoient impoſer à leurs pénitentes, étoit de s'en priver ſeulement pendant un jour, ſoit que les vertus qu'on lui attribuoit, les déterminoient à en prendre ſi opiniâtrément, ſoit que la force de l'habitude la leur eût rendu néceſſaire.

Le vin conſervé dans des vaſes faits de cette *terre*, en prend le goût & l'odeur qui ſont aſſez agréables. Il en eſt de même de l'eau; mais quand on l'y verſe, il ſe fait une eſpece de bouillonnement & d'efferveſcence; & ſi elle y ſéjourne quelque temps, elle en ſort à la fin, parce que la matiere de ces vaſes eſt très-poreuſe & ſpongieuſe.

BUCCIN, *Buccinum*. Genre de coquilles univalves, & nommées ainſi à cauſe de leur reſſemblance avec une trompette. Le caractere diſtinctif de ce genre de coquilles, eſt d'être contournée en volute, à pluſieurs ſpirales, dont la plus baſſe eſt beaucoup plus grande que les autres; ce qui les rend groſſes par le milieu. Un autre caractere, c'eſt d'avoir le ventre un peu gros, l'ouverture de la coquille ou bouche, large, très-alongée, peu garnie de dents, ou entiere ou échancrée, ou terminée par une eſpece de queue plus ou moins alongée (cet alongement produit par le noyau, s'appelle le *bec de la coquille*, & ce bec eſt ſouvent recourbé & creuſé en gouttiere), en quoi il differe des *pourpres*, dont l'ouverture eſt ronde; il differe auſſi des *murex*, en ce que ſa coquille n'eſt point couverte de pointes proprement dites. En perçant le petit bout ou ſommet du *buccin marin* appelé *bouret de mer* par quelques-uns, on s'en ſert comme d'un cor ou d'une trompette pour ſe faire entendre de loin. Cette eſpece de trompette eſt citée pluſieurs fois dans l'Exode; on attribue l'invention de cet inſtrument à vent à *Thyrrene* fils d'*Hercule*, l'an du monde 2884. Les *Rabbins* prétendent que le premier *buccin*, fut une des cornes du bélier qu'*Abraham* immola à Dieu au lieu de ſon fils *Iſaac*. On ſe ſervoit du *buccin* à l'armée, pour avertir les ſoldats, pendant la nuit, des heures

auxquelles ils devoient monter & descendre la garde. Les Anciens disoient *buccinum dare*, sonner ou donner du *buccin ;* de là les Anatomistes ont appelé *muscles buccinateurs*, ceux des joues qui se dilatent ou s'enflent quand on souffle à l'embouchure d'un instrument à vent.

Quoique l'on fasse trois familles des *buccins*, des *murex* & des *pourpres*, par rapport à la figure extérieure de leurs coquilles, l'animal qui les habite est presque entiérement le même ; ils ont tous la propriété de donner une liqueur semblable à celle que les Anciens tiroient de la pourpre.

On distingue les *buccins* en *buccins* à bouche entiere & sans bec, en *buccins* à bouche échancrée & sans bec, en *buccins* à bouche garnie d'un bec peu long, & en *buccins* à bouche garnie d'un long bec.

La famille des *buccins* contient un grand nombre d'especes de coquilles, tant de terre que d'eau douce. On a donné à celles de mer divers noms qui ont quelques rapports avec leurs formes ; telles sont la *quenouille* ; le *grand fuseau blanc*, espece de *buccin* fort rare ; la *mitre* à fond blanc, tachetée régulièrement de rouge ; l'*ivoire* ou *mitre jaunâtre* ; la *tour de Babel*, dont les contours sont formés de différentes moulures rayées de taches rouges ou noires sur un fond blanc ; la *tulipe* remarquable par sa belle marbrure de couleur brune ou jaune sur un fond blanc ; le *minaret*, la *tiare* ou *couronne Papale* ; l'*aveline* ; l'*oreille de Midas ;* la *licorne* ; le *cabestan* ; la *trompe marine* ou *conque de Triton* ; la *cordeliere* ; le *tapis* ou la *robe de Perse* ; & un trop grand nombre d'autres dont la vue dans un coquillier flatte plus que les descriptions qu'on pourroit en donner, quelque détaillées qu'elles fussent.

L'animal qui habite les coquilles que l'on nomme *buccins*, est remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrémité de la tête, qui lui sert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer ; c'est par ce canal qu'il laisse écouler la liqueur purpurine employée par les

Anciens, ainſi que celle de la *pourpre*, pour teindre en rouge. Le réſervoir de cette liqueur eſt dans un petit vaiſſeau à côté du collier de l'animal. Ce vaiſſeau ne contient qu'une bonne goutte d'un fluide un peu jaunâtre, qui paſſe à la couleur de pourpre après qu'il a été expoſé à l'air un certain temps. La trompe du *buccin* n'étant point armée de dents à ſon extrémité, ainſi que celle de la *pourpre*, il ne perce point comme elle les coquillages. L'animal a outre cette trompe une bouche & une autre eſpece de petite trompe qui lui ſert de langue; c'eſt par ce moyen qu'il attire à ſoi les alimens néceſſaires. L'opercule attaché à la plaque charnue ſur laquelle il rampe, lui ſert de cloiſon quand il veut ſe renfermer.

La Société Royale de Londres a découvert, il y a environ ſoixante & dix ans, ſur les côtes d'Angleterre, une eſpece de *buccin* très-commune qui fournit la *couleur pourpre* ſi recherchée des Anciens. Sur les côtes du Poitou, M. *de Réaumur* en a auſſi découvert une eſpece qui donne cette belle couleur. Les *buccins du Poitou* qui donnent la pourpre, ſe trouvent ordinairement aſſemblés autour de certaines pierres ou ſables, ſur leſquels on voit beaucoup de grains ovales, longs de trois lignes, pleins d'une liqueur blanche un peu jaunâtre, aſſez ſemblable à celle qui ſe tire des *buccins* mêmes, & qui, après quelques changemens, prend la couleur de pourpre. Il paroît, par les obſervations de M. *de Réaumur*, que ce ne ſont point les œufs des *buccins*, ni les grains de quelque plante marine, ni des plantes naiſſantes; il y a lieu de croire que ce ſont des œufs de quelque poiſſon. On ne commence à les voir qu'en automne. Ces grains écraſés ſur la toile, ne font d'abord que la jaunir imperceptiblement; mais ſi on expoſe cette toile au grand air, à un ſoleil vif ou au feu, elle paſſe en trois ou quatre minutes, de cette couleur foible à un beau rouge de pourpre, qui s'affoiblit un peu par le grand nombre de blanchiſſages. Si la toile n'étoit expoſée qu'à un ſoleil

peu vif, elle prendroit d'abord une couleur verdâtre, enſuite une couleur de citron, un vert plus clair, & puis plus foncé; de là le violet, & enfin un beau pourpre. Ce ſeroit une choſe aſſez curieuſe que de fixer à volonté ces couleurs, à chacune des nuances par leſquelles elles paſſent ſucceſſivement.

Suivant les expériences de M. *de Réaumur*, l'effet de l'air ſur la liqueur des grains, conſiſte non en ce qu'il lui enleve quelques-unes de ſes particules, ni en ce qu'il lui en donne de nouvelles, mais ſeulement en ce qu'il change l'arrangement des parties qui la compoſent. M. *de Réaumur* n'a pas manqué de comparer la liqueur que l'on tire des *buccins* avec celle de ces grains; & les expériences lui ont démontré que ces liqueurs ſont à-peu-près de même nature. Celle des grains eſt ſeulement plus aqueuſe, elle a une ſaveur ſalée; au lieu que celle des *buccins* paroît extrêmement poivrée & piquante.

La *cochenille* donne une très belle couleur rouge, mais qui n'eſt bonne que ſur la laine & ſur la ſoie. Le *cartame* donne le beau ponceau & le couleur de roſe; mais ce n'eſt que ſur la ſoie, le fil & le coton. Peut-être, dit M. *de Fontenelle*, les grains de M. *de Réaumur* nous fourniroient-ils le beau rouge pour la toile. Si on vouloit faire uſage de cette couleur en teinture, il ſeroit plus commode & moins coûteux de la tirer des grains que des *buccins*. On pourroit écraſer une grande quantité de grains à la fois; au lieu que pour avoir la liqueur des *buccins*, il faut ouvrir le réſervoir de chaque *buccin* en particulier, ce qui demande beaucoup de temps: ou ſi, pour expédier, on écraſe le plus petit de ces coquillages, on gâte la couleur par le mélange des différentes matieres que fournit l'animal.

La Chimie, cette ſcience qui analyſe tant de productions de la Nature & les fait paroître ſous diverſes formes, pourroit trouver des moyens de perfectionner cette couleur, de la faire paroître plus promptement, plus belle, & de la rendre plus tenace.

M. *de Réaumur* a éprouvé que le sublimé corrosif produit cet effet sur la liqueur des *buccins*.

Les *buccins* fluviatiles périssent quelque temps après avoir été tirés de l'eau ; ils n'ont que deux tentacules larges & aplatis comme des oreilles. Quoique hermaphrodites, l'accouplement n'est pas double comme dans le *limaçon*. Mais il n'est pas rare de trouver dans les ruisseaux, notamment à Gentilly, près Paris, des bandes très-considérables de ces animaux, dont tous font l'office de mâle & de femelle avec deux de leurs voisins, tandis que les deux qui sont aux extrémités de ce chapelet, moins fortunés que les autres par leur position, n'agissent que comme femelle ou comme mâle seulement.

BUCCINITES. On appelle ainsi des *buccins* devenus fossiles. *Voyez* BUCCIN.

BUCÉPHALE. *Voyez l'article* CHEVAL *sur la fin.*

BUCK-BEAN, ou TREFLE AQUATIQUE à feuilles moins larges que celles du *ménianthe* vulgaire, *Menianthes palustre angustifolium & triphyllum*, Tourn. Inst. ; *Trifolium palustre minus*, *acutiore folio*, C. B. Pin. 327 ; *Trifolium fibrinum*, Tabern. Icon. 521. Parmi les animaux de premiere utilité, nous voyons des especes en quelque sorte secondaires, & qui elles seules nous tiendroient lieu des especes principales, si elles venoient à manquer : l'âne peut être regardé comme l'espece secondaire du cheval, & la brebis comme celle de la vache. Il est encore plus fréquent parmi les végétaux de trouver des especes secondaires, & qui peuvent être substituées aux premieres, lorsque celles-ci ne sont point assez nombreuses, ou même qu'elles viennent à manquer. La plante appelée *buck-bean* est dans ce cas : elle pourroit aisément remplacer le *houblon*, & donner à la biere une amertume agréable : à ces qualités elle joint l'avantage de pouvoir se multiplier facilement dans des terrains très-marécageux où il ne croît que de mauvaises herbes.

La racine de *buck-bean* eſt fort grande, d'une forme irréguliere & d'une ſubſtance ſpongieuſe ; elle eſt longue, fort épaiſſe & ne perce pas perpendiculairement dans la terre, mais elle coule obliquement ſous la ſurface, envoyant de divers côtés les pouſſes de ſes feuilles ; par ce moyen elle s'étend & ſe multiplie conſidérablement. Les feuilles y ſont placées ſur chaque pédicule comme dans les *trefles*, mais elles ſont beaucoup plus grandes que dans ces plantes, d'une forme ovale & de la grandeur d'une feuille de *laurier*. Il s'éleve enſemble pluſieurs tiges ; de ſorte que ſouvent une ſeule plante produit une quantité conſidérable de feuilles. Lorſque les tiges fleuriſſent, elles ont environ dix pouces de hauteur. Les fleurs dont elles ſont chargées ont une couleur blanche avec une nuance de rouge, & elles ſont un peu velues : il leur ſuccede des capſules à graines qui ſont ovales & contiennent beaucoup de ſemence. Le *buck-bean* eſt une plante fort connue en Médecine ſous le nom de *trefle de marais*, & nous l'avions déjà déſignée dans notre ſeconde édition ſous le nom de *ménianthe*, nom que *Tournefort* a tiré de *Théophraſte* pour le donner à cette plante. *Voyez l'article* MÉNIANTHE.

Cette plante croît naturellement en Angleterre dans les marais & les lieux humides, & même autour des terres à tourbe. Lorſqu'on veut faire une plantation de cette plante, on peut choiſir une piece de terre qui ſoit humide par elle-même, ou ſujette à être ſouvent ſubmergée, qui ne produiſe que des joncs, des gramens en joncs, & autres plantes inutiles ; on doit commencer par arracher toutes les grandes touffes de roſeaux ou de flambes qui peuvent y croître : quant aux autres productions on peut les laiſſer. Le *buck-bean* n'en fleurit que mieux quand ſa racine court ſous une ſurface couverte. La plantation eſt des plus aiſées : il ne s'agit que de ſe pourvoir de morceaux de racines de cette plante qui aient environ deux pouce

de longueur, & une bonne tête ou œil. Pour les planter on prend une truelle coupante avec laquelle on coupe une touffe d'herbes ; on place la racine du *buck-bean* à un pouce ou environ au-deſſous de la ſurface, & on en laiſſe retomber le gazon par-deſſus. Cette plante s'empare peu-à-peu du terrain, & ſi complétement, que les mauvaiſes herbes ne peuvent plus y trouver place. Comme on n'a en vue dans cette plantation que de faire pouſſer les feuilles en abondance, il faut faire couper légérement avec la faux les tiges à fleurs.

La maniere de recueillir les feuilles de cette plante eſt de la faucher & de la tranſporter ſur un terrain ſec, pour la faner en la remuant fréquemment, comme on le fait pour le foin. La ſaiſon vraiment favorable pour la cueillette, c'eſt lorſque les feuilles ſont pleinement ouvertes ; ſi on attend plus tard, elles perdent leur couleur verte & fraîche, & diminuent de qualité. Quand elles ſont entiérement ſéchées, il faut les ſéparer d'avec les tiges ; car il n'y a que les feuilles qui poſſedent les qualités du *houblon*. La tige eſt ſpongieuſe, aqueuſe ; & bien loin d'avoir de l'amertume, elle reſſemble à de la farine lorſqu'elle a été bien ſéchée & réduite en poudre au moulin. M. *Linnæus* prétend même que dans les pays Septentrionaux, le petit peuple, dans les diſettes de blé, ſe ſert de cette tige au lieu de farine pour faire du pain.

Les feuilles de *buck-bean* étant bien deſſéchées, peuvent ſe conſerver en bon état pendant trois ou quatre ans, ou même plus long-temps, s'il ne leur arrive point d'accidens par l'humidité ou autrement ; mais elles ſont toujours meilleures dans la premiere année. Il paroît certain que ces feuilles, employées d'une maniere convenable par un Braſſeur expérimenté, égaleroient pour le moins le *houblon* ; elles donnent à la biere une amertume qui n'a rien de déſagréable, comme eſt celle de l'abſinthe qu'on avoit cherché à

ſubſtituer au *houblon ;* peut-être même pourroient-elles empêcher quelques-uns de ces accidens nombreux qui arrivent à la biere lorſqu'on la garde, & qui, quoique attribués à des cauſes fort différentes, ſont la plupart occaſionés par le *houblon.*

Les vertus médicinales du *buck-bean* ſont celles de tous les amers, c'eſt-à-dire, de fortifier l'eſtomac & d'aider à la digeſtion : ſes feuilles ſont auſſi diurétiques lorſqu'on les prend ſimplement en infuſion ; elles ne peuvent donc donner à la biere que de très-bonnes qualités, ſans pouvoir lui communiquer rien de nuiſible.

BUFFLE, *Buffelus.* Animal quadrupede biſulce, originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & de l'Aſie, & qui eſt devenu domeſtique en Europe : il fut amené en Italie vers la fin du ſeizieme ſiecle, où depuis ce temps l'on s'en ſert, ainſi que dans quelques-unes de nos Provinces Méridionales, pour cultiver la terre ; & il y a conſervé l'avantage de ſe reproduire. Il vit de dix-huit à vingt ans.

La taille & la grandeur de cet animal juſtifient & rendent conſtante une obſervation faite par un grand Philoſophe ; c'eſt que l'on trouve les plus gros quadrupedes ſous la Zone Torride ; tels ſont l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hyppopotame*, après leſquels l'on peut mettre le *buffle* pour la groſſeur.

Le *buffle* reſſemble pour la forme au *taureau ;* il eſt domeſtique comme lui, ſert aux mêmes uſages, & ſe nourrit des mêmes alimens que le bœuf ; mais il eſt en général plus grand, plus fort que le bœuf ; il a le corps plus court & plus gros, les jambes plus hautes, la tête proportionnément plus petite, les cornes moins rondes, noires & en parties comprimées, un toupet de poil crépu ſur le front ; ſa peau & ſon poil ſont d'une couleur foncée ; ſon poil eſt fort comme celui du ſanglier ; le ventre, la poitrine, la croupe, la plus grande partie des jambes & de la queue ſont entiérement ras, & en général il n'y a que peu de

poil sur le corps de cet animal ; sa peau est dure & très-épaisie ; sa chair noire & dure, est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat.

Ce quadrupede est d'une autre espece que le taureau, car les mâles & les femelles de ces animaux, quoique également réduits en esclavage, & se trouvant souvent réunis dans les mêmes pâturages, sous le même toît, ont toujours refusé de s'unir, malgré qu'on eût cherché à y exciter les mâles par l'absence de leurs propres femelles ; leur nature est par conséquent plus éloignée de celle du taureau, que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval, elle paroît même antipathique ; car on assure que les meres *buffles* refusent de se laisser teter par les veaux, & que les vaches refusent de nourrir les petits *buffles* (*a*).

Ces animaux different aussi par le caractere. Le *buffle*, dit M. *de Buffon*, est d'un naturel plus dur & moins traitable que le *bœuf ;* il obéit plus difficilement ; il est plus violent ; il a des fantaisies plus brusques & plus fréquentes ; toutes ses habitudes sont grossieres & brutes ; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer & panser : sa figure est grossiere & repoussante, son regard stupidement farouche ; il a la vue très-foible ; il voit mieux la nuit que le jour ; il avance ignoblement son cou, & porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre ; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort encore & beaucoup plus grave que celui du taureau ; il a les membres maigres, la queue nue, le museau noir comme

(*a*) Des expériences faites dans le Brandebourg, par les soins de M. le Président *de Benckendorf*, prouvent cependant que quelques vaches domestiques ont été fécondées par des *buffles* ; mais l'on est généralement d'opinion à Astracan, que les veaux mulets qui en résultent ne vivent pas, & que très-souvent les vaches mêmes périssent des suites d'une telle portée ; il faut en convenir, quoiqu'il y ait beaucoup de disproportion entre la taille des *buffles* & celle des vaches, elle n'est pas aussi considérable qu'entre le taureau & l'ânesse qui produisent le *jumart*.

comme le poil & la peau ; cet animal aime beaucoup à se vautrer & même à séjourner dans l'eau ; il nage très-bien & traverse hardiment les rivieres les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légérement sur la terre.

Le *buffle* est très-ardent en amour ; il combat avec fureur pour sa femelle, & quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart : elle porte environ douze mois, ne met bas qu'au printemps ; elle a quatre mamelles, & ne produit qu'un petit ; ou si par hasard elle en produit deux, sa mort est presque toujours la suite de cette trop grande fécondité ; elle produit deux années de suite, & se repose à la troisieme, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle ; sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze ; quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, & auquel il ne manque pas d'accourir.

Quoique le *buffle* naisse & soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle ; en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les *buffles* d'un troupeau, de ceux d'un autre ; on donne à chaque *buffle* un nom qu'on répete souvent d'une maniere qui tient du chant, & en caressant en même temps l'animal sous le menton. L'habitude d'entendre ces tons cadencés est telle pour le *buffle*, que sans cette espece de chant, il ne se laisse point approcher, sur-tout la femelle pour se laisser traire. La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision & amputation. Cette opération paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuse que le *buffle* montre au combat, & en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer. Peu de temps après la castration,

on lui passe un anneau de fer dans les narines ; mais la force & la férocité du *buffle* exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses jambes, des hommes se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, & lui passer dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient ensuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même : le *buffle* furieux court de côté & d'autre, &, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau ; mais avec le temps il s'y accoutume insensiblement, & l'habitude autant que la douleur l'amenent à l'obéissance. On le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe par la suite, au moyen de l'effort continuel des Conducteurs, en tirant la corde ; mais alors l'anneau est devenu inutile, car l'animal déjà vieux ne se refuse plus à son devoir. C'est ainsi que les hommes, pour dompter & diriger les animaux, les saisissent par les parties les plus sensibles.

Le *buffle* paroît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissemens publics, sur-tout en Espagne ; aussi les Seigneurs qui tiennent des *buffles* dans leurs terres, n'y emploient-ils que ces animaux. La férocité naturelle du *buffle* augmente lorsqu'elle est excitée, & rend cette joûte aussi animée qu'elle est périlleuse. En effet, le *buffle* poursuit l'homme avec acharnement, jusque dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particuliere ; il se présente aux fenêtres, d'où il saute dans l'arêne, franchissant même les murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux.

Les *buffles* sont cependant des animaux très-utiles ; comme leur corps est très-massif, ils sont propres au labour ; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux ; on en fait un grand usage en Italie ; il y a des endroits dans ce pays, comme par exemple les confins de la Toscane & de l'État Ecclésiastique, dans

les Fermes de Marſiliana, Montaouto, Caſtiglione, Corneto, &c. où l'on laiſſe paître les *buffles* domeſtiques dans les bois : (les marais Pontins & les *maremmes* de Sienne ſont en Italie les endroits les plus favorables aux *buffles* ; mais ils y gagnent ſouvent le *barbone*, expreſſion Italienne qui a rapport au ſiége principal de cette maladie très-contagieuſe, & qui eſt dans ces animaux, à la gorge & au menton.) Lorſque le Laboureur vient à la charrue, il fait ſigne à un de ſes chiens (ce ſont de ceux de forte race) d'aller dans les bois ; le chien court, ſaiſit avec la plus grande adreſſe un *buffle* par l'oreille, & ſans quitter priſe il l'amene à ſon maître, qui l'attache ſous le joug pendant qu'il retourne dans les bois lui en chercher un autre, qu'il met à côté du premier. Le Laboureur leur fait tracer ſes ſillons, les fait tourner à volonté d'un côté & d'autre, & les conduit facilement en tirant une petite corde qui eſt attachée à cette ſorte d'anneau de fer, dont nous avons fait mention, & dont la pointe picote le nez de l'animal. Lorſque les *buffles* ont fourni leur travail, on les ôte de la charrue, & ils retournent dans les bois ſe repoſer & ſe nourrir juſqu'au lendemain où les chiens viennent les y chercher de nouveau. Comme ces animaux portent naturellement leur cou bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps; auſſi un attelage de deux *buffles* enchaînés à un chariot, tire-t-il autant que quatre forts chevaux. Nous tenons ces détails d'un homme de mérite, qui a fait valoir des fermes conſidérables dans les cantons d'Italie dont nous avons parlé plus haut.

Il y a une grande quantité de troupeaux de *buffles* ſauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes, arroſées de rivieres & où il ſe trouve de grandes prairies. Ces animaux ne font point de mal, à moins qu'on ne les attaque ; mais ſi on vient à les bleſſer, ils vont droit à leur ennemi, le terraſſent & le foulent aux pieds. L'aſpect du feu les effraie ; la couleur rouge

les irrite & les met en fureur, au point que l'on n'oſe s'habiller de rouge dans les pays où il y a des *buffles*; parmi nos bœufs nous n'en voyons que peu ſur leſquels cette couleur faſſe cette impreſſion.

Les Negres de Guinée & les Indiens du Malabar vont à la chaſſe des *buffles* ſauvages : ils n'oſent les attaquer de face ni les pourſuivre à terre ; ils grimpent ſur les arbres & de là ils leur décochent leurs fleches ; ils font un grand profit de leurs peaux & de leurs cornes, qui ſont plus dures & meilleures que celles du bœuf ; ils trouvent la chair de ces animaux aſſez bonne à manger : la langue eſt le mets le plus délicat de tout l'animal. En Italie les Juifs mangent la chair du *buffle* engraiſſé, & l'on fait d'excellens fromages avec le lait des femelles *buffles*, qui en donnent en grande abondance ; ce lait a un petit goût muſqué ; on dit qu'en Perſe il y a des femelles qui en fourniſſent par jour juſqu'à vingt-deux pintes.

Les cornes, les ongles, la graiſſe & la fiente du *buffle* ont, dit-on, les mêmes vertus en Médecine que celles du bœuf. Quand ſa peau a été paſſée à l'huile comme celle du chamois, elle porte le nom de *buffle*. Les Militaires s'en ſervoient anciennement pour armure ; & les Grenadiers Anglois, de même que la Cavalerie Françoiſe, l'emploient encore à préſent, à cauſe de ſa légéreté, de ſa dureté & de ſa réſiſtance : on s'en ſert à faire des ceinturons, des bourſes, &c. Le *buffle* fait un objet de commerce très-conſidérable chez les François, les Anglois & les Hollandois, qui en trafiquent à Conſtantinople, à Smyrne & le long des Côtes d'Afrique ; mais combien de peaux d'élans, de bœufs, d'orignacs, & d'autres animaux de la même eſpece, qui étant paſſées à l'huile & préparées comme celles du *buffle*, en prennent le nom, & ſervent de la même maniere aux gens de guerre, &c.

BUFFLE A QUEUE DE CHEVAL. On trouve inſérée dans le *Journal de Phyſique, ſupp.* 1782, tom. XXI,

la description du *buffle à queue de cheval*, par P. S. *Pallas*. La race sauvage de ce bétail est connue au Tibet sous le nom de *Yak*; c'est le *poëphagus* d'*Elien*, le *sarlik* des Mongols : on en voit chez les Princes Mongols, & dans les troupeaux des plus riches de ces Nomades. On emploie les queues toutes blanches de quelques-uns de ces *buffles*, tant pour cette espece d'étendard des Orientaux, connu sous le nom de *queue de cheval*, dont l'usage est très-ancien aux Indes, & commun aux Persans & aux Turcs, que pour l'ornement des éléphans, des chevaux, & pour les chasse-mouches des Indiens. Les Chinois, qui se servent du crin blanc de ces *buffles*, teint d'un beau rouge, pour former les houppes dont ils ornent leurs bonnets d'été, en ont introduit la race dans leur pays ; mais ils tirent la plus grande partie de ce crin du Tibet, où les Marchands de l'Inde & de la Perse viennent aussi en faire emplette, & renchérissent sur-tout les queues de ces *buffles*, dont le prix varie selon la longueur & la beauté du crin, qui joint à la finesse & au lustre de la plus belle soie, une roideur élastique, approchante de celle du crin de cheval. Celles d'entre ces queues qui ont plus d'une aune sont les plus estimées. *Grew* en décrit une de la Société Royale de Londres, qui avoit un crin gris de cinq quarts d'aune de longueur : on en conserve une autre toute blanche, de six pieds, dans le *Musæum* de Londres.

Ceci démontre que cette race domestique de *buffles à queue de cheval* varie. *Witsen* dit qu'il en naît chez les Mongols de roux & de noirs, & qu'on y trouve des vaches qui ont les cornes blanches comme l'ivoire. Au Tibet & chez les Mongols on tâche de multiplier sur-tout la variété qui naît avec la queue & l'arriere-train, ou quelque autre partie du corps blanche, parce que ce sont les crins & queues blanches susceptibles de teinture, qui sont les plus recherchés dans le commerce. La variété que *Gmelin* a décrite avoit

des cornes longues, minces, recourbées, ſans arêtes ni aplatiſſemens. *Witſen* dit qu'en Daouries les mâles de ces *buffles* portent de très-grandes cornes aplaties & courbées en demi-cercle, dont on ſe ſert pour la fabrication des arcs. *Rubruquis* rapporte que les Tibetains ſont dans l'uſage de leur couper les cornes; M. *Pallas* n'a vu que des individus ſans cornes dans les deux ſexes; ils ſont, dit-il, vifs, inquiets & bondiſſent avec une ſorte de légéreté: leur caractere de férocité ne permet pas qu'on les approche de fort près; ils ne ſont qu'indifférens pour leurs ſurveillans, mais ils ne peuvent ſouffrir les étrangers. Les couleurs des habits d'une teinte vive, notamment en jaune ou en rouge, les rend furieux; approcher de leurs veaux, c'eſt ſe faire attaquer par les vaches. Pour premier ſigne de colere, ces *buffles* ſecouent leurs corps, relevent & agitent la queue, & lancent des regards menaçans; ils ſont d'autant plus à craindre, qu'ils ont les mouvemens bruſques & la courſe aſſez rapide. Malgré ce naturel farouche, ces *buffles*, dit M. *Pallas*, ſe mêloient volontiers aux troupeaux de vaches domeſtiques, & l'on a vu les mâles couvrir celles-ci, quoique les taureaux ordinaires ne vouluſſent jamais rendre cette politeſſe aux *buffles* femelles. Les accouplemens des premiers n'ont rien produit. Les mâles de ces *buffles à queue de cheval* approchent de leurs femelles, la tête étendue en avant, la bouche béante à la maniere des *buffles* ordinaires, & la queue levée; ils ſont extrêmement lourds & lents à s'accoupler. Dans l'été, pour éviter la chaleur, ces animaux cherchent l'ombre, ou ſe plongent dans l'eau & y reſtent des heures entieres. C'eſt à cauſe de cette propriété, qui les rapproche encore des *buffles* ordinaires, que les Chinois leur ont donné le nom de *ſi-nijoû* (vache qui ſe lave); ils nagent fort bien, fouillent de leur tête la terre. Les deux ſexes grognent comme le cochon, mais d'un ſon grave & monotone; leur taille

eſt celle d'une petite vache domeſtique ; ils reſſemblent par la forme & le port de la tête au *buffle* ordinaire : l'encolure des mâles eſt beaucoup plus groſſe que celle des femelles ; le dos forme une boſſe à l'endroit des épaules, qui paroît conſidérable à cauſe d'une touffe de poils crépus, laquelle s'alonge ſur le cou en forme de criniere ; le reſte du poil eſt aſſez court & dirigé vers la tête : le deſſous du tronc, la gorge & le gros des quatre jambes, produiſent des crins très-touffus & longs d'une demi-aune ; les ſabots ſont très-grands, les ergots très-ſaillans. Ce *buffle* du Tibet a quatorze paires de côtes, & autant de vertebres dans la queue ; une boſſe oſſeuſe, convexe à l'occiput ; en tout trente-deux dents.

BUFOLT. *Voyez* SUCTOLT.

BUFONE, *Bufonia tenuifolia*, Linn. Plante de la famille des *Morgelines* ; ſes feuilles ſont menues ; ſes fleurs ſont blanches, axillaires & terminales ; ſon fruit contient deux ſemences : cette plante ſe trouve dans les Provinces Méridionales de la France, de l'Eſpagne & de l'Angleterre.

BUFONITES. *Voyez* CRAPAUDINE.

BUGHUR. En Perſe, c'eſt le *Chameau* à deux boſſes. *Voyez l'article* CHAMEAU.

BUGLE, *Bugula*. Genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des *Labiées*, & qui comprend des herbes la plupart indigenes de l'Europe, dont les feuilles ſont oppoſées ; les fleurs viennent en épi terminal ; le fruit conſiſte en quatre ſemences nues, ovales, oblongues & ſituées au fond du calice qui eſt court & perſiſtant. On diſtingue pluſieurs eſpeces de *bugle*.

BUGLE *rampante* vulgaire, *Ajuga reptans*, Linn. ; *Bugula*, Dod. Pempt. 135 ; *Conſolida media pratenſis cærulea*, Bauh. Pin. 260. Cette eſpece eſt preſque entiérement glabre dans toutes ſes parties, & ſe diſtingue facilement des eſpeces ſuivantes par les rejets traçans, rampans, qui naiſſent de la baſe de ſa tige.

Cette plante croît dans les bosquets & les prairies ; sa racine est vivace, menue, blanche & fibreuse ; sa tige est haute de cinq à six pouces, droite, simple & carrée ; ses feuilles sont opposées, ovales, oblongues, spatulées, d'un vert foncé, légérement sinuées, très-peu dentées, quelquefois purpurines à leur partie inférieure : leur saveur est un peu amere & astringente. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles ; elles sont bleues, quelquefois pourprées, verticillées & disposées en épi terminal ; ces fleurs sont labiées, mais n'ayant qu'une seule levre : à la place de la levre supérieure il y a des dentelures ; elles sont garnies de bractées, souvent colorées en bleu.

Cette plante est aujourd'hui très-peu d'usage en Médecine ; cependant on estime qu'elle est très-utile tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; car c'est un excellent vulnéraire astringent. La décoction de la *bugle* est reconnue pour un spécifique dans les maux de gorge ulcérés & gangreneux, qui suppurent après des esquinancies rebelles. Elle a de plus la propriété de dissoudre le sang grumelé ; c'est pourquoi on en fait boire aux personnes qui ont fait de grandes chutes : elle convient aussi dans les hémorragies, le crachement de sang, la dyssenterie & les fleurs blanches. Son suc appliqué à l'extérieur, guérit les coupures, les plaies & les ulceres.

Les autres especes de *bugles* sont : la *bugle* des Alpes, *Ajuga Alpina*. M. *de la Marck* l'a aussi observée sur le Mont Cantal en Auvergne. La *bugle* en épi pyramidal & feuillé, *Ajuga pyramidalis*, Linn. ; *Bugula sylvestris villosa, flore cæruleo*, Tourn. 209 ; cette espece, qui se trouve dans les endroits sablonneux, & les prés montagneux & couverts, est abondamment velue & n'a point de rejets rampans comme l'espece premiere. La *bugle* du Levant, *Bugula Orientalis villosa, flore inverso cæruleo, albâ maculâ notato*, Tourn. Cor. 14 ; ses fleurs sont panachées de bleu & de blanc, ou de

blanc & de pourpre ; la levre inférieure de la fleur eſt tournée en haut.

BUGLOSE vulgaire, *Bugloſſum vulgare majus*, J. B. 3, 578 ; *aut Bugloſſum anguſtifolium*, Lob. Icon. 570 ; *& majus flore cæruleo*, C. B. Pin. 256 ; *Anchuſa officinalis*, Linn. 191. Cette plante, qui eſt de la famille des *Bouraginées*, croît dans les champs, ſur le bord des chemins, en France, en Italie & dans l'Allemagne. Elle eſt d'un aſpect agréable lorſqu'elle eſt en fleur. Sa racine eſt vivace, de la groſſeur du petit doigt, rougeâtre ou noirâtre en dehors, blanche en dedans, remplie d'un ſuc gluant ; les tiges ſont hautes de deux pieds ou environ, rameuſes, cylindriques & chargées de poils roides & épars. Ses feuilles alternes, lanceolées, très-pointues, ſimples, & diſperſées ſur les tiges auxquelles elles ſont attachées immédiatement, ne ſont point ridées comme celles de la *bourrache*, mais garnies des deux côtés de poils ſemblables ; & la *bugloſe* en differe encore eſſentiellement par ſes fleurs, qui ſont d'une ſeule piece, en entonnoir, d'un bleu-purpurin, garnies dans leur milieu d'un bouton obtus, compoſé de cinq petites écailles velues qui couvrent cinq étamines ; le calice eſt oblong, & refendu profondément en cinq pieces : les branches qui portent les fleurs ſont repliées comme la queue d'un ſcorpion, avant que les fleurs s'épanouiſſent.

La *bugloſe* s'ordonne avec la *bourrache*, ou y eſt ſubſtituée : ſa décoction avec le lait, eſt utile dans la dyſſenterie ; ſes feuilles fuſent ſur les charbons comme le nitre ; auſſi ſes vertus ſont-elles ſemblables à celles de la *bourrache*. Voyez *ce mot*. Ses feuilles bouillies dans de l'eau avec de l'alun donnent une belle couleur verte.

On diſtingue pluſieurs autres plantes de ce genre à fleurs monopétalées. Il y a : La *bugloſe* à feuilles étroites, *Bugloſſum anguſtifolium minus*, Bauh. Pin. 256 ; ce n'eſt peut-être qu'une variété de la précédente. La

bugloſe ondulée, *Bugloſſum Luſitanicum*, *echii folio undulato*, Tourn. 134; cette eſpece ſe trouve dans le Portugal & en Eſpagne; ſes fleurs ſont bleues, terminales, & diſpoſées en épis glomerulés & roulés dans leur jeuneſſe : il y a des variétés de cette eſpece, à feuilles tout-à-fait linéaires & légérement dentées. La *Bugloſe* laineuſe, *Anchuſa lanata*, Linn.; cette eſpece qui ſe trouve aux environs d'Alger, a beaucoup de rapports avec la *bugloſe* teignante, & qui eſt l'*orcanette* proprement dite. *Voyez* ORCANETTE. La *bugloſe* de Virginie, *Anchuſa minor lutea*, *Virginiana*, *puccoon* (*aut paccoon*) *indigenis dicta*, *quâ ſe pingunt Americani*. Pluk. Alm. 30; ſes fleurs ſont d'un beau jaune & d'un aſpect agréable. Les Habitans de l'Amérique Septentrionale ſe peignent le corps en rouge avec ſa racine. La *bugloſe* à larges feuilles, *Bugloſſum latifolium ſempervirens*, Bauh. Pin. 256; on dit qu'elle eſt originaire d'Angleterre : cependant elle croît naturellement en Eſpagne; ſes feuilles ſont perſiſtantes l'hiver. La *bugloſe* à feuilles longues d'Italie, *Anchuſa longifolia*. La *bugloſe* en gazon, *Bugloſſum Creticum*, *humifuſum*, *acaulon*, *perenne*, *echii folio anguſtiſſimo*, Tourn. Cor. 6; cette eſpece a été découverte dans l'Iſle de Candie, par *Tournefort*. La *bugloſe* à feuilles verruqueuſes, *Anchuſa verrucoſa*, H. R.; elle croît en Egypte; ſes feuilles paroiſſent panachées de vert & de blanc; ſes fleurs ſont jaunâtres. La *bugloſe* de Crete à feuilles bullées, ou chargées comme de verrues perlées, blanches & chargées de piquans, *Bugloſſum Creticum*, *annuum*, *foliis bullatis*, *flore variegato*, Tourn. 134; *an Lycopſis variegata*, Linn.? La *bugloſe* hériſſée, comme épineuſe, *Anchuſa echinata*; c'eſt l'eſpece la plus hériſſée; ſes poils ſont, en quelque ſorte, de petites épines blanches.

BUGRANE, *Ononis*. Genre de plante à fleurs polypétalées de la famille des *Légumineuſes*, & qui comprend des herbes & des ſous-arbriſſeaux plus ou moins

épineux, dont les feuilles sont simples ou ternées, & dentelées en leurs bords. Le fruit est une gousse fort courte, enflée, communément un peu velue, uniloculaire, & qui renferme quelques semences réniformes. Ce genre de plantes offre un assez grand nombre d'especes. Il y a, selon M. *le Chevalier de la Marck* :

Les Bugranes à fleurs purpurines ou blanches, mais point panachées de jaune.

La *bugrane à longues épines*, vulgairement *arrête-bœuf*. Voyez *ce mot*. La *bugrane* des champs ou l'*arrête-bœuf* des champs ; *Ononis arvensis*, Linn. ; cette espece est commune dans les champs incultes & sur les bords des chemins. Ses tiges sont dures, très-rameuses, rougeâtres, velues, & ordinairement couchées & étalées sur terre ; elles n'acquierent d'épines qu'en vieillissant. La *bugrane rampante*, des lieux maritimes & sablonneux de l'Angleterre, *Ononis repens*, Linn. ; elle n'est point épineuse, mais pubescente dans presque toutes ses parties. La *bugrane élevée* de la Silésie, *Ononis altissima*, Linn. Celle *à stipules blanches*, du Portugal, *Ononis mitissima*, Linn. La *bugrane à fleurs en épis* feuillés, épais, barbus, longs & terminaux, *Ononis alopecuroïdes*, Linn. ; cette espece croît dans la Sicile, l'Espagne & le Portugal. La *bugrane à grand calice strié*, des Isles Baléares, *Ononis calycina*, *an Ononis pubescens*, Linn. Mant. 267 ? La *bugrane* à gousses penchées, *Ononis reclinata*, Linn. ; cette petite espece, à duvet visqueux, se trouve dans le Dauphiné, en Italie & en Espagne. La *bugrane à feuilles cunéiformes* du Mont Cenis, *Ononis Cenisia*, Linn. La *bugrane fluette* des Provinces Méridionales de l'Europe, *Ononis Cherleri ; Anonis pusilla, viscosa & villosa, purpurescente flore*, Tourn. 408. La *bugrane à feuilles rondes* des Alpes & des Pyrénées, *Ononis rotundifolia*, Linn. La *bugrane* précoce, *Ononis fruticosa*, Linn. ; cette espece qui croît dans les montagnes du Dauphiné,

forme un sous-arbrisseau d'un aspect très-agréable ; lorsqu'il est en pleine fleur ; ses fleurs sont purpurines & commencent à paroître vers la fin de Mai ; elles durent long-temps ; cette espece figure très-bien dans les plate-bandes d'un bosquet printannier, & dans les parterres. La *bugrane à feuilles à trois dents* d'Espagne, *Ononis tridentata*, Linn. La *bugrane à feuilles étroites* d'Espagne, *Ononis angustissima*, Linn.

BUGRANES à fleurs jaunes & plus ou moins rayées de pourpre.

Il y a : La *bugrane gluante*, de l'Europe Australe ; *Anonis viscosa spinis carens, lutea, major*, C. B. Pin. 389, Tourn. 409 ; *Ononis natrix & pinguis*, Linn. 1008. La *bugrane visqueuse*, des Contrées Méridionales de la France & de l'Espagne, *Ononis viscosa*, Linn. La *bugrane à gousse d'ornithopode*, de la Sicile, *Ononis ornithopodioides*, Linn. ; *Fœnum-græcum Siculum, siliquis ornithopodii*, Tourn. La *bugrane sans feuilles*, d'Italie, *Ononis aphylla*. La *bugrane* des rochers, *Ononis saxatilis ;* elle se trouve en France & en Espagne. La *bugrane* à feuilles striées, *Ononis striata*, Gouan. La *bugrane à petites fleurs*, des Provinces Méridionales de la France, *Anonis flore luteo, parvo*, Tourn. 409. La *bugrane à tiges effilées*, d'Espagne, *Ononis juncea*, d'Af. La *bugrane à feuilles crépues*, d'Espagne, *Ononis crispa*, Linn. La *bugrane* d'Aragon, *Anonis Hispanica frutescens, folio rotundiori*, Tourn. 409.

BUHOR, en Poitou, & BEHORS près d'Orléans, est le BUTOR.

BUJIS. Petit coquillage, dit M. *Deleuze*, qu'on nomme aussi *kouris* ou *kauris*. Voyez *Cauris* & *Porcelaine*.

BUIO ou AVIOSA. Serpent monstrueux des Indiens de l'Orénoque. *Voyez à l'article* SERPENT, *& le mot* CORAL.

BUIS ou BOUIS, *Buxus*. Genre de plante à fleurs incompletes; il y en a de grandes & de petites eſpeces; elles ſont toujours vertes.

La petite eſpece, appelée *buis nain* ou le *buis* d'Artois, *Buxus foliis rotundioribus*, Bauh. Pin. 471, Tourn. 579. Il eſt très-rameux & vient en touffes épaiſſes & bien garnies; il croît en France, dans pluſieurs Provinces, autour des villages & dans les lieux pierreux & incultes; ſes feuilles ſont eſtimées ſudorifiques. C'eſt le *buis* que l'on emploie pour former les deſſins des parterres & les bordures des plate-bandes.

Il y a d'autres eſpeces de *buis*, dont le tronc s'éleve juſqu'à ſeize & vingt-quatre pieds: ce tronc eſt tortueux, quelquefois gros comme la jambe & garni de beaucoup de rameaux aſſez droits. L'écorce eſt griſâtre ou brune, raboteuſe, & le bois compacte, dur, peſant, jaune, ſans moëlle. Les feuilles ſont nombreuſes, toujours vertes, liſſes, luiſantes, dures, entieres, ovales, glabres, ſimples, oppoſées, grandes, creuſées en cuilleron, d'une odeur & d'une ſaveur déſagréables. Les fleurs viennent par petits paquets dans les aiſſelles des feuilles; les fleurs mâles ſont compoſées d'un calice à cinq feuilles, de deux pétales & de quatre étamines; les fleurs femelles ont un calice à quatre feuilles, trois pétales & trois piſtils, dit M. *Deleuze;* les fleurs ſont jaunâtres, ramaſſées quelquefois ſur la même branche, & preſque toujours dans le même paquet de fleurs. Les fruits ſont en quelque façon ſemblables à une marmite renverſée; ils s'ouvrent en trois parties par la pointe; ils ſont diviſés en trois loges, qui renferment chacune deux ſemences revetues d'une capſule élaſtique.

L'eſpece de *buis* qui ſe trouve dans les Iſles Baléares, *Buxus arboreus Balearica*, s'appelle *buis de Mahon;* il y forme, à ce qu'on prétend, des bois qui en ſont entiérement compoſés.

Il y a le *buis arborescent* de l'Europe Australe & du Levant, *Buxus arborescens*, Bauh. Pin. 471, Tourn. 578. Cette espece s'éleve jusqu'à douze & seize pieds. Son écorce est brune ou noirâtre; les feuilles sont d'un assez gros vert. Ce grand arbrisseau se plaît à l'ombre, & sert à faire des palissades; il supporte le chaud & le froid; il dure fort long-temps & n'exige presque aucun soin; on le multiplie de graine & de bouture. On dit que son bois râpé est sudorifique, & peut être substitué au *gayac*. Il donne un esprit acide & une huile fétide bonne pour l'épilepsie & le mal de dents: ses feuilles sont ameres & rougissent le papier bleu. Elles ne tombent point pendant l'hiver. Le *buis panaché*, employé en buissons, fait un très-bel effet dans les bosquets d'hiver. Il est très-propre à planter dans les remises, où il pourroit former une retraite commode pour le gibier pendant l'hiver: on tire le gros *buis* de Champagne & d'Espagne. Ce bois qui est très-dur, est employé par les Tourneurs, les Tabletiers, les Graveurs, les Faiseurs de peignes, & pour divers autres ouvrages où il remplace très-bien l'ébene & l'aubier jaune, auquel il ressemble parfaitement. Il porte bien la vis, & est très-estimable à bien des égards.

On distingue encore le *buis* à feuilles de myrte, *Buxus myrtifolia*. Sa tige s'élance comme un petit arbrisseau, & pousse des rameaux un peu lâches; ses feuilles sont un peu étroites.

BUIS PIQUANT. *Voyez* HOUX-FRÉLON.

BUISSON, *Dumus*. On appelle ainsi un arbre nain. *Voyez* la Table alphabétique *de l'article* PLANTE.

BUISSON ARDENT. *Voyez* NÉFLIER.

BUISSON D'OR. *Voyez* CHRYSOBATE.

BUKKU ou BOCHO des Hottentots, ou DIOSMA velu, *Diosma hirsuta*, Linn.; *Spiræa Africana, odorata, foliis pilosis*, Comm. Rar. 3, t. 3; *etiam Laricis foliis*, Rai. Suppl. Dendr. 91, n.° 7. C'est le nom d'un arbrisseau qui croît au Cap de Bonne-Espérance, & dont

les Hottentots font grand cas. Lorſque ſes feuilles ſont ſeches, ils les réduiſent, ainſi que les capſules des fruits, en une poudre qui eſt odorante, d'un jaune luiſant, avec laquelle ils poudrent leur chevelure : cette couleur leur paroît une partie conſidérable de leur parure : en cela ils ont ainſi que nous, plus de coquetterie que de propreté. *Hiſtoire des Voyages.*

Les fleurs ſont blanches, à cinq pétales ; les Habitans du Cap de Bonne-Eſpérance tirent de cette plante, par la diſtillation, une huile aromatique, très-pénétrante, dont on ſe ſert à l'extérieur pour fortifier les nerfs ; ſa décoction eſt utile à l'intérieur, dans les retentions d'urine.

BULANGAM. Nom donné par les Malais à la racine d'une plante qui croît à Malacca, Sumatra & Java. Les Portugais, qui en envoient en quantité à Goa, ont une haute idée de ſes vertus médicinales, Ils l'appellent *Rais madre de Dios* (*Radix Deiparæ*).

BULBE, *Bulbus*, & BULBEUX, Voyez *à l'Alphabet* de l'article PLANTE.

BULBIPARE. *Voyez à la ſuite de l'article* VIVIPARE.

BULBOCODE printannier, *Bulbocodium vernum*, Linn. ; *Colchicum vernum Hiſpanicum*, Bauh. Pin 69, Tourn. 350. Petite plante qui croît dans l'Eſpagne & dans le Dauphiné. Elle a beaucoup de rapports avec les *Colchiques*, & n'en differe qu'en ce que ſon ſtyle eſt ſimple, les fleurs des *colchiques* ayant trois ſtyles diſtincts. Le *bulbocode* eſt la *campanette* de la *Flore Françoiſe*. Cette plante, qui fleurit à l'entrée du printemps, n'a que deux ou trois pouces de grandeur : ſa racine eſt un bulbe arrondi, d'où ſortent quelques feuilles lancéolées, qui s'enveloppent inférieurement. Sa fleur eſt en entonnoir, d'abord blanche, enſuite d'un purpurin plus ou moins foncé ; elle naît preſque immédiatement de la racine & eſt compoſée de ſix pétales à languette, dont les onglets ſont fort longs, étroits &

rapprochés ou réunis en tube ; de six étamines, & d'un ovaire supérieur, surmonté d'un style filiforme qui est terminé par trois stigmates : le fruit est une capsule triangulaire, pointue & divisée en trois loges polyspermes.

BULBONACH ou LUNAIRE, *Lunaria*. Genre de plante crucifere, dont M. *Tournefort* a distingué sept especes. Nous en citerons trois principales : 1.° celle appelée *médaille*, *Lunaria major*, *siliquâ rotundiore*, J. B. 2, 881, Tourn. ; *Viola lunaria sive Bulbonach*, Ger. 377, Park. Sa racine est glanduleuse : elle pousse une tige haute de deux à trois pieds, grosse comme le petit doigt, rameuse, velue, de couleur verte-rougeâtre ; ses feuilles sont dentelées, semblables à celles de l'*ortie*, communément plus grandes : ses fleurs, disposées comme celles du *chou*, & composées chacune de quatre feuilles rangées en croix, sont rayées ; leur couleur est purpurine : à ces fleurs succedent des siliques oblongues, très-plates, arrondies : les lames extérieures de ses cosses sont traversées des deux côtés par un bord de couleur d'argent, comme satinées ; elles contiennent des semences formées en petit rein, d'un rouge-brun & d'une saveur âcre, amere.

2.° L'autre espece se nomme plus particuliérement *bulbonach*, *Lunaria major*, *siliquâ longiore*, J. B. 2, 881, Tourn. ; *Viola lunaria major*, *siliquâ oblongâ*, C. B. Pin. 203 : elle croît, de même que la précédente, avec ou sans culture ; ses feuilles sont plus larges ; ses siliques plus longues & plus étroites que dans la *médaille* ; ses racines sont rameuses & chevelues. Les semences de ces plantes sont estimées diurétiques & antiépileptiques.

On distingue une petite *lunaire* qui est vivace, à fleurs jaunes, à très-petite silique plate & arrondie, à feuilles d'*herbe à l'épervier*, & velue, *Thlaspidium Monspelienſis*, *hieracii folio hirsuto*, *aut Lunaria lutea*, *biscutata* ; c'est un faux *thlaspi* ; c'est le *thlaspidium* velu.

La

La petite *Lunaire* vulgaire eſt une *drave*, *Lunaria leucoï folio*, *ſiliquâ oblongâ*, *majori*, Tourn. Inſt. 218.; *Lunaria rediviva*, Linn. 911.

BULITHE DE BŒUF. Nom donné à l'*égagropile* qui ſe trouve dans l'eſtomac de cet animal. *Voyez* EGAGROPILE.

BUNE ou BURE. *Voyez* COULON-CHAUD.

BUNODE, *Bunodus*. Nom donné par M. *Guettard* à des tuyaux vermiculaires.

BUPLEVRE, *Buplevrum*. Nom d'un genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Ombelliferes*, & qui comprend des herbes & des arbuſtes la plupart indigenes de l'Europe, & preſque tous munis de feuilles très-ſimples. Tous les *buplevres* connus ſont très-glabres dans toutes leurs parties. On diſtingue :

LES BUPLEVRES à tige herbacée.

Il y a : Le *buplevre* appelé la *perce-feuille annuelle*, Voyez *ce mot*. Le *buplevre étoilé*, des montagnes du Dauphiné & de la Suiſſe, *Buplevrum ſtellatum*, Linn. Le *buplevre* de roche, *Buplevrum petræum*, Linn.; cette eſpece croît dans les montagnes du Dauphiné, de la Suiſſe & de l'Italie. Les feuilles radicales ſont aiguës, graminées & longues d'un demi-pied ou environ. Le *buplevre* à larges feuilles, *Buplevrum montanum latifolium*, Tourn. 310, Bauh. Pin. 277; il croît ſur le Mont d'Or, dans les montagnes de la Provence, du Dauphiné & de la Suiſſe. Le *buplevre* des Pyrénées, *Buplevrum Pyrenæum*, Gouan. Le *buplevre à feuilles en faux*, c'eſt la *perce-feuille vivace*, Voyez *ce mot*. Le *buplevre à feuilles nerveuſes*, des Provinces Méridionales de la France, *Buplevrum rigidum*, Linn. Le *buplevre* ranunculoïde, *Buplevrum ranunculoïdes*, Linn; il croît dans les Alpes & dans les parties Méridionales de la France : une très-petite pointe termine les folioles de ſes collerettes, & les feuilles inférieures ſont étroites, graminées & nerveuſes; les ſupérieures ſont lancéolées & amplexi-

caules. Le *buplevre* à feuilles à trois nervures, *Buplevrum odontites*, Linn.; cette eſpece ſe trouve dans les montagnes du Valais & en Italie, dans les endroits pierreux & les vignes. Le *buplevre* à ombelles demi-compoſées, *Buplevrum ſemicompoſitum*, Linn.; cette plante ſe trouve en Eſpagne. M. *Gouan* dit que ſes ſemences ſont chargées de petits points ſaillans. Le *buplevre menu*, Fl. Fr., *Buplevrum tenuiſſimum*, Linn.; cette eſpece ſe trouve en Italie, en France & en Eſpagne, dans les endroits ſecs & pierreux. Le *buplevre* à rameaux effilés, *Buplevrum junceum*, Linn.; on le trouve dans les lieux incultes en Provence, dans la Suiſſe & dans l'Allemagne. Il y en a deux variétés.

BUPLEVRES à tige ligneuſe.

Il y a: Le *buplevre fruteſcent* d'Eſpagne, *Buplevrum fruteſcens*, Linn.; il naît ſur les ramifications de la tige principale, des tiges grêles, herbacées, garnies à leur baſe de feuilles linéaires & aiguës. Le *buplevre épineux* d'Eſpagne, *Buplevrum Hiſpanicum*, *fruticoſum aculeatum*, *gramineo folio*, Tourn. 310; les dernieres ramifications ſont aiguës & reſſemblent à des épines. Le *buplevre* d'Ethiopie, *Buplevrum fruticoſum*, Linn. Ce petit arbriſſeau toujours vert, toujours garni de feuilles, convient à la décoration des boſquets. Il ſe trouve auſſi dans le Levant & dans les Provinces Méridionales de la France. Toutes ſes parties ont une odeur qui approche de celle du panais & du chervi. Sa ſemence eſt eſtimée bonne contre la morſure des bêtes veniméuſes. Le *buplevre* des environs de Gibraltar, *Buplevrum Gibraltarium*, Linn. Il paroît n'être qu'une variété du précédent. Ses fleurs ſont jaunes-verdâtres. Enfin le *buplevre* hétérophylle, *Buplevrum difforme*, Linn. Il croît dans l'Ethiopie, dans l'hiver ou à l'entrée du printemps; il porte deux ſortes de feuilles; les unes ſont petites, pétiolées, compoſées de trois folioles planes, trifides, inciſées & aſſez ſemblables

à celles du persil ; les autres, & l'arbrisseau conserve celles-ci en été, sont plus longues, menues, filiformes, anguleuses, vertes & à demi-divisées en trois parties pareillement filiformes, mais dont celle du milieu est plus longue, terminées chacune par trois petites pointes.

BUPRESTE, *Buprestus aut Buprestis.* Ce nom est formé de deux mots grecs, qui signifient *faire crever les bœufs.* Cet insecte est le même ou du même ordre, que l'*enfle-bœuf.* M. *Deleuze* dit avec raison que la nomenclature varie pour les insectes comme pour les autres parties de l'Histoire Naturelle. M. *Geoffroy*, qui a mis beaucoup de sagacité dans la division synoptique ou l'établissement des caracteres des insectes, donne le nom de *bupreste* à un genre de coléoptere qui se distingue des autres genres du même ordre.

Les especes de *buprestes* sont des plus nombreuses : leur caractere est d'avoir les antennes filiformes ou faites en filet, c'est-à-dire, presque d'égale grosseur par-tout, diminuant seulement un peu vers leurs pointes & composées d'anneaux ou articles qui ne sont pas fort gros, & peu saillans; mais un caractere particulier & essentiel à ce genre de coléoptere, dont toutes les jambes ont cinq articulations aux tarses, c'est une grande appendice qui se trouve près de l'articulation ou à la base des cuisses postérieures, semblable à un moignon d'une autre cuisse : ces insectes sont encore remarquables par la forme de leurs mâchoires qui pincent fortement & qui sont plus grosses, & débordent davantage la tête que dans la plupart des insectes à étuis ; par leurs longues pattes, la légéreté avec laquelle ils courent, leur odeur puante & fétide comme du tabac corrompu, & qui est due à une espece de liqueur brune, âcre & caustique que jettent par l'anus & la bouche la plupart des *buprestes* lorsqu'on veut les prendre ; & par le manque d'ailes dans le plus grand nombre d'especes, car on n'en trouve point sous leurs étuis.

Les *bupreſtes* ſont des inſectes très-voraces, qui mangent & dévorent impitoyablement tous les autres, & même ceux de leur genre ou de leur eſpece, & cela morts ou vifs ; on les rencontre ſouvent dans les jardins, dans les endroits humides, ſous les pierres dans les campagnes, parmi les tas de plantes pourries, &c. Leur courſe eſt tres-rapide : pluſieurs de leurs eſpeces ont une parure fort belle, fort brillante ; quelques-uns ont des points de couleur d'or. Ceux qui ſont entiérement dorés, & qu'on voit courir rapidement dans les champs, ſont de ceux qui manquent d'ailes ſous leurs étuis. Il y a des *bupreſtes* d'un petit volume, comme une puce ; d'autres ſont de la longueur d'un travers de doigt, &c.

Nous avons dit que la plupart de ces inſectes, même ceux qui ont une parure brillante, ſont dangereux : il faut ſe méfier de ces dehors trompeurs, c'eſt un habit perfide qui cache le poiſon : il faut donc les prendre avec précaution, car ils contiennent une liqueur âcre, cauſtique & brûlante, capable d'occaſioner à un Obſervateur une cuiſſon & une douleur aſſez vive, lorſqu'elle rejaillit ſoit dans l'œil, ſoit ſur les levres. On doit auſſi ſe garantir de leurs pinces. On prétend que lorſque les bœufs ou autres animaux pâturans en ont mangé, ou avalé, ils enflent, qu'il leur ſurvient une ſuppreſſion d'urine & qu'ils périſſent ; ce qui a fait nommer cet inſecte *enfle-bœuf*.

Les larves de ces inſectes vivent en terre ; c'eſt ce qui fait qu'elles ſont difficiles à rencontrer ; & le *bupreſte* dans l'état de larve (ou ver), eſt auſſi vorace que ſous celui d'inſecte ailé & parfait. Ces larves ſont longues, cylindriques, molles, blanchâtres, armées de ſix pattes brunes, écailleuſes : leur tête eſt de même de couleur brune ; elle a en deſſus une eſpece de petite plaque ronde, brune, écailleuſe, au-devant de laquelle eſt la bouche, accompagnée de deux ſortes de mâchoires : ces larves induſtrieuſes par néceſſité ont

recours pour vivre à la force ou à la ruſe ; les unes font ouvertement la guerre aux inſectes qu'elles pourſuivent ; d'autres s'établiſſent dans des nids de chenilles proceſſionnaires ; d'autres enfin ſe mettent en embuſcade à l'ouverture ronde de leur trou : car ces larves, dit M. *Geoffroi*, ſe creuſent en terre des trous cylindriques, profonds, perpendiculaires, dans leſquels elles ſe logent ; l'ouverture de ces trous eſt parfaitement ronde ; quelques eſpeces les font dans des terrains ſecs & arides ou ſablonneux ; d'autres dans des terres plus humides, au bord des ruiſſeaux. C'eſt au fond de ces trous qu'on rencontre ſouvent la larve du *bupreſte*. Pour la trouver & la ſurprendre, il faut creuſer peu-à-peu le terrain dans lequel ce trou eſt pratiqué. Mais comme ſouvent dans cette opération la terre, en s'écroulant, remplit le trou, & empêche de le reconnoître & de le ſuivre, il eſt néceſſaire d'uſer d'une premiere précaution, c'eſt de commencer par enfoncer dedans une paille ou un petit morceau de bois, qui pénétrant juſqu'au fond de la retraite, ſert à conduire & à empêcher de perdre la ſuite de ce conduit. Lorſqu'on eſt parvenu au fond, on trouve la larve en queſtion, qui tirée hors de terre, ſe replie volontiers en zigzag. Ces ouvertures que pratique dans la terre cette larve, ne lui ſervent pas ſeulement à ſe loger & à mettre à l'abri ſon corps qui eſt mou & tendre, mais encore à ſe cacher pour dreſſer des piéges aux inſectes dont elle ſe nourrit. Cette larve ſe tient en embuſcade, préciſément à l'ouverture ronde de ce trou. Sa tête eſt à fleur de terre, & l'ouverture ou entrée eſt exactement remplie & bouchée par la plaque ronde & écailleuſe que la larve a au-deſſus de ſa tête. C'eſt dans cet état que ſe tient patiemment cette larve, à moins que quelque alarme ne la faſſe enfoncer dans ſa retraite. Les inſectes qui ne ſe défient pas du piége, ſe promenent ſur ce terrain, & venant à paſſer ſur l'ouverture du trou que ferme la tête de la larve, ou ſont

saisis par les fortes mâchoires de l'ennemi qui les guette, ou bien s'ils ne sont pas arrêtés sur le champ par ces pinces vigoureuses, ils tombent dans le précipice (dans le trou) qui s'ouvre sous leurs pas par le mouvement que fait la tête de la larve, précisément comme une bascule. Telle est la ruse de la larve du *bupreste* pour dévorer sa proie à loisir. Rien n'est plus amusant que d'observer le manege de cet insecte, qui sans sortir de sa retraite, trouve moyen de faire tomber dans ses piéges les autres insectes dont il se nourrit. Tous les curieux peuvent trouver un grand nombre de ces vers au commencement du printemps.

M. *Linnæus* donne le nom de *bupreste* à sept especes d'insectes coléopteres, mais qui sont réellement d'un genre différent; tels sont les *hannetons*, les *cantharides*. Voyez *ces mots*.

BUPRESTE. C'est aussi le nom, mais impropre, d'une petite *araignée rouge*, qui dévorée par les bœufs, leur cause les mêmes accidens que le *bupreste enfle-bœuf* dont on vient de parler.

BURBOT. Nom donné par quelques-uns à la LOTTE. *Voyez* ce mot.

BURES. Nom donné aux puits profonds que l'on pratique dans une mine : on en fait deux ordinairement à la fois ; l'un pour remonter les matieres & donner de l'air (c'est la *bure* d'airage) ; l'autre pour l'établissement des pompes à épuisement. On pratique cette derniere *bure* plus profonde, afin de donner lieu à l'écoulement facile des eaux. *Voyez l'article* MINES.

BURGAU. Limaçon à bouche ronde, qui, selon le P. *du Tertre* dans son *Histoire Naturelle des Antilles*, est aussi commun dans ces Isles bordées de rochers, que les limaçons en France. Il y en a de plusieurs especes différentes : on voit de ces coquillages de la grosseur du poing ; mais communément ils n'en excedent point la moitié. Il y en a une espece très-grande, appelée

olearia ou *rotunda*, qui contient quatre livres d'eau : on en faiſoit uſage autrefois pour mettre de l'huile.

Lorſqu'on retire ces coquillages de la mer, la coquille paroît griſe-brune ; mais lorſqu'à l'aide des acides on a enlevé toute la matiere terreuſe & l'épiderme qui l'environnoient, & qu'on l'a fait paſſer ſur une meule douce, alors on voit briller une coquille argentée ou nacrée, nuancée de griſaille d'une maniere inimitable. Il y a une eſpece de *burgau* très-beau, émaillé de vert, & que l'on appelle la *peau de ſerpent*.

C'eſt de ces diverſes eſpeces de coquilles, & notamment du nautile épais, autre eſpece de coquille, que les Ouvriers tirent cette belle nacre qu'ils appellent *burgaudine*, & qui eſt plus brillante que celle des perles : ils font avec cette nacre de jolis ouvrages de bijouterie, comme tabatieres, navettes, couteaux & autres.

Le *burgau* a pour *opercule* une écaille noire, ronde, & mince comme une feuille de papier, mais plus forte que la corne, avec laquelle au moindre danger il s'enferme exactement dans ſa coquille. On ne peut retirer l'animal de ſa coquille qu'en le faiſant cuire : on n'en mange que la partie tournée en limaçon, après avoir ôté un inteſtin verdâtre qui contient ſes excrémens, & que l'on dit être fiévreux.

BURMANE, *Burmannia*. Nom d'un genre de plante unilobée, qui paroît avoir quelques rapports avec les *caragates*, & qui comprend des herbes exotiques dont la tige eſt ſimple & dont les feuilles radicales ſont graminées. La fleur conſiſte en un calice monophylle, coloré, long, priſmatique, à angles membraneux, & diviſé en ſon bord en ſix découpures, dont trois intérieures & pétaliformes, petites ; il y a ſix étamines & un ovaire : le fruit eſt une capſule trigone, couverte par le calice, triloculaire, & qui contient des ſemences très-menues.

Il y a : La *burmane* à deux épis, *Burmannia disticha*, Linn. ; elle croît dans les lieux humides & marécageux de l'Isle de Ceylan. La *burmane* à deux fleurs, *Burmannia biflora*, Linn. ; elle croît dans les lieux humides de la Virginie. Les fleurs sont de couleur purpurine : celles de l'espece précédente sont bleuâtres.

BURNET. *Voyez* PIMPRENELLE.

BURUM CHANDALI. *Voy.* SAIN-FOIN OSCILLANT.

BUSARD, *Circus*. Oiseau de proie dont on distingue plusieurs especes ; il y a : Le *gros busard* ou *busard* des *pl. enl.* 423 ; c'est une variété de l'autour ou l'autour blond. Le *busard varié* ; autre variété de l'autour. Le *busard roux* ou *harpaye* ; il en existe aussi sept especes à Cayenne. Le *busard du Brésil* ; Voyez *caracara* du Brésil. Le *faux perdrieu* de *Belon*, ou le *busard de marais*, pl. enl. 424, en latin, *Milvus æruginosus* ; celui-ci, que nous décrirons, est de la grosseur de la *corneille* : les plumes du corps sont de couleur de rouille foncée ; le dessus de la tête est d'un jaune-roussâtre ; le bec est noir, crochu, & a presque un pouce & demi de longueur ; la membrane qui couvre le bec est d'un jaune-verdâtre : l'ouverture des narines est oblongue : le dedans de la bouche est moitié noir & moitié bleu ; la langue fort large : les yeux sont peu gros, l'iris est de couleur de safran : quand les ailes sont pliées, elles s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; les pieds & les jambes sont jaunes, & les ongles noirs ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu par une membrane. Il est à remarquer que le côté intérieur de l'ongle du milieu est tranchant.

Le *busard* est en général un oiseau qui a quelque ressemblance avec le *milan* : il en differe parce qu'il a, comme la *buse* & la *bondrée*, le cou gros & court ; au lieu que les *milans* l'ont beaucoup plus long : & on distingue aisément le *busard* de la *buse*, 1.° par les lieux qu'il habite ; 2.° par le vol qu'il a plus rapide & plus ferme ; 3.° parce qu'il ne se perche pas sur de grands

arbres, mais sur des arbustes, & que communément il se tient à terre ou dans des buissons ; 4.° on le reconnoît à la longueur de ses jambes, qui, comme celles de l'*oiseau Saint-Martin* & de la *soubuse*, sont à proportion plus hautes & plus minces que celles des autres oiseaux de rapine.

Cet oiseau est plus vorace & moins paresseux que la buse, & c'est peut-être par cette raison qu'il paroît moins stupide & plus méchant. Il fait une cruelle guerre aux lapins, & il est aussi avide de poisson que de gibier. Au lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les bruyeres, les haies, les joncs, & à portée des étangs, des marais, & des rivieres poissonneuses. Il niche dans les terres basses, & fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses ou en friche. Il pond trois œufs, quelquefois quatre, & quoiqu'il paroisse produire en plus grand nombre que la buse, qu'il soit, comme elle, oiseau sédentaire & naturel en France, & qu'il y demeure toute l'année, il est néanmoins bien plus rare ou bien plus difficile à trouver.

Le *busard* chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards, & les autres oiseaux d'eau : il prend les poissons vivans, & les enleve dans ses serres. Au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles & d'insectes aquatiques. Quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture, & c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif, & qu'il se donne plus de mouvement, qu'il a plus d'appétit : il est aussi plus vaillant. *Belon* assure en avoir vu qu'on avoit élevés à chasser & prendre des lapins, des perdrix & des cailles. Il vole plus pesamment que le milan, & lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'éleve pas comme celui-ci, mais fuit horizontalement : un seul faucon ne suffit pas pour le prendre, il faut s'en débarrasser

& même l'abattre ; en ſorte qu'au lieu d'un ſeul faucon il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux & les crécerelles le redoutent, évitent ſa rencontre, & même fuient lorſqu'il les approche.

BUSE, *pl. enl.* 419, en latin, *Buteo vulgaris.* C'eſt, après l'*aigle*, le *condor* & le *grand faucon*, le plus gros de nos oiſeaux de proie ; on le voit fréquemment dans ces pays-ci ; il eſt de la groſſeur du *faiſan.* La longueur de ſon corps eſt d'environ vingt pouces ; ſes ailes étendues ont quatre pieds & plus ; ſa queue n'a que huit pouces ; & ſes ailes, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà de ſon extrémité ; le plumage ſupérieur de cet oiſeau, eſt mêlé de couleur de rouille & de noir ; celui du ventre & de la poitrine eſt varié de blanc ſale & de brun ; l'iris de ſes yeux eſt d'un jaune pâle & preſque blanchâtre ; il a, ainſi que tous les autres oiſeaux de proie, la vue perçante, & eſt armé d'un bec noirâtre, pointu, un peu recourbé, & de griffes vigoureuſes & noires ; les pieds ſont jaunes, auſſi bien que la membrane qui couvre la baſe du bec.

Lorſque la *buſe* eſt en colere, elle ouvre le bec & y tient pendant quelque temps ſa langue avancée juſqu'à l'extrémité. L'obſervation n'a point confirmé ce que l'on avoit avancé, que le mâle avoit trois teſticules. Cet oiſeau, dit M. *de Buffon*, demeure pendant toute l'année dans nos forêts. Il paroît aſſez ſtupide, ſoit dans l'état de domeſticité, ſoit dans celui de liberté. Il eſt aſſez ſédentaire & même pareſſeux : il reſte ſouvent pluſieurs heures de ſuite perché ſur le même arbre : ſon nid eſt conſtruit avec de petites branches, & garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers & mollets. La *buſe* pond deux ou trois œufs qui ſont blanchâtres, tachetés de jaune : elle éleve & ſoigne ſes petits plus long-temps que les autres oiſeaux de proie, qui preſque tous les chaſſent du nid avant qu'ils ſoient en état de ſe pourvoir. *Ray*,

assure même que le mâle de la *buse* nourrit & soigne ses petits lorsqu'on a tué la mere. Cet oiseau de rapine, le plus commun dans nos campagnes, est un chasseur qui ne donne pas la chasse à sa proie en la poursuivant au vol ; il reste sur un arbre, un buisson ou une motte de terre, & de là se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée ; il prend les levrauts & les jeunes lapins, aussi bien que les perdrix & les cailles ; pendant l'été, il dévaste les nids de la plupart des oiseaux ; il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpens, de sauterelles ; & lorsque le gibier lui manque, il ne dédaigne pas au besoin les rats, les taupes & même des vers de terre. S'est-il emparé d'une grosse proie, il se retire à l'écart dans un lieu solitaire, pour y dévorer paisiblement sa picorée. Cette espece est sujette à varier, au point que si l'on compare cinq ou six *buses* ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables. Il y en a de presque entiérement blanches, d'autres qui n'ont que la tête blanche, d'autres enfin qui sont mélangées différemment les unes des autres, de brun, de blanc. Ces différences dépendent principalement de l'âge & du sexe ; car on les trouve toutes dans notre climat.

Buse a figure de Paon, de *Catesby*. Voyez Urubu.

Buse cendrée, *Buteo colore cinereo*. Cet oiseau, appelé par M. *Brisson*, *Faucon de la Baie d'Hudson*, est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur. Il ressemble par la figure, & en partie par les couleurs, à la *buse* commune : le bec & la peau qui en couvrent la base, sont d'une couleur plombée, bleuâtre ; la tête & la partie supérieure du cou, sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans le milieu ; la poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes ; le ventre & les côtés sont couverts de plumes brunes, marquées de taches blanches, rondes ou ovales ; les jambes

ſont couvertes de plumes douces & blanches, irréguliérement tachées de brun ; les couvertures de deſſous la queue ſont rayées tranſverſalement de blanc & de noir ; toutes les parties du cou, du dos, des ailes & de la queue, ſont couvertes de plumes d'un brun-cendré, plus foncé dans leur milieu, & plus clair ſur les bords ; les couvertures du deſſous des ailes ſont d'un brun ſombre, avec des taches blanches ; les plumes de la queue ſont croiſées par-deſſus de lignes étroites & de couleur obſcure, & par-deſſous croiſées de lignes blanches ; les jambes & les pieds ſont d'une couleur cendrée, bleuâtre ; les ongles ſont noirs, & les jambes ſont couvertes juſqu'à la moitié de leur longueur, de plumes de couleur obſcure. Cet oiſeau ſe trouve dans les terres de la Baie d'Hudſon, & fait ſa principale proie de gélinottes blanches. M. *de Buffon* ayant comparé cet oiſeau avec les *buſes*, *ſoubuſes*, *harpayes* & *buſards*, il lui a paru différer de tous par la forme de ſon corps & par ſes jambes courtes : il a le port de l'aigle, & les jambes courtes comme le faucon, & bleues comme le lanier. Il lui a paru qu'il vaudroit mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier : mais, dit M. *de Buffon*, comme M. *Edwards* eſt un des hommes du monde qui connoît le mieux les oiſeaux, & qu'il a rapporté celui-ci aux *buſes*, nous avons cru ne pas devoir tenir à notre opinion, & ſuivre la ſienne. Auſſi, par cette raiſon, M. *de Buffon* place-t-il cet oiſeau à la ſuite de l'hiſtoire des *buſes*.

Il eſt mention dans le *Voyage aux Indes & à la Chine*, d'une *petite buſe criarde* & difficile à approcher ; elle ſe tient dans les champs enſemencés de riz.

BUSELAPHUS de *Cæius*, eſt le *bubale*. Voyez BUBALE.

BUSSEROLE ou BOUSSEROLE. *Voyez* RAISIN D'OURS.

BUTONIC, *Butonica*. Rumph. Amb. ; *Mammea Asiatica*, Linn. ; *Commersona*, Sonnerat, Guin. t. 8, 9 ; *Barringtonia speciosa*, Forst. C'est un bel arbre de la famille des *Myrtes ;* il croît ordinairement vers les bords de la mer, & près de l'embouchure des fleuves, dans les Indes Orientales, les Moluques, sur la Côte Australe de la Chine, &c. Cet arbre intéresse non-seulement par son port & par l'ombre épaisse que produit l'étendue de sa cime, mais encore par ses fleurs qui sont grandes, terminales, disposées cinq à vingt ensemble en bouquets solitaires, & d'un blanc éclatant, mêlé de pourpre ; elles s'épanouissent le soir, tombent d'elles-mêmes à la naissance du jour ; & la terre jonchée de leurs longues étamines, qui sont d'un pourpre vif, paroît alors comme teinte de sang. Le fruit est une grosse noix pyramidale, quadrangulaire, couronnée par le calice, conservant le style de la fleur, d'un brun-roussâtre, de la grosseur du poing, & qui contient sous un brou charnu, dur & épais, un noyau ovale, obtusément quadrangulaire, ridé & fibreux à l'extérieur, uniloculaire & monosperme. Les Indiens font usage de ces fruits parmi leurs alimens, & s'en servent aussi pour prendre le poisson qu'ils enivrent par leur moyen, en les jetant dans l'eau. Les feuilles, qui ont plus d'un pied de longueur, sont élargies vers leur sommet, cunéiformes, entieres, glabres, luisantes, un peu épaisses, d'un beau vert, & avec quelques nervures latérales.

BUTOR. C'est le *héron étoilé*. Voyez *à l'article* HÉRON.

BUTRON. Espece de *bœuf sauvage* de la Floride. C'est un *bison*, espece d'*aurochs*. Voyez *ces mots*.

BUTTNERE, *Buttneria*. Genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des *Cacaoyers*, & qui comprend des arbrisseaux exotiques ; les feuilles sont simples, alternes ; les fleurs axillaires ; les rameaux &

la tige ſouvent munis d'aiguillons comme ceux des ronces ; le fruit eſt une capſule globuleuſe, hériſſée de petites pointes, & diviſée intérieurement en cinq loges polyſpermes.

Il y a : La *buttnere à feuilles longues*, de l'Amérique Méridionale, *Buttneria ſcabra*, Linn. ; celle *à feuilles ovales*, du Pérou ; c'eſt le *China - cacha* des Péruviens. La *buttnere à feuilles en cœur*, des environs de Lima ; celle *à rameaux cylindriques*, du Pérou ; celle *à petites feuilles*, de l'Amérique.

BUTUA. *Voyez* PAREIRA-BRAVA.

BUVEUR DE VIN ou BERBE. *Voyez* FOSSANE.

BUXBAUME, *Buxbaumia aphilla*, Linn. 1570, Dillen. tab. 68. f. 5. Eſpece de mouſſe fort ſinguliere, & qui mérite d'être connue, d'après la deſcription qu'en ont publiée MM. *Linnæus* & *Martin*. Cette plante obſervée d'abord près d'Aſtracan par le Botaniſte *Buxbaum*, l'a été depuis dans les pays Septentrionaux : on la trouve en Avril & Mai ſur les bords ſablonneux des foſſés. Elle eſt infiniment petite, & commence à ſortir de la terre ſous la forme d'un petit œuf garni en deſſous de deux ou trois petites fibres qui font les fonctions de racines : les côtés ſont parſemés de quelques petites écailles qui tiennent lieu de feuilles. Cette eſpece d'œuf s'ouvre horizontalement par ſon milieu en deux portions à-peu-près égales, mais dont la ſupérieure eſt ſoulevée comme une coiffe (*calyptra*), par une tête ovoïde qui ſort du milieu de la portion inférieure creuſée en ſoucoupe, & qui reſte attachée à la terre par ſes racines. La coiffe tombe, & la tête qui eſt articulée avec ſon pédicule, s'alonge juſqu'à cinq lignes environ. Cette tête eſt couronnée d'un opercule qui tombe auſſi après s'être ouvert horizontalement comme dans les autres mouſſes. Les Obſervateurs du Nord ont remarqué une anthere pendante par un petit filet, & attachée au-deſſous de cet opercule ; & au fond de la capſule des graines ſous la

forme d'une pouſſiere fort fine, jaune, verdâtre & très-onctueuſe.

Cette ſingularité obſervée dans le *buxbaumia*, donnera peut-être lieu d'éclaircir quelques points de la fructification des autres mouſſes, ſur-tout dans celles qui ont des antheres operculées, parce qu'elles peuvent avoir auſſi les étamines renfermées dans la même capſule, comme il arrive dans le *lemma* & la *pillulaire*. Voyez *ces mots*. Il paroît que ce qu'on a pris juſqu'ici pour des grains dans les cônes des plantes mouſſes regardées comme femelles, ne ſont, dit M. *Adanſon*, que des rejetons qui font les fonctions de graines. Mais la connoiſſance qu'on a de la nature des antheres des autres mouſſes & de la pouſſiere qu'elles contiennent, ſemblent nous démontrer que la tête du *buxbaumia* n'eſt qu'une anthere preſque entiérement ſemblable à elle, qu'elle contient une pouſſiere de même nature, & qu'enfin ce n'eſt qu'une étamine, qu'une fleur mâle, qui doit faire ſoupçonner que la fleur femelle ſe trouvera ſur un autre individu. L'Obſervateur *Dillen* aſſure avoir ſemé pluſieurs fois la pouſſiere des antheres des mouſſes ſans en avoir vu lever aucune plante, tandis que la pouſſiere des têtes femelles, fort différentes des antheres, étant ſemée, produiſoit de petites plantes ſemblables à leur mere. Ainſi les cônes & les étoiles obſervées dans les mouſſes, ſont des fleurs femelles de même que leurs capſules; & il paroît de la derniere évidence que les corpuſcules doués de la faculté de végéter, qu'on trouve entre les écailles de ces cônes, ſont, comme il eſt dit ci-deſſus, de vraies graines, ou au moins des rejetons qui en tiennent lieu.

M. *Haller* dit, dans l'édition de ce *Dictionnaire* faite à Yverdun, être le premier qui ait découvert la *buxbaumia* en Europe, & il l'a trouvée en Suiſſe : l'anthere qu'on y a cru reconnoître, eſt, ſelon lui, quelque choſe de bien différent d'une véritable étamine. Il y a

plusieurs mousses qui, comme la *buxbaumia*, ont deux sacs l'un dans l'autre, dont la capsule est composée, l'extérieur dur & presque cartilagineux, l'intérieur tendre & foible. Il descend du haut de la capsule un filet qui entre dans cette capsule, & qui s'attache à son fond. Plusieurs *bryums* & un *sphagnum* que j'ai découverts, poursuit M. *Haller*, ont la même structure. *Voyez* MOUSSE.

BYARIS. Nom que les Basques donnent au *cachalot*.

BYSSE ou BYSSUS. *Voyez* BISSUS.

C

CAA-APIA, Marcgr. Braſ. 52, Piſ. Braſ. 232. C'eſt une eſpece de *dorſtene* qui croît au Bréſil, à Monte-Video & au Magellan, dont la racine eſt de la groſſeur d'un tuyau de plume de cygne, noueuſe, garnie de filamens, d'un gris-jaunâtre en dehors, blanche en dedans; d'abord inſipide au goût, puis devenant un peu âcre & piquante. Ses feuilles ſont d'un vert luiſant en deſſus, blanchâtres en deſſous, preſque arrondies, légérement crénelées : ſa fleur eſt radiée, & ſes ſemences ſont rondes. Les Habitans du Bréſil pilent la plante entiere, & font uſage de ſon ſuc pour arrêter le flux, faire vomir, remédier à la morſure des ſerpens & à la bleſſure des fleches empoiſonnées. On dit même qu'il ſuffit de préſenter la racine du *caa-apia* ou celle d'angélique, au ſerpent nommé *boiciningua*, pour l'étourdir & le faire périr. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1700*. Voyez DORSTENE.

CAAIGUARA. Nom donné par *Marcgrave* au *pecari* ou *tajacu*, eſpece de ſanglier du Bréſil. *Voyez* TAJACU.

CAAOPIA. Petit arbre du Bréſil, dont l'écorce eſt d'un rouge-cendré, & contient une eſpece de moëlle. Son bois eſt fort & branchu; ſes feuilles ſont fermes, rouges en deſſous & vertes en deſſus; ſes fleurs ſont en ombelle, d'un vert-jaunâtre, cotonneuſes & ſuivies de baies verdâtres, groſſes comme des ceriſes, couvertes d'une coque molle. Ce fruit donne par expreſſion un ſuc d'un beau jaune. Cet arbre fleurit en Novembre, & ſon fruit mûrit en Janvier. Si l'on fait une inciſion à ſon écorce en Octobre, il en ſort une

réſine d'un beau jaune, fort éroſive. Les Negres s'en ſervent pour ſe purger. *Ray*, *Hiſt. Plant.*

CAAPÉBA ou LIANE A GLACER L'EAU, ou LIANE A SERPENT, *Ariſtolochia folio hederaceo, triſido, maximo flore, radice repente*, Plum. Cat. 5. C'eſt une plante du Bréſil, qui a beaucoup de rapports avec l'*ariſtoloche clématite*. Elle pouſſe des tiges très-ſarmenteuſes, & qui s'attachent aux arbres voiſins. Ses feuilles ſont fort minces, verdâtres en deſſus, tantôt rondes & tantôt ayant la forme d'un cœur. Il s'éleve d'entre elles des pédicules roux, portant en leurs ſommets au mois de Juillet des fleurs jaunâtres; il ſuccede à chacune de ces fleurs un petit fruit gros comme un pois, ovale, rouge en dehors, vert en dedans. Sa racine, principale partie de cette plante d'uſage en Médecine, eſt d'abord grisâtre & groſſe comme le petit doigt; mais en vieilliſſant, elle devient noire, brunâtre à l'extérieur & groſſe comme le bras. Sa ſubſtance intérieure eſt compacte, onctueuſe, d'un goût amer. Quelques Botaniſtes ont cru que c'étoit le *contrayerva*. Voyez LOCHNER, *& les nouveaux genres du P. Plumier*. D'autres diſent, mais ſans vraiſemblance, que le *caapéba* eſt le *pareira-brava*. Voyez *ce mot*. Ne ſeroit-ce pas plutôt l'*apinel*? Voyez *ce mot*.

Le *caapéba* eſt alexipharmaque: coupé par tranches, infuſé & macéré pendant quelques jours dans de l'eau, il donne à cette liqueur un goût de vin ou de biere. Cette décoction eſt bonne pour la morſure des ſerpens venimeux. On tire auſſi le ſuc de la feuille & de la racine pilées enſemble, & on le mêle dans du vin pour le même uſage. Il faut encore avoir ſoin d'appliquer le marc ſur la morſure après en avoir un peu frotté la plaie: par ce moyen on guérit ſurement en vingt-quatre heures. On a appelé le *caapéba*, *liane à glacer*, parce qu'infuſée dans l'eau elle la rend mucilagineuſe comme une gelée. On a donné auſſi le nom de *caapéba* à la *liane à cœur*. Voyez *cet article*.

CABARET, OREILLE D'HOMME, RONDELLE, GIRARD-ROUSSIN, NARD SAUVAGE, *Asarum*, Dod. Pempt. 358, Tourn. 501; *Asarum Europæum*, Linn. 633. C'eſt une plante d'Europe qui a été en grande réputation dans le ſiecle dernier, comme errhine; elle ſe plaît dans les forêts; elle eſt très-baſſe, ſans tige, & toujours verte; ſes feuilles, qui ſont toutes radicales, par paires, pétiolées, très-entieres, glabres, très-liſſes en deſſus, ſont réniformes ou d'une figure aſſez approchante de celle de l'oreille; ce qui l'a fait nommer *oreille d'homme*; ſes fleurs ſont à douze étamines, purpurines ou verdâtres, portées ſur des pédicules qui partent de la racine, mais ſi courts, qu'elles ſont cachées ſous les feuilles; à ces fleurs ſuccedent des fruits diviſés en ſix loges, qui contiennent des graines ſemblables aux grains de raiſin; ſa racine eſt vivace, rampante, petite, anguleuſe, recourbée, fibreuſe, tortueuſe, noueuſe & brunâtre.

Les feuilles & les racines du *cabaret* ſont douées d'une odeur pénétrante, & d'un goût âcre. Elles provoquent fortement le vomiſſement & les ſelles. Les femmes enceintes doivent en éviter l'uſage comme capable d'expulſer le fœtus. Les meilleures nous ſont apportées ſeches de l'Allemagne, du Dauphiné, du Languedoc & de l'Auvergne.

Un Médecin Anglois a éprouvé que quatre ou cinq grains de feuilles de cette plante en poudre, priſes en guiſe de tabac, ſont très-utiles dans les maux de tête. On les prend le ſoir en ſe couchant; le ſommeil n'en eſt point troublé, & le lendemain il s'évacue une grande quantité de ſéroſités par les glandes du nez. Ce flux, ſuivant l'obſervation de l'Auteur de la *Matiere Médicale*, dure quelquefois trois jours entiers, ce qui cauſe un grand ſoulagement au malade. Ce remede a été auſſi éprouvé avec ſuccès dans une paralyſie de la langue & de la bouche. On appelle auſſi cette plante la *panacée des fievres quartes*: les Payſans en font leur

fébrifuge. Les Maréchaux font prendre de la racine de *cabaret* aux chevaux, depuis une once jusqu'à deux, pour les guérir du farcin. On trouve quelquefois, au rapport de *Pomet*, sous les racines du *cabaret*, environ un pied dans terre, une maniere de truffe ronde, de couleur jaunâtre en dehors, blanche en dedans, empreinte d'un suc laiteux, caustique & brûlant. On a donné, dit-on, à l'*asarum* le nom de *cabaret*, parce qu'on s'en servoit autrefois dans les cabarets pour se faire vomir quand on avoit trop bu.

On voit au Jardin du Roi un très-bel *asarum* étranger, qui est le *grand cabaret* du Canada, *Asarum Americanum, majus*, Hort. Reg. Par.; *Asaron Canadense*, Corn. 24.

CABARET, *pl. enl.* 485, *fig.* 2. Oiseau de passage, de la grosseur & à-peu-près de la couleur du roitelet; c'est la plus petite des *linottes*, le *picaveret* de *Belon*. Il a le chant fort agréable, & est encore rare; mais on en trouve chez quelques Oiseliers dans l'état de liberté; le dessus de sa tête est rouge; il y a sur le croupion du mâle, une tache de la même couleur; la poitrine est roussâtre, le ventre blanchâtre, les côtés & le dessus du corps variés de brun & de roussâtre, ainsi que la queue qui est fourchue; le bec jaunâtre, & terminé de noir à sa pointe; les pieds bruns, les ongles noirâtes. Cet oiseau arrive dans nos Contrées vers le milieu de l'automne, & disparoît au printemps; il vit ou solitaire, ou en compagnie peu nombreuse.

CABASSOU ou KABASSOU. *Voyez à l'article* ARMADILLE.

CABÉLIAU ou KABLIAU ou CABILLAUD. Espece de petite morue fraîche, nommée ainsi par les Flamands, & que l'on sert sur nos tables en Février, &c. Sa chair est d'un goût exquis, & passe généralement par-tout pour un manger délicieux. *Voyez au mot* MORUE.

CABIAI ou PORC DE RIVIERE, *Porcus fluviatilis*. Quadrupede demi-amphibie qui se trouve dans toutes les terres basses de l'Amérique Méridionale, ainsi qu'au Brésil, aux Amazones & à la Guiane; c'est le *capybara* des Brasiliens. Consultez *Marcgrave* & *Pison*; c'est le *cochon d'eau* de *Desmarchais*; le *capivard* de *Froger*; le *sus maximus palustris* de *Barrere*; l'*Hydrochærus* dans la *Nomenclature latine* de M. *Brisson*.

Cet animal est un fissipede irrégulier, comme le tapir; il ne ressemble que très-peu au cochon, auquel plusieurs Naturalistes l'ont comparé; au contraire il en differe par de grands caracteres très-essentiels & très-apparens: sa tête est beaucoup plus courte; sa gueule a moins d'ouverture, & elle est sans dents canines; mais chacune de ses mâchoires est garnie de deux dents incisives & de huit dents molaires assez singulieres, car elles sont fendues à demi, chacune en trois parties, & représentent trois dents attachées les unes aux autres. Le *cabiai* est de la grandeur d'un cochon de deux ans; les plus grands peuvent peser jusqu'à cent cinquante livres: son museau est gros & obtus; ses yeux grands & noirs, ses oreilles petites & pointues: il a des moustaches longues & dures comme celles du chat; à chaque pied de devant il a quatre doigts garnis d'ongles, & aux pieds de derriere trois seulement: tout son corps est couvert d'un poil brun, rude, court & assez épais; il n'a point de queue ni de défenses, & il a les pattes postérieures palmées. M. *de la Borde*, Médecin, nous a dit que le *cabiai* a la tête du *pak*, le poil du *patira*, les pieds du *castor*.

Cet animal differe encore du cochon, autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation: il ne fouille pas la terre; il se tient souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre; il y cherche de même sa proie, & vient manger sur le bord le poisson qu'il prend & saisit avec la gueule & les ongles; il mange

auſſi des herbes aquatiques, des grains, des fruits, & ſur-tout de la canne à ſucre : comme ſes pieds ſont longs & plats, il ſe tient ſouvent aſſis ſur ceux de derriere ; ſon cri n'imite point le grognement du cochon, mais il reſſemble aſſez au braiement de l'âne.

On les voit preſque toujours aller de compagnie ou deux à deux, mâle & femelle ; mais ils ne marchent que la nuit ; & comme ils courent mal, ils ne s'éloignent pas beaucoup du bord des rivieres, où ils ſe précipitent tout de ſuite au moindre danger, plongent & nagent entre deux eaux, & en ſortent au loin, ou reſtent quelquefois aſſez long-temps ſous l'eau pour faire croire au Chaſſeur qu'ils ſe ſont ſauvés ſans qu'il s'en ſoit apperçu. Quand on les tue dans l'eau, ils ne vont pas au fond comme les autres animaux ; & comme les *cabiais* ne courent pas ſur l'homme ni ſur les chiens, on les attend volontiers en ſilence ſur le bord de l'eau, ou bien dans les endroits où l'eau eſt baſſe.

La chair de cet animal eſt graſſe, blanche, tendre, & a plutôt le goût d'un aſſez mauvais poiſſon ; la hure eſt la partie la meilleure, & qui approche le plus du goût de la viande.

Le *cabiai* eſt d'un naturel tranquille & doux ; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : pris jeune, on l'apprivoiſe ſans peine ; il vient à la voix, & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité. Dans l'état de nature, c'eſt-à-dire, ſauvage, il paroît farouche ; il fuit les lieux habités par l'homme ; il paroît, par le grand nombre de ſes mamelles, que la femelle produit des petits en quantité ; mais nous ignorons le temps de la geſtation, celui de l'accroiſſement, & par conſéquent la durée de la vie de cet animal.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, *Muſæum Naturæ*, ſe dit d'un lieu où l'on met en évidence, & où l'on réunit ſous un ſeul point de vue les

diverſes productions de la Nature. *Voyez à la ſuite de l'article* HISTOIRE NATURELLE.

CABIONARA. Nom que l'on donne à la Guiane au *cabiai*. Voyez *ce mot*.

CABOCHE. Poiſſon le plus commun qu'il y ait dans la grande riviere de Siam, & dont les Nations voiſines font grand cas. Les Hollandois en font de groſſes proviſions pour Batavia. Etant ſéché au ſoleil, il leur tient lieu de jambon. Ce poiſſon eſt long d'un pied & demi, & gros de dix à douze pouces. Il a la tête un peu plate & preſque carrée : on en diſtingue de deux eſpeces ; l'un gris & cendré, & l'autre noir, qui eſt le meilleur. *Voyez Hiſt. génér. des Voy. Tome IX, édit. in-4.°, page 313.*

CABOT ou MULET ou MULLET. *Voyez à l'article* MUGE. A l'égard du *cabot* de la Chine, *Voyez* SCHLOSSER.

CABOUILLE. C'eſt le *cabuja* de quelques Indiens. Nom donné à Saint-Domingue à l'ALOÈS PITTE. *Voyez* ce mot.

CABRA. Nom qu'on donne en Portugal au *chevreuil*. Voyez *ce mot*.

CABRE. *Voyez à l'article* NEGRE.

CABRIL ou CHEVREAU, *Hædus*. On donne ce nom au jeune bouc ou petit mâle de la chevre ; lorſqu'il n'a pas encore ſix mois, il eſt bon à manger. *Voyez au mot* BOUC.

CABRILLET, *Ehretia*. Genre de plante à fleurs monopétalées, & qui comprend des arbres ou des arbriſſeaux exotiques, dont les feuilles ſont ſimples & alternes ; la fleur en entonnoir, le calice campanulé ; cinq étamines ; le fruit baccifere, arrondi, & contenant quatre ſemences convexes d'un côté & anguleuſes de l'autre.

Il y a : Le *cabrillet* à feuilles de thym, *Ehretia tinifolia*, Linn. ; cet arbre fleurit en janvier ; il croît à la Jamaïque & dans l'Iſle de Cuba. Le *cabrillet* épineux,

Ehretia ſpinoſa, Linn; cet arbriſſeau croît en Amérique, dans les bois des environs de Carthagene. Le *cabrillet* bâtard, *Ehretia bourreria*, Linn.; cette eſpece en arbriſſeau ſe trouve aux Antilles. Le *cabrillet* à fruits ſecs, *Ehretia exſucca*, Linn.; cet arbriſſeau ſe trouve aux environs de Carthagene. Le *cabrillet* à longs pétioles, *Cordia petiolata*, H. R.; cet arbriſſeau eſt originaire des Antilles; on en trouve une variété dans les Indes Orientales & à l'Iſle de France. Le *cabrillet* à vrilles, *Ehretia cirrhoſa*, *Maripa ſcandens*, Aublet. Guian.; cette eſpece croît à la Guiane, ſur le bord des rivieres.

CABURE ou CABOURE. Au Bréſil, on donne ce nom à un *hibou* qui s'apprivoiſe, joue avec les hommes comme un ſinge; ſes mouvemens, dit *Marcgrave*, ont quelque choſe de plaiſant. Cet oiſeau n'eſt pas plus gros qu'une *litorne*; il a la tête ronde, le bec court & crochu, avec deux trous pour narines; ſes yeux ſont beaux, grands; l'iris eſt jaune & la prunelle noire: ſous les yeux & à côté du bec il y a des poils longuets & bruns; ſur ſa tête ſont des aigrettes de plumes; ſes jambes ſont courtes & entiérement couvertes, ainſi que les pieds, de plumes ou d'un duvet jaune; quatre doigts armés d'ongles noirs & crochus; ſa queue de couleur brune, ondée de blanc en zigzag, & large, & à l'origine de laquelle ſe terminent ſes ailes: la poitrine & le bas du ventre ſont d'un gris-blanc marqué d'ombre pâle: le corps, le dos, les ailes & la queue ſont de couleur brune ferrugineuſe, marquée ou diverſifiée ſur la tête & le cou de très-petites taches blanches, & ſur les ailes, de grandes taches de cette même couleur: ſa tête tourne ſur ſon cou comme ſur un pivot, de façon qu'il porte & préſente facilement le bout de ſon bec ſur le milieu du dos. Il ſe nourrit de chair crue & fait du bruit, une eſpece de craquement, par le mouvement de ſon bec. Il peut encore remuer les plumes qui ſont des deux côtés de ſa tête, de maniere qu'elle s

ſe redreſſent, & préſentent de petites cornes ou des oreilles.

CACALIE, *Cacalia*. Nom d'un genre de plante à fleurs conjointes, de la diviſion des *Floſculeuſes*, qui a beaucoup de rapports avec les *tuſſilages* & les *ſeneçons*, & qui comprend des herbes ou de petits arbriſſeaux, dont les fleurs ſont diſpoſées en corymbe terminal; le fruit conſiſte en pluſieurs ſemences oblongues, couronnées d'une aigrette ſeſſile, longue & velue.

Il y a les *CACALIES à tige charnue & fruteſcente*. Telles ſont : La *cacalie papillaire* & la *cacalie antheuphorbe*, d'Egypte; celle *à feuilles de lauroſe*, des Canaries; la *cacalie ficoïde*, d'Afrique; l'eſpece rampante, du Cap de Bonne-Eſpérance. On en confit quelquefois les feuilles & les ſommités dans le vinaigre, pour les manger comme celles de la bacille. La *cacalie à feuilles en coin*, & celle *à feuilles roncinées*, du Cap de Bonne-Eſpérance; la *cacalie ſous-ligneuſe*, du Bréſil; celle *à feuilles cylindriques*, d'Afrique; la *cacalie à feuilles de laurier*, du Mexique; la *cacalie à feuilles en cœur*, & celle *à feuilles d'aſclépiade*, de l'Amérique Méridionale; la *cacalie à longs pétioles appendiculés*, des lieux aquatiques de l'Iſle de Ténériffe.

On diſtingue auſſi les *CACALIES à tige herbacée*. Telles ſont : La *cacalie porophylle*, d'Amérique; la *cacalie à feuilles de laitron*; l'eſpece blanchâtre, des Indes; la *cacalie des Indes*, particuliérement dite; la *cacalie à feuilles de verge-d'or*, du milieu & du Sud de la France; celle *à feuilles haſtées*, de la Sibérie; la *cacalie à feuilles ſagittées*; celle *à feuilles d'arroche*, du Canada & de la Virginie; la *cacalie à feuilles de pétaſite*, & l'eſpece cotonneuſe, des Alpes; celle *à feuilles d'alliaire*, des Pyrénées & des montagnes du Dauphiné; la *cacalie bipinnée*, du Cap de Bonne-Eſpérance.

M. *Forskal* fait mention de trois eſpeces de *cacalies*, qui ſe trouvent en Arabie : l'une *pendante* ou à tiges

penchées : celle dont les tiges séchées sont *odorantes*, & qui servent dans le pays à faire des fumigations, particuliérement dans la petite vérole : la troisieme est *à feuilles de joubarbe* ; arrachée de terre, elle ne se desséche qu'après un temps considérable.

CACAO ou CACAOYER. C'est un arbre propre au nouveau Continent, & qui croît naturellement sous diverses contrées de la zone torride de l'Amérique & particuliérement au Mexique, dans les Provinces de Nicaragua & de Guatimala, sur la Côte de Caraque. Il y en a des forêts entieres sur les hauteurs d'Yapock, dans la Guiane.

Le *cacaoyer* ou *cacaotier* cultivé, *Arbor cacavi aut cacavifera*, Plukn., Hern. ; *Theobroma cacao*, Linn. C'est un arbre de grandeur & de grosseur médiocres, qui varie un peu suivant la nature des sols ; ceux de la Côte de Caraque prennent plus de croissance que dans toutes les Isles Françoises. L'écorce de son tronc est de couleur de cannelle, plus ou moins foncée, suivant l'âge de l'arbre ; son bois est poreux & fort léger ; ses rameaux sont garnis de feuilles alternes, lancéolées, acuminées, très-entieres, glabres, lisses, pendantes, nerveuses & veineuses en dessous, longues de huit à dix pouces, & larges d'environ trois pouces & demi ; elles sont soutenues par des pétioles larges d'un pouce : aux feuilles qui tombent, il en succede d'autres, en sorte que cet arbre n'en paroît jamais dépouillé : il est aussi garni en tout temps, sur le tronc & sur les branches, d'une multitude de fleurs en faisceaux, extrêmement petites & sans odeur ; mais il en est plus chargé vers les deux solstices qu'en toute autre saison. Une grande quantité de ces fleurs coulent, & à peine sur mille y en a-t-il dix qui nouent ; en sorte que la terre qui est au-dessous paroît toute couverte de ces fleurs avortées ; plus la fleur est petite, par rapport à l'arbre & au fruit, plus elle paroît singuliere & digne d'attention. Ces fleurs sont completes ;

le calice eſt de cinq folioles lancéolées, pointues, pâles en dehors, rougeâtres en dedans, ouvertes & caduques; la corolle eſt formée de cinq pétales faits en cuilleron & dentelés, jaunâtres, ou de couleur de chair fort pâle, tachetés de pourpre vers leur baſe: au centre eſt un *nectarium* formé de cinq lames, auquel ſont attachées cinq étamines, dont chacune porte cinq ſommets. Les fruits, parvenus à leur perfection, ſont de la groſſeur & ont la figure d'un concombre, qui ſeroit rouſſâtre, pointu à ſon ſommet, & dont la ſurface ſeroit relevée comme nos melons par une dixaine de côtes peu ſaillantes. Ces fruits ſont ſuſpendus le long de la tige & des meres branches, & non point aux petites branches comme nos fruits d'Europe. Cette diſpoſition des fruits n'eſt point particuliere à cet arbre; elle lui eſt commune avec le *bilimbi*, les *calebaſſiers*, les *abricotiers* de Saint-Domingue, les *papayers*, & pluſieurs autres arbres de l'Amérique.

On voit preſque toute l'année ſur le *cacaoyer* des fruits de tout âge, qui mûriſſent ſucceſſivement; la capſule de ce fruit eſt coriace & a environ deux à quatre lignes d'épaiſſeur; elle eſt diviſée intérieurement en cinq loges membraneuſes, non perſiſtantes, & remplie d'environ vingt, trente & trente-cinq ſemences ovoïdes, attachées à un placenta commun, & nichées dans une pulpe blanche, mucilagineuſe & d'une acidité agréable, lorſque le fruit eſt mûr: un morceau de cette pulpe, mis dans la bouche, étanche la ſoif, & rafraîchit agréablement, pourvu que l'on ne comprime point avec les dents la peau du *cacao*, qui eſt très-amere.

Les ſemences ou amandes de *cacao*, *Cacao*, Cluſ. Exot. 55; *Amygdalis ſimilis Guatimalenſis*, C. B. Pin. 442, Inſt. R. H. App. 660, ſont aſſez ſemblables aux amandes vulgaires, mais plus grandes & plus groſſes, arrondies, couvertes d'une pellicule ſeche & dure; la ſubſtance de l'amande eſt un peu violette, rouſsâtre,

d'un goût amer & légérement acerbe, qui cependant n'eſt pas déſagréable. On en diſtingue dans le commerce de deux ſortes principales; la premiere, qui eſt la plus groſſe, eſt appelée *gros caraque;* & l'autre, *cacao des Iſles* ou *de Cayenne.* Il eſt à remarquer que le germe du *cacao* eſt placé au gros bout de l'amande, au lieu que dans nos amandes Européennes il eſt à l'autre bout.

On dit que pluſieurs Nations de l'Amérique faiſoient uſage de ces amandes comme de monnoie; c'eſt pourquoi quelques-uns ont appelé ces amandes *pécuniaires.* Aujourd'hui elles ſont la baſe du *chocolat.*

M. *Aublet* fait mention du *cacaoyer ſauvage*, dont la capſule du fruit n'a point de côtes, & du *cacaoyer* dont la capſule eſt relevée à l'extérieur par cinq côtes. On trouve ces deux arbres dans la Guiane; le premier croît dans les forêts; & le ſecond, dans les endroits marécageux.

Plantation du Cacao.

Le *cacao* fait un objet aſſez conſidérable de commerce dans le nouveau Continent; auſſi apporte-t-on beaucoup de ſoin à la culture des *cacaoyers.* A la Côte de Caraque on diſpoſe ces arbres à la diſtance de douze à quinze pieds, afin qu'ils profitent mieux; on a grande attention ſur-tout de les mettre à l'abri des vents & ouragans, qui renverſent & quelquefois déracinent ces arbres, qui ſont à pivot & n'ont que quelques racines ſuperficielles; ils ſe plaiſent dans les lieux plats & humides, au milieu des bois que l'on a brûlés pour défricher un emplacement. Comme on ne fait venir ces arbres que de ſemences, on a ſoin de ménager de l'ombre au jeune plant; pour cet effet on plante du *manihot* (arbuſte avec la racine duquel on fait *la caſſave* & la farine qui ſert de pain à tous les Habitans naturels de l'Amérique. *Voyez* MANIHOT); & c'eſt à l'ombre de ces arbuſtes qu'on plante les amandes de *cacao*, Lorſqu'au bout de neuf mois la

plantule a commencé à s'élever, on arrache le *manihot* & on replante, entre les rangées d'arbres, des *giraumonts*, des *citrouilles*, des *concombres*, des *choux caraïbes*, qui par leurs larges feuilles empêchent les herbes étrangeres de croître. Au bout d'un an les *cacaoyers* ont environ quatre pieds de haut; leur maniere de croître eſt de former une tête en couronne; ſi l'on abandonne l'arbre à lui-même, il ſe forme pluſieurs ordres de couronnes, les unes au-deſſus des autres; mais elles ne ſont que nuire à la premiere, qui eſt la principale; auſſi a-t-on ſoin, en cueillant le fruit, d'ébourgeonner les couronnes ſuperflues. Nous ne faiſons à ces arbres aucune ſorte de taille: les Eſpagnols, dit-on, ont des arbres plus vigoureux & qui donnent de plus beaux fruits que les nôtres, par le ſoin qu'ils prennent de retrancher tout le bois mort. La nature eſt ſi riche dans ce pays, que perſonne n'a encore tenté de faire ſur le *cacao* uſage de la greffe, ce moyen ſi merveilleux d'améliorer les fruits: il y a cependant lieu de penſer que les *cacaos* en ſeroient encore meilleurs. Les *cacaoyers* ne ſont dans leur plein rapport qu'à la quatrieme ou cinquieme année. Un bon terrain pour le plant d'une *cacaotiere* doit avoir au moins ſix pieds de profondeur.

Récolte du CACAO, *& maniere de le préparer pour pouvoir être conſervé & tranſporté en Europe.*

Lorſqu'on juge que le *cacao* eſt mûr, on envoie à la récolte les Negres les plus adroits, qui, avec de petites gaules, font tomber les *caboſſes* ou coſſes mûres, prenant bien garde de toucher à celles qui ne le ſont point, non plus qu'aux fleurs. Dans les mois d'un grand rapport (Juin), on cueille tous les quinze jours: dans les ſaiſons moins abondantes, on cueille de mois en mois; on met tous ces fruits en tas pendant quatre jours; ſi les graines reſtoient plus longtemps dans leurs capſules, elles germeroient; auſſi

lorſqu'on a voulu envoyer des graines de la Martinique aux Iſles voiſines pour ſemer, a-t-on eu un ſoin extrême de ne commencer à cueillir que lorſque le bâtiment de tranſport alloit mettre à la voile, & de les employer d'abord en arrivant : dès le cinquieme jour au matin on retire les amandes de dedans les coſſes ; on les met en tas ſur un plancher couvert de grandes feuilles de baliſier ; on les recouvre de ſemblables feuilles qu'on affermit avec des planches, pour faire éprouver au *cacao* une légere fermentation, ce qu'on nomme ſur les lieux le faire reſſuer. Les Negres vont remuer ces tas de *cacao* ſoir & matin ; cette opération dure cinq jours : on reconnoît, à ſa couleur rouſſe, qu'il a aſſez *reſſué ;* plus le *cacao* reſſue, plus il perd de ſa peſanteur & de ſon amertume ; mais s'il ne reſſue pas aſſez, il eſt plus amer, ſent le vert & germe quelquefois.

Lorſque le *cacao* a reſſué, on le fait ſécher au ſoleil ſur des nattes faites de brins de roſeaux refendus, & aſſemblés avec des liens d'écorce de *mahot*. Voyez MAHOT. Ce ſont ces graines de *cacao* ainſi préparées, qui ſont apportées en Europe, & vendues par les Epiciers qui les diſtinguent, comme nous l'avons dit ci-deſſus, en *gros* & en *petit caraque*, ou *gros* & *petit cacao* des Iſles ; diſtinction faite moins d'après la différente préparation, que d'après le choix & la groſſeur des amandes elles-mêmes ; car il n'exiſte point réellement deux eſpeces différentes d'arbres de *cacao*.

Le *cacao* de la Côte de Caraque eſt plus onctueux & moins amer que celui de nos Iſles ; on le préfere en Eſpagne & en France à ce dernier ; mais en Allemagne & dans le Nord on eſt d'un goût tout oppoſé. Il ne ſauroit y avoir entre le *caraque* & le *cacao* des Iſles, des différences intrinſeques bien eſſentielles, puiſque c'eſt le même arbre qui croît auſſi naturellement dans les bois de la Martinique, que dans ceux

de la Côte de Caraque ; que le climat de ces lieux eſt preſque le même, & par conſéquent la température des ſaiſons égale. La différence des *cacaos* n'eſt pas conſidérable, puiſqu'elle n'oblige qu'à augmenter ou diminuer la doſe du ſucre pour tempérer le plus ou le moins d'amertume de ce fruit. Quant aux différences extérieures, peut-être ne viennent-elles que de la nature du ſol & des ſoins de ceux qui les cultivent ; on dit cependant que le *cacao-caraque* a été terré ſur les lieux pendant huit jours, c'eſt-à-dire, que pendant qu'on l'a fait reſſuer on l'a couvert de quelques pouces de terre : quelques-uns prétendent même qu'on le met dans une foſſe en terre creuſée exprès ; mais ſi cela étoit, ne germeroit-il pas ? M. *Aublet* dit que pour conſerver l'amande du *cacao*, lorſque le fruit eſt dans ſa parfaite maturité, l'on raſſemble auprès d'une cuve la récolte qu'on en a faite ; on coupe par le travers la capſule en deux portions pour en tirer toute la ſubſtance & les amandes qu'elle contient, qu'on verſe enſemble dans la cuve. Cette ſubſtance, en vingt-quatre heures, entre en fermentation, enſuite ſe liquéfie & devient vineuſe : on laiſſe ces amandes dans cette liqueur juſqu'à ce que leur pellicule ait bruni, & qu'on reconnoiſſe que leur germe ſoit mort ; car la bonté du *chocolat* dépend en partie de la maturité du fruit & du degré de fermentation que l'amande a éprouvée par ce procédé. Les amandes ſe ſéparent avec facilité de la ſubſtance qui les enveloppoit, & ſechent bientôt ; la liqueur vineuſe eſt un peu acide, & bonne à boire : miſe dans un alambic & diſtillée, elle donne un eſprit ardent, inflammable & d'un bon goût.

Le *cacao* de Caraque eſt un peu plat, & reſſemble aſſez, par ſon volume & ſa figure, à une de nos groſſes feves ; celui de Saint-Domingue, de la Jamaïque, de l'Iſle Cuba, eſt généralement plus gros que celui des Antilles. L'amande du *cacao* a l'avantage de ne ſe

point rancir ; c'eſt, peut-être, le fruit le plus oléagineux que la Nature produiſe.

Les Américains, avant l'arrivée des Eſpagnols & des Portugais, faiſoient une liqueur avec le *cacao* délayé dans de l'eau chaude, aſſaiſonné avec le piment, coloré par le rocou, & mêlé avec une bouillie de maïs pour en augmenter le volume : tout cela joint enſemble donnoit à cette compoſition un air ſi brut & un goût ſi ſauvage, qu'un ſoldat Eſpagnol diſoit qu'il n'auroit jamais pu s'y accoutumer, ſi le manque de vin ne l'avoit contraint à ſe faire cette violence, pour n'être pas toujours obligé à boire de l'eau pure. Ils appeloient cette liqueur *chocolat*, & nous lui avons conſervé ce nom. Les Eſpagnols, plus induſtrieux que les Mexicains, chercherent à corriger le déſagrément de cette liqueur, en ajoutant à la pâte du *cacao* divers aromates d'Orient, & pluſieurs drogues du pays. De tous ces ingrédiens nous n'avons conſervé que le ſucre, la vanille & la cannelle.

Préparation & uſage du Chocolat.

On dépouille les amandes du *cacao* déjà mondée de leur écorce, par le feu ; on les pele ; on les rôtit dans une baſſine à feu modéré ; on les pile dans un mortier bien chaud ; plus communément on les écraſe avec un rouleau de fer ſur une pierre peu épaiſſe, dont la ſurface eſt courbe & creuſe, & que l'on place ſur un petit braſier ; c'eſt ainſi qu'on en forme une pâte qu'on mêle avec preſque poids égal de ſucre, & que l'on met toute chaude dans des moules de fer-blanc dont la forme eſt arbitraire ; quelquefois on l'étend ſur un papier, où elle ſe fige & ſe rend ſolide en très-peu de temps. Le *chocolat* ainſi préparé s'appelle *chocolat de ſanté*. Quelques perſonnes prétendent qu'il eſt bon d'y mêler une légere quantité de vanille, qui en facilite la digeſtion par ſa vertu ſtomachique & cordiale.

Lorſqu'on

Lorſqu'on veut un *chocolat* qui flatte les ſens plus agréablement, on y ajoute une poudre très-fine, faite avec des gouſſes de vanille & des bâtons de cannelle, pilés & tamiſés : on broie le tout de nouveau, & on le met ou en tablettes ou en moule ; ceux qui aiment les odeurs, y ajoutent un peu d'eſſence d'ambre. Lorſque le *chocolat* ſe fait ſans vanille, la proportion de la cannelle eſt de deux drachmes par livre de *cacao* ; mais lorſqu'on emploie la vanille, il faut diminuer au moins la moitié de cette doſe de cannelle ; à l'égard de la vanille, on en met une ou deux petites gouſſes dans une livre de *cacao*. Quelques Fabricans de *chocolat* y ajoutent du poivre & du gingembre ; mais les gens ſages doivent être attentifs à n'en point uſer qu'ils n'en ſachent la compoſition.

Dans nos Iſles Françoiſes on fait des pains de *cacao* pur & ſans addition ; & lorſqu'on veut prendre du *chocolat*, on réduit ces tablettes en poudre, & on y ajoute plus ou moins de cannelle, de ſucre en poudre & de fleur d'orange. Le *chocolat* ainſi préparé eſt brun, d'un parfum exquis & d'une grande délicateſſe ; quoique la vanille ſoit très-commune aux Iſles, on n'y en fait point du tout d'uſage dans cette confection.

L'uſage du *chocolat* ne mérite ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit ; il devient preſque indifférent par l'habitude : on ne voit point qu'il faſſe ni grand bien, ni grand mal aux Eſpagnols, qui s'en ſont fait une telle néceſſité, que manquer de *chocolat* chez eux, c'eſt être réduit au même point de miſere que de manquer de pain chez nous. Le *chocolat de ſanté* fait ſans aromates, a la propriété d'exciter l'appétit de ceux qui ne ſont point habitués à en prendre ; il ſoutient très-bien ceux qui ont l'habitude d'en prendre journellement le matin. Moins le *cacao* eſt rôti, plus il nourrit & épaiſſit les humeurs ; au contraire, plus on le brûle, plus il excite l'effervescence des humeurs du corps, parce que ſon huile devient plus atténuée

par le feu. Le *chocolat* fait avec du *cacao* peu rôti & très-peu d'aromates, eſt très-ſalutaire à ceux qui ſont attaqués de phthiſie & de conſomption.

On fait avec les amandes de *cacao*, préparées à peu près comme les noix de Rouen, une excellente confiture, propre à fortifier l'eſtomac ſans trop l'échauffer. On retire du *cacao* une huile en conſiſtance de beurre, qu'on nomme *beurre de cacao*, & dont on ſe ſert dans le beſoin à Cayenne pour la cuiſine; cette huile qui eſt propre pour les rhumes de poitrine, même contre les poiſons corroſifs, réunit à la vertu anodine des autres huiles l'avantage de ne point contracter d'odeur & de ſécher promptement. Les Dames Eſpagnoles en font uſage comme d'un bon coſmétique, qui rend la peau douce & polie ſans qu'il y paroiſſe rien de gras ni de luiſant. Comme cette huile acquiert chez nous plus de ſolidité qu'en Amérique, il faut néceſſairement que nous la mêlions avec l'huile de ben. Si l'on rappeloit jamais cet ancien uſage de l'antiquité, ſi utile ſur-tout pour les perſonnes âgées, de ſe frotter d'huile pour donner de la ſoupleſſe aux muſcles & les garantir des rhumatiſmes, l'huile de *cacao* devroit obtenir la préférence : elle ſe ſécheroit promptement, & ne donneroit point de mauvaiſe odeur : inconvéniens auxquels il faut vraiſemblablement attribuer l'anéantiſſement d'un uſage ſi autoriſé par l'expérience de toute l'antiquité.

CACAOTETL. Nom qu'on donne dans les Indes à une pierre que *Borelli* appelle en latin *Lapis corvinus Indiæ*. On prétend que ſi l'on vient à faire chauffer cette pierre dans le feu, elle fait une exploſion, un bruit très-conſidérable & ſemblable à un coup de tonnerre.

CACASTOL, il faut prononcer *Caxcaxtotol*. Nom Mexicain donné à un oiſeau indiqué par *Fernandez*. M. *Briſſon* le regarde comme un *cotinga*, & M. *de Montbeillard* comme un *étourneau*; il eſt varié ſur

tout le corps de bleu & de noirâtre ; ſa tête eſt petite ; le bec alongé, les yeux noirs, l'iris jaune ; ſon chant eſt déſagréable ; ſa chair eſt d'un mauvais goût.

CACATIN des Garipous. *Voyez* POIVRIER DES NEGRES.

CACATOTOL ou CATATOL. Les Mexicains donnent le premier de ces noms à un petit oiſeau de la grandeur du tarin ; c'eſt *le tarin noir du Mexique*, de M. *Briſſon :* le deſſous du corps eſt blanc, le deſſus eſt varié de noirâtre & de fauve, ainſi que les ailes & la queue.

CACATOU ou CACATUA. *Voyez* KAKATOU.

CACHALOT. Pour la deſcription de ce cétacée & de ſes produits, *Voyez à la ſuite du mot* BALEINE.

CACHICAME ou CACHICAMO. Chez les Indiens de l'Orénoque, c'eſt le *tatou* à neuf bandes. *Voyez à l'article* ARMADILLE.

CACHIMENTIER. *Voyez à l'article* COROSSOLIER.

CACHOLONG. C'eſt une eſpece d'agathe blanche, de couleur d'opale, à peine demi-tranſparente, très-dure & très-compacte, ſuſceptible d'un aſſez beau poli ; on la trouve iſolée, comme la plupart des autres cailloux, dans le pays des Calmouques, ſur les bords de la riviere *Caché ;* & comme les habitans du pays donnent le nom de *cholong* à toutes les pierres, on en a fait celui de *cacholong*. M. le Préſident *Ogier*, ci-devant Ambaſſadeur de France auprès du Roi de Danemarck, a rapporté pluſieurs beaux morceaux de *cacholong* qui avoient été trouvés en Iſlande & aux Iſles de Feroë.

CACHONDÉ. C'eſt une pâte fort agréable au goût, & qui donne une bonne haleine. Elle eſt compoſée de cachou, de graines de bangue, de calamus, & d'une terre argileuſe, farinacée, appelée *maſquiqui* ; quelquefois on y mêle de la poudre de pierres précieuſes, de l'ambre & du muſc. *Zacutus* fait un ſi grand éloge de cette compoſition, qu'il lui attribue les avantages de prolonger la vie & d'éloigner la mort ; enfin c'eſt, ſelon

lui, un remede vraiment royal. Les Malabares, les Chinois & sur-tout les Japonois, en mâchent toujours & en offrent à ceux qui leur rendent visite, de même que les Indiens & les Maures font à l'égard du *cachou* & du *bétel*. Voyez *ces mots & celui de* TERRE DE MASQUIQUI.

CACHORRO DOMATO. Nom donné en Portugal au *sarigue*, espece de *didelphe*; Voyez *à l'article* DIDELPHE.

CACHOU, *Catechu*, & improprement *terra Japonica; terre du Japon*, seul nom sous lequel il a été long-temps connu dans le commerce, parce que les Marchands trompés par la sécheresse & la friabilité de cette substance, l'ont pris pour une terre.

Le *cachou* est un suc gommo-résineux, fait & durci par art en morceaux gros comme un œuf de poule, de différentes couleurs & figures; opaque, communément d'un roux-noirâtre extérieurement, quelquefois marbré de gris intérieurement; il est sans odeur, mais d'un goût astringent, un peu amer d'abord, ensuite plus doux & d'une saveur agréable d'iris ou de violette. Le plus pur se fond en entier dans la bouche & dans l'eau; il s'enflamme, & brûle dans le feu. Les Nations qui le vendent y mêlent quelquefois du sable ou d'autres matieres étrangeres pour en augmenter le poids. On apporte le *cachou* des Moluques, du Malabar, de Surate, du Pégu, & des autres Côtes des Indes.

Les sentimens avoient été long-temps partagés sur la nature du *cachou*. M. *de Jussieu* a donné un Mémoire bien circonstancié, imprimé parmi ceux de l'Académie pour l'année 1720, dans lequel il démontre que le *cachou* n'est autre chose qu'un extrait d'arec rendu solide par évaporation. On donne proprement le nom d'*arec* ou *areca* à la semence ou noix qui se trouve dans le fruit d'une espece de palmier, qui croît sur les Côtes maritimes des Indes Orientales. *Palma cujus fructus sessilis*, FAUFEL *dicitur*, Bauh. Pin. 510; *Areca palmæ foliis; Areca catechu*, Linn. Sa racine est noirâtre, oblongue &

fibreuſe. Son tronc eſt haut de trente à quarante pieds, gros d'un empan près de la racine, droit, nu, marqué dans toute ſa longueur par des anneaux circulaires qui ſont les cicatrices qu'ont laiſſées les anciennes feuilles après leur chute; ſon bois eſt plus fibreux que celui du cocotier, ſpongieux dans ſa jeuneſſe, enſuite tenace, dur & compacte, & auſſi facile à fendre dans ſa longueur, que difficile à couper en travers. Son écorce eſt verdâtre. Les branches feuillées ſortent du tronc en ſautoir deux à deux; elles enveloppent par leur baſe le ſommet du tronc, comme par une gaîne cylindrique & coriace; elles forment par ce moyen une tête oblongue au ſommet: cette couronne eſt plus groſſe que le tronc de l'arbre même. Le pétiole de ces branches ſe fend & ſe rompt, & elles tombent ſucceſſivement l'une après l'autre. Leur côte eſt creuſe. Au haut du tronc il ſort de chaque aiſſelle de feuille une capſule en forme de gaîne, qui renferme les tiges chargées de fleurs & de fruits, concaves, par où elles ſe rompent & s'ouvrent. Ce fruit a la groſſeur & la forme d'un œuf de poule: ſon écorce eſt très-mince, liſſe, d'abord d'un vert-blanchâtre, jaune enſuite, & recouvre une chair ſucculente, blanche & fibreuſe, que les Indiens mangent & nomment *pinangue*. Lorſque ces fruits ſont deſſéchés, leur écorce eſt griſâtre ou rouſſâtre, & leur ſubſtance eſt une eſpece de bourre filamenteuſe, molle, rouſſâtre, ſans ſuc. Au centre de cette bourre eſt une capſule qui contient une amande ou noix aſſez ſemblable à celle de la muſcade. Ce noyau, quand le fruit eſt ſec, ſe ſépare aiſément de la pulpe fibreuſe; il eſt dur, difficile à couper, de couleur rouge, panaché de veines rouſſâtres & griſâtres. Les Indiens donnent le nom de *koffol* ou *chotool* à cette amande ſéchée. Son goût un peu aromatique & aſtringent, qui la rend propre pour l'eſtomac, eſt cauſe que les Indiens s'en préſentent dans les viſites qu'ils ſe rendent. (Conſultez *Helbigius* & *Cleyer*.) Ils les coupent en morceaux, & les préſentent ſur des feuilles de *bétel*, dans leſquelles

ils les enveloppent après avoir recouvert la feuille d'une légere couche de chaux, pour conſerver plus long-temps dans la bouche cette ſaveur agréable. Quelquefois ces peuples y mêlent du *lycion Indien* ou *kaath*, & ils mâchent continuellement ce mélange; qu'il ſoit dur ou qu'il ſoit mou, il n'importe; ils avalent leur ſalive teinte par ces ingrédiens, & rejettent le reſte: leur bouche paroît alors toute en ſang & fait peur à voir; mais cette eſpece d'agrément & de régal eſt chez eux un air de bienſéance; & comme l'effet de cette drogue rend à la longue les dents d'une couleur obſcure, les Indiens de diſtinction, pour éviter l'air de mal-propreté, ſe noirciſſent tout-à-fait les dents. On dit que ſi l'on mange l'*arec* encore vert, il cauſe une eſpece d'ivreſſe ſemblable à celle du vin, mais qu'on diſſipe bientôt en prenant un peu de ſel & d'eau fraîche.

Dans l'Inde, on fait le *cachou* en coupant les ſemences d'aréca encore vertes par tranches, & les faiſant infuſer pendant long-temps dans une eau chargée (dit *Herbert de Jager*) de chaux de coquilles calcinées, qui en diſſout la partie gommo-réſineuſe, & que l'on fait évaporer enſuite en conſiſtance d'extrait. Les Grands du pays & les riches ne ſe contentent pas d'un tel *cachou*: pour le rendre plus agréable & plus flatteur au goût, ils y mêlent du cardamome, du bois d'aloès, du muſc, de l'ambre & quelques autres aromates. Telle eſt la compoſition de ces paſtilles rondes ou plates, & de la groſſeur d'une noix vomique, que les Hollandois apportent de l'Inde en Europe, ſous le nom de *Sirigatagamber*. Telles ſont auſſi des paſtilles noires qui ont différentes figures, tantôt rondes comme des pilules, tantôt comme des graines, des fleurs, des fruits, des mouches, des inſectes, &c. que les Portugais font dans la ville de Goa, & que les François mépriſent à cauſe de leur violente odeur aromatique. En Europe, & ſur-tout en France, on mêle le *cachou* avec du ſucre, de l'ambre, & quelquefois un peu de cannelle:

on fait une pâte de ce tout avec une dissolution de gomme adragante, & l'on en forme des pastilles. Ce *cachou* donne à l'haleine une odeur agréable ; & par son astriction, il est salutaire dans les fluxions de la gorge : il arrête les vomissemens, les diarrhées, & convient dans les dyssenteries : il joint à l'astriction de l'hypocisse & de l'acacia, la douceur de la réglisse & du sang-dragon, & réunit les vertus de ces différens sucs ; il convient le matin à jeun, & après le repas, pour faciliter la digestion. Un gros de cette substance jeté dans une pinte d'eau, lui donne une couleur rougeâtre, une saveur douce, un peu astringente, & en forme une boisson agréable pour ceux qui ont de la répugnance pour les tisanes, & propre dans les dévoiemens, les fievres bilieuses & ardentes ; en un mot, le *cachou* est au rang des bonnes drogues qui ont le moins d'inconvéniens, quelque dose qu'on en prenne.

Maintenant il convient de rapporter une observation de M. *Bernard de Jussieu*, laquelle se trouve consignée dans la *Pharmacopée de Lille*, édit. de 1772. « C'est » sur le témoignage de M. *Albert*, Chirurgien Major » de Pondichery, que l'on avoit avancé que le *cachou* » étoit tiré du fruit du *palmier areque ;* mais des » notions plus exactes, fournies par M. *Dupleix*, » certifient que cette substance est une fécule que l'on » retire du fruit d'un arbre Indien, nommé *cat-ché ;* » & l'on croit que cet arbre est un *acacie*, *Acacia* » *mimosa catechu*, Linn. »

CACONE. Voyez *Liane à cacone*, à l'article LIANE.

CACTIER, *Cactus*. Nom donné à un genre de plante à fleurs polypétalées, & qui comprend un grand nombre d'especes qui sont naturelles à l'Amérique, &, presque toutes, des plantes épaisses, charnues, succulentes, munies d'aiguillons en faisceaux, la plupart dépourvues de feuilles, & tout-à-fait singulieres par leur aspect ; le calice de la fleur couronne l'ovaire ;

les pétales ſont nombreux, diſpoſés en roſe, & ſur pluſieurs rangs; les étamines nombreuſes; le fruit eſt une baie ovoïde, ombiliquée à ſon ſommet, à ſuperficie liſſe ou chargée d'aſpérités, uniloculaire, & qui contient beaucoup de ſemences diſperſées dans une pulpe. On voit ces plantes cultivées avec ſoin dans les ſerres des Amateurs; elles y ſont perſiſtantes l'hiver.

CACTIERS nains & globuleux ou *méloniformes.*

Il y a : Le *cactier* à mamelons, *Cactus mammillaris*, Linn.; cette eſpece, qui croît dans l'Amérique Méridionale, parmi les rochers, forme un ſphéroïde de la groſſeur du poing, ſans côtes remarquables, mais hériſſé de toutes parts de mamelons coniques, nombreux, & cotonneux, notamment à leur ſommet, qui eſt chargé de petites épines divergentes; les fleurs ſont petites, blanchâtres, & ſortent entre les mamelons; les fruits ſont liſſes & d'un pourpre-bleuâtre. Le *cactier* glomérulé, *Cactus glomeratus*, Linn.; il n'eſt pas plus gros qu'un œuf de poule, mais il vient en grand nombre enſemble, en groupe large & ſerré; ſes fleurs ſont rouges : *Plumier* a obſervé cette eſpece à Saint-Domingue, vers l'étang Saconâtre, quartier du Cul-de-Sac. Le *cactier à côtes droites*, vulgairement le *melon* épineux, *Melocactus Indiæ Occidentalis*, Bauh. Pin. 384, Tourn. 653; *Echino melocactus*, Cluſ. Exot.; cette eſpece croît dans l'Amérique Méridionale, aux Iſles ſous le vent; on lui a donné le nom de *tête d'Anglois :* elle eſt un peu plus groſſe que la tête d'un homme, ſeſſile; elle a quatorze ou quinze côtes droites, régulieres, profondes, & reſſemble à un melon dont les côtes ſeroient munies ſur leur dos d'une rangée de faiſceaux d'épines droites, divergentes, longues d'un pouce, & rouges vers leur ſommet; à la baſe de chaque faiſceau de piquans, ſe trouve comme un écuſſon d'un duvet cotonneux; les fleurs ſont rouges, & ſortent du ſommet de la plante. Le *cactier*

couronné, *Cactus ovatus, pilo tomentoso coronatus, viginti angularis*, de la Marck ; cette espece est haute d'un pied, faite presque en pain de sucre ; il y a vingt côtes obliques ; elle est couronnée par une toque cotonneuse, blanchâtre, de trois pouces & demi de diametre, épaisse, marquée d'un sillon en dessus ; les faisceaux d'épines sont disposés sur le dos des côtes comme dans le *cactier à côtes droites ;* mais ces piquans sont moins longs, & la plupart un peu courbes : il sort aussi de toutes parts de la toque, des paquets de spinules rouges, roides comme les crins d'une brosse, sans être piquantes. Le *cactier* rouge, *Cactus nobilis*, Linn. ; cette espece, qui croît à Saint-Domingue, dans des lieux pierreux & maritimes, est tout-à-fait rouge à l'extérieur ; ses côtes sont obliques ou en spirale, & garnies de faisceaux de longues épines blanches, & un peu courbées.

CACTIERS droits, ressemblans en quelque sorte à des cierges.

Il y a : Le *cactier à sept angles ;* il est haut d'un à deux pieds. Le *cactier à quatre angles ;* il s'éleve à la hauteur de douze à quinze pieds. Le *cactier à cinq angles*, & articulé ; les entre-nœuds sont longs d'un pied ; il est rameux, droit, un peu grêle. Le *cactier à six angles ;* il en a plus communément huit ; il n'est point rameux, s'éleve à une grande hauteur ; sa fleur est blanche & son fruit d'un noir-pourpré : il croît à Surinam & dans les Antilles, où on le nomme *cierge épineux :* il en vient un grand nombre ensemble, qui forment en quelque sorte une petite forêt d'un aspect très-singulier, & hérissée d'épines. Le *cactier* du Pérou, *Voyez* CIERGE ÉPINEUX du Pérou. Le *cactier* à côtes ondées, *Cactus repandus*, Linn. ; cette espece est à huit côtes aplaties & ondées ; son fruit est jaune en dehors, avec des aspérités éparses, d'un blanc de neige à l'intérieur, & contient beaucoup de semences noires. Le

cactier laineux, de Curaçao; il eſt preſque à neuf angles; il eſt muni particuliérement, entre les épines de ſon ſommet, d'un duvet laineux, jaunâtre, & plus long que les épines mêmes; ſon fruit eſt rouge en dehors, & de la groſſeur d'une noix. Le *cactier cotonneux;* il a conſtamment neuf angles; ce n'eſt peut-être qu'une variété du précédent. Le *cactier* à pétales frangés, *Cactus fimbriatus*. Le Pere *Plumier* a obſervé cette eſpece à Saint-Domingue, dans les bois arides & parmi les rochers maritimes, vers le quartier nommé la *Bande du Sud*. Il en naît un grand nombre enſemble, & chaque individu a une tige qui acquiert la groſſeur du genou de l'homme, & s'éleve à la hauteur de dix-huit à vingt-quatre pieds; ſes côtes, garnies d'épines, ſont au nombre de huit, quelquefois neuf & dix : le ſommet de la tige, qui a la forme d'un cône épineux, porte de belles fleurs couleur de roſe : ſon fruit eſt tendre, preſque gros comme une orange, rouge, tant en dehors qu'au dedans, très-épineux, d'une ſaveur acidule fort agréable. Le *cactier à onze côtes ondulées*, de Saint-Domingue, *Cactus erectus ramoſus undecim angularis*, Burm. Son tronc eſt haut d'environ dix pieds, ſur ſix ou ſept pouces de diametre; ſon écorce eſt griſâtre, & ſon corps ligneux a la dureté du chêne; il eſt rameux au ſommet : ſes fleurs ſont blanches; ſes fruits ſont d'un rouge-brun, avec des tubercules verruqueux. Le *cactier à tige cylindrique*, du Pérou : ſa tige n'a aucunes côtes; elle eſt réticulée en ſa ſuperficie par des ſillons qui, en ſe croiſant, forment des rhombes ou des loſanges. Le *cactier à trois côtes ondées*, des environs de Carthagene, *Cactus pitajaya*, Linn.; il acquiert quelquefois la groſſeur d'un homme, & s'éleve à la hauteur de huit à douze pieds : ſa fleur eſt blanchâtre, & ne s'épanouit que le ſoir; ſon fruit a la figure & le volume d'un œuf de poule; il eſt rougeâtre en dehors; ſa pulpe eſt blanche, douce & bonne à manger. Il y en a une variété qui eſt rameuſe, & que *Plumier* a

observée à Saint-Domingue, vers le Port de Paix, près du chemin qui conduit de ce quartier au *Mouſtique*. Le *cactier paniculé* ; cette eſpece, qui croît à Saint-Domingue, dans les lieux incultes, vers le quartier nommé *Cul-de-Sac*, eſt de la grandeur du précédent ; mais ſa tige eſt à trois côtes, & ſoutient à ſon ſommet des rameaux à quatre côtes, articulés les uns ſur les autres, & diſpoſés en un panicule ample & diffus ; ces côtes ou angles ſont ondulés, preſque crénelés. Le *cactier divergent* ; il ſe trouve à Saint-Domingue, près de Léogane : ſon tronc eſt un peu plus gros que la jambe de l'homme, haut de trois ou quatre pieds, aſſez dur, à cannelures droites & nombreuſes, & affreuſement hériſſé d'épines très-aiguës ; il donne naiſſance à des rameaux, ſur leſquels il en vient d'autres, & qui tous ſont ſitués en divers ſens : ſes fruits ſont d'un jaune d'or, à tubercules verruqueux ; la pulpe eſt blanche & douceâtre.

CACTIERS rampans ou grimpans, & dont les tiges pouſſent des racines latérales.

Il y a : Le *cactier* à grandes fleurs, *Cactus grandiflorus*, Linn. 668 ; cette eſpece croît à la Vera-Crux, à la Jamaïque, & ſelon *Plumier*, dans les bois à Saint-Domingue : ſes fleurs ſont latérales, ont ſix à ſept pouces de diametre, blanches, d'une odeur admirable ; chaque ſoir il s'épanouit une ſeule fleur ; elle dure pendant toute la nuit, & ſe ferme au lever du ſoleil pour ne plus s'épanouir de nouveau ; ſes tiges ſont cylindriques, à cinq ou ſix côtes peu ſaillantes. Le *cactier* queue de ſouris *ou* à tiges de fouet, *Cactus flagelliformis*, Linn. ; ſes tiges ont quelquefois dix angles ; les fleurs ſont d'un rouge vif, & quoique plus petites & moins odorantes, elles ſont plus éclatantes, beaucoup plus durables, & paroiſſent en grand nombre à la fois. Le *cactier* paraſite, *Cactus paraſiticus*, Linn. ; cette eſpece, qui croît dans les bois à Saint-Domingue,

a les tiges grêles, cylindriques, ſtriées, articulées, rameuſes & pendantes du tronc des grands arbres ; ce *cactier* perd ſes épines en vieilliſſant. Le *cactier* à tiges compoſées d'articulations triangulaires, *Cactus triangularis*, Linn. ; cette eſpece croît dans les Antilles, à la Jamaïque, dans la Guiane & au Bréſil ; les Habitans des Barbades la cultivent autour de leurs maiſons par amour pour ſon fruit, qui eſt de la forme & groſſeur d'un œuf d'oie, rougeâtre tant en dehors qu'au dedans, & d'une ſaveur acidule fort agréable : ce fruit eſt le meilleur de tous ceux que produiſent les *cactiers* ; les fleurs de celui-ci ſont grandes, blanches ; ſes tiges grimpent ſur les arbres, auxquels elles s'attachent par des racines qu'elles pouſſent latéralement.

CACTIERS compoſés d'articulations qui naiſſent ordinairement les unes ſur les autres, & ſont ordinairement aplaties ou comprimées de deux côtés.

Il y a : Le *cactier* moniliforme, *Cactus moniliformis*, Linn. ; cette eſpece croît à Saint-Domingue, parmi des rochers voiſins de la mer, dans le quartier nommé la *Bande du Sud* : de ſa racine, qui eſt preſque ligneuſe, rameuſe & rougeâtre, naît d'abord un globe épineux, gros comme une noix verte ; ce globule bientôt après donne naiſſance à deux autres qui lui reſſemblent, & ceux-ci en produiſent d'autres ſucceſſivement ; de maniere que toute la plante, dit M. *de la Marck*, forme un amas de globules diffus, étalés au large ſur la terre, & affreuſement hériſſé d'épines ; les fleurs ſont rouges, ainſi que les fruits, dont la chair eſt blanche, acidule & agréable. Le *cactier* en raquette, *Cactus opuntia*, Linn. ; *Opuntia vulgò herbariorum*, Bauh. Hiſt. 1, pag. 154, Tourn. 239 ; vulgairement la *raquette*, le *figuier d'Inde*, la *cardaſſe*. Ce *cactier* fournit un aſſez grand nombre de variétés, qui croiſſent parmi les rochers dans l'Amérique Méridionale, ſur la Côte de Barbarie, en Italie, en

Eſpagne, & même en Suiſſe; M. *de la Marck* en a même obſervé autour de Monaco. Les variétés different entre elles par la grandeur & la forme des articulations, par la longueur & la couleur des épines ou piquans. C'eſt une eſpece d'arbriſſeau qui s'éleve juſqu'à ſix ou huit pieds de hauteur, & qui dans ſa vieilleſſe eſt porté ſur un tronc court, ligneux & griſâtre: il eſt entiérement compoſé d'articulations ovales, oblongues, comprimées, longues d'un pied, plus ou moins, épaiſſes d'un pouce, charnues, à bords arrondis, vertes, fermes, qui naiſſent toutes les unes ſur les autres, un peu obliquement, forment des ramifications & reſſemblent en quelque ſorte à des raquettes: on peut regarder comme les véritables feuilles de la plante, ces petites folioles lanceolées, vertes, qui viennent ſur les articulations naiſſantes, aux endroits où les épines croiſſent par la ſuite; une haie de ces *cactiers figuiers d'Inde*, feroit une barriere impénétrable aux quadrupedes: les fleurs ſont jaunâtres, à dix pétales ou environ, & leurs étamines, qui ſont nombreuſes, ont un mouvement particulier de contraction (leurs filets ſe couchent tous circulairement les uns ſur les autres) lorſqu'on les touche avant qu'elles aient répandu leur pouſſiere fécondante; (un mouvement ſemblable a été obſervé par M. *de Juſſieu* dans les étamines de l'*héliantheme*). Le fruit a preſque la forme d'une figue; il eſt ordinairement rougeâtre, & rend l'urine de ceux qui en mangent rouge comme du ſang, quoiqu'il ne leur cauſe aucun mal. Les parties charnues de cette plante ſont eſtimées anodines & rafraîchiſſantes. Le *cactier à cochenille*, du Mexique, *Voyez* OPUNTIA. Le *cactier de l'Iſle de Curaçao*; les articulations ſont preſque cylindriques, & naiſſent auſſi les unes au bout des autres, mais elles forment des ramifications trop foibles pour ſe tenir droites ſans appui; les piquans ſont blancs. Le *cactier cruciforme*, vulgairement la *croix* de Lorraine, *Cactus*

ſpineſſimus, Hort. Reg.; cette eſpece eſt très-remarquable : elle s'éleve à la hauteur de trois à cinq pieds ſur une tige comprimée, non cannelée, ni anguleuſe, infiniment épineuſe & un peu foible ; vers ſon ſommet naiſſent des articulations oblongues, très-comprimées, réticulées en leur ſuperficie, hériſſées d'épines & diſpoſées preſque en maniere de croix, c'eſt-à-dire, formant les unes avec les autres des angles à peu près droits : chaque faiſceau d'épines en offre de deux ſortes ; en effet, les épines inférieures ſont longues, jaunâtres, très-minces & divergentes ; les ſupérieures ſont courtes & ramaſſées en paquet droit comme les poils d'un pinceau. Le *cactier* à feuilles de ſcolopendre, *Cactus phyllanthus*, Linn. ; *Nopalxoch-cuezalticquizi*, Hernand. Mex. 392 ; cette eſpece eſt compoſée d'articulations aſſez longues, enſiformes, très-aplaties, larges d'environ deux pouces, un peu fermes, & bordées de grandes crénelures ; ces articulations, qui ſe ramifient, ont une nervure aſſez groſſe & cylindrique qui les traverſe longitudinalement : les fleurs ſont blanchâtres ; le fruit eſt à huit côtes ſaillantes & à tubercules écailleux, il eſt d'un rouge vif à l'extérieur ; ſa pulpe eſt noire & blanchâtre.

CACTIERS garnis de véritables feuilles.

Il y a : Le *cactier* à fruits feuillés, *Cactus pereskia*, Linn. ; cette eſpece, qui croît dans les Antilles & à la Jamaïque, eſt un arbriſſeau toujours vert, dont la tige eſt toujours hériſſée inférieurement d'épines longues, roides & en faiſceaux : il pouſſe de longs rameaux cylindriques, plians, ſarmenteux, pleins de moëlle, à écorce verte, & munis à leurs nœuds d'aiguillons géminés, courbés en bas ; les feuilles ſont alternes, ovalaires, liſſes, vertes, un peu ſucculentes, & de la grandeur de celles du pourpier : les fleurs ſont blanches, très-odorantes ; les fruits ſont globuleux, feuillés, d'un blanc-jaunâtre, gros comme une aveline, & d'une

acidité très-agréable. Le *cactier* à feuilles de pourpier, *Cactus portulacifolius*, Linn.; cette espece, observée par *Plumier* dans des lieux incultes, nommés le *fonds du Parisien*, à Saint-Domingue, est un petit arbre qui acquiert l'étendue de nos pommiers ordinaires: son tronc est de la grosseur de la cuisse, & a le bois pâle & solide; l'écorce est noirâtre; les branches sont étalées, garnies de faisceaux d'épines noirâtres; les jeunes rameaux sont garnis de feuilles alternes, cunéiformes, de la grandeur & consistance de celles du pourpier; elles ont à leur base une épine solitaire & longue: les fleurs sont purpurines & terminales; les fruits sont globuleux, gros comme une pomme médiocre, verdâtres & ombiliqués; la pulpe est blanchâtre.

CACTONITE, *Cactonites*. Nom que les Anciens ont quelquefois donné à la *sarde jaunâtre*, pierre demi-précieuse, connue sous le nom vulgaire de *cornaline*. Voyez *ce mot*.

CACUIEN. Nom donné par *Thevet* au *Saki*, singe de la famille des *Sagouins*, & le plus grand de tous. *Voyez* SAKI.

CADAVRE, *Cadaver*. C'est ainsi qu'on appelle le corps d'un homme mort. Le *cadavre* differe de la *carcasse*, qui n'est, à proprement parler, que le *squelette* de l'animal. *Voyez* SQUELETTE *à l'article* Os.

Il seroit à souhaiter, pour l'instruction de l'art de guérir, qu'un mort, avant de jouir de ses obsèques, fût ouvert par un Anatomiste; chaque famille en satisfaisant à sa curiosité particuliere, produiroit par-là un avantage réel à la société. La conservation des hommes & le progrès de l'art de les guérir, ainsi qu'il est dit dans l'*Encyclopédie*, sont des objets si importans, que dans une société aussi policée que la nôtre, il devroit y avoir une loi qui défendît l'inhumation d'un corps avant qu'il fût réellement mort, & avant son ouverture. Quelle foule de connoissances

n'acquerroit-on pas par ce moyen? Combien de phénomenes qu'on ne ſoupçonne pas & qu'on ignorera toujours, parce qu'il n'y a que la diſſection fréquente des *cadavres* qui puiſſe les faire appercevoir! Pour moi, j'imiterois volontiers *Saint François de Sales*, & tant d'autres qui étant malades, ou à la veille d'être chaſſés des régions de vie & de lumiere, ont voulu léguer leur corps par teſtament à l'amphithéâtre de la *Faculté de Médecine*.

On trouve, *à l'article* MOMIE, les moyens de préſerver les *cadavres* de la corruption.

CADE, *Juniperus major*, *baccâ ruſ ſcente*. C'eſt une eſpece de grand genévrier, très-commun en Languedoc, qui ſe diſtingue des autres par ſa hauteur & par la groſſeur de ſes fruits rouſſâtres, & dont le goût eſt moins fort; on retire de ſon bois, par la cornue, une huile fétide, *cedræleum*, dont on ſe ſert en Médecine pour déterger. Celle dont les Maréchaux ſe ſervent pour la gale des chevaux, eſt une ſorte de réſine tirée des vieux pins dans le Nord, lorſqu'on les brûle pour en obtenir d'autres produits, que nous décrirons à l'hiſtoire des *pins térébenthiniers*. Voyez *à l'article* CÉDRIA *& à celui de* GENÉVRIER.

CADITES. Nom donné aux vertebres des étoiles de mer arbreuſes; elles ſont en forme de petits barils, & foſſiles.

CADMIE FOSSILE ou NATURELLE, *Cadmia foſſilis*. Nom que l'on donne à la *calamine* ou *pierre calaminaire*, eſpece de minéral qui contient du zinc, du fer, &c. *Voyez* CALAMINE *&* ZINC.

Le mot *cadmie* a quantité d'autres ſignifications. Chez les Artiſtes, on déſigne, par cette expreſſion, une eſpece de ſuie ou de ſublimation métallique qui s'attache au haut & aux parois des fourneaux des Fondeurs en bronze, &c. D'autres diſent que le mot *cadmie* vient de *Cadmus*, ce célebre Fondeur Phénicien, qui trouva le premier l'art de fondre en grand, de

de purifier, d'allier & de jeter en moule les métaux, & que l'excellence de ſon art fit appeler en Grece pour y travailler le bronze ; opération dans laquelle il entre du zinc, lequel ſe ſublime en partie & en maniere d'incruſtation contre les parois intérieures des fourneaux. Telle eſt la tutie, appelée par excellence, *cadmie des fourneaux*, *Cadmia fornacum*, & qui a la même propriété que la *cadmie foſſile*, pour convertir le cuivre rouge en laiton. *Voyez* CUIVRE.

Le nom de *cadmie* a encore été donné à pluſieurs ſubſtances bien différentes entre elles, telles que l'arſenic, le cobalt, le *hutten-nicht*, &c. Les Grecs, les Arabes & les Latins ont jeté beaucoup de confuſion ſur cette matiere. *Conſultez* notre *Minéralogie*, Tome II.

CADOREUX, en Picardie, eſt le *chardonneret*.

CADRAN. Nom donné, par les Amateurs, à une coquille du genre des *Limaçons à bouche aplatie*, & qui ſe trouve dans les Indes. Sa ſtructure offre, à ſa plus grande ſurface, pluſieurs plans, en maniere de cadrans, mais dont les diametres diminuent progreſſivement en gagnant l'œil de la volute

CAFÉ. C'eſt le nom que l'on donne aujourd'hui par-tout à la graine du fruit d'un arbre qui s'appelle *cafier* ou *cafeyer*. Selon quelques-uns, ſon analogie avec le *jaſmin* lui a fait mériter, à juſte titre, le nom de *Jaſminum Arabicum*. Selon M. *de la Marck*, le *cafeyer* eſt de la famille des *Rubiacées*, Voyez *ce mot*. Voici les différentes phraſes des Botaniſtes qui ont déſigné le *cafier* : *Bon officinarum laurifolium ; Bon*, Proſp. Alp. Ægypt. C. XVI, pag. 26 ; *Bon vel Ban arbor*, J. B. L. IV, p. 422 ; *item Buna*, *Bunnu & Bunchos* ejuſdem, ibid. p. 421 ; *Evonymo ſimilis Ægyptiaca*, *fructu baccis lauri ſimili*, B. Pin. 428 ; *Jaſminum* (*ſed perperàm*) *Arabicum*, *lauri folio*, *cujus ſemen apud nos* café *dicitur*, Act. Acad. Reg. Sc. Pariſ. ann. 1713 ; *Jaſminum Arabicum*, *caſtaneæ folio*, *flore albo odoratiſſimo*, *cujus fructus* COFFY *in officinis dicuntur*, Boerh. Ind. Pl. Edit. 2,

part. 2, p. 217, & Commel. Pl. Uſ. 72; *Coffæa Arabica*; Linn. Cet arbre croît en abondance dans l'Arabie Heureuſe, & principalement au Royaume d'Yemen, vers le canton d'Aden & de Moka. C'eſt dans un excellent *Mémoire* de M. *de Juſſieu*, que l'on apprend la plus grande partie de ce que nous allons dire du *café*. Ce Mémoire eſt inſéré dans ceux de l'Académie, année 1713. L'Europe, dit M. *de Juſſieu*, a l'obligation de la culture de cet arbre aux ſoins des Hollandois, qui, de Moka, l'ont porté à Batavia, & de Batavia au Jardin d'Amſterdam. La France en eſt redevable au zele de M. *de Reſſon*, qui ſe priva, en faveur du Jardin du Roi, d'un jeune pied de cet arbre qu'il avoit fait venir de Hollande. Lorſque M. *de Juſſieu* en donna la deſcription dans ſon Mémoire, il n'avoit alors que cinq pieds, & étoit de la groſſeur du pouce. Le *cafier* ne ſubſiſte guere, dans les ſerres chaudes, que dix ou douze ans: au bout de ce temps, il peut avoir deux pouces de diametre, & être haut de huit ou neuf pieds, ainſi qu'on peut le voir dans les ſerres du Jardin du Roi.

Cet arbre ou arbriſſeau croît aſſez vîte; ſa racine eſt pivotante, peu fibreuſe & rouſſâtre: ſon tronc porte des branches ſouples, cylindriques, couvertes d'une écorce qui ſe gerce en ſe deſſéchant; l'épiderme eſt blanchâtre; l'enveloppe cellulaire d'un vert léger, un peu amer; les branches ſont oppoſées deux à deux, de maniere qu'une paire croiſe l'autre. Le bois eſt fort tendre dans les jeunes branches, aſſez dur dans les anciennes; ſes feuilles ſont ſimples, entieres, oppoſées par paires, & rangées de maniere qu'une paire croiſe l'autre paire, comme dans les branches; elles ſont toujours vertes, liſſes & luiſantes en deſſus, pâles en deſſous, ſans dentelure, pointues aux deux extrémités, rabattues en dehors, longues de quatre à cinq pouces, & larges d'environ deux pouces; elles n'ont aucun goût particulier; elles ſont portées ſur des pédicules aſſez courts qui ſont gonflés vers leur naiſſance;

une côte saillante en dessous les divise en deux parties égales : ses fleurs sortent des aisselles des feuilles au nombre de quatre ou cinq, soutenues chacune par un petit pédicule; elles sont blanches, peu odorantes, quelquefois d'un rouge pâle, completes, régulieres, monopétales, c'est-à-dire, d'une seule piece, en forme d'entonnoir, partagées le plus souvent en cinq découpures, comme le jasmin d'Espagne, hermaphrodites, & portant sur l'ovaire quatre ou cinq étamines, dont les filets sont blancs, cylindriques, & les antheres jaunes : la partie postérieure de la fleur est un tuyau, & l'antérieure une espece de pavillon découpé en étoile : la tête de l'ovaire, de laquelle part une trompe fourchue qui enfile la fleur, est relevée d'autant de pointes que cette fleur a de découpures; ces pointes forment un calice verdâtre, en façon de couronne antique, dans laquelle s'articule le bas bout du tuyau de la fleur : enfin, le pistil ou l'ovaire devient un fruit comme baccifere, mou, rond ou oblong, partagé intérieurement en deux loges par un placenta posé en médiastin; chaque loge contient une semence : le fruit est vert d'abord, ensuite rouge, & enfin d'un rouge-brun ou d'une couleur tannée, lorsqu'il est dans sa parfaite maturité, de la grosseur d'un bigarreau, ayant à son extrémité une espece d'ombilic ; la queue de ce fruit n'a guere que six lignes de longueur : la chair de cette baie est mucilagineuse, pâle, d'un goût douceâtre assez agréable, d'une odeur aromatique; elle sert, ainsi que nous l'avons dit, d'enveloppe commune à deux coques (ou tuniques, ou loges) minces, ovales, étroitement unies par l'endroit où elles se joignent, & qui contiennent chacune une demi-feve ou semence, lisse, d'une nature cornée ou cartilagineuse, d'un vert pâle ou jaunâtre, ovale, convexe sur le dos, plate du côté opposé qui est le ventre, & creusée de ce même côté, & dans sa longueur, d'un sillon assez profond. On donne à ce fruit entier & desséché,

le nom de *café en coque* ; & l'on appelle *café mondé*, les semences dépouillées de leurs enveloppes propres & communes. On sépare la pulpe qui environne la graine, en faisant passer le fruit entre deux râpes cylindriques, que l'on fait tourner dans un sens contraire ; & l'on détache le grain de son enveloppe, ou parchemin bien desséché, par le moyen d'un moulin à gros rouleaux, garnis de lames de fer, &c., ou d'un pilon dans un mortier ; l'action du Vanneur ou d'un ventilateur chasse les dépouilles qui sont les coques. C'est là ce grain si connu sous le nom de *café*, & dont les seuls Habitans d'Yemen, qui fournissent le *café Moka*, débitent tous les ans pour plusieurs millions.

Le *café Moka* a une couleur jaunâtre, & une bonne odeur. Ce sont des navires qui nous l'apportent du Port d'Ormus. Il est plus gros que celui qui nous vient du Caire par les caravanes de la Mecque, & dont le grain est petit, jaune-verdâtre, meilleur au goût & à conserver. Celui de *Bourbon* ou de *Mascareigne* est d'un jaune-blanchâtre, alongé & inodore ; celui de *Java* est un peu jaunâtre ; mais celui des *Isles* est verdâtre, & a l'odeur & le goût un peu herbacés, sur-tout lorsqu'il est nouveau. Le meilleur *café* de la Martinique se récolte aux Anses d'Arlet.

L'arbre du *café* est toujours vert ; il croît dans son pays natal, & même à Batavia, jusqu'à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds ; on en a vu de trente à quarante pieds ; mais le diametre de son tronc n'excede pas quatre à cinq pouces. On en recueille à la main deux ou trois fois l'année des fruits mûrs que l'on fait sécher pour en avoir la graine, & que l'on retire de la coque en la battant avec un pilon de bois dans un mortier fait en entonnoir. On nétoie la graine de la coque, la poussiere ou la pellicule, par le moyen d'un van. Nous l'avons dit ; on présume bien que l'industrie a inventé divers autres moyens pour nétoyer entiérement le grain du *café*, pour le rendre

marchand. On voit sur cet arbre, en toutes les saisons, des fruits & presque toujours des fleurs. Les vieux pieds donnent moins de fruit que les jeunes, qui en donnent dès la troisieme ou quatrieme année de leur accroissement. La semence du *café* ne germe point, ainsi que plusieurs autres semences des plantes, à moins d'être mise en terre toute récente & garnie de sa pulpe; pour lors on la voit lever douze à quinze jours après: il sort de terre une petite tige très-délicate, qui porte au sommet les deux lobes de la feve, & qui se divise, peu de temps après, en deux feuilles oppofées; la tige pousse de son centre en grandissant deux autres feuilles, & ainsi de suite. Ce fait, dit M. *de Jussieu*, justifie les Habitans du pays où se cultive le *café*, de la malice qu'on leur a imputée de tremper dans l'eau bouillante, ou de faire sécher au feu celui qu'ils débitent aux Etrangers, dans la crainte que, venant à élever comme eux cette plante, ils ne perdissent un revenu des plus considérables (*a*).

L'usage du *café*, avant le seizieme siecle, n'étoit

(*a*) Nous devons dire ici qu'en 1779, dans les premiers jours d'Octobre, un Seigneur étant à la table de S. A. S. Mgr. *le Prince de Condé*, rapporta avoir vu germer & pousser des feuilles, à des grains de *café Moka*, dans de l'eau bouillante, entretenue en cet état pendant un quart d'heure. S. A. S. m'invita d'en faire l'expérience en sa présence: douze grains de *café Moka* mondé furent plongés dans l'eau bouillante sur un réchaud à l'esprit de vin: au bout de quinze minutes, quatre grains offrirent chacun par un bout une espece de germe long d'environ une ligne; en vingt minutes, six grains parurent germés; en trente minutes, ces six germes s'alongerent jusqu'à environ une ligne & demie, dont deux étoient terminés par un petit bouton: les autres grains ne germerent pas. Je ne distinguai aucunement de feuilles; l'eau continuant de bouillir fit que les grains, à force de se heurter, perdirent leurs germes; ils s'en détacherent. Ces apparences de germes ne m'ont rien offert qui pût être caractérisé, pas même à la loupe. Depuis ce temps, j'ai répété l'expérience comme ci-dessus, c'est-à-dire, par la chaleur d'un réchaud à l'esprit de vin, ainsi que par les charbons allumés, même par la simple infusion dans l'eau bouillante & dans l'eau froide. J'ai cru reconnoître que l'expérience par le moyen d'un réchaud à l'esprit de vin, est plus prompte, plus efficace, plus abondante. La seule action de la chaleur pourroit donc rendre visible l'embryon plusieurs jours avant le temps où on le distingue, lorsqu'il ne se développe que par les seules forces de la nature.

preſque point connu. L'Arabie étoit autrefois le ſeul lieu d'où il en vînt. On l'a tranſporté & cultivé avec ſuccès dans diverſes Colonies appartenantes aux Européens, telles que celles de Surinam & de Java. Nous ne pourrions ſans ingratitude omettre de parler du zélé Citoyen qui a fait paſſer le *cafier* dans nos Iſles. L'État, le Commerce & les Américains en ont l'obligation à M. *Declieux*, qui l'apporta de France à la Martinique. L'eau douce du vaiſſeau dans lequel il paſſoit, devenant rare, & n'étant diſtribuée à chacun qu'avec meſure, (parce que le paſſage fut long & pénible,) ce digne Citoyen fut ſouvent obligé de partager avec quelques-uns de ces arbuſtes qu'on avoit dépoſés & multipliés dans le Jardin du Roi, la portion qu'on lui donnoit pour ſa boiſſon, afin de conſerver le précieux dépôt dont il s'étoit chargé.

On eſt quelquefois ſurpris aux Iſles de voir dépérir un beau *cafier* & même une *caféterie* entiere en peu de temps; cela eſt ſouvent occaſioné par un inſecte appelé *mouche à café*: cette mouche, extrêmement longue, porte à ſa tête deux ſcies avec leſquelles elle entaille ces arbres juſqu'au vif. Quelquefois les pucerons blancs attaquent auſſi le *cafier*; alors il faut planter des ananas entre ces arbres, parce que ces inſectes préferent de ſe gorger du ſuc acide de ce fruit qui les tue, ou les empêche de pulluler. Il paroît que les terrains montueux & bien âcres, conviennent au *cafier*, parce que la pluie, qui eſt néceſſaire à cet arbre, tombe plus fréquemment dans ces endroits; on aſſure que l'expoſition au couchant eſt plus favorable à cet arbre, que celle du levant. Les graines qui tombent du *cafier*, germent dans la terre, & fourniſſent naturellement du plant; il ſuffit que la terre ſoit meuble & profonde, car la racine du *cafeyer* eſt pivotante & nullement traçante; au reſte, le *café* ne s'éleve pas ſi haut dans nos Iſles, que dans ſon pays natal. Dans les *caféteries*, on fait des lignes droites, en quinconce; & avec un

louchet ou la houe, on fait des trous de douze à dix-huit pouces de profondeur, à la distance d'environ huit pieds; on y plante alors les petits *cafiers* bien alignés, lesquels rapportent bien à la troisieme ou quatrieme année de transplantation. On récolte deux fois par an le *café* à Saint-Domingue : la récolte du mois de Septembre est la plus abondante.

On présume bien que le *café* nous étant apporté de différentes Contrées, il ne peut pas, par conséquent, avoir la même qualité; la variété des climats, l'âge des arbres qui le produisent, &c. doivent nécessairement en diversifier les especes & les qualités. Les deux especes les plus employées sont généralement connues sous le nom de *café du Levant* & de *café des Antilles*. Le *café de Moka*, ville d'Arabie, est toujours plus estimé par son odeur plus suave & plus agréable. On le partage encore en trois qualités différentes, dont la meilleure appelée *bahouri*, est réservée pour le *Grand-Seigneur* & le *Sérail;* les deux autres qui sont le *faki* & le *falabi*, se débitent dans le Levant en Europe. On laisse à d'autres, dit M. *de Jussieu*, le soin de rapporter au vrai ce qui a donné occasion à l'usage du *café*, & d'examiner si l'on en doit la premiere expérience à la vigilance du Supérieur d'un Monastere d'Arabie, qui, voulant tirer ses Moines du sommeil qui les tenoit assoupis dans la nuit aux Offices du Chœur, leur en fit boire l'infusion, sur la relation des effets que ce fruit causoit aux *boucs* qui en avoient mangé; ou s'il faut en attribuer la découverte à la piété d'un *Mufti*, qui, pour faire de plus longues prieres, & pousser les veilles plus loin que les *Dervis* les plus dévots, a passé pour s'en être servi le premier. Quoi qu'il en soit, l'usage du *café* est devenu présentement si familier chez les Turcs, chez les Persans, chez les Arméniens, & même chez différentes Nations de l'Europe, qu'il est presque inutile de s'étendre sur la préparation & sur la qualité

des vaiſſeaux & inſtrumens qu'on y emploie. On doit préférer les vaiſſeaux de fer à ceux de tout autre métal. On ne devroit même employer que ceux de terre bien cuite ; griller le grain à propos ; étant torréfié, l'enfermer dans un vaiſſeau ; attendre qu'il ſoit refroidi pour le moudre, & n'en moudre à la fois que la quantité qu'on veut employer pour l'uſage du jour. Il doit être jeté dans l'eau bouillante, & ne ſubir que quelques bouillons.

Il eſt bon d'obſerver que des trois manieres d'en prendre l'infuſion, ſavoir, ou du *café mondé* & dans ſon état naturel, ou du *café rôti*, ou ſeulement des enveloppes propres & communes de cette ſubſtance, auxquels nos François, au retour de Moka, ont improprement donné le nom de *fleur de café* ; la ſeconde de ces manieres eſt préférable à la premiere & à la troiſieme, appelée auſſi *petit café à la Sultane* ; car le véritable *café à la Sultane* ſe fait, tantôt par la ſeule décoction des graines non rôties, & tantôt en verſant de l'eau bouillante dans une petite chauſſe qui contient de la poudre des graines de *café rôti*. Le *café*, par ſes principes ſalins, volatils & ſulfureux, cauſe dans le ſang une fermentation utile aux perſonnes replettes, pituiteuſes, & à celles qui ſont ſujettes aux migraines & aux affections ſoporeuſes, ou à dormir après le repas. Pris le matin, il diſperſe les pavots d'un ſommeil opiniâtre, & donne de l'invention à l'ame épuiſée par les fatiques de la veille. Ces mêmes effets le rendent nuiſible aux perſonnes qui ſont d'un tempérament très-ſenſible, de même qu'à ceux qui ſont d'un tempérament ardent, ſec & bilieux ; & l'on peut dire qu'en général le grand & fréquent uſage en eſt dangereux, ſur-tout lorſqu'on le prend ſans lait ; mais il a l'avantage de ne laiſſer dans la bouche aucune odeur déſagréable, d'accélérer la digeſtion, de faire ceſſer l'ivreſſe, & de favoriſer l'apparition des regles. (On prétend que ceux qui aujour-

d'hui grillent ou le *pois chiche d'Eſpagne*, ou la racine de chicorée ſauvage, pour en faire une liqueur caféiforme, ſe procurent une boiſſon plus ſalutaire. *Voyez* aux articles POIS & CHICORÉE). M. *Brun*, Doyen des Maîtres en Chirurgie du Cap, cite, dans un Ouvrage ſur l'utilité du *café* en Médecine, l'uſage des bains entiers de *café*, ou des bains de vapeurs du *café*. Cet Auteur dit en avoir obtenu des effets ſalutaires & très-marqués dans la paralyſie, dans une hémiplégie, dans une épilepſie, dans l'eſpece de ſpaſme appelé *opiſthotonos*, dans des douleurs dans les articulations, dans une migraine habituelle, pendant une groſſeſſe ſuivie de vapeurs hyſtériques, &c. Dans le commerce on appelle *café mariné* ou *avarié*, celui qui, dans le tranſport, a été mouillé d'eau de mer: on en fait peu de cas, à cauſe de l'âcreté ſaline que la torréfaction ne lui ôte pas. M. *Ryhiner* a fait l'analyſe chimique des ſemences du *café*; on la trouve inſérée dans le *Journal de Phyſ. par M.* l'Abbé Rozier, *Supplém. Tom. XIII. 1778.*

Des Botaniſtes font mention du *caſeyer* monoſperme qui croît naturellement à Saint-Domingue & à la Martinique, *Coffæa Occidentalis*, *floribus quadrifidis*, *baccis monoſpermis*, Linn, Jacq. Amer. 67. Tab. 47; *Pavetta foliis oblongo-ovatis*, *oppoſitis*, *ſtipulis ſetaceis*, Brown. Jam.; *Jaſminum arboreſcens lauri foliis*, *flore albo odoratiſſimo*, Plum., Burm.; ſes fleurs ſont blanches, d'une odeur agréable, & viennent en grappes paniculées, dont les unes ſont terminales, & les autres axillaires; les fruits ſont d'un noir-bleuâtre & ne contiennent qu'une ſemence arrondie & ſtriée.

GAGAREL. *Voyez* MENDOLE.

GAGNOT. Eſpece de poiſſon cartilagineux de la famille des *Chiens de mer*. Voyez MILANDRE.

CAGUI. Nom qu'on donne au Bréſil au *ſagouin*. Voyez *ce mot*.

CAGUPUGUACU. *Voyez* SANGUINOLENTE.

CAHOANE ou KAOUANNE. C'eſt la *tortue de mer*, appelée CAOUANNE.

CAHUITAHU ou KAMICHI. *Voyez* ANHIMA.

CAICA. C'eſt la *perruche à tête noire* de Cayenne.

CAJEPOUTOU ou CAJEPUT. *Voyez à l'article* CARDAMOME.

CAIGUA. *Voyez à l'article* POMME DE MERVEILLE.

CAILLE, *Coturnix*. Oiſeau de paſſage d'un ramage aſſez agréable, plus petit que la *perdrix*, avec laquelle il paroît d'ailleurs avoir bien des rapports à l'extérieur; mais la *caille* n'a point derriere les yeux cet eſpace nu & ſans plumes qu'ont les *perdrix*, ni le fer-à-cheval que les mâles de celles-ci ont ſur leur poitrine. C'eſt au peu de durée de leur vol, qui eſt peſant & peu élevé de terre, qu'on doit la facilité de les prendre à la courſe, quoiqu'elles courent beaucoup & diligemment. Dans le vol, elles ſilent en gliſſant obliquement & en frappant l'air de toute l'étendue de l'aile par repriſes. Leur groſſeur & leur plumage different peu dans tous les climats où l'on en trouve, tels qu'à Madagaſcar, à la Gambra, à Cayenne & en Europe.

La *caille* proprement dite, *pl. enl.* 170, a le bec long d'un demi-pouce; il eſt un peu aplati; la piece inférieure eſt noirâtre; la ſupérieure eſt brunâtre, pointue & courbée. L'iris des yeux eſt couleur de noiſette; le ventre & la poitrine d'un jaune pâle, mêlé de blanc: la gorge a une teinte de roux. L'on remarque ſous la piece inférieure du bec, une large bande noirâtre qui s'étend en bas, & au-deſſous des yeux une ligne blanchâtre qui paſſe ſur le milieu de la tête, dont les plumes ſont nuées de verdâtre. Ces diverſes couleurs ſe rencontrent ſous les ailes & dans preſque tout le plumage de cet oiſeau: elles repréſentent comme des écailles. La queue de la *caille* eſt courte; ſes pattes ſont griſes, pâles, recouvertes d'une peau écailleuſe comme tuilée; le deſſous du pied eſt jaunâtre. Une choſe remarquable, eſt que le doigt extérieur tient par une

membrane au doigt du milieu jusqu'à la premiere articulation.

La *caille* est du genre de la *perdrix*, & se nourrit ordinairement de blé, de millet, & de quelques autres graines; elle avale aussi des plantes herbacées, même des vers & des insectes. Elle ne perche point, elle se tient à terre, & on la trouve préférablement dans les blés verts, ou dans leur chaume quand ils sont coupés; aussi ne les voit-on ni avant, ni après ce temps. Cet oiseau multiplie prodigieusement. La femelle, pour faire son nid, gratte la terre avec ses ongles, soit au milieu des pieces de blé, ou des prairies; ce nid est composé d'herbes & de feuilles: elle y dépose douze, quinze & vingt œufs, mouchetés de brun sur un fond grisâtre; cette ponte se fait au commencement du mois de Mai: la durée de l'incubation est de trois semaines; aussi-tôt que les petits sont éclos, ils se mettent à trotter & sont en état de prendre leur nourriture. Les femelles de cette couvée sont déjà en état de s'apparier vers la fin d'Août ou le commencement de Septembre. Les petits se nomment *cailleteaux:* on remarque que la mere les conduit dans la campagne, & qu'elle les retire sous ses ailes à la maniere des poules & des perdrix.

On sait que les *cailles* arrivent au printemps, tous les ans, en grand nombre des Côtes d'Afrique sur les Isles, les promontoires de l'Archipel, de la Sicile & de l'Italie; qu'il n'y en demeure qu'une petite quantité, en proportion de celles qui ne font que s'y reposer à leur passage, & qui de là se répandent dans les contrées de l'Europe: on sait également qu'au mois de Septembre, quand la saison des récoltes est passée, quand la main de l'homme a dépouillé la terre, les *cailles* se rassemblent aux mêmes endroits & qu'elles repassent sur les Côtes d'Afrique. Elles voyagent la nuit ou de très-grand matin, & se reposent pendant le jour. Le génie de la nature qui conduit les *cailles* aux bords des mers par un instinct secret, ne pouvoit

manquer de leur révéler les moyens d'en franchir l'eſpace, & de leur indiquer la route qu'elles doivent ſuivre & où elles trouveront vivres & température. Ces oiſeaux muent deux fois par an, à la fin de l'hiver & à la fin de l'été. Chaque mue dure un mois.

La *caille* jeune, tendre, graſſe & bien nourrie, tient un rang diſtingué parmi les mets les plus exquis qu'on ſert ſur nos tables. Sa chair eſt de bon ſuc; elle excite l'appétit, & convient à toutes ſortes d'âges & de tempéramens : on en fait des conſommés laxatifs.

Pour prendre les *cailles* on ſe ſert des ruſes ſuivantes. Si c'eſt à leur nouvel avénement dans nos climats, c'eſt-à-dire quand le blé eſt dans ſa verdure & dans le temps de leurs amours, l'Oiſeleur ayant tendu ſes filets de grand matin, ſe cache à une certaine diſtance, dans les blés; là, il contrefait par trois fois ſoir & matin, le chant de la *caille*, avec un inſtrument de cuir & d'os appelé *courcaillet* ou *carcaillot* : alors le mâle, croyant que c'eſt la voix de la femelle, accourt au plus vîte pour ſe ſatisfaire; auſſi-tôt l'Oiſeleur ſe leve & ſe montre à lui : l'oiſeau voulant s'envoler, donne dans le filet & ſe prend. Mais après l'été, lorſque la ſaiſon de l'amour eſt paſſée, qu'elles ne chantent plus, ou qu'elles n'accourent plus au ſon de l'appeau, & qu'elles ſe tiennent dans les chaumes pour y vivre des grains qui ſont tombés des épis, on les prend à la tiraſſe, ou mieux encore, par le moyen d'un chien couchant dreſſé à cette chaſſe, qui les arrête tout court, alors on les tire au fuſil, &c.

Les *cailles* n'ont pas les mœurs douces & ſociales de la plupart des autres oiſeaux; le mâle ne tient point compagnie à ſa femelle; il n'a ni tendreſſe ni attachement pour elle; il ne connoît que des beſoins violens & impétueux, & il n'eſt jamais pere dans le ſens moral, puiſqu'il ne prend aucun ſoin de la couvée & des petits : il ne ſert à la propagation de l'eſpece que par ſon ardeur, en accourant de très-loin, quelquefois

d'une demi-lieue, à la voix de la femelle, & en en ſervant un grand nombre à meſure qu'il en rencontre.

Les mâles ſont courageux; provoqués par leur propre tempérament, ils ſe montrent jaloux les uns des autres, auſſi ſe battent-ils cruellement; ils aiment tant à ſe battre, qu'autrefois dans Athenes on prenoit plaiſir à les dreſſer au combat à la maniere des coqs: on voit encore quelquefois à Naples, tout le monde s'aſſembler avec un vif empreſſement à ce ſpectacle, comme à un combat de gladiateurs. Il eſt étonnant de voir un oiſeau ſi foible montrer autant d'audace & de courage. Il eſt ſi amateur de ſa liberté, que, quoiqu'on l'ait nourri pendant deux ou trois ans, pour peu qu'il trouve l'occaſion de la recouvrer, il s'envole & va chercher les endroits où il ſe plaît.

Des Ornithologiſtes font mention de la *caille à gorge blanche;* de la *caille à trois doigts*, de l'Iſle de Luçon. Telle eſt auſſi l'eſpece appelée *turnix*, & qui ſe trouve à Madagaſcar. La *caille blanche* eſt une variété de la *caille* ordinaire. La *caille petite*, de Gingi; elle ſe trouve à la Côte de Coromandel. La *caille* de la Chine & des Philippines, *Voyez* FRAISE. La *grande caille* de la Chine; elle eſt beaucoup plus groſſe que la nôtre. La *caille* de la Nouvelle Guinée; elle eſt d'un tiers moins groſſe que la nôtre, (*Voyag. à la Nouv. Guinée*). La *caille* de la Louiſiane, *Voyez* COLENICUI. La *très-petite caille* de l'Iſle de Luçon; elle eſt moins groſſe qu'un moineau. La *grande caille* de Madagaſcar, eſt du double plus grande que notre *caille*. Les *cailles* du Mexique, *Voyez les articles* COYOLCOS, COLIN (*grand*) & ZONÉCOLIN: cette derniere eſt huppée. La *caille* des Moluques; c'eſt la plus petite de toutes les *cailles* connues, elle n'eſt guere plus groſſe qu'un *tarin*; ſon bec n'eſt point convexe en deſſus comme celui de la *caille*, mais droit & conique, ainſi que les becs des deux *cailles* de l'Iſle de Luçon, & de celle de la Nouvelle Guinée, toutes quatre décrites par M. *Sonnerat;* ce

qui feroit ſoupçonner ces quatre *cailles* comme d'un genre différent. La *caille* des Iſles Malouines & celle de Madagaſcar, ſont comme dorées ſur un fond brun, leur ventre eſt fauve-cendré. La *caille* de Java, *Voyez* RÉVEIL-MATIN. La *caille* de Cayenne; elle eſt plus petite que la nôtre, & ſon plumage eſt moucheté de gris, de blanc & de noir; ſon bec eſt noirâtre, & les pieds d'un gris-jaunâtre.

A l'égard de l'eſpece appelée *Roi des cailles*, Voyez RALE DE TERRE.

CAILLEBOT. *Voyez* OBIER.

CAILLE-LAIT ou PETIT MUGUET, en latin *Gallium*. Le *caille-lait* eſt une plante commune dans nos campagnes, notamment dans les prés, & qui s'éleve à la hauteur de neuf ou dix pouces. Sa racine eſt vivace, noueuſe, traçante, garnie de pluſieurs filamens, & d'un jaune tirant ſur le rouge, dit M. *Deleuze*. Elle pouſſe pluſieurs tiges hautes de deux pieds, ou environ, rameuſes, menues, carrées, & qui ont pluſieurs nœuds : le long des tiges, ſont diſpoſées, à l'endroit des nœuds, des feuilles en rayons ou en verticilles, au nombre de cinq, & le plus ſouvent de neuf. Ces tiges ſoutiennent à leurs extrémités de petites fleurs en cloche, évaſées, partagées en quatre parties & ramaſſées en grappe ou en épi paniculé. Ces fleurs ſont jaunes dans une eſpece, *Gallium luteum*, C. B. Pin. 335; *Gallium verum*, Linn. 155; & blanches dans l'autre, *Gallium album vulgare*, Tourn. Inſt. 115; *Mollugo montana*, *latifolia*, *ramoſa*, C. B. Pin. 334; *Gallium mollugo*, Linn. 155. Aux fleurs ſuccedent des fruits compoſés de deux ſemences d'une figure aſſez ſemblable à celle d'un croiſſant.

Tournefort compte treize eſpeces de *gallium* ou *caille-lait*, dont la plus commune eſt le *caille-lait à fleurs jaunes*, & en même temps celle dont on fait le plus d'uſage. Les ſommités fleuries de cette plante font cailler le lait, de même que le *pinguicula* des Suédois,

ou *graſſette*. Le *caille-lait* appliqué extérieurement, guérit l'éryſipele & la brûlure; mis dans les narines, il en arrête l'hémorragie. Les expériences de M. *Guettard* lui ont appris que les racines de nos *caille-laits*, ainſi que celles du *grateron* ordinaire, ont la propriété de colorer en rouge les os des animaux, comme le font les racines de *garance*.

L'expérience a été faite d'abord avec l'eſpece de *caille-lait à fleurs jaunes*, qui croît en Bas-Poitou ſur les côtes de la mer, dont les racines ſont groſſes & très-abondantes. Les os des poulets que l'on nourriſſoit d'une pâtée où l'on mêloit de cette racine en poudre, devinrent d'un rouge couleur de roſe, avec les mêmes circonſtances que M. *Duhamel* a obſervées dans ceux qu'il a nourris avec la racine de garance. M. *Guettard* a remarqué dans ces expériences, que les poulets nourris avec la racine du grateron, ſont devenus très-gras; pendant que ceux qui l'ont été avec celle du *caille-lait*, ſont devenus étiques. Les ſemences du café grillé ou non grillé, ont rendu de même étiques les poulets qu'on en avoit nourris.

Il eſt digne de remarque que les racines de ces *rubiacées* teignent en rouge les os des animaux (& elles ne teignent les os, ſuivant l'obſervation de M. *Haller*, que lorſqu'ils ſont endurcis, & qu'ils ont quitté l'état de cartilage;) tandis que les tiges, les feuilles & les ſemences de ces mêmes plantes n'ont point produit cet effet, quoiqu'un Auteur ancien ait rapporté qu'une vache ayant mangé du *caille-lait*, avoit rendu du lait rouge. L'indigo teint ſeul le chyle, dit encore M. *Haller*, & je n'ai pu parvenir à le teindre par la garance, ni par aucune autre couleur. On employoit autrefois les panicules des feuilles de *caille-lait*, pour teindre les étoffes de laine en jaune. Diverſes expériences faites ſur l'orcanette & ſur la cochenille, prouvent que ces matieres colorantes ne produiſent pas le même effet ſur les os des animaux. Comme les

racines du *caille-lait à fleurs jaunes*, du Bas-Poitou ; ſont très-abondantes, & que cette plante croît dans les ſables les plus arides, on pourroit la cultiver avec ſuccès dans les mauvaiſes terres ; l'expérience ayant appris qu'elles donnent un rouge auſſi beau que celui de la garance. Il y a lieu de penſer que toutes les racines des rubiacées donneroient une couleur rouge, leurs racines en ayant toujours quelque teinte. On ſait que les racines du *caille-lait* du Nord ſont fort uſitées en Finlande pour teindre les laines en rouge : l'eſſai en a été fait à l'Académie de Stockholm. On ſoupçonne que le *chavayer* ſi fameux du Malabar, eſt une eſpece de *caille-lait blanc*.

CAILLETOT. En Normandie on donne ce nom à une eſpece de petit *turbot* fort délicat. *Voyez* TURBOT.

CAILLEU-TASSART, *Clupea-thriſſa*, Linn. ; à la Jamaïque, *Sprat*. Poiſſon du genre du *Clupe*. Il ſe trouve dans la mer des Indes & dans celle de l'Amérique, &c. Il ſe tient ordinairement à une petite diſtance du rivage, entre les racines des mangliers ; il recherche la vaſe, l'ombrage & le varech : il y fraie & il s'y nourrit de cruſtacées, de coquillages, d'œufs de poiſſons, &c. Les Habitans des Antilles le recherchent comme un mets délicat : on le prend communément avec la *ſaine*.

Ce poiſſon, ſelon M. *Brouſſonet*, eſt long de ſept ou huit pouces, ſur environ ſeize lignes de largeur : ſon ventre eſt aminci en forme de carêne dentelée, ou qui offre environ trente-trois pointes ; ſon dos eſt convexe ; ſur le haut de la tête, derriere les yeux, eſt une petite figure triangulaire ; la gueule eſt ovale, peu grande, & n'offre aucunes dents ; les écailles ſont rhomboïdales, ſerrées, & diſpoſées en lignes longitudinales ; on ne diſtingue aucune ligne latérale ; le dos eſt d'un bleu-verdâtre, & chaque écaille offre un point brun ; les côtés du corps ſont d'un blanc-argenté, ainſi que les opercules des ouïes ; ceux de la tête & près de

de la tête, sont d'un vert de poireau; toutes les nageoires sont blanches, mais celles de la queue & du dos sont nuées de brun; la nageoire dorsale offre au dernier de ses rayons un osselet triangulaire, long & roide; celle de l'anus a vingt-huit rayons légérement rameux à leur extrémité; la queue est ample, partagée en deux lobes, dont l'angle rentrant est obtus.

CAILLI. Petit cresson d'eau ou de fontaine, qui croît à deux lieues de Rouen, & particuliérement à Cailli. *Voyez* CRESSON D'EAU.

CAILLOU. Mot fort vague dont le vulgaire se sert pour désigner quantité de pierres plus ou moins communes, & plus ou moins dures. Il y en a de simples, de composés ou mélangés; les uns sont plus ou moins opaques, d'autres ont un tissu irrégulier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : il faut nécessairement que le Naturaliste emploie une épithete, s'il veut désigner & faire connoître telle & telle espece de *caillou*. On dit vulgairement *caillou de roche*, *caillou de jaspe*, *caillou de Médoc*, *du Rhin*, *d'Egypte*, *de Rennes*, *d'agate*, &c. &c.; & toutes ces pierres ont des caracteres qui leur sont propres & particuliers.

Le genre de *caillou* qui appartient spécialement au *silex*, est une matiere plus ou moins ignescente, & qu'on prétend être produite, en grande partie, par de l'argile sableuse. Le caractere essentiel du *caillou*, est d'être dur & de faire feu avec l'acier; de ne pas faire effervescence avec les acides; de se changer en verre avec ou sans addition, selon qu'il est plus ou moins coloré, plus ou moins opaque & composé. Le feu, en réuniſſant les parties du *caillou* ou du sable d'une maniere homogene, ainsi que les parties d'argile que l'action de l'air & des autres élémens avoient peut-être divisées, leur rend, selon M. *de Buffon*, leur premiere forme. Si l'argile en se condensant, dit cet Académicien, peut devenir du *caillou* & du verre, pourquoi le sable, en se divisant, ne pourroit-il pas

devenir de l'argile ? Le verre paroît être la véritable terre élémentaire, & tous les mixtes un verre déguisé. Les métaux, les minéraux, les sels, &c. ne sont qu'une terre vitrescible. Les substances calcaires de la nature des coquillages semblent faire une classe à part.

La Nature fait voir tous les jours à l'Observateur attentif ce changement naturel de sable & de *caillou* en argile, mais par un progrès lent & insensible. Que l'on jette les yeux sur une de ces campagnes incultes où les *cailloux* jonchés sont épars çà & là ; que l'on examine la surface des *cailloux* exposés à l'air : leur superficie est toujours très-blanche, tandis que le côté opposé qui touche la terre, conserve sa couleur naturelle : si on les casse, on observe que cette blancheur pénetre plus ou moins profondément dans le *caillou*. La partie blanche est tendre, & s'attache à la langue comme les bols. Il est aisé d'y reconnoître le *caillou* qui s'altere, se décompose, & tend à reprendre la forme & les propriétés de l'argile & du bol dont il a été formé. Dans tous les *cailloux* c'est la même uniformité ; le côté exposé à l'air est blanc & tendre, tandis que l'autre conserve sa dureté & sa couleur. Ce ne sont donc point des *cailloux* imparfaits de différens âges, qui n'ont point encore acquis leur perfection.

Cette poussiere, tantôt d'un jaune brillant, tantôt semblable à des paillettes d'argent dont on se sert pour sécher l'écriture, n'est autre chose qu'un sable très-pur, en quelque sorte pourri, presque réduit en ses principes, & qui tend à une décomposition parfaite. Ces paillettes se seroient atténuées & divisées au point qu'elles auroient acquis les propriétés de l'argile. Il paroît que le *talc* est un terme moyen entre le verre ou le *caillou* transparent, & l'argile ; au lieu que le *caillou* grossier ou impur, en se décomposant, passe à l'argile sans intermede.

Les *cailloux* se trouvent disposés ou en grandes masses & par couches, ou en monceaux répandus en très-grande quantité, soit à la surface, soit dans l'intérieur de la terre, épars quelquefois çà & là dans la craie.

L'eau, en pénétrant les couches de sable vitrifiable (igneſcent), de grès, d'argile, d'ardoise, se charge des parties les plus fines & les plus homogenes de ces matieres, & elle en forme plusieurs concrétions différentes, tels que les talcs, les amiantes & autres. Le crystal de roche, les pierres précieuses, & même le diamant, peuvent être regardés comme des stillations de matieres igneſcentes, produites par les eaux. C'est ainsi que dans le syſtême du monde, la même substance devient un cercle de mutation dont les extrémités se confondent.

Quant à ce qui regarde les parties constituantes du *caillou silex*, nous dirions volontiers avec *Henckel* : *O caillou ! . . . . caillou ! quelle est la matiere qui t'a formé ?* Mais nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs, en leur présentant d'abord les belles idées de M. *de Buffon*. Nous ajouterons encore un extrait de ce qui a été écrit sur cette matiere par divers autres Auteurs.

Henckel pense que le *caillou*, dans sa premiere origine, a été formé de la marne, fondé sur ce que la marne sans addition, a la propriété de se durcir dans le feu, au point de donner des étincelles lorsqu'on la frappe avec l'acier ; ce qui fait une des principales propriétés du *caillou :* mais il ne peut pas croire que dans sa formation le feu doive être regardé comme agent extérieur.

Zimmermann dit que, si l'on vient à casser un *caillou*, on le trouvera feuilleté & tranchant à l'endroit où il aura été cassé ; que les *cailloux* sont toujours plus durs, plus purs & plus transparens vers le milieu ou le centre, qu'à l'enveloppe ; de maniere que le grain central se distingue toujours des autres parties environ-

nantes qui ſont plus molles & moins compactes. Quand on ſcie & polit les *cailloux*, ils acquierent ou développent une tranſparence d'autant plus grande, que le grain en eſt plus pur ou criſtallin; mais il ſuit de là que le *caillou* dans ſon principe doit avoir été ſous une forme liquide; car la tranſparence ſuppoſe un ordre, un arrangement & une ſorte de ſymétrie dans les parties, que l'on ne peut trouver que dans un fluide. Si le *caillou* eſt extérieurement gercé & plein de crevaſſes, il eſt clair que la matiere en eſt aigre; qualité qui vient apparemment d'une condenſation ſubite; mais l'intérieur qui eſt moins opaque, d'un tiſſu plus ſerré, n'a pas été ſaiſi ni condenſé ſi ſubitement. Les *cailloux* petits & graveleux ſeroient peut-être devenus gros, purs & parfaits, s'ils n'euſſent pas été interrompus dans leur formation.

Le caractere de ces ſortes de pierres eſt d'être, ou lamelleuſes; alors c'eſt un *ſilex* dur & formé en couches continues par *ſtillation* ou épanchement: ou en maſſes ſphériques, irrégulieres, & avec une croûte blanche; alors il eſt formé par *conglutination*, & le centre en eſt ſouvent criſtalliſé comme du quartz; l'eſpece qui ſe trouve en maſſes iſolées, & diſtribuées par bancs dans les crayeres, eſt noirâtre & revêtue d'une croûte blanche farineuſe; c'eſt la *pierre à briquet*: l'eſpece que l'on taille pour l'uſage des fuſils, eſt de couleur blonde, & demi-tranſparente: on en trouve beaucoup à Saint-Aignan dans le Berry. S'il eſt en maſſes grenues, poreuſes, friables, ſans dureté, & s'il ne ſe caſſe pas en fragmens, convexes d'une part & concaves de l'autre; alors il eſt formé par *aggrégation*.

Les *cailloux* un peu tranſparens & d'un grain fin, comme les belles agates, ne ſe vitrifient point ſans addition: il faut les mêler avec une ſuffiſante quantité de ſel alkali fixe. Les *cailloux* blancs tranſparens ſont eſtimés les meilleurs dans l'uſage de la verrerie, parce que ne contenant point de particules métalliques, ils

ne donnent aucune couleur au verre qu'ils forment; ceux qui ſont durs, très-ſcintillans, d'un tiſſu ſerré & uni, colorés & demi-tranſparens, ſont des ſortes d'agates : la ſubſtance eſt la même. La couleur met ſeule la différence entre ce que l'on nomme *ſardoine*, *onice*, *chalcédoine*, *cornaline*, *jade*, & autres pierres qui dans la diſtribution ſynoptique, appartiennent au même ordre. *Conſultez* notre *Minéralogie*, vol. I. *Voyez* dans ce *Dictionnaire* chacun de ces mots & l'*article* AGATE. A l'égard des *cailloux* opaques, colorés, marbrés, ou à zones d'une ou de pluſieurs teintes vives, *Voyez* JASPE. *Voyez auſſi l'article* SILEX.

CAILLOU D'ANGLETERRE. *Voyez* ASTROÏTE & POUDINGUE.

CAILLOUX D'ALENÇON, DE BRISTOL, DE MÉDOC, DU RHIN, DE CAYENNE, &c. *Voyez* CAILLOUX-CRISTAUX.

CAILLOUX ARBORISÉS. *Voyez* DENDRITES, & *l'article* AGATE.

CAILLOUX-CRISTAUX. On appelle ainſi des pierres dures, plus ou moins tranſparentes, de différentes couleurs & de différentes formes; ce ſont pour la plupart des criſtaux de roche ou des quartz. Tels ſont 1.° le *caillou* en quille ou *diamant d'Alençon* qui ſe trouve dans le granit du village de Hertrey près d'Alençon; 2.° les criſtaux polyedres qui ſe trouvent enfermés dans des pierres arrondies & en forme de geode, & qu'on trouve en Dauphiné près d'Orel & de Mélan, de Remuſat & de Die; 3.° le *caillou* arrondi de Médoc en Guienne, & celui du Bas-Poitou appelé *pierre de Camberlau;* le *caillou* ovale du Rhin, celui de Cayenne, & le *caillou* de Briſtol, celui-ci eſt un criſtal de roche à deux pointes. Toutes ces eſpeces de *cailloux* ſont des pierres igneſcentes dont la matiere ou ſilicée ou quartzeuſe ſe rapproche par ſa pureté de celle des criſtaux de roche, & même de celles des pierreries dures. *Voyez* CRISTAL DE ROCHE & QUARTZ.

Caillou d'Égypte. Eſpece de *petro-ſilex* opaque & maculé. C'eſt une eſpece de *jaſpe*. Voyez *ce mot*.

Les *cailloux d'Égypte* ont été trouvés pour la premiere fois par *Paul Lucas* en 1714, dans la Haute-Egypte, ſur le bord du Nil, proche le village d'Incheric, où ſe fait la poudre à canon pour le ſervice du Grand-Seigneur. L'on a taillé de ces *cailloux*, leſquels ont pris un très-beau poli : il s'y rencontre des payſages, des arboriſations, des maſques, des têtes & des figures, dans des attitudes fort ſingulieres, & auxquelles l'imagination ajoute ſouvent beaucoup d'attributs. L'eſpece de *caillou d'Egypte* la plus rare eſt celle qui eſt mêlée de beaucoup de blanc par faſcies, c'eſt-à-dire par bandes : le fond eſt brun obſcur, mêlé de jaune. Ces *cailloux* ſe caſſent toujours en éclats tranchans comme le ſilex ou comme le verre de bouteille, convexes d'un côté & concaves de l'autre. On a découvert de ſemblables *cailloux* dans les environs de Freyberg en 1743, dont on fait auſſi divers ouvrages, tels que boîtes, tabatieres, &c.

Caillou de Rennes. Eſpece de *poudingue*. Voyez *ce mot*.

Caillou de Roche. *Voyez* Petro-silex.

CAIMITIER, *Chryſophyllum*, Linn. Genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des *Sapotilles*, & qui comprend des arbres & des arbriſſeaux exotiques, dont les fleurs ſont axillaires, & dont les feuilles ſimples & alternes ont ſouvent leur ſurface inférieure brillante & comme dorée ; le fruit eſt une groſſe baie globuleuſe, ordinairement à dix loges, qui contiennent chacune une ſemence oſſeuſe, un peu comprimée, luiſante & marquée d'une tache ou d'une cicatrice latérale.

Caimitier pomiforme, *Chryſophyllum cainito*, Linn., Plum. C'eſt un arbre des Antilles, fort branchu, & qui s'éleve juſqu'à la hauteur de trente à quarante pieds ; ſa cime eſt fort ample & fort étalée : ſon écorce

eſt crevaſſée, rouſſâtre ; ſon bois tendre & blanc : ſes feuilles ſont larges de trois à quatre pouces, longues de ſept à huit pouces, ovales, un peu pointues, diviſées en deux parties égales par une groſſe côte, d'où partent pluſieurs nervures, paralleles, un peu obliques, ſans dentelure, luiſantes, unies & d'un vert foncé en deſſus, couvertes en deſſous d'un duvet fin, ſoyeux, d'une couleur d'or ferrugineuſe, portées ſur des pétioles longs de huit à neuf lignes, diſpoſées alternativement ſur une ramille : ſes fleurs ſont petites, en cloche, évaſées par les bords, découpées en cinq ou ſix parties égales, portées ſur un calice également découpé & dont les extrémités ſont arrondies : le centre des fleurs eſt occupé par un piſtil dont l'embryon devient un fruit mou, charnu, gros comme un œuf, couvert d'une pellicule liſſe, épaiſſe, d'un roſe nué de vert ou de jaune, ou pourprée ou violette-bleuâtre, & qui contient une pulpe mollaſſe, laiteuſe, gluante, d'un goût fade, d'une odeur purulente, & qui environne cinq à dix noyaux bruns en dehors, un peu aplatis, raboteux par un bord, durs, liſſes ; l'amande eſt blanche en dedans, d'un goût amer. Cet arbre croît par-tout ; on en mange les fruits : ſon bois ſert à bâtir, & il dure aſſez lorſqu'il eſt à l'abri du ſoleil & de la pluie. On aſſure que ſes feuilles appliquées ſur une plaie, du côté vert, diviſent, atténuent les humeurs, & procurent une ſuppuration abondante, tandis qu'elles en arrêtent le flux immodéré, & qu'elles reſſerrent les fibres, ſi on les applique du côté ſoyeux, qui eſt l'inférieur.

Caïmitier à fruit en forme de groſſes olives, *Caïnito folio ſubtùs aureo, fructu olivæ formi*, Plum., Burm. ; c'eſt l'*acomas* de *Nicolſon*. Cette eſpece eſt commune dans les bois à Saint-Domingue, & fleurit en Octobre & Novembre ; ſes fruits ſont mûrs en Mai & Juin.

Le *caïmitier* à feuilles glabres des deux côtés, *Chryſophyllum glabrum*, Linn. Il croît dans les bois à la Martinique.

CAÏMITIER à fruit pyriforme, *Chryſophyllum Maconcou*, Aublet. Ce grand arbre croît dans la Guiane; ſes fruits ont un goût plus agréable que ceux des autres *caïmitiers*.

CAJOUS ou CAJOU. Voyez *Acajou-pomme* à l'article ACAJOU.

CAIPON. Nom donné à un arbre très-élevé, qui croît à Saint-Domingue. Son tronc eſt droit, grand & branchu au ſommet; l'écorce unie, épaiſſe, d'un rouge-cendré; ſon bois eſt blanchâtre, ſolide, peſant: ſes feuilles ſont oblongues, pointues, dentelées ſur les bords, luiſantes: ſes fleurs ſont blanchâtres, & ſuccédées de fruits ovales, verdâtres, qui deviennent rouſſâtres en ſéchant. Son bois eſt employé dans les ouvrages de charpente; mais pour qu'il dure il doit être à l'abri de la pluie & du ſoleil. *Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue.*

CAITAIA. Au Bréſil, ſelon *Marcgrave*, SAÏMIRI; eſpece de *Sapajou*. Voyez SAÏMIRI.

CAJU-BESSI. *Voyez* BESSI.

CAKATOCHA ou CATACOUA. *Voyez* KAKATOU.

CAKILE, *Cakile maritima ampliore folio*, Corol. Inſt. 49; *Eruca maritima, Italica, ſiliquâ haſtæ cuſpidi ſimili*, C. B. Pin. 99. Quelques Auteurs prétendent que c'eſt un raifort marin; d'autres l'appellent *roquette de mer*. Quoi qu'il en ſoit, cette plante croît ſur les parages élevés des mers dans les lieux pierreux: elle pouſſe beaucoup de tiges, hautes d'un pied. Ses feuilles ſont oblongues, plus ou moins étroites, graſſes, d'un goût âcre & ſalé: ſes fleurs de couleur purpurine, reſſemblent à celles de la roquette. Il leur ſuccede pour fruit, des gouſſes courtes, pointues, ayant la figure du fer d'une pique, & renfermant chacune deux ſemences: on s'en ſert dans les lieux où cette plante naît, pour le ſcorbut & pour la colique néphrétique.

CALABA, *Calophyllum*. Nom d'un genre de plante à fleurs polypétalées, qui a des rapports avec le

mangouſtan, & qui comprend des arbres exotiques dont les feuilles ſont ſimples, oppoſées & remarquables par la fineſſe de leurs nervures. Le fruit eſt une noix ſphérique, charnue, contenant un noyau globuleux, dans lequel eſt une amande de même forme.

Il y a : Le *calaba* à fruits ronds, des Iſles de Bourbon, de France, &c. *Calophyllum inophyllum*, Linn.; *Ponna*, Rheed. Mal.; *Bitangor maritima*, Rumph. Amb. C'eſt l'arbre qui donne le *baume vert*, Voyez *ce mot*. Sa variété s'appelle le *bois marie*, & ſe trouve en Amérique.

Le *calaba* à fruits alongés, *Calophyllum calaba*, Linn.; *Tsjerou-Ponna*, Rheed. Mal. Ses fruits ſont rouges, & reſſemblent aſſez par leur forme & leur volume à ceux du cornouiller mâle. Les Indiens le mangent, & tirent par expreſſion de ſes amandes une huile qui ſert pour les lampes.

Le *calaba* à feuilles acuminées, *Bitangor ſylveſtris*, Rumph. Amb. Ses fruits ſont un peu pointus. On trouve cette derniere eſpece dans les endroits montagneux des Moluques, & dans l'Iſle de Java.

CALAC, *Cariſſa*. Nom d'un genre de plante à fleurs monopétalées, & qui comprend des arbriſſeaux exotiques communément épineux, dont les feuilles ſont ſimples & oppoſées, & dont les fleurs conformées à-peu-près comme celles des jaſmins, produiſent des baies biloculaires, & à pluſieurs ſemences.

Il y a : Le *calac* à feuilles obtuſes, des Indes, *Cariſſa carandas*, Linn.; on fait avec ſes baies de très-bonnes confitures. Le *calac* à feuilles de ſaule, des Indes. Le *calac* à feuilles ovales, de l'Arabie & des Indes Orientales, *ou* à feuilles de myrte, *Cariſſa ſpinarum*, Linn. Le *calac* du Cap de Bonne-Eſpérance, *Cariſſa arduina biſpinoſa*, Linn., Mant. 52.

CALAF. On croit que c'eſt une eſpece de ſaule nain, qui naît en Egypte, en Syrie, aux lieux humides, & dont il eſt fait mention dans quelques Auteurs, ſous

les noms de *ban*, de *ſafsaf* & de *zarneb* ; ſa fleur naît avant la feuille. Cette fleur eſt longuette, blanche, lanugineuſe, odorante : ſes feuilles, graſſes au toucher & de couleur perlée, ſont beaucoup plus grandes que celles du ſaule ordinaire. Les Egyptiens diſtillent les fleurs, & en tirent cette fameuſe eau cordiale qu'ils appellent *macahalef*, dont ils font uſage pour réprimer le trop grand déſir de l'acte vénérien. On prépare auſſi à Damas de cette eau, & l'odeur en eſt ſi agréable & ſi pénétrante qu'elle ſuffit pour diſſiper la défaillance. Les Maures s'en ſervent tant intérieurement qu'extérieurement dans les fievres ardentes & peſtilentielles. *Lémery* dit que le ſaule que nous appelons *marſeau*, eſt ſi ſemblable à ce *calaf*, que l'Ambaſſadeur de Perſe, qui vint à Paris en 1715, en fit ſoigneuſement ramaſſer les fleurs pour les diſtiller, & en boire l'eau qu'il regardoit comme un puiſſant rafraîchiſſant. Le *calaf* n'eſt-il pas un *chalef*, celui appelé *olivier* de Bohême.

CALAGUALA. Plante qui croît à Quito & à Popayan dans le Pérou. De ſa racine ſortent pluſieurs pédicules coudés, triangulaires, creux, ſtriés, & portant des feuilles larges par la baſe, étroites par le bout, vertes, luiſantes, & garnies extérieurement d'un nombre de capſules orbiculaires, ſeminales, dentées & rangées ſur deux lignes : ces ſemences ſont menues comme de la pouſſiere, & ſont lancées au loin avec force élaſtique tous les ans, lorſque les capſules viennent à s'ouvrir.

On diſtingue trois ſortes de racine de *calaguala*, qui eſt la ſeule partie d'uſage en Médecine. La premiere ne ſe trouve que ſur les rochers, & eſt épaiſſe, de couleur jaune-brunâtre, entourée de mouſſe, extérieurement ligneuſe, compoſée intérieurement de fibres blanches & longues, & au milieu de cette racine eſt une moëlle un peu ſpongieuſe.

La deuxieme ne croît que dans les terrains sablonneux; elle est moins volumineuse que la précédente, & sa couleur est d'un brun-rougeâtre, quelquefois grisâtre.

La troisieme sorte de racine de *calaguala* est cultivée dans les jardins; sa couleur est obscure, cendrée par la partie convexe.

On préfere la premiere sorte, qui est la mieux nourrie, non cariée ou vermoulue, qui se coupe facilement, & qui a un goût savonneux. On l'estime apéritive, & très-sudorifique : on en fait usage, soit en décoction, soit en poudre, à la dose d'un demi-gros & quelquefois d'un gros.

Le *calaguala* est beaucoup plus connu & plus usité en Espagne & en Portugal, qu'en France. *Pharmacop. Matritens. edit.* 2ª.

CALALOU, *Cucurbita pepo*, *Americana*, *an Ketmia Brasilienſis*, *folio ficûs*, *fructu pyramidato ſulcato?* Inst.; *Karoulou*, Barr. Est., pag. 66; *Ouaouayama*, des Caraïbes; *Quingombo Lusitanis*, Marcg. Plante rampante très-essentielle aux Blancs & aux Negres de la Guiane; les Habitans l'appellent aussi *citrouille*, *potiron*, *gombaut* & *giraumont*. Le *giraumont* croît naturellement à la Louisiane : cette plante, ou race particuliere dans l'espece du *pepon*, (Voyez *à la suite de l'article* COURGE à limbe droit) porte des feuilles qui sont presque aussi larges qu'une assiette; ses fleurs sont jaunes, & il leur succede des fruits tendres, remplis de petites graines mucilagineuses. Ce fruit étant jeune se cueille pour être mangé en salade, à l'eau & au sel. Il est bon pour l'estomac & convenable aux convalescens. Lorsque le fruit est mûr, on le hache par petits morceaux avec les feuilles de la plante, on fait cuire le tout avec du lard; c'est le mets que les Dames Créoles donnent par préférence aux personnes les plus distinguées; quelquefois on les met dans la soupe, on les fricasse; d'autres fois on les fait cuire au four & sous

la braiſe. On les mange en purée ; de toutes façons, ils ſont bons & agréables : on en fait auſſi des beignets. Quelquefois les *giraumonts* ſont très-volumineux, & leur écorce varie pour la couleur, ſuivant la variété. La chair eſt une pulpe fine d'un jaune pâle, plus ferme, d'un ſucre moins fade, & d'un goût beaucoup plus relevé que celle de la citrouille ; on en fait des confitures ſeches. Pour cet effet on les taille en forme de poire ou de quelqu'autre fruit, & on les confit auſſi à ſec avec fort peu de ſucre, parce qu'ils ſont naturellement ſucrés. Les perſonnes qui ne les connoiſſent pas ſont ſurpris de voir des fruits entiers confits, ſans trouver en dedans aucuns pepins. Il y a des *giraumonts* qui ſentent un peu le muſc ; ce qui en releve la ſaveur.

Nicolſon (*Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*) diſtingue trois eſpeces de *giraumonts* ; ſavoir, le *vert*, le *jaune & gros*, le *jaune & petit*. Il dit que c'eſt l'*anguria* du *Pere Plumier*, le *jujuru*, *babora* des Caraïbes.

CALAMBAC & CALAMBOUC. *Voyez* BOIS D'ALOÈS.

CALAMBOURG ou CUNAMBOURK. Bois odoriférant de couleur verdâtre ; il differe du *calambouc* qui vient de la Chine, & dont nous avons parlé au mot *bois d'aloès*, Voyez *ce mot*. On emploie le *calambourg* en ouvrages de tabletterie, & dans les bains de propreté.

CALAMENT, *Calamintha*. C'eſt une plante qui s'éleve environ à la hauteur d'un pied, & qui ſe diviſe en pluſieurs rejetons anguleux ; ſes feuilles ſont preſque rondes, un peu pointues, légérement lanugineuſes, & rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'autre.

On fait uſage de trois ou quatre eſpeces principales de *calament* : ſavoir ; le *calament ordinaire*, le *calament à odeur de pouliot*, le *calament de montagne* ou à grande fleur, & le *calament des champs* ou le *pouliot-*

thym. (M. *Deleuze* observe que les trois premieres sont du genre de la *Mélisse*, & la quatrieme est une *menthe*, selon *Linnæus* : c'est le *calament* des marais, *Mentha seu Calamintha aquatica*, Rai. Synopf. 3, 232; *Mentha arvensis*, *verticillata*, *hirsuta*, J. B. 3, 217. Ses fleurs sont verticillées, peu garnies ; les étamines égales, & quelquefois surpassant la corolle.) Elles portent dans les aisselles des feuilles, des fleurs en gueule, de couleur purpurine, auxquelles succedent quatre embryons qui se changent en autant de graines arrondies & noirâtres. Toutes ces especes de plantes sont remarquables par leur odeur forte & aromatique, qui les rendent utiles dans tous les cas où il s'agit d'inciser puissamment les humeurs visqueuses : on en prend en maniere de thé pour provoquer les regles : appliquées extérieurement, elles atténuent, répercutent & résolvent.

On a donné le nom de *calament* en arbrisseau à la *farriette de montagne*. Voyez *ce mot.*

CALAMINE FOSSILE ou PIERRE CALAMINAIRE, *Calaminaris lapis.* La pierre calaminaire est la *cadmie-fossile* par excellence, *Cadmia nativa*, ou, à proprement parler, la matrice, la mine de zinc terreuse, ou à l'état de chaux. *Voyez* ZINC.

La *calamine* n'affecte point de figure déterminée : elle est plus ou moins friable & compacte, quelquefois poreuse, de différentes couleurs, & contient, outre le zinc, de la terre, du sable, du fer précipité, ou ochre martiale, souvent de la *galène de plomb*, Voyez *ce mot.* En général, la *calamine* est plus légere que les mines de fer.

Celle qui est rougeâtre est très-pauvre en zinc; elle contient beaucoup de fer; celle qui est grise ou d'un jaune pâle contient beaucoup plus de zinc, & est la meilleure pour convertir le cuivre rouge en laiton. Ainsi, toute pierre appelée *calaminaire*, qui, mêlée avec des charbons & ensuite exposée à l'action la plus

véhémente d'un feu renfermé, ne produit point de zinc, ou qui à un feu découvert ne compoſe point le laiton lorſqu'elle eſt mêlée avec le cuivre roſette & le charbon, n'eſt point une vraie *pierre calaminaire*. C'eſt la regle que nous en donne M. *Margraff*. Toutes les *calamines* ſemblent être des réſultats ochracés provenant naturellement de la décompoſition & précipitation du vitriol de zinc & du vitriol martial dans des matrices limoneuſes plus ou moins mélangées. On trouve la *calamine* dans les environs d'Aix-la-Chapelle, dans le Berry, aux environs de Saumur en Anjou, & en d'autres endroits de l'Europe. Elle ſe préſente très-ſouvent ſous la premiere couche de la terre. Dans le Duché de Limbourg, les mines de *calamine* ſont abondantes & s'exploitent, de même que le charbon de terre, par bures, par galeries, &c. C'eſt à Namur qu'on la travaille, à l'aide des fourneaux & des machines faites exprès, pour en extraire le zinc, & l'aſſocier au cuivre rouge. Cette opération eſt difficile & curieuſe. *Conſultez* notre *Minéralogie* & le *Dictionnaire de Chimie*. On emploie en Médecine la *pierre calaminaire* à l'extérieur : on l'eſtime aſtringente, propre à ſécher & à cicatriſer les plaies & les ulceres, mais pour cela il faut qu'elle ſoit bien lavée & porphyriſée.

CALAMITE. Epithete que l'on donne au *ſtorax en larmes*, à cauſe qu'on le mettoit autrefois dans des roſeaux appelés *calami* pour le conſerver. *Voyez* STORAX. M. *Guettard* donne auſſi le nom de *calamite*, *Calamites*, à des polypites dont le caractere générique eſt d'être en groupe, dont chaque partie ſont des tuyaux plus ou moins cylindriques, non ramifiés ou très-peu, terminés par le bout ſupérieur en étoiles uniques.

CALAMUS AROMATIQUE vrai ou ROSEAU AROMATIQUE, *Calamus aromaticus verus*. Beaucoup de Pharmaciens confondent le véritable *calamus* avec l'*acorus* vrai, ils ſe trompent : ces ſubſtances végétales different beaucoup l'une de l'autre : il ſuffit de les exa-

miner dans les boutiques & de les comparer dans les descriptions de *Dioscoride*, de *Pline*, de *Galien*, &c. pour s'en convaincre; l'*acorus* est une racine, *Voyez* ACORUS. Le *calamus* ou roseau aromatique, *Arundo Syriaca foliis ex adverso sitis*, Morif., est au contraire la tige d'une plante arundinacée, creuse comme un chalumeau, grosse comme une plume médiocre, genouillée, d'un jaune pâle ou d'un gris-rougeâtre en dehors, blanche en dedans, remplie d'une substance fongueuse ou moëlle, d'un goût âcre, d'une amertume légere, & d'une assez bonne odeur. On nous l'apporte des Indes & d'Egypte toujours sec, en petites bottes hautes de deux ou trois pieds, faciles à casser. *Paludanus*, *Prosper Alpin* & le Portugais *Garzias*, sont les premiers & les seuls qui aient rencontré & décrit la plante du vrai *calamus aromatique*. Cette plante s'appelle *cassabel-darrira*. Il sort de chaque nœud de la tige deux feuilles longues, pointues, vertes; ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des rameaux, disposées en petites ombelles ou bouquets jaunes, auxquels succedent de petites capsules oblongues, pointues, noires, qui contiennent des graines menues & de la même couleur.

Les Peuples des Indes emploient la tige pour assaisonner le poisson & les viandes bouillies; elle fortifie l'estomac & facilite la digestion: prise en décoction elle provoque les menstrues. Les Egyptiens s'en servent pour appaiser la toux, en en aspirant la fumée avec un chalumeau. Les Indiens en font souvent usage dans les maladies hystériques & les douleurs de nerfs. En Europe, on l'emploie dans la thériaque, comme propre à résister au venin.

CALANDRE, *pl. enl.* 363. *fig.* 2, *Calendra* en espagnol & en italien. C'est la grosse & grande *alouette*; elle a les mœurs de *l'alouette vulgaire*, le chant & même la faculté d'imiter celui de plusieurs autres oiseaux, ainsi que différens sons, lorsqu'elle a été

éd.quée de bonne heure, par les soins de l'homme. La *calandre* est répandue dans les Pays chauds, & on ne la trouve en France que dans les Provinces Méridionales : différemment de l'*aloaette* vulgaire, la *calandre* brise son grain avant de l'avaler. La *calandre* qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, a reçu le surnom de *cravatte jaune*.

CALAO. C'est le nom générique de plusieurs especes d'oiseaux, assez gros, & très-remarquables par la forme singuliere de leur bec. Les *calaos* sont du LXIe genre de la Méthode de M. *Brisson*. Des Auteurs donnent au *calao*, en latin, le nom d'*hydrocorax*; d'autres le désignent très-improprement ainsi, *corvus Indicus*; mais les *calaos* n'ont aucun rapport avec les corbeaux, & ne vivent point au bord des eaux comme sembleroit l'indiquer le nom d'*hydrocorax*. Ce sont des oiseaux terrestres & qui se nourrissent de fruits comme les *toucans*; ces derniers sont propres au nouveau Continent; les *calaos* ne se trouvant qu'aux Indes Orientales & en Afrique, appartiennent uniquement aux contrées chaudes de l'ancien Continent. Quelques Naturalistes appellent les *calaos*, *oiseaux rhinoceros*, quoique ce nom ne s'applique communément qu'à une espece de ce genre.

Les *calaos* ont les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; les pieds, qui sont courts, ont quatre doigts, gros, dénués de membranes, trois devant, un derriere; celui du milieu des trois antérieurs est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la premiere; le bec très-gros, à large ouverture, cependant foible, d'une substance fragile & sujette à se séparer par écailles; il est alongé & courbé comme une faux, dentelé le long de ses bords; ce bec, incommode par son poids, est encore souvent surchargé d'excroissances qui doivent en augmenter la pesanteur & en gêner les mouvemens. Ces oiseaux semblent donc être mal conformés pour marcher

marcher, se percher, se soutenir, & même pour prendre la nourriture dont ils ont besoin; ils sont à nos yeux des êtres traités peu favorablement, informes en quelque sorte, & infortunés; mais il faut croire, dit M. *Mauduit*, que la Nature, occupée de la pensée de la création, a tout vu dans l'avenir, connu tout d'avance, calculé les rapports & les relations entre les parties & le tout, entre les besoins & les moyens, & que rien n'a pu sortir de ses mains informe ou mal-assorti.

On distingue plusieurs especes de *calaos*; 1.° le *calao à bec* ou *noir* ou *rouge*, du Sénégal. *Voyez* TOCK.

2.° Le *calao d'Abyssinie*, pl. enl. 779. C'est un des plus grands de ce genre; tout son plumage est noir; les grandes pennes des ailes blanches; le bec noir, long de neuf pouces, mousse par la pointe, & une plaque rouge sur chaque côté; la proéminence du bec a deux pouces & demi de diametre.

3.° Le *calao d'Afrique*, appelé le *brac* ou *trompette de brac*; il est de la grosseur du dindon: son plumage est noir; son bec est en partie rouge, en partie jaune & bordé de noir.

4.° Le *calao de Gingi*; on le trouve à la Côte de Coromandel; son bec est très-long, fortement courbé; l'excroissance sur le bec forme comme un second bec, mais moitié moins long que le premier ou véritable bec, qui est noir, bordé de blanc; le plumage d'un gris-brun.

5.° Le *calao à bec ciselé* ou *dentelé*, de l'Isle Panay. M. *Sonnerat* dit qu'il est à-peu-près de la taille du gros corbeau d'Europe; son bec, dentelé le long de ses bords, est sillonné en travers dans les deux tiers de sa longueur; la couleur du bec est brune, mais les rainures ou enfoncemens sont couleur d'orpin; l'excroissance de ce bec est comprimée sur les cotés, tranchante en dessus: le plumage sur le corps est d'un

noir chatoyant le bleu-verdâtre ; le deſſous du corps eſt rouſſâtre.

6.° Le *calao de Malabar* eſt de la groſſeur du corbeau ; l'excroiſſance ſurmonte & forme comme un ſecond bec, appliquée & couchée ſuivant la courbure du véritable bec, élevée de plus de deux pouces, & finit à deux pouces du vrai bec : on diroit d'un bec tronqué & fermé à ſa pointe ; l'intérieur en eſt cellulaire ; ſa ſubſtance eſt mince, blanche-jaunâtre au milieu, les deux extrémités noires ; de longs cils arqués en arriere garniſſent la paupiere. On a vu un de ces individus à Paris ; &, en général, la figure, l'allure & toute la tournure de ce *calao*, ont paru un compoſé des traits & des mouvemens du geai, du corbeau & de la pie : il faiſoit entendre un glouſſement comme la poule d'Inde qui conduit ſes petits ; le plumage à-peu-près le même qu'au *calao* de l'Iſle Panay.

7.° Le *calao de Manille*, pl. enl. 891. Il eſt de la groſſeur du tock ; ſon bec, couleur de chair pâle, eſt ſans dentelures, aſſez pointu, & tranchant par les bords ; ce bec eſt ſurmonté d'un léger feſton proéminent ; ſon plumage eſt brun-noirâtre ſur le corps, & d'un blanc ſale en deſſous.

8.° Le *calao des Moluques*, pl. enl. 283. Il eſt de la groſſeur du coq ; ſon plumage eſt, pour la plus grande partie, de couleur fauve mêlé de noir ; le bec eſt cendré-noirâtre ; l'excroiſſance du bec eſt blanchâtre, arrondie en arriere, plate en deſſus.

9.° Le *calao des Philippines* eſt de la groſſeur d'un dindon ; le plumage eſt noir ſur le corps & blanc en deſſous ; les pieds ſont verdâtres ; ſon bec eſt long de neuf pouces, de couleur rougeâtre, ainſi que l'excroiſſance qui eſt longue de ſix pouces, large de trois, arrondie en arriere, concave en deſſus, & terminée par deux angles avancés ; les narines ſont placées à l'origine du bec, ſous cette excroiſſance.

10.° Le *calao des Indes* de M. *Briſſon*, ou *calao rhinoceros*. Il eſt bien plus grand que le corbeau d'Europe ; ſon plumage eſt tout noir ; ſon bec eſt jaunâtre, & ſeulement rougeâtre dans le haut de la partie ſupérieure ; l'excroiſſance eſt longue & en forme de corne courbe, relevée & iſolée par le bout qui finit en pointe mouſſe ; elle eſt variée de rouge & de jaune, avec une ligne longitudinale & noire de chaque côté.

11.° Un *calao* dont on ne connoît que le bec, repréſenté, *pl. enl.* 934 ; ce bec a ſix pouces de long, preſque droit, ſans dentelures ; la protubérance en forme de caſque, d'un rouge de vermillon, preſque ronde, haute de deux pouces, & huit de circonférence. M. *Briſſon* parle d'un *calao* indiqué par *Bontius*, ſous le nom de *corbeau des Indes*. Voyez *ce mot*.

CALCÉDOINE ou CHALCÉDOINE, *Lapis chalcedonius*. C'eſt une pierre qui a été miſe dans la claſſe des pierres fines demi-tranſparentes. La *calcédoine* eſt igneſcente, & ſemble être de la nature d'un beau caillou, *ſilex*, ou à pâte d'agate ; elle eſt nébuleuſe, de couleur blanche, laiteuſe & légérement teinte de gris, de bleu & rarement de jaune : on y diſtingue preſque toujours trois couleurs dans leſquelles le bleu laiteux domine. Cette pierre a été auſſi nommée *agate blanche laiteuſe*. Si la teinte du bleu eſt aſſez foncée pour approcher du brun ou du noir, la pierre prend le nom d'*agate noire* ; ſi la teinte de jaune eſt aſſez vive pour approcher de la couleur orangée, la pierre doit être appelée *ſardoine* ; ſi ſa teinte étoit d'un rouge de chair vive, on l'appéleroit *cornaline*. Voyez *ces mots*. Si la teinte de bleu domine & eſt d'une belle tranſparence, la pierre s'appelle *calcédoine ſaphirine*. Les *calcédoines*, dont les couleurs griſes, nuées de bleu ſont les plus nettes & les plus vives, ſont réputées *orientales*. On en voit de luiſantes & qui chatoient d'une façon remarquable ; notamment la *calcédoine*,

ſaphirine, qui eſt la plus dure, la plus rare, la plus belle & la plus eſtimée.

La *calcédoine laiteuſe*, d'une ſeule couleur, d'un blanc pâle ou blanc de lait, eſt la plus commune & moins dure que la *calcédoine orientale* : elle n'eſt diſtinguée de l'*agate blanche* qu'en ce qu'elle eſt moins dure, & qu'elle eſt nébuleuſe. Il y a auſſi la *calcédoine rayée* & *tachetée* ; elle eſt panachée ; on y remarque de petites raies, de petits points, tantôt gris, tantôt rouges, ſur un fond blanc laiteux. On trouve ces *calcédoines communes* à Chemnitz & en Flandres.

La *calcédoine* égale l'*agate* en dureté : on en fait des bijoux, des bagues, des cachets, des manches de couteaux, parce qu'on trouve ces pierres ordinairement en petits morceaux; on en voit cependant quelques vaſes, mais qui ſont rares. Le Roi de Danemarck a donné au Cabinet de Chantilly quelques morceaux de cette pierre, & qui ſont d'un très-gros volume, & très-beaux : ils avoient été trouvés dans l'Iſle de Feroë. Feu M. le Préſident *Ogier*, étant Ambaſſadeur auprès de ce même Souverain, en avoit fait une collection des plus rares, pour le volume, pour la figure, & la pureté des blocs. Les morceaux qui compoſoient cette collection, avoient été trouvés en différens endroits de la Norwege, ſur-tout en Iſlande. On prétend que les Anciens avoient une ſi grande eſtime pour la *calcédoine*, qu'ils ne l'employoient que dans les plus beaux ornemens de leurs édifices, & que le Roi *Salomon* la prodigua, pour ainſi dire, dans le magnifique Temple qu'il fit bâtir à Jéruſalem : auſſi les Empereurs Romains recherchoient-ils cette pierre comme une matiere rare & précieuſe.

On donne le nom de *pierres calcédoineuſes* à toutes celles qui ont des nuages ou des teintes laiteuſes irrégulieres qui offuſquent leur tranſparence. Ce défaut eſt aſſez commun dans les grenats & dans les rubis, & plus encore dans les ſaphirs & les chryſolites du

Bréſil. On tâche de faire diſparoître ces taches par la maniere de les tailler, en rendant concave l'une des faces de la pierre, & l'autre convexe.

La Chimie a trouvé l'art d'approcher de ces beautés de la Nature, par un procédé avec lequel elle imite auſſi l'agate & le jaſpe.

CALCHITES, *Calchitis.* Voyez COLCOTHAR FOSSILE.

CALCOU ROUGE. *Voyez* COUROUCOU *à ventre rouge.*

CALCUL, *Calculus.* Aujourd'hui on entend par ce mot, des concrétions pierreuſes, inorganiques, qui ont beaucoup de rapport avec les pierres des animaux ou *bézoards.* Voyez *ce mot.*

Le mot *calcul* eſt même le nom générique de toutes les eſpeces de pierres qui ſe trouvent dans les divers animaux, telles que les *perles*, les *pierres d'écreviſſes*, la *pierre des poiſſons*, celle des *amphibies*, des *oiſeaux* & des *quadrupedes.* Voyez *chacun de ces mots.*

Selon les Lithotomiſtes, le mot *calcul* eſt plus particuliérement conſacré à l'eſpece de corps pierreux qui ſe trouve en pluſieurs endroits du corps humain, & principalement dans la veſſie, dans les uréteres, dans les reins & dans la véſicule du fiel. On nomme ces pierres CALCUL D'HUMAINS ou GRAVELLE, *Calculus humanorum.* Elles ſont ou graveleuſes, ou légérement calcaires, contenant un alcali volatil, une matiere gélatineuſe animale; formées par couches concentriques comme le bézoard, tantôt unies, tantôt raboteuſes: celles de la veſſie ſont preſque unies, arrondies ou oblongues, avec une couleur griſâtre & fauve; celles des reins ſont protubérancées comme le fruit du mûrier; ce qui fait qu'on les a nommées *pierres murales.* Celles-ci ſont rougeâtres, mais celles du fiel ſont d'un jaune ſafrané. On connoît les *pierres biliaires;* elles ſont inflammables. Celles de la véſicule du fiel des bœufs, ſont d'uſage en peinture.

Combien de personnes sont attaquées plusieurs fois dans leur vie de cette maladie grave, & combien en sont la victime! En ouvrant le corps d'un Gentilhomme, mort en Angleterre en 1750, on lui trouva quarante-deux pierres dans les reins, quatorze dans la véficule du fiel, & dix dans la vessie qui pesoient huit onces & demie. On lit beaucoup d'anecdotes de ce genre dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, années 1702, 1706, 1730 & 1735. Le Pere *Catillon*, Supérieur des Barnabites d'Étampes, mourut de douleurs qui annonçoient l'existence de pierres ou *calculs* dans la vessie : à l'ouverture du cadavre, on trouva en effet neuf pierres, dont huit avoient la dureté du marbre, & étoient usées, lisses & polies sur différentes faces, par les frottemens qu'elles avoient éprouvés les unes contre les autres : la neuvieme étoit toute raboteuse. L'illustre *de Buffon*, mort à l'âge de 82 ans de la même maladie, ayant été ouvert, on a trouvé dans sa vessie 56 petites pierres.

Les causes productives des *calculs*, tirent-elles leur essence de la nature & des propriétés de la masse du sang, & des différens fluides qui le composent? c'est ce que nous ne savons pas bien ; car les recherches que l'on a faites jusqu'ici sur la formation de ces pierres & des concrétions graveleuses dans le corps humain, sont moins une théorie exacte, que quelques observations faites au hasard sur ces sortes de productions (*a*). Il seroit cependant à désirer qu'on

(*a*) Les liqueurs qui circulent dans le corps humain, dit M. *Grandchamp*, ancien Chirurgien Major de l'Hôpital Général de la Charité, à Lyon, doivent leur fluidité naturelle à la férosité qui leur sert de véhicule, & à l'action organique des solides qui les mettent en mouvement, les font circuler, & empêchent ainsi leur décomposition. Dès que ces liquides ne sont pas soumis à l'action des vaisseaux, ils s'épanchent, se décomposent, & forment à la longue des amas, des concrétions inorganiques de différentes densités, suivant le volume de l'épanchement, le lieu qui le reçoit, & la nature des liqueurs épanchées. Ces concrétions sont communément appelées *calculs*, *pierres* : il n'y a aucune partie des animaux, de l'homme sur-tout, qui, selon l'Observateur cité ci-dessus, n'ait contenu de ces sortes de concrétions inorganiques. Il rap-

trouvât les moyens de garantir l'humanité de cette maladie si douloureuse & si redoutable. Les matieres savonneuses prises intérieurement, appaisent les douleurs ; l'eau de chaux tirée des écailles d'huîtres calcinées, & injectée dans la vessie, agit immédiatement sur la pierre avec toute sa vertu, c'est-à-dire, suivant l'explication qu'en donne M. *Roux*, en décomposant le sel ammoniac de la concrétion pierreuse.

Le Frere *Cosme*, célebre Lithotomiste de Paris, nous a donné une pierre qu'il a tirée en 1771, de la vessie d'un homme âgé de quatre-vingts ans : cette pierre, qui est d'un très-gros volume, pesoit après l'opération treize onces & demie ; aujourd'hui elle ne pese plus que dix onces & demie.

Indépendamment des divers endroits du corps humain où nous avons dit qu'il se trouvoit des *calculs*, il n'est pas rare de rencontrer encore une pierre sous la langue de l'homme. *Voyez* dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*, *Tome III*, *page* 460, une Dissertation de M. *Louis*, *&c.* Il est rare, mais il n'est pas sans exemple, qu'on ait trouvé des *calculs* dans l'utérus de la femme. M. l'Abbé *Dicquemare* en a trouvé dans l'utérus d'un marsouin.

CALDERON, *Calderonus*. Animal de mer, le plus gros après la baleine. Il a le corps plus court, mais il

porte que M. *Petit*, célebre Médecin de Paris, en a trouvé une quantité prodigieuse autour des sinus du cerveau de la feue Reine de France, & dans la substance même de cet organe. On en a observé dans les humeurs de l'œil, dans le sac lacrymal d'une Dame. *François Collot* parle d'un Magistrat, dans le poumon duquel on trouva dix pierres très-dures de la grosseur d'une noisette. *Houlier*, dans son Commentaire de l'Aphorisme 75, du quatrieme Livre d'*Hippocrate*, fait mention de deux pierres blanches, dures, trouvées dans le cœur d'une femme. M. *Littre* trouva à l'ouverture d'un cadavre, dans la capacité du bas-ventre, un corps dur, blanc, poli, isolé. MM. *Collot* & *Ledran* donnent l'observation d'un enfant qui naquit avec la plupart des visceres du bas-ventre pétrifiés. *Ambroise Paré* parle de la pétrification entiere d'un enfant qui vint au monde à Sens, que la mere avoit porté vingt-neuf ans. M. *Grandchamp* a trouvé une pierre entre la matrice & la vessie, & cette pierre étoit en partie osseuse. M. *Louis* a donné un Mémoire sur les *calculs* utérins.

eſt également de la claſſe des *ſouffleurs*, c'eſt-à-dire ; qu'il a une ouverture par où il lance l'eau. Sous le regne de *François I*, on en a vu deux à Paris. La peau, la graiſſe, la chair, la langue, les poumons, tout eſt comme dans la baleine ; peut-être en a-t-il une eſpece. *Voyez le mot* BALEINE.

CALEBASSE D'HERBE ou DE TERRE ; CALEBASSIER RAMPANT, *Cucurbita lagenaria*, Linn. 1434 ; *& flore albo, folio molli*, C. B. Pin. 313. C'eſt l'*Arouarou* des Caraïbes. Voyez *Courge* à fleurs blanches, (on y parle auſſi de la *calebaſſe* des Nageurs,) *à l'article* COURGE.

CALEBASSIER, *Creſcentia*, Linn. Nom d'un genre de plante à fleurs monopétalées, de la diviſion des *Perſonnées*, dit M. le Chevalier *de la Marck*, & qui comprend des arbres d'Amérique, dont les feuilles ſont ſimples, alternes ou par paquets, & dont les fleurs irrégulieres produiſent des fruits charnus, à écorce dure, qui, par leur groſſeur & leur forme, approchent ſouvent de nos *calebaſſes* ou de nos *courges*.

CALEBASSIER à feuilles longues, *Cucurbitifera arbor Americana*, Sloan. ; *Cujete*, Plum. & Marcgr. C'eſt un arbre très-intéreſſant par l'utilité que l'on retire de ſon fruit dans les pays où il croît. Il ſe trouve aux Antilles, à la Nouvelle Eſpagne, & dans la Guiane, même à Saint-Domingue, dans les mornes & dans les plaines. Cet arbre eſt de la grandeur de notre pommier. Son tronc eſt tortueux, ainſi que ſes branches ou rameaux qui prennent, la plupart, une ſituation horizontale. Son écorce eſt griſâtre & ridée. Son bois eſt blanc & plus coriace que dur. Les rameaux ſont garnis à chaque nœud de neuf à dix feuilles, en paquets, lancéolées, rétrécies inſenſiblement vers leur baſe, terminées par une longue pointe, preſque ſeſſiles, entieres, glabres, vertes & un peu luiſantes. Elles ont cinq à ſept pouces de longueur, ſur un pouce & demi dans leur plus grande largeur. Ses fleurs naiſſent non-ſeulement ſur toutes les branches, mais encore

autour du tronc de l'arbre. Elles ſont monopétales, anomales, ſolitaires, faites en cloche, découpées dans leur contour en pluſieurs parties blanchâtres, d'une odeur déſagréable, portées ſur un calice ſéparé en deux ſegmens verdâtres, oblongs, creuſés en cuiller; le piſtil s'éleve du fond du calice environné de quatre étamines dont les antheres ſont fortes & arquées; à celles des fleurs devenues fertiles, ſuccedent des fruits plus ou moins gros, ſuivant les individus, depuis la groſſeur d'un œuf juſqu'à celle d'une citrouille, tantôt oblongs, tantôt ſphériques, ſans pointe ou mamelon à leur ſommet. Leur écorce eſt verte, unie, dure, coriace, preſque ligneuſe; elle recouvre une chair pulpeuſe, mollaſſe, blanche, pleine de ſuc, d'un goût aigrelet, & d'une odeur vineuſe, qui contient pluſieurs ſemences brunâtres, plates, faites en cœur. On reconnoît que les *calebaſſes* ſont mûres, quand le pédicule qui les attache à l'arbre ſe flétrit & ſe noircit, alors on peut les détacher. Il y a des Habitans qui varient la forme de la *calebaſſe;* quand elle eſt à moitié mûre, ils la ſerrent avec force, au moyen d'une ficelle, ſuivant la figure à laquelle ils veulent l'aſſujettir. Ce fruit eſt nommé par *Lémery*, *Calebaſſe de Guinée* ou *d'Afrique*, parce que cet arbre, qui y a été apporté d'Amérique, y eſt auſſi cultivé. On nomme ce fruit *machamona* en Guinée, *cohyne* ou *cuieté*, ou *hyguero*, dans la Nouvelle Eſpagne, & *couis* dans nos Colonies Françoiſes.

On creuſe, ou plutôt on vide ces *calebaſſes* en jetant dans leur intérieur de l'eau bouillante pour en faire macérer & amollir la pulpe & la détacher ſans peine; & alors elles ſont d'excellentes bouteilles. Quelquefois on y met de petites pierres avec de l'eau, pour les mieux nettoyer. On prétend qu'en mettant ces fruits entiers dans un four ou ſous la cendre brûlante, on peut auſſi en liquéfier la pulpe pour la faire ſortir. *Lémery* dit que les Cannibales en font de petits vaſes, qu'ils emploient particuliérement pour un myſtere qui

regarde leur Divinité : ils les creuſent également, & les empliſſent de maïs & d'autres ſemences ou de petites pierres, & les ornent au dehors de pluſieurs ſortes de plumes ; puis les ayant percés par le bas, ils y mettent un petit bâton, & le fichent en terre. Ces peuples ont coutume de garder avec beaucoup de reſpect trois ou quatre de ces fruits, ainſi accommodés, dans chacune de leurs cabanes : ils les appellent *maraka* & *tamaraka*. Ils croient, quand ils manient ce fruit & l'entendent faire quelque bruit, à cauſe des grains & des petites pierres qui ſont dedans, qu'ils parlent avec leur *Toupan*, c'eſt-à-dire, avec leur Dieu, & qu'ils ont de lui certaines réponſes. Ils ſont entretenus dans cette ſuperſtition par leur *Paigi* ou *Devin*, qui leur fait croire qu'avec le parfum du tabac, & certains enchantemens & marmotemens, ils donnent une vertu divine à leur *tamaraka*.

Les Indiens poliſſent la ſurface extérieure de ces fruits vidés & deſſéchés, & l'émaillent agréablement avec du roucou, de l'indigo & autres belles couleurs apprêtées dans de la gomme d'acajou. Leurs deſſins à la ſauvage ſont aſſez juſtes pour des gens qui ne font uſage ni de regle ni de compas. On voit quelquefois de ces ouvrages dans les cabinets des Curieux. On fait de l'écorce de ces fruits divers uſtenſiles de ménage, notamment des plats ; on ne laiſſe pas que d'y faire chauffer de l'eau. Le *calebaſſier* fournit ſeul la plus grande partie des petits meubles de ménage des Caraïbes, de nos Negres & des Etrangers qui vont aux Iſles. Les Negres donnent le nom de *couis* à ces uſtenſiles, ſeaux, pots, bouteilles, aſſiettes, verres, cuillers, &c. Le *gogligo* ou *coyemboue*, ſi utile aux Negres & aux Sauvages pour ſerrer & conſerver proprement leur mangeaille, n'eſt qu'une *calebaſſe* vidée, ayant une ouverture à pouvoir y paſſer la main ; on bouche exactement cette ouverture au moyen d'un morceau de *calebaſſe* taillé en calote.

Les Habitans des lieux où croît le *calebaſſier*, regardent la pulpe de ſon fruit comme une panacée pour un grand nombre de maladies & d'accidens. Ils l'emploient contre l'hydropiſie, la diarrhée, dans les chutes, les contuſions, les coups de ſoleil, les maux de tête, même pour guérir les brûlures. Ils en retirent une liqueur ſemblable à notre limonade. Aujourd'hui l'on eſt dans l'uſage de faire bouillir cette pulpe, d'en paſſer la décoction par un linge, enſuite de la mêler avec du ſucre, & d'en former un ſirop laxatif, dont on fait grand uſage aux Iſles pour faire vider le ſang caillé : ce ſirop devient commun actuellement en France, où on l'emploie pour la poitrine. Il eſt connu ſous le nom de *Sirop de calebaſſe*. Les oiſeaux du pays qui ont le bec fort & robuſte, percent ce fruit pour en manger la chair dont ils ſont fort friands. La chair de ce fruit deſſéché, dit *Lémery*, a un goût auſſi agréable que le pain d'épice.

Miller nous apprend qu'on a cultivé, par curioſité & avec ſuccès en Europe, ce *calebaſſier* d'Amérique dans une ſerre d'une chaleur tempérée. Cet arbre demande une terre légere & de fréquens arroſemens : on le multiplie de rejetons & de graines fraîches.

Le P. *Plumier* diſtingue cinq eſpeces de *calebaſſiers* en arbre. Dans la premiere, les feuilles ſont oblongues, étroites ; les fruits gros, ovales ; c'eſt l'eſpece décrite ci-deſſus. Dans la ſeconde, les feuilles ſont larges ; les fruits mous, *Cujete latifolia, fructu putamine fragili*. Dans la troiſieme, l'arbre eſt petit, & produit des fruits durs. Dans la quatrieme, les feuilles ſont étroites ; les fruits petits & ſphériques. Dans la cinquieme, les feuilles ſont étroites, les fruits petits & ovales. M. *de Préſontaine* dit, que dans la Guiane les branches des plus gros *calebaſſiers* partent à trois ou quatre pieds de terre, & portent les plus gros fruits, & que le plus haut *calebaſſier* ne paſſe pas ſeize pieds. Le grand *calebaſſier* eſt appelé *matallou*, par les hommes

Caraïbes ; *huira* ou *baya*, par les femmes ; *tiboucoulou*, c'eſt la petite *calebaſſe* d'arbre ; *mouloutoucou*, par les hommes ; *commori*, par les femmes ; la *calebaſſe longue*, ouverte par le milieu, qui ſert comme de pot-à-vin, eſt appelée *tonton*, par les hommes ; *ehuéyu*, par les femmes Caraïbes ; la *calebaſſe* médiocre, pleine de petites pierres, qui leur ſert d'inſtrument, violon, ou tambourin, *malagali*, par les hommes ; *chichira*, par les femmes : la *calebaſſe* faite comme un piſtolet, *tamacoulou*. A l'égard du *calebaſſier* à fleurs de jaſmin, & qui croît dans les Iſles de Bahama, il paroît appartenir à un autre genre de plante.

On nomme en Amérique *calebaſſe d'herbe* ou *calebaſſier rampant*, notre *calebaſſe* ou *gourde* Européenne qui y a été tranſportée. Quoique l'écorce de la *calebaſſe d'herbe* ſoit plus épaiſſe que celle de la *calebaſſe d'arbre*, elle eſt moins propre à contenir des liqueurs, parce que cette écorce qui eſt moins dure leur fait contracter un mauvais goût. *Voyez l'article* COURGE & ci-deſſus celui de *Calebaſſe d'herbe*. A l'égard du *Calebaſſier du Sénégal*, Voyez *Baobab* à l'article PAIN DE SINGE.

CALENDRE. *Voyez* CHARENÇON.

CALESJAM, *Rhéed. Malab.* Grand arbre du Malabar ; il s'éleve à environ 60 pieds de hauteur. Son bois eſt de couleur pourprée, uni & flexible : ſes fleurs croiſſent en grappes à l'extrémité de ſes branches ; elles reſſemblent aſſez à celles de la vigne : elles ſont ſuivies de baies oblongues, vertes, couvertes d'une peau mince, pulpeuſes, inſipides, contenant un noyeau vert, aplati, qui renferme une amande blanche : lorſque les feuilles du *calesjam*, qui ſont ailées, ovales, lanceolées, entieres, glabres, molles & d'un vert luiſant, viennent à tomber, il naît au tronc & aux branches, une excroiſſance ridée en forme de rein, verdâtre & produite par la piqûre d'une eſpece d'inſecte qui cherche dans cet arbre une retraite & de la nourriture.

Le *calesjam* donne du fruit une fois l'an, depuis dix ans jusqu'à cinquante. Son écorce pulvérisée & mêlée avec le beurre, s'emploie avec succès dans les ulceres malins, & calme les douleurs de la goutte : cette même écorce, ainsi que les feuilles prises en infusion théiforme, provoquent l'accouchement.

CALFAT. Nom d'un oiseau à l'Isle de France, & qui, par ses caracteres, doit être placé, dans la Méthode, à la suite des ortolans : sa tête est noire, le dessus du corps, des ailes & de la queue, d'un cendré-bleuâtre ; la gorge noire ; la poitrine & le ventre d'une couleur vineuse ; une bande blanche sur les joues ; le tour des yeux nu & couleur de rose, ainsi que l'iris & les pieds.

CALIBÉ ou CALYBÉ, *pl. enl.* 634. Nom de l'*oiseau de paradis vert*, qui se trouve à la Nouvelle Guinée ; il est un peu plus gros & plus alongé que le *roi des oiseaux de paradis*. Il est, dit M. *Sonnerat*, en entier d'un beau vert, qui a le brillant & le poli de l'acier bruni ; il paroît, à différens aspects, tantôt vert, tantôt bleu ; le bec & les pieds sont noirâtres ; l'iris est rouge. Le *calybé* n'a point à la queue ces deux longues plumes, qui n'ont de barbe qu'à leur origine & à leur extrémité, & dont M. *Brisson* fait un des caracteres qui distinguent les *oiseaux de paradis*.

CALI-CALIC. *Voyez à l'article* BRUIA.

CALICE. *Voyez* ce que c'est à la suite de l'*article* PLANTE.

CALIN, est, selon *Lémery*, un métal composé de plomb & d'étain par les Chinois, & dont on fait plusieurs ustensiles au Japon, à la Cochinchine & à Siam ; tels que la plupart des cafetieres & boîtes de thé, fabriquées à la Chine, que nous voyons quelquefois ici, & qui ont la propriété d'être flexibles & de se boffuer, sans se casser : on prétend même que les Habitans de ces Contrées en couvrent leurs maisons, & qu'ils en fabriquent des especes de bas aloi.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que par un mélange d'étain & de plomb d'Europe, on ne parvient pas à faire de ſemblables uſtenſiles. Le *calin* n'eſt peut-être que la *toutenague* ou *tintenaque* des Hollandois. *Voyez à l'article* ZINC.

CALLE ou CHOUCALLE, *Calla*, Linn. Genre de plante unilobée, qui a beaucoup de rapports avec les *Gouets*, & qui comprend des herbes dont les fleurs naiſſent ſur unchaton, accompagné d'un ſpathe plane ou en cornet; elles n'ont ni calice, ni corolle proprement dite; il y a pluſieurs étamines. Le fruit conſiſte en pluſieurs baies qui renferment chacune ſix à douze ſemences, oblongues, cylindriques, & obtuſes aux deux bouts.

Il y a : La CALLE d'Ethiopie, *Arum Africanum, flore albo odorato*, Tourn. 159. Elle s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds; les feuilles ſont vertes, glabres, radicales, ſagittées, acuminées: le ſpathe eſt d'un blanc de lait, & terminal, en cornet; le chaton cylindrique & jaunâtre : cette plante fleurit dans les ſerres chaudes, vers la fin de l'hiver.

La CALLE des marais, *Calla paluſtris*, Linn. 1373; *Dracunculus aquatilis*, Dod. Pempt. 331. Cette eſpece eſt commune en Hollande, & dans les parties boréales de l'Europe, dans les marais: ſa hampe eſt haute de trois à quatre pouces, cylindrique, & ſoutient à ſon ſommet une eſpece de chaton court, fleuri dans toute ſa longueur, à étamines blanches, entouré d'un ſpathe ovale & plane, verdâtre en dehors, & blanchâtre en dedans; les feuilles naiſſent de la racine, pétiolées, en forme de cœur, terminées par une pointe courte, vertes, glabres.

On diſtingue une *calle* à feuilles rondes, des environs d'Alep, *Calla Orientalis*, Linn.

CALLICTE. *Voyez* TAMOATA.

CALLIMUS. Nom que les Naturaliſtes donnent au noyau détaché qui ſe trouve dans la *pierre d'aigle* & les *géodes*. Voyez *ces mots*.

CALLIONIME, *Callionimus*, Linn. Nom d'un genre de *poiſſon*. Voyez *ce mot*.

CALLITRIC, *Callitriche*, Linn. Nom d'un genre de plantes aquatiques, propres à l'Europe, à fleurs incompletes, de la diviſion des *Naïades*. Il y a le *callitric* printanier, & celui qui fleurit en automne.

CALLITRICHE. Singe de la famille des *Guenons*; ainſi nommé du mot générique *callitrix*, employé par les Grecs, qui ſuccéderent au ſiecle d'*Ariſtote*, pour déſigner les ſinges remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; la couleur dominante du poil de celui-ci l'a fait appeler par les Modernes *ſinge vert*. Voyez *l'article* SINGE VERT.

CALLMAR ou CALEMAR, *Coluber calamarius*, Linn.; *Anguis calamaria*, Laurenti. Serpent du troiſieme genre; il ſe trouve en Amérique: ſon corps eſt aſſez liſſe, d'une couleur livide, parſemé de points qui ſont diſpoſés à la file, & marqué de bandes brunes & étroites: le deſſous du corps eſt peint de diverſes taches pareillement brunes, & qui, par leur aſſortiment, imitent un ouvrage de marquéterie: on diſtingue ſur la queue une ligne longitudinale d'une couleur ferrugineuſe: l'abdomen eſt recouvert par cent quarante-quatre grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de vingt-deux paires de petites plaques.

CALMAR, *Loligo*. Animal marin mou, fort ſingulier, ayant la tête entre les pieds & le ventre, & qu'on prétend avoir la faculté de voler. Il eſt du genre des *Seches* & dans la claſſe des *Vers zoophytes*. Voyez *ces mots*.

Le *calmar*, ainſi nommé du rapport qu'il a avec une écritoire par ſa figure, ou parce qu'il peut fournir une ſorte d'encre pour écrire, a quelque choſe de commun avec le polype, & particuliérement avec la ſeche; même configuration dans les pieds, on lui voit les longues jambes, la tête, les yeux, la bouche, la langue, le conduit pour jeter la liqueur noire, &

quelques parties intérieures ſemblables à celles de la *ſeche ;* en effet, il s'accouple de même ; les femelles fraient en Octobre, & même plus tard : elles dépoſent leurs œufs en haute Mer. M. *Néedham* dit qu'on voit beaucoup de ces animaux ſur les Côtes de Portugal. S'il y a quelque choſe de différent dans le *calmar* & la *ſeche*, c'eſt que le corps du *calmar* eſt long, rond & finiſſant en pointe ; tandis que celui de la *ſeche* eſt court & large, de même que ſon os qui eſt d'ailleurs friable & ſpongieux ; celui du *calmar* eſt étroit, cartilagineux & un peu tranſparent ; ſa jambe droite eſt plus groſſe ; ſes ailes plus larges & terminées en pointe, n'environnent pas tout le ventre, comme dans la *ſeche*. Le *calmar* mâle n'a qu'un conduit en dedans ; les femelles en ont deux. Ces animaux rejettent encore une humeur rouge, qui les rend rougeâtres, de même que les poiſſons mous, quand ils ſont cuits. On remarque encore que les *calmars* ont une chair plus molle que la *ſeche*. Ils ont huit filets aſſez courts ; une eſpece de bec fort dur ; leurs nageoires leur ſervent à nager dans l'eau, & à ſe ſoutenir hors de l'eau, dit-on, à la maniere du *poiſſon volant*, Voyez *ce mot*. Leur vol préſage la tempête : ils ſont ſouvent en troupes. Cet animal n'a jamais été beaucoup eſtimé dans les alimens ; tel eſt le jugement du *Scholiaſte Ariſtophane* & de *Suidas*. Il dit cependant que les *calmars* que fourniſſoit le Golfe d'Ambracie, étoient, dans les mets froids, les plus eſtimés à Rome.

On rencontre quelquefois de petites eſpeces de *calmars*, qui different de la précédente par leur petiteſſe, & parce que leurs nageoires ſont plus pointues, & leur ſortent un peu plus bas qu'au *grand calmar*. Les loups de mer cherchent volontiers ces animaux jeunes pour en faire leur proie ; mais ils la manquent ſouvent, les *calmars* ayant la propriété de jeter à volonté une liqueur noire, contenue dans deux réceptacles ou canaux ſitués dans leur ventre, qui trouble l'eau & maſque

masque leur route; à défaut ils s'élevent, dit-on, dans l'air, & échappent par ces moyens à l'avidité de leur ennemi. Le *calmar* vit de petits poissons, d'écrevisses & de langoustes de mer. M. *Needham*, dans ses nouvelles *Observations microscopiques*, a découvert le premier la semence dans le *calmar* mâle, & le frai dans les femelles. Les détails dans lesquels il est entré à cet égard & sur l'animal entier, méritent d'être lus dans l'Auteur même : on en trouve l'extrait dans l'*Encyclopédie*, au mot CALMAR.

CALOUASSE. *Voyez* PIE-GRIÊCHE GRISE.

CALUMBE. Racine d'un arbre inconnu, qu'on nous apporte des Indes en morceaux de la grosseur du pouce; elle est jaune, amere & sans odeur sensible. Cette racine passe à Bengale pour un spécifique contre les coliques, les indigestions & contre *le mors du chien*, maladie fâcheuse, dont les accidens ont rapport au *colera-morbus*. Cette racine paroît être la même appelée aujourd'hui *racine de Colombo*. Elle est fort en usage en Europe.

CALUMET. On voit dans les cabinets des Curieux, des pipes à tige fort longue, & qui sont ornées de différentes manieres : ce sont les Sauvages qui font usage de ces grandes pipes. Dans les alliances ils présentent le *calumet*, orné de plumes blanches d'aigle, comme le symbole de la paix; des Députés l'apportent en cadence, en agitant les plumes au vent, & en articulant la chanson du *calumet*. Cette pipe est une sauve-garde, avec laquelle on peut aller par-tout; il n'y a rien de plus sacré parmi les Nations sauvages.

CALUMET. Nom qu'on donne aux Isles, particuliérement à Saint-Domingue, à une plante dont on distingue deux especes, le *franc* & le *marron*.

Le *calumet franc* a la racine fibreuse; elle porte plusieurs tuyaux gros comme celui d'une plume moyenne, de dix à douze pieds de hauteur, garnis en dehors de nœuds de distance en distance; ses tuyaux

ſont creux & renferment une ſubſtance ſpongieuſe, facile à détacher ; les fleurs croiſſent le long des tiges ; elles ſont ſuivies de petites graines alongées, bleuâtres, luiſantes, enveloppées dans les écailles qui ont ſervi de calice à la fleur. On ſe ſert aux Iſles des tuyaux de ce *calumet* pour fumer, en les ajuſtant, après les avoir vidés, à une tête de pipe faite de terre ſéchée au ſoleil, qu'on nomme *cachimbo*. Cette plante croît dans les mornes.

Le *calumet marron* ou *ſauvage*, differe du précédent, en ce que ſes tuyaux ſont plus gros, plus remplis de nœuds, plus fragiles & plus minces. Il n'eſt d'aucun uſage. *Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue.*

CALYBE. *Voyez* CALIBÉ.

CALYCANT, *Calycanthus*, Linn. Nom d'un genre de plantes ou petits arbriſſeaux exotiques, à fleurs polypétalées, qui a des rapports par ſa fructification avec la famille des *Roſiers*. Les pétales ſont nombreux & comme confondus avec le calice écailleux qui les ſoutient. Il y a : Le *calycant* de la Caroline, vulgairement le *pompadour*, *Calycanthus*, Linn. ; il fleurit en Mai ; ſes fleurs ſont d'un rouge-brun. Le *calycant* du Japon & de la Chine, *Calycanthus precox*, Linn. ; ſes fleurs, qui ſont jaunes, paroiſſent avant les feuilles, & les pétales intérieurs ſont les plus petits ; ceux de l'eſpece précédente, ſont, au contraire, les plus grands.

CAMAA des Hottentos, eſt le *Bubale*. Voyez *ce mot*.

CAMAGNOC ou CAMANIOC. Eſpece de magnoc ou de manioc doux, qui ſe cultive à Cayenne, & dont on arrache la racine au bout de ſept mois ; on la mange alors grillée ſous la braiſe ou bouillie dans l'eau. On la mange comme des patates, elle n'a rien de venimeux. Si on la laiſſe plus long-temps en terre, elle n'eſt bonne qu'à être réduite en farine & à être travaillée comme le magnoc, avec cette différence que l'eau qui en ſort n'eſt pas dangereuſe ; ſa farine même eſt préférée à celle de magnoc : on en fait d'excellente

caſſave & de très-bon *mateté*, eſpece de pain. *Voyez* MAGNOC *à l'article* MANIHOT.

CAMAIL. Surnom donné au *Tangara à cravate noire*, de Cayenne, *planc. enlum.* 714, *fig.* 2; le demi-bec ſupérieur eſt blanc à ſa baſe, & noir au bout; le demi-bec inférieur eſt entiérement noir, excepté ſa cravate qui eſt noire; tout le reſte du plumage eſt d'une couleur uniforme cendrée.

CAMARA, *Lantana.* Nom d'un genre de plante à fleurs monopétalées, qui a des rapports avec les *verveines*, &c. & qui comprend des herbes ou de petits arbriſſeaux de l'Amérique Méridionale, dont les feuilles ſont oppoſées, & dont les fleurs viennent en têtes ombelliformes, très-agréables à voir; elles ont quatre étamines; le fruit eſt compoſé de baies globuleuſes, ramaſſées pluſieurs enſemble, & qui contiennent chacune un noyau à deux loges.

Il y a: Le *camara* à feuilles de méliſſe, *Lantana camara*, Linn.; *Cayolizan ſive Tepocan*, Hern. p. 66; ſes fleurs ſont d'abord jaunes & paſſent bientôt au rouge-écarlate; ſes feuilles ſervent dans les bains aromatiques en place de menthe & de méliſſe. Le *camara* piquant, *Lantana aculeata*, Linn.; ſes rameaux ſont chargés d'aiguillons petits, épars, & courbés en crochet comme ceux des ronces; ſes fleurs ſont comme les précédentes. Le *camara* cendré, *Lantana cinerea*, Hort. Reg. Le *camara* à feuilles obtuſes, *Lantana involucrata*, Linn. Il paroît que c'eſt l'eſpece dont les Américains ſe ſervent dans leurs bains aromatiques, & qu'ils nomment *ſauge de montagne;* c'eſt le *Montjoli* de Cayenne. Le *camara* trifolié, *Lantana trifoliata*, Linn.; ſes baies ſont purpurines, elles ſont d'un goût agréable.

CAMARIGNE ou CAMARINE, *Empetrum.* C'eſt une plante haute d'un pied & demi, qui pouſſe des tiges rameuſes, aiſées à rompre, & couvertes d'une écorce noirâtre, garnies de feuilles vertes, brunes

& menues comme celle de la bruyere. L'*empetrum*, dit M. *Deleuze*, porte trois sortes de fleurs; des fleurs mâles, des fleurs femelles, & des fleurs hermaphrodites : toutes sont composées d'un calice partagé en trois pieces, & d'une corolle à trois pétales: les fleurs mâles ont neuf étamines fort longues : les hermaphrodites n'en ont que trois : celles-ci, & les fleurs femelles, ont neuf pistils auxquels succedent autant de semences contenues dans une baie. Ce caractere générique est essentiellement différent de celui des *bruyeres*. Aux fleurs succedent, en automne, de fort jolis fruits qui sont des baies rondes, blanches, transparentes, perlées, pleines d'un suc acide qui même plaît beaucoup au peuple, propres pour les fébricitans. Cette plante, ou plutôt ce sous-arbrisseau, croît dans les lieux sablonneux du Portugal. *Empetrum Lusitanicum, flore albo*, Tourn. 579.

On distingue une autre espece de *camarigne* que des Botanistes rangent, ainsi que la précédente, mais improprement, parmi les *bruyeres*; cette seconde espece de *camarigne* s'appelle *bruyere à fruit noir* ou *vaciet*, *Empetrum montanum fructu nigro*, Tourn.; c'est un arbrisseau qui s'étend beaucoup plus qu'il ne s'éleve : il pousse du pied plusieurs tiges d'une écorce roussâtre qui rampent par terre & s'étendent au loin; sa feuille ressemble beaucoup à celle de la bruyere commune; ses fleurs, qui paroissent depuis Juillet jusqu'à la fin d'Août, sont d'une couleur herbeuse, blanchâtre, & viennent en bouquet au bout des branches: ses fruits sont des baies rondes & noires pleines de suc, dont les coqs de bruyere se nourrissent par préférence; ces baies bouillies avec de l'alun teignent les draps d'une couleur noire-pourpre. On fait aussi avec ce fruit une espece de limonade, qu'on dit n'être pas désagréable. On s'en sert encore pour teindre les vieilles hardes en couleur de cerise. Les baies de cette plante, qui est commune chez les Kamtschadales, servent à ces peuples pour teindre les

peaux de caſtors & de martes-zibelines, qu'ils vendent enſuite plus cher à ceux qui ne les connoiſſent point. La préparation conſiſte à les faire bouillir dans de l'huile de baleine chargée d'alun ; l'on frotte les gencives des ſcorbutiques avec les feuilles du *vaciet*. Les terres chargées de mouſſe, ſtériles & humides ſont celles où cet arbriſſeau ſe plaît le mieux : il a une vie fort dure, ſoutient les plus grands froids, & même les émanations métalliques ſans en périr : pour multiplier cet arbriſſeau, il faut en ſemer les baies encore verdâtres : on le multiplie auſſi de plant.

Il y a encore la *camarine pinnée*, du Pérou.

CAMBOGE. Arbre qui donne la *gomme-gutte*. Voyez CARCAPULLI.

CAMBROUZE. *Voyez à l'article* VOULOU.

CAM-CHAIN, eſpece d'orange qui croît au royaume de Tonquin, d'une odeur agréable, d'un goût délicieux, dont la peau eſt épaiſſe & remplie d'inégalités. On permet l'uſage de ce fruit même aux malades.

CAME, *Chama*. Les Conchyliologiſtes donnent ce nom à un genre ou famille de coquilles *bivalves*, dont on connoît pluſieurs eſpeces. D'après les figures & les deſcriptions données par les Anciens de ces coquilles, les *cames* ſont faciles à reconnoître : on peut les diviſer en rondes ou ovales régulieres, & ovales irrégulieres : ces dernieres ont un des bords de la coquille ondé & comme replié. Les premieres ſont les vraies *cames ;* encore s'en trouve-t-il dont la baſe ronde eſt un peu irréguliere par quelque pli ou ſinuoſité. L'on appelle les ſecondes *palourdes ;* & les troiſiemes, *lavignons*. Toutes les *cames* ont les deux pieces convexes, parfaitement ſemblables & également élevées, & n'ont point d'oreilles comme les *peignes ;* elles ſont plus épaiſſes & moins longues que les *tellines*, Voyez *ces mots*. Il y en a de minces ou d'épaiſſes, de renflées & d'aplaties, c'eſt-à-dire très-peu bombées, de rudes & de liſſes, indiſtinctement dans chacune des trois formes pré-

cédentes. Leur charniere eſt ordinairement compoſée de trois dents qui s'engrenent dans trois cavités correſpondantes ; en dehors eſt un ligament. L'animal qui habite la coquille, l'ouvre & la ferme à ſon gré par la contraction de ſes muſcles, comme font tous les autres bivalves, dont les battans ferment exactement. Il eſt commun à toutes les *cames* de vivre enfoncées dans le ſable ou la fange, & de s'y enfoncer d'autant plus, que leurs trachées ont plus de longueur.

Les *cames* ſont plus ou moins grandes, fragiles & différemment colorées : on les trouve ſouvent ſur le rivage, dans la fange, ſous la mouſſe, parmi les pierres. Quand la mer eſt tranquille, & que ces coquillages y ont un vent favorable, ils baiſſent une de leurs coquilles & élevent l'autre ; celle-ci leur ſert de voile, & l'autre de navire ; quand ils ſentent un vaiſſeau qui approche d'eux, ou s'ils ſont attaqués par quelque gros poiſſon, qui veuille en faire ſa proie, ou enfin ſi un orage ſe prépare dans l'air, ils referment leur coquille à l'inſtant, & cette petite flotte qui voguoit au gré des zéphyrs, diſparoît en ſe plongeant au fond des eaux : dans tout autre temps, ils ſont ſi peſans qu'ils ne peuvent pas nager.

Il ne faut pas confondre les *cames* avec les *cœurs de bœuf* ou *bucardes*, ni avec la *telline* & le *peigne*. Voyez *ces mots*. La *came* eſt moins longue & plus épaiſſe que la *telline*. Voici la nomenclature de quelques variétés tirées de quatre ſous-genres de *cames*, & qui ſont connues dans tous les Cabinets : 1.° Celles à baſe ronde réguliere, ſont le *réſeau*, le *point d'Hongrie*, la *cloniſſe*. 2.° Celles à baſe ronde irréguliere, ſont l'*abricot*, la *guillochée*. 3.° Celles à baſe ovale réguliere, ſont la *cedo nulli*, la *tricotée* ou la *corbeille*, le *zigzag*, la *came violette*. 4.° Celles à baſe ovale irréguliere, ſont l'*écriture Arabique* ou *Chinoiſe* ; la *chagrinée* ou la *langue de chat* de *Rumphius*. M. *d'Argenville* place *les cames tronquées* ou *conques de Vénus* parmi les *cames*, mais

M. *Romé de l'Isle* les range parmi les cœurs ; tels sont le *concha Veneris*, la *vieille ridée*, &c. *Voyez à l'article* CŒUR COQUILLE. A l'égard des *cames à bouche ouverte & béante*, elles nous paroissent appartenir à l'ordre des *Tellines*. On appelle les *cames* pétrifiées, *Chamites*, Voyez l'*article* PÉTRIFICATIONS. On connoît quelques *cames fluviatiles ;* celles du Mississipi ont l'épiderme noir, à coque épaisse, à stries circulaires extérieurement, & nacrées en dedans, de couleur de chair, jouant quelquefois l'opale. La riviere des Gobelins & les ruisseaux aux environs de Paris nourrissent aussi une espece de *came*, dont l'animal vivant & mis dans un bocal plein d'eau, montre un pied alongé & deux siphons. Leur nourriture apparente consiste en brins de mousse & de plantes aquatiques. Il n'est pas rare de les voir accoucher de petits tout vivans.

CAMÉE. Nom que l'on donne à des portions d'*onyx*, de *sardoines* & de *coquilles sculptées* ou *gravées*. Voyez *ces mots*.

CAMELÉE à trois coques, GAROUPE, OLIVIER-NAIN, *Cneorum tricoccum*, Linn. ; *Camælea tricoccos*, Bauh. Pin. 462. C'est un petit arbrisseau rameux, toujours vert, qui s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds, sous la forme d'un joli buisson épais & touffu ; l'écorce de la tige est brune ; celle des tiges est verdâtre : ses feuilles sont vertes, glabres, & assez semblables à celles de l'olivier par leur forme : ses fleurs sont jaunâtres, à trois pétales égaux ; elles ont trois étamines & un pistil : il leur succede un fruit à trois coques, d'abord verdâtre, mais qui devient rouge en mûrissant, & noir en vieillissant ; ces coques sont dures, & renferment chacune deux ou trois semences. Cette plante, dont la racine est dure & ligneuse, croît aux lieux incultes dans les pays chauds, comme en Italie & en Languedoc. C'est un purgatif très-violent, dont les Anciens faisoient usage, mais que l'on a abandonné à cause de sa qualité âcre &

cauſtique ; on l'emploie extérieurement pour déterger les vieux ulceres.

CAMÉLÉON ou CHAMEAU-LION par quelques-uns. *Cameleo lacerta* (*Chamæleon*) *caudâ tereti brevi incurvâ*, *duobus tribuſque digitibus coadunatis*, Linn. Ce lézard, qui eſt du troiſieme genre & propre aux contrées chaudes de l'ancien Continent, eſt un animal connu très-anciennement ; la propriété qu'on lui a ſuppoſée de prendre la couleur des objets auprès deſquels il ſe trouvoit, l'a fait regarder comme un phénomene en Hiſtoire Naturelle. La Philoſophie & l'Eloquence l'ont adopté comme un des ſymboles les plus propres à orner la Morale par des allégories ingénieuſes. On lui a comparé les lâches & bas courtiſans, ces flatteurs trop communs qui, n'ayant point de caractere à eux, ſont habiles à emprunter des apparences aſſorties aux goûts & aux inclinations de ceux à qui ils cherchent à plaire. Tout le monde connoît ce vers de *la Fontaine*, où il peint les flatteurs de la Cour :

Peuple caméléon, peuple ſinge du Maître.
L. VIII, Fab. 14.

L'opinion où l'on étoit, dit M. *Daubenton*, que le *caméléon* ne vivoit que d'air, faiſoit appercevoir de nouveaux rapports entre l'emblême & l'objet qu'il repréſentoit ; rien ne manquoit à la juſteſſe de ces alluſions que la vérité des faits qui leur ſervoient de fondement ; mais enfin, des obſervations plus exactes, dont il ſera mention ci-après, ont rectifié les idées qu'on avoit eues juſqu'alors de cet animal devenu trop célebre, & ont fait voir en quoi ce qu'il a de réellement ſingulier differe du merveilleux qu'on lui a prêté.

Linnæus, (Amœn. Acad.) dit que le *caméléon* a la tête comprimée par les côtés, plate par deſſus, renflée tranſverſalement entre les deux yeux, & formant, de part & d'autre, une ſaillie qui s'étend depuis le muſeau juſque ſur les orbites des yeux : la nuque

eſt diſtinguée du corps par un enfoncement profond, ce qui fait que l'occiput s'éleve en un ſommet aigu : les yeux ſont recouverts d'une membrane épaiſſe, demi-ſphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & faiſant l'office des paupieres ; cette membrane eſt toute hériſſée de points calleux : les trous des narines ſont petits & tournés en bas : l'ouverture de la gueule eſt très-grande ; l'animal n'a point de dents : ſa langue eſt longue & aſſez ſemblable par ſa forme à un ver de terre. Le corps eſt plat, excepté à l'endroit du dos où il eſt relevé en forme de carêne ; au lieu d'écailles, il eſt couvert de tubercules ou de petites boſſes, dont celles qui ſe trouvent vers les côtés, ſont ordinairement diſpoſées quatre à quatre : l'anus eſt une fente tranſverſale, arrondie par le milieu : la queue eſt un peu plus courte que le corps ; elle eſt épaiſſe & légérement comprimée : les pieds de devant ont cinq doigts, dont les trois intérieurs ſont tout-à-fait réunis & recouverts par une membrane ; il en eſt de même des deux doigts extérieurs : les pieds de derriere ont pareillement cinq doigts, réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'eſt-à-dire, que les trois qui tiennent enſemble, ſont les extérieurs : le corps ne porte aucune crête, du moins qui ſoit bien ſenſible ; mais la future qui s'étend ſur le dos, depuis la tête juſqu'au milieu de la queue, & celle dont la partie inférieure eſt marquée depuis le ſommet du muſeau juſqu'à l'anus, ainſi que les arêtes qui ſont ſur les côtés de la tête, ſont garnies de lames coniques, pointues & très-apparentes.

M. *Perrault* a conſigné, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, la deſcription de trois *caméléons*, dont deux ſont reſtés vivans pendant pluſieurs mois chez Mlle. *de Scudery*, qui les avoit reçus d'Egypte. La tête du plus grand de ces *caméléons* avoit un pouce & dix lignes ; il y avoit quatre pouces & demi depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue, qui étoit longue de

cinq pouces ; les pieds avoient chacun deux pouces & demi de longueur. Les deux autres *caméléons* étoient plus petits d'un tiers.

La groſſeur du corps étoit ſujette à varier, car le grand *caméléon* avoit quelquefois deux pouces d'épaiſſeur, depuis le dos juſqu'au-deſſous du ventre ; d'autres fois il n'avoit guere plus d'un pouce, ſelon qu'il s'enfloit ou ſe rétréciſſoit. Ces mouvemens alternatifs de dilatation & de contraction ne ſe bornoient pas au thorax & au ventre, ils s'étendoient encore juſqu'à la queue & aux pieds de l'animal ; ils ne reſſembloient pas non plus à ceux que l'on obſerve chez la plupart des autres animaux, lorſque, pour reſpirer, ils dilatent leur poitrine, & la reſſerrent auſſi-tôt par des actions ſucceſſives & compaſſées ; mais ces mouvemens étoient irréguliers, comme dans les tortues, les lézards, les grenouilles. On a vu le *caméléon* reſter enflé plus de deux heures, pendant leſquelles il ſe déſenfloit un peu, puis ſe renfloit de nouveau, mais avec cette différence que la dilatation étoit plus ſoudaine & plus viſible, & cela par des intervalles longs & inégaux. On l'a vu auſſi demeurer déſenflé pendant un temps conſidérable ; & bien plus long-temps qu'enflé : en cet état, il paroiſſoit ſi décharné, que l'épine du dos étoit aiguë, & que la peau ſembloit collée ſur les apophyſes épineuſes & ſur les obliques. On pouvoit compter les côtes, & l'on appercevoit diſtinctement les tendons des jambes de devant & de derriere. Cette maigreur devenoit encore ſenſible quand l'animal ſe contournoit le corps ; car on eût cru voir un ſac vide que l'on tordoit, ce qui a fait dire à *Tertullien*, qui, étant Africain, avoit vu beaucoup de *caméléons*, que cet animal n'étoit qu'une peau vivante. (*Tert. de Pall.*) M. *Perrault* penſe que ce mouvement alternatif par lequel le *caméléon* s'enfle & ſe retrécit, ne peut être attribué qu'à l'air qu'il reſpire, & qu'il a la faculté de faire ſortir de ſes poumons, d'où ce fluide ſe gliſſe

entre les muſcles & la peau, quoiqu'il ſoit très-difficile d'expliquer la maniere dont ſe fait ce paſſage.

La peau, continue M. *Perrault*, étoit très-froide au toucher; ſa ſurface étoit inégale & relevée par de petites boſſes comme la peau appelée *chagrin*; cependant elle étoit aſſez douce au tact, parce que ces petites éminences étoient très-liſſes; elles différoient en groſſeur. La plus grande partie, ſavoir, celles qui couvroient le ventre, les jambes & la queue, étoient comme la tête d'une médiocre épingle; il y en avoit d'autres un peu plus groſſes ſur les épaules & ſur la tête; on en voyoit ſous la gorge qui étoient plus élevées & pointues; elles formoient une file comme les grains d'un chapelet, depuis la levre inférieure juſqu'à la poitrine; les grains qui étoient ſur le dos ſe trouvoient ramaſſés les uns contre les autres, par aſſemblages de deux, de trois, &c., juſqu'à ſept. Dans les interſtices de ces groupes, il y avoit d'autres petits grains preſque imperceptibles, & qui étoient communément d'un rouge pâle & jaunâtre, de même que le fond de la peau qui paroiſſoit entre ces amas de grains. La couleur de ce fond n'a changé qu'après la mort de l'animal, & eſt devenue d'un gris-brun, tandis que les petits grains ont pris une couleur blanchâtre. On a reconnu depuis que tous ces grains, tant les gros que les petits, étoient formés en partie par la peau qui étoit creuſe par deſſous chaque grain, & en partie par pluſieurs pellicules fort minces, & appliquées les unes ſur les autres, qui augmentoient l'épaiſſeur de chaque boſſette.

Ce *caméléon*, lorſqu'il étoit en repos à l'ombre, & qu'on l'avoit laiſſé long-temps ſans le toucher, étoit d'une couleur de gris-bleuâtre, à la réſerve du deſſous des pattes qui étoit d'un blanc un peu jaunâtre, & des intervalles qui ſéparoient les amas de petits grains, & qui étoient d'un rouge pâle, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus. Cette couleur griſe qui étoit répandue

ſur preſque toute la peau du *caméléon*, expoſé au grand jour, changeoit quand il étoit au ſoleil, & tous les endroits de ſon corps qui étoient frappés par les rayons de cet aſtre, prenoient un gris plus brun & tirant ſur le minime. Le reſte de la peau qui n'étoit point éclairé par le ſoleil, ſe peignoit de couleurs plus éclatantes, qui formoient des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Quelques-unes de ces taches deſcendoient depuis la crête de l'épine, juſqu'à la moitié du dos; d'autres paroiſſoient ſur les côtés, ſur les jambes de devant & ſur la queue; elles étoient toutes de couleur iſabelle, par le mélange d'un jaune pâle, dont les petites éminences étoient teintes, & d'un rouge clair, dont ſe coloroit le fond de la peau qui paroiſſoit entre les grains. Les interſtices des taches ſur le reſte de cette peau qui, n'ayant point reçu la lumiere du ſoleil, étoit demeurée d'un gris plus pâle qu'à l'ordinaire, reſſembloient aux draps mêlés de laine de pluſieurs couleurs; car quelques-uns des grains étoient d'un gris un peu verdâtre; d'autres d'un gris-minime; d'autres du gris-bleuâtre qu'ils avoient ordinairement, les parties rougeâtres qui étoient entre ces grains ayant conſervé leur couleur naturelle. Lorſque le ſoleil ceſſa de luire, la couleur griſe revint peu-à-peu, & ſe répandit ſur tout le corps, excepté le deſſous des pieds qui conſerva ſa premiere couleur, mais renforcée par une teinte un peu plus brune: &, lorſqu'étant dans cet état, quelqu'un de la compagnie le mania pour l'obſerver, il parut auſſi-tôt ſur les épaules & ſur les jambes de devant, pluſieurs taches fort noirâtres de la grandeur de l'ongle; ce qui n'arrivoit point lorſqu'il étoit manié par ceux qui le gouvernoient. Quelquefois il devenoit tout marqueté de taches brunes qui tiroient ſur le vert. On l'enveloppa enſuite dans un linge, & après qu'on l'y eut laiſſé deux ou trois minutes, on l'en retira blanchâtre: cette couleur s'effaça inſenſiblement & fit place à ſa couleur ordinaire.

Cette expérience fit voir qu'il n'étoit pas vrai que le *caméléon* prît toutes les couleurs, excepté le blanc, comme l'ont dit *Plutarque* (*Traité de la flatterie*) & *Sorlin ;* car celui dont il s'agit avoit tant de disposition à recevoir cette derniere couleur, qu'il devenoit pâle toutes les nuits ; & quand il fut mort, il avoit plus de blanc que de toute autre couleur. On n'a point non plus observé qu'il changeât de couleur par tout le corps, comme l'a prétendu *Aristote ;* car les couleurs accidentelles qu'il prenoit, ne s'étendoient que sur certaines parties de son corps. Pour n'omettre aucune expérience sur le changement des couleurs du *caméléon*, on le plaça sur des étoffes de diverses teintes, & même on l'en enveloppa ; mais il ne prit point ces couleurs, comme il avoit fait la blanche, après qu'on l'eut enveloppé dans un linge, & même cet effet n'eut lieu que la premiere fois qu'on en fit l'expérience ; on la réitéra depuis à plusieurs reprises & en différens jours, mais sans aucun succès. Il est vraisemblable que la blancheur qu'on observa sur son corps, au sortir d'un linge froid où on l'avoit tenu quelque temps caché sous un manteau, provenoit en partie de l'obscurité qui le fait ordinairement pâlir, & en partie du froid qui fut ce jour-là plus sensible que celui de tous les autres jours pendant lesquels on a observé cet animal.

D'après tout ce qui vient d'être dit, il paroît prouvé que le *caméléon* ne prend point la couleur des objets dont on l'approche, ainsi qu'on l'avoit cru, & que l'ont attesté les Voyageurs *Barbot* & *Bruyn*, mais que les changemens de couleur qu'il subit, sont dus aux divers mouvemens intérieurs dont il est affecté, & aux impressions que font sur lui le chaud & le froid, la présence ou l'absence de la lumiere. *Lémery* dit que dans la joie, cet animal est d'une couleur émeraudée, mêlée d'orangé entrecoupé de bandes grises & noirâtres ; que dans la colere, il est d'une teinte

livide & obscure ; que dans la crainte, il est pâle & d'un jaune effacé. Le P. *Feuillée*, Minime, prétend, dans son *Journal d'Observ. Phys. Math.*, &c., que le changement de couleurs qu'offre la peau de cet animal, peut dépendre des points de vue où le spectateur est placé. Revenons à la description du *caméléon*, par *M. Perrault*. Sa tête ressembloit assez à celle d'un poisson ; elle tenoit à la poitrine par un cou fort court & garni sur les deux côtés de deux avances cartilagineuses, qui ressembloient aux ouïes des poissons. Sur le sommet étoit une crête droite & élevée ; & au-dessus des yeux, il y en avoit deux autres qui étoient tournées comme une *S* couchée. Entre ces trois crêtes, il y avoit deux cavités le long du dessus de la tête. Le museau formoit une pointe obtuse, & avoit, ainsi que l'observe *Linnæus*, deux arêtes qui descendoient depuis les sourcils jusqu'à son extrémité, ce qui lui donnoit de la ressemblance avec celui d'une grenouille. Sur le bout du museau, il y avoit un trou de chaque côté pour les narines ; & comme le *caméléon* n'a point d'autres ouvertures à la tête, on a conjecturé qu'elles lui tenoient lieu d'ouïes. Il paroît aussi que c'est uniquement par ces deux ouvertures qu'il respire, parce que sa gueule est pour l'ordinaire fermée si exactement, qu'il semble n'en point avoir, ses deux mâchoires étant réunies par une ligne presque imperceptible. *Pline*, *Sorlin* & la plupart des Auteurs qui ont décrit le *caméléon*, n'avoient sans doute pas vu cet animal vivant, puisqu'ils disent qu'il a la gueule toujours ouverte, ce qui ne lui arrive que quand il est mort. Les mâchoires étoient garnies de dents, ou plutôt d'un os dentelé dont il ne paroissoit faire aucun usage pour manger. (*Linnæus* a dit que le *caméléon* n'a point de dents ; apparemment que cet Auteur ne regarde point comme de vraies dents les parties saillantes de cet os dont parle ici M. *Perrault*.) Il avaloit les mouches & les autres insectes, sans les mâcher : la gueule étoit

fendue d'une maniere toute particuliere; car l'ouverture des levres, qui, dans les autres animaux, eſt plus petite que celle des mâchoires, s'étendoit au-delà dans le *caméléon*, & ce prolongement de fente avoit une direction oblique de haut en bas.

Les yeux étoient ſenſiblement d'une forme plus ſphérique que dans les autres animaux; car ils n'étoient point enfoncés dans la tête, comme l'avance *Sorlin*, mais ſaillans en dehors de toute la moitié de leur globe. Le trou de la membrane qui tenoit lieu de paupiere, n'avoit pas une ligne de largeur, & laiſſoit voir aſſez facilement la prunelle, qui étoit brillante, brune, & comme bordée d'un petit cercle d'or. Le devant de l'œil paroiſſoit attaché à la paupiere, laquelle ne ſe hauſſoit & ne ſe baiſſoit pas, comme celle des autres animaux, qui peuvent donner à leur paupiere un mouvement différent de celui de l'œil; car la paupiere du *caméléon* ſuivoit exactement tous les mouvemens de l'œil; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce mouvement, c'eſt de voir remuer un des yeux pendant que l'autre eſt immobile; l'un ſe tourne en avant, tandis que l'autre regarde en arriere; l'un s'éleve vers le ciel, quand l'autre s'abaiſſe vers la terre; & tous ces mouvemens s'étendent ſi loin, que la prunelle ſe porte juſque ſous la crête qui forme le ſourcil, & s'enfonce dans les coins de l'œil, au point que l'animal peut découvrir les objets placés derriere lui, & ceux qu'il a directement en face, ſans que ſa tête, qui eſt ſerrée contre les épaules, ſoit tournée.

La langue du grand *caméléon* dont il eſt queſtion, que *Linnæus* a comparée à un ver de terre, étoit longue de dix lignes, large de trois, & un peu aplatie vers ſon extrémité. Il y a apparence que les Anciens, qui ont cru que le *caméléon* ne vit que d'air, n'avoient pas vu l'uſage que cet animal fait de ſa langue. On a obſervé qu'il ſuinte continuellement de cette partie

une ſubſtance très-glutineuſe, par le moyen de laquelle le *caméléon* prend les inſectes qu'on lui préſente ou qu'il rencontre, & c'eſt une choſe ſurprenante que la vîteſſe avec laquelle il retire ſa langue dès que ſa proie y eſt attachée. *Linnæus* rapporte que les Indiens laiſſent volontiers le *caméléon* s'introduire chez eux, pour ſe débarraſſer des inſectes qui les incommodent. Le plus grand des trois *caméléons* dont nous avons parlé, fut le ſeul auquel on put faire prendre des inſectes. Les deux autres ne mangerent preſque point pendant cinq ou ſix mois qu'ils vécurent à Paris. Ils ſucerent ſeulement quelques grains de raiſin qu'on leur préſenta.

A l'aide de ſes pieds, dont la forme étoit telle qu'elle a été décrite plus haut, le *caméléon* ſaiſiſſoit les petites branches des arbres, comme fait le *perroquet*, qui, pour ſe percher, partage ſes doigts autrement que la plupart des autres oiſeaux; car ceux-ci en mettent toujours trois devant & un derriere, au lieu que le *perroquet* en met deux derriere comme devant: les ongles étoient un peu crochus, fort pointus & d'un jaune pâle; ils ne ſortoient que de la moitié hors de la peau; ils avoient en tout deux lignes & demie de longueur. La marche du *caméléon* étoit encore plus lente que celle d'une tortue, mais tout-à-fait bizarre, en ce que ſes jambes étant plus dégagées & plus longues que celles de la tortue, il les portoit en avant avec une gravité qui ſembloit affectée. Quelques-uns prétendent que cette démarche ſi lente eſt un effet de la timidité de ce chétif animal. Il paroît du moins agir avec beaucoup de circonſpection, car il ſemble choiſir les endroits où il doit poſer les pieds; & l'on a obſervé que, quand il monte ſur les arbres, il ne ſe fie point à ſes ongles, quoiqu'ils ſoient plus pointus que ceux des écureuils qui graviſſent par-tout avec tant de légéreté; mais lorſqu'il ne peut ſaiſir les branches à cauſe de leur groſſeur, il cherche long-temps les fentes de l'écorce,

l'écorce, pour y affermir ſes ongles. Cette obſervation ne s'accorde pas avec ce que dit *Linnæus*, que le *caméléon* grimpe aux arbres avec beaucoup de vîteſſe.

La queue du *caméléon* reſſembloit bien à celle d'une vipere, comme *Pline* le remarque, ou à la queue d'un grand rat, lorſqu'elle s'arrondiſſoit en s'enflant, car, autrement, elle étoit relevée dans ſa longueur par trois éminences tranſverſales : il entortilloit cette queue autour des branches, & elle lui ſervoit comme d'une cinquieme main : quand il marchoit, il la laiſſoit rarement traîner par terre, mais il la tenoit dans une direction parallele à la ſurface des lieux ſur leſquels il s'avançoit.

Perrault rapporte que, lorſqu'un des petits *caméléons* mourut, l'autre parut en avoir une ſi grande horreur, qu'il grimpa au haut de la cage où on les avoit enfermés tous les deux, & ſe tint le plus éloigné du mort qu'il lui fut poſſible.

Mathiole & la plupart des Anciens ont attribué au *caméléon* des propriétés ridicules qu'il ſeroit inutile de rapporter. M. *Perrault* a voulu vérifier l'opinion de *Sorlin*, ſur l'antipathie qu'il ſuppoſe entre le corbeau & le *caméléon*, & qu'il dit être ſi grande, que le corbeau meurt auſſi-tôt après avoir mangé de la chair du *caméléon*. La vérité eſt qu'un corbeau donna quelques coups de bec à un *caméléon* mort qu'on lui préſenta ; mais on lui en fit manger pluſieurs parties, & il avala le cœur même, ſans qu'il en ait paru incommodé.

Le plus grand des trois *caméléons* étant mort, avoit environ onze pouces & demi de longueur totale ; il avoit dix-huit côtes ; l'épine compoſée de ſoixante-quatorze vertebres, y compris les cinquante de la queue.

M. *Jacques Parſons* a donné à la Société Royale de Londres, la deſcription d'un *caméléon* dont le deſſus des vertebres eſt dentelé, avec des nœuds ſur les côtés ; les dents de la mâchoire ſupérieure ſe plaçoient, quand l'animal fermoit la gueule, dans les intervalles

alternativement pratiqués entre elles, dans celles de la mâchoire inférieure ; il n'y avoit ni dents molaires, ni dents canines.

Il paroît que l'eſpece du *caméléon* eſt répandue en Afrique & en Aſie, mais notamment en Egypte.

CAMÉLÉON BLANC. On donne ce nom à une eſpece de *carline* ; & celui de *noir* à une eſpece de *cartame*. Voyez *ces mots*.

CAMÉLÉOPARD, *Camelo-pardalis*. Quadrupede que les Italiens nomment *Giraffa* (*giraffe*) ; c'eſt un des premiers, des plus grands & des plus doux des animaux terreſtres ; mais les diſproportions de ſa ſtature ſemblent rendre cette eſpece inutile, & la confiner ſeule & peu nombreuſe dans quelques contrées de l'Afrique & de l'Inde. La peau de la *giraffe* eſt tigrée comme celle de la panthere & du léopard ; ſon cou eſt long comme celui d'un chameau ; & c'eſt ſans doute d'après ces deux traits, que les Anciens avoient compoſé le nom de *Camelo-pardalis* (*chameau-léopard*), qu'ils donnoient à la *giraffe*.

Le *caméléopard* ou la *giraffe*, par la douceur de ſon naturel, par les habitudes phyſiques, & même par la forme du corps, approche plus de la figure & de la nature du chameau, que de celle d'aucun autre animal. La *giraffe* a la tête petite, ainſi que les oreilles ; les yeux brillans ; les dents petites & blanches. On prétend que cet animal n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure ; mais il en a huit à l'inférieure ; ſa langue eſt noirâtre ; ſa tête porte au-deſſus du front deux cornes ſimples, mouſſes, d'environ ſix pouces de longueur ; ces cornes ne ſont point creuſes comme celles des chevres ; elles ſont d'une ſubſtance ſolide comme le bois des cerfs ; mais nous ignorons ſi elles tombent de même tous les ans. Outre ces cornes, la *giraffe* a, au milieu du front, un tubercule élevé d'environ deux pouces, & qui reſſemble à une troiſieme corne ; les cornes ſont revêtues de poil, &

ſont un peu plus longues dans le mâle que dans la femelle.

La *giraffe* a la tête, étant levée, de quatorze à ſeize pieds de hauteur; le cou ſeul a ſept pieds, & l'animal a vingt-deux pieds de longueur depuis l'extrémité de la queue juſqu'au bout du nez; les jambes de devant & de derriere ſont à peu près d'égale hauteur; mais les bras, proprement dits, ſont ſi longs, en comparaiſon des cuiſſes, qu'ils ſemblent ramener à terre la croupe de l'animal, & que ſon dos paroît être incliné comme un toit: tout ſon corps eſt blanchâtre, marqué de grandes taches fauves, de figure à peu près carrée: cet animal a le pied large & fourchu comme le bœuf; ſes ſabots ſont noirs, obtus, écartés; la levre ſupérieure plus avancée que l'inférieure; la queue menue, pendante & allant aux jarrets, garnie de poil à l'extrémité, & ces poils ou crins de la queue ſont noirâtres & trois fois plus gros que ceux de la queue du cheval.

La *giraffe* rumine comme le bœuf, & mange comme lui de l'herbe; elle a une criniere comme le cheval, depuis le ſommet de la tête, juſque ſur le dos, & d'une couleur rouſſâtre; quand cet animal marche, les deux pieds de devant vont enſemble, ce qui lui donne une démarche vacillante; & lorſqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieuſement les jambes de devant: il mange volontiers les feuilles & les bourgeons des arbres. La *giraffe*, dit *Belon*, ſe couche le ventre contre terre, & a une calloſité au ſternum & aux cuiſſes comme le chameau.

Le nom de *giraffe* eſt formé de l'Arabe *girnaffa* ou *zurnafa*. La *giraffe* eſt propre à l'ancien Continent, & ne s'eſt jamais répandue dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Elle ne ſe trouve que dans les déſerts de l'Abyſſinie, de l'Ethiopie, & de quelques autres Provinces de l'Afrique Méridionale & des Indes. C'eſt un animal doux à gouverner. Pluſieurs

Empereurs Romains ont orné leurs triomphes de quelques-uns de ces animaux. On les montroit auſſi en ſpectacle. Nous avons vu une *giraffe* au Jardin botanique de Leyde. On obſerve que la Nature, pour donner des preuves de ſon immenſe & riche fécondité, a placé auſſi dans les mêmes climats brûlans de l'ancien Monde, des animaux dont elle a varié d'une maniere toute ſinguliere les formes. Il ſuffit de jeter un coup d'œil ſur les chameaux, les éléphans, les rhinoceros, &c. Nous venons de voir que la *giraffe* eſt remarquable par la hauteur démeſurée de ſes jambes de devant; la *gerboiſe* offre la même diſproportion, mais c'eſt dans les jambes de derriere. La *gerboiſe*, quoique avec quatre pieds, paroît, dit M. *Sonnini*, s'éloigner un peu de la claſſe des *Quadrupedes*, pour prendre quelque empreinte de celle des *Oiſeaux*. Placée ſur le premier échelon du paſſage de l'une à l'autre, elle conſtitue la premiere dégradation des quadrupedes, & commence la nuance de ceux-ci aux oiſeaux.

CAMELINE, *Myagrum*. Nom d'un genre de plantes à fleurs polypétalées, de la famille des *Cruciferes*, & qui comprend des herbes dont les feuilles ſont alternes, & les fleurs jaunes diſpoſées en grappes ou en panicules terminals; il y a ſix étamines, dont deux ſont plus courtes que les quatre autres. Le fruit eſt une ſilique courte, non comprimée, ovale ou pyriforme, ou pyramidale, ſouvent articulée, ou anguleuſe, & qui contient une ou pluſieurs ſemences. M. le Chevalier *de la Marck* les diviſe ainſi qu'il ſuit:

CAMELINES à ſilique articulée.

Il y a: La *cameline* vivace, *Myagrum perenne*, Linn.; *Rapiſtrum monoſpermum*, J. Bauh. 95, Tourn. 211; cette eſpece ſe trouve dans l'Alſace, la Suiſſe & l'Allemagne. La *cameline* ridée, de l'Europe Auſtrale,

Myagrum rugosum, Linn.; elle est annuelle. La *cameline* du Levant, *Myagrum Orientale*, Linn. Celles d'Espagne & d'Egypte.

CAMELINES à silique non articulée.

Il y a : La *cameline* perfoliée, *Myagrum perfoliatum*, Linn.; *Myagrum monospermum latifolium*, C. Bauh. Pin. 109; cette espece se trouve dans les champs en France & dans la Suisse. La *cameline* cultivée, ou *sésame* d'Allemagne, *Myagrum sativum*, Linn. 894; *Alysson segetum, foliis auriculatis acutis*, Tourn. 217; cette espece, qui est annuelle, ne s'éleve guere plus haut que le lin, & on la seme de même en Flandres, pour exprimer l'huile de sa graine, huile que l'on vend improprement sous le nom de celle de camomille. Cette *cameline* n'est pas rare aux environs de Paris, dans les seigles, les orges & les avoines. Sa tige est droite, cylindrique & rameuse vers son sommet. Elle porte des fleurs jaunâtres, en croix, qui donnent des fruits ou petites siliques en forme de poire, dans lesquelles sont des semences triangulaires, jaunâtres, d'un goût approchant de celui de l'ail, dont les petits oiseaux sont très-friands. Sa tige est garnie de feuilles longuettes, pointues, un peu velues, vertes, molles, à dentelures petites & distantes; elles embrassent par leur base la tige, de façon que les deux côtés représentent deux appendices ou oreilles. Cette *cameline* croît aussi aux lieux montagneux. L'huile qu'on en retire est très-propre pour adoucir la peau, & pour la lampe.

La *cameline* paniculée; cette espece se trouve sur les bords des champs en Europe. La *cameline* à siliques en bec d'oiseau; cette espece se trouve en Syrie, à Sumatra, & en Autriche. La *cameline* à feuilles de pissenlit, *Crambe Orientalis, dentis leonis folio, erucaginis facie*, Tourn. Cor. 41; cette espece croît dans le Levant. La *cameline* à siliques verruqueuses, d'Egypte, *Bunias Ægyptiaca*, Linn. La *cameline* à siliques

en petites maſſes, vulgairement la *maſſe au Bedeau*, Voyez *Roquette ſauvage* des champs. La *cameline* épineuſe, du Levant, *Bunias ſpinoſa*, Linn. La *cameline* cornue, du Levant, *Burſa paſtoris Orientalis, drabæ foliis, ſiliquis cornutis*, Tourn. Cor. 15. La *cameline* de Mahon, *Bunias Balearica*, Linn. Celle des Pyrenées, *Siſymbrium Pyrenaïcum*, Linn.; on en trouve auſſi des variétés dans les montagnes de l'Auvergne & de la Suiſſe. La *cameline* naine, *Myagrum pumilum*. La *cameline* aquatique, *Siſymbrium aquaticum, raphani folio, ſiliquâ breviori*, Tourn. 226; cette eſpece croît, ainſi que ſa variété, *Raphanus ſylveſtris officinarum aquaticus*, Lob. Ic. 319, ſur le bord des eaux. La *cameline* des marais, *Raphanus ſive Siſymbrium aquaticum, foliis in profundas lacinias diviſis, ſiliquâ breviori*, Tourn. 226, Bauh. Prodr. 38.

CAMERIER, *Cameraria*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Apocins*, qui a des rapports avec les *frangipaniers*, & qui comprend des arbres & arbriſſeaux propres à l'Amérique Méridionale : les fruits ſont folliculaires, lancéolés, univalves. Il y a : Le *camerier* à feuilles larges; celui à feuilles linéaires; & celui à fleurs jaunes.

CAMICHI ou ANHIMA. *Voyez* KAMICHI.

CAMOMILLE, *Chamæmelum. Anthemis*, Linn. Nom d'un genre de plantes à fleurs conjointes, de la diviſion des *Compoſées-radiées*, & qui comprend des herbes annuelles ou vivaces, dont les feuilles ſont alternes & ordinairement très-découpées. La fleur a un calice commun, hémiſphérique, imbriqué d'écailles linéaires, ſerrées; elle eſt compoſée de fleurons hermaphrodites, tubulés, à cinq dents, placés dans le diſque de la fleur, & de demi-fleurons femelles qui forment ſa couronne. Le fruit conſiſte en pluſieurs petites ſemences oblongues, nues, ſituées ſur le réceptacle commun, & environnées par le calice de la fleur.

M. le Chevalier *de la Marck* distingue les plantes de ce genre, en :

CAMOMILLES à couronne florale tout-à-fait blanche.

Il y a : La *camomille* commune dans les champs en Italie, *Anthemis florum paleis rigidis pungentibus*, Linn. ; elle est annuelle : ses fleurs sont blanches, à disque jaune, & terminales comme dans les autres especes. La *camomille* élevée & multiflore, des parties Méridionales de l'Europe, *Anthemis altissima*, Linn. ; *Chamæmelum leucanthemum Hispanicum, magno flore*, Bauh. Pin. 135. La *camomille* maritime des contrées Méridionales de l'Europe, *Anthemis maritima ; Chamæmelum marinum Dalechampii*, Tourn. 494 ; *Matricaria maritima*, Bauh. Pin. 134 ; ses fleurs ont l'odeur de la *matricaire ;* cette espece est vivace. La *camomille* à feuilles & calice cotonneux, des lieux maritimes de la Grece & du Languedoc, *Anthemis tomentosa*, Linn. ; elle est vivace. La *camomille* des Alpes ; elle est velue dans toutes ses parties ; vivace, à tige unisiore : le calice est noirâtre en ses bords, ainsi qu'une grande partie des paillettes de son réceptacle : elle croît sur le Mont Baldus & dans le Tirol. La *camomille* de montagne, *Chamæmelum Alpinum, abrotani folio*, Tourn. 494 ; elle est vivace, & croît dans les Alpes & les Pyrenées. Celle de l'Isle de Chio ou Scio, *Chamæmelum Chium vernum, folio crassiore, flore magno*, Tourn. Cor. 37. La *camomille* odorante ou romaine, *Anthemis nobilis*, Linn. ; *Chamæmelum nobile seu Leucanthemum odoratius*, Bauh. Pin. 135, Tourn. 494 ; cette espece est vivace & se trouve dans les pâturages secs, en Italie, en France, en Espagne ; c'est la plus intéressante de ce genre, tant par son odeur, que par l'usage fréquent qu'on en fait. L'infusion de ses fleurs est estimée fébrifuge, antispasmodique, stomachique, anodine, hystérique, carminative, diurétique, & toute la plante très-résolutive, étant appliquée en cataplasme ou en fomen-

tation ; on en retire par la distillation, une huile qui devient d'un bleu de saphir, & qui a les mêmes propriétés que les fleurs de cette plante ; on en cultive dans les jardins une belle variété à fleurs doubles, *flore multiplici*. La *camomille* des champs, *Anthemis arvensis*, Linn. ; *Chamæmelum inodorum*, Bauh. Pin. 135, Tourn. 494 ; elle est bisannuelle. La *camomille* puante, vulgairement la *maroutte*, *Anthemis cotula*, Linn. ; *Chamæmelum fœtidum*, Bauh. Pin. Tourn. ; *sive Cotula fœtida*, J. Bauh. 3. 120 ; elle est vivace par sa racine : cette espece qui croît dans les terres incultes & dans les champs, est estimée fondante, résolutive, fébrifuge, vermifuge, carminative & anti-hystérique ; son odeur est un peu forte & desagréable : ses feuilles sont d'un vert aussi foncé, que cette teinte est claire dans la *camomille romaine*. La *camomille* à racine salivaire ; c'est la *pyrethre*. Voyez *ce mot*.

CAMOMILLES à couronne florale, jaune entiérement ou seulement à sa base.

Il y a : La *camomille* mixte, *Anthemis mixta*, Linn. ; *Chamæmelum annuum ramosum, coronopi folio, flore mixto*, Morif. Hist. ; cette espece se trouve en Italie, en France, & notamment dans le Portugal. La *camomille* de Valence, *Cotula flore luteo radiato*, Tourn. 495 ; *Buphthalmum cotulæ folio*, Bauh. Pin. 134 ; cette espece se trouve dans les parties Méridionales de la France & dans le Levant. La *camomille* à feuilles crénelées, *Anthemis repanda*, Linn. ; *Chrysanthemum parvum, sive Bellis lutea parva*, Bauh. Hist. 3, p. 105, Tourn. 492 ; cette espece croît en Espagne & dans le Portugal. La *camomille* à feuilles opposées de l'Amérique Méridionale. La *camomille* des Teinturiers, vulgairement l'*œil de bœuf* colorant, *Anthemis tinctoria*, Linn. ; *Buphthalmum tanaceti minoris foliis*, Bauh. Pin. 134 : cette espece, qui est vivace, se trouve dans les pâturages secs & montueux des Provinces Méridionales de la

France, de l'Allemagne, en Italie & en plusieurs autres Contrées de l'Europe; elle est d'une forme élégante, & d'un aspect très-agréable lorsqu'elle est en fleur; elle mérite d'être employée comme ornement dans les parterres; elle est vulnéraire, apéritive & déterfive; dans le Nord, on s'en sert dans la teinture des laines, auxquelles elle communique une assez belle couleur jaune. La *camomille* Arabique, *Asteriscus annuus trianthophorus* craffas *Arabibus dictus*, Shaw Afr. 58, tab. 36, f. 58; *Anthemis caule decomposito, calicibus ramiferis*, Linn. Hort. Clif. 413, tab. 24.

CAMPAGNOL. C'est le *mus agrestis minor*, de *Gesner;* le *mus agrestis, capite grandi*, de *Ray* & de *Klein;* le *mus campestris minor*, de *Brisson;* & le *rat de terre*, des *Mémoires de l'Académie, ann. 1736.* Petit animal encore plus commun & plus généralement répandu que le mulot: celui-ci ne se trouve guere que dans les terres élevées. Le *campagnol* se trouve par-tout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins. Il est remarquable par la grosseur de sa tête, & aussi par sa queue courte & tronquée, qui n'a guere qu'un pouce de long, & est recouverte de poils; au lieu que celle du mulot en est dépourvue. Ce petit animal ressemble tout-à-fait au rat d'eau pour l'organisation intérieure; mais à l'extérieur, il en differe beaucoup, ainsi que par le naturel & les mœurs. Sa longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, n'est tout au plus que de trois pouces. Il ne se jette point à l'eau comme le rat d'eau, & ne se nourrit point de poisson.

Le *campagnol* se pratique des trous en terre, divisés en deux loges, comme ceux du mulot; mais ils sont moins spacieux & moins enfoncés sous terre. Ils y habitent plusieurs ensemble, & y font tout leur petit ménage. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles apportent dans leur trou, des herbes pour faire un lit à leurs petits, & ce lit a en quelque sorte la forme d'un nid. Elles produisent au printemps & en

été ; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix, & quelquefois de ſept ou huit.

Les *campagnols* font proviſion dans leurs trous de grains, de noiſettes & de glands. Cependant il paroît qu'ils préferent le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de Juillet, lorſque les blés ſont mûrs, les *campagnols* arrivent de tous côtés des bois, & font ſouvent de grands dommages, en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi. Ces brigands ſemblent ſuivre les Moiſſonneurs ; ils profitent de tous les grains tombés & des épis oubliés. Lorſqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement enſemencées, & détruiſent d'avance la récolte de l'année ſuivante. En automne & en hiver, la plupart ſe retirent dans les bois, où ils trouvent de la faîne, (Voyez *Hêtre*) des noiſettes & du gland. Ces petits animaux paroiſſent en ſi grand nombre dans certaines années, qu'ils détruiroient tout, s'ils ſubſiſtoient longtemps ; mais pareils à ces individus qui trouvent dans leurs ſemblables leurs plus mortels ennemis, les *campagnols* ſe détruiſent eux-mêmes, & ſe mangent les uns les autres dans les temps de diſette de vivres : ils ſervent d'ailleurs de pâture aux mulots, de gibier ordinaire au renard, au chat ſauvage, à la marte & aux belettes. Voyez *ces mots*.

CAMPAGNOL VOLANT. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS (14.e Eſpece).

CAMPANE JAUNE & AIAU, *Ixia-bulbocodium* ; *Narciſſus ſylveſtris pallidus, calice luteo*, Pitt. Tourn. 1 ; *Pſeudo-narciſſus*, Linn. 414. C'eſt une eſpece de *narciſſe ſauvage*, dont la hampe eſt haute d'un pied ou environ, ſortant d'un ſpathe ; ſa fleur eſt jaune, dorée, & a en ſon centre une campane pâle, garnie à ſa baſe de ſix pieces jaunes ; à cette fleur ſuccede un fruit rond, relevé de trois coins : les feuilles partent de la racine ; elles ſont longues, linéaires, & liſſes : ſa racine eſt bulbeuſe, viſqueuſe & pur-

gative. Cette plante croît dans les lieux humides des bois, &c.

On distingue le *narcisse* sauvage à fleur double, *Narcissus sylvestris multiplex ;* on l'appelle *narcisse de Goumas.* Voyez NARCISSE.

M. *Dufresnoy*, Médecin à Valenciennes, a obtenu, par le moyen de l'extrait du *narcisse des prés* ou *campane jaune*, des sucs pour la guérison des convulsions.

CAMPANETTE. *Voyez* BULBOCODE.

CAMPANULE, *Campanula.* Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétalées, & qui comprend un grand nombre d'especes qui sont des plantes à suc laiteux, à feuilles simples & alternes, & dont les fleurs, qui ressemblent communément à de petites cloches, sont d'un aspect agréable, mais elles se flétrissent sans tomber; il y a cinq étamines : le fruit est une capsule anguleuse, ovale, ou turbinée, ou prismatique, divisée intérieurement en trois à cinq loges polyspermes, & qui s'ouvre sur les côtés par un pareil nombre de trous.

M. le Chevalier *de la Marck* distingue les *Campanules*, en :

CAMPANULES dont les feuilles sont presque lisses, & point rudes au toucher ; les sinus du calice non réfléchis.

Telles sont : La *campanule petite*, du Mont Cenis; sa fleur est bleue. La *campanule uniflore*, de la Laponie. La *campanule à feuilles de cymbalaire* ; elle se trouve dans les lieux couverts & humides en Europe. Celle *à feuilles de cochlearia*, des Alpes. La *campanule élatine*, des montagnes de l'Europe Australe. Celle *à tiges filiformes*, d'Autriche, *Campanula pulla*, Linn. Celle *à feuilles rondes*, des pâturages secs & montueux de l'Europe. Celle *à feuilles de lin*, du Mont d'Or. La *campanule* étalée, *Campanula patula*, Linn. ; elle croît dans les Alpes de la Suisse, en Suede & en Angleterre. La *campanule* appelée *raiponce*, Voyez *ce mot.* La *campanule* à feuilles de pêcher, *Campanula persicæ folio*,

Linn. 232, Tourn. 110; cette espece est vivace, & se trouve dans les lieux incultes & ombragés, en Europe. On en trouve une belle variété à fleurs doubles dans les bois, & qui est souvent employée comme ornement dans les parterres; *Campanula angustifolia*, *nemorosa*, *magno flore*, Tourn. 111. La *campanule à feuilles de ptarmique*; *Tournefort* l'a observée dans l'Arménie. Celle *à feuilles de linaire*; cette espece a été observée, par M. *Commerson*, à Monte-Video, près de Buenos-Ayres.

De la même sous-division sont encore : La *campanule* pyramidale, *Campanula pyramidalis*, Linn. 232; elle est bisannuelle. Selon M. *Scopoli*, cette très-belle espece croît naturellement dans la Carniole; elle est employée comme ornement dans les jardins, sur les terrasses, &c. Elle pousse plusieurs tiges très-droites, effilées, simples, glabres, hautes de quatre ou cinq pieds, & feuillées dans toute leur longueur; (les tiges vigoureuses poussent des rameaux latéraux;) les feuilles sont vertes, glabres & crénelées; les radicales sont cordiformes & ont de longs pétioles; celles de la tige sont ovales-lancéolées, & à pétioles bien moins longs: les fleurs sont bleues, quelquefois blanches, & viennent plusieurs ensemble, par bouquets latéraux & terminaux, sur des pédoncules courts, & forment dans la partie supérieure de chaque tige, un long épi pyramidal d'un aspect fort agréable. La *campanule* à fleurs planes, *Trachelium Americanum minus*, *flore cæruleo patulo*, Dodart; *an Campanula Americana*, Linn.? La *campanule à longs styles*, de la Sibérie & de la Tartarie. La *campanule à feuilles de périploque*; elle se trouve dans la Sibérie, ainsi que celle *à feuilles de lis*, & que l'espece dite *campanule gentianoïde*; les fleurs de cette derniere sont très-grandes, & d'un bleu magnifique. La *campanule à feuilles rhomboïdales*, des pâturages secs & montueux du Dauphiné, de la Provence, de la Suisse & de l'Italie. La *campanule*

d'*Alpin*; elle croît en Italie, près de Baſſano, dans des lieux couverts & humides. La *campanule* à feuilles crépues, *Campanula Orientalis, foliorum crenis amplioribus & criſpis, flore patulo*, Tourn. Cor. 3. Ce Botaniſte l'a obſervée dans l'Arménie. La *campanule* de l'Iſle de Bourbon; ſes feuilles reſſemblent preſque à celles de l'*yucca*. La *campanule* verticillée, de la Tartarie Orientale.

CAMPANULES à feuilles rudes au toucher; les ſinus du calice non réfléchis.

Il y a : La *campanule* à feuilles larges; elle croît dans les endroits montueux & couverts de la Suiſſe, de la Suede & de l'Angleterre. La *campanule* gantelée, *ou* Gant de Notre-Dame, *Campanula vulgatior, foliis urticæ; vel major & aſperior*, C. B. Pin. 94; *Trachelium majus ſive Cervicaria*, Merc. Bot. 1, 73; *Campanula trachelium*, Linn. 235. C'eſt une plante dont la racine eſt vivace, aſſez groſſe, longue, branchue, blanche, & d'un goût auſſi agréable que celui de la raiponce : elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux pieds, cannelées, droites, rougeâtres & velues. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement le long des tiges, chargées de poils courts, & aſſez ſemblables à celles de l'ortie commune : ſes fleurs ſont bleues ou violettes ou blanches, axillaires, & contenant un piſtil dont le ſtigmate eſt diviſé en trois pieces, & cinq étamines attachées à autant de petites lames qui ferment le fond de la corolle. Aux fleurs ſuccede un fruit membraneux placé ſous le calice, diviſé en pluſieurs loges trouées latéralement, & qui renferment beaucoup de ſemences menues, luiſantes & rouſſâtres. Cette plante contient un ſuc laiteux, qui la rend aſtringente & déterſive. Elle croît fréquemment dans les bois taillis, dans les haies, dans les prés, &c. en Europe. Elle fleurit en été, & ſa graine mûrit vers l'automne. On la cultive dans quelques jardins potagers, à cauſe de ſes jeunes

racines que l'on mange dans les salades au commencement du printemps : mais les Curieux ont trouvé l'art de faire porter à cette plante de belles fleurs doubles blanches, doubles bleues, même triples & quadruples. Une expérience de M. *Marchand*, rapportée dans les volumes de l'*Académie Royale des Sciences*, nous apprend que si l'on coupe une racine de *campanule* par tranches de l'épaisseur de trois ou quatre lignes, chacune de ces rouelles mise séparément en terre, produit une plante de la même espece. Nous devons convenir ici que, long-temps avant la découverte de M. *Marchand*, les Fleuristes d'Angleterre, de Hollande & de Flandres, ne connoissoient pas de meilleure méthode pour multiplier leurs belles fleurs à racine tubereuse ; méthode qu'ils continuent toujours de suivre avec succès, & qui prouve assez ce que peut l'industrie pour arracher les secrets de la Nature. La *campanule rapunculoïde* ; cette espece se trouve dans les lieux secs & sur le bord des vignes, en France, dans la Suisse & en Autriche. La *campanule* en longs épis, terminaux ; elle croît aux environs de Bologne & dans la Carniole. La *campanule* à feuilles de chiendent, *Campanula graminifolia*, Linn. ; elle se trouve sur les montagnes, en Italie. La *campanule* à fleurs ramassées en tête, *Campanula glomerata*, Linn. ; elle croît dans les lieux secs & montagneux de l'Europe. La *campanule* de roche, *Campanula petræa*, Linn. ; cette espece se trouve en Italie, sur le Mont Baldo, parmi les rochers. La *campanule cervicaire*, Flor. Franç., *Campanula cervicaria*, Linn. ; elle est toute hérissée de poils blancs qui la rendent rude au toucher ; les fleurs sont bleues, ramassées en tête, en partie terminales & en partie axillaires : cette espece croît dans les bois, & les endroits pierreux des montagnes de l'Europe. La *campanule* à fleurs en thyrse, *Campanula thyrsoïdes*, Linn. ; *Campanula Alpina, echioïdes pyramidata*, Tourn. 109 : cette espece croît dans les

montagnes de la Provence, de la Suiſſe, de l'Autriche & de la Carniole; elle eſt hériſſée comme la précédente, mais ſes fleurs ſont d'un blanc-jaunâtre, nombreuſes & diſpoſées en épi denſe, ſerré, cylindrique ou pyramidal, terminal, & long de quatre ou cinq pouces. La *campanule lanugineuſe*, de Tartarie, *Campanula lanuginoſa*, Hort. Reg., Bauh. Pin. 94, Tourn. 110 : il y en a une eſpece toute tomenteuſe, & dont les feuilles radicales ſont ſpatulées, Tourn. Cor. 3. La *campanule à feuilles argentées*, de l'Arménie, *Campanula Orientalis, ſaxatilis, argenteo leucoii folio*, Tourn. Cor. 3. La *campanule* à feuilles de calament, *Campanula ſaxatilis, foliis inferioribus bellidis, cæteris nummulariæ ſubhirſutis, crenatis ac veluti rugoſis*, Tourn. Cor. 3. *Tournefort* a trouvé cette eſpece dans l'Iſle de Naxe, dans l'Archipel. La *campanule érine*, Fl. Fr., *Campanula erinus*, Linn.; *Campanula minor annua, foliis inciſis*, Tourn. 112 : cette eſpece ſe trouve dans les parties Auſtrales de la France, de l'Eſpagne & en Italie. La *campanule érinoïde*, d'Afrique, *Campanula erinoïdes*, Linn. La *campanule hiſpide*, du Cap de Bonne-Eſpérance, Fl. Franç.

CAMPANULES dont le calice eſt à ſinus réfléchis.

Il y a : La *campanule naine*, des Alpes. La *campanule à tige fourchue*, de la Sicile & du Levant. La *campanule* à groſſes fleurs, *Campanula medium*, Linn.; *& hortenſis folio & flore oblongo*, Bauh. Pin. 94; *Viola mariana*, Dod. Pempt. 163; cette eſpece croît dans les lieux arides de la Provence, de l'Italie & de l'Allemagne. La *campanule* à corolle blanchâtre, marquée de points pourpres à l'intérieur; elle croît dans la Sibérie. Celle dont la corolle, d'un bleu pâle, eſt preſque en baſſin; elle ſe trouve dans l'Iſle de Candie, ainſi que l'eſpece à corolle tubuleuſe. Celle à corolle barbue à l'intérieur, *Campanula foliis echii, floribus villoſis*, Bauh. Pin. 94, Tourn. 110; cette eſpece croît dans les montagnes

du Dauphiné, de la Suiſſe, du Piémont & de l'Autriche; il y en a une petite eſpece lanugineuſe dans les Alpes. La *campanule à fleurs en épi lâche*, du Valais, *Campanula Alpina, altiſſima hirſuta, parvo flore*, Tourn. 110. La *campanule à feuilles de paquerette*; elle ſe trouve dans l'Iſle de Candie, parmi les rochers & les pierres. Celle *à capſules triloculaires*, de Sibérie. Celle *à feuilles de violette*, de Sibérie. La *campanule hétérophylle*, des rochers de l'Archipel. Celle *à feuilles à trois dents*, du Levant. Celle *à petites fleurs*, mais très-nombreuſes, du Levant. Celle dont *les feuilles ſont en lyre*, de la Grece. La *campanule*, de Syrie, *Campanula ſtricta*, Linn. Elle ſe trouve auſſi dans la Paleſtine.

CAMPANULES à capſules columniformes ou priſmatiques.

Il y a : La *campanule à tige ligneuſe*, du Cap de Bonne-Eſpérance, *Campanula fruticoſa*, Linn. La *campanule doucette*, déſignée par *Bradley*, dans ſon *Calendrier des Jardiniers*, ſous le nom de *Miroir de Vénus*, *Campanula ſpeculum* (♀), Linn. 238; *Campanula arvenſis erecta*, Tourn. 112, Bauh. Pin. 215. Cette eſpece, qui eſt annuelle, ſe trouve dans les champs parmi les blés; ſes fleurs ſont d'un pourpre-violet, ſolitaires & terminales; la corolle eſt plane, en roue, & en ſe fermant le ſoir, elle forme un pentagone dont les angles ſont minces & tranchans. La *campanule* bâtarde des champs, *Campanula hybrida*, Linn., eſt une variété de la précédente, ainſi que la *campanule pentagone*, de Thrace. La *campanule à feuilles de limonium*, du Levant. La *campanule perfoliée*, de la Virginie; ſes feuilles ſont cordiformes & amplexicaules. Enfin, M. *Linnæus* fils, cite pluſieurs autres eſpeces de *campanules* moins connues; les unes du Cap de Bonne-Eſpérance, les autres de Madere & de l'Arabie.

CAMPHRE, *Camphora*. C'eſt une réſine végétale, blanche, tranſparente, friable, légere, concrete, très-volatile,

volatile, éthérée, fort odorante, surnageant à l'eau, & y brûlant, d'ailleurs inflammable à la maniere des huiles essentielles, liquéfiable par le moyen du feu, dissoluble dans l'esprit de vin, cependant différente des huiles & des résines par plusieurs propriétés essentielles qui lui sont particulieres. Cette substance est d'un goût âcre, amer, échauffant beaucoup la bouche, & si combustible, qu'elle brûle entiérement sur l'eau; propriété qui la fait employer dans la matiere des feux d'artifice. On prétend que le *camphre* étoit aussi un des principaux ingrédiens du *feu grégeois*, dont on faisoit autrefois tant d'usage. On en mêle aussi dans quelques compositions de vernis, particuliérement dans celui qui est destiné à imiter le vieux laque. On dit que dans les Cours des Princes Orientaux, on le brûle avec de la cire pour éclairer pendant la nuit.

Le *camphre* des boutiques découle du tronc & des grosses branches d'un arbre qui croît abondamment dans la partie Occidentale du Japon & dans les Isles voisines, *Camphorifera arbor, ex quâ camphora officinarum*, Hermann. Catalog.; *Arbor camphorifera Japonica, foliis laurinis, fructu parvo globoso, calice breviſſimo*, Breyn. Cent. 1ª. Cet arbre, qui est une véritable espece de laurier, s'appelle dans le pays *caphura*, & en langue Malaie, *capur & cafur*; il égale en hauteur les tilleuls & le chêne. Etant jeune, son tronc est rond, revêtu d'une écorce lisse & verdâtre; devenu vieux, il est raboteux, & son écorce est couverte de bosses. Son bois, ainsi que celui des racines, est d'un tissu peu serré, d'abord blanc, ensuite rougeâtre, panaché comme le bois de noyer, & d'une odeur forte & aromatique: on en fait plusieurs ouvrages. Ses feuilles, semblables à celles du laurier, sont petites à proportion de sa grandeur; étant froissées, elles ont une odeur de *camphre*, de même que tout le reste de l'arbre. Des aisselles de ces feuilles, s'éleve un pédicule long de deux pouces, portant plusieurs petites fleurs blanches,

en forme de tuyau, à neuf étamines garnies de ſommets & d'un piſtil tendre. A ces fleurs ſuccedent des baies de couleur pourpre, brillantes, ligneuſes, de la groſſeur d'un pois, portées chacune ſur un calice très-court, & d'une ſaveur tenant du girofle & du *camphre*, renfermant une amande blanchâtre, huileuſe, couverte d'une peau noire, ſe ſéparant en deux lobes.

Le *camphrier* de Borneo & de Sumatra s'appelle *Sladi; Arbor camphorifera Sumatrana*, Grimm. Raii Hiſt.; *& foliis caryophylli aromatici longiùs mucronalis, fructu majore oblongo, calice ampliſſimo, tulipæ figuram quodammodò repreſentante*, Breyn. Il eſt plus petit; fongueux comme le ſureau, ayant des nœuds comme le roſeau, & des fruits de la groſſeur d'une aveline, que l'on confit pour en faire uſage contre le mauvais air. Cet arbre contient très-peu de *camphre*; il s'y trouve en petites larmes concretes; & il ſuffit de réduire le bois en petits morceaux comme des allumettes, & de les froiſſer, pour le retirer au moyen d'un crible. Il parvient très-peu de *camphre* de Borneo en Europe; il eſt réſervé pour les Grands du Pays: celui du Japon eſt moins eſtimé au Japon même, puiſque les Commerçans de cette Contrée donnent depuis 100 livres juſqu'à 600 livres peſant du leur, pour en avoir ſeulement une livre de celui de Borneo ou de celui de Sumatra près Barras.

Le *camphre* eſt diſperſé ſur toutes les parties de l'arbre *caphur*. *Kæmpfer* dit que dans les Provinces de Satſuma & de Goteo, les payſans coupent la racine & le bois du *camphrier* par petits morceaux; ils les font bouillir avec de l'eau dans un pot de fer fait en veſſie, ſur lequel ils placent une ſorte de grand chapiteau argileux, pointu, & rempli de chaume ou de natte: le *camphre* ſe ſublime comme de la ſuie blanche; ils le détachent en ſecouant le chapiteau, & ils en font des maſſes friables, grénelées, jaunâtres ou biſes comme de la caſſonade, remplies d'impuretés: telle eſt l'eſ-

pece de *camphre* que les Hollandois nous apportent des Indes. Ils ont seuls l'art de le raffiner en grand ; & quoique *Pomet*, *Lémery* & M. *Geoffroy* nous en aient donné le procédé, on a été toujours fort indécis sur la méthode que les Hollandois emploient pour y parvenir. L'opinion la plus commune & la plus reçue, est que l'état où nous recevons le *camphre purifié*, est un effet de la fusion, & cette opinion est fondée sur ce que les huiles essentielles concretes (comme est le *camphre*) ne peuvent se fondre qu'à un degré de chaleur semblable à celui de l'eau bouillante, & qu'elles se décomposent à un degré plus fort, tel qu'il seroit nécessaire pour opérer la sublimation du *camphre*; que le *camphre*, en se refroidissant, prenoit la forme du fond intérieur du vase où il s'étoit liquéfié. Aussi, disoit-on, *le camphre purifié a dû conserver la figure du pontis de la bouteille*.

Cet objet excita ma curiosité dans un de mes voyages en Hollande. J'entrai dans un laboratoire à raffinerie de *camphre*, & je vins à bout de découvrir une grande partie de l'appareil nécessaire à l'opération. Un corps de fourneaux à hauteur d'appui, pourvu d'un grand nombre de capsules garnies de sable & d'autant de bouteilles à cul plat, sous des couvercles de fer étamé, un feu de tourbe très-gradué, joints à plusieurs autres circonstances, me firent soupçonner que le raffinage du *camphre* se faisoit par sublimation. La forme des pains de *camphre*, concave d'un côté & convexe de l'autre, avec un ombilic semblable à celui qu'on observe dans les pains de sel ammoniac sublimé, ne favorisoit pas l'idée de la seule fusion. Ainsi je me persuadai que le *camphre* purifié étoit sublimé.

De retour à Paris, je voulus m'assurer si mon soupçon étoit fondé, & j'ai fait à ce sujet plusieurs expériences sur divers *camphres* bruts, tant du Japon que de Borneo, &c. De ce travail, dont j'ai rendu compte en 1761 à l'Académie Royale des Sciences, il

réſulte : 1.° Que l'axiome adopté le plus généralement, que le *camphre* chauffé au degré de l'eau bouillante, & même au-deſſus, ne peut ſe ſublimer ſans ſe décompoſer, doit ſouffrir quelque exception : 2.° Que pour parvenir à la ſublimation du *camphre* (qui eſt ſa purification), le feu doit être gradué & aſſez violent : 3.° Que l'uſage d'un vaſe de verre vert convient moins pour cette opération que le verre blanchâtre, & que ces vaſes ou bouteilles de verre n'ont point leur fond intérieur convexe, ainſi qu'on le diſoit ; il eſt au contraire très-plat : 4.° Que l'uſage des couvercles eſt de faire la fonction d'un réverbere qui, conſervant & réfléchiſſant la chaleur, accélere la fuſion du *camphre*, étant néceſſaire à ſa purification & à ſa ſublimation : 5.° Que le contact de l'air extérieur bien ménagé, contribue à faciliter l'opération : le truité ou le trezalé qu'on obſerve ſur les parties extérieures des pains de *camphre*, ne provient que d'un refroidiſſement ſubit ou très-prompt à l'inſtant où l'on retire les bouteilles du bain de ſable encore chaud, & qu'on les expoſe à l'air libre ; alors on entend un cliquetis qui produit des lignes ou des raies en tout ſens, comme le feroit un coup de marteau ſur un morceau de criſtal ou d'eau convertie en glace : 6.° Que le *camphre* brut du Japon ne perd que peu ou point de ſon poids étant mis ſeul ſur le feu dans un vaſe ſublimatoire ; mais qu'étant mêlé avec le même *camphre* purifié, il déchet d'un ſeptieme : le *camphre* purifié au contraire, étant mis ſeul à ſublimer, ne diminue point ; tandis que le *camphre* brut de Borneo perd un vingtieme de ſon poids : 7.° Que la partie du pain de *camphre* qui touche immédiatement à la pointe du bouchon (qui eſt fait de coton), au bas intérieur du goulot de la bouteille, & même l'incruſte, eſt communément poreuſe, ſans conſiſtance & d'un gris-rouſſâtre : pour obtenir ces pains, on caſſe les bouteilles à l'aide d'un petit marteau, enſuite on prend un inſtrument de fer dont la partie tranchante

eſt cambrée, on pare les ſuperficies de chaque pain, notamment celles du côté du verre; & pour parvenir à retirer tout le coton, on en arrache une partie au moyen des doigts, & l'on en obtient le reſte en taillant & perçant la maſſe de part en part avec le même inſtrument de fer, de maniere à faire un trou qui y reſte, & qu'on obſerve au centre des pains de *camphre*: 8.° Enfin, que la maniere de purifier le *camphre* telle que je l'ai exécutée, n'eſt pas auſſi compliquée que celle qu'on lit dans les Auteurs, & notamment dans la *Diſſertation* de M. Jean-Frédéric *Gronovius*, qui eſt inférée dans la *Matiere Médicale* de M. *Geoffroy*, & qu'il ſeroit peut-être difficile de répéter. Néanmoins toutes ces eſpeces de *camphre* expoſées à l'air, s'y ſont totalement diſſipées à la longue, & m'ont entiérement convaincu que le *camphre* eſt une ſubſtance toute particuliere, & qui a des caracteres qui la diſtinguent de tous les autres corps du regne végétal.

On retire auſſi du *camphre*, du *thim*, du *romarin*, des *lauriers*, de l'*aurone*, de la *lavande*, de la *ſauge*, & de preſque toutes les *labiées* (Conſultez CARTHEUSER), même de l'écorce & de la racine du *cannelier*, des racines de *zédoaire*, de la *menthe*, du *jonc odorant* de l'Arabie & de Perſe. *Voyez* ces mots.

Le *camphre* eſt calmant, ſédatif, antiputride & réſolutif: il réuſſit merveilleuſement dans les affections du genre nerveux; il eſt auſſi d'un très-grand ſecours dans les maladies contagieuſes & inflammatoires du bétail; il eſt, ſelon M. *Bourgeois*, très-recommandable dans les fievres malignes & putrides, accompagnées de délire & d'inſomnie; on en donne deux grains avec vingt grains de nitre de trois heures en trois heures, avec le plus grand ſuccès, dans une once d'eau de tilleul. Quelques perſonnes prétendent que le *camphre* détruit les feux de l'amour; & l'on dit même que ſon odeur rend les hommes impuiſſans (*Camphora per nares caſtrat odore mares*); mais il eſt certain que les gens qui tra-

vaillent continuellement sur le *camphre*, n'ont jamais rien éprouvé de semblable. Il n'en est pas moins vrai que les émanations du *camphre* parcourent un espace dont les limites sont fort éloignées, puisqu'on le sent de fort loin, & qu'il est si volatil, qu'il s'évapore entiérement à l'air. Il impregne donc l'air facilement de sa propre substance. Si l'on jette du *camphre* dans un bassin sur de l'eau-de-vie, qu'on les fasse bouillir jusqu'à leur entiere évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé, & qu'on y entre ensuite avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé prend feu sur le champ, & paroît comme un éclair, sans incommoder les spectateurs ni endommager le bâtiment.

CAMPHREE de Montpellier, *Camphorata Monspelienſis*, J. B.; *& hirſuta*, C. B. Pin. 486; *Camphoroſma Monſpeliaca*, Linn. 178. Plante ou sous-arbrisseau qui croît aux lieux sablonneux de l'Espagne, de la Tartarie, du Languedoc & de la Provence; sa racine est vivace & ligneuse; ses tiges sont nombreuses, un peu grosses, hautes d'un pied ou environ, ligneuses, cylindriques, rameuses, comme velues & blanchâtres, garnies de nœuds placés alternativement, de chacun desquels sortent beaucoup de petites feuilles étroites, un peu rudes & velues, entassées & médiocrement roides, d'une odeur aromatique, & qui approche un peu du camphre lorsqu'on les frotte entre les doigts, d'une saveur un peu âcre. Cette plante fleurit au mois d'Août & de Septembre; sa fleur est un petit vase herbeux sans pétales; elle a quatre étamines garnies de sommets de couleur de rose; le calice est persistant, échancré en quatre parties; le fruit est une capsule environnée par le calice, & qui contient une petite graine noire, luisante & arrondie.

La *camphrée* est vulnéraire, apéritive, céphalique, sudorifique, & elle excite les regles: elle est fort en usage à Montpellier pour les hydropisies; on la prend en

guiſe de thé : il faut la faire infuſer avec précaution. On en met une demi-once ſur une pinte d'eau ou de vin blanc ; on choiſit les brins les plus tendres, les plus déliés comme étant les plus aromatiques, & on rejette le reſte. Cette plante eſt d'autant meilleure, qu'elle eſt plus récente ; cependant elle ſe conſerve très-bien une année entiere. On l'emploie encore avec les plus grands ſuccès dans l'aſthme, ſur-tout ſi l'on joint à cette tiſane, qu'il faut prendre dans l'accès ou avant l'accès, cinq ou ſix gouttes d'eſſence de *vipere*, & autant de *laudanum*.

Linnæus fait mention de pluſieurs autres *camphrées* ; ſavoir, celle *à feuilles aiguës*, de la Tartarie & d'Italie ; celle *à feuilles glabres*, de la Suiſſe ; celle *à pédunculés enſiformes & dilatés*, de l'Arabie. M. *Linnæus* fils, cite une *camphrée à paillettes*, du Cap de Bonne-Eſpérance.

CAMPHUR. Sous ce nom, les Anciens ont déſigné un animal d'Arabie & d'Éthiopie, une *licorne terreſtre*, une eſpece d'*âne ſauvage*, portant une corne unique, poſée au milieu du front. Cet animal eſt inconnu, ou mal décrit, & même fabuleux. On en peut dire autant du *bréhis*. Voyez *ce mot*.

CAMPULOTE, *Campulotus*. Nom donné par M. *Guettard* aux tuyaux de mer en tire-bourre ou villebrequin ; les ſpires en ſont plus ou moins régulieres.

CANADE, *Gaſteroſteus Canadus*, Linn. Poiſſon du genre du *Gaſtré* ; on le trouve dans les mers de la Caroline. Selon *Linnæus*, ce poiſſon a le corps oblong ; la premiere nageoire dorſale eſt garnie de huit rayons, tous épineux ; la ſeconde en a trente-trois ; les pectorales en ont chacune deux ; les abdominales, ſept ; celle de l'anus en a vingt-ſix, dont aucun n'eſt épineux ; cette nageoire eſt comme échancrée ; celle de la queue eſt à deux lobes, & garnie de vingt rayons.

CANAL DE MER ou PAS. *Voyez* DÉTROIT. On

dit *Canal de Mosambique*, *Canal de Bahama* & *Détroit de Babelmandel*. Celui de *Bahama* est dans le Nouveau Monde, le *canal* où l'eau de la mer a le plus de rapidité.

CANANG, *Uvaria*. Selon M. *le Chevalier de la Marck*, c'est un genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des *Anones*, qui a beaucoup de rapports avec le corossol, &c. & qui comprend des arbres & des arbrisseaux exotiques, dont les feuilles sont simples & alternes; les étamines très-nombreuses; il y a six pétales: les fruits viennent en grand nombre ensemble de la même fleur, attachés à un réceptacle commun; ils contiennent une à six semences.

CANANG odorant, *Cananga*, Rumph. Amb.; *Arbor sanguisan*, Raj. Supp. Luz. 83. Les fleurs sont verdâtres ou jaunâtres, & ont une odeur forte, mais très-agréable; dans cette espece, les pétales sont presque linéaires, très-pointus, & longs d'un pouce & demi. Cet arbre croît naturellement dans les Moluques, dans l'Isle de Java & à la Chine. On le cultive dans les bourgs, près des maisons, à cause de l'odeur agréable que répandent au loin ses fleurs. Les Indiens mettent ses fleurs dans leurs appartemens, dans leurs habits & dans la pommade dont ils se servent, afin de leur communiquer une bonne odeur.

CANANG *aromatique*, vulgairement *poivre d'Ethiopie*. Voyez *ce mot*.

CANANG *sarmenteux*, des Indes Orientales, *Uvaria Zeylanica*, Linn.; *Narum-panel*, Rheed. Mal.; *Funis musarius*, Rumph. Amb. C'est un arbrisseau sarmenteux & grimpant; ses fleurs, d'abord jaunes, deviennent d'un rouge de sang, & sont enduites d'un suc visqueux qui en découle; les fruits sont d'un jaune-rougeâtre, & d'un goût d'abricot; son écorce & ses feuilles sont aromatiques.

CANANG monosperme, *Cananga ouregou*, Aublet. C'est un arbre qui s'éleve à cinquante pieds & plus, sur

deux pieds de diametre ; il croît dans les grandes forêts de la Guiane ; ſes plus grandes feuilles ont dix pouces de longueur, ſur une largeur de trois pouces & demi.

CANANG à feuilles longues, *Uvaria longifolia*, Sonner. C'eſt un arbre fort grand & très-droit, ce qui lui a fait donner le nom *d'arbre de mâture ;* ſes feuilles ſont longues de ſept à huit pouces, larges d'un peu plus d'un pouce par leur baſe. M. *Sonnerat* a obſervé cet arbre à la Côte de Coromandel ; comme il donne beaucoup d'ombrage, on en fait des allées aux environs de Pondichery.

Il y a encore quelques autres eſpeces de *canangs*, mais peu connues. On diſtingue cependant le *canang à trois pétales*, des Moluques ; & le *canang* du Japon, *Uvaria Japonica*, Linn. ; *Futo-kadſura*, Jap.

CANARD, *Anas*. Sous ce nom générique nous parlerons des *canards* tant ſauvages que domeſtiques, & des *canards*, ſoit de mer, ſoit de riviere, &c. On trouvera également dans cet article les oiſeaux étrangers qui ont des noms françois, tels que le *canard de Madagaſcar*, le *canard à crête noire*, le *canard de Barbarie* ou *canne de Guinée*, &c. Quant au cygne & à l'oie que pluſieurs Ornithologiſtes ayoient rangés ſous le nom générique précédent, nous en parlerons ſéparément. *Voyez* chacun de ces *mots*. Le caractere du *canard* eſt d'avoir quatre doigts, ſavoir trois antérieurs joints enſemble par des membranes entieres, & le doigt poſtérieur ſéparé ; le bec eſt denticulé comme une lime, convexe en deſſus, plane en deſſous, plus large qu'épais ; (l'oie, au contraire, l'a plus épais que large,) le bout du bec onguiculé & obtus ; & ce bec varie de forme, ainſi que la couleur du plumage, ſuivant l'eſpece.

CANARDS domeſtiques.

Le CANARD DOMESTIQUE, *pl. enl.* 776, le mâle 777, la femelle ; en latin, *Anas domeſtica*, eſt très-

privé, quoiqu'il vienne originairement d'œuf de *canard* sauvage. Ces deux races sont certainement de la même espece, issues de la même souche, & il naît de leur union un produit fécond.

Le mâle de la race domestique, & qui est le *canard* proprement dit, ou le *malard* des Normands, est un peu plus gros que la femelle, du volume d'une poule : son envergure a près de trois pieds ; il pese depuis deux livres jusqu'à trois, & a toujours au-dessus du croupion quelques plumes frisées ou retournées en rond. Les couleurs de son plumage sont belles, ordinairement brillantes & variées ; la tête, la gorge, & environ la premiere moitié du cou sont d'un vert brillant, changeant en violet : au-dessous de cette couleur est une zone étroite qui forme un collier blanc ; le bas du devant du cou & la poitrine sont d'un marron très-foncé ; la partie supérieure du corps est rayée en zigzag de gris-blanc & de cendré-brun ; le croupion est d'un noir changeant en vert foncé ; l'aile traversée par une large bande d'un violet chatoyant le vert-doré ; au dessus est une bande blanche, mais bien plus étroite. La femelle, appelée *canne* ou *boure*, est communément grisâtre, variée de brun. Les plumes principales des ailes sont au nombre de vingt-quatre : outre que les six premieres varient plus ou moins en couleur, elles sont encore recouvertes d'autres plumes plus courtes : la queue est composée de vingt plumes, & est pointue à l'extrémité ; les quatre du milieu sont d'un noir-verdâtre, & recourbées en demi-cercle vers la partie supérieure ; les latérales sont d'un gris-brun, bordées de blanc. Le *canard* a les jambes plus courtes que le corps, & un bec d'un jaune-vert, (rougeâtre chez la femelle,) large, terminé par une espece de croc ou de clou : la couleur des pattes ou doigts qui sont unis par une membrane, ainsi que celle des jambes, est orangée ; les ongles des trois doigts antérieurs noirâtres, & celui du doigt postérieur rougeâtre : sa

marche paroît gênée ; il s'éleve peu de terre pour voler. Telle eſt la couleur la plus commune chez les *canards* domeſtiques, & la plus conſtante dans l'eſpece ſauvage.

Cet oiſeau, devenu domeſtique, eſt d'une grande reſſource à la campagne, & de peu de dépenſe : il vit & ſe multiplie au milieu de nos habitations ; il ſe nourrit de racines, de plantes aquatiques, de vers & d'autres inſectes qu'il trouve : on appelle ce *canard* le *barboteux*, parce qu'il ſe vautre dans les lieux bourbeux, dans les ruiſſeaux, aux bords des étangs & des marais où il trempe ſon bec pour y trouver ſa nourriture. Il eſt ſi vorace & ſi glouton qu'il ſe met quelquefois en beſogne pour avaler un poiſſon ou une grenouille entiere ; mais ſouvent il en eſt étranglé : il ne ſe croit pas raſſaſié, qu'il ne ſoit contraint de rejeter une partie de ce qu'il a avalé. (On trouve à l'article *oiſeau*, des détails curieux ſur le ſuc gaſtrique & le ventricule muſculeux du *canard.*) On doit être attentif à ce que les eaux où vont ces bipedes nageurs, ne contiennent pas des ſangſues qui font périr les jeunes, en s'attachant à leurs pieds. La *cane* pond de deux en deux jours, & dépoſe dix, quinze ou vingt œufs, auſſi gros que ceux des poules, aſſez bons à manger, & qui ont la coquille un peu plus épaiſſe, d'une couleur blanchâtre, teinte de vert mêlé de bleu. Le jaune qu'on trouve dans ces œufs eſt gros & rougeâtre ; un ſeul mâle ſuffit à trois femelles qu'il s'approprie, qu'il conduit & protege ; l'incubation eſt de vingt-huit à trente jours. Les nouveaux nés portent le nom de *bourets.*

La chair du *canard* eſt plus ou moins eſtimée : il y a des eſtomacs qui la digerent difficilement & qui la trouvent peſante. Le cri naturel ou le ramage de cet oiſeau exprime aſſez bien *can-cane ;* d'où l'on prétend que l'on a formé ſon nom de *canard.*

Il eſt inutile de faire l'énumération de la variété

des *canards* domestiques ; les variétés les plus frappantes, & qui s'éloignent le plus de la race primitive, sont les *canards à plumage tout blanc*, ceux à *bec courbé*, *Anas curvirostra*, dont la livrée varie comme celle des *canards* ordinaires, & qui n'en different que parce qu'ils ont le bec tors & courbé en bas ; enfin, les *canards huppés*, *Anas domestica cirrhata*, dont il y en a de différent plumage, de tout blancs, & dont l'attribut est une petite touffe de duvet en forme de huppe sur le sommet de la tête.

La mue des *canards* est très-prompte, elle s'opere quelquefois en une seule nuit ; chez le mâle, c'est après la pariade ; & chez la femelle, c'est après la couvée : ceci paroît indiquer que la mue est l'effet de l'épuisement, du moins pour ces oiseaux.

CANARDS sauvages, (*Anas fera*).

Ceux qui étudient les oiseaux reconnoissent autant de différence entre les *canards* privés & les sauvages, qu'il y en a entre les oies domestiques & les sauvages. A l'égard des couleurs, nous avons désigné celles qui sont, en général, aussi constantes dans les *canards sauvages*, qu'elles sont communément variées dans les domestiques.

Entre les oiseaux désignés plus ou moins véritablement sous le nom de *canards sauvages*, les uns fréquentent les eaux douces d'étangs, de lacs, & particuliérement de rivieres : ce qui les fait appeler *oiseaux de rivieres :* tels sont le *canard sauvage ordinaire*, le *canard à large bec* & *à ailes bigarrées*, le *canard à mouches*, le *canard à queue pointue en fer de pique*, la *sarcelle*, &c. Les autres semblent se plaire davantage dans les eaux salées ; aussi ne quittent-ils guere les lieux maritimes, parce qu'ils y trouvent leur principale nourriture : tels sont l'*eidredon* appelé improprement *canard à duvet*, la *macreuse*, le *canard aux yeux d'or*,

le *canard à bec large* & arrondi en forme de bouclier, le *canard crété* appelé *morillon*, le *canard à queue d'hirondelle*, &c.

CANARDS de Rivieres.

CANARD SAUVAGE ordinaire, PETIT CANARD DE RIVIERE A COLLIER : *Boschas*, *anas torquata minor*, *aut Anas sylvestris vera*. Cet oiseau a un grand rapport avec le *canard* privé ou domestique ; il est de passage & va par troupes pendant l'hiver ; il commence à arriver à la mi-Octobre, dans nos contrées, par petites bandes, qui sont bientôt suivies de troupes plus nombreuses ; ils viennent des régions les plus Septentrionales de l'Europe, telles que la Sibérie, la Laponie, le Spitzberg ; la troupe dans les airs est disposée en deux colonnes : celui qui est placé à la tête fend l'air, & facilite le vol des deux colonnes qui le suivent ; fatigué, il va se placer à la queue d'une colonne : celui qui étoit placé derriere lui, prend sa place, fend l'air le premier. Chacun à son tour devient ainsi le conducteur. Les *canards sauvages* passent la plus grande partie du jour sur les eaux, loin du rivage : ils s'y reposent, & on les voit souvent la tête sous l'une de leurs ailes, dans l'attitude d'un oiseau qui dort ; ils ne s'écartent des étangs qu'autant qu'on leur donne la chasse, ou qu'ils sont poursuivis par des oiseaux de proie ; mais dès que le soleil est couché, ils quittent les eaux pour aller pâturer dans les prairies & les terres ensemencées ; lorsque les eaux dormantes sont gelées, ils se réfugient sur les eaux coulantes ; si la terre est couverte de neige, ils s'approchent des lisieres des bois, & ils y cherchent des glands ; si le froid devient trop rigoureux, ils s'éloignent pour passer en des contrées plus tempérées ; c'est ordinairement de nuit qu'ils voyagent. Lorsque les froids sont passés, ces *canards* partent, mais en petites bandes, quelquefois par couples, & retour-

nent dans leur climat natal, où ils paſſent l'été pour y propager leur eſpece en ſureté dans les joncs & les roſeaux des marais immenſes dont ces terres ſont couvertes. Il en reſte toujours quelques-uns dans nos pays. C'eſt au printemps que, parmi ces traîneurs, le mâle ſuit la femelle; alors ils marchent par paires; le mâle paroît s'occuper du ſoin de rechercher & de découvrir un lieu propre à poſer le nid; c'eſt ordinairement une touffe de joncs iſolée au milieu d'un marais: la femelle lui donne la forme convenable, en arrangeant, en pliant & en coupant les joncs. Cependant on trouve auſſi quelquefois des nids ſur des troncs d'arbres mutilés, & ſur des amas de paille dans les terres labourées, même dans les bruyeres; la femelle garnit l'intérieur du nid du duvet qu'elle s'arrache, & elle en couvre les œufs toutes les fois qu'elle les quitte; elle ne revient à ſon nid qu'avec la précaution de s'abattre à cent pas au moins, & de le regagner en ſuivant une route tortueuſe; la ponte eſt depuis dix juſqu'à ſeize & dix-huit œufs; ils ſont d'un blanc-verdâtre; l'incubation eſt de trente jours; pendant ce temps, le mâle veille près du nid, accompagne ſa femelle à la picorée & la défend de la pourſuite des autres mâles; le lendemain que les petits ſont nés, la mere deſcend du nid, les appelle & les conduit à l'eau; ſi le nid eſt trop élevé, elle les emporte, à ſon bec, l'un après l'autre; ils ſont long-temps couverts d'un duvet jaunâtre; ils ne commencent gueres à voler qu'à trois mois. Les jeunes ſe nomment *canards halebrands*, ou *cannetons ſauvages*, (*anaticula*); la chair de ces *canards* eſt très-bonne, cependant moins délicate que celle du *canard de riviere* de la Louiſiane, car l'eſpece du *canard ſauvage* ſe retrouve au Nord de l'Amérique.

On compte auſſi dans l'eſpece de *canard ſauvage* quelques variétés; il y a: Le *grand canard ſauvage*; on en trouve de noirs, de couleur de ſuie, de gris, de tachetés.

Il n'y a peut-être pas d'oiseau plus difficile à approcher, plus rusé, qui se méfie davantage des piéges, que le *canard sauvage;* mais comme sa chair est un manger très-estimé, on a imaginé un grand nombre de moyens pour surprendre & s'emparer de ces oiseaux. On tue ces *canards sauvages* au fusil dans les grandes pieces d'eau; on les y prend aussi avec des hameçons amorcés & attachés à une ficelle fixe; d'autrefois on en prend, & en très-grand nombre, par le moyen des *canards domestiques*, auxquels on a coupé les plumes du vol. On donne à ces *canards* privés, le nom de *canards traîtres* ou *appellans*, parce que leur cri invite les *canards sauvages* à s'abattre, &c. On appelle les pieces d'eau ou étangs, qu'on emploie à cet usage, des *canardières*.

CANARD DE RIVIÈRE GOBBE-MOUCHE, *Anas muscaria*. Cet oiseau est ainsi nommé de l'espece de nourriture qu'il attrape sur la surface des eaux; en marchant il suspend ses pas pour attraper les mouches, & la nuit il pousse un cri semblable à celui d'un homme qui s'attriste; ce *canard* a les pieds jaunes, les doigts & la membrane jaune-noirâtre, le bec jaune & dentelé : son plumage est communément magnifique, de différentes couleurs, noir, vert clair mêlé de couleur de feu, blanc & de couleur de belette, confondues ensemble dans des endroits, séparées dans d'autres : c'est un très-bel oiseau. La CANNE MOUCHE est de cette espece.

CANARD DE RIVIERE dit SARCELLE. *Voyez ce mot.* On donne encore ce nom quelquefois à un petit *canard*, dont le plumage de la tête est roux comme le poil du renard ou de la belette : il a beaucoup de ressemblance avec la *sarcelle* proprement dite. Quand il est un peu roux, on l'appelle *canard de riviere roux*.

CANARD HUPPÉ JAUNE ou CANARD DE MARSILLY, *Anas cristata flavescens*. Il a quelquefois un pied de long; le bec très-rouge; le front élevé, garni de

plumes molles & d'un beau jaune, qui descendent sur le bec; le cou, la poitrine, la queue d'un gris-bleuâtre; les jambes blanches, & les pieds d'un beau pourpre: quelques-uns l'appellent *sarcelle huppée.*

CANARD ÉTOILÉ, *Anas stellata.* La singularité de ce *canard* consiste en ce que ses yeux sont environnés d'une tache ovale & noire, placée très-haut, & que son dos est constamment couvert d'une étoile blanche: quelques Ornithologistes rangent dans cette classe le CANARD BLANC, *Anas albella:* mais *Klein* pense que ce n'est qu'un *plongeon du Rhin.*

CANARD A TÊTE ROUSSE ou CANNE PÉNELOPE; c'est le MILLOUIN. *Voyez ce mot.*

CANNE PÉTIERE appelée improprement *canard de pré de France*, & par quelques-uns CANNE PÉTROTTE, CANNE PÉTRACE, *Anas campestris & pratensis Gallica.* Cet oiseau est particulier à la France; il est de la grosseur d'un faisan, & vit de graines, de fourmis, d'escarbots, de petites mouches & du blé en vert: sa chair est aussi délicate que celle du faisan: cet animal n'est point un *canard*, & nous croyons avec *Belon*, que c'est une petite espece d'outarde. *Voyez à la suite du mot* OUTARDE.

Le *canard* appelé SOUCHET ou le ROUGE; c'est le *canard d'Amérique au grand bec*, de *Catesby.* Voyez SOUCHET.

OISEAUX appelés par quelques-uns Canards de Mer.

LE CANARD COLIN ou GRISARD, ou CANARD de *Belon, Larus gavia major.* Cet oiseau est le *goéland varié.* Voyez *ce mot.*

CANARD A DUVET ou A PLUMES MOLLES, ou DE SAINT-CUTBERT, ou CANARD DE L'ISLE DE FARNE & D'ISLANDE, *Anas Farnensis, plumis mollissimis.* Cet oiseau est l'*eidredon* ou l'*eider* des Danois, *pl. enl.* 209, le mâle; 208, la femelle: c'est l'*oie à duvet* proprement dite, & dont le duvet chaud & léger est appelé

Edredon

Eidredon ou *Eiderdon*, par les François, & par corruption *aigledon*. Cet oiſeau aquatique, du même genre que l'*oie*, ſe trouve au Nord des deux Continens; ils ne different que par quelques nuances du plumage : nous ne parlerons que de l'*eider* d'Europe.

L'*eider* n'eſt pas ſi gros que l'*oie commune*, mais il eſt plus grand que le *canard vulgaire*. Son envergure eſt de deux pieds huit pouces; ſon bec eſt court, le milieu en eſt rouge, le bout noir, plus cylindrique & plus pointu que dans nos *canards domeſtiques*, & terminé par un crochet qui ne joint pas en cet endroit la mâchoire inférieure. Ce bec eſt dentelé ſur les côtés : il a dans le milieu deux trous oblongs qui ſervent à la reſpiration. On diſtingue le mâle à la couleur du plumage : il a le ſommet de la tête d'un noir de velours qui ſe prolonge par le moyen de plumes très-courtes, en trois traits, dont un s'avance ſur le milieu du bec, & les deux latéraux ſur ſes côtés, juſque près des narines; ce même noir s'étend ſur le derriere de la tête, & y forme deux bandes ſéparées par une raie blanche & étroite; le derriere du cou eſt d'un vert-pomme fort clair; le ventre & le milieu du croupion ſont d'un beau noir; les grandes couvertures des ailes ſont noirâtres, ainſi que les pennes de la queue; le reſte du plumage eſt blanc; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont noirâtres. La femelle eſt aſſez de la couleur du faiſan bruyant; elle a le ventre brun : on l'appelle quelquefois *faiſan de mer*.

Dans cette ſorte d'oiſeau uniquement, & tant mâles que femelles, l'eſtomac eſt garni de plumes ou d'une ſorte de duvet très-doux, très-moëlleux, fort léger, fort chaud & très-recherché pour les lits : ce duvet a encore un avantage très-précieux, c'eſt qu'il a beaucoup d'élaſticité & eſt très-durable; en un mot, il l'emporte par tous ces avantages, ſur tous les autres duvets. L'oiſeau s'arrache ce duvet dans le temps

qu'il couve ſes œufs; il en garnit l'intérieur de ſon nid dans la vue de conſerver une chaleur propre aux petits qui en doivent éclore. Son nid eſt fait de mouſſe.

Cet oiſeau, que l'on regarde comme une eſpece d'*oie*, & qu'on appelle *oie à duvet*, *Anſer lanuginoſus;* cet oiſeau, dis-je, habite les lieux maritimes; on voit des *eiders*, en Gothland, qui font leur nid au pied du genévrier dans les rochers, & y pondent; on en trouve auſſi dans les Iſles de Feroë, & particuliérement dans les rochers de l'Iſlande, ce qui le fait encore appeler *canard d'Iſlande;* auſſi les Iſlandois ne parviennent à ces nids qu'avec beaucoup de riſque, parce qu'il faut y deſcendre avec des cordes. Ceux qui ſont voiſins des pays ſablonneux de ces petites Iſles où cette eſpece d'oiſeaux eſt encore abondante, ne manquent pas d'en rechercher beaucoup les nids immédiatement après le départ des petits, & d'en ôter avec précaution ce tendre & précieux duvet, que nous appelons *édredon:* l'on a ſoin, ſi la femelle eſt encore ſur ſon nid, de l'éloigner ſans l'effrayer trop précipitamment; car alors elle lâche ſa fiente ſur le duvet, le ſalit, & il faut beaucoup de ſoins pour le nettoyer & le faire ſécher ſur des claies. Les plumes à duvet qu'on arrache de ces *oies*, dans tout autre temps, ne ſont pas ſi eſtimées.

Anderſon dit, que non-ſeulement cet oiſeau eſt naturellement très-fécond, mais qu'on peut encore augmenter ſa fécondité en plantant dans ſon nid un bâton d'environ un pied de haut; par ce moyen, dit-il, l'oiſeau ne ceſſe de pondre juſqu'à ce que ſes œufs aient couvert la pointe du bâton, & qu'il puiſſe ſe coucher deſſus pour les couver. Les Habitans de l'Iſlande ont long-temps pratiqué cette manœuvre pour avoir une plus grande quantité de ces œufs dont le goût eſt des plus exquis; mais ce moyen de faire produire à l'oiſeau une ponte ſurabondante, affoiblit l'animal au point de le faire mourir.

M. *Bruniche*, savant Danois, a donné, en 1763, une Dissertation avec figures sur l'*eider* : aujourd'hui les Islandois veillent avec un grand intérêt à la conservation & à la réproduction de cet oiseau, à cause du profit qu'ils retirent des œufs & du duvet. Ils forment de petites Isles solitaires & tranquilles, pour leur procurer une retraite agréable ; c'est une propriété certaine & constante. Ils parviennent même à les rendre familiers au point que ces animaux s'établissent autour de leur habitation. La femelle y construit son nid, le tapisse de son duvet & y pond cinq à six œufs oblongs & d'un vert foncé. Si on se contente de retirer le nid avant le terme de l'incubation, la femelle, sans se décourager, en construit un autre, se dépouille encore une fois, garnit son nid, fait une nouvelle ponte (qui n'est plus que de trois œufs) dont l'Islandois profite. Si l'on retire encore ce nid, elle en construit un troisieme, & y pond ; mais le duvet de celui-ci est fourni par le mâle. Le propriétaire éclairé sur ses intérêts, respecte cette troisieme & derniere couvée, qui n'est ordinairement que de deux œufs, bien sûr que l'année suivante la nouvelle famille y établira son domicile, & fournira à son tour une abondante récolte. Les petits *eiders* éclos & en campagne, on recueille le duvet de cette derniere couvée ; il est blanc : c'est celui du mâle. Celui de la femelle est gris & est moins estimé.

Comme dans l'espece de l'*eider*, il y a plus de mâles que de femelles, les premiers se combattent avec acharnement dans le temps de la pariade. M. *Bruniche* dit que la femelle transporte les petits à la mer d'un vol doux, peu d'heures après leur naissance, les tenant placés sur son dos ; dès-lors le mâle, qui avoit fait sentinelle autour du nid pendant l'incubation, quitte sa famille, & les meres seules en prennent soin ; elles ne reviennent plus à terre, & se tiennent constamment sur l'eau qu'elles battent incessamment pour faire monter du fond les insectes

& les plus petits coquillages dont ſe nourriſſent les petits, qui ne peuvent encore plonger. Tous les petits *eiders* ſont couverts d'un duvet noirâtre, & les mâles ne prennent un plumage décidé qu'à trois ans ; le développement de celui des femelles eſt moins lent, & elles ſont auſſi plutôt fécondes. Les *eiders* adultes pourſuivent avec beaucoup de vivacité le poiſſon, en plongeant très-profondément ; ils ſe nourriſſent auſſi de différens coquillages. On trouve de ces oiſeaux juſqu'au Spitzberg, & dans le point oppoſé juſqu'aux Iſles Kerago & Kona, près des côtes d'Ecoſſe.

Le *gerfaut* fournit auſſi un duvet fort fin, très-léger & très-chaud, que des Marchands vendent pour le véritable *édredon ;* on le tire du cou, du ventre & de deſſous les ailes. L'*eider* ſe trouve auſſi dans le Canada ; car depuis quelque temps l'on nous envoie de ce pays une grande quantité d'*aigledon*, c'eſt-à-dire d'*édredon*. Le véritable *édredon* n'eſt en uſage en France que depuis la fin du dix-ſeptieme ſiecle.

CANARD A BEC ÉTROIT de quelques-uns. C'eſt le *fou*. Voyez *ce mot*.

CANARD DE MER A CRÊTE NOIRE, *Anas marina criſtata nigra*. Cette ſorte de *canard*, qui n'habite que les rivages de la mer, eſt regardée comme une eſpece de petit *plongeon ;* ſon corps eſt court, large, un peu aplati ; il a derriere la tête une crête qui pend de la longueur d'un pouce & demi : tout le reſte de la partie ſupérieure de ſon corps eſt d'un brun-noirâtre ; ſon ventre eſt blanc, & il a ſur les ailes une raie tranſverſale blanche ; ſes doigts ſont longs.

CANARD DE MER NOIR, *Anas nigra*. On en connoît de deux eſpeces, l'une grande, l'autre petite, qui eſt la *macreuſe*, Voyez *ce mot*. Le grand *canard de mer noir*, eſt plus grand que le *canard* vulgaire.

LE CANARD TACHETÉ DE NOIR ET DE BLANC, eſt, ſelon *Klein* & quelques autres Obſervateurs, un oiſeau fort joli dont on connoît deux eſpeces, l'une

sous le nom de *sargon*, en latin *clangula*, & l'autre est le *quattr'occhi* des Italiens, ou le *garrot* (*platyrhyncos mas*,) pl. enl. 482. Ces *canards* sont plus petits que le *canard* ordinaire ; il fréquente nos étangs en hiver & se retire au printemps vers le Nord. Il niche en Suede dans le creux des arbres. Le *sargon* a la tête d'un bleu-verdâtre & d'un noir qui chatoie le pourpre. Le *quattr'occhi* a une tache blanche sur les joues & proche du bec. A l'égard du *canard quatre ailes*, *Voyez* QUATRE AILES.

GRAND CANARD A LARGE BEC ou CANARD DES ALLEMANDS, *Anas clypeata Germanorum*. C'est un très-bel oiseau qu'on trouve dans toute l'étendue de la Suede, du Groënland, de l'Isle de la mer Baltique & notamment en Allemagne. Il est plus petit que le *canard* domestique : il a la moitié de la tête, du cou, & des petites ailes, d'un beau bleu ; le milieu des grandes plumes est d'un vert luisant ; le reste de la poitrine & du ventre est rouge jusqu'au croupion, le dessous de l'anus est noir. Ce *canard* semble être le même que le *canard de l'Amérique au large bec*.

Le *canard arctique* est une espece de *mouette*. Voyez *ce mot*.

La *canne de mer*, ou la *canne au collier blanc* de *Belon*, est le *cravant*. Voyez *ce mot*.

Autres CANARDS *étrangers*.

CANARD MUSQUÉ, *Anas moschata*, planch. enl. 989. *Grosse Canne de Guinée*, de *Belon*, vulgairement *Canard d'Inde*, *Canard de Barbarie*, *Canne de Guinée ;* par quelques-uns, *Canne de Libye*, *Canne du Caire*, *Canard de Turquie*, *Canard de Moscovie*. C'est, selon *Ray*, la plus grande espece de *canard* qui soit connue ; sa longueur est de deux pieds un pouce, & son envergure de trois pieds moins un pouce. Les noms par lesquels on a coutume de désigner ce *canard*, semblent indiquer qu'il est originaire des côtes d'Afrique ; cependant les Voya-

geurs n'en font pas mention, & on le trouve en grand nombre dans les savannes noyées de la Guiane; les Européens établis dans ces cantons, l'ont nommé *canara-franc;* & il est probable que cet oiseau, si répandu aujourd'hui en Europe, est originaire de cette contrée de l'Amérique, & qu'il nous fut apporté du temps de *Belon.* Il s'est habitué à notre climat, & perpétué dans les basses-cours où il multiplie facilement. Les Seigneurs Suédois en ont toujours dans leurs ménageries, & ces *canards* ont pris à Dantzig, depuis long-temps, une espece de droit de bourgeoisie, tant il y en a. Ils sont seulement un peu moins gros que dans leur pays natal.

Le plumage, dessus le corps, est d'un noir lustré, à reflets partie verdâtres & partie rougeâtres; sur les ailes une large bande transversale blanche; autour des yeux une peau nue, semée de papilles d'un rouge fort vif; elle couvre la plus grande partie des joues, s'étend derriere les yeux & forme une caroncule sur la racine du bec; les plumes du sommet de la tête & du haut du derriere du cou sont prolongées, étroites, & un peu contournées; elles forment une huppe; le bec est rouge, large, court, barré de bandes noirâtres; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont rouges, les ongles blanchâtres. La femelle de ce *canard* n'a point de huppe, & son plumage est brun-noirâtre. Dans l'état de domesticité, quelques individus de cette espece, sont devenus entiérement blancs. Dans l'état de liberté, ces *canards* nichent sur le tronc des arbres qui tombent de vétusté; la mere transporte ses petits à l'eau, en les prenant par le bec, & souvent ils servent de pâture aux Caïmans qui en détruisent un grand nombre.

Albin dit que ce *canard* a la partie naturelle d'un pouce de grosseur sur quatre à cinq de longueur, & rouge comme du sang: sa voix est rauque & ne se fait entendre que quand il est en colere; la femelle est

très-féconde & fait plusieurs pontes dans l'année. La chair du *canard musqué* est d'une odeur un peu musquée & d'un goût exquis. On prévient l'inconvénient de l'odeur ou saveur musquée, en coupant le croupion aussi-tôt qu'on a saigné le *canard ;* ce goût n'étant communiqué à la chair que par le reflux de l'humeur de certaines glandes situées sur le croupion.

On prétend que les *canards de Kanabi*, sur les Côtes Occidentales de l'Afrique, different peu de la *canne* ou *canard* d'Inde : après s'être baignés, ils s'envolent sur le plus haut des arbres pour y prendre l'air & s'y sécher.

CANARD DE MADAGASCAR, *Anas Madagascarienſis.* Cet oiseau est d'une couleur des plus belles & des plus brillantes ; il est plus grand que le *canard* privé ; il vient ordinairement de Madagascar dans les Indes Orientales : plusieurs Curieux en ont en Angleterre. Son bec & la poitrine sont d'un brun-jaunâtre ; l'iris des yeux d'un beau rouge ; le cou & la tête d'un vert sombre ; le dos d'un pourpre foncé mêlé de bleu ; les bords des plumes rouges ; les plumes longues des ailes sont rouges aux bords.

CANARD DE BAHAMA. *Voyez* MAREC.

CANARD HUPPÉ DE L'AMÉRIQUE, *Anas criſtata Americana.* On reconnoît cet oiseau à son bec, rouge au milieu & tacheté de noir à l'extrémité ; il a l'iris jaune, avec un cercle de pourpre ; deux plumes longues, comme chevelues, & bariolées de bleu, de vert & de pourpre, pendent de chaque côté de la tête qui est d'une couleur violette ; la poitrine est rouge, ponctuée de blanc ; le dessus des ailes de diverses couleurs : cet oiseau porte au croupion deux plumes étroites, jaunes aux bords : sa queue est bleue & pourprée ; ses pieds sont bruns & rouges.

CANARD SIFFLEUR, *Anas ſiſtularis*, pl. enl. 825. C'est le *penru* de la Basse-Bretagne ; on l'appelle *oignard* dans quelques-unes de nos Provinces. Ce *canard*

doit ſon ſurnom à ſon cri qui eſt un ſifflement aigu ; il le fait entendre en volant, & ſe décele par ce cri qu'il pouſſe plus fréquemment lorſqu'il vole & qu'il voyage, & c'eſt ordinairement de nuit. Ce *canard* arrive des contrées du Nord dans nos Provinces maritimes vers le mois de Novembre : alors le gris, chez les adultes, eſt leur couleur dominante ; mais quand ils quittent notre climat, vers le mois de Mars, par un vent de Sud, ils ont pris leurs belles couleurs : la tête eſt fauve clair, tachetée de noirâtre ; la gorge eſt d'un gris-marron ; le dos & le croupion offrent des raies en zigzags, blanches & noirâtres ; la poitrine & le ventre d'un beau blanc ; chaque aile offre deux larges bandes, l'une d'un noir de velours, l'autre d'un vert-doré ; les deux pennes du milieu de la queue, plus longues, pointues, & d'un cendré-brun ; les latérales griſes & bordées de blanchâtre ; le bec eſt d'un cendré-bleu en deſſus, noirâtre en deſſous ; l'onglet noir ; ſes jambes, ſes pieds, doigts & membranes, ſont de couleur de plomb, & les ongles noirâtres. La femelle de ce *canard* a la poitrine & le ventre blancs ; le gris eſt la couleur du reſte du plumage ; les plaques ou bandes qui traverſent l'aile ſont bien moins larges & leurs teintes bien moins vives.

Le *canard ſiffleur* eſt plus petit que le *canard domeſtique ;* on le retrouve à la Louiſiane, ſous le nom de *canard gris*. M. *de Buffon* croit que c'eſt à cette eſpece qu'on doit rapporter le *vingeon* des habitans de Saint-Domingue & de Cayenne. On diſtingue encore : Le *canard ſiffleur* à bec noir, de la Jamaïque & de Saint-Domingue, *pl. enl.* 814. Le *canard ſiffleur* de Cayenne, *pl. enl.* 826, à bec rouge & narines jaunes. Le *canard ſiffleur huppé ;* il eſt un peu plus gros que le *canard ſauvage :* ſa huppe eſt élégante, compoſée de plumes douces comme de la ſoie, longues, effilées, & d'un roux clair ; ſon bec eſt d'un beau rouge, ainſi que ſes

jambes, ſes pieds, ſes doigts; mais les membranes ſont noires. *Briſſon*, tom. VI. pag. 398.

CANARD DE NANKIN. Cet oiſeau qui eſt du genre de la *ſarcelle*, n'eſt encore guere connu en France que par les relations des Voyageurs, & la deſcription qu'en ont donnée MM. *Edwards*, *Briſſon* & *Linnæus*. Nous allons le décrire d'après deux individus, l'un mâle & l'autre femelle, qui ont été apportés à Paris en 1773, & dépoſés parmi la Collection de M. *Mauduyt*, Docteur en Médecine. M. *Edwards* a donné une figure aſſez correcte du mâle, *tom. II, p. 102, pl. CII.* On en voit un de ce ſexe, au Cabinet de Chantilly. M. *Briſſon* n'a décrit non plus que le mâle, & n'en a parlé que d'après MM. *Edwards* & *Linnæus*. Il a nommé le *canard de Nankin*, la *ſarcelle de la Chine*, (*pl. enl.* 805 le mâle, 806 la femelle.) Mais je préfere l'autre dénomination, parce que ce *canard* ne ſe trouve pas dans toute l'étendue de la Chine, mais ſeulement dans la province de Nankin, & parce que les Voyageurs le connoiſſent ſous cette même dénomination.

Le mâle eſt un peu plus gros que la femelle : il eſt plus fort que notre *ſarcelle* commune, & d'un tiers moins gros que le *canard* de baſſe-cour. Les plumes qui couvrent ſa tête & ſon cou, ſont longues & étroites : celles qui s'étendent depuis la racine du bec en deſſus, juſqu'au milieu de la tête, ſont d'un vert luſtré & foncé ; les ſuivantes, qui deviennent beaucoup plus longues, juſqu'au derriere de la tête, ſont d'un pourpre luſtré. Les plumes qui partent de l'occiput, & qui ſont les plus longues de toutes, ſont d'un très-beau vert. Les plumes qui ſont ſur les côtés, entre l'œil & la baſe du bec, ſont courtes & d'un marron clair : celles qui ſont au-deſſus de l'œil, & en arriere juſqu'à l'occiput, ſont blanches. Les dernieres de ces plumes ſont très-longues, & ſe mêlent parmi les plumes vertes qui naiſſent de l'occiput. Il

réſulte de l'arrangement des plumes que je viens de décrire, une huppe qui prend ſon origine à la baſe du bec, dont la direction eſt inclinée en arriere, & dont la pointe flottante tombe ſur le milieu du cou. Cette huppe eſt d'abord verte dans ſon milieu, puis pourpre, enſuite verte, & blanche ſur les côtés, avec un mélange de cette derniere couleur à l'origine des plumes vertes qui partent de l'occiput. Les plumes du cou ſont d'un marron foncé; elles ſont longues & étroites, & forment comme une criniere, ſi ce terme convient à un oiſeau : celles qui ſont en devant ſur les côtés, ſont rayées, dans leur milieu, par un filet longitudinal d'un marron plus clair que le reſte des plumes. Le bas du cou en devant, & la poitrine ſur les côtés, ſont pourpres. Le haut de la poitrine, dans ſon milieu, le ventre tout entier & le deſſous de la queue, ſont d'un tres-beau blanc. Les plumes latérales du ventre, qui recouvrent l'aile quand elle eſt fermée, ſont d'un marron clair, ſillonnées par des raies tranſverſales, noires, ondoyantes, & très-rapprochées les unes des autres. L'extrémité des dernieres de ces plumes, eſt traverſée par trois raies plus larges & plus fortement exprimées. La premiere eſt noire, la ſeconde eſt blanche, & la troiſieme, qui eſt la plus large & qui termine les plumes, eſt noire. Entre le pli de l'aile & le cou, il y a quatre raies tranſverſales ſur chaque côté; une blanche, enſuite une noire, puis une blanche & une noire. Le dos eſt brun; mais quand les ailes ſont pliées, on n'en apperçoit que le haut. Les couvertures de la queue ſont de la même couleur que le dos. La queue eſt griſe, aſſez longue & pointue; mais elle eſt couverte par quatre plumes longues qui partent du bas du croupion, qui la cachent & la font paroître d'un vert obſcur & changeant. Les petites plumes des ailes ſont d'un brun-gris : les grandes ſont de la même couleur à leur origine; mais leur côté extérieur ſe nuance de

blanc, qui devient d'autant plus vif, qu'on approche de l'extrémité de la plume. Cette même extrémité du côté intérieur, eſt terminée par un vert aſſez vif. Les plumes moyennes des ailes ſont nuancées de noir velouté, de blanc & de couleur d'acier poli. Ces nuances forment ſur le milieu de l'aile, quatre larges raies longitudinales, deux blanches, & deux d'un noir de velours.

Les Naturaliſtes n'ont parlé juſqu'à préſent que d'une plume plus large que les autres, qui part du milieu de l'aile, ſe releve, s'incline ou s'arque en dedans, & recouvre le dos. Cependant il y a trois plumes à l'aile qui ont cette conformation : mais, à la vérité, les deux premieres, quoique plus larges que les autres plumes, le ſont beaucoup moins que la troiſieme, qui eſt la plus extérieure, & qui les couvre. Ces deux plumes ont leurs barbes internes brunes, & les externes, qui ſont les ſeules que l'œil découvre, d'un noir d'acier poli, animé d'une nuance de vert. La troiſieme plume a une forme triangulaire. Son plus grand côté eſt à ſa partie poſtérieure, ſon plus petit du côté de l'aile, & le moyen du côté du dos. Le plus grand côté a trois pouces ; en ſorte que cette plume, au lieu de ſe terminer en pointe, finit par un épanouiſſement de trois pouces de diametre. Le tuyau de cette plume eſt fortement exprimé dans les deux tiers de ſa longueur, & forme une raie couleur de paille. Les barbes internes qui ſont très-longues, ſont de couleur marron, terminées au ſommet du triangle par un blanc ſale, & à ſa baſe par du noir couleur d'acier poli. Les barbes externes ſont couleur d'acier poli, & forment une large raie longitudinale. La plume eſt donc marron dans ſon milieu, bordée en bas à ſon extrémité par un filet noir couleur d'acier, en haut par un limbe blanchâtre, & bordée du côté de l'aile par une large bande couleur d'acier bruni. Cette plume ſe dirige naturellement ſur

le dos : celles de chaque côté venant à se rencontrer, en couvrent la plus grande partie.

Le bec est d'un rouge de laque foncé ; l'extrémité de la mandibule supérieure ou l'onglet, est blanchâtre. Les pieds sont rougeâtres, les ongles sont blancs & non pas noirs, comme l'a écrit M. *Brisson*. L'iris est d'un rouge assez vif. C'est au moins ce qui a été été attesté à M. *Mauduyt* par des personnes qui ont vu l'animal vivant.

La femelle est un peu moins grosse que le mâle. En dessus & sur les côtés sa tête & son cou sont gris. Il y a derriere la tête une huppe assez courte, dirigée en arriere & pendante, de la même couleur. A la base du bec, sur les côtés, on voit une raie blanche, étroite & perpendiculaire, & derriere l'œil il y a une raie de même couleur, mais horizontale. La poitrine est grise, mouchetée de taches fauves ; la gorge & le ventre sont blancs ; les cuisses sont grises ; les plumes latérales du ventre, que recouvrent les ailes fermées, sont de la même couleur que la poitrine ; les ailes, le dos & la queue sont gris, mais le dos est chatoyant & renvoie des reflets verdâtres ; les grandes plumes des ailes sont, comme celles du mâle, bordées de blanc en dehors, & terminées de vert en dedans, mais sans cette plume qui distingue le mâle ; l'iris, le bec, les pieds, les ongles sont comme dans le mâle.

J'ai été forcé de m'étendre sur la description d'un oiseau dont on parle souvent, que les Voyageurs vantent beaucoup, qu'on connoît peu en Europe, & dont on n'avoit que des notions imparfaites.

Les Chinois font le plus grand cas du *canard de Nankin ;* on le transporte vivant, de cette province où il est sauvage, dans tout l'Empire. Ses mœurs sont douces & aimables. Il s'apprivoise facilement ; il reconnoît les personnes qu'il a coutume de voir, il les suit, il les caresse, & à leur vue il exprime ses sensations par des mouvemens vifs & agiles. Cependant il ne

perd jamais l'idée de la liberté, & il en conſerve toujours le déſir. Si l'on n'a pas ſoin de lui couper les ailes, il profite de l'avantage qu'on lui laiſſe, s'envole & ne revient pas. Toutes les perſonnes aiſées ont à la Chine des *canards de Nankin*. On a communément le mâle & la femelle, qui ont l'un pour l'autre beaucoup d'attachement. On les laiſſe en liberté, mais les ailes coupées, dans ces cours ou jardins qui ſéparent à la Chine les corps-de-logis, qui ſont entourés de murs, au milieu deſquels il y a un baſſin rempli de poiſſons & où on éleve des plantes & des animaux rares, dont le ſoin eſt un des plus doux amuſemens des Chinois. On regarde encore à la Chine le *canard de Nankin* comme le ſymbole de la fidélité conjugale. Cette idée a contribué à lui faire valoir un prix qui eſt toujours très-haut dans les Provinces éloignées de celle où il eſt naturel. De cette idée auſſi eſt venu l'uſage ſuivant: Lorſqu'une fille de famille honnête ſe marie, les jeunes perſonnes de ſon ſexe, de ſa famille & de ſes amies, lui font préſent, quelques jours avant ſon mariage, ou le jour même, d'une paire de *canards de Nankin* vivans, ornés & liés de rubans. On en a vu dans une pareille occaſion payer une paire deſtinée à la fille d'un Mandarin, la valeur de ſept cents livres argent de France. Le prix le plus bas de la paire de ces oiſeaux vivans, eſt de cinquante écus ou deux cents livres monnoie de France. On tient de M. *Poivre*, connu par ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle, par ſes lumieres, & qui a fait pluſieurs voyages à la Chine, qui y a ſéjourné, y a eu des *canards de Nankin* dans ſa maiſon, les détails que l'on vient de donner. Il en faut préſumer que le *canard de Nankin* ne multiplie pas, même à la Chine, dans l'état de domeſticité, autrement ſon prix auroit néceſſairement baiſſé. Les Chinois repréſentent ſouvent ce *canard*, ſur leurs papiers peints & ſur leur porcelaine.

LES CANARDS DE LA COTE D'OR, ceux du Cap de Bonne-Eſpérance, de la Jamaïque & de Cayenne, ſont également ſauvages dans chacun de ces pays : on les trouve dans les ſavannes ; leur chair eſt un peu faiſandée & bonne à manger : ce ſont autant de *canards muſqués*, Voyez *ce mot*. On diſtingue le *canard dominiquain*, du Cap de Bonne-Eſpérance. *Voyages aux Indes & à la Chine, tom. II. p. 221.*

CANARD DU MEXIQUE, *Anas Mexicana*. Cet oiſeau eſt de la grandeur du *canard privé ;* il eſt fort ſingulier & mérite d'être connu. Il a une tête groſſe & noire, garnie d'une huppe bien fournie ; le ventre & le bas du cou couleur d'argent comme au grebe ; le bord des yeux eſt garni de plumes blanches chez le mâle, & jaunes chez la femelle. Il marche mal, vole difficilement, mais il nage bien dans les lacs. Il fait ſes petits dans les roſeaux & dans les joncs. La grande crédulité des Indiens porte les habitans de cette contrée à dire qu'on trouve dans la tête de cet oiſeau une pierre précieuſe d'un grand prix, & qui ne doit être conſacrée qu'à Dieu. On voit encore au Breſil un *canard ſauvage* ou de paſſage, que les Indiens appellent *tempatlahaou :* il eſt remarquable par ſon plumage, orné de taches luiſantes, ſouvent ſemblables aux miroirs de la queue du paon, ou à la plante nommée *tournéſol :* le deſſous de la queue eſt d'un vert brillant ; le deſſus eſt blanchâtre.

CANARD BRANCHU, ou le *beau canard huppé*, ou le *canard d'été* de M. *Briſſon*. Cet oiſeau, l'un des plus beaux de ſon genre, n'eſt guere plus gros qu'une ſarcelle : les François établis à la Louiſiane, & les Créoles, l'ont nommé *canard branchu*, parce qu'il aime à ſe percher ſur les plus hautes branches des arbres les plus élevés, propriété que n'ont que peu ou point les autres *canards* d'Europe. Les plumes du devant de la tête ſont d'un vert-doré brillant ; celles de l'occiput ſont fort longues, étroites & comme ſoyeuſes : elles ſont diſpoſées par touffes, les unes blanches, les autres

d'un beau vert-doré, & les troiſiemes d'un violet éclatant ; toutes ces touffes, paralleles de chaque côté, forment une huppe élégante qui pend en arriere & dont la pointe tombe ſur le milieu du dos : les joues & le haut du cou ſont d'un beau violet ; la gorge & le devant du cou ſont blancs ; le deſſus du corps d'un brun foncé changeant en vert-doré ; la poitrine eſt d'un pourpre-vineux, ſemée de taches blanches triangulaires ; chaque côté offre deux bandes tranſverſales, l'une d'un noir de velours, l'autre d'un beau blanc ; les plumes ſcapulaires chatoient le vert-doré, le bleu & le cuivre-roſette ; l'iris eſt couleur de noiſette ; les paupieres ſont d'un rouge fort vif ; le bec, en deſſus, eſt jaune à ſa baſe, enſuite d'un rouge vif, puis marqué d'un peu de blanc ; le bout eſt noir ainſi que toute la mâchoire inférieure ; la peau nue des jambes, les pieds & les doigts ſont d'un jaune obſcur ; les membranes brunâtres, & les ongles noirs. La femelle a le plumage brun-griſâtre, une huppe brune, courte & peu fournie, la gorge blanchâtre.

Le *canard branchu* ſe trouve à la Louiſiane, à la Caroline & à la Virginie : il niche dans des troncs d'arbre, & particuliérement dans les trous abandonnés par les pies. Le *canard branchu* eſt indiqué ſous le nom de *canard huppé* de la Louiſiane, dans les *pl. enl.* 980 le mâle, 981 la femelle.

L'enſemble des belles couleurs de ſon plumage, fait rechercher cet oiſeau par les Indiens : ils ornent de la peau de ſon cou le tuyau de leurs calumets. La chair de ce *canard* eſt un peu muſquée.

On trouve dans l'Ornithologie de M. *Briſſon*, & dans d'autres Auteurs, une plus grande liſte de *canards* ; entre autres : Le *canard d'hiver* qui niche dans les arbres, qui & croît dans l'eau.

Le *canard d'hiver* de M. *Briſſon*, ou le *petit canard à groſſe tête*, parce que les plumes qui la couvrent ſont très-longues, & lui donnent l'apparence d'un fort

volume ; ce *canard* se trouve à la Caroline, encore n'y paroît-il que l'hiver.

Les *canards à longue queue*, dont une espece appelée *pilet*, (pl. enl. 954), ou *pennard*, se voit à la Louisiane ; un autre appelé *canard de Miclon*, Isle de l'Amérique, (*pl. enl.* 1008,) & qu'on trouve aussi à Terre-Neuve & en Islande ; le milieu de la queue offre deux plumes très-longues.

Le *canard à face blanche* ; c'est le *canard du Maragnon*, pl. enl. 808.

Le *canard à tête grise* ou le *canard de la Baie d'Hudson ;* il est bien plus grand que notre *canard domestique :* il est coiffé d'une calotte cendrée-bleuâtre & carrée, séparée par une double ligne de points noirs semblables à des guillemets ; le bec est rouge & surmonté de deux bourlets qui ressemblent, suivant *Edwards*, à peu près à des *fèves*.

Le *canard du Nord* appelé *marchand*. Voyez MACREUSE A BEC ROUGE.

Le *canard à collier*, de Terre-Neuve, (*pl. enl.* 978 le mâle, 979 la femelle.) Ce collier est une bande blanche transversale entre deux bandes d'un noir de velours ; ce *canard* se retrouve au Kamtschatka & dans l'Islande. C'est l'*Anas histrionica* de *Linnæus*.

M. *Pallas* a dessiné & décrit un *canard chantant* (*Anas glocitans*) ; oiseau très-rare & qui ne se trouve que dans la partie Orientale de la Silésie. Consultez *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suede*, *ann. 1779*.

Observations sur les CANARDS.

D'après cette description des différentes especes principales de *canards*, on reconnoîtra que ces oiseaux sont palmés ; & malgré ce rapport commun avec l'*oie*, ils en different en ce qu'ils ont les pieds placés hors du centre de gravité ; en marchant, ils vacillent de la poitrine, chancellent du derriere, & semblent se mouvoir

mouvoir difficilement : ils marchent avec lenteur, & volent avec plus de vîteſſe ; mais ils ſont ſi peſans & ſi peu agiles, que leurs ailes, en volant, font toujours beaucoup de bruit. La Nature a choiſi dans leur conſtruction, la forme qui leur étoit la plus favorable pour nager avec facilité. Le *canard* eſt, en quelque ſorte, un oiſeau amphibie ; il nage, il marche ſur terre, & vole dans l'air, mais plus difficilement encore dans le temps de la mue, qui arrive vers la fin de Mai, lorſque les *cannes* commencent à couver. Au contraire, la mue des *cannes* n'arrive que quand leurs petits ſont devenus grands & capables de voler ; tous peuvent voler de nouveau, après avoir recouvré leurs plumes. Dans l'eſpace d'une ſemaine, & quelquefois de vingt-quatre heures, toutes les vieilles tombent. On croit que la mue dans les oiſeaux, provient de la même cauſe que la chute du poil dans les hommes & dans les autres animaux nouvellement refaits à la ſuite d'une maladie ou d'un épuiſement critique. La paſſion de l'amour cauſe également aux *canards* & à tous les animaux mâles, non-ſeulement une eſpece de fievre, mais encore ils deviennent tous maigres, parce que leur corps s'eſt épuiſé par les déſirs & l'uſage des plaiſirs que l'amour inſpire & procure. Quant aux femelles, le temps ou de la couvaiſon, ou de la portée & de l'éducation de leurs petits, équivaut à une maladie ou à un long jeûne, attendu que, pendant ce temps-là, elles ſe macerent par la diete, & ſouvent par un travail continuel. Lorſque ces temps ſont paſſés, les deux ſexes recouvrent en peu de temps leur ancien embonpoint, & ſe rengraiſſent.

La langue de ces oiſeaux eſt munie d'eſpeces de petites dents des deux côtés, & armée de nerfs exquis, qui leur ſuffiſent pour faire, par le goût ſeul & ſans y voir, le choix des alimens. Le *canard* a la voie plus foible, plus rauque ou moins perçante que la *canne*. *Aldrovande*, étonné de voir que cet oiſeau

pouſſe un cri ſi grand & ſi aigu, & qu'il tient ſa tête ſi long-temps dans l'eau, prétend qu'il en faut chercher la cauſe dans la figure de ſa trachée, qui, à l'endroit où elle ſe partage en deux branches pour aller aux poumons, a une ſorte de veſſie dure, cartilagineuſe & concave, & qui eſt penchée du côté droit, où elle paroît beaucoup plus grande. Leurs femelles, ainſi que celles des *oies*, ſont ſujettes à pondre des œufs monſtrueux. Lorſque le temps paroît orageux, ils crient plus que de coutume, battent des ailes, & ſe jouent ſur l'eau. Ils plongent entre deux eaux, lorſqu'ils veulent éluder les pourſuites de leurs ennemis.

CANARI. *Voyez* SERIN. A l'égard du *canari ſauvage*, Voyez PENDULINE.

CANARI VULGAIRE, *Canarium commune*, Linn. Mant. 127; *aut vulgare*, Rumph. Amb. Nom d'un arbre réſineux, de la famille des *Balſamiers*, qui s'éleve à une grande hauteur, & dont le tronc, recouvert d'une écorce blanchâtre, porte une cime étalée & bien garnie : ſon bois eſt blanchâtre, aſſez ſolide, mais peu durable; il eſt bon à brûler; ſes feuilles ſont ovales, oblongues, acuminées, glabres, entieres; ſes fleurs ſont dioïques, terminales, blanchâtres : le fruit eſt une eſpece de noix ovale, & qui renferme un noyau trigone & pointu.

Le *canari* croît dans les Indes Orientales, dans les Iſles Moluques, & à la Nouvelle Guinée. Les naturels de ce pays, tirent en grande partie leur nourriture des amandes de ſes fruits, qu'ils mangent crues, ou dont ils font une eſpece de pain; ils en expriment une huile, dont ils ſe ſervent pour cuire le poiſſon ou pour préparer d'autres alimens. Les vieux arbres donnent une réſine blanche & tenace, que l'on emploie à Amboine comme flambeau, en l'enveloppant dans des feuilles ſeches. (*Encyclop. Méth.*)

CANCAME. *Voyez* GOMME CANCAME.

CANCERILLE. C'eſt le *garou des bois*. Voyez GAROU.

CANCHE. *Voyez* FOIN.

CANCRE, *Cancer.* Les *cancres* ſont des animaux cruſtacées dont il y a un plus grand nombre d'eſpeces que parmi les *crabes.* Quelques Auteurs ont rangé improprement avec les *cancres*, la *langouſte*, le *homard*, la *ſquille*, l'*écreviſſe d'eau douce*, les *crabes* & *tourlouroux*, &c. Mais nous ne parlerons ici que des *cancres* proprement dits & les plus connus. Pour les autres cruſtacées de ce genre, *Voyez aux noms particuliers qu'ils portent.* Voyez maintenant l'*article* CRUSTACÉES.

On diviſe les *cancres* ſelon les lieux qu'ils habitent le plus communément : on appelle ceux qui vivent autour des rochers, *ſaxatiles ;* ceux qui vivent dans la boue, *limoſi ;* ceux qu'on trouve dans le ſable, *arenoſi ;* ceux qui ſe plaiſent dans l'algue, *algoſi.*

Une autre diviſion adoptée par pluſieurs Naturaliſtes, eſt de les diſtinguer en *cancres de mer* & en *cancres de riviere.* Il ne ſe trouve point de ces derniers dans nos fleuves ; mais ils reſſemblent, par la couleur & par la forme, aux *cancres de mer.*

Les *cancres* ont le corps arrondi ou cordiforme, & different en cela des *écreviſſes de mer* & des *langouſtes* qui l'ont très-long, & des *crabes* qui l'ont fort évaſé. Il y en a de différentes grandeurs & couleurs ; tous ont dix pattes, en comptant les deux bras fourchus, tantôt longs, tantôt courts ; leur queue eſt repliée par deſſous. La tête, le corps & le ventre different ſuivant la diverſité de l'eſpece ; leur écaille ou croûte leur tient lieu d'os : c'eſt d'elle que les muſcles tirent leur origine, ainſi que leurs inſertions. Ils ſont privés de ſang, & tiennent, dit-on, de la nature des *ovipares* & des *vivipares.* Voyez *ces mots.*

La premiere eſpece de *cancre* eſt l'*araignée de mer*, *Aranea cruſtata.* Sa chair eſt dure & de mauvais goût : elle habite peu la Méditerranée, plus communément l'Océan & la Mer Atlantique. Le bras droit de l'*araignée de mer* eſt, ainſi que chez la plupart des cruſtacées,

ordinairement plus gros que le gauche ; les bouts ou les doigts en ſont quelquefois noirâtres, mais moins communément que dans les crabes. Ce *cancre* a quatre cornes devant les yeux, deux courtes qui ſortent du milieu du front, & deux plus longues qui ſortent au-deſſous des yeux : elles ſont proches l'une de l'autre; & il avance ſes ſerres, qui ſont repliées & mobiles, à volonté. On diſtingue facilement ce *cancre* des autres eſpeces, 1.° moins par ſa grandeur, que par la tête de ſa cuiraſſe plus diſtincte, plus pointue & plus avancée; 2.° par ſes pieds longs & menus; 3.° par ſes yeux qui ſont placés l'un auprès de l'autre, & qui ſont fort ſaillans.

Il y a des *araignées de mer* très-petites, d'autres qui ſont aſſez groſſes ; elles ont ſous la cuiraſſe inférieure quelques petites veſſies qui s'enflent comme font les gorges des *grenouilles*. La queue des femelles eſt large & arrondie; celle des mâles eſt étroite & longue.

CANCRE CAVALIER ou COUREUR, *Cancer eques aut curſor*. Ces *cancres* ſont gros comme une châtaigne; il n'y a preſque rien à manger; ils ſont en quelque ſorte amphibies, puiſque dans les chaleurs de l'été, ſur le midi, ils ſortent en troupe de la mer pour paſſer le reſte du jour au ſoleil ou à l'ombre, ou, peut-être, pour n'être pas dévorés des gros poiſſons. Ils ne cherchent que les lieux pierreux & bourbeux pour y trouver leur nourriture; ils ſe promenent hors de la mer en long & en large, tantôt autour des rivages où ils ſont nés, tantôt plus loin. *Belon* dit qu'en partant de Memphis pour Jéruſalem, il en vit ſur les confins de l'Egypte qui retournoient à la mer, & couroient d'une ſi grande vîteſſe, qu'il n'étoit preſque pas poſſible de les atteindre. Il ajoute qu'un lézard qui étoit à l'ombre ſous une plante nommée *ambroſie*, ayant apperçu un de ces *cancres*, le pourſuivit; & que ce *cancre*, qui paroiſſoit plutôt voler que courir, lui échappa.

CANCRE COMMUN, *Cancer maritimus.* Il tient le milieu entre le *cancre de riviere* & le *cancre de mer.* Il a les bras fourchus & courts ; les pieds longs, finiſſant en pointes, deux petites cornes au front. Il vit long-temps hors de l'eau ; ſa chair eſt fort nourriſſante.

CANCRE EN FORME DE CŒUR, *Cancer figurâ cordis.* Il eſt petit ; le tronc de ſon corps a la forme d'un cœur ; ſes deux bras ſont fourchus ; les ſerres en ſont fort courtes ; il a deux cornes au front. Il vit dans la haute mer. *Rondelet* dit en avoir ſouvent trouvé dans le corps des plus grandes morues : on en trouve auſſi dans l'eſtomac des merlans.

CANCRE D'HÉRACLÉE ou COQ MARIN. On en pêche dans le Pont-Euxin ; mais il vit en haute mer. Il differe du précédent par ſa coquille qui eſt brune, ſes pieds plus courts & plus menus ; les cornes qu'il a devant les yeux ſont jointes enſemble.

CANCRE MARBRÉ, *Cancer marmoratus aut varius.* Sa coquille eſt très-dure, unie en deſſus, découpée près des côtés des yeux comme une ſcie. Durant la vie de l'animal elle eſt variée de différentes couleurs, noires, bleues, vertes & cendrées, comme le marbre ou le jaſpe : elles diſparoiſſent après ſa mort. Il a les bouts des pieds renflés, & deux petites cornes au front. Il vit dans les trous des rochers, s'y cache au moindre bruit, & s'y cramponne avec les pieds ſi fortement, que l'on a de la peine à l'en arracher.

CANCRE-OURS ou MIGRAINE, *Cancer urſus.* Il ſe ſert, comme ce quadrupede, de ſes pieds de devant ou de ſes deux bras fourchus. Il met ſes bras devant ſes yeux, & on prétend qu'il dort ainſi tout ramaſſé comme les ours. Il eſt gros & court, d'une figure informe & de la couleur de grenade : ſes pieds ſe reſſerrent à volonté contre ſon corps : il vit dans la fange : ſa chair eſt de mauvais goût. Le *cancre-ours* ne paroît être, ſelon *Rumphius*, qu'une *ſquille large* des Indes.

CANCRE DES MOLUQUES, ou CRABE ÉPÉE ; *Cancer Mollucenſis.* Ce cruſtacée dont la carapace reſſemble au dos d'un gros ſcarabée, porte horizontalement au milieu poſtérieur de ſon corps ou de ſa cuiraſſe un dard gros & fort long, très-pyramidal, ſouvent épineux & toujours à charniere. Les Chinois eſtiment ſa chair comme un mets exquis. Ce *cancre* ſingulier par la forme extérieure, la configuration des bouts de ſes pattes, &c. eſt gravé dans la *tab. 12. litt. A. B. du Theſ. Imag. piſc.* de *Rumphius.*

CANCRE PARASITE. Nous donnons ce nom aux petits *cancres*, dont la coquille eſt tendre & molle, & qui, pour être à l'abri de toute inſulte, ſe retirent & ſe logent dans les coquilles vivantes de quelques teſtacées. Celui qui vit dans les huîtres eſt rouge ſur le dos & blanc par tout le reſte, gros comme une féve. Ceux qui vivent dans les moules & les nacres, ſe nourriſſent du même mets bourbeux que les teſtacées, dans leſquels ils habitent. On en trouve auſſi qui prennent pour hôte les coquilles de S. Jacques & la nérite ; d'autres enfin, comme *bernard-l'hermite*, ſe logent dans des coquilles univalves & vides. Le *pinnotere* qui fait ſentinelle, dit-on, dans la pinne-marine, eſt auſſi compté au nombre des *cancres paraſites.* D'autres *cancres* ſe retirent dans des trous d'éponges, dans des fentes de rocher. La plupart de ces cruſtacées ſont de véritables *crabes.* Voyez *ce mot.*

CANCRES A PIEDS LARGES, *Cancer latipes.* Il n'eſt pas plus gros qu'une noix ; il a deux bras fourchus, & eſt armé de petites dents. Les deux derniers pieds ou jambes de derriere ſont courtes ou larges au bout, & ont ſix articulations. Il a quatre petites cornes au front ; ſa coquille eſt liſſe. La mer le jette communément ſur le rivage.

CANCRES A PINCES COURTES, *Cancer brachiis brevibus.* Il eſt petit, d'un rouge-noirâtre, & bien différent des autres, en ce qu'il a le derriere large & le

devant pointu ; ſes deux jambes de devant ſont courtes & couvertes de poils menus ; les deux ſuivantes fort longues, groſſes, pointues & velues ; les autres de chaque côté ſont pareillement longues & menues, mais ſans poils.

CANCRE DE RIVIERE ou D'EAU DOUCE, *Cancer fluviatilis*. Il reſſemble entiérement au *cancre de mer ;* mais ſa coquille eſt plus tendre, plus légere ; les pieds, les bras fourchus, plus gros & plus longs, à proportion de ſa groſſeur. La queue du mâle eſt étroite & ſerrée contre le corps ; celle de la femelle eſt plus large, en forme d'écuſſon, pour mieux couvrir ſes œufs. La chair en eſt douce & bonne : on les fait mourir dans du lait pour les rendre plus délicats. Ce *cancre*, avec le temps, ſe dépouille également de ſa coquille. On trouve beaucoup de ces *cancres* en Grece, en Candie, en Italie, en Sicile, en Egypte dans le Nil.

CANCRE SQUINADE, nommé ainſi, de ce que ſa chair a un goût ſemblable à celle de la *ſquille* ; on le nomme auſſi *cancre pagurus*. Il eſt armé aux deux côtés de la partie de devant, de ſix aiguillons longs & forts ; & ſur ſon front il porte deux pointes rondes & fermes. Il a deux petites cornes, proche deſquelles ſont les yeux qui regardent plus de côté que devant ; ſes cornes ſont aſſez éloignées l'une de l'autre : ſa coquille eſt raboteuſe & couverte d'aiguillons ; ſes pieds ſont longs & gros, un peu épineux ; ſa queue eſt garnie en deſſous de pluſieurs tablettes, où l'on trouve quelquefois des œufs rouges, joints enſemble, en forme de grappe de raiſin : il a des eſpeces d'ouïes. On aſſure que ce *cancre* n'eſt plein & de bon goût, que dans le croiſſant de la lune ; mais il eſt preſque vide, & d'un goût peu agréable dans un autre temps. On en trouve dans la Méditerranée.

Il ſe dépouille de ſa croûte ou coquille, comme le ſerpent de ſa peau. Les Anciens regardoient ce change-

ment involontaire & néceſſité, comme une ſageſſe de l'animal ; c'eſt pourquoi ils le pendoient au cou de la ſtatue de Diane d'Epheſe, Déeſſe de la Sageſſe. Lorſque ce *cancre* a mis bas ſa coquille cruſtacée, il ſe tient caché juſqu'à ce qu'il en ait une autre ; & quand le temps de ce dépouillement approche, il court çà & là, & ſe remplit de nourriture ſi abondamment, que ſa couverture eſt obligée de tomber. D'autres, au contraire, veulent qu'elle l'abandonne par maladie & par maigreur. *Voyez* cette mue des cruſtacées ſur l'*article* ECREVISSE.

CANCRE VELU, *Cancer hirſutus*. On en diſtingue de trois ſortes : 1.° Ceux qui ont des poils en pluſieurs endroits du corps, ſur les bras & les pieds, avec une figure de cœur ſur le milieu de la coquille ſupérieure : le bout du bras eſt noir ; la partie antérieure de la cuiraſſe eſt dentelée comme une ſcie, & armée ſur le front de deux petites cornes. 2.° Ceux qui n'ont point de noir à l'extrémité des bras, & qui ſont plus petits que les précédens. 3.° Enfin, ceux qui ne different de la ſeconde eſpece que par leur petiteſſe.

CANCRELAS. Au Bréſil, eſt le nom du gros *ravet*. Voyez *ce mot*.

CANCRITES. On appelle ainſi les *cancres foſſiles* ou *pétrifiés*, Voyez CANCRE. Les *cancrites* ſe trouvent ſur la Côte de Coromandel, à Sheppy, Iſle Angloiſe, & à Pappenheim.

CANDELBERY. Nom que les Anglois donnent à l'*arbre de cire*, de la Louiſiane. *Voyez* ce mot.

CANDIDE, *Phicomene*, Eſper. Nom d'un *papillon* qui a beaucoup de rapports avec celui nommé le *ſoufre ;* le fond des ailes eſt blanc, & bordé de vert-noir, avec une tache jaune dans le mâle.

CANÉFICIER. *Voyez* CASSE.

CANETON. Petit Canard. *Voyez* CANARD.

CANJALAT. *Urium polipoïdes*, Rumph. Amb. ; *Malaïcè ubi gorita*. Plante qui croît à Amboine, dans les

bois humides & ſur le bord des rivieres. Elle a le port de la clématite. Les habitans, en prenant du thé, font uſage de ſes racines confites au ſucre : elles ſont compoſées de tubéroſités nombreuſes, cylindriques, longues, ramaſſées en faiſceau, noirâtres en dehors, ſuccu-lentes, & naturellement d'un goût amer & déſagréable.

CANIAR de *Belon*, eſt le *goëland varié*.

CANICA. Eſpece d'épicerie qu'on trouve dans l'Iſle de Cuba. Suivant M. *Deleuze*, elle a le goût du *clou de girofle*, & eſt d'uſage en médecine.

CANICHE. Femelle du *barbet*. Voyez CHIEN.

CANICULE, *Canicula*, eſt le nom d'une des étoiles de la conſtellation du *grand chien*, qu'on appelle auſſi ſimplement l'*étoile du chien* & *ſirius*. C'eſt la ſeconde étoile dans les Catalogues de *Ptolomée* & de *Tycho* : elle eſt ſituée dans la gueule du *grand chien*, & eſt de la premiere grandeur ; c'eſt même la plus grande & la plus brillante de toutes les étoiles du ciel.

Quelques Auteurs anciens ont écrit que le jour où la *canicule* s'éleve, toute la Nature en reçoit des influences qui produiſent mille accidens fâcheux, & ſurtout beaucoup de maladies chroniques dans les animaux, & des chaleurs contagieuſes : voilà bien des chimeres. Si la *canicule* avoit la propriété d'apporter le chaud, ce devroit être plutôt aux habitans de l'hémiſphere Méridional qu'à nous, puiſque cette étoile n'eſt que dans cet hémiſphere, de l'autre côté de l'Équateur : cependant il eſt certain que ces peuples ſont alors en hiver. La *canicule* & les autres étoiles ſont trop éloignées de nous pour produire ſur nos corps ni ſur notre ſyſtême planétaire aucun effet ſenſible. *Voyez l'article* ÉTOILE, *à la ſuite du mot* PLANETE.

Les Romains étoient ſi perſuadés de la malignité de la *canicule*, que pour en écarter les influences, ils lui ſacrifioient tous les ans un chien roux. Cette eſpece d'animal avoit eu la préférence dans le choix des victimes, à cauſe de la conformité des noms. Ce n'eſt pas

la seule occasion où cette conformité ait donné naissance à des branches de superstition. *Encyclopédie.*

CANIFICIER. C'est ainsi que l'on nomme aux Antilles le *cassier* ou l'arbre qui produit la *casse*. Voyez *ce mot.*

CANNA. Nom que les Hottentots donnent à un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique Méridionale ; les Caffres le nomment *impoof*. D'après la description que des Auteurs ont faite du *canna*, il nous paroît que ce quadrupede bisulce a beaucoup de rapports avec le *condoma*, Voyez *ce mot.* Les cornes, dans les deux sexes de l'une & l'autre especes, sont assez lisses, avec une grosse arête qui forme deux tours de spirale dans leur longueur : ces cornes sont creuses, & soutenues par un os qui leur sert de noyau ; ainsi elles sont permanentes. Le *canna* & le *condoma* ont une criniere ; mais le *canna* manque de larmiers, & marche en troupes de cinquante & plus : on en trouve quelquefois cent, & trois cents ensemble, près des fontaines. Le *condoma*, au contraire, a des larmiers & ne va point en grandes troupes. Il résulte de cet exposé, de ces légeres différences, que le *canna* est l'espece sauvage qui habite les hautes montagnes ; le *condoma* habite les plaines.

CANNABINE, *Datisca.* Nom d'un genre de plantes à fleurs incompletes, qui a beaucoup de rapports avec le chanvre, & qui comprend des herbes dont les feuilles sont alternes & ailées, avec impaires, & dont les fleurs sont petites, axillaires & en grappes terminales : les fleurs sont à sexes séparés sur des pieds différens : le fruit est une capsule oblongue, triangulaire, & s'ouvre par trois valves ; il contient beaucoup de petites semences.

Il y a : La *cannabine glabre*, de l'Isle de Candie, *Datisca cannabina*, Linn. ; *Cannabina Cretica florifera & fructifera*, Tourn. Cor. 52 ; elle a un peu l'aspect d'une ortie ou d'un chanvre. La *cannabine hérissée*, de la

Pensylvanie, *Datisca caule hirsuto*, Linn.; elle est encore plus grande que la précédente qui a de quatre à six pieds de hauteur.

CANNAMELLE. *Voyez* CANNE A SUCRE.

CANNANGOLIS ou ANGOLI. Les habitans de Malabar donnent le premier de ces noms à la *poule sultane* de Madras, de M. *Brisson*. Cet oiseau est de la grosseur d'un *canard*; le plumage supérieur est cendré; l'inférieur est blanc, avec quelques taches noires en forme de croissant.

CANNE ou CANE. C'est la femelle du *canard*. Voyez-en les especes *à la suite du mot* CANARD.

CANNE ÉPINEUSE. *Voyez à l'article* ROTIN.

CANNE A MAIN. Espece de roseau des Indes. *Voyez à l'article* ROTIN.

CANNE A SUCRE ou CANNAMELLE, *Arundo saccharifera*, C. Bauh., Sloan.; *Calamus saccharinus*, Tabernæm.; *Canna mellæa*, Cæsalp.; *Viba*, *Tacomarée*, Pison, *Caniche* des Caraïbes. C'est une espece de roseau articulé, dont la moëlle succulente fournit par expression, le *sucre*, ce sel essentiel, doux & agréable, dont un si grand nombre de Nations font usage dans nos Colonies, en Amérique. Ce roseau, qui est de la famille des *Graminées*, s'éleve à huit ou dix pieds de hauteur & davantage, sur un pouce & demi de diametre : sa tige est pesante, cassante, d'un vert tirant sur le jaune : les nœuds qui sont à trois doigts ou environ les uns des autres, sont saillans, en partie blanchâtres, & en partie jaunâtres. De ces nœuds partent des feuilles qui tombent à mesure que la *canne* mûrit; les nœuds contiennent donc le principe des feuilles : on voit d'abord paroître un bouton alongé d'un brun-rougeâtre, qui, peu à peu, se dilate, verdit & devient une feuille longue de trois à quatre pieds, plane, droite, pointue, large d'un pouce, d'un vert-jaunâtre, striée dans sa longueur, avec une côte blanche au milieu, alternativement posée, embrassant la tige par sa base,

glabre, mais armée ſur les côtés de petites dents imperceptibles. Il arrive quelquefois que les *cannes*, parvenues à onze ou douze mois de croiſſance, pouſſent à leur ſommet un jet de ſept à huit pieds de hauteur, & de cinq à ſix lignes de diametre, liſſe, ſans nœuds; c'eſt ce qu'on appelle *fleche*. Ce jet porte un panicule ample, long d'environ deux pieds, diviſé en pluſieurs épis noueux, fragiles, compoſés de pluſieurs petites fleurs ſoyeuſes & blanchâtres, ſans pétales, dans leſquelles on diſtingue trois étamines dont les antheres ſont un peu oblongues; l'embryon eſt alongé & porte deux ſtyles: à ces fleurs ſuccedent quelquefois (car elles ſont ſouvent ſtériles) des ſemences oblongues, pointues. Il faut obſerver qu'une même tige ne fleurit & ne *fleche* jamais qu'une fois. Lorſque la *canne* approche de ſa maturité, alors la tige eſt jaune & peſante; ſon écorce eſt liſſe, luiſante, & la matiere ou ſubſtance blanchâtre, ſucculente & ſpongieuſe que contient la tige dans ſon intérieur, ſe brunit; ſa racine eſt épaiſſe, ſucculente, griſâtre, genouillée & fibrée.

La *canne à ſucre* croît naturellement dans les Indes Orientales, dans les Iſles Canaries, & dans les pays chauds de l'Amérique. Elle ſe plaît dans les terrains gras, humides & bien aérés: les terres maigres, uſées, qui n'ont pas de fond, ou qui ſont peſantes, ne produiſent que de petites *cannes* barbues, pleines de nœuds, dont on ne retire que peu de ſucre difficile à fabriquer. Les fourmis, les pucerons, & les rouleurs, font beaucoup de tort par leurs dégâts, à la *canne à ſucre*.

Les plantations de *cannes à ſucre* ſe font très-facilement. On couche les plants de *cannes* dans des ſillons alignés & paralleles entre eux; les trous alignés ſont plus ou moins éloignés les uns des autres, depuis deux pieds juſqu'à trois pieds & demi, ſuivant la qualité du terrain; on les fait de quinze à vingt pouces de longueur, de quatre à cinq de largeur, & de

ſept à huit de profondeur; on met dans chaque trou deux ou trois morceaux de *canne*, longs de quatorze à dix-huit pouces, & qu'on prend au haut de la *canne*; on les couche au fond du trou horizontalement, & on les couvre de terre. Lorſque le terrain eſt comme marécageux & plein d'eau, on place le plant de façon que le bout ſupérieur ſorte hors de terre de quatre à cinq pouces; c'eſt ce qu'on appelle *planter en canon*. On plante ordinairement les *cannes* dans le temps qu'on les récolte, afin de profiter du plant. Quand le temps a été favorable, au bout de ſept à huit jours que les *cannes* ſont en terre, on voit ſortir des œillettons, à l'endroit de chaque nœud ou articulation, un bourgeon de la forme d'une petite aſperge, qui, quelques jours après, ſe diviſe en deux feuilles minces, longues, peu larges & oppoſées: la tige continue de s'élever en pointe; elle produit peu de temps après deux autres feuilles, & ainſi de ſuite. Quand elle eſt parvenue à la hauteur d'environ un pied, il ſort de ſa baſe d'autres bourgeons plus ou moins nombreux, ſuivant la qualité du terrain: le ſarclage eſt ici néceſſaire, &, à défaut de pluies, il faut arroſer. Au bout de dix, douze à quinze mois, ſelon la vîteſſe de la végétation, les *cannes à ſucre* ſont parvenues à leur maturité; on les coupe très-près de la racine; (ces ſouches reproduiſent deux ou trois fois de nouvelles coupes;) on rejette les feuilles, &, au moulin, on comprime ces *cannes* entre deux rouleaux, qu'on appelle *rôles*, faits d'un bois très-dur, & qui tournent en ſens contraire: les *cannes* répandent par ce moyen une liqueur douce, viſqueuſe, appelée *miel de canne*, & que l'on fait cuire enſuite juſqu'à la conſiſtance du ſucre. On procede promptement à la cuiſſon de cette liqueur, car, au bout de vingt-quatre heures, elle s'aigrit; & même ſi on la gardoit plus long-temps, elle ſe changeroit en fort vinaigre. Les fagots de *cannes* exprimées portent le nom de *bagace*, & le ſuc ou jus de la *canne* celui

de *vesou*. Quelques-uns l'appellent aussi *vin de canne*. M. *Dutrône-la-Couture*, Médecin, a proposé un moyen pour convertir ce suc exprimé, en une liqueur analogue au cidre, ou au vin. *Journ. de Phys. Septembre 1787.* En quelques endroits de l'Amérique, on donne souvent aux chevaux les tiges de *cannes à sucre* exprimées; ces animaux en sont friands, & prennent beaucoup d'embonpoint : plus communément les *bagaces* servent à chauffer les chaudieres.

On fait bouillir, pendant environ six heures, en versant de temps en temps de l'eau, la liqueur extraite des roseaux : on l'écume, & cette lie qui surnage sert à nourrir les animaux. Pour purifier davantage le *sucre*, on y jette, pendant l'ébullition, une forte lessive de cendres de bois & de chaux vive, & on écume continuellement; ensuite on passe la liqueur au travers d'une étoffe de gros drap blanc; d'autres fois, on transvase seulement la liqueur, à différentes reprises. C'est dans l'art d'*enivrer* ou purifier ainsi le *vesou* que consiste l'art du manufacturier; car trop de cendres le grille, & trop de chaux le rougit ordinairement. Le marc sert en quelques endroits à nourrir ou les esclaves ou les pourceaux; d'autres, en y mêlant de l'eau & le laissant fermenter, en font une liqueur vineuse : on fait bouillir de nouveau cette liqueur *vesou*; on appaise l'impétuosité des bouillons en versant quelques gouttes d'huile ou de suif : la plus petite quantité de suc acide empêcheroit le sucre de se cristalliser & de prendre une consistance solide. On verse la liqueur encore chaude, dans des moules de terre en forme de cônes creux, (ces moules doivent avoir été humectés auparavant par l'eau, & cerclés aux deux extrémités) : ouverts par les deux bouts, & dont le petit trou qui est à la pointe, est bouché avec du bois, ou de la paille, ou du linge mouillé. Les Caraïbes appellent *caniche-ira*, le jus de la *canne*, le sirop; & *choucre*, le sucre.

Toutes les opérations que l'on fait dans la préparation du *ſucre* & dans l'art de le raffiner, tendent à débarraſſer & purger ce ſel eſſentiel d'un ſuc mielleux, qui lui ôte la blancheur, la ſolidité, la fineſſe & le brillant du grain qu'on lui procure en le braſſant à droite & à gauche avec une palette. On ouvre enſuite, au bout de quelques jours, le petit trou pour donner écoulement au ſuc mielleux. On verſe ſur la partie ſupérieure du cône une bouillie claire, faite avec de la terre blanche argileuſe détrempée dans de l'eau. Ce menſtrue ſe charge d'une ſubſtance glutineuſe de la terre, & paſſant à travers la maſſe du *ſucre*, lave les petits grains & les purifie du ſuc mielleux. Au bout de quarante jours ou environ, le *ſucre* eſt deſſéché.

Celui qui eſt en morceaux, de couleur rouſſe, s'appelle alors *ſucre terré rouge* ou *de Chypre :* il eſt purgatif. S'il eſt d'une couleur griſe, blanchâtre, & en morceaux friables, il prend le nom de *moſcouade moyenne :* c'eſt-là la matiere dont on fait toutes les autres eſpeces de *ſucre*. Lorſque la *moſcouade* a ſubi de nouveau à peu près les mêmes opérations dont nous venons de parler, elle eſt purifiée de ſuc mielleux; & c'eſt alors de la *caſſonade* ou *caſtonade*, dont la meilleure eſt blanche, ſeche, ayant une odeur de violette. La *caſſonade* purifiée elle-même par les mêmes moyens que ci-deſſus, ou par les blancs d'œuf, ou par le ſang de bœuf, donne le *ſucre raffiné*, le *ſucre fin* ou le *ſucre royal*, ainſi nommé parce qu'on n'en peut faire de plus pur, de plus blanc, ni de plus brillant. Ce *ſucre* étant très-ſec & frappé avec le doigt, produit une ſorte de ſon; frappé ou frotté dans l'obſcurité avec un couteau, il donne un éclat phoſphorique : douze cents livres de bon *ſucre* ne doivent produire que ſix cents livres de *ſucre royal ;* auſſi la plupart des Raffineurs & des Marchands font-ils paſſer le plus beau *ſucre raffiné* pour *ſucre royal*, ou au moins pour du

demi-royal. La liqueur mielleuſe qui découle des moules, ne peut s'épaiſſir que juſqu'à la conſiſtance de miel ; c'eſt pourquoi on l'appelle *miel de ſucre*, *remel*, & plus communément *melaſſe* ou *doucette*. Quelques-uns la font fermenter avec de l'eau & en retirent une liqueur vineuſe qui, diſtillée, donne une eau-de-vie nommée *tafia*. Le *ſucre candi* n'eſt que du *ſucre* fondu à diverſes fois & criſtallisé : il y en a du blanc & du rouge.

Il ſe fait en Hollande un commerce très-conſidérable de *ſucre* de toutes ſortes, ſpécialement des Indes Orientales, du Bréſil, des Barbades, d'Antigoa, de Saint-Domingue, de la Martinique & de Surinam. Le *ſucre* du Bréſil eſt moins blanc, plus gras & plus huileux que celui des Barbades, de la Jamaïque & de Saint-Domingue. La majeure partie des *ſucres* arrivent préſentement tout raffinés ; au lieu qu'autrefois ils venoient bruts en France, & on les raffinoit à Dieppe & à Orléans. On regarde comme une faute commune aux Anglois & aux François d'avoir ſouffert des raffineries de *ſucre* dans les colonies qui le produiſent ; car pour tirer le plus grand avantage poſſible des colonies de l'Amérique, il faut les mettre dans le cas de ne ſe pouvoir paſſer ni des fabriques, ni des denrées de l'Europe.

Quoi qu'il en ſoit, des *ſucres* qui ſe raffinent encore en France, celui de l'affinage d'Orléans paſſe pour le meilleur ; il eſt moins blanc que ceux de Hollande & d'Angleterre ; mais il ſucre davantage, parce qu'il eſt moins dépouillé de ſes parties mielleuſes & viqueuſes. On remarque la même différence entre la *caſſonade* comparée au *ſucre raffiné*, & même entre la manne graſſe & la manne en larmes. Le *ſucre* qui vient d'Egypte par la voie du Caire, paſſe pour être plus doux & plus agréable que celui d'Amérique.

Cependant on ne fait uſage en Europe que du *ſucre* d'Amérique, & on l'apporte préſentement en ſi grande quantité,

quantité, qu'on le met parmi les premieres marchandiſes de ce nouveau Monde. Il eſt étonnant de voir combien l'on conſume de *ſucre* dans les cuiſines & dans les Pharmacies : il n'y a point d'alimens agréables, s'ils ne ſont aſſaiſonnés de *ſucre*, ſur-tout dans les deſſerts ; c'eſt ce qui a donné naiſſance à un nouveau genre d'Artiſtes, (les Confiſeurs) inconnus aux Anciens.

L'uſage modéré du *ſucre* peut être très-utile ; car il engraiſſe, adoucit ce qui eſt âcre, émouſſe les acides, rend plus doux ce qui eſt âpre & préſerve les fruits de la corruption, &c. Un petit morceau de *ſucre* à la fin d'un repas, après avoir beaucoup mangé, aide la digeſtion, & arrête communément le hoquet. Le *ſucre* fondu dans de l'eau-de-vie, eſt un très-bon vulnéraire, & réſiſte à la pourriture. Le *ſucre candi* ou criſtalliſé réduit en poudre & ſoufflé dans les yeux, diſſipe la taie de la cornée. M. *Bourgeois* dit que le *ſucre canarie* broyé ſur une aſſiette d'étain avec un morceau de plomb juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur d'un gris-cendré, eſt beaucoup plus efficace pour cette maladie. Le *ſucre* entre dans les ſirops, les marmelades, les électuaires, les tablettes, & les liqueurs & ratafias.

Les Anciens retiroient un *ſucre naturel* du bambou, eſpece de roſeau de l'Inde Orientale, appelé *mamba* ou *bamboë*, dans la Province de Malabar. Ce bambou eſt le *tabaxir* d'*Avicenne*, que *Juba* dit croître dans les Iſles Fortunées ou Canaries, & produire du *ſucre*. On retire auſſi une eſpece de *ſucre* gras & brunâtre de l'érable de Canada ; *Voyez* ÉRABLE & BOIS DE BAMBOU. On eſt parvenu à retirer auſſi du *ſucre* de pluſieurs autres plantes, telles que la bette-rave & le chervi. Il y a en Iſlande une eſpece d'algue dont on retire une ſorte de *ſucre* ; Voyez ALGUE. On retire de l'apocin, dans les pays chauds, une eſpece de *manne* ou de *ſucre* nommé *alhaſſer*. Voyez APOCIN.

Il paroît encore par la tradition, que les Anciens ont connu un *ſucre* qui naiſſoit dans l'Arabie ; ce *ſucre* eſt nommé par *Archigene*, ſel Indien. *Strabon*, *Lucain*, *Séneque*, *Galien*, *Plene* & *Dioſcoride* en ont également fait mention ; mais comme ils l'ont décrit avoir toujours été mielleux, peut-être n'étoit-ce que le ſuc extrait du fruit que porte le *caroubier* ; peut-être auſſi n'étoit-ce que la *manne*, ou le *miel*, ou le *ſucre du roſeau en arbre*. Voyez *ces mots*.

Nous ignorons ſi ce *ſucre* avoit bien la qualité du nôtre ; étoit-il auſſi ſavoureux, auſſi propre à nourrir ; en un mot, étoit-il inflammable & ſuſceptible de phoſphoreſcence, comme le *ſucre* des Modernes ?

On cultive dans quelques jardins l'eſpece de *canne à ſucre* appelée *ſucre de Ravenne*, *Saccharum Ravennæ*, Murr. 88 ; *Gramen paniculatum arundinaceum ramoſum, paniculâ denſâ ſericeâ*, Tourn. 523. Cette plante vivace eſt auſſi de l'ordre des *Graminées* ; ſa tige eſt une eſpece de roſeau haut de trois à quatre pieds, ferme, ſouvent rougeâtre vers ſon ſommet ; les feuilles ſont longues d'un pied, larges de trois à quatre lignes, ſtriées & garnies d'une nervure blanche ; les fleurs en panicule rameux, de ſix à huit pouces, un peu denſe ; la balle ſert de calice ; elle eſt velue en dehors, ce qui diſtingue, dit-on, les *ſucres* des roſeaux. Cette *cannamelle* de Ravenne ſe trouve en Italie, en Provence & dans l'Eſpagne, ſur le bord des ruiſſeaux & dans les lieux marécageux.

On diſtingue encore : La *cannamelle ſpontanée*, des lieux aquatiques du Malabar, *Saccharum ſpontaneum*, Linn. ; Kerpa. ; Rheed. Mal. La *cannamelle* de *Ténériffe*, Linn. fils. La *cannamelle à épi cylindrique & droit*, du Levant, de l'Inde & des contrées Méridionales de la France, *Gramen tomentoſum ſpicatum*, Bauh. Pin. 4 ; Tourn. 518. La *cannamelle à épi plumeux & pourpré*, de Madras, *Tsjeria-kurin-pullu*, Rheed. Mal. La *cannamelle à pain de panis*, des Indes Orientales.

CANNE BAMBOCHE. *Voyez* BOIS DE BAMBOU.

CANNE-CONGO. A Cayenne on donne ce nom à une espece de roseau qui est le *siriourou* de *Barrere*, 7. *Alpina spicata purpurea cannacori foliis, abietis conum referens*, Barr. Esf. p. 7; *Jacuanga*, Pison 1648, 98; *Paco caotinga*, Pis. 1658, 214; c'est *l'anachiri* des Caraïbes : sa fleur est d'une seule feuille; le calice, qui dans la suite devient le fruit, est enveloppé avec la fleur dans une espece d'étui. Le suc exprimé de la racine de cette plante, bu en guise de tisane matin & soir, s'emploie avec succès dans le pays pour la guérison des aphtes. *Maison Rust. à l'usage de Cayenne.*

CANNE ou JONC A ÉCRIRE, *Calamus scriptorius, aut Arundo scriptoria.* Nom donné à une espece de roseau dont on fait, dans une grande partie du Levant, des stylets pour écrire sur le parchemin ou sur le papier.

En Italie on donne le nom de *canne* à une espece de roseau dont on se sert au lieu de dosses, pour garnir les travées entre les cintres dans la construction des voûtes. Les paysans s'en servent aussi pour couvrir leurs maisons. *Voyez à l'article* ROSEAU.

CANNE D'INDE. *Voyez* BALISIER.

CANNE MARONE, (Seguine). *Nicolson* dit, dans son *Essai sur l'Hist.-Natur. de Saint-Domingue*, que « cette » plante ne doit pas être confondue avec la *canne* » *d'Inde*, ni avec la *canne de riviere* dont parle *Jacquin* » au mot *Alpinia*. Sa tige est ronde, droite, articulée, » divisée par des nœuds peu éloignés les uns des autres, » d'un pouce de diametre, haute de cinq à six pieds, re- » vêtue d'une pellicule verte, jaunâtre, mince, coriace, » remplie d'une pulpe blanche, spongieuse, succulente, » extrêmement mordicante, qui fait sur les étoffes & » sur le linge, une tache qu'on ne peut effacer; ses » feuilles sont larges, très-pointues, longues, lisses, » d'un vert foncé, assez semblables à celles d'un jeune » bananier; les anciennes se fanent, & tombent à

» mesure qu'il en pousse d'autres. Il s'éleve du centre » de la tige un corps cylindrique, alongé, qui est le » fruit de cette plante. On n'y remarque ni corolle, » ni filets, ni pistil, mais seulement des antheres & » plusieurs nectaires disposés autour du fruit. Cette » plante croît sur le bord des étangs, des rivieres & » dans les endroits marécageux. C'est un poison » violent. Quelques habitans la font entrer dans la » composition d'une lessive qui sert à purifier le *sucre* ».

CANNE PÉTIERE ou *canne pétrace* ou *canne pétrotte*. C'est la petite *outarde*.

CANNE de Tabago. *Voyez à l'article* COCOTIER de Guinée.

CANNEBERGE, ou COUSSINET DES MARAIS, *Oxycoccum*, Tourn. 431 ; *Vaccinium*, *oxycoccos*, Linn. 500. Cette plante qui rampe sur la terre, croît dans les marais, & ses tiges très-déliées, filiformes, rameuses & étalées sur la terre, persistantes l'hiver, sont garnies de feuilles assez semblables à celles du serpolet, petites, ovales, oblongues, un peu roulées en leur bord ; elles portent des fleurs purpurines, monopétales, découpées en quatre parties, auxquelles succedent des baies rondes ou ovales, piquetées de points rouges, & ornées d'un ombilic purpurin en croix ; leur goût aigrelet les rend détersives & astringentes, & M. *Haller* dit qu'on les mange dans le Nord après qu'elles ont éprouvé la gelée. Cette plante est du genre des *Airelles*.

CANNELLE, *Cinnamomum*. C'est la seconde écorce d'un petit arbre appelé *cannellier*, lequel est très-commun dans l'Isle de Ceylan ; il y est nommé par les Naturels du pays, *Kurundu*. On en cultive maintenant dans nos colonies en Amérique, mais en très-petite quantité. Les Naturalistes le nomment *Laurus cinnamomum*, ou *Cannella Zeylanica*, C. B. Pin. 408 ; *Cassia cinnamomea*, Hort. Lugd. Bat. 129. *Cinnamomum* signifie aussi *arbre odorant de la Chine*. Cet arbre, que *Linnæus*

désigne ainsi, *Laurus foliis oblongo-ovatis, trinerviis, nitidis, planis*, croît à la hauteur de trois ou quatre toises ; ses racines sont grosses, fibreuses & couvertes d'une écorce qui a une odeur de camphre ; le bois en est dur, blanchâtre & sans odeur ; le tronc est couvert, aussi bien que les branches qui sont en grand nombre, d'une écorce qui est verte d'abord & qui rougit ensuite avec le temps. Le bois ressemble à celui de la racine ; ses feuilles, assez semblables à celles du laurier & du malabathrum, en different par leur odeur de cannelle. Cet arbre porte des fleurs petites, étoilées, blanchâtres, à six pétales, & disposées en gros bouquets à l'extrémité des rameaux : elles ont une odeur admirable, & qui se fait sentir en mer à plusieurs milles de distance du rivage, lorsque le vent souffle de terre. Aux fleurs succedent des baies ovales, longues de quatre à cinq lignes, d'un brun-bleuâtre, tachetées de points blanchâtres, & qui contiennent, sous une pulpe verte, onctueuse, astringente & aromatique, un petit noyau cassant qui renferme une amande de couleur purpurine. Dans la saison où la séve est abondante, & où les arbres commencent à fleurir, on détache l'écorce des petits *cannelliers* de trois ans : on jette l'écorce extérieure qui est épaisse, grise & raboteuse. On coupe par lames, longues de trois à quatre pieds, l'écorce intérieure, (l'intermédiaire, entre l'épiderme & le liber) qui est mince ; on l'expose au soleil, & elle s'y roule d'elle-même de la grosseur du doigt ; sa couleur est un jaune-rougeâtre ; son goût est âcre, piquant, mais agréable & aromatique ; son odeur est très-suave & très-pénétrante. L'âge des arbres, leur position, leur culture, les diverses parties de l'arbre dont on retire la *cannelle*, en font distinguer trois sortes : la *fine*, la *moyenne* & la *grossiere*. La *cannelle* la plus vantée est celle que les Naturels du pays appellent *vasee corunde*. Après qu'on a enlevé la *cannelle*, l'arbre reste nu pendant deux ou trois ans : enfin,

au bout de ce temps, le *cannellier* se trouve revêtu d'une nouvelle écorce, & est propre à la même opération. M. *Poivre*, qui dans son voyage aux Indes Orientales, a été en Cochinchine, nous apprend qu'il s'y trouve, quoique en petite quantité, une *cannelle* supérieure à celle du Ceylan, & que les Chinois payent trois ou quatre fois plus cher que celle que les Hollandois leur apportent.

Toutes les parties du *cannellier* sont utiles : son écorce, sa racine, son tronc, ses tiges, ses feuilles, ses fleurs & son fruit. On en tire des eaux distillées, des sels volatils, du camphre, du suif ou de la cire, des huiles précieuses : l'on en compose des sirops, des pastilles, des essences odoriférantes, d'autres qui convertissent en hypocras toutes sortes de vins, ou font la base de ces épices suaves qui entrent dans la confection de nos ragoûts : en un mot, le *cannellier* est le roi des arbres à tous ces égards ; & c'est ce qu'on peut prouver par les détails suivans.

On retire d'une livre de *cannelle*, lorsqu'elle est récente, plus de trois gros d'huile essentielle ; mais très-peu lorsqu'elle est vieille. Aussi l'huile de *cannelle*, que vend la Compagnie Hollandoise, est-elle distillée à Ceylan ou à Batavia. Comme cette huile est d'un bon débit, & qu'elle vaut jusqu'à 70 & 90 livres l'once, on la falsifie quelquefois en la mêlant avec l'huile de girofle, ou mieux encore avec l'huile de ben : l'excellence de son parfum la fait employer dans les mélanges d'aromates, qu'on nomme *pots-pourris*. Les Chingalois l'emploient comme stomachique & en oignent leurs bougies pour parfumer leurs appartemens. Du coton trempé dans cette huile essentielle de *cannelle*, & mis dans le creux des dents lorsqu'elles font mal, appaise les douleurs, parce qu'elle dessèche & brûle le nerf par son âcreté caustique. Rien de plus agréable, ni de plus admirable pour animer, échauffer & fortifier tout d'un coup la machine, que cette huile prise avec

du ſucre. Les femmes froides de la Georgie & de Goa, &c. en font uſage avec ſuccès. Cette huile eſſentielle de l'écorce du *cannellier* va au fond de l'eau, quand elle eſt pure : il la faut garder dans un flacon hermétiquement bouché ; & l'on a obſervé que la plus grande partie s'eſt quelquefois transformée en un ſel qui a les vertus de la *cannelle*, & qui ſe diſſout dans l'eau. On retire auſſi par la diſtillation de l'écorce de la racine, une huile & un ſel volatil ou camphre. L'huile eſt d'un goût fort vif; elle ſe diſſipe aiſément : ſon odeur tient le milieu entre le camphre & la *cannelle*. Elle eſt employée extérieurement, aux Indes, dans les rhumatiſmes & dans les paralyſies ; on l'y donne intérieurement broyée avec du ſucre pour provoquer les ſueurs, les urines, & chaſſer les vents. Le camphre de la *cannelle* eſt très-blanc : il a une odeur beaucoup plus douce que le camphre ordinaire : il eſt très-volatil, s'enflamme très-promptement, & ne laiſſe point de réſidu après avoir été brûlé. Les Indiens eſtiment ce camphre le meilleur dont on puiſſe faire uſage en Médecine ; on le garde avec ſoin & on le deſtine pour les Rois du pays, qui le prennent comme un cordial d'une efficacité peu commune. On obtient, par la diſtillation des feuilles du *cannellier*, une huile à odeur de girofle, d'abord trouble, mais qui s'éclaircit bientôt & acquiert preſque les mêmes propriétés que celle de l'écorce; cette huile paſſe dans le pays pour un correctif des violens purgatifs. On fait uſage des feuilles dans les bains aromatiques. L'eau diſtillée des fleurs de *cannelle* a une odeur des plus agréables. On s'en ſert pour ranimer les eſprits, pour adoucir la mauvaiſe haleine, & pour donner du parfum & de l'agrément à différentes ſortes de mets : on en fait auſſi une conſerve d'un très-bon goût. Les fruits donnent deux ſortes de ſubſtances; on en tire par la diſtillation une huile eſſentielle dont l'odeur tient du girofle, du genievre & de la

cannelle : par la décoction on en tire une espece de graisse d'une odeur pénétrante, de la couleur & de la consistance du suif, & qu'on met en pain comme le savon. La Compagnie des Indes Orientales Hollandoise nous l'apporte sous le nom de *cire de cannelle*, parce que le Roi de Candy, Province du Mogolistan, en fait faire ses bougies & ses flambeaux, qui rendent une odeur très-suave, & sont réservés pour son usage & celui de sa Cour. Elle sert d'un remede intérieur & extérieur chez les Indiens, soit pour les contusions, soit dans les onguens nervins. Quelques Voyageurs prétendent qu'on en fait aujourd'hui une excellente pommade odorante pour nettoyer & adoucir la peau, pour les petits boutons, les gerçures, les engelures, &c.

Dans les vieux troncs du *cannellier*, il y a des nœuds résineux qui ont l'odeur du bon bois de rose. Nos Ebénistes pourroient en tirer parti pour certains ouvrages.

En Europe, la *cannelle* & toutes les substances qu'on en retire, données à propos, font un excellent effet, comme cordiaux & stomachiques chauds ; mais leur usage trop long-temps continué, dispose à l'inflammation : un peu de *cannelle* dans une médecine, en corrige le mauvais goût, & prévient les flatuosités & les tranchées.

Les Hollandois sont presque parvenus à faire seuls le commerce de la *cannelle*, ainsi que celui du *girofle* & de la *muscade*, en conquérant sur les Portugais, d'un côté, les Isles Moluques, qui produisent seules le girofle (*Voyez* GIROFLE), & de l'autre, l'Isle de Ceylan, autrefois Taprobane, seule féconde en *cannelle*. Les Hollandois, pour se rendre maîtres exclusivement du commerce de cette écorce précieuse, après avoir chassé les Portugais de Ceylan, conquirent encore sur eux le Royaume de Cochin sur la côte de Malabar, pour leur enlever le commerce d'une *can-*

nelle qui croiſſoit dans ce pays, & qu'ils vendoient ſous le nom de *cannelle Portugaiſe*, *cannelle ſauvage* ou *cannelle griſe*. La premiere choſe qu'ils firent après cette conquête, fut d'arracher cette *cannelle* ſauvage.

Toute la *cannelle* dont les Hollandois fourniſſent les deux hémiſpheres, ſe récolte dans un eſpace d'environ quatorze lieues, le long des bords de la mer à Ceylan. Cet endroit, qui porte le nom de *champ de la cannelle*, eſt depuis Negambo juſqu'à Gallieres. Ils ne laiſſent croître qu'une certaine quantité de ces arbres, & ont un grand ſoin de faire arracher de temps en temps une partie des *cannelliers* qui croiſſent ſans culture, ou même ceux qui ſeroient cultivés ailleurs que dans certains diſtricts de l'Iſle, ſachant par une expérience de plus de cent vingt ans, la quantité de *cannelle* qu'il leur faut pour le commerce, & perſuadés qu'ils n'en débiteroient pas davantage, quand même ils la donneroient à meilleur marché. On eſtime que ce qu'ils en apportent en Europe va à ſix cents mille livres peſant par an, & qu'ils en débitent à-peu-près autant dans les Indes. Il s'en conſomme une grande quantité en Amérique, particuliérement au Pérou, pour le chocolat dont les Eſpagnols ne peuvent ſe paſſer. Telle eſt l'hiſtoire abrégée de la *cannelle*, ce tréſor de luxe & de commerce, qui de ſuperflu eſt devenu néceſſaire. Nous donnerons à l'article MUSCADE, un détail de ce que les Hollandois font en Europe quand la récolte de la *cannelle*, du *girofle* & de la *muſcade* a été médiocre, & quand elle a été abondante.

CANNELLE BLANCHE ou CANNELLE DU PÉROU, *Coſtus corticoſus*. C'eſt la deuxieme écorce du *cannellier* propre à l'Amérique, *Cinnamomum Americanum*, *cannella Peruana*, C. B.; *Caſſia cinnamomea*, Pluk.

Elle eſt nommée dans l'Iſle des Tortues & à Saint-Domingue, *cannelle bâtarde poivrée* : elle eſt en gros rouleaux épais, d'un blanc ſale, d'une odeur aromatique, & d'un goût qui tient de la cannelle, du

girofle & du gingembre. L'on prétend, ſans fondement, que l'arbre qui la porte eſt le même que celui qui donne le *caſſia-lignea*, dont le goût eſt différent (*Voyez ce mot*), mais qui, tranſplanté dans la Jamaïque, a beaucoup changé. Ce même arbre, que M. *Linnæus* range parmi les eſpeces de *laurier*, & M. *Adanſon* dans l'ordre des *garous*, eſt aujourd'hui cultivé dans les Terres Magellaniques, où il eſt appelé, comme à Madagaſcar, *ſimpi*. C'eſt de cet arbre que découle la gomme *alouchi*.

Quelques-uns ont confondu avec la *cannelle blanche* l'écorce appelée *écorce de Winter*, du nom de *Guillaume Winter*, Capitaine de vaiſſeau, qui accompagna, en 1567, *François Drack* juſqu'au détroit de Magellan, ſans aller plus loin. *Winter* a découvert cette écorce ſur les côtes de Magellan; c'eſt le premier qui l'ait apportée en Europe. Cette écorce avoit été fort utile à tous ceux qui étoient ſur ſon vaiſſeau; elle leur avoit ſervi d'épices pour leurs mets, & d'excellent remede contre le ſcorbut. Les habitans du détroit de Magellan ſont toujours munis de cet antidote, pour ſe préſerver des accidens qui arrivent à ceux qui mangent imprudemment de la chair de lion marin, & qui eſt un veau marin vénéneux, *Voyez* ces mots; auſſi appellent-ils l'*écorce de Winter*, *écorce ſans pareille*. On la vend encore quelquefois dans la droguerie, ſous le nom d'*écorce de caryocoſtin*. Cette écorce eſt roulée en tuyaux, griſâtre, un peu fongueuſe, chargée de crevaſſes, intérieurement ſolide, denſe, rouſſâtre, d'un goût de poivre aromatique & d'une odeur pénétrante. Comme elle eſt fort rare en Europe, on lui ſubſtitue toujours la *cannelle blanche*. Voyez maintenant ÉCORCE de WINTER.

La *cannelle blanche* ſert aux habitans de la Jamaïque dans les ragoûts à la place du poivre & des clous de girofle: ſon uſage nuit à ceux qui ont le tempérament bilieux & échauffé. On en confit dans la verdeur;

alors on l'emploie avec un grand succès contre le scorbut.

L'arbre qui donne la *cannelle blanche* ne s'éleve guere : sa tige est droite, peu grosse. On y distingue deux écorces ; l'une externe qui est lisse, grisâtre ; l'autre interne qui est blanchâtre, plus épaisse que mince, d'un goût aromatique & piquant ; son bois est dur, pesant, quoique corruptible ; ses feuilles fermes, bien nourries, d'un vert obscur, attachées par un pédicule au sommet des tiges, disposées par bouquets, garnies de trois côtes saillantes, d'une saveur de *cannelle ;* ses fleurs sont à cinq pétales, de couleur pourpre-violet ; il leur succede un petit fruit arrondi, très-aromatique. Cet arbre se trouve dans les Isles, à Saint-Domingue dans les mornes. On fait avec son fruit une liqueur stomachique très-agréable.

Cannelle de la Chine. Il croît à la Chine, sur quelques montagnes, une espece de *cannelle* de couleur grise, qui, quoique plus épaisse & moins odoriférante que celle de Ceylan, est cependant assez bonne, & croît en assez grande quantité, pour qu'on n'ait point besoin à la Chine de celle de Ceylan.

Cannelle Girofléé ou Cannelle noire, Ecorce de Girofle, Bois de Girofle, Capelet, Bois de Crave, ou Bois de Clou du Para, *Cannella caryophyllata.* C'est une écorce roulée comme la *cannelle*, mais un peu plus grosse, grisâtre extérieurement, brune, noirâtre, & comme rouillée en dedans, d'une légere odeur de girofle. Sa saveur est plus mordicante, & approche de celle du girofle, ce qui la fait nommer, quoique improprement, *écorce de girofle*, car elle ne se tire point de l'arbre qui porte le girofle, mais d'un autre que l'on ne connoît pas encore, & qui croît dans les Isles de Cuba & de Madagascar, dans le Brésil & dans les provinces Méridionales de Guiane & de Maranhon. *Barrere*, *France Equinoxiale*, dit cependant que c'est un fort arbrisseau

qui croît dans la terre ferme du côté de la riviere d'Ourapeu : *Myrtus arborea caryophylli aromatici odore*, Barr., *Eugenia*, & qu'il a vu des carbets d'Indiens faits tout de ce bois, qui eſt aromatique. C'eſt le *caningua* de quelques Auteurs. Les Indiens le nomment en leur langue *ravend-ſara*. Les Portugais appellent ſon écorce *cannella garofanatà* : elle eſt la baſe de leurs épices. Les Colporteurs & autres gens de mauvaiſe foi, alterent le clou de girofle en poudre avec cette écorce, qui eſt à meilleur marché. L'arbre dont on retire la *cannelle giroflée*, porte des fruits de la groſſeur des noix de galle, ayant l'odeur & la ſaveur du girofle ; ce qui les a fait nommer improprement *noix de girofle*, ou *noix de Madagaſcar*. Les Indiens les nomment *vao-ravend-ſara*, & par corruption, *arabine-ſara*. L'écorce & les fruits ſont céphaliques, ſtomachiques, & peuvent être employés en aſſaiſonnement. Il eſt parlé de cette écorce dans la *Matiere Médicale*, ſous le nom de *Caſſe giroflée*. Voyez *ce mot*.

M. *de la Condamine* dit que le fruit du *bois de Crave* eſt à peu près de la groſſeur d'une olive, & qu'il entre dans la compoſition de diverſes liqueurs fortes en Angleterre & en Italie. Le *bois de Crave*, dit cet Académicien, eſt fort commun au Para, ville Portugaiſe près de la riviere des Amazones, où les habitans l'appellent *pao de cravo*. C'eſt le *palo de clavo* des Eſpagnols.

CANNELLE MATTE. C'eſt le nom qu'on donne à l'écorce des vieux troncs de *cannelliers*, & qu'on rejette, étant fort inférieure par ſon odeur, ſon goût & ſes vertus, à la fine *cannelle*.

CANNELLE POIVRÉE. *Voyez* CANNELLE BLANCHE.

CANNELLE SAUVAGE. Dans nos colonies Américaines, on donne ce nom à un véritable *cannellier* dont l'écorce n'a pas la bonté de celle de Ceylan, mais qui pourra l'acquérir par la culture, c'eſt-à-dire, par une tranſplantation répétée. On donne auſſi le

nom de *bois de cannelle* à l'écorce appelée *cannelle blanche*. L'arbre qui la donne eſt le *cannellier* du Pérou. *Voyez* CANNELLE BLANCHE.

CANNELLIER DE WINTER. *Voyez à l'article* CANNELLE BLANCHE.

CANONNIER. *Voyez* BOMBARDIER.

CANOT DES SAUVAGES, ou PIROGUE, *Linter*. De même que les hommes policés, les Sauvages ont leur induſtrie. De ſimples écorces d'arbres ſont les barques de ceux-ci; on les a appelés *canots*, parce que les Sauvages ne s'en ſervirent d'abord que ſur des canaux qui communiquoient à de grands fleuves. Les *canots* n'étant point leſtés, ils ont été de tout temps ſujets à ſe culbuter: le Sauvage s'en effraya dans les premiers momens; mais enhardi par le beſoin & l'adreſſe, il apprit à ſe jeter à l'eau, à nager, à braver en quelque ſorte cet élément, & ſut bientôt relever ſa barque, la vider & la remettre à flot. Il y a des Sauvages qui courbent les écorces d'arbres avec art, les aſſujettiſſent & leur donnent une forme de gondole. Ces *pirogues* ſont très-légeres, elles n'ont que deux ou trois pieds de largeur & douze à quatorze de longueur. Lorſqu'en voguant les Sauvages rencontrent des chutes d'eau, des cataractes, ils vont à bord pour deſcendre à terre: ils portent la barque ſur leurs épaules, & la remettent à flot au-delà de la cataracte. Les Sauvages du détroit de Davis & les Groenlandois conſtruiſent des *pirogues* qui flottent & voguent ſur les eaux avec une légéreté étonnante, & qui ne peuvent jamais être ſubmergées. Ces *canots* ſont formés d'un châſſis en bois recouvert de peau de chien de mer ou d'un autre cuir bien tendu; ce ſont autant de coffres longs, très-pointus par les deux bouts. Le Sauvage ménage un trou dans le milieu, s'y place, s'y fixe en ſe ſanglant le pourtour du corps avec la peau même qui fait partie du canot, en cet endroit; il nage ſur l'eau comme un ballon; deux rames lui

ſervent à ſe conduire où il veut, & à exécuter les mouvemens ou les contre-temps les plus bruſques. On le voit attaquer hardiment les baleines à coups de harpon; ſouvent d'un coup de queue la baleine lance en l'air l'homme & la *pirogue*, qui retombent & ſurnagent auſſi-tôt. On voit de ces *canots* à l'Amirauté d'Amſterdam, dans le *Muſæum* de Londres & ailleurs.

Les *canots* des Negres de Guinée ſont des troncs d'arbres qu'ils ont creuſés exprès. Huit à dix hommes, tous pourvus de rames, s'y tiennent à la file l'un de l'autre; ils font voler cette *pirogue* ſur la ſurface des eaux avec tant de rapidité, qu'une chaloupe ne peut les ſuivre : un bâton dans le milieu ſert de mât; des nattes de jonc ſervent de voiles. Sur les bords du Sénégal, on fait avec le tronc du *ceiba* des *pirogues* bien plus grandes. *Voyez à l'article* CEIBA. M. l'Abbé *Teſſier*, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, dit qu'à la Louiſiane on fait, avec un ſeul tronc du *Cyprès* à feuilles d'acacia, *Cupreſſus diſticha*, Linn. pluſieurs *pirogues* d'un pouce d'épaiſſeur, & en état de porter juſqu'à quatre milliers & au-delà.

CANSCHY, eſt un gros arbre du Japon, dont les habitans du pays ſe ſervent pour faire une eſpece de papier. *Voyez à la ſuite de l'article* PAPYRUS, *au mot* PAPIER.

CANTARELLE. *Voyez* PROSCARABÉE.

CANTHARIDE, MOUCHE CANTHARIDE ou MOUCHE D'ESPAGNE, *Cantharides*. La *cantharide* n'eſt point une mouche, c'eſt un ſcarabée oblong, dont les ailes membraneuſes ſont recouvertes par des étuis d'un vert-doré. M. *Deleuze* dit avec raiſon qu'on donne quelquefois, dans le langage vulgaire, le nom de *cantharides* à divers inſectes coléoptères qui ne reſſemblent aux *cantharides* que par la couleur, tels que le grand bupreſte vert-doré, l'émeraude, &c. Voilà pourquoi on cite pluſieurs eſpeces de *cantharides* qui dif-

ferent entre elles par leur grandeur, leur figure & leur couleur : il y en a de plus groſſes qu'un hanneton. Entre ces *cantharides* il y en a dont la couleur eſt de pur azur ; les autres paroiſſent ornées d'or pur ; d'autres ſont mêlées d'or & d'azur étincelans ; d'autres enfin ſont d'un vert-bleu doré ; mais toutes ont un brillant qui charme la vue. Celles dont on fait uſage dans la Pharmacie, & qui ſont les véritables, ont environ neuf lignes de longueur, ſur deux ou trois de large : elles ſont d'une couleur verte, luiſante, azurée, mêlée de couleur d'or. La Nature les a habillées ſuperbement.

La bouche de cette eſpece d'inſecte *cantharide* eſt munie de mâchoires & de dents, avec deux eſpeces de pinces articulées, propres à ſaiſir & à approcher la nourriture de leur bouche. Sur le front ſont des yeux de couleur d'or, un peu ſaillans ; & au-deſſous, deux antennes noires, filiformes, pyramidales & qui ſont mobiles au moyen de douze articulations égales. Le ſommet de la tête eſt partagé en deux hémiſpheres extrêmement liſſes. Cet inſecte a ſix jambes. M. *Geoffroy* diviſe les *cantharides* en deux familles : la premiere à tarſes nus & ſans broſſes ou pelottes ; la ſeconde famille a les tarſes garnis de pelottes. Les deux premieres paires de jambes ont cinq articulations aux tarſes, & la derniere en a quatre. Son corſelet eſt un peu raboteux & non bordé, cependant il y a une pointe mouſſe de chaque côté. Sa poitrine un peu aplatie, eſt remplie intérieurement de trachées ou vaiſſeaux aériens, avec leurs valvules d'une ſtructure merveilleuſe. Les fauſſes ailes ſont flexibles, & les côtés du ventre pliſſés.

Les *cantharides* naiſſent d'œufs d'où ſortent des vermiſſeaux qui ont une figure approchante de celle d'une vraie chenille : ces larves habitent dans les terres & pénetrent ſouvent dans les fourmillieres, où elles ſe nourriſſent de fourmis & de nymphes de fourmis, elles y font même leur coque. Les mouches *cantha-*

rides ſont plus communes dans les pays chauds & dans les provinces Méridionales de la France, que dans les pays froids : il s'en trouve cependant preſque par toute l'Europe dans certains temps de l'année. Ces mouches dévorent les feuilles de pluſieurs eſpeces d'arbres & arbriſſeaux, tels que les chevrefeuilles, lilas, roſiers, noyers, troënes & peupliers : les feuilles de la grande eſpece de frêne ſont ſujettes auſſi à être dévorées par ces mouches ; elles cauſent encore beaucoup de dommage aux blés & dans les prés.

Quelques-uns prétendent que l'accouplement des *cantharides* eſt vif, & néanmoins qu'il dure aſſez long-temps. Elles s'accouplent ſur les arbres dans les plus grandes chaleurs du jour. On prétend encore que les plus groſſes *cantharides*, c'eſt-à-dire les femelles pleines d'œufs, font les avances & montent alors ſur les mâles ; cette attitude ne ſeroit pas ſans exemple dans l'Hiſtoire des inſectes. Mais M. le Vicomte *de Querhoënt*, homme inſtruit, nous mande que » ceux qui ont parlé de l'accouplement des *cantharides* ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont dit qu'il étoit fort vif. Ils ont pris le prélude de l'accouplement pour l'accouplement même. Le mâle beaucoup plus ardent que ſa femelle, après être monté ſur elle, tâche de l'exciter à répondre à ſes déſirs par des mouvemens bruſques & fréquens de la partie poſtérieure de ſon corps contre celle de ſa femelle, & en lui pinçant la tête à pluſieurs repriſes. Ce n'eſt qu'après ces préludes, qui ſont quelquefois longs, que l'accouplement a lieu, & pendant lequel ces inſectes attachés fortement l'un à l'autre, ſont tranquilles. Cette adhérence du mâle à la femelle eſt ſi forte qu'en les mettant, lorſqu'ils ſont accouplés, dans du vinaigre, ils y périſſent ſans ſe ſéparer. Quoique j'aie ſouvent obſervé ces inſectes, je n'ai jamais vu les femelles monter ſur les mâles, & je doute même que cela ſoit, vu la pétulance des derniers ».

Les

Les *cantharides* multiplient beaucoup, & sont quelquefois réunies en si grand nombre, qu'elles paroissent en l'air comme un essaim qui seroit poussé par les vents ; alors elles sont précédées par une odeur désagréable qu'elles répandent au loin, sur-tout quand le soleil est près de se coucher. Ordinairement cette mauvaise odeur qui approche beaucoup de celle de la souris, sert de guide lorsqu'on cherche à ramasser de ces insectes pour les faire sécher. Quand ils sont secs, ils deviennent si légers, que cinquante pesent à peine un gros. Les parties volatiles qu'exhalent les *cantharides* sont si vives & si corrosives, qu'il arriva à un homme d'être attaqué de la fievre pour s'être endormi sous un arbrisseau où il y avoit des *cantharides*, & en avoir respiré la mauvaise odeur. Au rapport de *Boyle*, quelques personnes pour avoir tenu dans leurs mains des *cantharides* seches, ont senti une douleur considérable autour du col de la vessie, & ont même eu quelques-unes des parties qui servent à la sécrétion de l'urine, offensées. Les Auteurs de la *Matiere Médicale* nous apprennent que des domestiques ayant ramassé sur des frênes, dans un beau jour d'été, une grande quantité de *cantharides* sans précaution & avec les mains nues, furent ensuite attaqués d'une ardeur d'urine à laquelle succéda un pissement de sang. Une personne ayant pris en potion des *cantharides* qui lui avoient été ordonnées pour un emplâtre, en fut empoisonnée : tout ce que l'on put faire à force de remedes, fut de lui sauver la vie ; mais elle en perdit la raison. Dans ces cas, les remedes les plus avantageux sont les adouciſſans & les mucilagineux ; tels que l'huile d'olive, celle d'amande douce, le lait pris en grande abondance, les émulsions. On peut encore prendre des demi-bains d'eau tiede, & faire, s'il est possible, des injections dans la vessie avec de la décoction de graine de lin, de racine de guimauve & de

nénuphar. Le camphre paſſe auſſi pour être un puiſſant correctif du venin de ces inſectes.

Quoique les *cantharides*, priſes intérieurement, puiſſent être regardées comme un poiſon, quelques Médecins en ont preſcrit l'uſage intérieur avec ſuccès, en les mêlant avec quelque correctif, dans l'hydropiſie & les ſuppreſſions d'urine. On fait grand uſage des *cantharides* à l'extérieur : c'eſt la baſe de tous les véſicatoires qu'on prépare pour l'ordinaire en mêlant de la poudre de *cantharides* avec du levain ou quelque onguent convenable. On les applique dans les cas où il faut réveiller le ſentiment dans quelques parties, ou détourner les humeurs qui menacent de quelque dépôt dangereux. M. *Bourgeois* obſerve que les Médecins modernes font un uſage beaucoup plus fréquent des *cantharides* appliquées extérieurement, que les Anciens, & preſque toujours avec un grand ſuccès dans un grand nombre de maladies aiguës, ſur-tout dans les fievres putrides malignes, miliaires, fievres chaudes, le mal de gorge gangreneux, dans tous les cas où le malade eſt menacé ou attaqué de rêveries. L'uſage de ce remede, tant intérieur qu'extérieur, demande beaucoup de prudence & d'expérience de la part du Médecin. Nous avons connu deux jeunes gens qui vivoient avec des courtiſanes : celles-ci les ayant preſque épuiſés par la fréquence de l'acte vénérien, & voulant rappeler chez eux les feux éteints de l'amour, elles leur firent avaler à leur inſu de la poudre de *cantharides* dans des truffes. Les deux athletes ſe trouverent attaqués d'un priapiſme continuel, les urines devinrent enſanglantées ; ils en moururent. Nous devons ajouter ici une obſervation du célebre Docteur *Werlhoff* ſur l'efficacité des *cantharides* pour prévenir les ſuites de la morſure des animaux enragés. Ce Médecin eſt toujours parvenu à dompter ce venin en en faiſant prendre intérieurement un grain chaque jour pendant ſix ſemaines,

avec un grain & demi de mercure doux & dix grains de camphre ; le tout incorporé avec le mucilage de la gomme adragante.

On trouve, au rapport d'*Aldrovande*, aux environs de Bologne en Italie, des *cantharides aquatiques* qui ont à peu près la forme d'une punaiſe. Leur couleur noire paroît verte au ſoleil. Lorſque ces mouches ſont portées ſur les eaux, elles jettent un éclat auſſi brillant que celui de l'argent. Ces *cantharides aquatiques* volent auſſi quand elles veulent.

CANTHENE, *Sparus cantharus*, Linn.; *Cantheno*, des Eſpagnols. Poiſſon du genre du *Spare:* il eſt aſſez commun dans la Méditerranée ; il eſt très-connu à Rome & à Gênes : ſa chair a le goût de celle du ſargue. *Rondelet* penſe que le nom de *cantharus* donné à ce poiſſon, & qui ſignifie en Grec un *eſcarbot*, déſigne la maniere de vivre de ce poiſſon, qui aime à ſe cacher dans la fange, & s'y tient plongé pendant l'hiver, ſemblable en cela à l'eſcarbot auquel les lieux les plus ſales ſervent de retraite ordinaire. *Willughby* dit que ce poiſſon a les dents arrondies & aiguës ; le corps eſt noirâtre, marqué dans ſa longueur, de pluſieurs lignes jaunâtres ; les iris des yeux ont un éclat très-argenté ; les lignes latérales fort larges & très-apparentes. C'eſt notamment aux bords des ports de mer, à l'embouchure des fleuves, & dans les endroits où les flots entraînent & dépoſent les immondices, que l'on prend ce poiſſon.

CANUDE ou CANUS, *Labrus Cynædus*, Linn. Poiſſon de mer, du genre du *Labre ;* il ſe trouve dans la Méditerranée. Selon *Rondelet*, ſa chair eſt molle, friable, ſans viſcoſité, & facile à digérer. Il ſe tient entre les rochers ; ſa longueur eſt d'environ un pied ; ſa gueule eſt petite ; les dents ſont ſerrées les unes contre les autres ; le dos eſt rouge, & le reſte du corps jaune. La nageoire dorſale s'étend depuis la tête juſqu'à la queue, & eſt garnie de rayons épineux.

CANUT, *Canutus*. Cet oiseau qui vit communément dans le Nord de l'Europe, se trouve souvent dans les provinces Septentrionales de l'Angleterre où il est nommé *knot;* il est à peu près de la grosseur de la *maubêche grise;* il est du LXXVe genre de la Méthode de M. *Brisson*. A chaque côté de sa tête est une bande blanche, au-dessus de laquelle en est une autre d'un brun foncé. Il est varié de blanc & de cendré-brun par des taches qui imitent un croissant, à la partie inférieure du dos & au croupion : le bec est d'un cendré très-foncé, les pieds & les ongles d'un brun-verdâtre. Cet oiseau, qui se nourrit sur le bord des eaux, est très-bon à manger lorsqu'il est gras. *Villughby* dit que cet oiseau étoit le mets favori du Roi *Canut*, d'où vient le nom qu'on a donné à cet oiseau.

CAOLIN. *Voyez* KAOLIN.

CAOUAC. Dans les Isles du Vent on donne ce nom à une espece de tuf jaunâtre qui y est très-abondant, & que l'on vend secrétement dans les marchés publics. Les Negres Caraïbes sont si friands de cette terre, qu'il n'y a point de châtimens qui puissent les empêcher d'en manger : le désir accroît par la défense, ils ne peuvent y résister. Cependant cette terre que les Noirs mangent aussi dans la Guinée, leur cause un mal d'estomac mortel. On regarde comme perdu un Negre qui en est attaqué. *Voyage à la Martinique.*

CAOUANNE. Nom donné à une espece de tortue de mer. *Voyez à l'article* TORTUE. Plusieurs Naturalistes regardent la *caouanne* comme une espece ou variété du *carret*. Voyez *ce mot.*

CAOUT-CHOUC. *Voyez* RÉSINE ÉLASTIQUE.

Fin du Tome second.